REVUE ANNUELLE

LA TRIBUNE

SHERBROOKE 1953

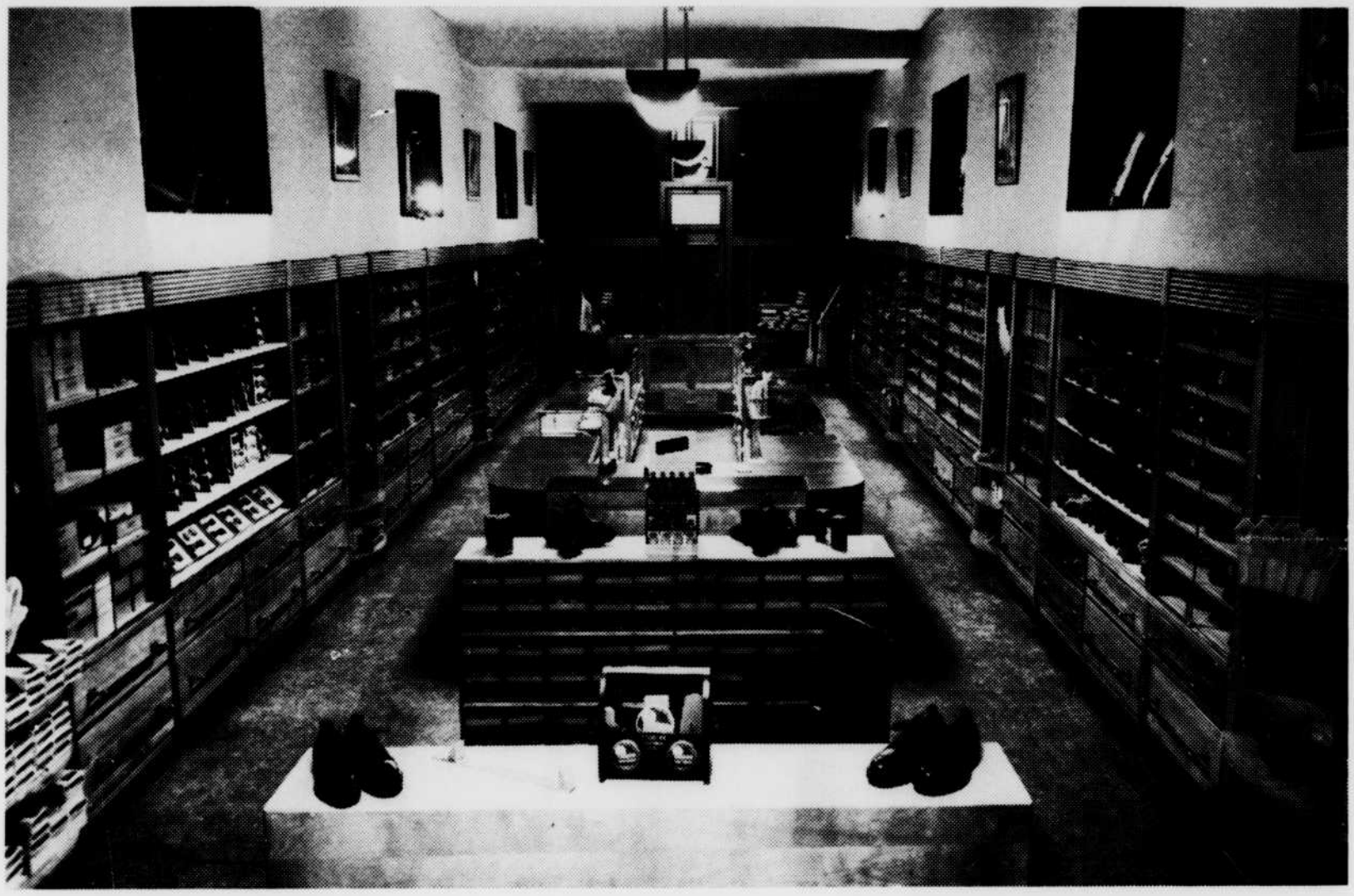
ETUDE ECONOMIQUE DES Cantons de l'est





Le magasin de vêtements pour hommes le plus complet

Les hommes qui recherchent ce qu'il y a de mieux,
apprécieront les vêtements de qualité que leur offre toujours
le magasin GILLES COUTURE LTEE, tant dans les complets,
les paletots que les autres articles de vêtements pour hommes,
fabriqués par les manufacturiers les plus
compétents au monde!



Voici l'intérieur du magasin Gilles Couture Ltée. Le nouveau département de la chaussure, où l'on trouve les fameux souliers DACK, est au centre.

NOMS DE PRODUITS FAMEUX

Il nous arrive d'avoir des idées d'ancienne mode. Nous croyons que le client doit toujours obtenir satisfaction. Nous croyons que les gens apprécient encore la qualité; c'est pourquoi nous ne vendons que ce qu'il y a de mieux en fait de vêtements pour hommes, soit de fabrication canadienne ou d'importation. — Nous sommes certains que le client obtient plus pour son argent . . . en même temps qu'une plus longue durée et beacoup plus de satisfaction . . . en achetant de la qualité. Si vous êtes d'accord . . . venez nous voir! Sinon, venez quand même . . . nous aimerions vous rencontrer et vous montrer ce que nous avons à vous offrir. Aucune obligation d'achat de votre part!

NOMS DE PRODUITS FAMEUX

LAINAGES provenant des meilleurs manufacturiers anglais, importés et confectionnés par WARREN K. COOK.
IMPERMEABLES par "Acquasculum" de Londres, Angleterre et Grenfell.
CHEMISES, PYJAMAS, CULOTTES (sous-vêtements), CRAVATES, MOUCHOIRS, BIJOUX par Forsyth.
CHEMISES et CULOTTES (sous-vêtements), par Tooke.
CHEMISES en TRICOT de NYLON par B.V.D.
CHANDAILS par Jantzen, "House of Cashmere" de Bernard Altmann, Kilspindie, Cox Moore d'Angleterre.
VETEMENTS pour le BAIN par Catalina et Jantzen.
CHAPEAUX par Biltmore; aussi "Panama" italien.
BAS par Penmans, Holeproof, Wolsey d'Angleterre, Kilspindie d'Ecosse, et Cox, Moore & Co., d'Angleterre.
CHEMISES "SPORT" par Viyella.
CRAVATES par H. Marilus, Suisse.
SOULIERS DACK et PANTOUFLES "PACKARD".
CANNES DIVERSES IMPORTEES.
PANTALONS Dack's & Dunlop de fabrication anglaise.

GILLES COUTURE LIMITÉE

151 NORD, RUE WELLINGTON (Voisin de l'hôtel de ville)

SHERBROOKE 1953 — LA TRIBUNE — REVUE ANNUELLE

L'histoire et l'actualité dans les Cantons de l'Est sont une source féconde d'enseignements

LES CAHIERS historiques de **La Tribune** sont devenus une tradition annuelle où nos lecteurs puisent une foule de renseignements utiles sur leur région et sur les hommes qui ont aidé à bâtir notre coin de pays. Ils y trouvent aussi une brève revue de la situation économique dans les Cantons de l'Est et au pays.

Cette histoire de nos Cantons de l'Est, la petite histoire, comme on se plaît à la désigner, a connu, depuis quelques années, une vogue sans précédent, grâce au travail magnifique de quelques-uns de nos concitoyens.

Ces historiens de notre région ont droit à notre plus profonde reconnaissance. Leur oeuvre est le fruit d'un travail consciencieux, de recherches souvent longues et pénibles, et d'un amour vrai de leur coin de pays. La réception enthousiaste qu'on lui a faite, dans toutes les sphères de notre société, dit mieux que tous les mots le succès de cette splendide initiative.

L'histoire des Cantons de l'Est est un trésor inestimable que nous ont laissé nos pères. Elle abonde en exemples de courage et de persévérance, et trace une voie sûre à notre génération et à celles qui nous suivront. C'est l'histoire de la conquête du sol, c'est la lutte continuelle pour la subsistance et l'existence, c'est le triomphe de la foi et du courage. Son étude nous fera aimer notre région; elle nous permettra d'apprécier les nobles qualités de ceux qui ont fait les Cantons de l'Est. Lisons-la donc et encourageons sa lecture de toutes nos forces.

Dans le domaine industriel et commercial, les Cantons de l'Est ont connu, depuis quelques années, un essor dont on peut tirer gloire. Cependant leur expansion perd un peu de son importance devant la magistrale ascension de nos exploitations minières. Le sous-sol de notre région s'est révélé d'une richesse inouïe, non seulement en amiante, mais en métaux de base d'une importance vitale pour l'économie de notre pays. Le monde avait les yeux tournés vers nos Cantons de l'Est, d'où provenait les quatre-cinquièmes de la production mondiale de l'amiante. Il y verra désormais un territoire aux richesses diversifiées et importantes.

L'agriculture, pour sa part, a connu un regain d'énergie au cours de la dernière décade. La modernisation des fermes, les prix soutenus des produits agricoles, et l'attention qu'ont apportée nos gouvernants à la population rurale ont contribué dans une large mesure à rendre l'agriculture plus profitable, en faisant ainsi un métier aux intéressantes possibilités.

On aura constaté, depuis les débuts même de cette série, que notre revue économique portait à la fois sur le côté industriel-commercial et sur le domaine agricole. Cette situation n'est par le simple fait du hasard. En effet, rares sont les régions de notre pays qui peuvent s'enorgueillir d'offrir un mariage aussi heureux du colosse industrie-commerce à la paisible agriculture. Ces deux puissants facteurs de la prospérité du Canada ne se sont jamais mieux entendus, n'ont jamais travaillé plus harmonieusement vers l'atteinte d'un but commun que dans notre vaste territoire.

Nous constatons chaque jour les effets bienfaisants de cette harmonie qui se manifeste, non seulement dans le domaine économique, mais plus heureusement encore, sur le plan racial. Nos Cantons de l'Est, en effet, donnent au monde entier l'exemple le plus parfait de la bonne entente entre les deux groupes ethniques qui composent sa population. Des Canadiens . . . Des Québecois de langue et de culture différentes travaillent dans la concorde la plus exemplaire dans la poursuite d'un même but : la prospérité de leurs cantons. Nous pouvons être fiers, et nous le sommes effectivement, de notre application intégrale des plus grands principes de la démocratie.

Ces réflexions, et plusieurs autres du même ordre, inspirent chaque année la préparation de notre revue annuelle. Elle aura atteint son but premier si nos lecteurs, en se renseignant sur différents aspects de leur région, y puisent un plus grand amour de leur petite patrie.

SHERBROOKE

MÉTROPOLE DES CANTONS DE L'EST



Courtoisie de Canadian Pacific Air Lines Limited

Une vue aérienne d'une partie de la Cité de Sherbrooke

AVANTAGES ET BÉNÉFICES

RESULTANT DIRECTEMENT ET INDIRECTEMENT DE LA MUNICIPALISATION DE L'ELECTRICITE A SHERBROOKE

1.—TAXE MUNICIPALE TRES BASSE

La contribution annelle du service de l'électricité au service des taxes fait bénéficier les propriétaires d'une réduction de 18 millins.

2.—UN MAGNIFIQUE ECLAIRAGE DES RUES

Sherbrooke est reconnue comme l'une des villes dont les rues sont le mieux éclairées de tout le Canada. Et ce magnifique éclairage ne coûte pratiquement rien aux citoyens. — L'énergie nécessaire est fournie par les usines municipales, et les frais d'entretien sont payés à même les revenus du service.
Si les rues de la ville étaient éclairées par une compagnie privée, l'énergie et l'entretien du système d'éclairage coûteraient à la ville environ $75,000.00 par année — ce qui nécessiterait une augmentation de la taxe foncière d'environ trois millins.
De plus, tout le système d'éclairage des rues: lampadaires, consoles-série, lignes, canalisation souterraines, fut payé à même les revenus du service.

3.—ABONDANCE D'ENERGIE ELECTRIQUE

L'énergie électrique pour l'éclairage des nombreux édifices civiques, actionnant les nombreux moteurs des divers services municipaux ne coûte rien à la ville. Voilà une autre économie assez considérable pour les citoyens.

4.—RUES PROPRES ET BIEN ENTRETENUES

C'est grâce à la bonne situation financière de la ville et à la municipalisation si nous avons des rues si propres en été et si bien entretenues en hihiver, une situation dont tous les citoyens de Sherbrooke sont fiers, à juste titre. C'est aussi ceci qui nous permet d'avoir de nombreux parcs, surtout le parc Jacques-Cartier, où se délassent si bien nos enfants durant les mois d'été. C'est encore grâce à l'excellente situation financière de la ville si nous avons des milliers et des milliers de fleurs et de plantes pour embellir nos parcs et les parterres publics.

LE RESEAU ELECTRIQUE MUNICIPAL COMPREND AUJOURD'HUI

Six usines génératrices :	Puissance :
Usine Frontenac	2,500 c.v.
Usine Rock-Forest	2,700 c.v.
Usine Weedon	5,200 c.v.
Usine Drummond	1,000 c.v.
Usine Westbury	6,700 c.v.
Usine Eustis	400 c.v.

TROIS STATIONS DE DISTRIBUTIONS:

Sous-station Galt
Sous-station Richelieu (près de l'usine à gaz)
Sous-station Chalifoux — Quartier est
65 milles de lignes de transport à haute tension
190 milles de lignes de distribution dans la ville même
190 milles de lignes de distribution rurale
814 lampadaires
3,086 consoles de lumières de rues
1,380 transformateurs
17,166 compteurs
15,380 clients domestiques (dont 1,730 en dehors des limites de la ville)
773 clients commerciaux
126 clients industriels
7,200 clients de gaz

Grâce à son interconnexion avec le réseau provincial de la Shawinigan Water & Power Co., le réseau municipal est en mesure de fournir toute quantité d'énergie qu'exigerait l'installation d'une ou de plusieurs industries nouvelles.

5.—TRAVAUX PUBLICS QUI SONT UN UN ACTIF POUR LA VILLE

La municipalisation de l'électricité a été responsable de l'exécution de nombreux travaux publics permanents qui sont un actif splendide pour la ville.

CETTE ANNONCE EST PUBLIEE DANS L'INTERET DES CITOYENS ET DES MANUFACTURIERS INTERESSES, PAR

Le Service du Gaz et de l'Électricité de la cité de Sherbrooke

LE "DUMPING" ET L'INEFFICACITE DES TARIFS DOUANIERS CREENT UN GRAVE DANGER POUR NOTRE INDUSTRIE TEXTILE

(Par G.H. Carr, président de Julius Kayser Co., Limited, président de la section sherbrookoise de l'association des manufacturiers canadiens, et ex-président de la Canadian Woollen and Knit Goods Manufacturers Association).

La production des textiles de laine et des articles en tricot est une des plus anciennes formes de l'industrie textile canadienne. D'énormes changements se sont opérés depuis l'époque du rouet et du métier à tisser dans l'habitation du colon. Cette industrie était alors une partie vitale de l'économie de l'époque — et elle est encore importante pour la prospérité de notre pays.

Environ 567 moulins, situés dans 170 localités différentes, produisent des textiles de laine et articles de tricot. Ces moulins jouent un rôle vital dans la prospérité de notre économie nationale. Les experts en économie reconnaissent aujourd'hui qu'un important pays industriel a besoin d'une industrie textile efficace et moderne pour répondre aux besoins de sa population en temps de paix ou de guerre. L'industrie textile canadienne a toujours répondu à cette demande.

Etant située en majeure partie dans les petits villages et villes, l'industrie contribue dans une large mesure au bien-être et à la prospérité de plusieurs de ces localités. Dans quelques-unes, elle est même la principale source d'emploi. Le genre de main-d'oeuvre requis produit un équilibre sain pour les industries lourdes du pays.

Nos ouvriers comptent parmi les mieux payés de l'industrie textile mondiale, et leurs salaires se comparent favorablement avec ceux des autres industries exigeant une habileté et une énergie similaires. Le taux des salaires a subi une hausse de 300% depuis 1939.

L'industrie textile actuelle n'a qu'un seul client important — le consommateur canadien. Elle est constamment en alerte afin d'améliorer la qualité de ses produits et de satisfaire les besoins du client. De nouvelles techniques sont expérimentées, avec l'utilisation de nouvelles fibres dans le but de produire une marchandise satisfaisante, d'une beauté et d'un prix qui rencontrent les exigences canadiennes.



M. Geo. H. CARR

J'aimerais vous dire que tout est parfait dans l'industrie textile . . . Ceci, malheureusement, n'est pas vrai. Depuis un peu plus de 2 ans, nous avons dû faire face à une baisse sensible, une baisse qui n'est pas limitée au plan local, mais qui se fait sentir dans tous les pays manufacturiers de textile au monde.

Les producteurs canadiens de tissus de laine et worsted obtiennent aujourd'hui une part réduite d'un marché réduit. Le volume de la consommation a baissé depuis 1949 — La dernière année d'augmentation. Le marché des tissus consacrés à l'usage civil détenu par les moulins canadiens est passé d'une moyenne de 66% durant la période de 1946 à 1949, à environ 51% pour cette année.

Les commandes du gouvernement ont contribué à conserver les moulins occupés, mais ces commandes sont en bonne voie d'être terminées, et l'industrie dépend à nouveau du marché civil.

Le Bureau des statistiques démontre que le 1er juillet de l'an dernier, 14,800 personnes étaient employées dans l'industrie textile de la laine, soit 2,400 de moins que l'année précédente et environ 3,800 de moins que le sommet de 18,600.

Dans l'industrie du tricot, 22,000 personnes étaient employées au 1er juillet dernier, comparativement à 26,100 pour l'année précédente, et 27,300 au sommet. On dut remercier un grand nombre d'employés, tandis que certains travaillaient à temps partiel.

L'entreprise la plus considérable dans l'industrie du tricot est celle du bas façonné. Avant la seconde guerre mondiale, notre pays était le plus important exportateur de bas pour dames, et nous jouissions d'une réputation mon-

(à suivre en page 5)

NOTRE 17ième ANNÉE

Depuis dix-sept ans déjà nous servons le public, lui fournissant toujours des vêtements de base de haute qualité, de même que de la lingerie et des bas de qualité supérieure, etc. Nous avons fait notre possible pour bien vous servir, et nous vous remercions de l'encouragement que vous nous avez accordé jusqu'à maintenant. Nous espérons avoir le plaisir de vous servir de nouveau souvent!

CORSETS — BRASSIERES

GAINES
"MEMO FLEX"
LILY OF FRANCE
● NUBACK
● GOTHIC

● LINGERIE ● BAS ● LAINE A TRICOTER

Chez Ypolette

16 nord, rue Wellington — Téléphone 2-0385

MAISON ETABLIE EN 1896 A ALEXANDRIA, ONT.; PUIS EN 1918 A SHERBROOKE



Une vue intérieure du magasin où vous trouverez un choix de ● MALLES, ● SACOCHES, ● ARTICLES DE CUIR, ● NOUVEAUTES EN CUIR, etc.

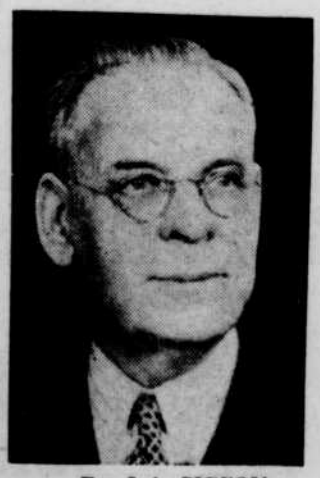


L'intérieur de l'atelier où l'on effectue les réparations de chaussures et d'articles de cuir de toutes sortes.

DEPUIS 35 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION DE SHERBROOKE



Albert PIGEON, co-prop.



Feu J.-A. PIGEON, fondateur.



Ubald PIGEON, co.-prop.

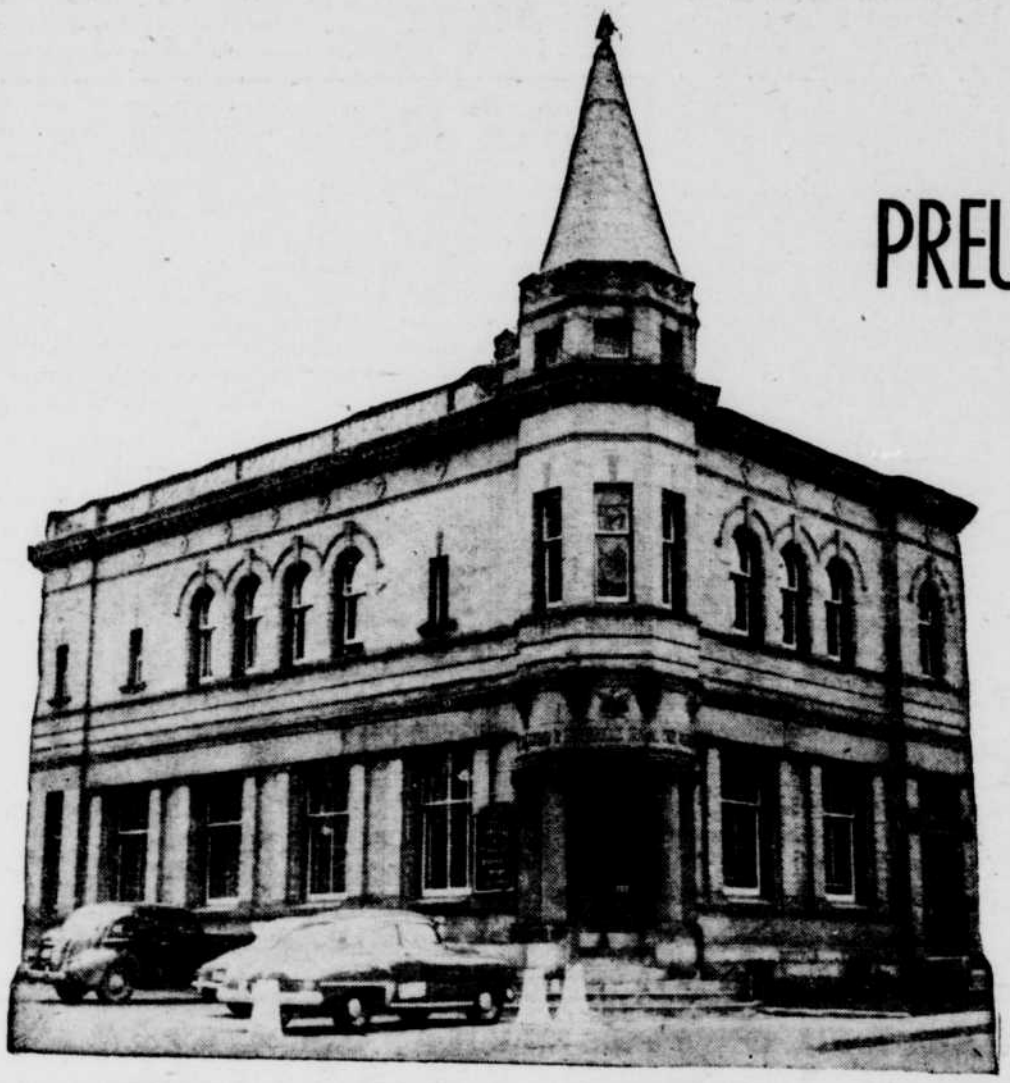
Le premier établissement de J.-A. Pigeon Enr. fut fondé en 1896 à Alexandria, Ontario, pour, en 1918, venir s'établir à Sherbrooke. En 1917, ses deux fils, MM. Ubald et Albert Pigeon, se joignirent au commerce de feu J.-A. Pigeon, leur père, avec lequel ils demeurèrent jusqu'à sa mort survenue en 1945 . . . Ils devinrent alors les co-propriétaires d'une entreprise toujours de plus en plus florissante.

J.-A. PIGEON
ENR.

142 nord, rue Wellington — Tél. 2-3424

1835 1953

118 ans de progrès continu



PREUVE D'UNE MAISON BIEN ETABLIE

Actif

AU 31 DÉCEMBRE 1952

$2,025,926.82

HON. SENATEUR JACOB NICOL,
Président

M. VICTOR MONGEON,
Gérant

HON. SENATEUR Chas.-B. HOWARD,
Vice-Président

M. H. J. KENNEDY,
Sec.-trésorier

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

STANSTEAD & SHERBROOKE

SIÈGE SOCIAL SHERBROOKE

LE "DUMPING" ET L'INEFFICACITE DES TARIFS...

(suite de la page 3)

diale pour la qualité de notre marchandise. Notre réputation et la domande existent encore.

A cause des restrictions de la monnaie et des contrôles de l'importation et de l'exportation qui existent dans plusieurs pays du monde, il ne nous est plus possible l'exporter qu'une faible partie de notre production. Avant la seconde guerre mondiale, cette possibilité d'exportation avait fait de cette industrie une des plus profitables au Canada.

Notre marché domestique est présentement menacé par l'inondation d'une quantité toujours croissante de bas façonnés provenant des surplus de stocks américains. Le nombre de ces bas est passé de 40,000 douzaines, en 1950, à 400,000 douzaines l'an dernier. La qualité de la plupart de ces articles n'atteint pas les standards canadiens, et ils sont offerts sur le marché à prix très bas. Nous croyons — et ceci est basé sur les meilleures informations disponibles — que la majeure partie de ces bas est entré au Canada à un prix inférieur au coût de fabrication aux Etats-Unis. Ceci, évidemment, a produit un effet sérieux au sein de l'industrie et de sa main-d'oeuvre, rendant de plus en plus difficile la réalisation d'un profit.

La machinerie pour le tricotage des bas façonnés est excessivement coûteuse, et une somme importante est requise pour l'entretenir, afin de pouvoir produire un bas de qualité satisfaisante.

L'augmentation constante des importations rend très difficile le maintien du coût à des niveaux satisfaisants.

Cette situation se présente, non seulement dans l'industrie du bas façonné, mais dans le domaine des bas de tous genres, chandails et autres articles en tricot, qui inondent notre marché en diverses quantités. Cette situation est un facteur très sérieux dans la prospérité de notre industrie.

Une autre difficulté, à laquelle ont dû faire face les manufacturiers de gants et mitaines en tricot, a été le refus du gouvernement canadien de renouveler les valeurs fixées pour la douane sur les gants et mitaines provenant du Japon.

Ces valeurs fixées, selon lesquelles les Douanes canadiennes déterminaient les valeurs minima sur lesquelles la douane était calculée, ont expiré en décembre 1950, et les importations du Japon ont doublé en 1951.

Au début du développement de cette condition, en 1948, 12 usines canadiennes manufacturaient des gants de tricot sans coutures; 4 manufactures ont fermé leurs portes depuis, et il est possible, qu'au moment où vous lisez ces lignes, d'autres aient décidé de suivre cet exemple.

Le tarif douanier canadien sur le textile compte parmi les plus bas au monde, et c'est sûrement le plus bas parmi les principaux pays producteurs de textiles.

Le tarif douanier moyen sur les tissus dans les principaux pays manufacturiers est de 36%. Le tarif canadien s'établit à seulement 13%.

L'industrie britannique exporte présentement plus de lainages sur le marché canadien que tout autre pays, et les salaires payés en Grande-Bretagne sont inférieurs aux nôtres dans une mesure de 41%.

Il y a plusieurs années, un tarif douanier maximum de 50c la livre fut imposé sur les tissus anglais entrant au pays. Cette imposition était faite dans le but de favoriser certaines spécialités coûteuses. A cette époque, il ne couvrait qu'une légère partie des marchandises importées du Royaume-Uni. A cause de l'augmentation considérable des prix, le tarif actuel n'est qu'environ 13% au lieu de 21% originalement prévu. Ce dernier tarif est celui que la Grande-Bretagne impose sur la majorité de ses importations.

En ce qui concerne le bas, les moulins américains ont un marché plus considérable que le nôtre, et ceci leur permet de produire à plus bas prix. Les moulins américains semblent connaître des périodes de surproduction, et ils déversent leurs stocks de surplus en notre pays, à des prix de sacrifice. Ceci ne signifie pas toujours une économie pour le consommateur canadien, car, ordinairement, un fort pourcentage des marchandises n'est pas de qualité satisfaisante et ne donne pas le service qu'on en attend.

Depuis un an et demi, plusieurs industries canadiennes ont insisté sur le fait que les lois canadiennes actuelles sur le "dumping" ne sont pas adéquates pour faire face à de telles situations. La loi, telle qu'elle existe présentement, permet à l'industrie américaine de déverser son surplus en notre pays à n'importe quel prix, pourvu que ce prix soit préalablement établi sur son marché local.

Le coût de production, sur lequel étaient basés les règlements du "dumping", n'entre plus en ligne de compte.

Le Japon, avec une échelle de salaires équivalent à 10% de la nôtre, possède un avantage évident qu'aucun tarif actuel ne saurait égaliser. Même la G.-Bretagne, où les salaires sont sensiblement plus bas qu'ici, doit lutter avec acharnement contre l'envahissement des textiles japonais. Les tarifs douaniers et leur administration sont d'une importance vitale pour les milliers de Canadiens dont l'emploi dépend, directement ou indirectement, des industries du textile de laine et des articles de tricot.

L'industrie textile canadienne n'est pas, comme on l'a déjà prétendu, outrageusement protégée par un système de tarifs élevés qui éliminent la concurrence honnête.

Le tarifs canadiens comptent parmi les plus bas au monde. Aucun autre des pays importants producteurs de textiles possède des tarifs aussi bas que les nôtres.

La tendance vers une diminution des approvisionnements mondiaux des exportations de base s'intensifie depuis un demi-siècle, et le Canada ne devrait plus avoir besoin de mettre un frein au progrès des entreprises locales dans le but de faciliter l'entrée de nos nécessités brutes.

C'est pourquoi, nous, qui faisons partie de l'industrie canadienne considérée comme tout, croyons que le Canada s'est aventuré assez loin sur le chemin des concessions tarifaires et le relâchement des restrictions sur le commerce.

Nous avons la plus grande sympathie pour le courageux travailleur japonais et pour nos rivaux amicaux de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, et nous ne voulons pas qu'il leur soit refusé, pas plus qu'aux autres nations, l'opportunité honnête de vendre leurs produits. Cependant, nous ne croyons pas qu'il soit dans le mielleur intérêt du Canada, ou du monde, d'adopter des attitudes qui ont pour résultats de réduire considérablement des industries qui emploient un grand nombre de travailleurs canadiens. Ceci amène la déchéance des petites villes du textile ... des localités qui occupent une place vitale dans notre vie nationale.

L'industrie textile ne demande pas et n'a jamais demandé de faveurs spéciales qui seraient au détriment du bien-être de la population canadienne. Nous demandons cependant, et insistons même pour qu'on nous donne une chance honnête de travailler et de nous développer.

Sherbrooke, Qué.
23 mars, 1953.

LA TRIBUNE
le medium d'annonce le plus effectif des Cantons de l'Est.

SERVICE D'AUTOBUS

ENTRE SHERBROOKE ET LES PRINCIPALES VILLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Raccordements partout dans l'est du Canada et aux Etats-Unis

POUR vos voyages d'agrément ou d'affaires, vous trouverez le transport par autobus confortable, propre, commode et très intéressant au point de vue scénique.

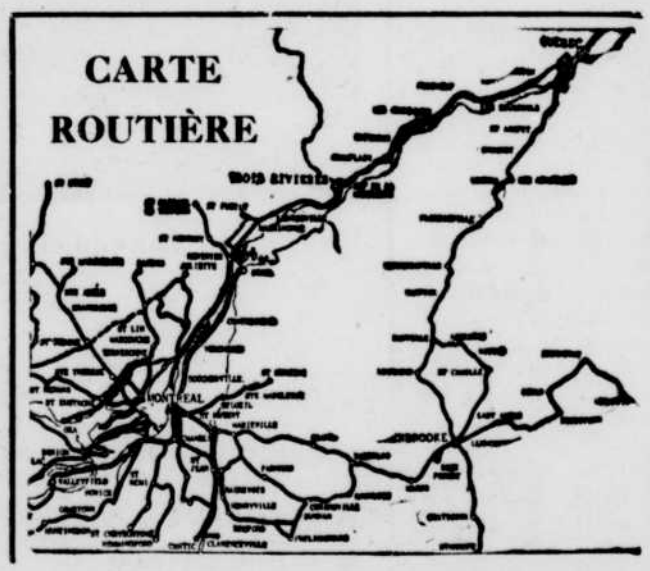
Des services fréquents fonctionnent sur toutes les routes principales entre Sherbrooke et les autres endroits importants de cette province. Il y a des raccordements aussi partout dans l'est du Canada et aux Etats-Unis.

Veuillez consulter votre Agent Local pour tous renseignements au sujet des cédules, taux et routes — ou téléphoner

3-3656

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

80, rue des Grandes Fourches Sud — Sherbrooke



La carte ci-dessus vous montre les routes desservies par les autobus de la Compagnie de Transport Provincial

entre SHERBROOKE et
GRANBY — MONTREAL
VICTORIAVILLE — QUEBEC
COATICOOK — CANAAN et les ETATS-UNIS
ASBESTOS — DANVILLE
SCOTSTOWN — MEGANTIC

M. F. N. McCrea ex-député est décédé

L'ex-représentant de Sherbrooke à la Chambre des Communes s'éteint, samedi, à l'âge de 74 ans.— Malade depuis quelques jours, le défunt lutta désespérément pour sa vie.

BIOGRAPHIE

Sherbrooke a perdu samedi midi un de ses plus distingués et plus vieux citoyens et le monde industriel, un financier qui avait fait hautement sa marque, dans la personne de M. Frank N. McCrea qui fut aussi une figure remarquable dans la sphère de la politique canadienne au cours des quinze dernières années, alors qu'il représenta de 1911 à 1925, le comté de Sherbrooke au parlement d'Ottawa.

M. McCrea a succombé, un peu avant-midi, samedi, à la maladie de coeur qui le minait, depuis plusieurs années et qui l'avait obligé à s'aliter au cours des quatre dernières semaines. Depuis quelques jours surtout, ses médecins avaient perdu tout espoir de sauver leur patient que sa robuste constitution et sa grande volonté avaient permis de lutter si longtemps contre la maladie. Un moment, la semaine dernière, l'on crut que sa constitution l'emporterait une fois encore sur le mal et l'on remarqua même un mieux sensible. Celui-ci fut de courte durée cependant et, samedi, un peu après onze heures et demie, il s'éteignait paisiblement. Il était âgé de 74 ans.

Né à South Durham, le 14 janvier 1852, du mariage de Francis McCrea et Elisa Nelson, M. F.-N. McCrea est toujours demeuré dans les Cantons de l'Est, où il a mené une carrière des mieux remplies. Il reçut son instruction dans les écoles publiques de South Durham et demeura sur la ferme de son père jusqu'à l'époque où il se lança dans le commerce du bois. Plus tard, avec quelques associés, il se portait acquéreur de la Lotbinière Lumber Co., qui comprenait aussi le chemin de fer Lotbinière et Mégantic, vendu depuis. En 1902, il devenait président du réseau et vice-président de la compagnie de bois. La transaction qui concédait les territoires de la Lotbinière Lumber Co., à la nouvelle compagnie comprenait 60,000 acres de limites à bois et un réseau de chemin de fer pourvu de tout le matériel, et opérant à pleine capacité. Encore avec ses associés, il acheta en 1904, 500 milles carrés de limites à bois du gouvernement et organisait la Sherbrooke Lumber Co., dont il fut nommé président en 1904. Il prit aussi part à la réorganisation de la Brompton Pulp and Paper, qui en 1907 achetait les moulins de la Royal Paper Mills à East-Angus et ses vastes limites de bois le long du St-François.

Durant sa longue carrière, M. F.-N. McCrea a détenu les hauts postes suivants: président de la Brompton Pulp and Paper Co., Ltd, de Montréal; président de la Sherbrooke Lumber Co.; président de la Devon Lumber Co., Ltd; président de Stanstead and Sherbrooke Mutual Fire Insurance Co.; vice-président de la Urban Land Co., Ltd, de Fort Williams, Ont.; directeur de la Massawippi Valley Railway Co.; vice-président de la Lotbinière Lumber Co., Ltd; président de la Lotbinière and Mégantic Railway Co., etc.

Après avoir été candidat malheureux dans le comté de Drummond à la Législature, en 1900, il vint l'année suivante s'établir à Sherbrooke. Du temps qu'il demeurait à Durham, il avait été conseiller durant nombre d'années et maire pendant onze ans. Il fut aussi préfet du comté de Drummond pendant deux ans. Après sa venue à Sherbrooke, il fut choisi échevin du quartier Nord, de 1902 à 1910. En 1911, il était élu député libéral de Sherbrooke aux Communes, poste qu'il occupa jusqu'en 1925.

Il avait été élu en 1911, infligeant une défaite à M .C.D. White, le candidat conservateur, sur qui il l'avait emporté par 89 voix seulement de majorité. En 1917, M. McCrea fut réélu par une majorité de 742 voix et au élections de 1921, il était encore réélu, cette fois, par une majorité de 3,508 voix. En 1925 il se mit sur les rangs comme candidat libéral-indépendant-protectionniste pour faire la lutte au candidat libéral, M. C.-B. Howard, et au candidat conservateur, M. Col. E.-B. Worthington. Cette lutte triangulaire ne dura pas jusqu'à la fin cependant, M. McCrea se retirant peu de temps avant le vote.

Lt 11 novembre, 1882, il avait marié- Judith Fanny Ella Wakefield, fille d'Edwin Wakefield. De ce mariage naquirent huit enfants, quatre garçons et quatres filles: James E., Frank Wakefield, George et Robert; Altha (Mme Stearnes, de Montréal), Gladys, (Mme Frank Baker, de Sherbrooke), Eilleen, (Mme W.-S. Mc-Cutcheon, de Sherbrooke) et Edwina, de Sherbrooke.

Les funérailles ont lieu, cet après-midi, à une heure et demie, de sa résidence, rue Melbourne, jusqu'à la Trinity United Church avec inhumation au cimetière Elmwood. On s'attend que les obsèques de l'ex-député de Sherbrooke seront parmi les plus imposantes, les plus solennelles qui aient jamais eu lieu dans notre ville. Des représentants de toutes les classes et de toutes les sociétés du monde politique comme industriel, y assisteront et l'on prévoit que la cérémonie funèbre aura une ampleur peu ordinaire.

Depuis sa mort, samedi matin, les drapeaux ont flotté à mi-mât au-dessus de plusieurs établissements de notre ville, entre autres de la Banque de Commerce, dont le défunt était l'un des directeurs, du Sherbrooke Hospital et de l'édifice de la Stanstead and Sherbrooke Mutual Fire Insurance Company.

1863 1953

Notre 90ième Anniversaire

"LE PLUS ANCIEN MAGASIN DE SHERBROOKE"



Les édifices H. C. Wilson & Sons Ltd., situés à 61-67 nord, rue Wellington

"Meubles pour votre foyer"

- "FRIGIDAIRE", réfrigérateurs électriques, poêles électriques et laveuses automatiques
- "GURNEY", poêles à bois, au gaz et au charbon
- "THOR", laveuses
- "WHITE", machines à coudre
- "HOOVER", aspirateurs
- MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER
- MOBILIERS DE SALLE A DINER ET ENSEMBLES DE SALLE A DINER
- "WILTON" et "AXMINSTER", tapis
- "HEINTZMAN" et "WILSON", pianos
- "WURLITZER", orgues électriques
- "R.C.A. VICTOR", "ELECTROHOME", "PHILIPS", radios
- "VICTOR", "DECCA", "COLUMBIA", "M.G.M.", "CAPITOL", "MERCURY", disques
- MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

H. C. WILSON & SONS LTD.

61-67 nord, rue Wellington

Téléphone 2-2627

1953 meilleur que l'an dernier dans l'industrie; le textile en reprend; la métallurgie très active

Une année prospère dans le commerce: Gilbert-A. Rhéaume

De quelques interviews dans le monde des affaires, particulièrement avec certains dirigeants de l'industrie lourde et du textile, il découle des pronostics encourageants pour 1953. Les six personnes rencontrées, si elles n'osent s'aventurer plus loin, s'accordent à déclarer que cette année sera beaucoup meilleure que l'année dernière. Dans la métallurgie, la demande se maintient forte et, quant au textile, si la concurrence nous livre encore une rude bataille, les stocks en entrepôt sont diminués. Dans un cas, il y a expansion nettement marquée. Il s'agit de la Bruck Silk Mills qui fonctionne à plein rendement.

Le point de vue des manufacturiers se résume très bien dans une phrase du président de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, M. Gilbert-A. Rhéaume, gérant de la Banque de Montréal: "Le commerce se maintient bien comparativement avec 1952. S'il n'est pas facile de pronostiquer plus loin, on anticipe toutefois que l'année 1953 sera prospère".

La Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce a fait un bond considérable dans le recrutement de ses membres qui sont au nombre de 400. L'actif et dévoué président de cet organisme nous confie les grandes lignes du programme de l'année.

1—Il y eut d'abord la Semaine de la Santé.

2—"En cas de referendum sur le projet d'un filtre à Sherbrooke", nous dit M. Rhéaume, "nous appuierons de toutes nos forces et dans la pleine mesure de nos moyens publicitaires les autorités municipales et les divers organismes favorisant le projet. Nous voulons une usine de filtration à Sherbrooke".

3—Au cours du mois prendra fin un concours lancé par la Chambre dans nos écoles publiques. Les élèves, garçons et filles, étaient invités à écrire une composition dont le thème porterait sur les avantages de vivre en un pays libre comme le Canada. A l'assemblée générale annuelle du 23 avril, la Chambre remettra des récompenses aux participants dont le travail aura été primé, ainsi qu'aux professeurs qui leur auront prêté leur encouragement et leur aide.

4—La Chambre de Commerce a une assurance-groupe fort avantageuse pour ses membres et leurs employés. Il s'agit d'une assurance-vie, accident et maladie et elle est appelée à rendre particulièrement service dans le cas des petites firmes.

5—La Chambre patronne encore une Semaine du Nettoyage, qui a lieu généralement vers la fin du printemps. La date en sera annoncée en temps voulu.

Dans le textile

A la Bruck Mills, déclare le gérant, M. Eddie Lussier, la situation est meilleure que l'an passé. L'usine fonctionne à plein rendement et la production consiste en la fabrication de fibre synthétique pour tissus à habits. L'an dernier, le nombre des employés était de 250 et il est passé à 400.

50 nouveaux métiers ont été installés dans l'usine de Sherbrooke-Est, permettant une augmentation de 30 pour cent dans la production. L'usine de la Bruck Mills est l'une des plus modernes du genre dans toute l'Amérique du Nord. Etablie en 1948, elle a connu une modernisation progressive. En 1951, des travaux d'agrandissement commencèrent en mars et l'installation de la nouvelle machinerie s'effectuait d'octobre 1951 à février 1952.

Cette amélioration signifiait aussi une augmentation de 30% au département de la filature.

L'hon. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province, a fait le 5 juin 1952 l'inauguration officielle de cette extension de $1.3 million.

A la Julius Kayser, on fabrique des gants, des bas et des sous-vêtements, vendus à peu près totalement au pays.

Depuis deux ans, la compagnie enregistre une diminution dans les profits résultant d'une baisse des prix, nous déclare M. Geo. H. Carr, président de la firme et président de l'Association des Manufacturiers canadiens, section des Cantons de l'Est.

Ce fléchissement, explique-t-il, provient d'importations accrues handicapant l'écoulement de nos produits dont les stocks s'accumulaient. Bien qu'ici on ne puisse prédire ce que sera 1953, la situation jusqu'à présent est un peu meilleure que l'an dernier.

A la Dominion Textile, c'est la troisième année que la compagnie éprouve de sérieuses difficultés. On y fabrique trois sortes de produits qui subissent une forte concurrence américaine, surtout les couvertures de lit.

Pour obvier à ces difficultés, on s'efforce d'améliorer la qualité de la production et aussi d'adopter autant que possible certaines caractéristiques de la production américaine.

—Mais pourquoi donc nos voisins parviennent-ils à nous concurrencer chez nous même?

—Pour la principale raison que là-bas la spécialisation est très poussée, ce qui tend à diminuer le coût de production. Au lieu de manufacturer trois produits dans la même usine comme ici, les Américains disposent à la même fin trois usines différentes.

Cependant, les signes sont meilleurs cette année, car les stocks sont diminués et cela implique nécessairement une hausse dans la production.

La moyenne des employés est de 1,050 et on en compte actuellement environ 1,000, donc à peu près le chiffre normal.

A l'Orient Hosiery, on considère la situation comme bonne présentement. En tout cas, elle est beaucoup meilleure que l'an passé à pareille date. Ceci s'explique par le fait que les mois de janvier et février n'ont pas connu de ralentissement prononcé, comme cela se produit généralement et comme ce fut le cas en 1952. Notre inventaire est plus favorable cette année.

Ici, la concurrence vient aussi des E.-Unis. Quant à l'exportation, on n'en fait pratiquement pas, pour la bonne raison que dans les pays étrangers on manque de dollars canadiens pour acheter ces produits. Donc, notre marché est au Canada et, pour le moment, nous n'avons pas à nous plaindre.

—Combien avez-vous d'employés?

—Actuellement, un chiffre normal: 350.

—Et l'an dernier?

—Presque le même nombre. Cela peut surprendre, puisque l'an dernier la situation était moins bonne. Eh bien, voici. Nous avions un personnel d'à peu près 335 en 1952. Vu que nous tenions à garder, autant que possible, notre main-d'oeuvre, nous ajustions la situation en écourtant la durée du travail.

Dans la métallurgie

La Superheater entre décidément dans une phase de grande expansion. D'abord, une vaste usine nouvelle sera terminée vers le début de juin, nous mentionne le gérant, M. George Davidson. En outre, dit-il, il y a agrandissement de 50 pieds à la fonderie actuelle et de 80 pieds à la division de la forge. Ces travaux s'effectuent rue Des Forges.

Le nombre des employés est présentement de 300, le chiffre normal. Cependant, au fur et à mesure que les travaux seront parachevés, de la main-d'oeuvre supplémentaire sera embauchée.

—Quelles sont les raisons de cette expansion?

—La compagnie a décidé de concentrer toute sa production canadienne à Sherbrooke. En effet, notre usine locale étant trop exigue pour exécuter tout le travail commandé, nous étions forcés d'en faire faire une partie en d'autres endroits du pays. Avec tout l'espace nécessaire, nous pourrons remplir ici même toutes nos commandes.

Il y a aussi autre chose. Les locomotives ont longtemps fourni un intéressant marché pour cette usine. Ces genres de locomotives tendent à disparaître pour faire place aux engins diesel. La production devra donc s'orienter vers d'autres sources d'affaires et s'adapter graduellement à des fins commerciales.

Une note optimiste nous parvient de la Canadian Ingersoll-Rand. "Nous croyons que cette année va être bonne dans notre domaine de production", déclare le gérant, M. G. M. Young.

L'an dernier, explique-t-il, fut une époque tout à fait anormale pour cette industrie. Les commandes affluèrent de diverses parties du pays en si grand nombre et d'une ampleur telle que l'on avait à peine à suffire à l'usine sherbrookoise. Des entreprises aussi considérables que le développement minier de l'Ungava, pour n'en citer qu'une, plaçaient des commandes des plus urgentes et elles arrivaient à peu près toutes en même temps.

C'est pourquoi tout homme disponible qui avait une paire de mains pouvait être engagé à la Rand. Point n'était besoin qu'il fût expérimenté. Quant au personnel régulier, il devait travailler plus fort que de coutume. Les employés sont au nombre de 1,000 présentement, ce qui est un chiffre normal.

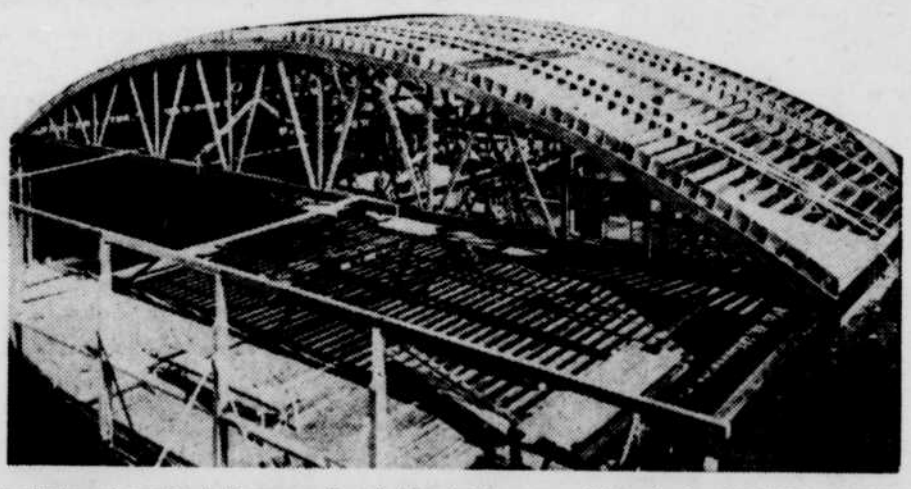
LA TRIBUNE
le medium d'annonce le plus effectif des Cantons de l'Est.

J. A. DUFRESNE ENR.
SERVICE AUTOMATE
Yvan Grimard, prop.
● BOUCHER ● EPICIER LICENCIE
● FRUITS ET LEGUMES
● BIERE ET PORTER
"Votre magasin pour une plus grande variété et de meilleurs prix"
Nous faisons la livraison
434 sud, rue Bowen — Sherbrooke — Tél. 3-2589

LE
GARAGE COOMBS
900 ouest, rue King — Tél. 3-2303
L'UN DES PLUS VIEUX GARAGES DE SHERBROOKE
Reconnu pour ses produits de qualité.
PACKARD et AUSTIN
VENTE ET SERVICE
REPARATIONS GENERALES
PARTIES, ETC.



LA CHARPENTE PAR EXCELLENCE !



Cette photo, qui représente le garage Cyr & Allard Ltée, nous fait voir les ARCHES LAMINEES "BOWSTRING" qui seront utilisées aussi dans la construction du garage de Laramée Coach Lines, près du Pont Galt. Des arches de 120' x 260' seront alors utilisées. Ces arches "BOWSTRING" peuvent être construites pour atteindre une longueur de 175'.
Pour détails, écrivez ou adressez-vous à
JOHN-E. PAQUETTE
ENTREPRENEUR GENERAL
Demandez nos estimations pour TOUS GENRES DE CONSTRUCTIONS, INDUSTRIES, EDIFICES PUBLICS, HABITATIONS, ETC.
502, rue Montréal SHERBROOKE Téléphone 2-2165



Les forêts

DU QUÉBEC...

UN ACTIF MERVEILLEUX

Il est reconnu que les ressources forestières contribuent plus que toute autre richesse naturelle au développement soutenu de l'industrie. Le bois est un matériau de base pour nombre de produits, et si l'on peut compter sur une source constante d'approvisionnements, les multiples industries du papier et des sciages sont assurées de se développer pour servir les fins du commerce et l'industrie en général.



L'honorable John-S. BOURQUE, ministre des Terres et Forêts

Les 302,700 milles carrés de forêts du Québec, riches en essences résineuses et feuillues, constituent un vaste héritage. L'exploitation annuelle de quelque 900 millions de pieds cubes est déjà un énorme actif. Ceci représente un potentiel de gain pour la population et contribue dans une large mesure à l'expansion industrielle et à la prospérité générale.

Le ministère des Terres et Forêts de la province de Québec apportera sa pleine coopération à toute phase d'activité susceptible d'assurer une production forestière soutenue.

LA POPULATION DU QUÉBEC PROFITERA TOUJOURS D'UNE SAGE CONSERVATION DE SES FORÊTS

LE MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

PROVINCE DE QUEBEC

Avila BEDARD,
sous-ministre

John-S. BOURQUE,
ministre

(Publiée par l'Office Provincial de Publicité)

La disparition des tramways et l'adoption de l'autobus furent les points culminants de l'année municipale 1932, à Sherbrooke

La Cité dut intenter une poursuite à la Compagnie de Tramways, après cessation du service. — La requête fait l'historique de l'établissement du tramway à Sherbrooke depuis la signature du contrat devant Me E. B. Worthington, le 20 juin 1896. — Pourparlers et griefs. — Droits cédés à la "Sherbrooke Transit", une filiale de la "Provincial Transport", déclare-t-on. — La ville est divisée en quatre principaux circuits.

La population, enchantée d'un service très moderne

L'affaire prédominante de l'année municipale à Sherbrooke en 1932 fut certainement la disparition des tramways, qui furent remplacés, après un long marasme et un sérieux débat entre la cité et la compagnie. Nous ne repasserons pas ici toutes les péripéties de cet événement par le détail, nous contentant d'en faire le résumé. Ce fait mérite d'être signalé dans un numéro qui vise à recueillir des bribes et documents intéressants de la petite histoire, municipale ou autre, ayant trait à la Ville-Reine des Cantons de l'Est ou à d'autres municipalités de notre grande région.

Texte de l'action de de la ville vs le tramway

Nous aurons un bon coup d'oeil historique sur toute l'affaire en reproduisant le texte de l'action de la ville vs le tramway devant les tribunaux. Voici ce que publiait à ce sujet la TRIBUNE en date du 22 janvier 1932:

Comme la TRIBUNE l'annonçait hier, la cité de Sherbrooke a intenté une action en Cour supérieure, district de St-François, contre la "Sherbrooke Railway and Power" pour demander l'annulation de la franchise du tramway dans les rues de Sherbrooke. Me Edouard Boisvert a préparé les procédures qui ont été signifiées, au cours de l'après-midi d'hier, au bureau de la compagnie selon les formalités ordinaires.

Dans sa requête, la ville demande que "tous les droits conférés par la demanderesse à la compagnie défenderesse, en vertu des contrats passés entre la demanderesse et la défenderesse, notamment les contrats en date du 13 juin 1896 et du 3 octobre 1910, y compris le droit exclusif de la défenderesse de construire et d'exploiter un chemin de fer urbain dans les limites de la cité de Sherbrooke soient annulés et résiliés à toutes fins que de droit et que les dits contrats mentionnés plus haut soient annulés à toutes fins que de droit".

La requête fait l'historique de l'établissement du tramway à Sherbrooke depuis la signature du contrat devant Me E. B. Worthington, le 30 juin 1896, et des divers pourparlers de la compagnie avec la ville à la fin de l'année 1931. Elle fait mention des résolutions du conseil municipal contre les propositions de "partnership" de la compagnie et des démarches de cette dernière devant la commission des Services publics de Québec.

Elle allègue en outre que la compagnie défenderesse n'a pas attendu la décision de la commission des Services publics pour cesser d'exploiter son réseau le 1er janvier 1932, laissant les citoyens de Sherbrooke sans aucun moyen de transport; que la ville n'avait accordé de droit exclusif d'exploiter un réseau de tramway qu'à la condition formelle que la compagnie remplisse ses obligations à savoir de donner un service de transport efficace. En cessant son service, la compagnie a failli à ses engagements et, ajoute la requête, n'a plus aucun droit à sa franchise qui doit être annulée.

Enfin, la requête déclare que la cité de Sherbrooke a conclu une entente avec M. Thomas Sefton pour l'organisation et l'exploitation d'un service moderne d'autobus dans les rues de la ville et que la ville est intéressée pour elle-même et ses contribuables à ce que la franchise qu'elle avait donnée à la compagnie défenderesse soit annulée.

La déclaration

La demanderesse déclare:

1—Le 30 juin 1896, devant E. B. Worthington, notaire, à Sherbrooke, la demanderesse a fait un contrat avec la défenderesse, par lequel cette dernière s'engageait de construire et d'exploiter un chemin de fer urbain, dans les limites de la Cité de Sherbrooke; une copie du dit contrat étant produite comme exhibit no 1 de la demanderesse;

2—Par le contrat mentionné au paragraphe précédent, la demanderesse donnait à la défenderesse le droit exclusif de construire et d'exploiter un chemin de fer électrique, dans les limites de la Cité de Sherbrooke, pour une période de trente ans; tel qu'il appert à la clause 1 du dit contrat;

3—Par un contrat en date du 3 octobre 1910, devant E. B. Worthington, notaire public, Sherbrooke, la demanderesse et la défenderesse firent de nouvelles conventions et amendèrent le contrat qui avait été passé entre les parties, le 14 juin 1896;

4—Par ce contrat en date du 3 octobre 1910, la demanderesse accorda à la défenderesse le droit exclusif, de construire et d'exploiter un chemin de fer urbain, dans les limites de la Cité de Sherbrooke, pour une période de quarante ans, à compter du 9 avril 1910; tel qu'il appert à une copie de ce contrat produite comme exhibit no 2 de la demanderesse;

5—Pour se conformer aux contrats qu'elle avait faits avec la demanderesse, la défenderesse, durant les années 1897 et 1898, construisit et mit en opération un chemin de fer urbain, dans la Cité de Sherbrooke;

6—Par une lettre en date du 19 octobre 1931, adressée au conseil de la demanderesse, la défenderesse déclarait que le service de chemin de fer urbain qu'elle exploitait, dans les limites de la Cité de Sherbrooke, se soldait chaque année par un déficit, depuis un assez bon nombre d'années et que si la demanderesse voulait avoir la continuation de ce service, il faudrait en venir à une entente; tel qu'il appert à la dite lettre produite comme exhibit no 3 de la demanderesse;

7—Par une lettre en date du 24 novembre 1921, adressée au conseil de la demanderesse, la défenderesse déclarait que pour le mois finissant le 31 octobre 1931, les pertes, pour l'exploitation du chemin de fer urbain, étaient de $2,876.03 et elle se déclarait incapable de continuer le service; tel qu'il appert à la dite lettre produite comme exhibit no 4 de la demanderesse;

8—Par une lettre en date du 8 décembre 1931, adressée au conseil de la demanderesse, la défenderesse déclarait qu'il lui serait impossible de continuer le service du chemin de fer urbain, après le 1er janvier 1932, si la demanderesse ne se rendait pas à sa demande à savoir, que la demanderesse fournisse le pouvoir électrique nécessaire, pour exploiter le chemin de fer urbain et rembourse à la défenderesse, le montant du déficit annuel tel qu'il appert à la dite lettre produite comme exhibit no 5 de la demanderesse;

(A suivre en page 11)



En 1952, le Canada a continué de progresser à pas de géant. Dans les principaux champs de l'activité économique, les chiffres de 1951 ont été dépassés et de nouveaux sommets ont été atteints.

Et la Banque Royale, elle aussi, a continué de progresser. Notre actif, le plus élevé qu'une banque ait jamais enregistré au Canada, s'est chiffré par $2,691,456,873. Nous avons eu plus de 2,250,000 déposants et le total des dépôts a dépassé $2 milliards et demi . . . un autre record, et un exemple frappant de l'esprit d'économie des Canadiens.

Dans les rudes régions montagneuses de la côte du Pacifique, aux confins de l'Arctique, dans les cités, villes ou villages d'un océan à l'autre, nous avons ouvert de nouvelles succursales et modernisé nombre d'autres, pour suivre le rythme du progrès de la nation. Forte de plus de 780 succursales, la Banque Royale progresse avec le Canada . . . C'est une *grande* banque au service d'un *grand* pays!

QUELQUES CHIFFRES ÉLOQUENTS

	Il y a 5 ans	1952 (Chiffres approximatifs)
Nombre de civils employés	4,997,000	5,330,000
Production brute	$13,768,000,000	$23,000,000,000
Constructions nouvelles	$1,424,000,000	$2,941,000,000
Récolte du blé	341,800,000 boiss.	688,000,000 boiss.
Installations électriques (capacité)	10,500,000 CV	14,300,000 CV
Nouveaux capitaux placés	$2,489,000,000	$5,181,000,000
Production pétrolière	7,700,000 bar.	61,000,000 bar.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

L'une des plus grandes banques du monde, elle grandit avec le Canada

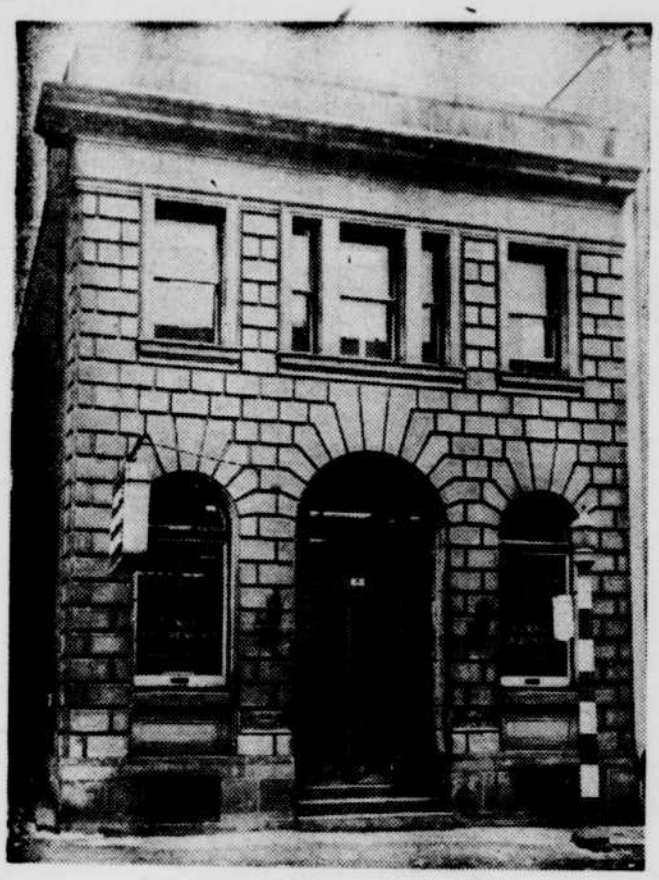
Succursale de Sherbrooke : J.-M. Lambert, *gérant*

Succursale de la Haute-Ville : N.-L. Amirault, *gérant*

Autres succursales à Coaticook et Drummondville.

Pour Réussir

Pourquoi celui-ci réussit-il dans les affaires ? Pourquoi celui-là échoue-t-il ? Les causes de succès et d'échec sont nombreuses, sans doute; mais elles ne sont pas difficiles à démêler quand on se donne la peine d'observer.



Il faut, pour réussir, certaines qualités personnelles et quelques moyens matériels. Les principales qualités requises sont l'intelligence, l'instruction, l'ardeur au travail, la ténacité. On place d'habitude l'argent au premier rang des moyens matériels. Cependant, quoi qu'on dise, il y a une chose plus importante que l'argent, c'est le sens de l'économie.

Celui qui ne sait pas compter, c'est-à-dire qui ne sait pas discerner les dépenses productives des frais inutiles, est voué à la faillite. Non seulement il mangera son capital, mais il perdra bientôt tout crédit; qui donc voudrait prêter à celui qui a dissipé son bien ?

En revanche, celui qui se sera constitué par l'épargne méthodique une première mise de fonds, n'aura pas de mal à emprunter. Quand il aura ainsi fait ses preuves, s'il ne lui manque pour réussir que du capital, il en trouvera.

Le sens de l'économie est donc l'un des premiers éléments du succès. C'est pourquoi il importe qu'il soit inculqué aux enfants dès le moment où leurs parents, les premiers éducateurs, s'efforcent de créer chez eux de bonnes habitudes et de corriger leurs mauvais penchants. L'enfant qui gâche son pain et gaspille ses sous, et qu'on laisse faire parce que "c'est un enfant", ne sera plus tard ni soigneux ni économe. Le sens de l'épargne s'acquiert dans la jeunesse, comme toute autre qualité.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de $490,000,000.

554 bureaux au Canada

Trois succursales à Sherbrooke

49 nord, rue Wellington — J.-A. Létourneau, gérant
29 est, rue King — A. Bergeron, gérant
800 sud, rue Belvédère — L. Trépanier, gérant

90 AUTRES BUREAUX DANS LES CANTONS DE L'EST

SUCCURSALES :

Acton Vale — J.-R. Blais, gérant
Beauceville-Est — J.-A. Martineau, gérant
Coaticook — J.-E. Blain, gérant
Drummondville — J.-N. Caron, gérant
Farnham — D. Flibotte, gérant
Granby — L. Riberby, gérant
Granby-Ouest — H. Senécal, gérant
Magog — R. Meunier, gérant
Plessisville — J. Dugal, gérant
Princeville — L. Séguin, gérant
Roxton Falls — T. Dubois, gérant
St-Anselme — B. Noël, gérant
St-Georges (Beauce) — O. Lemieux, gérant
St-Hyacinthe — A. Fiset, gérant
(Bourg-Joli) — P.-E. Chagnon, gérant
St-Evariste Station — M.-L. Gagnon, gérant
St-Joseuh (Beauce) — L. Doyon, gérant
Ste-Marie (Beauce) — L. Ferron, gérant
St-Prosper — J.-L. Rodrigue, gérant
St-Raymond — G.-H. Massicotte, gérant
Thetford Mines — P.-C. Routhier, gérant
Valcourt — J.-W. Gagnon, gérant
Victoriaville — R. Astell, gérant
Warwick — A.-R. Labossière, gérant

AGENCES :

L'Ange-Gardien — Rouville — Armagh — Black Lake — Bromptonville — Coleraine Station — Daveluyville — Dosquet — East Broughton — Frampton — Garthby Station — Kingsey Falls — Lambton — Laurierville — Lawrenceville — St-Dominique — Ste-Edwige — Racine — Robertsonville — Roxton Pond — St-Benjamin — St-Benoit — St-Bernard — Ste-Claire — St-Côme — St-Damase — St-Damien — St-Ephrem-de-Tring — St-Eugène de Grantham — Ste-Eulalie — St-Gédéon — St-Georges-de-Beauce — Ouest — St-Germain de Grantham — St-Guillaume d'Upton — Ste-Hélène — Ste-Héné-dine — St-Honoré de Shenley — St-Hughes — St-Isidore — St-Judes — Ste-Justine — St-Léon de Standon — St-Ludger — Ste-Madeleine — St-Malo d'Auckland — Ste-Marguerite — St-Martin — St-Nazaire — St-Norbert — St-Paul d'Abbotsford — St-Philémon — St-Pierre de Broughton — Ste-Rosalie — St-Sébastien — St-Simon — Ste-Sophie-de-Halifax — St-Valérien — St-Victor — St-Wenceslas — Scott Jonction — South Durham — Tingwick — Tring Jonction — Upton — Valley Jonction.

La disparition des tramways...

(Suite de la page 9)

9—Le 14 décembre 1931, le conseil de la demanderesse passa une résolution par laquelle il déclarait ne pouvoir faire droit à la demande de la défenderesse, et ne pouvoir lui accorder la subvention demandée; tel qu'il appert à la copie de la dite résolution produite comme exhibit no 6 de la demanderesse;

10—Par une autre lettre en date du 15 décembre 1931, adressée au conseil de la demanderesse, la défenderesse déclarait encore une fois, qu'elle cesserait son service le 1er janvier 1932; tel qu'il appert à la dite lettre produite comme exhibit no 7 de la demanderesse;

11—Le 22 décembre 1931, la défenderesse présenta une requête devant la commission des Services publics, de Québec, demandant trois choses:

(a) Que la Cité de Sherbrooke fournisse à la défenderesse le pouvoir électrique nécessaire pour exploiter le chemin de fer urbain, avec en plus, une somme de $20 par jour, pour combler le déficit de la défenderesse;

(b) Que la défenderesse prête à la demanderesse son chemin de fer urbain, aux conditions que la commission des Services publics déciderait et que la défenderesse soit relevée de l'obligation d'exploiter son service de tramways;

(c) Que la défenderesse soit autorisée à cesser son service de chemin de fer urbain, après le 1er janvier 1932; tel qu'il appert à la copie de la dite requête produite comme exhibit no 8 de la demanderesse;

12—A une assemblée tenue le 28 décembre 1931, le conseil de la demanderesse passa une résolution par laquelle la demanderesse déclara ne pouvoir se rendre à la demande de la défenderesse, quant au paiement d'une subvention, tant en argent qu'en pouvoir électrique, ce qui d'ailleurs aurait été illégal, la demanderesse n'ayant pas le droit de venir en aide à une entreprise comme celle de la défenderesse; de plus, la dite résolution portait qu'une demande soit faite à la commission des Services publics, de déclarer nulle, à toutes fins que de droit, la franchise de la défenderesse, si cette dernière discontinuait d'exploiter son réseau de tramways; tel qu'il appert à la copie de la dite résolution produite comme exhibit no 9 de la demanderesse.

13—La demanderesse, dans sa réponse à la requête de la défenderesse, devant la commission des Services publics, a demandé que dans le cas où la requérante cesserait son service de tramways et d'autobus, pour quelque raison que ce soit, que tous les droits, y compris la franchise que la demanderesse avait conférée à la défenderesse, soient annulés à toutes fins que de droit; tel qu'il appert à la copie de la dite réponse produite comme exhibit no 10 de la demanderesse;

14—La requête de la défenderesse, devant la commission des Services publics, fut entendue par cette commission, le 14 janvier dernier, à Montréal;

15—Lors de l'audition de la requête de la défenderesse, la commission des Services publics a déclaré qu'elle n'avait pas juridiction pour annuler la franchise de la défenderesse, que par conséquent, elle ne pouvait accorder la demande de la demanderesse à cet effet, que le tribunal compétent était la Cour supérieure;

16—La commission des Services publics a permis à la défenderesse de cesser l'exploitation de son chemin de fer urbain, sujet cependant à la demande de la Cité de la Cité de Sherbrooke de faire annuler la franchise de la défenderesse, devant le tribunal compétent;

17—La défenderesse n'a pas attendu la décision de la commission des Services publics pour cesser d'exploiter son réseau de tramways, mais elle a cessé ses opérations le 1er janvier 1932, laissant les citoyens de la Cité de Sherbrooke sans aucun moyen de transport;

18—La demanderesse n'avait donné à la défenderesse le droit exclusif de construire et d'exploiter un réseau de tramways, dans les limites de la Cité de Sherbrooke, qu'à la condition expresse de remplir les obligations qu'elle avait contractées, à savoir, de donner un service de transport efficace aux citoyens de la Cité de Sherbrooke;

19—Par le fait que la défenderesse, sans même attendre la décision de la Commission des Services publics, a cessé de donner à la demanderesse un service de chemin de fer urbain, elle perd tous les droits que la demanderesse lui avait conférés, par les contrats plus haut mentionés;

20—La défenderesse, ayant failli aux engagements qu'elle avait assumés par les contrats passés entre elle et la demanderesse, n'a plus le droit à une franchise exclusive et celle-ci doit être annulée;

21—Le 18 janvier dernier, la demanderesse a conclu une entente avec un nommé Thomas Sefton, pour l'organisation d'un système moderne de transport de voyageurs par autobus, dans les limites de la Cité de Sherbrooke;

22—La demanderesse est intéressée pour elle et ses contribuables à ce que la franchise qu'elle avait donnée à la défenderesse soit annulée;

23—La défenderesse fut dûment mise en demeure d'avoir à abandonner la franchise qu'elle détenait, mais elle a négligé et refusé de ce faire;

POURQUOI la demanderesse se réservant tout autre recours contre la défenderesse, tant en vertu des contrats ci-haut mentionnés qu'en vertu du droit commun, tant pour pénalité que pour dommages et autres causes, conclut à ce que tous les droits conférés par la demanderesse, à la défenderesse, en vertu des contrats passés entre la demanderesse et la défenderesse, notamment des contrats en date du 13 juin 1896 et du 3 octobre 1910, y compris le droit exclusif de la défenderesse de construire et d'exploiter un chemin de fer urbain, dans les limites de la Cité de Sherbrooke, soient annulés et résiliés, à toutes fins que de droit; à ce que les dits contrats mentionnés plus haut soient annulés à toutes fins que de droit.

Sherbrooke, ce 21 janvier 1932.

(Signé) Panneton et Boisvert
Procureurs de la demanderesse.

Arrivée des autobus

Les citations ci-dessus datent du 22 janvier 1932. Vu l'importance de l'événement, nous croyons de bon aloi de donner un peu d'ampleur à la chose dans ce Cahier annuel, qui fait fonction jusqu'à un certain point d'annale historique, et de citer un autre article paru dans la même édition. On y trouve un grand soulagement à la tension qui existait à Sherbrooke et l'espoir en un nouveau service de transport amélioré. La nouvelle se lit comme suit: "Les autobus sont arrivés. — Une entente entre M. Sefton et la "Provincial Transport" assurerait enfin un service à la population." Tel était le titre. La nouvelle se lit comme suit:

"Nous commencerons vers 3 heures aujourd'hui à fonctionner dans les quatre circuits de la ville, nous déclare M. Thomas Sefton, qui est arrivé par le train du C.N.R. à midi. Nous avons conclu des arrangements très satisfaisants avec la "Provincial Transport" pour que cette compagnie nous prête ses autobus jusqu'à ce que la "Leyland Motors" complète la construction des siens à Montréal.

"Les autobus circuleront sur tous les circuits de la ville, d'abord avec un par circuit, dit M. Sefton, pour accommoder les gens qui vont au marché aujourd'hui; demain nous nous attendons à recevoir d'autres autobus de la "Provincial Transport" et dès lundi nous aurons le service régulier avec huit autobus".

M. H. R. Mallinson, vice-président de la "Provincial Transport" a fait le voyage avec M. Sefton ainsi que M. H. Pollard et un expert mécanicien de la "Leyland".

Les autobus sont arrivés.

C'est le cri unanime en ville; et les citoyens éprouvent un soulagement général. En effet, quatre autobus de la "Provincial Transport" sont arrivés à Sherbrooke, littéralement couverts de neige, après avoir fait le voyage au cours de la nuit entre Montréal et Sherbrooke. M. Jacques Perron, gérant-général de la "Provincial Transport", qui a fait le voyage par train hier soir, nous a déclaré ce matin, que la ville de Sherbrooke aurait un service organisé d'autobus, incessamment, avec un autobus pour chaque circuit, pour commencer.

M. Perron a conclu des arrangements, apprenons-nous de source sûre, avec M. Thomas Sefton, concessionnaire du service d'autobus à Sherbrooke, pour fournir des autobus en attendant que la "Leyland Motors" puissent envoyer les siens à Sherbrooke. Il y a déjà un gros autobus de 29 passagers de la "Leyland Motors" qui est resté à Sherbrooke depuis la séance mémorable du conseil de lundi dernier alors que le contrat a été définitivement accordé à M. T. Sefton. Cet autobus servira pour le circuit de Lennoxville.

Aujourd'hui, jour de marché, les citoyens apprécieraient un service provisoire pour les accommoder sur les artères principales de King et Wellington; mais M. Sefton doit organiser son service avec les moyens dont il peut disposer. Il installera aujourd'hui même les boîtes de perception dans les autobus, posera les plaques de permis et terminera tous les arrangements nécessaires pour commencer.

Pendant ce temps, les autobus circulent en ville, rue Wellington, sans doute comme parade pour le moment, mais aussi dans

(A suivre en page 13)



S. H. le maire P.-Horace BOIVIN, qui a tant fait pour faire avancer la cité de Granby.

La firme la plus ancienne de Sherbrooke qui se spécialise dans les réparations de moteurs!



WIGGETT ELECTRIC

153, rue Marquette
SHERBROOKE, Qué.
Tél.: 2-0828

Les réparations de moteurs sont notre spécialité, c'est pourquoi vous obtenez un meilleur travail!

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

L'hon. Donat Raymond, président
L.-J.-Adjutor Amyot, vice-président
René Morin, vice-président et administrateur délégué
L'hon. Jacob Nicol, vice-président

Honoré Parent, c.r., directeur général — **Roméo Bertrand, c.a.,** trésorier — **Henri-N. Guilbault,** gérant du Service des fiducies

Hermann Bonneau, gérant de la succursale à Ottawa — **Maurice Désy, c.r.,** gérant de la succursale à Québec

Notre Société est à votre disposition pour:

l'exécution de votre testament; l'administration de vos biens meubles et immeubles, vos transferts d'actions et d'obligations; vos emprunts sur gage et nantissement; l'établissement et l'administration d'une caisse de retraite pour votre personnel; vos contrats d'assurance-vie commerciale.

84 ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL — **18-26, rue Rideau, OTTAWA** — **71, rue St-Pierre QUEBEC**



CODÈRE ET SHERBROOKE

ont grandi la main dans la main!

L'année 1953 marque notre 78ième anniversaire au service de la population de Sherbrooke et des Cantons de l'Est.

Notre maison, humble à ses débuts, a progressé avec Sherbrooke et la région, et nous pouvons affirmer avec fierté que les dirigeants de la maison Codère ont toujours eu à coeur le progrès de leur ville et de leur région. C'est pourquoi le nom Codère a si souvent été associé aux mouvements qui avaient pour but l'avancement, tant économique qu'artistique, de notre coin de pays.

La maison Codère Limitée s'est donc développée, a grandi avec la cité de Sherbrooke, au point de devenir l'une des plus importantes entreprises du genre sur la rive sud. Le commerce de la maison Codère occupe quatre étages et la cave de l'immeuble situé 30 nord, rue Wellington. Cet édifice mesure 50 pieds de largeur par 135 pieds de profondeur. En plus de cette imposante bâtisse, la compagnie possède des entrepôts, rue Wellington et rue des Grandes Fourches. Ces derniers occupent une superficie de 70,000 pieds carrés.

CODÈRE Limitée

MATERIAUX DE PLOMBERIE — PAPIER A COUVERTURE — VITRE — TOLE — PLATRE — PEINTURES ET VERNIS — LATTES METALLIQUES — PLANCHE ISOLANTE — SERRURERIE — ARGENTERIE — VERRERIE — VAISSELLE — ARTICLES DE SPORT — CHARBON.

30 NORD, RUE WELLINGTON *Sherbrooke* **ENTREPOTS: RUE DES GRANDES FOURCHES**

Le syndicalisme très actif dans la région de Sherbrooke, en 1952

L'année 1952 a été marquée d'événements heureux et malheureux, dans le domaine ouvrier, à Sherbrooke et dans la région. Les travailleurs ont accueilli un nouveau chef spirituel en la personne de S. E. Mgr Georges Cabana, mais ont aussi eu à déplorer la perte de l'un de leurs plus grands **défenseurs,** le regretté Mgr Philippe Desranleau.

Le recrutement de nouveaux membres par la Confédération des Travailleurs catholiques a atteint un nouveau sommet dans notre district, mais le mouvement a dû recourir par deux fois à la grève, à la compagnie S. Rubin et à la Stanstead Granite Quarries.

De nouvelles figures sont apparues au Conseil central ; entre autres l'abbé Benoit Mailloux, aumônier, qui a remplacé l'abbé Lucien Poulin, nommé curé ; M. Fernand Bourret, nouvel agent d'affaires en remplacement de M. Gérald McManus.

Les élections, au début du mois actuel, ont reporté à la présidence du Conseil central M. Roméo Rondeau. Un jeune chef ouvrier, qui s'est signalé par de nombreuses qualités durant la grève de la Rubin, a été élu secrétaire du conseil, auquel sont affiliés plus de 10,000 travailleurs de la région. Il s'agit de M. Guy Gagné.

Bienvenue

Un accueil sans précédent a été fait, le 9 juillet dernier, au nouvel archevêque de Sherbrooke, Mgr Georges Cabana, au cours d'une assemblée monstre au parc Dufresne.

Au moins 4,000 ouvriers de tout l'archidiocèse, ont alors acclamé le distingué prélat, qui a prononcé un important discours.

L'éminent personnage, descendant d'une famille ouvrière de Granby, expliqua d'abord le travail de l'Eglise dans le domaine social : "Je veux, déclarait-il, résumer brièvement ce que l'Eglise a accompli à travers les siècles pour les pauvres, les miséreux, les déshérités, les humbles, les petits et les ouvriers de toutes classes".

Il élabora ensuite :

A — Le devoir pour tout catholique de suivre les directives de la hiérarchie contenues entre autres dans la lettre collective des archevêques et évêques de la province de Québec, publiée en 1950. "Il est nécessaire que l'ouvrier obtienne un juste salaire qui lui permettra de vivre, lui et sa famille. Il y a aussi pour l'ouvrier l'obligation de donner son plein rendement".

B — La nécessité pour les catholiques de s'organiser dans des associations catholiques partout où c'est possible. "Vous pourrez y étudier vos propres problèmes à la lumière de la foi et dans la charité de l'Evangile".

C — La nécessité de l'étude pour la primauté de notre race et de notre religion. "Nous devons avoir à coeur d'être ou de devenir compétents chacun dans notre milieu, car comme catholiques et comme Canadiens français, nous ne devons céder à aucune race ou religion".

D — Le devoir de chaque diocésain d'aider les séminaires. "Nous voulons vous aider à mettre plus de vie divine dans vos âmes et vous fournir les moyens de mieux pourvoir à l'éducation de vos enfants et de vos petits-enfants".

Adieu !

Quelques semaines auparavant, la classe ouvrière avait fait ses adieux à un homme, qui avait probablement été son plus ardent défenseur, S. E. Mgr Philippe Desranleau, dont le travail avait été allié de façon très étroite au développement syndical dans presque toutes les parties de la province.

Mgr Desranleau quitta la terre en laissant dans le coeur de chaque travailleur le souvenir d'un défenseur courageux et infatigable.

A la Rubin

Les membres de l'Association des employés de la S. Rubin (C.T. C.C.) entrèrent en grève le 13 mars, afin d'appuyer leurs revendications de salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail.

Cet arrêt de travail, qui fut marquée par plusieurs échauffourées et des arrestations, dura plus de six mois. Le conflit fut réglé au cours du mois de novembre.

Une autre grève, à la Stanstead Granite Quarries, ne vient à peine que de se terminer après avoir duré pendant quatre mois.

Le recrutement

Plusieurs nouveaux syndicats ont été admis au Conseil central dans le courant de l'année et l'on espère que l'augmentation des membres affiliés dépasse 1,000 personnes.

Un syndicat de la construction, formé au début de 1952, compte maintenant tout près de 800 membres.

La disparition des tramways...

(Suite de la page 11)

un but publicitaire afin de donner à tous la conviction que les autobus sont enfin arrivés..."

Complications!

Le sujet en vaut la peine, et faisons un pas en arrière pour ne pas perdre, en ce point culminant du litige, la valeur des faits et détails qui ont entouré le changement de service de transport dans la cité. Voici un article paru la veille, soit le 21 janvier 1932, dans la TRIBUNE, sur les "nouveaux obstacles au service d'autobus; action de la ville contre le tramway". En sous-titre: "M. Sefton ne peut obtenir d'autobus et doit attendre leur construction pour inaugurer le service qui devait commencer aujourd'hui. — Complications successives". Voici le texte, qui démontre bien qu'il s'est donné subitement un coup de barre décisif, car, comme on dit ordinairement, la ville n'avait pas un jeu pour attendre:

La ville a intenté aujourd'hui son action contre la "Sherbrooke Railway and Power" pour annuler sa franchise; Me Edouard Boisvert, avocat de la cité, a inscrit ce matin même au bureau du protonotaire à Sherbrooke le bref de sommation et la déclaration sera envoyée au cours de la journée au bureau-chef de la compagnie à Montréal.

Nous prenons cette action, nous explique Me Boisvert, sur les instructions mêmes du conseil qui veut annuler la franchise du tramway; c'est la seule procédure dans les circonstances, car aucune clause pénale n'est contenue dans le contrat de la compagnie qui annule la franchise du fait que la compagnie a cessé son service de tramway. Nous devrons faire la preuve que le tramway a bien cessé à Sherbrooke et que la compagnie a ainsi rompu ses engagements envers la cité.

Pas de franchise d'autobus

Me Boisvert ajoute que cette action n'intervient en rien dans l'exploitation du service d'autobus que la cité vient de permettre à M. T. Sefton. "Ce n'est pas une franchise que le conseil a accordée à M. Sefton, dit-il; la ville ne peut accorder de franchise d'aucun genre pour des autobus; la loi n'y pourvoit aucunement dans la province. C'est un simple contrat que la ville a accordé et un contrat sans privilège exclusif; la ville ne peut donner de contrat exclusif en matière de service d'autobus; mais il appartient à la commission des Services publics de donner un permis au concessionnaire d'un tel service d'autobus et ce permis est unique pour une ville ou une région quelconque".

Ce contrat n'est pas encore signé entre la ville et M. Sefton, car M. Sefton ne doit arriver en ville qu'aujourd'hui; le contrat a été préparé dans ses grandes lignes par le greffier et sera soumis à l'avocat de la cité pour être définitivement approuvé avant de demander au concessionnaire d'y apposer sa signature.

On nous informe que la ville de Lennoxville prépare un contrat similaire avec M. Thomas Sefton, pour que son service s'étende jusqu'à Lennoxville. C'est Me F. S. Rugg, avocat de la cité de Lennoxville en même temps qu'avocat de la "Sherbrooke Railway" qui prépare ce contrat avec M. Sefton.

M. Sefton arrivera en ville aujourd'hui avec ses séries de billets, ses permis d'autobus, et tous les détails de l'organisation; il a déclaré qu'il donnerait la préférence aux gens de Sherbrooke pour conduire les autobus, et que tout le personnel de son organisation sera selon son expression "cent pour cent de Sherbrooke".

Pas encore d'autobus

Les autobus se font attendre et les citoyens attendent aussi, et continuent de marcher. Les autorités municipales sont per-

(A suivre en page 15)



Me Gaston DESMARAIS, par qui la ville de Richmond progresse beaucoup.

Incroyable mais vrai !

"TRANSISTOR" APPAREIL AUDITIF

- Pas de batteries "B"
- Pas de tube à vider
- Pas d'interruption

SEULEMENT

$74.50

Venez aujourd'hui pour une démonstration gratuite

ACOUSTICON

H. STREULI

10 Wellington-N. — Sherbrooke

TEL.: 2-6787

SI VOUS NE POUVEZ VENIR MALLEZ CE COUPON

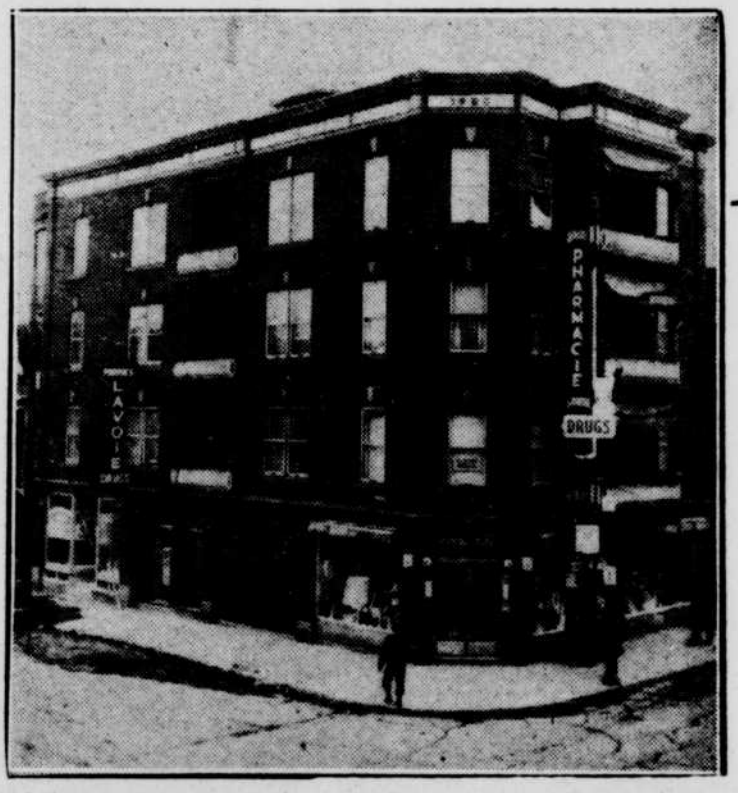
Acousticon 10 nord, rue Wellington Sherbrooke.
J'aimerais plus de renseignements au sujet du nouveau "Transistor"

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE .....

LA TRIBUNE
le medium d'annonce
le plus effectif des
Cantons de l'Est.



ETABLIE DEPUIS 1930 !

Le fondateur de la PHARMACIE LAVOIE, feu M. Alphonse Lavoie, B.Ph., L.Ph, avait apporté une grande activité attentive à l'établissement de cette enfreprise qu'il voulait la mieux équipée, la plus moderne et la plus profitable au plus grand nombre. Grâce à des qualifications exceptionnelles et à un travail acharné, il parvint à doter Sherbrooke et la région d'une oeuvre qui est devenue aujourd'hui la plus importante du genre dans les Cantons de l'Est. Ses successeurs ont tenu à suivre sa ligne de conduite avec le résultat que l'on cannait aujourd'hui. C'est aussi à cet endroit que vous devez confier vos prescriptions; elles seront remplies avec précision et telles qu'exigées par votre médecin, par des pharmaciens-chimistes.

BANDES HERNIAIRES, ABDOMINALES ET BAS ELASTIQUES

ASSORTIMENT COMPLET POUR CHAMBRE DE MALADES: lit et chaise de malade et béquilles, à vendre ou à louer. Livraison rapide sur appel téléphonique de ces articles que nous avons à la pharmacie.

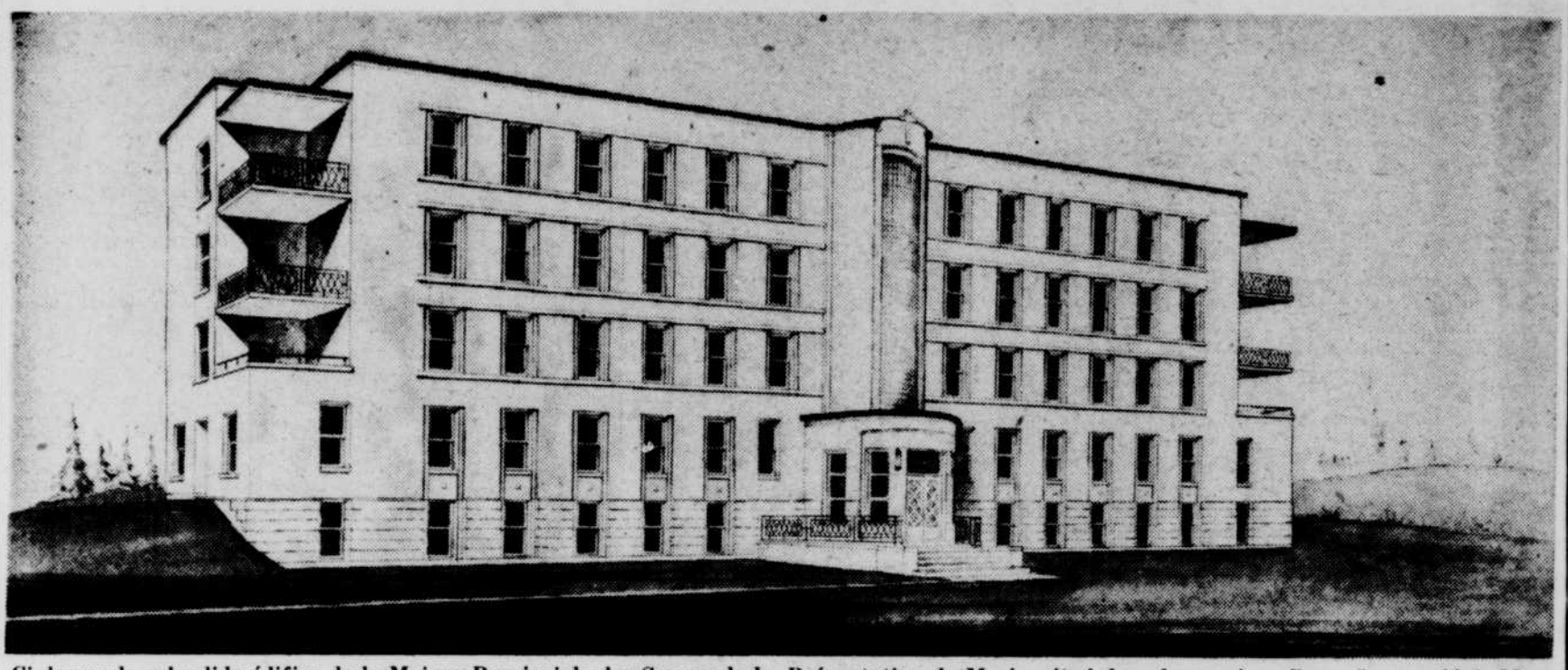
Spécialité
Ordonnances de médecins
TEL. 2-1567

51 EST RUE KING

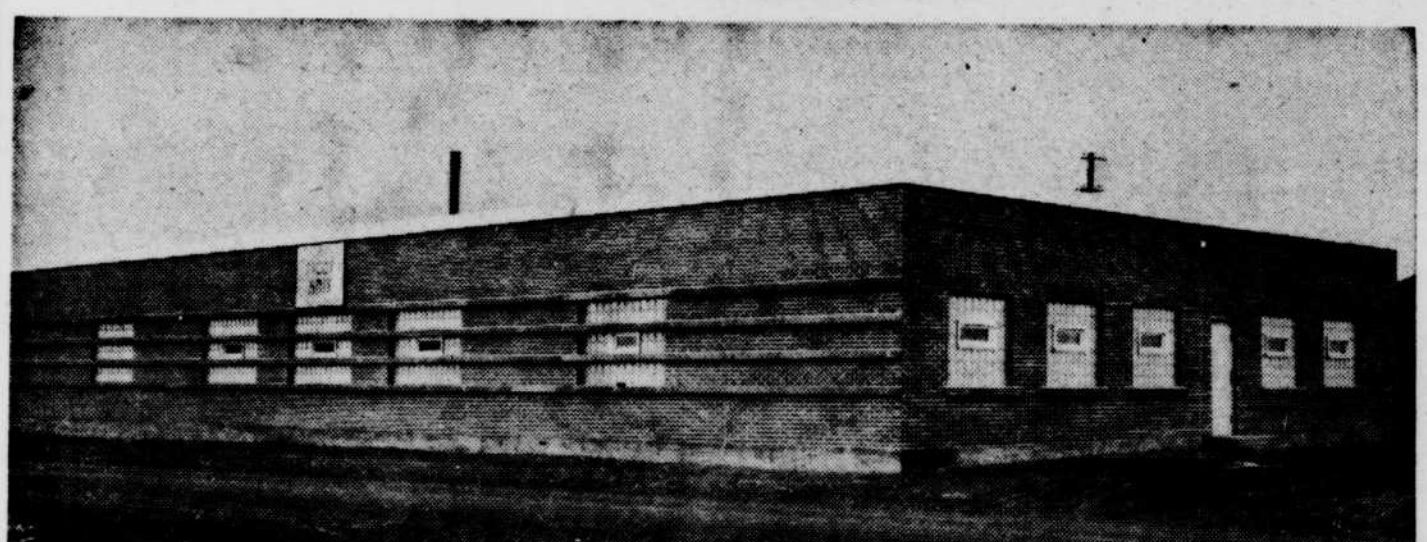
PHARMACIE LAVOIE
TEL. : 2-1567
La plus grande Pharmacie des Cantons de l'Est
Rx
SHERBROOKE QUE.

Livraison
Dans tout le district
TEL. 2-1567

QUELQUES SUPERBES RÉALISATIONS DE LA FIRME J.-M. JEANSON Ltée

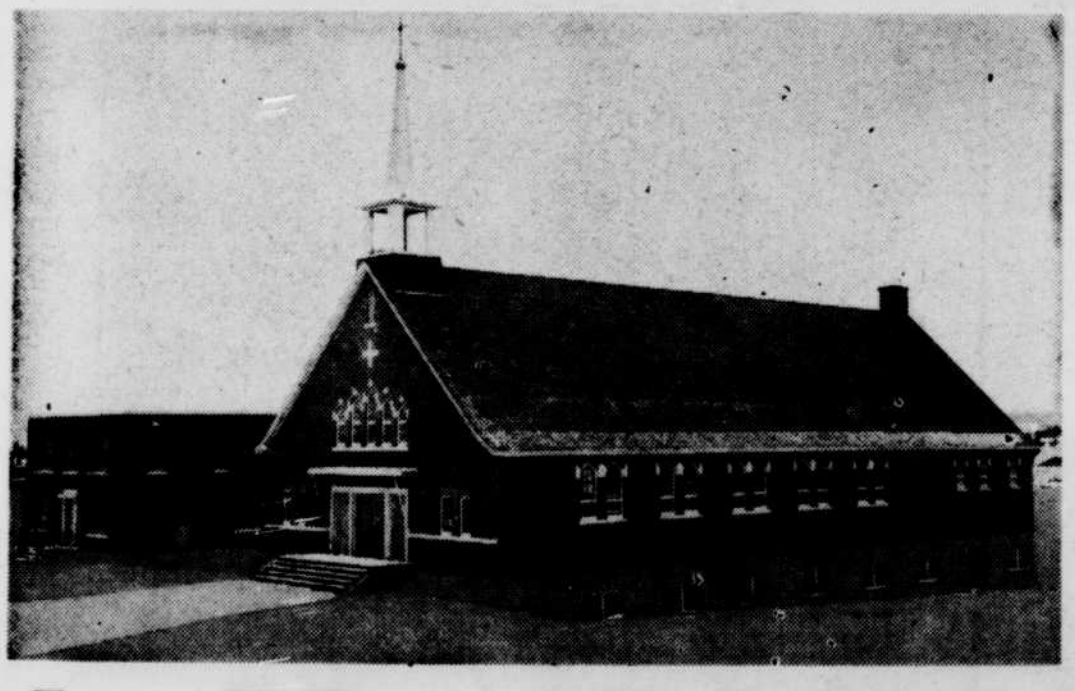


Ci-dessus le splendide édifice de la Maison Provinciale des Soeurs de la Présentation de Marie, situé dans la paroisse Coeur-Immaculé-de-Marie, dans le quartier est



Ci-contre à gauche, la manufacture PICOT KNIT située dans le quartier ouest, dans le centre industriel 43.

En bas à gauche, le presbytère et l'église St-Boniface, situés rue King-Ouest, aux limites de la ville.





J.-M. JEANSON, propriétaire de J.-M. Jeanson Limitée.

J.-M. JEANSON LIMITÉE

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

912, rue St-Louis

Tél.: 2-3414



HOMMAGE A UN GRAND CANADIEN — Instantané pris par le photographe de LA TRIBUNE, à Québec, au moment où l'archevêque de Québec, Son Excellence Mgr Maurice Roy, chancelier apostolique de l'université Laval, remettait à l'honorable sénateur Jacob Nicol, C.R., chevalier de la Légion d'Honneur, membre du Conseil législatif de la province, le diplôme de docteur en droit, (honoris causa), au cours d'une inoubliable cérémonie (septembre 1952) où on remarquait des représentants des plus grandes universités du monde. (Photo LA TRIBUNE par Ivan Boisvert)

La disparition des tramways...

(Suite de la page 13)

plexes sur la situation et depuis mardi, le maire vient s'informer tous les jours au greffier:

—Aurons-nous des autobus?

M. Deslauriers lui répond infailliblement: "J'attends des nouvelles de M. Sefton, qui est à Montréal".

Ce matin, M. Sefton a communiqué avec M. Deslauriers pour lui raconter les difficultés qu'il éprouvait à louer des autobus en attendant que les autobus de la "Leyland Motors" soient construits à l'usine de la "Canada Car and Foundry". Plusieurs compagnies, dit-il, lui ont refusé de l'aide, entr'autres la "Provincial Transport" et la "Sherbrooke Railway". Ces deux compagnies, déclare M. Sefton, ont refusé de lui prêter des autobus pour commencer le service à Sherbrooke.

Sera-ce samedi?

"Puisque nous devons compter sur nous-mêmes seulement, poursuit M. Sefton dans son message téléphonique à M. Deslauriers, "nous commencerons notre service avec un autobus de 29 passagers, celui qui est actuellement à Sherbrooke, samedi matin; cet autobus desservira la route no 1, c'est-à-dire la rue King dans toute sa longueur, et la route no 5, celle de Lennoxville; la route no 1, couvre la rue King à partir de la rue Vimy, pour se rendre jusqu'à la rue Murray, dans l'Est.

"Lundi, nous aurons un autre autobus de 29 passagers, pour la route no 4, celle de la rue Bowen, depuis la rue Woodward, pour se rendre dans le quartier Ouest par les rues King, Dépôt, Aberdeen, Alexandre, Galt, Belvédère, Short et Drummond. Jeudi, nous aurons un autre autobus pour une autre ronde et samedi, un autre et ainsi de suite. Nous recevrons tous les trois jours un autobus neuf jusqu'à ce que le nombre de dix soit complété.

"Nous n'aurons que des autobus neufs, fabriqués à la "Canada Car" où des équipes renforcées et doublées travaillent jour et nuit pour construire nos autobus; la compagnie s'engage à en sortir un tous les trois jours et à l'expédier sans tarder par fret rapide à Sherbrooke".

M. Sefton ajoute que tout sera prêt à fonctionner samedi matin.

Retard multiple

Un citoyen déclarait à ce sujet à notre représentant ce matin:

"Les citoyens qui attendaient depuis mardi matin, vont patienter encore jusqu'à samedi et jusqu'à la fin du mois pour avoir un service complet. Et dans l'attente, les tempêtes de neige et les froids les feront songer aux douceurs des belles promesses d'un transport de luxe, pour remplacer les tramways et aux fermes déclarations de nos échevins qui devaient doter la ville d'un service rapide le lendemain du jour où les tramways cesseraient leurs opérations.

"On attend depuis trois semaines, et le mois s'écoulera encore avant que le service soit pleinement organisé, en attendant d'être empêtré dans une belle tempête de neige".

La compagnie de Transport Provinciale

Continuons donc, toujours à l'aide du journal, à suivre cette trame réellement palpitante de l'histoire du transport urbain dans Sherbrooke, à cette époque précise. La compagnie de Transport Provinciale obtient de la ville le service d'autobus. Cette firme, à qui M. Sefton a transféré ses droits, est une fi- passer sur la route entre le mont Orford et Magog; si la neige continue à tomber au point de bloquer la route, nous enverrons les autres voitures par fret rapide".

M. Mallinson est anxieux de compléter le service temporaire dans Sherbrooke avec deux autobus au moins par circuit. "Je crois qu'il faudra trois autobus sur quelques circuits, nous a-t-il dit après une tournée des circuits. Celui de Lennoxville sera desservi par trois autobus prochainement, surtout le matin et le soir; et quant aux autres, nous en ajouterons selon les besoins du public voyageur".

Nouveau record

Aujourd'hui, M. Mallinson, accompagné de MM. Jacques Perron, l'échevin J.-D. Lacombe, président du comité de police, et le capitaine Prunier, fera une tournée de la ville pour changer les circuits, s'il y a lieu, et surtout pour installer des zones de liaie de la "Provincial Transport", déclara-t-on au conseil. Les échevins donnent leur approbation unanime et les garanties sont satisfaisantes. Voici le compte-rendu de la TRIBUNE, en date du 25 janvier 1932, à ce sujet:

"Sept autobus assurent depuis ce matin, le service de transport dans les rues de la ville, nous informe M. Jacques Perron, gérant-général de la "Provincial Transport", qui s'occupe temporairement de l'organisation du système en attendant le retour de M. Thomas Sefton, gérant de la "Sherbrooke City Transit", qui est actuellement à Montréal.

Il y a deux autobus sur le circuit King, deux autres sur le circuit Lennoxville et un sur chacun des trois autres circuits.

(A suivre en page 18)

SHERBROOKE ELECTRO-PLATING COMPANY

PLACAGE OR, RHODIUM et ARGENT, NICKEL, CUIVRE

1091 ouest, rue Galt

Sherbrooke Téléphone 2-9906

ZELLER'S

RECONNU POUR SES VALEURS

Un nom sur lequel vous pouvez vous fier pour:

★ QUALITÉ RECONNUE
★ PRIX ÉCONOMIQUES
★ SERVICE EFFICACE

En tout temps...

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

chez

ZELLER'S LIMITED

42 nord, rue Wellington — Sherbrooke — Tél. 2-3849

LA PLUS IMPORTANTE ENTREPRISE





ayant à son crédit la POSE DE LA BRIQUE, de la PIERRE et du TERRA-COTTA des plus importants édifices des CANTONS de l'EST...

L'entreprise générale de maçonnerie DOLLARD MARCHAND, de Sherbrooke, s'est vu confier les travaux de maçonnerie des plus importants édifices construits dans les Cantons de l'Est, depuis les quelque cinq dernières années.

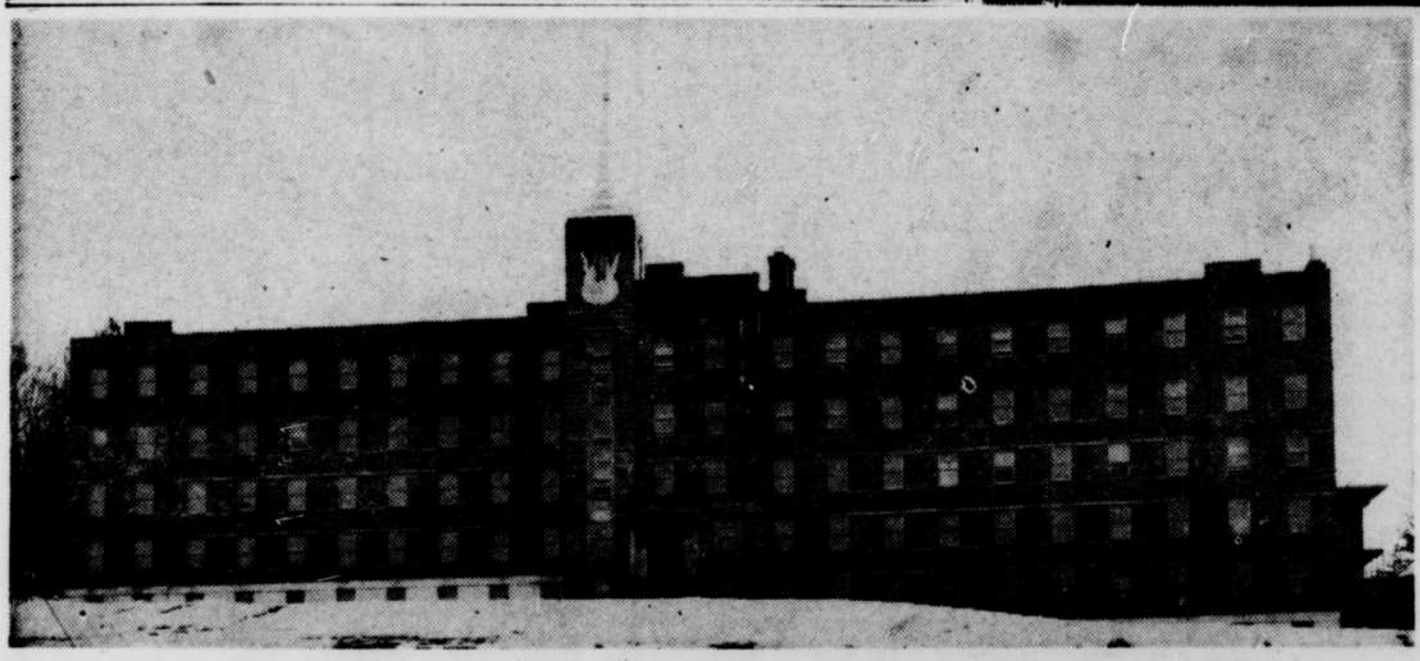
Son travail excellent a établi sa renommée !

C'est pourquoi, maintenant, les autorités industrielles, scolaires, religieuses et commerciales, ont toujours intérêt à confier leurs travaux de maçonnerie, à cette firme, puisqu'ils sont assurés d'un travail garanti et de prix exceptionnellement bas. Les photographies publiées dans les deux pages de cette publication font preuve des énoncés ci-devant publiés.



M. Dollard MARCHAND, prop.





L'édifice Continental, de Sherbrooke, a nécessité la machinerie la plus perfectionnée pour soulever les énormes pierres de sable qui recouvrent son extérieur. — En haut, à gauche, illustration d'une nouvelle annexe à l'usine St-Lawrence Corporation, à East-Angus. — Le Wales' Home, à Richmond, une institution pour vieillards. — Ci-contre, photographie du Couvent Notre - Dame des Anges, à Lennoxville, où les travaux de pose de la pierre ont également été effectués par l'entreprise Dollard Marchand.

DOLLARD MARCHAND

Entrepreneur général pour tous travaux de maçonnerie

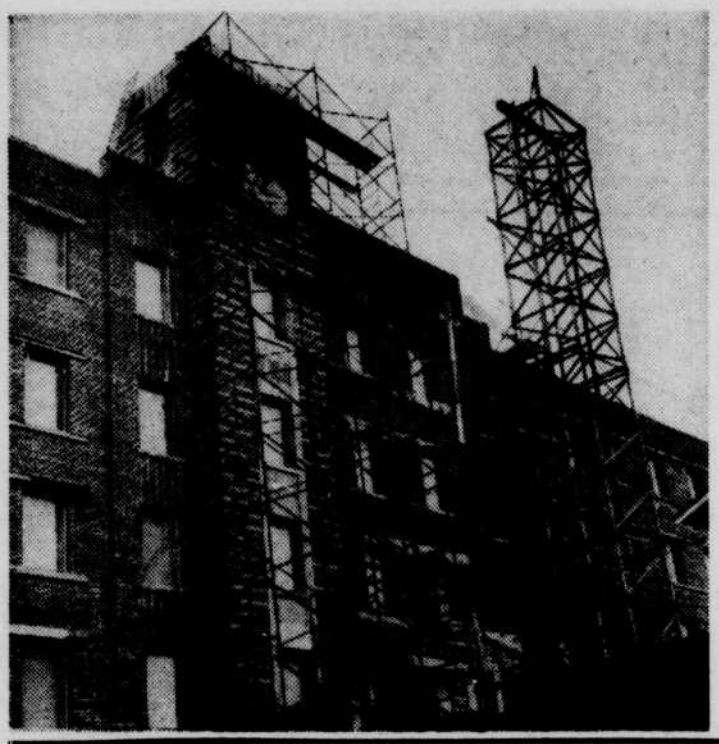
1364, rue Brébeuf, SHERBROOKE — Téléphone: 2-6682

DE MAÇONNERIE DES CANTONS DE L'EST

dont le travail excellent est connu dans toute la PROVINCE de QUEBEC

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS

NOTRE TRAVAIL EST GARANTI — ESTIMES GRATUITS



Message du propriétaire!

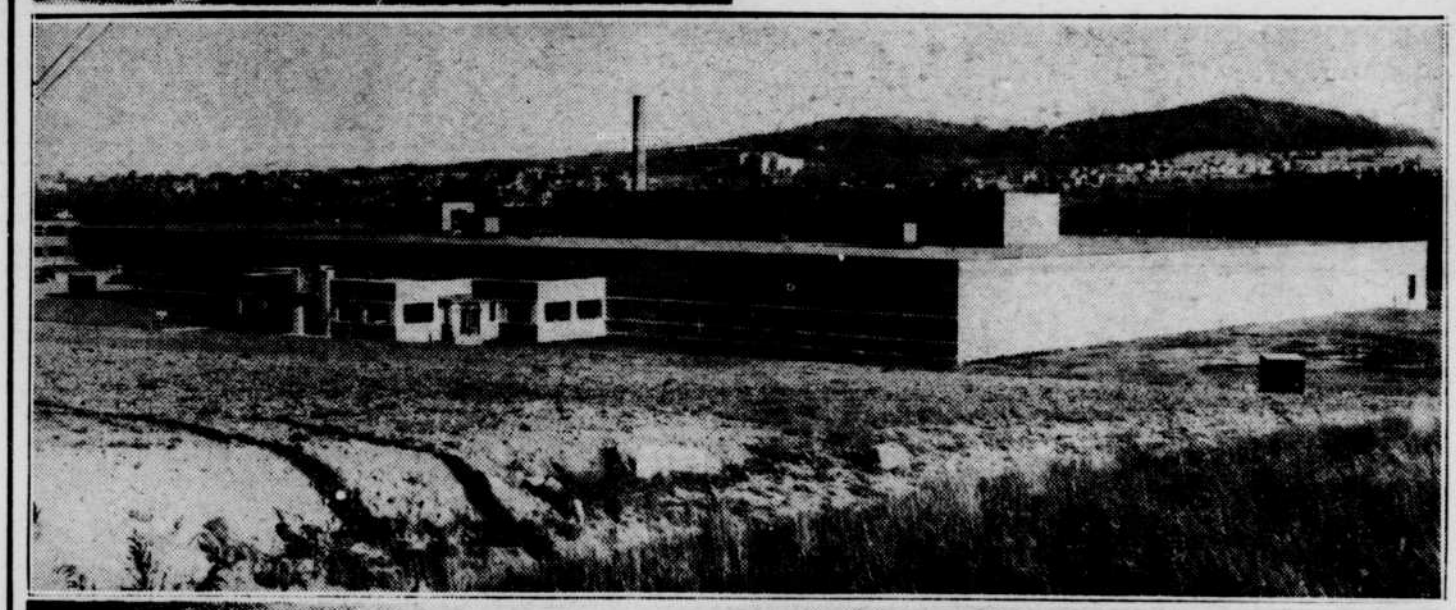
aux industries, aux institutions religieuses, aux autorités scolaires, aux hommes d'affaires . . .

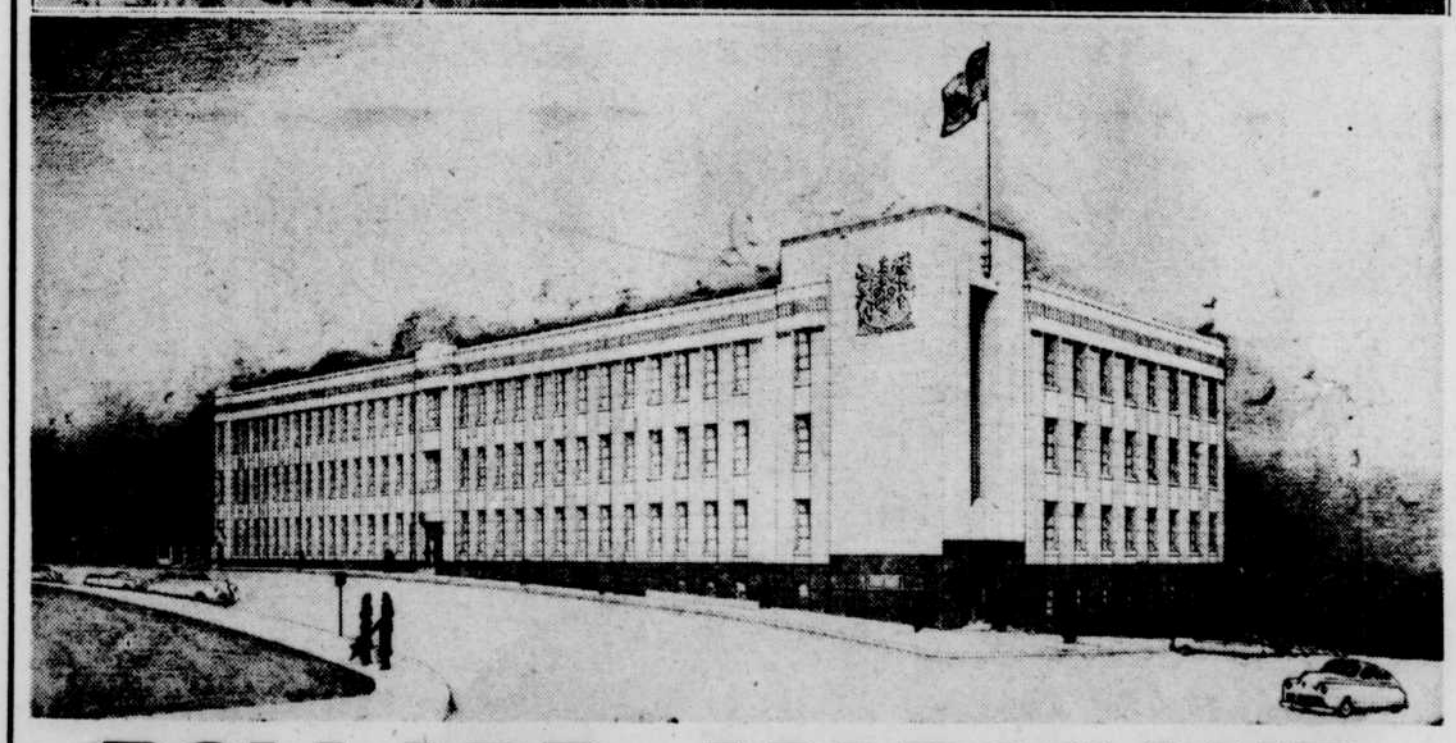
Messieurs ! Si vous projetez une construction, au cours de l'année ou si vous avez des travaux de maçonnerie à faire exécuter, consultez-nous !

Nous sommes en mesure de vous donner des estimés gratuits du coût de ces travaux. Notre personnel est entièrement compétent et notre travail est garanti. Nous vous fournissons, par les quelques photographies ci-contre et une brève liste publiée, autant de références à notre égard.

Notre réputation en cette matière dépasse les Cantons de l'Est et toutes les classes de la société ont recours à notre expérience, parce que nous sommes réellement en mesure de remplir fidèlement les travaux qui nous sont confiés.

Ci-contre, photographie d'un échafaudage métallique de Dollard Marchand. Lors de la pose des pierres, à l'Edifice Fédéral, de Sherbrooke, les maçons auront à se servir de béliers spéciaux, dont l'entreprise Dollard Marchand est la seule des Cantons de l'Est à être outillée. — Ci-dessous, photographie de l'usine Domil, à Sherbrooke, rue King-Ouest. — Enfin, au bas de la page, le nouvel édifice fédéral, tel qu'il apparaîtra terminé.





QUELQUES-UNS DE NOS TRAVAUX

INDUSTRIES:

St. Lawrence Corporation, East-Angus.
Union Screen Plate, Lennoxville.
Richmond Pulp & Paper, Bromptonville.
Domil Limited, Sherbrooke.
J. H. Bryant Ltd., Sherbrooke.
Sheer Silk Hosiery, Sherbrooke.
Superheater Co. Ltd., Sherbrooke.
Canadian Ingersoll Rand, Sherbrooke.
Panther Rubber Co., Sherbrooke.
Thomas Bonar & Co. Ltd., East-Angus.
Sherbrooke Machineries, Sherbrooke
Brake Shoe Foundry, Sherbrooke.
Sirop Mathieu, Sherbrooke.
Canada Paper Co., Windsor.
Sherbrooke Paper Products Ltd., Sherbrooke.
Duchess Shoe Ltd., Richmond.
Troy Reg'd, Weedon.
Canada Hosiery Limited, Richmond.

EDIFICES SCOLAIRES ET RELIGIEUX:

St. Francis High School, Richmond.
Magog High School, Magog.
Université Bishop, Lennoxville.
Bishop's College, Lennoxville.
Ecole d'Agriculture Noé-Ponton, Sherbrooke.
Eglise Notre-Dame du Rosaire, Sherbrooke.
Eglise St-Esprit, Sherbrooke
Ecole Ste-Famille, Sherbrooke.
Soeurs de l'Assomption, Sherbrooke.
Couvent N.-D. des Anges, Lennoxville.
Eglise St-Jean de Brébeuf, Sherbrooke.
Soeurs du Précieux-Sang, Sherbrooke.
College Sacré-Coeur, Windsor.
Couvent Notre-Dame, Windsor.
Garage Municipal, Windsor.
Ecole de Stanstead, Stanstead.
Ecole de Sawyerville.

EDIFICES COMMERCIAUX ET PUBLICS:

Edifice Continental, Sherbrooke.
Magasin Mozart, Sherbrooke.
United Auto Parts Ltd., Sherbrooke.
Hovey Packing Co., Sherbrooke.
Entrepôts Codère Ltée, Sherbrooke.
Bureau Voirie Provinciale, Sherbrooke.
Gare C.P.R., Sherbrooke.
Manège "53", Sherbrooke.
Annexe à la Ferme Asselin, Bromptonville.
et nombre de constructions résidentielles . . . tant à Sherbrooke qu'à l'extérieur.

DOLLARD MARCHAND

— POUR TOUS TRAVAUX DE MACONNERIE —

1364, rue Brébeuf, SHERBROOKE, Téléphone: 2-6682

La disparition des tramways et l'adoption...

(Suite de la page 15)

"Nous attendons deux autres autobus de Montréal au cours de la journée d'aujourd'hui, nous déclare M. H.-R. Mallinson, vice-président de la "Provincial Transport", mais je crains qu'ils éprouvent quelque difficulté à sûreté dans les grandes artères, rues King et Wellington en particulier.

On nous informe que trois zones seront établies rue Wellington, depuis la rue King vers le nord pour permettre aux autobus de s'arrêter à la chaîne du trottoir; dans ces zones, aucun stationnement de voitures ni d'automobiles ne sera permis, par autorité du chef de police qui possède les pouvoirs de les installer dans l'intérêt même des citoyens et de la circulation dans les rues. Ces zones auront une étendue raisonnable, pour laisser à l'autobus l'espace voulu pour s'approcher du trottoir et en repartir ensuite sans difficulté.

Le capitaine Prunier déclarait ce matin comment il sera facile à l'avenir de régulariser la circulation sur la grande artère de la rue Wellington. "Les autobus n'auront pas à s'arrêter au milieu de la rue, dit-il, comme le faisait le tramway; les automobiles qui le suivent peuvent tirer à gauche et poursuivre leur route, au lieu d'être immobilisés comme ils l'étaient autrefois par le tramway. Les arrêts rue Wellington-Nord se limiteront à trois, et ce sera suffisant pour accommoder tout le monde et cela facilitera encore la rapidité de la circulation et sa sécurité."

M. H. Pollard, représentant de la "Leyland Motors", a envoyé un message à M. Mallinson, qu'un gros autobus "Leyland" dans le genre de celui qui fait actuellement le service de Lennoxville, sera prêt d'ici à jeudi et qu'un autre du type de 21 passagers, pour le service urbain, sera complété en fin de semaine.

Les chauffeurs des autobus sont tous des citoyens de Sherbrooke: parmi eux, on remarque quatre anciens chauffeurs de la "Sherbrooke Railway"; ils doivent subir un examen médical chez le Dr Ovila Noël, puis passer par l'épreuve que dirige M. Sefton lui-même, assisté de MM. J. Massé et James Kerr, gérant du service de la "Leyland Motors" de Montréal. Ils seront costumés à Sherbrooke même, par une maison locale qui fabrique les uniformes pour le service de la police.

Au conseil

A l'unanimité, le conseil municipal a accepté, samedi soir, sans trop de difficulté, le projet de cession des droits de M. Thomas Sefton à la "Sherbrooke City Transit Company" pour l'exploitation du service d'autobus dans la ville de Sherbrooke. Le rapport du comité plénier, favorable à ce transfert, a soulevé un court débat qui a rallié finalement tous les échevins. Seuls, les échevins J. K. Edwards et Omer Blais ont tenté de faire opposition au changement, mais ils ont cédé devant les arguments présentés par les échevins Gélinas, Lacombe et Langis.

Le maire a déclaré à plusieurs reprises que la ville se trouvait davantage protégée avec la nouvelle compagnie concessionnaire, et son opinion reflétait le sentiment général du conseil. "Nous traiterons maintenant, dit-il, non plus avec un seul individu, mais avec une compagnie qui possède toutes les garanties".

Les échevins Gélinas et Langis ont ajouté que la "Provincial Transport" assumait le contrôle de la "Sherbrooke City Transit", dont le président et gérant-général sera M. Thomas Sefton lui-même, un expert dans l'exploitation de services d'autobus", ont-ils déclaré. Il est entendu que la charte de la "Sherbrooke City Transit", le nom de ses directeurs et ses garanties devront être soumis au conseil et jugés satisfaisants, avant que le contrat accordant l'exploitation du service d'autobus soit signé entre la ville et la compagnie.

En attendant ces formalités, le conseil autorise la "Sherbrooke City Transit" à poursuivre son service temporaire d'autobus, commencé vendredi dernier, à l'aide des voitures de la "Provincial Transport"; mais il exige que des autobus neufs les remplace au fur et à mesure que la "Leyland Motors" pourra les construire à ses usines de Montréal, soit à raison de deux par semaine. Les cinq circuits auront deux ou trois autobus chacun selon les heures de travail et les besoins de la population.

Rapport du comité

L'échevin L.-R. Langis, appuyé par l'échevin J.-D. Lacombe, a proposé l'adoption du rapport suivant du comité plénier après en avoir donné lecture:

"Soumise une lettre de M. Thomas Sefton, en date du 22 janvier 1932, priant le conseil municipal de transférer les droits qu'il lui a accordés par sa résolution adoptée le 3 janvier, pour l'exploitation d'un service d'autobus, à la "Sherbrooke City Transit Company Limited".

"Le conseil siégeant en comité plénier, recommande:

"Que la résolution adoptée par le conseil le 18 janvier 1932 permettant à M. Thomas Sefton d'établir un service convenable d'autobus dans la cité de Sherbrooke soit rescindée et remplacée par la suivante:

"Que la cité de Sherbrooke, en attendant un contrat définitif qui sera signé avec la "Sherbrooke City Transit Company Limited" qui est maintenant en voie de formation pour exploiter un service de transport dans les rues de Sherbrooke permette à la dite compagnie "Sherbrooke City Transit" de fournir un service convenable d'autobus dans la cité de Sherbrooke, avec des voitures d'un modèle approuvé pourvu que la charte de la dite compagnie, le nom de ses directeurs et ses garanties soient satisfaisants au conseil municipal et approuvés par le dit conseil; et que la "Provincial Transport" soit partie au contrat;

"Que M. Chénier Picard, notaire, soit autorisé à préparer le dit contrat et à le soumettre au conseil municipal et aux avocats de la cité pour approbation".

Compagnie responsable

La lecture terminée, l'éche-

(A suivre en page 19)

HALL MACHINERY
OF CANADA LIMITED
MACHINERIE POUR MINES D'AMIANTE ET
MACHINERIE GENERALE
Rue Lansdowne Sherbrooke Qué.



La disparition des tramways et l'adoption...

(Suite de la page 18)

vin F. H. Bradley se lève:

—"Quelle est cette nouvelle compagnie? Quelles sont ses garanties? Sont-elles meilleures? La ville sera-t-elle mieux partagée?

—Oui, répond le maire, car nous traiterons avec une compagnie responsable.

Et l'échevin Langis ajoute: "C'est la "Provincial Transport" qui assume le contrôle de la "Sherbrooke City Transit Company".

L'échevin Edwards: "Y a-t-il quelqu'un qui puisse donner la raison du changement que l'on nous recommande de faire maintenant?

Le maire: "Je crois savoir que M. Sefton n'a pu se procurer des autobus pour commencer son service comme il l'avait promis; alors il a conclu des arrangements avec la "Provincial Transport" pour obtenir des autobus et commencer immédiatement son service. De cette façon en traitant avec cette compagnie, la ville de Sherbrooke améliore considérablement sa position et se trouve mieux protégée.

—Rien ne nous dit que c'est la "Provincial Transport" qui fait le service, dit l'échevin Omer Blais.

—C'est un service temporaire seulement, poursuit le maire. Il y a déjà un autobus neuf, de la "Leyland Motors", et d'autres suivront du même modèle avant longtemps; c'est ce que nous assure M. Sefton, le président de la nouvelle compagnie.

Une filiale

L'échevin Gélinas: "Je puis ajouter aux explications du maire et pour satisfaire mon collègue du quartier Ouest, que la "Sherbrooke City Transit" n'est après tout qu'une filiale de la "Provincial Transport".

—Si l'on en croit les rumeurs, reprend l'échevin Edwards, M. Sefton a fait des démarches auprès de la "Sherbrooke Railway and Power" pour obtenir l'usage des autobus remisés à Sherbrooke; cette compagnie a refusé de les louer. Puis M. Sefton a entrepris ensuite des pourparlers avec la "Provincial Transport", pour louer des autobus, et il a échoué encore. Ensuite, la compagnie "Leyland Motors" est venue lui dire qu'elle ne pouvait pas lui fournir les autobus promis avant deux ou trois semaines.

"Une autre rumeur veut que la "Leyland Motors" ne lui donnerait rien, à M. Sefton, s'il ne traite pas avec la "Provincial Transport".

"Alors qui donc aura le service des autobus dans Sherbrooke? ajoute l'échevin Edwards. Est-ce M. Sefton, est-ce la "Leyland Motors"? est-ce la "Provincial Transport"? On nous dit que la "Provincial Transport" contrôle au moins 90 pour cent des actions de la nouvelle compagnie "Sherbrooke City Transit". Je crois que dans les circonstances, il n'est pas raisonnable d'effectuer le changement tel qu'on nous le propose. Pourquoi ne pas le donner tout simplement à la "Provincial Transport", puisque c'est cette compagnie qui est au fond de toute l'affaire? Les banques ne changent pas de noms quand elles viennent s'établir ailleurs, de même les compagnies importantes. Pourquoi agir dans le mystère avec une nouvelle compagnie?

L'échevin Fred Gélinas donne alors la réplique à son collègue:

L'échevin Gélinas: "Il est de pratique générale que les banques et les grandes institutions d'affaires changent souvent de nom, dans un but de comptabilité et pour d'autres raisons valables également. Nous connaissons des banques qui opèrent sous des noms différents au Canada, aux E.-Unis et en Europe; ce sont toutes des succursales ou des filiales responsables au bureau-chef, établi à Montréal ou ailleurs.

"Dans le cas actuel, la "Provincial Transport" assume le contrôle; mais c'est M. Thomas Sefton, le premier concessionnaire que nous avons choisi qui reste la tête dirigeante de l'entreprise. Je crois que la position de Sherbrooke s'est renforcie de beaucoup avec le nouveau changement et qu'elle en reçoit de meilleurs garanties.

L'exemple du C.P.R.

L'échevin Morin: "La nouvelle compagnie "Sherbrooke City Transit" n'a pas à nous dicter notre ligne de conduite. Nous étions tous sous l'impression, lundi dernier, que nous aurions un service d'autobus à 2 ou 3 jours d'intervalle avec M. Sefton et nous lui avons donné le contrat dans ces conditions. Les difficultés que M. Sefton a pu éprouver à Montréal ou ailleurs, auprès de compagnies d'autobus, ne nous intéressent pas; ce qu'il nous faut et ce que nous attendions de lui, c'est un service de transport pour nos concitoyens.

"Voici maintenant que la "Provicial Transport" nous donne un bon service temporaire; je suis satisfait de traiter avec cette compagnie responsable. Elle va établir une succursale à Sherbrooke, c'est encore une bonne chose. Ce n'est pas la seule compagnie qui agit de la sorte; ainsi, le Canadien Pacifique contrôle bien le Québec Central, et nombre de compagnies filiales; je crois que le C.P.R. possède 22 chemins de fer différents dans tout son réseau et tous ces chemins conservent leur nom d'origine. C'est une affaire de comptabilité.

"Je suis convaincu que Sherbrooke aura un excellent service

(A suivre en page 21)

SAVIEZ-VOUS... *que nous vendions l'assortiment complet des*

CARTES "COUTTS"

papier d'emballage de fantaisie, sceaux et papier à écrire de fantaisie, aussi bien que du papier crêpé, serviettes de papier, nappes en papier, etc. ? Pour tous vos besoins de papier vous n'avez qu'à vous adresser à notre papeterie située au coin des rues Belvédère et King-ouest.

PAPETERIE PIGEON LTEE
CONRAD PIGEON — PAPETIERS — BRUNO PIGEON
444 ouest, rue King — SHERBROOKE — Téléphone 2-8310

- Accessoires de bureaux
- Livres de comptabilité, etc.
- Machines à polycopier et accessoires
- Systèmes de filières et accessoires pour architectes et ingénieurs
- Cabinets filières en acier "RoNeo" et système de classement "Visible-80"

Aucun homme seul...
Ne peut réussir cette tâche!



Des années d'expérience dans l'administration des successions ont permis à nos officiers de fiducie de constater la véracité de cette affirmation . . . qu'un service efficace dans l'administration d'une succession ne peut jamais être **"l'oeuvre d'un seul homme".**

L'habileté à gérer tous les genres imaginables de placements . . . à administrer et à vendre l'immeuble . . . à maintenir une comptabilité appropriée . . . La connaissance approfondie des divers impôts . . . Voilà quelques-unes seulement des nécessités indispensables à l'administration quotidienne d'une succession

Nous vous invitons à venir discuter avec un de nos officiers de fiducie expérimentés. Il vous expliquera les avantages que votre succession retirera de la nomination de cette compagnie comme exécuteur testamentaire et pourra vous aider dans la préparation de votre testament, dont vous confierez la rédaction finale à votre notaire ou avocat. Les consultations sont strictement confidentielles et ce service ne vous coûte absolument rien.

Sherbrooke Trust Company

MITCHELL

VOUS OFFRE

PLUSIEURS SERVICES!

Vente et service de brûleurs à l'huile Timken
Département des entrepreneurs et constructeurs
Département complet de plomberie et chauffage
Equipement pour les mines et l'industrie
Equipement pour entrepreneurs électriciens
Une section moderne d'articles pour le foyer
Articles de sport pour toutes les occasions



Quand vous pénétrez dans notre magasin très moderne.

DISTRIBUTEURS DANS LES CANTONS DE L'EST —

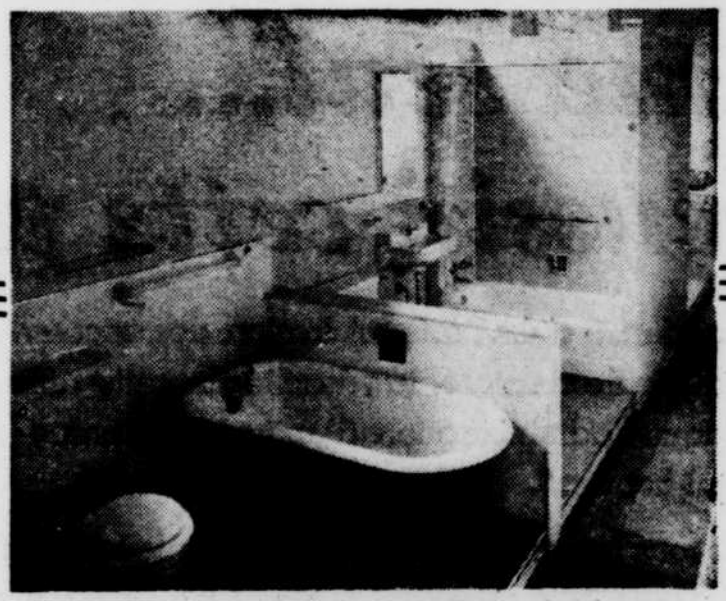
Peintures Sherwin-Williams
Brûleurs à l'huile Timken
Réfrigérateurs Kelvinator
General Steel Wares
Appareils électriques Sunbeam
Outils manuels Stanley
Outils activés Black & Decker
Articles de sport Spalding
Matériaux de construction Johns-Manville
Articles pour constructeurs Yale Lock
Laveuses Bendix
Charbon Old Company's Leighigh
Huile à fournaises Shell



Une vue de notre département d'outils manuels et mécaniques.

1876-1953

FERRONNERIE DE TABLETTES ET FERRONNERIE LOURDE



Cinq salles de bain individuelles et complètement équipées pour servir d'échantillons.

SERVICE DE COMMANDES TELEPHONIQUES ET DE LIVRAISON DANS LA VILLE

SERVICE COURTOIS ET AMICAL

LIVRAISON D'HUILE A FOURNAISE

CHARBON ET COKE POUR TOUS LES GENRES DE FOURNAISES



Notre section moderne et à la page de vaisselle et appareils électriques.

Quincaillerie-Accessoires Electriques

J.S. MITCHELL & CO. LTD.

164 nord, rue Wellington — Sherbrooke, Qué.

La disparition des tramways...

(Suite de la page 1e

d'autobus avec la "Provincial Transport", et je suis fortement en faveur du changement, puisque la compagnie est si bien disposée à nous fournir un service temporaire, en attendant que nous ayons des autobus neufs appropriés au service de transport urbain. La "Provincial Transport" est la seule compagnie capable d'effectuer ce service dans le moment et la seule responsable.

—M. Sefton aurait dû prendre ses précautions, dit l'échevin Blais. Il s'en va à Montréal avec le contrat que nous lui avons accordé lundi dernier et il revient deux jours plus tard en nous disant qu'il ne peut avoir d'autobus et aujourd'hui, ce n'est plus lui qui est au fond de l'entreprise. Si la compagnie nouvelle ne réussit pas, la "Provincial Transport" s'en ira tout simplement et nous ne serons pas plus avancés. Il faudra encore tout recommencer".

Pour le retour du tramway

Et à la surprise générale, l'échevin Blais fait un plaidoyer en faveur du retour des tramways. "Nous avons encore des citoyens qui sont en faveur des tramways, dit M. Blais; nous avons reçu lundi dernier une délégation de la Chambre de Commerce, qui semblait favorable également aux tramways, à la suite de M. J. H. Walsh. Nous avions devant nous depuis plusieurs semaines, le projet de M. H. G. Munro, qui nous disait avoir acquis le réseau de tramway et qui était prêt à l'exploiter, si la ville lui accordait des prix spéciaux pour l'énergie électrique. M. Munro est un citoyen qui a fait sa marque et qui est digne de confiance. On a rejeté ce projet et on ne s'est pas donné la peine de l'étudier à fond.

"Et l'on en arrive à M. Sefton, qui change à son tour sa proposition et qui nous propose une autre compagnie avec la "Provincial Transport"; il nous avait pourtant promis un service dans les vingt-quatre heures".

L'échevin Langis: "Toutes les objections soulevées contre la proposition de changement se trouvent réfutées par le rapport du comité plénier qui est maintenant soumis devant le conseil. Nous avons affaire à une compagnie responsable, qui a déjà commencé à nous donner un service temporaire qui semble bien patronné. La ville se trouve mieux protégée, le contrat sera signé et par la Provincial Transport et par la "Sherbrooke City Transit". Que pouvons-nous exiger davantage?

L'échevin Gélinas: La "Provincial Transport" ne veut pas opérer sous son nom à Sherbrooke; elle favorise plutôt une compagnie locale dont elle aura le contrôle et dont la direction sera confiée à M. Sefton. La "Provincial Transport" possède plusieurs filiales ailleurs dans les villes de Québec et en Ontario et les gens s'en trouvent très bien; le succès qu'elle a obtenu ailleurs nous prédispose très favorablement pour le changement recommandé.

L'échevin Bradley: "Je n'ai pas d'objection au changement, mais avant de donner mon vote, je désire définir ma position. Tout l'embarras que nous avons éprouvé jusqu'ici, c'est de n'avoir pas traité d'abord avec une compagnie responsable. Avec la "Sherbrooke City Transit", nous serons peut-être mieux partagés; mais si la compagnie ne fait pas ses frais et si elle subit des revers, elle s'en ira, je suppose. Ce qu'il importe pour Sherbrooke, c'est d'avoir un bon système de transport dans nos rues, pour accommoder nos citoyens; si nous acceptons des autobus, il faut traiter avec une compagnie responsable.

Vote unanime

—La "Provincial Transport" fera partie du contrat, lui répond l'échevin Langis, et s'engage ainsi vis-à-vis de la ville à lui donner un bon service.

—Très bien, dit M. Bradley, je suis satisfait.

—Le vote, le vote, disent plusieurs échevins.

Le maire explique alors, armé des règlements du conseil, qu'il faut un vote des deux tiers de tous les membres, soit huit membres, pour rescinder la résolution précédente et approuver en même temps la nouvelle qui la remplace.

—Très bien, le vote, dit l'échevin Langis.

Le greffier appelle les noms des échevins et tous se prononcent à tour de rôle en faveur du rapport du comité plénier, sans aucune dissidence.

La séance s'ajourne immédiatement. On remarquait dans la salle plusieurs employés de la "Sherbrooke Railway", qui ont suivi le débat avec une grande attention. Plusieurs de ces employés ont actuellement de l'emploi comme conducteurs des autobus qui circulent actuellement en ville, et on assure que ce sont tous des conducteurs de Sherbrooke qui sont engagés dans le service.

M. Sefton, gérant

Complétons notre documentation. Nous avons vu que M. Sefton a cédé ses droits à la "Sherbrooke Transit". La "Provincial Transport" et la "Leyland Motors" ont des intérêts dans la nouvelle organisation, dont M. Sefton est le gérant. L'échevin M. Edwards a manifesté son opposition, à une séance du vendredi 22 janvier 1932. L'après-midi même de cette journée, le nouveau service d'autobus faisait ses débuts, à la grande satisfaction de toute la population. C'était un service moderne, avec cinq services d'abord. Citons encore en détail le compte-rendu de la TRIBUNE du 23 janvier:

Pendant que les citoyens de Sherbrooke applaudissaient à l'arrivée des autobus dans les rues, hier, une grave question était débattue par les échevins réunis en comité plénier, à l'hôtel de ville. Les échevins ont discuté, dans l'après-midi du contrat lui-même offert lundi dernier à M. Thomas Sefton et de son changement en faveur de la "Sherbrooke Transit Company." Une séance spéciale du conseil convoquée pour ce soir à 7 heures, disposera définitivement du contrat.

M. Sefton s'est présenté devant le conseil, en comité plénier, pour demander la permission de céder ses droits de concessionnaire du service de transport par autobus à la compagnie "Sherbrooke Transit", dont il sera le président et le gérant-général. Il a déclaré que la "Provincial Transport" et la "Leyland Motors" avaient toutes deux des intérêts dans cette nouvelle compagnie et que des directeurs de Sherbrooke seront également nommés bientôt.

—Nous traiterons maintenant avec une compagnie, dit le maire, au lieu d'un seul individu; je crois que nous n'en serons que mieux.

—La situation n'est pas changée pour la ville, déclare l'échevin Forest; s'il y a un changement, je crois que la ville sera encore mieux protégée.

Puis s'adressant à M. Sefton, l'échevin Forest lui demande:

—La "Provincial Transport" va contrôler, je suppose, cette nouvelle compagnie, la "Sherbrooke Transit"?

—Oui, répond simplement M. Sefton.

Avec M. Sefton, MM. W. E. Humphreys et H. Pollard, tous deux de la "Leyland Motors" formaient la délégation devant le conseil. M. Pollard a expliqué en quelques mots que le contrat du concessionnaire pouvait être changé dans sa forme, mais non dans sa nature même, qui est de donner un service d'autobus à la cité de Sherbrooke.

"Nous avons fait tous les efforts voulus pour organiser ce service dans Sherbrooke, dit-il, et nous avons conclu des arrangements pour obtenir des autobus qui donneront satisfaction en attendant que les nôtres soient construits à Montréal".

Opposition de M. Edwards

Les délégués se sont retirés ensuite quelques minutes et la discussion commença.

La majorité des échevins présents — échevins Morin et Bradley — il ne manquait que les a donné son assentiment au changement, mais non sans une ferme opposition de la part de l'échevin Edwards, qui s'est obstiné à ne pas donner de raisons malgré les demandes et les instances du maire; l'échevin Edwards s'est réservé pour la séance du conseil, qui a été convoquée pour ce soir à 7 heures précises.

—Pourquoi ne pas donner le contrat à la "Provincial Transport" tout simplement? dit l'échevin Blais.

Et la question déclenche un débat. L'échevin Langis expose que M. Sefton a entrepris des déboursés pour organiser son service dans Sherbrooke et qu'il ne serait pas juste de le lui enlever maintenant. "M. Sefton, dit-il, a obtenu le contrat de nous lundi dernier; il a consacré beaucoup de son temps depuis quinze jours pour s'organiser et si aujourd'hui, à cause de difficultés qu'il éprouve en certains milieux, nous lui refusions notre confiance, ce serait commettre une injustice.

—Nous serons mieux partagés avec le changement, ajoute l'échevin Fortier, puisque la "Provincial Transport" est la principale intéressée dans la nouvelle compagnie. Je propose le changement dans la teneur du contrat, avec les mêmes garanties pour la ville et la même protection qu'auparavant.

—Tous d'accord, dit le maire.

—Je m'oppose à tout changement de ce genre, dit l'échevin Edwards à la surprise générale.

—Pour quelle raison? demande le maire.

—Je le dirai en temps et lieu.

L'échevin Langis explique ensuite que pour opérer le changement, il faut une nouvelle résolution du conseil. "Nous devons rescinder notre résolution de lundi dernier, dit-il, et pour cela il faut un vote des deux tiers du conseil, soit huit voix.

Les citoyens de Sherbrooke possèdent enfin un service de transport par autobus, et les cinq circuits sont maintenant couverts par un autobus seulement chacun, depuis hier, comme la TRIBUNE l'annonçait en primeur à ses lecteurs; ce matin le service a débuté à 6h.30 pour desservir la population.

Quatre autobus de la "Provincial Transport" et un autre de la "Leyland Motors" font le service dans nos rues. Aujourd'hui, deux autres autobus de la "Provincial Transport" arriveront de Montréal et trois autres dans la journée de dimanche, afin que lundi matin, tous les circuits soient desservis chacun par deux services réguliers. Ces renseignements nous ont été fournis par M. Thomas Sefton, le concessionnaire du service et M. H. D. Mallinson, vice-président de la "Provincial Transport", dont on pourra lire les déclarations plus bas.

Les premiers autobus ont commencé à sillonner les rues vers trois heures hier après-midi, alors que les ingénieurs experts faisaient l'essai des circuits avec leurs conducteurs, dont quelques-uns de Sherbrooke. On procéda rapidement à l'installation des boîtes enregistreuses et, à quatre heures, le service a commencé sur tous les circuits de la ville. Le circuit King a eu la primeur en récoltant le plus de voyageurs qui venaient ou quittaient le marché Lansdowne, et les autres n'ont pas tardé à recueillir bon nombre de voyageurs à chaque tournée. Le gros autobus "Leyland" à 29 passagers a été affecté au service Sherbrooke-Lennoxville, au grand contentement de nos concitoyens de la ville-soeur qui n'avaient jusqu'ici que des moyens de fortune pour se rendre à leurs occupations. En voyant passer un autobus, un citoyen remarquait hier:

(A suivre en page 23)

L'ORIGINALE (et la plus imitée) peinture à base de caoutchouc sur le marché —

SPRED SATIN

par GLIDDEN

"Prouvée la Meilleure"



Permet le peinturage d'intérieur en hiver ; aucune odeur désagréable ; sèche en 20 minutes !

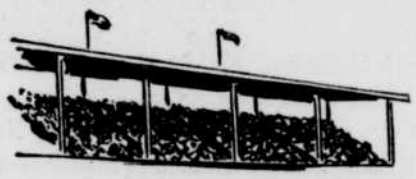
180 COULEURS — LAVABLES !

Pinte: $2.20 — Gallon: $7.25

Ferronnerie Bernier

810 sud, rue Belvédère — Tél. 2-7200

SHERBROOKE, Qué.



LE NOUVEAU STADE de BASEBALL DE SHERBROOKE EST PRESQUE TERMINÉ

Un autre contrat entrepris par

S. GRONDIN

ENTREPRENEUR GENERAL

Sherbrooke

218 sud, Dixième Avenue — Tél. 3-1324

1903 1953

DEPUIS CINQUANTE ANS AU SERVICE de la POPULATION des CANTONS de L'EST

NAULT

POUR HOMMES
- Complets
- Paletots
- Merceries
- Vêtements de travail
- Vêtements de sport
- Chaussures

POUR DAMES
- Manteaux
- Robes
- Costumes
- Lingerie
- Chaussures
- Vêtements de sport

POUR ENFANTS
- Robes et complets
- Manteaux
- Habits de neige
- Merceries
- Chaussures

POUR LE FOYER
- Tissu à la verge
- Rideaux
- Couvre-lits
- Etc., Etc.



Une vue extérieure de l'un des plus grands magasins à rayons de la région.



L'extérieur de J.-O. Nault.

Depuis maintenant un demi-siècle le nom NAULT est synonyme de satisfaction. En effet le grand magasin à rayons J.-M. Nault Limitée est le continuateur de l'établissement fondé en 1903 par feu J.-M. Nault; cette entreprise prospéra au point qu'en 1911, il fallut chercher un local plus grand et plus spacieux, et M. Nault décida de transporter son magasin dans l'édifice actuel, et l'incorporait sous la raison sociale de "J.-M. NAULT LIMITEE". L'ancien magasin continue, encore au même endroit, le commerce de chaussures et mercerie pour hommes, sous le nom de J.-O. NAULT.

La direction actuelle de cette importante maison d'affaires est confiée à M. Emile Dion, président; M. A.-S. Nault en est le directeur-général et M. A. Garant, gérant d'affaires.

CÉLÈBRE CETTE ANNÉE SON



Le rendez-vous des économes

LES MAGASINS NAULT

Le magasin de toute la famille depuis 1903

75-76-79 ouest, rue King — — Sherbrooke

La disparition des tramways...

(Suite de la page 21)

—"Sherbrooke a donné jadis l'exemple à toutes les villes de la province en municipalisant ses services d'électricité et en s'en trouvant très bien, et aujourd'hui la ville bat la marche en installant un service de transport par autobus, et en se débarrassant du système désuet du tramway."

M. Thomas Sefton

M. T. Sefton, le promoteur du service d'autobus dans Sherbrooke, nous a fait hier soir la déclaration suivante:

"Nous avons formé une nouvelle compagnie, la "Sherbrooke Transit Company" dont je suis le président et le gérant-général, pour organiser efficacement le service de transport par autobus dans les rues de Sherbrooke. Dans cette compagnie, nous aurons des directeurs de la cité de Sherbrooke, car notre but est d'en faire une compagnie locale.

"Nous avons emprunté des autobus de la "Provincial Transports", pour commencer le service dans les rues de Sherbrooke et ce service s'accomplit actuellement avec quatre autobus de cette compagnie ; quatre autres nous arriveront en fin de semaine et lundi, tous les circuits seront couverts par deux autobus chacun. Ces autobus seront remplacés par les autobus "Leyland", à mesure que ces derniers seront construits, soit à raison d'un autobus ou deux par semaine, de sorte qu'avant le 1er mai, nous aurons seulement des autobus neufs en circulation dans les rues de Sherbrooke.

"Nous tenons à assurer la population de Sherbrooke que nous avons à coeur de lui fournir un service aussi efficace que possible ; nous voulons satisfaire tous les voyageurs, par un service rapide, avec des conducteurs courtois et bienveillants et bien stylés à leur travail : et dans ce dernier cas, nous donnerons la préférence aux gens de Sherbrooke, après qu'ils auront subi à la satisfaction de nos experts, un examen très sérieux.

"Le service sera donc complété dès lundi au plus tard et toute la population sera bien desservie".

M. H. R. Mallinson

De son côté, M. H. R. Mallinson, vice-président de la "Provincial Transport", nous a déclaré :

"Nous avons donné ordre à Montréal d'expédier des autobus le plus vite possible : et je sais que deux sont actuellement en route pour arriver à Sherbrooke samedi, deux ou trois autres nous arriveront dimanche afin que lundi matin toutes nos voitures soient prêtes pour le service régulier que les citoyens de Sherbrooke attendent avec tant d'anxiété.

"Nous offrirons des autobus confortables, munis de chaufferettes pour le service urbain, comme la chose existe dans les grandes villes, et Sherbrooke pourra se vanter de posséder un service moderne, unique pour une ville de cette étendue".

M. W. E. Humphreys

Enfin, M. W. E. Humphreys, gérant pour le Canada de la "Leyland Motors", a ajouté :

"Nos usines de Montréal, installées à la "Canada Car and Foundry", sont mises sur un pied de plein rendement avec deux équipes qui se succèdent sans interruption jour et nuit pour construire les nouveaux autobus qui serviront à la population de Sherbrooke. Nous comptons en compléter un au milieu de la semaine prochaine et ensuite il y en aura deux par semaine, jusqu'à ce que les dix soient terminés.

"Nous espérons achever la construction de ces autobus d'ici quatre semaines au plus tard, et ces voitures viendront remplacer ici celles de la "Provincial Transport".

Les cinq circuits

Les circuits du nouveau service ont déjà été publiés dans la "Tribune" il y a une semaine, mais pour la commodité de nos lecteurs, nous les publions de nouveau :

No. 1. (circuit jaune) qui parcourra la rue King dans toute sa longueur avec départ à l'angle des rues Portland et Vimy ; l'autobus suivra la rue King jusqu'à l'avenue du Parc, dans l'est, pour tourner ensuite à la rue Terrill, prendre la rue Murray et redescendre par la rue du Conseil jusqu'à la 1ère Avenue et reprendre la rue King, jusqu'à la rue Vimy et la rue Portland.

No 2 (circuit rouge) ; l'autobus partira de l'intersection des rues Ontario et Prospect pour suivre les rues Ontario, Portland, Wolfe et Belvédère jusqu'à la rue Short ; de là il se dirigera vers la rue Galt-Ouest jusqu'à la rue Pacifique, et reviendra en suivant le même tracé.

No 3, (circuit vert) : l'autobus suivra la rue Wellington dans toute sa longueur depuis la rue Plessis et se rendre par les rues Dufferin, Cressé et Melbourne jusqu'à la rue Ontario.

No 4, (circuit noir) : départ de la rue Bowen à l'intersection de la rue Woodward vers la rue King, puis l'autobus suivra la rue du Dépôt, la rue Aberdeen, la rue Alexandre, la rue Galt, la rue Belvédère jusqu'à la rue Drummond ; puis le parcours suivra les rues Des Forges et Rand, pour revenir à la rue Belvédère jusqu'à la rue King et redescendre la rue King jusqu'à la rue Bowen, pour retourner ensuite à la rue Woodward.

No 5, (circuit blanc) : vers Lennoxville, avec départ en face du bureau de poste de Sherbrooke.

Les heures de service des circuits de la ville seront de 6h.30 du matin à 11 heures du soir, avec un service de quinze minutes.

Service dans la région

Après la séance, les échevins ont continué à discuter longuement de la question. L'échevin Forest a laissé entendre que la "Provincial Transport" saisissait une excellente occasion de faire des bonnes affaires à Sherbrooke. "Cette compagnie, dit-il, projette, d'après les informations de bonne source que j'ai recueillies, d'établir un centre de distribution de ses services d'autobus dans Sherbrooke ; elle veut rayonner dans les Cantons de l'Est et l'été prochain, nous verrons un service organisé entre Sherbrooke et le Petit Lac Magog ; un autre de Sherbrooke au lac Massawippi et North Hatley ; un autre jusqu'à East Angus. De plus, il y aura un circuit direct de Sherbrooke à Québec par autobus, comme il y en a un de Sherbrooke à Montréal.

"Notre ville sera des mieux partagée avec l'avènement de l'autobus comme jamais elle ne l'a été auparavant", conclut l'échevin Forest "Sherbrooke deviendra un poste central dans les Cantons de l'Est pour la "Provincial Transport" et tout le conseil ne peut qu'applaudir au changement suggéré par M. Sefton".

Grande popularité

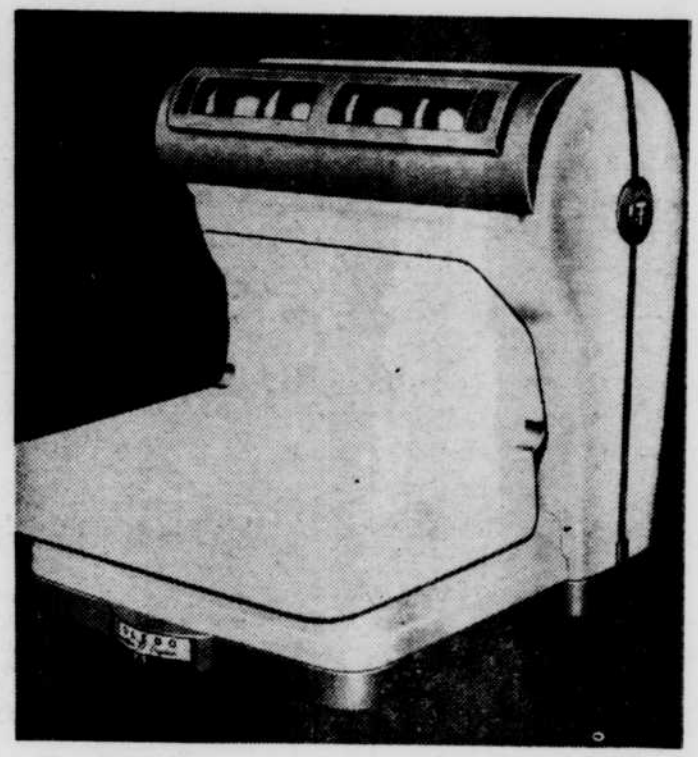
M. Jacques Perron, gérant de la Compagnie de Transport Provinciale, était fort occupés le 25 janvier à reviser les changements adoptés en principe au cours de la journée précédente avec le maire et les échevins. Il doit les parcourir de nouveau avec M. Arthur Lapierre, inspecteur de la Compagnie à Montréal, afin de vérifier plus exactement les points de correspondance et les heures de chacun des circuits.

M. Perron a exprimé sa vive satisfaction de l'encouragement du public sherbrookois envers le service d'autobus. Durant la journée du samedi, alors que cinq autobus seulement fonctionnaient, soit un par circuit, les chauffeurs ont perdu plus de 2,500 billets, à part l'argent donné pour les passages comptant à dix sous. Ils espère transporter facilement entre 3,000 à 4,000 personnes par jour quand le service sera pleinement organisé.

M. Jacques Perron et M. H. R. Mallinson se sont déclarés enchantés de leur tournée qui leur a grandement profité disent-ils, ils ont pris toutes les distances en fractions à chacune des intersections importantes dans les quartiers, et ont étudié avec soin les conditions physiques des nouveaux circuits, c'est-à-dire les pentes, les côtes et les montées, ainsi que le groupement de la popula-

(à suivre en page 25)

AU SERVICE DES
ÉPICIERS-BOUCHERS
BALANCES
"TOLEDO"



Equipement et accessoires complets pour épiceries, boucheries, restaurants, etc.

REFRIGERATION COMMERCIALE
"McCRAY", PASTEURAY (PASTEURISATEUR DE VIANDES)
APPAREILS AUTOMATIQUES POUR ELIMINER LES MOUCHES ET TOUS LES AUTRES INSECTES
VENTE — SERVICE — REPARATION
REPARONS TOUTES MARQUES DE BALANCES, ETC.
L. P. MARTINEAU
DISTRIBUTEUR
1601 ouest, rue King — Tél. 2-0624 — Sherbrooke



...Afin que vos enfants aient une santé à toute épreuve, donnez-leur du
LAIT PUR DE LA
LAITERIE DE SHERBROOKE
LIMITEE
★ LAIT ET CRÈME PASTEURISÉS
★ LAIT CHOCOLATÉ ★ CRÈME GLACÉE
817, RUE FEDERAL TELEPHONE 2-1115 SHERBROOKE



Voici le symbole de la Canadian Ingersoll-Rand

Cette grande compagnie manufacturière de Sherbrooke fabrique l'équipement nécessaire et de haute qualité en usage dans la plupart des industries de base du Canada et dans un grand nombre d'usines de tous genres par tout le pays.

C'est à vue d'oeil que l'industrie canadienne grandit tant dans les domaines de la chimie, des mines, de l'huile, de la pulpe et du papier, et l'équipement "Ingersoll-Rand", **fabriqué à Sherbrooke,** par sa participation aux grands projets de construction et par son usage universel au Canada, joue un très grand rôle dans cette expansion.

Canadian Ingersoll-Rand Company Limited

HEAD OFFICE MONTREAL, QUE. WORKS, SHERBROOKE, QUE.

QUELQUES-UNS DES PRODUITS MANUFACTURES PAR LA COMPAGNIE

COMPRESSEURS A L'AIR OU AU GAZ
½ à 3000 c.v. portatifs ou stationnaires
EQUIPEMENT POUR LE FORAGE DU ROC
des légers briseurs de pavé aux lourdes unités de carrière
FORETS DETACHABLES CARSET
OUTILS A L'AIR ET ELECTRIQUES —
pour fonderies, lignes d'assemblage, ateliers . . .

POMPES —
pipelines, usinage ou produits chimiques, approvisionnement d'eau, protection contre les incendies, alimentation de chaudières . . .
GRUES —
à l'air ou électriques pour "slushing" ou puits de mines
EQUIPEMENT POUR MOULINS DE PULPE ET PAPIER
chaudières pour l'écorcement, tamis pour le papier et la pulpe . . .

ENTREPOTS ET SUCCURSALES DE VENTES A TRAVERS LE CANADA :

SYDNEY, NOVA SCOTIA
SHERBROOKE, QUEBEC
MONTREAL, QUEBEC
TORONTO, ONTARIO
KIRKLAND LAKE, ONTARIO
TIMMINS, ONTARIO
WINNIPEG, MANITOBA
CALGARY, ALBERTA
NELSON, BRITISH COLUMBIA
VANCOUVER, BRITISH COLUMBIA

La disparition des tramways et l'adoption...

(suite de la page 23)

tion dans les quartiers. "Notre but est de servir la population, déclare M. Mallinson, nous voulons que l'autobus aille chercher les gens où ils sont pour les rendre le plus rapidement et le plus économiquement, là où ils veulent se rendre. Nous avons reçu des suggestions très utiles que nous mettrons en pratique avant longtemps. C'est l'avantage du système qui est souple et peut se modifier selon les besoins, sans créer aucune difficulté."

M. Jacques Perron a ajouté que les changements de circuits seront effectués au cours de la semaine, aussitôt qu'il pourra compléter le nombre d'autobus envoyés de Montréal.

Les nouveaux concessionnaires du service d'autobus dans la ville de Sherbrooke se sont mis résolument à la tâche hier, pour étudier davantage les routes et les circuits et de servir le mieux possible la population. La "Sherbrooke City Transit" a publié les tracés en vigueur actuellement dans les rues de la ville depuis trois jours, et devant les objections sérieuses qu'ils ont soulevées, les officiers ont décidé de faire de nouvelles modifications.

Hier après-midi, un groupe important de citoyens et des officiers de la compagnie ont fait une tournée de la ville en autobus pour définir les nouvelles routes; on en est arrivé à la conclusion qu'il valait mieux suivre pratiquement les anciens circuits du tramway, quitte à les améliorer en les extensionnant considérablement. Au lieu des cinq circuits ou routes actuelles, on a conclu à quatre routes qui rempliraient le même but et offriraient plus de commodité à toutes les classes de la population.

Le maire A. C. Skinner, les échevins J. D. Lacombe et Fred Gélinas: le capitaine Prunier, M. A. Deslauriers, greffier de la cité; M. A. C. Crépeau faisaient partie du voyage au nom des citoyens, avec MM. H. R. Mallinson, et Jacques Perron, respectivement vice-président et gérant de la Compagnie de "Transport Provincial"; Oscar F. Cook, gérant-général du "Kingston City Coach Service" une filiale de la Compagnie de Transport Provincial; J. R. Collins, ingénieur de la Cie de Transport Provincial, au nom de la compagnie.

Points de ralliement

Avant le départ, le groupe s'est réuni à l'hôtel de ville pour tracer les circuits à suivre sur des cartes. Le maire et M. Crépeau ont expliqué que les autobus devaient surtout alimenter les rues centrales de la ville, là où les citoyens veulent se rendre, comme par exemple la rue Wellington et la rue King; comme point stratégique, on a fixé l'intersection des rues King et Wellington, pour ensuite étudier le tracé des autobus de manière à y faire converger la population de chacun des quartiers.

Tous les circuits passeront sur la rue Wellington-nord, qui est l'artère commerciale et centrale de Sherbrooke; puis ils rayonneront aux quatre points cardinaux dans leurs quartiers respectifs, selon les besoins de la population. On a considéré ensuite l'importance des artères de chaque quartier, pour s'arrêter à la rue Portland et à la rue Victoria dans le nord; à la rue Frontenac et Belvédère dans le centre; à la rue Galt et Drummond, dans l'ouest; à la rue Alexandre et Aberdeen dans le sud; et à la rue King et Bowen dans l'est.

L'entente convenue sur cette répartition, il fut relativement facile de faire un tracé complet de tout le réseau d'autobus de la ville. Les quatre circuits nouveaux vont se lier entr'eux et supprimer le plus possible les correspondances. "Les autobus, a remarqué M. Mallinson, conduiront les gens où ils veulent aller, tandis qu'avec les tracés temporaires actuellement en usage on les rend où ils ne veulent pas aller.

— "La ville aura donc le même service que les tramways", a déclaré le maire, "mais amélioré par les autobus".

Nouveaux circuits

Voici maintenant le tracé des circuits nouveaux:

Circuit No 1—Parc Prospect. Avec départ à l'angle des rues King et Wellington, l'autobus suivra la rue Wellington-nord, prendra la rue Dufferin, la rue Cressé la rue Melbourne, montera la rue Prospect, pour tourner à la rue Victoria et se rendre à la rue Portland: il reviendra ensuite au centre par les rues Portland, Wolfe, Frontenac et Wellington; il tournera ensuite à la rue King vers l'est et montera jusqu'à la rue Parc, pour suivre cette rue jusqu'à l'hôpital protestant puis il reviendra sur ses pas jusqu'à la rue King, montera à la rue Murray pour se rendre à la rue du Conseil; il redescendra ensuite par la rue du Conseil, la 1ère Avenue et la rue King jusqu'à la rue Wellington.

Ce trajet dure 28 minutes et couvre une distance de 4.6 milles. Deux autobus y seront affectés, donnant un service de quinze minutes.

Circuit No 2—Bowen-Vimy. Avec départ au centre stratégique, intersection des rues King et Wellington, l'autobus suivra la rue Wellington-nord, montera la rue Frontenac, tournera à la rue Wolfe pour monter ensuite la rue Portland jusqu'à la rue Vimy: de là, il suivra la rue Vimy jusqu'à la rue King et reviendra en ville en suivant la rue King jusqu'à la rue Belvédère, pour reprendre ensuite les rues Frontenac et Wellington jusqu'à la rue King; il descendra la rue King jusqu'à la rue Bowen et suivra la rue Bowen jusqu'à la rue Woodward, pour revenir à la rue King jusqu'au point de départ à l'intersection de la rue Wellington.

Ce parcours est de 4.3 milles et dure entre 25 et 28 minutes. Deux autobus lui donneront un service de quinze minutes.

Circuit No 3—Fairmount. Départ à l'intersection des rues King et Wellington, l'autobus suivra la rue Wellington-nord, montera la rue Frontenac et prendra la rue Belvédère jusqu'à la rue Drummond, pour se rendre ensuite jusqu'à la rue Kitchener: de là, il tournera vers la rue Pacifique pour revenir à la rue Drummand, prendre la rue Short, la rue Belvédère, la rue Galt et la rue Alexandre jusqu'à la rue King; il tournera à la rue King, pour prendre la rue Gillespie jusqu'à la rue Aberdeen et redescendra cette rue jusqu'à la rue Wellington et revenir ensuite à l'intersection de la rue King et Wellington.

Le trajet dure 25 minutes et couvre une distance de 3.6 milles; deux autobus lui assureront un service de quinze minutes avec les arrêts.

Circuit No 4 Lennoxville. L'autobus arrivera de Lennoxville à l'angle de la rue King et Wellington; il partira de cette intersection pour suivre la rue Wellington, monter la rue Frontenac, tourner à la rue Belvédère, prendre la rue Marquette jusqu'à la rue Peel et ensuite vers la rue King pour redescendre la rue King jusqu'à l'intersection de la rue Wellington.

Le trajet de ce circuit en ville dure à peine cinq minutes et couvre 1.5 mille; en ajoutant la distance du reste du trajet jusqu'à Lennoxville, la distance totale est de 4.6 milles. Deux autobus peuvent donner un service de quinze minutes.

Zones d'arrêt

En ce qui concerne les zones d'arrêt rue Wellington nord, l'échevin Lacombe n'a pas jugé à propos de les recommander hier, à cause de la longueur du voyage jour délimiter les nouveaux circuits. Il a fallu en effet toute l'après-midi pour effectuer les nouveaux tracés.

Cependant le capitaine Prunier a suggéré quatre zones d'arrêt, la première, à l'angle de la rue King, du côté de la Banque Canadienne de Commerce; la deuxième, à la rue Albert, la troisième à la rue Meadow; et la quatrième en face du magasin Mitchell. "Nous profitons ainsi, dit-il, des zones déjà établies par le règlement qui défend le stationnement des automobiles jusqu'à trente pieds d'une intersection d'une rue; les autobus peuvent profiter de cet espace sans nuire aucunement à la circulation des automobiles ni à leur stationnement.

Du côté ouest de la rue Wellington, on suggère une zone en face du Québec central, une autre en face de la rue Meadow; un troisième en face du théâtre Granada et la quatrième à l'intersection de la rue King.

Notre législature...

(suite de la page 29)

dissements, reçoit une ovation lorsqu'il reprend son siège, et M. Joyal, M. Louis Codère et M. l'abbé Codère lui exprimèrent les remerciements du Cercle.

Dans la salle du banquet, à la table d'honneur et aux autres tables, on remarquait: l'hon. Jacob Nicol, M. Arthur Joyal, président du Cercle, M. l'abbé Napoléon Codère, aumônier, M. Louis Codère, le Dr J.-A.-C. Ethier, l'échevin Fred Gélinas, MM. L. W. Dixon, Gustave Desrosiers, G.-H. Denault, A.-L. Desnoyers, H. Fisette, Gaspard Langis, Léo Thibault, Léon Lacombe, J.-G. Blais, J.-E. Blais, J.-B. Emond, J.-G. Gagnon, R. Havard, A. Cinq-Mars, William Nadeau, L.-W. Custeau, Alphonse Genest, A. Léger, Georges Massé, O. Trudeau L.-P. St-Jean, Gérard Marcoux, A. Richard, J.-A. Kirouac, A. Coupal, Paul Boulanger, C.-O. Guérin, etc.

La soirée se termina par la présentation d'un magnifique cadeau à M. Georges Massé, à l'occasion de son mariage célébré ce matin.

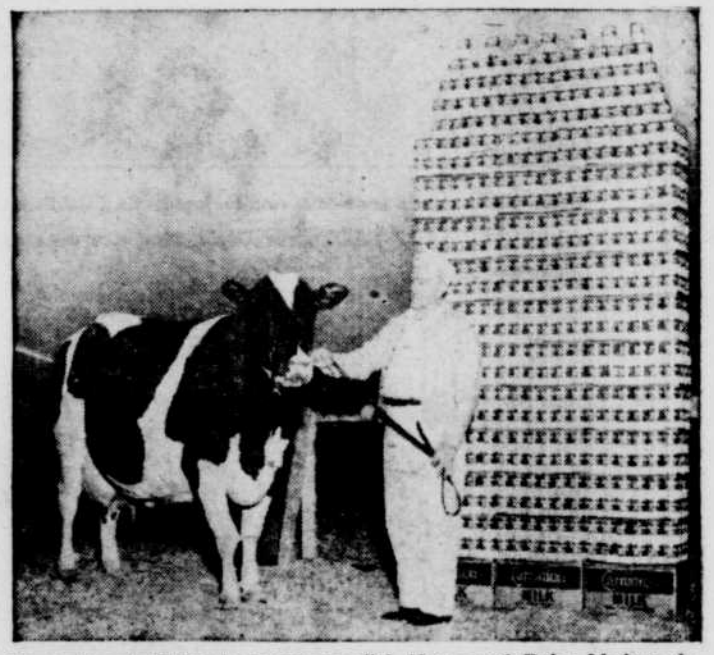
VENEZ VOIR LE NOUVEAU MOTEUR HORS-BORD



1953
Haute qualité!
Performance supérieure!

VENTE ET SERVICE ELTO
Scies à chaînes "Hornet & MALL"
Vente et Service

DON'S REPAIR SERVICE
16 sud, rue Bowen
Tél. 3-3868
SHERBROOKE



La vache qui détient le record mondial, Homestead Daisy Madcap de Carnation.
Soit: 1511.8 livres de gras — 36,414.1 livres de lait à 3 traites par jour durant 365 jours.

Les cultivateurs du Québec apprennent les secrets importants d'une forte production laitière.

1 — SELECTIONNEZ EN VUE D'UNE FORTE PRODUCTION. Utilisez toujours les meilleurs taureaux disponibles.

2 — DEVELOPPEZ LES GENISSES POUR QU'ELLES DEVIENNENT DES VACHES DE GRANDE TAILLE CAPABLES DE TRANSFORMER BEAUCOUP DE FOURRAGE.

"Daisy" et beaucoup d'autres vaches de renommée mondiale, ont été élevées avec "Calf Manna", le substitut du lait par excellence. Cette moulée spéciale en cubes développe le rumen ou panse du veau dans le jeune âge et favorise le développement de la taille et la profondeur chez l'animal adulte.

3 — SERVEZ TOUS LES FOURRAGES DE BONNE QUALITE QUE LES VACHES PEUVENT CONSOMMER.

Le bon ensilage constitue une partie importante de la ration de la plupart des vaches qui font des records de production. Les cultivateurs du Québec apprennent que l'ensilage est, après le pâturage, le fourrage le plus économique et le meilleur, et qu'il réduit grandemnt la moulée à servir.

On conserve plus facilement les éléments nutritifs des fourrages sous forme d'ensilage plutôt que sous forme de foin séché à l'air libre ou en grange.

Les vaches aiment l'ensilage. Même les cultivateurs qui n'ont que huit ou dix vaches trouvent profit à en servir.

CARNATION COMPANY
LIMITED
SHERBROOKE, QUEBEC

SOULIERS POUR TOUTES OCCASIONS
pour dames, hommes et enfants



Vous trouverez chez Delisle un choix considérable de souliers pour tous les goûts et toutes les bourses.

H.-J. DELISLE Enr.
90 nord, rue Wellington Téléphone 2-0343

MARQUIS TIRE SHOP Reg'd

161, rue Dépôt — Téléphone 2-3090 — Sherbrooke



Cette photographie nous fait voir la façade de l'établissement MARQUIS TIRE SHOP REG'D, rue Dépôt, ainsi que deux camions préposés au service.

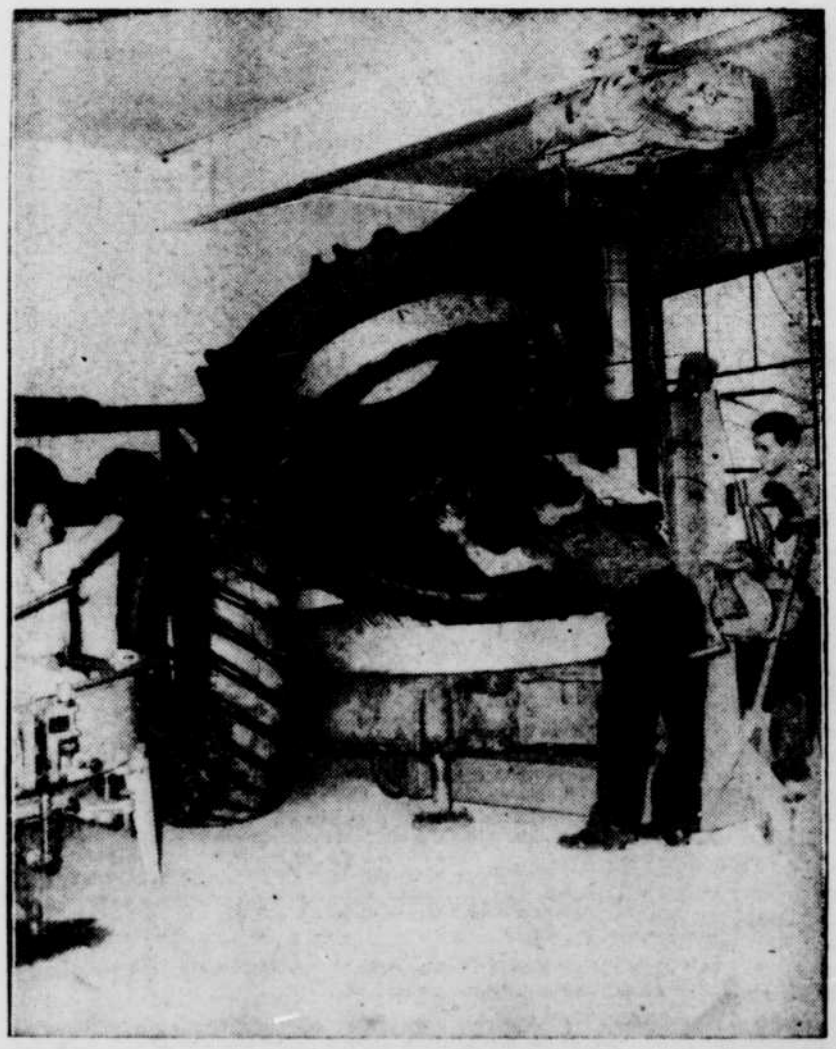
"Un atelier unique au Canada"

SPÉCIALITÉS :
VULCANISATION et RESEMELLAGE
("FULL RETREAD")
DE PNEUS DE
MINES et ENTREPRENEURS

1100x24 — 1200x24 — 1300x24 — 1400x24
1600x24 — 1800x24 — 2100x24-35



AVANT...



On sort le pneu de la machine, immédiatement après la fin de la cuisson. Avant d'être rendu à ce point, le pneu a passé par de multiples opérations. On peut en juger en comparant les deux illustrations à droite de cette page, nous montrant les pneus à l'arrivée et à la sortie des ateliers de MARQUIS TIRE SHOP REG'D.



APRÈS...

La Tribune, 2 octobre 1933

NOTRE LÉGISLATURE: PAR L'HON. M. NICOL

Le président du Conseil Législatif traite du gouvernement de Québec au point de vue administratif, devant le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce. — Comment se font les lois. — De l'origine et de l'utilité du Conseil Législatif.

HOMMAGE DE M. L'ABBE CODERE A NOS HOMMES PUBLICS

Les Voyageurs de Commerce ont assisté à un véritable cours de droit constitutionnel, à leur premier dîner-causerie de la saison, samedi soir, à l'American House, où l'hon. Jacob Nicol, c.r., c.l., était l'hôte d'honneur et le conférencier.

Le président du Conseil législatif avait été prié de parler du gouvernement de Québec et du Conseil législatif, au point de vue administratif. Dire que l'ex-trésorier provincial était dans son élément serait superflu. Il a traité son sujet avec une maîtrise qui rappelait ces fameux discours du budget qui passeront à l'histoire comme des modèles de concision et de clarté, et, d'un thème plutôt aride, il a fait un exposé lumineux et tenu son auditoire sous le charme de sa parole, en même temps qu'il ouvrait des horizons nouveaux et inspirait aux convives, qui remplissaient la salle, une légitime fierté pour nos institutions et nos hommes publics.

Aussi, le président du Cercle, M. Arthur Joyal, qui avait rappelé dans sa présentation, la brillante carrière de l'hôte d'honneur comme avocat, financier et homme d'Etat, s'est-il excusé, en le remerciant, d'avoir omis de le présenter comme un charmant causeur. Et, comme mots de la fin, M. Louis Codère ainsi que M. l'abbé Napoléon Codère, aumônier, ont exprimé au conférencier la gratitude du cercle pour cette causerie pleine de bonhomie et de substance qui, selon leurs propres expressions, constituait toute une révélation sur un aspect trop ignoré de notre histoire politique. M. l'abbé Codère a profité de l'occasion pour rappeler les impressions qu'il a toujours rapportées des séances auxquelles il eut le privilège d'assister à la Législature, et pour payer un éloquent tribut d'hommage à nos hommes publics, à quelque parti qu'ils appartiennent, pour leur dévouement à la chose publique et leur patriotisme éclairé.

Dès le début, l'hon. M. Nicol remercie les Voyageurs de leur invitation et les félicite de l'intérêt qu'ils portent à la chose publique, et rappelle le sujet de prédilection des voyageurs de ce temps-ci. Laissé à lui-même, il aurait sans doute traité ce sujet qu'il est superflu de nommer, puisqu'il s'agit de la crise et de ses remèdes, mais M. A.-D. Dupuis, au nom du Cercle, lui a demandé de parler de l'administration de notre province, et il se rend de bonne grâce à cette demande. Puis il entre immédiatement dans le coeur de son sujet.

De quelle façon se font donc les lois dans notre province? Pour les fins de la Législature, la province de Québec est divisée en 90 districts électoraux pour la représentation du peuple à l'Assemblée législative; et en 24 divisions pour le Conseil législatif, qui sont les mêmes que celles des sénateurs pour la représentation de la province au Sénat du Canada. La Chambre basse est donc élective, tandis que les conseillers législatifs sont nommés à vie par le lieutenant-gouverneur, et chacun représente une division territoriale déterminée, tout comme les sénateurs à Ottawa.

On parle en certains milieux, dit M. Nicol, d'abolir la Chambre haute et, à ce sujet, il est intéressant de rappeler que cette Chambre est la plus vieille des deux, ayant été instituée dès après la conquête. Ce n'est que par l'Acte constitutionnel de 1791, lorsque le Canada fut divisé en deux provinces, que fut créé un gouvernement représentatif par une Assemblée législative élective qui cependant, n'avait aucun contrôle sur le gouvernement exécutif, si ce n'est qu'elle pouvait refuser de voter les taxes (les revenus ne provenant pas des taxes échappant à son contrôle). Le Conseil législatif a donc un caractère historique et, comme tout organisme consacré par la tradition, il convient d'y regarder à deux fois avant de faire disparaître une institution qui avait certes son utilité, et si elle avait sa raison d'être dans le temps, on ne voit pas bien pourquoi elle ne l'aurait pas aujourd'hui. M. Nicol devait revenir d'ailleurs sur ce point un peu plus loin.

Le conférencier explique que toute loi peut originer dans l'une ou l'autre Chambre. Les deux siègent en même temps, et tout député ou conseiller législatif a le droit de présenter une loi. Mais seules les dépenses de deniers peuvent être présentées à la Chambre basse, car, d'après la constitution, toute loi ayant pour but l'approbation d'une portion quelconque du revenu public ou la création de taxes ou d'impôts doit originer devant l'Assemblée législative.

Ceux qui visitent le Parlement de Québec sont souvent frappés du calme apparent des délibérations et en rapportent l'impression que les ministres, députés et conseillers législatifs ont une tâche plutôt facile. Ceux-là ne font que visiter les Chambres proprement dites, alors que le travail se fait véritablement à l'étage inférieur, dans les comités. Il existe plusieurs de ces comités, comme ceux des affaires municipales, des finances, des bills privés, des bills publics, des chemins de fer, etc.

C'est dans ces comités où les deux partis sont représentés que les projets de loi se discutent sans esprit de parti et en vue de l'intérêt de la province. Lorsqu'un député présente une loi en Chambre, il doit en donner avis, et le lendemain la loi apparaît au programme du jour et est appelée en première lecture; elle est ensuite remise pour la deuxième lecture et envoyée au comité approprié, la plupart du temps au comité des bills privés, la plupart des projets de loi étant d'un caractère privé. En comité, les députés sièges sans distinction de parti et étudient la loi sous toutes ses faces. Chacun peut parler autant de fois qu'il le désire, et le public est invité à faire ses suggestions et ses recommandations. La loi revient ensuite en Chambre qui se forme en comité plénier. Une fois devant le comité de la Chambre, le président de l'Assemblée législative laisse le fauteuil et il invite un député à présider le comité, à la table du greffier. Le bill est lu clause par clause, paragraphe par paragraphe, mais là seuls les députés ont le droit de parler à tour de rôle, et aussi souvent qu'ils le désirent. S'il y a divergences d'opinions, le vote est appelé, et les députés signifient leur assentiment ou leur opposition en se levant, à l'appel de leur nom. La loi est ensuite réimprimée et est présentée en troisième lecture. Alors, les députés ne peuvent parler qu'une fois.

M. Nicol rappelle que ce qui frappe le spectateurs dans les galeries, c'est que souvent des députés de grande valeur ne desserrent pas les dents en Chambre, et que d'autres, reconnus pour leurs talents oratoires, se lancent dans de grandes tirades qui tombent souvent à plat ne produisant aucun effet sur le vote. C'est que précisément le véritable travail se fait dans les comités où les projets sont mûris et étudiés, et le député qui n'a pas suivi le travail du comité aura beau se fendre de filandreux discours à la Chambre, ses harangues manqueront leur effet, sauf peut-être auprès des galeries et... des journalistes à l'égard de qui M. Nicol a, en passant, des paroles aimables.

Aussi, un jeune député, qui arrive au Parlement et qui veut donner sa pleine mesure, doit se rendre aux comités où se discutent les lois et se font les suggestions. C'est là qu'il pourra faire valoir ses arguments et son point de vue, et non à la dernière heure quand le projet est rendu au dernier stage de la procédure devant la Chambre.

M. Nicol exhibe ensuite une liasse de feuilletons de la Chambre, pour donner une idée de la procédure. Pour la bonne conduite des affaires, avis des interpellations doit être donné au greffier par le député. Si les questions sont légales et opportunes, elles figurent au feuilleton, qui mentionne aussi la lecture des pétitions, la présentation des rapports de comités, les motions, les bills privés et publics, les affaires du jour. Ce feuilleton est déposé sur le pupitre de chaque député. Les jours suivants, le ministre interpellé répond, et ces réponses figurent dans les procès-verbaux qui sont fournis aux députés. La procédure est ainsi rendu expéditive: autrement, si n'importe quel député pouvait interpeller à brûle-pourpoint un ministre à tout propos, il s'ensuivrait un brouillamini à n'y plus rien comprendre.

Passant à un autre ordre d'idées, M. Nicol déride son auditoire en rappelant les illusions qui hantent souvent l'esprit des candidats qui briguent les suffrages de l'électorat pour la première fois. Ces futurs députés sont prodigues en promesses, et

(à suivre en page 29)

LE MAGASIN DE MEUBLES LE PLUS COMPLET A

SHERBROOKE!



Levesque Limitée

.MEUBLES.

38 sud, rue Wellington — Sherbrooke — Tél. 2-4765

Etablie depuis dix-huit ans, la maison Levesque Limitée a su se gagner la confiance d'une clientèle toujours plus nombreuse en suivant à la lettre le mot d'ordre qu'elle s'était proposé dès ses débuts: "VOTRE SATISFACTION — NOTRE BUT". Cette politique a permis aux dirigeants de la maison Levesque d'établir leur commerce sur des bases solides et d'en faire un des plus renommés de la région.

VENDEURS AUTORISES DES PRODUITS SUIVANTS:

● KROEHLER — Mobiliers chesterfield et divans. ● SIMMONS — Matelas, divans, etc. ● ENTERPRISE—Poêles bungalow, à gaz, électriques, etc. ● WESTINGHOUSE — Ligne complète d'accessoires électriques. ● INTERNATIONAL HARVESTER — Ligne frigorifique complète. ● Un très grand choix dans les ameublements de salon, chambre à coucher, cuisine, etc.

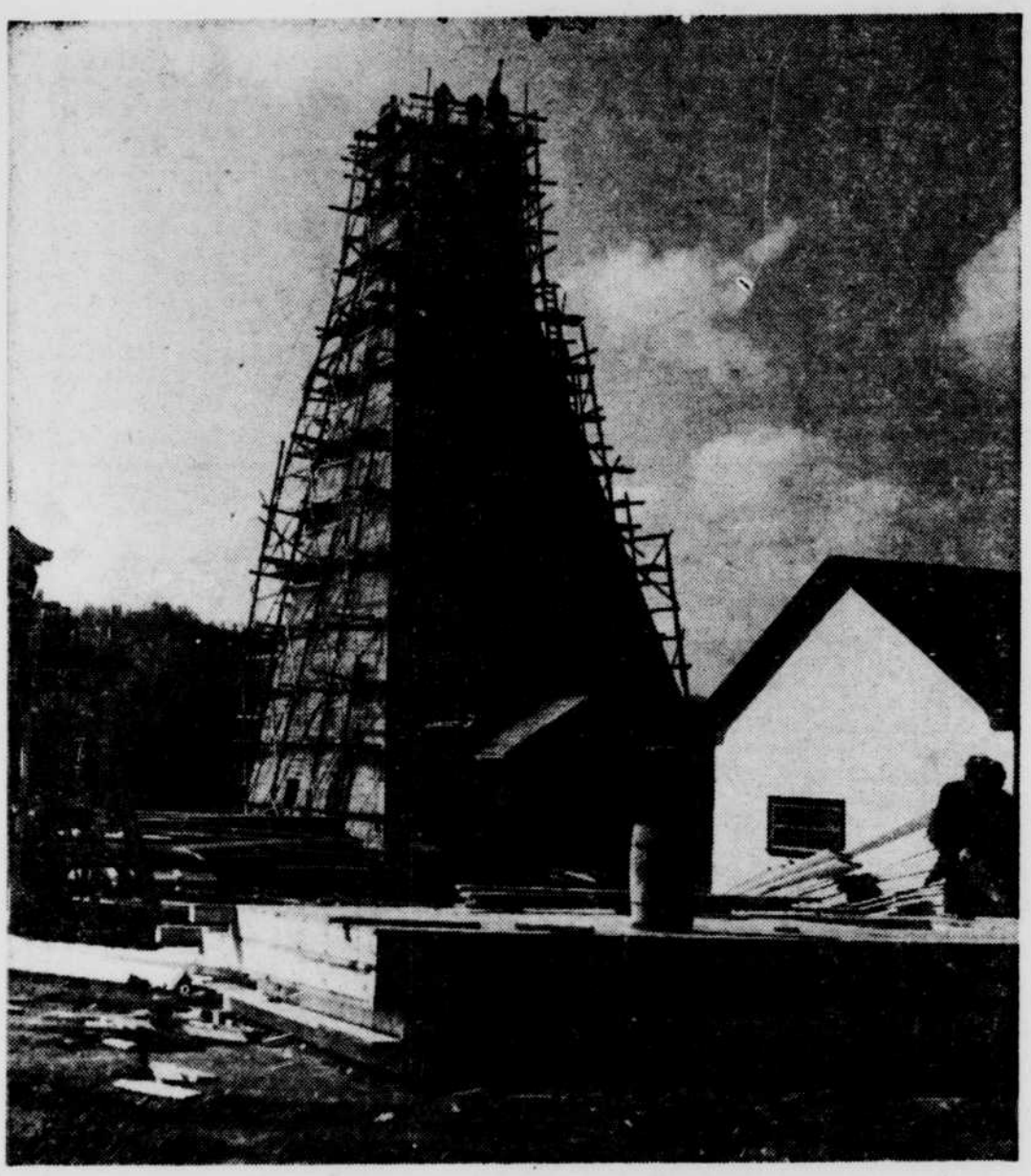
Des milliers de clients satisfaits sont là pour le prouver . . . LEVESQUE OFFRE VRAIMENT DES MEUBLES DE BELLE QUALITE A DES PRIX TRES RAISONNABLES.

Succursale à ROCK ISLAND: 12, rue MAIN (voisin du pont)

Tél. 522 — M. JULES (HAPPY) L'HEUREUX, gérant

EASTERN METALS CORPORATION LIMITED

(Aucune responsabilité personnelle)



Cette photographie fut prise le 14 octobre dernier, alors que le chevalet d'extraction, la chambre du monte-charges et les autres édifices de la propriété Eastern étaient en construction.

PROPRIÉTÉ

La propriété de la compagnie comprend environ 5,500 acres dans le canton Rollette, comté de Montmagny, province de Québec.

PROGRÈS

Un programme soutenu de forage au diamant atteignant un total de 35,000 pieds a indiqué, à la profondeur atteinte, plus de 1,000,000 de tonnes de minerai de nickel dans la zone nord, et plus de 450,000 tonnes de minerai de cuivre dans la zone sud. Les deux zones de minerai ont été forées sur une longueur de plus de 1,000 pieds et une profondeur de plus de 600 pieds. Elles doivent être considérées ouvertes en suivant le filon et à une plus grande profondeur. La propriété est équipée d'une exploitation moderne et d'un département de service qui permettront un développement complet jusqu'à 2,000 pieds de profondeur. Un pré-développement au nnveau de 175 pieds produit actuellement un minerai de nickel à bonne teneur, allant jusqu'à 8% sur la largeur de la galerie, et atteignant une moyenne de 2% sur la largeur de 30 à 40 pieds de la zone. Le creusage à l'ouest, dans la zone du cuivre est à moins de 85 pieds de la première excellente intersection de forage au diamant dans cette section. Les deux dernières galeries démontrent une bonne minéralisation en cuivre, et d'excellentes valeurs sont obtenues en considération des développements actuels.

OFFICIERS ET DIRECTEURS

ALLEN E. ROSEN,
président

FRED E. HALL,
vice-président et gérant général

ANDREW ROBERTSON,
directeur

J. MURRAY ANDERSON,
secrétaire-trésorier

S. CIGLEN,
directeur

Van H. SMITH,
directeur

GEORGES SYLVESTRE,
directeur

H. J. BERGMANN,
gérant résident

METALLURGISTES-CONSEILS,
Van C. Smith et C. F. Lendrum

GEOLOGUE-CONSEIL,
Harold G. Way

AGENTS DE TRANSFERT

Sterling Trust Company, Toronto
Guardian Trust Company, Montréal

CAPITALISATION AUTORISEE

5,000,000 d'actions — Valeur au pair: $1.00 l'action.

Notre législature: par l'honorable...

(suite de la page 27)

n'oublient pas d'assurer leurs électeurs qu'une fois rendus à Québec, ils feront abolir telle ou telle taxe. Ils oublient une chose, et c'est que les députés n'ont pas le droit de présenter toutes sortes de lois.

Les lois se divisent en deux catégories: lois de nature privée et lois de nature publique, et comme M. Nicol l'expliquait en réponse à une question de M. l'abbé Codère, lorsqu'il s'agit d'une loi publique, l'initiative doit en être laissée au gouvernement, tandis que n'importe quel député ou conseiller législatif peut présenter toute loi d'intérêt privé. N'importe laquelle de ces lois peut originer dans l'une ou l'autre Chambre, et M. Nicol rappelle à ce propos que depuis que M. Bennett a appelé M. Meighen dans son cabinet et l'a nommé leader au Sénat, plusieurs lois importantes ont été intiées au Sénat, remettant ainsi en honneur une pratique qui était tombée en désuétude. Ces lois, une fois adoptées, au Sénat, vont ensuite aux Communes quand, autrefois, presque toujours les lois passaient d'abord par la Chambre basse.

D'après notre régime constitutionnel, le pays et les provinces sont conduits par leur gouvernement et les ministres. Il y a deux pouvoirs: le pouvoir législatif pendant la session; et le pouvoir exécutif qui, lui, existe en permanence. Les ministres tiennent des réunions hebdomadaires, et même plus souvent. Ils sont responsables au peuple et au Roi, et les fonds publics sont perçus pour le Roi et ne peuvent être dépensés que par les ministres du Roi. C'est ce qui fait que pas un député ne peut présenter une loi pour l'abolition d'une taxe, et un ministre même, le trésorier provincial par exemple, ne peut supprimer une source de revenus sans obtenir au préalable la sanction du gouverneur. Il doit, dans ce cas, avant de faire sa proposition à la Chambre, dire: "J'ai l'honneur de communiquer à la Chambre un message du gouverneur..."

De même, si l'on désire créer un impôt, un seul ministre peut le faire, et toujours avec la permission au préalable du Roi ou du gouverneur.

Après avoir ainsi défini la procédure à l'Assemblée législative, l'hon. M. Nicol passe au Conseil législatif où les choses se passent de la même façon. Le président du Conseil législatif est le président de la Commission des Bills, et le travail, là aussi, se fait surtout en comité. Tous les conseillers législatifs font partie des comités.

Toutes les lois adoptées à la Chambre basse viennent devant le Conseil législatif qui peut recevoir les suggestions du public en comité. S'il y a des amendements de proposés, motion est faite que le Conseil siège en comité plénier. Le président quitte le fauteuil et prend rang sur le parquet où il peut prendre part au débat, après avoir appelé un collègue à présider. Celui-ci fait ensuite rapport du bill amendé au président du Conseil, qui a repris le fauteuil, et le bill est rappelé devant le Conseil et passe par les trois lectures avant le vote. Lorsque les lois sont ainsi adoptées elles reçoivent leur sanction et elles sont compilées dans un statut qui est connu, par exemple, comme le statut de 1933.

Comme on le voit, les législateurs tâchent de faire les lois aussi bonnes que possibles, aussi compréhensibles qu'il se peut et en aussi bon français que possible. C'est un travail de longue haleine, de grande importance, qui demande beaucoup de travail et de l'esprit de suite. Souvent, de gros intérêts sont en jeu, comme dans le cas du bill de Montréal, et il convient d'avoir l'oeil ouvert pour surveiller la législation. Et M. Nicol rappelle à ce propos la mémoire de l'hon. J.-L. Perron, un jurisconsulte hors pair qui connaissait ses statuts sur le bout des doigts et qui ne manquait jamais de découvrir le point faible d'une argumentation et de ramener les avocats et les intéressés dans le cadre de la discussion en rappelant pertinemment tel ou tel statut.

L'hon. M. Nicol tient aussi à rendre hommage à l'hon. sénateur Thomas Chapais, qui a l'unique privilège de siéger dans les deux Chambres hautes du pays, au Sénat et au Conseil législatif. Par la Confédération, le double mandat avait été aboli dans le cas des députés, mais on avait omis de faire mention des Conseillers législatifs. M. Chapais est un adversaire politique, dit M. Nicol, mais c'est un homme d'une réelle valeur qui ne manque jamais d'assurer sa collaboration à la rédaction des lois, ce dont M. Nicol tient à le remercier publiquement. C'est aussi un historien renommé et un juriste, et c'est lui qui donne la dernière touche à la législation, afin de la rendre limpide et littéraire.

Revenant sur la question de l'abolition du Conseil législatif, M. Nicol rappelle qu'en plus d'être une institution historique, ce corps sert en quelque sorte de soupape de sûreté à la population. Avec les moyens de publicité qui existent aujourd'hui, les lois qui sont adoptées à l'Assemblée législative sont vite connues du public, et lorsqu'une classe de la population, les marchands par exemple, se croit lésée par telle loi, il lui est toujours possible de s'adresser au Conseil législatif pour y remédier.

Enfin, dans l'esprit des Pères de la Confédération, le Conseil législatif, comme le Sénat, a été créé pour assurer la protection des droits des minorités. Dans Québec, la minorité est anglaise, et chose curieuse, la population anglaise ne semble pas attacher l'importance qu'il faudrait à sa représentation à la Législature. Il y a à peine une demi-douzaine de députés de langue anglaise à la Législature. Les Anglais préfèrent envoyer des leurs à Ottawa, où ils forment pourtant la majorité. A Québec, ils élisent des Canadiens français, satisfaits qu'ils sont du traitement qu'ils reçoivent du gouvernement de Québec. C'est certes un grand compliment qu'ils rendent à la population canadienne-française, à son esprit d'équité et de tolérance. C'est un grand geste qui honore la race canadienne-française.

L'hon. M. Nicol, dont la causerie avait été hachée d'applau-

(à suivre en page 25)



L'Attrape-mouches Aeroxon est connu pour sa qualité

FABRIQUE PAR Aeroxon

FLY CATCHER OF CANADA LIMITED

SHERBROOKE, QUE.



Vous pouvez vous procurer ce qu'il y a de mieux en fait de PLANCHER en CAOUTCHOUC

Amtico RUBBER FLOORING

APPARENCE LUXUEUSE ET TRES LONGUE DUREE A UN PRIX RAISONNABLE

Avant de décider quoi que ce soit pour les planchers de votre nouvelle demeure ou pour cette chambre que vous désirez refaire, laissez-nous vous démontrer pourquoi AMTICO est votre meilleur achat. VOYEZ ses jolies couleurs, EPROUVEZ la souplesse de ce matériel sous vos pas, APPRENEZ pourquoi il dépasse tout autre plancher, même le marbre. Et son coût est si minime qu'il convient au budget le plus modeste.



American Biltrite Rubber Co. (Canada) Ltd.

SHERBROOKE, Qué. TELEPHONE 3-3608

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

VOTRE COLLABORATRICE

Pour la prudente administration des épargnes que vous lui confiez, par les prêts qu'elle consent aux cultivateurs, aux industriels, aux marchands et aux particuliers, notre Banque est heureuse de participer au progrès de nos villes et de nos campagnes.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Un réseau ininterrompu de 340 succursales et agences de Windsor (Ontario) à Charlottetown (Ile-du-Prince-Edouard) complété par des correspondants dans les principaux pays étrangers.

ACHETEZ VOS AUTOMOBILES NEUFS OU USAGÉS *CHEZ* KING OUEST AUTOMOBILE ENR. SHERBROOKE



M. J.-D. O'Bready, comptable.



M. J.-R. Bourbeau, gérant des ventes.



M. Clovis Hamel, propriétaire.



Mlle Gisèle Hamel, secrétaire.



M. O. Hallée, assistant-gérant des ventes.



M. Gilles Laliberté, vendeur.



STUDEBAKER



DODGE



BUICK



MERCURY



CHEVROLET



OLDSMOBILE



METEOR



PONTIAC



METEOR



OLDSMOBILE



CHEVROLET



PONTIAC

NASH



MERCURY



FORD



M. Fernand Henri, chef mécanicien.



M. Paul Drouin, mécanicien.

M. Roger Huot, mécanicien, n'apparaît pas ici.



M. Léo Gagnon, vendeur.



M. Rodolphe Huot, service.

Pourquoi payer cher pour un automobile, quand nous pouvons vous en procurer un au prix le plus bas sur le marché . . .

Neufs ou usagés, nos prix sont les plus bas . . .

Venez voir par vous-mêmes

. . . Nous en avons de toutes les marques . . . de toutes les années . . . de tous . . . les plus bas prix . . .

DEPUIS

$50.00

A

$4,500

VENTE A TERMES

Clovis HAMEL, prop.

KING OUEST AUTOMOBILE ENR.

"CHARS GARANTIS A LA SATISFACTION DES CLIENTS"

et autres tels que: AUSTIN, WILLYS, etc.

PNEUS NEUFS :

600-16 : $16.80

670-15 : $18.80

Batteries neuves :

17 plaques — 120 amp.

$14.60

2059 ouest, rue King — SHERBROOKE — TÉL.: 3-3474

379,000 jeunes arbres à planter, ce printemps en la région de Sherbrooke

Le ministère des Terres et Forêts continue son vaste programme de reboisement.—Dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Le vaste programme de reboisement commencé dans la région depuis quelques années par le ministère des Terres et Forêts se continuera encore au printemps, nous communique M. Jean Dumoulin, ingénieur forestier, chef du bureau de Renseignements forestiers de Sherbrooke.

Depuis que l'honorable J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts a ouvert un bureau de Renseignements forestiers à Sherbrooke, 656,000 arbres ont été plantés sur des terrains privés jugés impropres à l'agriculture. Les essences plantées furent le pin rouge, le pin blanc, le pin gris, l'épinette blanche, l'épinette de Norvège et l'érable à sucre.

Au printemps, 379,000 jeunes arbres, répartis comme suit 319,-700 épinettes blanches, 13,100 épinettes de Norvège, 36,200 pins sylvestres, 10,000 pins gris, seront plantés dans la région de Sherbrooke, soit dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

Tous ceux qui ont des terrains impropres à la culture et qui désireraient reboiser ces terrains sont priés de faire leur demande le plus tôt possible à M. Jean Dumoulin, i.f., bureau de Renseignements Forestiers, Edifice Dion, Sherbrooke. Tél.: 3-1922. On pourra avoir également à ce bureau tous les renseignements concernant l'aménagement rationnel des terres à bois et des érablières, en un mot, pour tous les problèmes se rapportant directement ou indirectement à la forêt. Les services de l'ingénieur forestier sont absolument gratuits.

La Tribune, 27 juin 1928

La fête du 1er juillet à Magog coïncidera avec l'inauguration du parc

Un nouvel attrait pour touristes, pique-niqueurs et villégiaturistes. — Programme de la fête de la Confédération.

PARADE ET DISCOURS

MAGOG, (DNC) — Le nouveau parc public sera bientôt ouvert à l'endroit appelé pointe Mercy.

Les autorités municipales de concert avec la Chambre de Commerce ont entrepris de faire de cet endroit, qui ne peut être surpassé comme site enchanteur, un parc public en même temps qu'un endroit de campement pour les touristes.

Une équipe, sous la direction de M. P. Gilbert, s'est occupée de déblayer et de nettoyer le terrain et d'émonder les arbres jusqu'à hauteur d'homme.

Abris, tables, sièges, cabines pour baigneurs ont été installés pour l'usage du public.

L'installation d'un système d'éclairage à l'électricité est pratiquement terminé et la confection du chemin est en marche.

Lorsque les travaux seront terminés, ce parc qui mesurera plusieurs acres carrés, situés sur la rive du lac Memphrémagog, et presqu'entouré d'eau, sera l'endroit le plus enchanteur dans les environs. Il n'y a pas de doute que ce sera un endroit des plus populaires pour tous les piqueniqueurs, de la région.

La Confédération

L'anniversaire de la Confédération sera cette année célébré avec éclat à Magog.

L'on procédera en même temps à l'inauguration du nouveau parc public situé sur la pointe Mercy.

A 9.30 hrs a.m., la parade se formera au poste de police pour se diriger vers le parc de la pointe. Cette parade se composera de la fanfare, du conseil de ville et des principaux citoyens.

Au parc, il y aura discours, concert de fanfare et courses en chaloupe, en canot et à la nage.

Dans l'après-midi, la célébration se continuera au terrain de baseball de la "Dominion Textile".

Il y aura une rencontre entre les clubs Y.M.C.A. et Magog Prue, et jeux, courses et divertissements de toutes sortes.

Vers la fin de l'après-midi il y aura distribution de prix aux vainqueurs des différents jeux de la journée.

L'annonce dans la Tribune est très effective



ANDRÉ ROYER

A.D.B.A.

architecte

358, Ave Woodward
Tél.: 2-0143
Sherbrooke

"PLACAGE"

LA CIE de GALVANOPLASTIE

Tous genres de placage: OR — NICKEL — ARGENT OXACIDE et CUIVRE

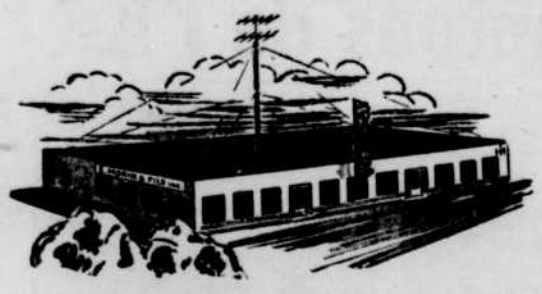
G.-M. CARON, prop.

268, RUE BALL (en arrière) Tél.: 2-7680 - Rés. 3-4479 SHERBROOKE

— NOS AFFILIATIONS —
STERLING CRAFT LTD. — WATERVILLE
LE VASE SACRE ENR.—Sherbrooke—A.B.C. ARTISTIQUE—Sherbrooke



Pour références s'adresser à la "PROCURE DE L'ARCHEVECHE"—Sherbrooke



'Le plus grand magasin des Cantons de l'Est'

occupant un espace de 25,000 pieds carrés de superficie est, en plus d'être le plus vaste de toute la région, le plus complet du genre.

★ *Meubles* ★ *Ferronnerie* ★ *Accessoires Electriques*
★ *Peintures* ★ *Agent "International Harvester" & "Beatty"*
★ *Distributeur autorisé de la scie à chaîne "P.-M."*

E. MORIN & FILS INC.

VASTE ESPACE POUR STATIONNEMENT

2630 OUEST, RUE KING Téls: 2-7545 et 2-8919 SHERBROOKE

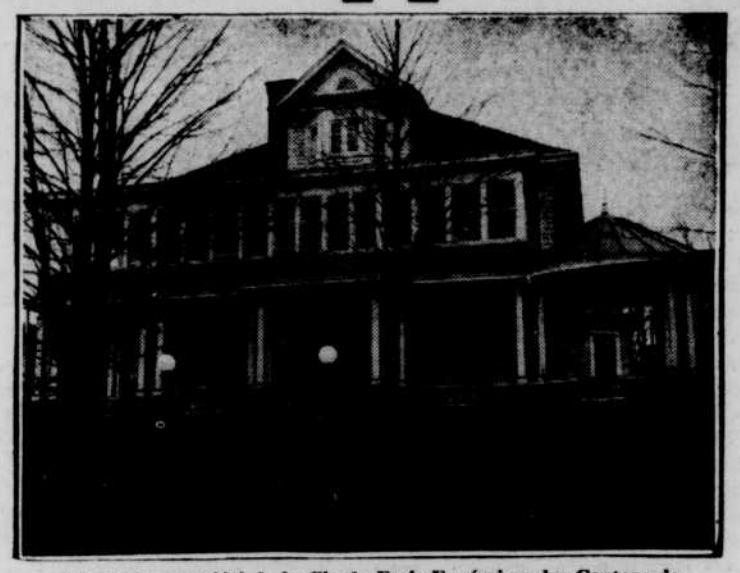
Quand le deuil vous frappe...



Voici l'un des locaux avec salons doubles, situé à 160, rue Ball, Sherbrooke.

Notre Cie met gratuitement à votre disposition l'un ou l'autre de ses salons mortuaires les plus modernes de Sherbrooke et des Cantons de l'Est. Vous n'avez qu'à regarder les vignettes ci-dessous pour voir qu'ils sont situés et aménagés de façon impeccable.

La Compagnie a fait l'acquisition à East-Angus (4, rue St-Jacques) d'une propriété qui sera mise gratuitement à la disposition de notre nombreuse clientèle de l'endroit.



Une autre propriété de la Cie de Frais Funéraires des Cantons de l'Est, avec salons doubles, à 716, rue Short, à Sherbrooke.

HISTORIQUE

La Compagnie de Frais Funéraires des Cantons de l'Est fut incorporée par lettres patentes, sous le grand sceau du gouvernement de la province de Québec, le 8 février 1909, et commença ses opérations le 1er mai de la même année. Son siège social est situé au numéro 297, rue King Ouest, Haute-Ville Sherbrooke. Elle possède, depuis le 1er décembre 1919, une succursale à Coaticook, 225, rue St-Edmond, succursale dont M. I. Villeneuve est le gérant local. Elle en possède une autre, depuis le 1er février 1932 à Magog, 20-22 rue Merry sud, succursale dont M. Louis-Robert Brien est le gérant local. Le bureau-chef est sous la direction personnelle de son fondateur, M. H. N. Brien, gérant général de la compagnie.



On voit ici le salon mortuaire de 162, rue Murray, à Sherbrooke.

N'attendez pas qu'un malheur vous arrive

Assurez-vous avec la Compagnie de Frais Funéraires des Cantons de l'Est. Assurances de $50.00, de $100. et $150.00.



Un autre des salons mortuaires de la Cie, situé à 229 nord, rue Queen, à Sherbrooke.



Voici le local de la succursale de Coaticook, situé au numéro 146, rue Child.

SUCCURSALE

COATICOOK

225, rue St-Edmond

Isidore Villeneuve,
GERANT LOCAL

Tél.: 218

SUCCURSALE

MAGOG

20-22 sud, rue Merry

Louis-Robert Brien,
GERANT LOCAL

Tél.: 3-700



On voit ici le local de la succursale de Magog, avec salons doubles, situé à 280, rue St-Patrice-Ouest.

La Cie de Frais Funéraires des Cantons de l'Est



H. N. BRIEN
Fondateur et gérant général



GERARD BRIEN
Assistant-gérant du bureau-chef à Sherbrooke

Bureau principal

297 ouest, rue King

SHERBROOKE

TEL.:

2-2818



L. ROBERT BRIEN
Gérant de la succursale de Magog



JEAN-RENE BRIEN
ambulancier à Sherbrooke.

La seule compagnie de Frais Funéraires des Cantons de l'Est

Extrait de la "Tribune", 20 février 1930

Me L. St-Laurent indique aux jeunes du Séminaire la nouvelle voie du succès

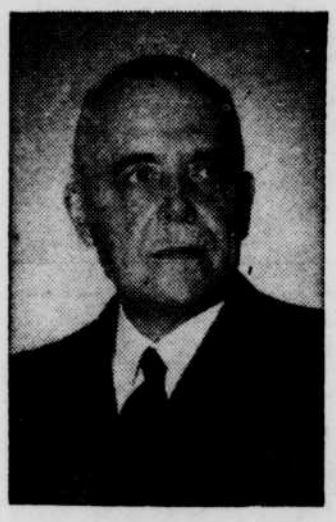
Après un hommage ému aux traditionnelles professions libérales qui jadis attiraient les jeunes gens les mieux doués, le Bâtonnier Général de la Province signale le brillant avenir que les progrès de la science, l'exploitation de nos richesses et le succès de l'industrie réservent à la génération d'aujourd'hui.

VIVIFIANTE FETE DU SOUVENIR

Une touchante réunion d'anciens marque le cinquantenaire de l'Académie St-Pierre. — S. G. Mgr l'Evêque de Sherbrooke, premier président dent en 1879, préside le banquet offert aux anciens présidents. — Quatre anciens interprètent une oeuvre du R. P. Lalande.

BIENVENUE DES ELEVES ACTUELS

Banquet littéraire, fête du souvenir, ces deux pensées résument les impressions et les sentiments qu'éprouvèrent les invités et les nombreux participants de la splendide manifestation qui a marqué, hier soir, au séminaire St-Charles, la célébration du cinquantenaire de l'Académie St-Pierre. Ce fut un événement exceptionnel qui a groupé autour des élèves et des directeurs du séminaire un grand nombre d'anciens dont le premier illustre maintenant le siège apostolique de Sherbrooke dans la personne de S. G. Mgr A.-O. Gagnon.



Le T. H. Louis ST-LAURENT, premier ministre du Canada, illustre fils des Cantons de l'Est.

Par une délicate attention, on avait mêlé au programme de la séance du cinquantenaire le souvenir des anciens sous la forme de chroniques du temps passé, qui furent lues par les académiciens actuels. Elles ont soulevé un intérêt intense et provoqué d'enthousiastes applaudissements.

La pièce de résistance de la séance a été fournie par un ancien élève du séminaire St-Charles, qui aujourd'hui fait grand honneur à son Alma Mater et à sa profession, Me Louis St-Laurent, c.r., Bâtonnier général de la province, vice-président du Barreau canadien. Dans une conférence d'une belle tenue littéraire et d'un haut enseignement, M. St-Laurent a traité des professions libérales et des carrières nouvelles qui s'ouvrent de nos jours à la jeunesse intellectuelle et studieuse de notre pays. Après avoir rendu un hommage ému aux traditionnelles professions qui jadis attiraient les jeunes gens les mieux doués, il a signalé la voie nouvelle que les progrès de la science, les développements de nos ressources et les succès de l'industrie indiquent maintenant à ceux qui ont l'ambition de se signaler au service de leur pays tout en remplissant une carrière honorable et fructueuse.

Me St-Laurent a eu des accents particulièrement prophétiques quand il s'est appliqué à décrire le rôle prépondérant du génie civil dans l'exploitation de nos richesses hydrauliques et minières, des nouveaux moyens de transport et de communications, des grands réserves de l'industrie agricole.

A l'issue de sa conférence, M. l'abbé Maurice Vincent, directeur de l'Académie, lui a décerné au milieu d'un tonnerre d'applaudissements le titre d'académicien honoraire de l'Académie St-Pierre. Le même honneur a été conféré également à Mgr Emile Vincent, vicaire-général du diocèse, à M. l'abbé Stuart Cain, supérieur du séminaire; aux professeurs Oscar Cartier et A.-S. Bourgeault et à M. l'abbé Hermann Morin, directeur de la fanfare du séminaire.

Quatre anciens élèves, MM. le notaire E. Sylvestre, le Dr F.-A. Gadbois, Antonio Genest et le professeur Oscar Cartier, ont interprétés une oeuvre du Père Louis Lalande "L'Erable", harmonisée par M. Cartier. Cette cantate, ainsi que l'exécution des "Réminiscences du passé" par la fanfare du séminaire, ont ajouté une note d'agrément à la fête.

Au début de la séance, M. Charlemagne Bouchard, président actuel de l'Académie, s'est acquitté avec tact et talent de sa tâche délicate de saluer un nombre aussi important de ses prédécesseurs et de souhaiter la bienvenue aux nombreux invités d'honneur. Puis le secrétaire, M. Marcel-Arsène Boudreau a donné lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Il appartenait au directeur, M. l'abbé Maurice Vincent, de présenter le conférencier d'honneur, Me St-Laurent, "qui, dit-il, est passé dans les rangs du séminaire il y a près de trente ans, et qui honore maintenant sa génération du prestige de son nom et de l'éminence de ses qualités de praticien et légiste distingué, dont la réputation a franchi nos frontières".

La séance s'est terminée par la réception solennelle de cinq nouveaux académiciens, lauréats de concours littéraires et oratoires, qui ont été intronisés avec tous les honneurs. Ce sont MM. Henri Béchard, Edouard Roy, Rosario Bélisle, Alfred Bisson et Jean-René Bouchard.

Les invités

Au nombre des assistants nous avons remarqué: Mgr Emile Vincent, vicaire-général du diocèse, M. le maire J.-S. Tétreault, le magistrat J.-H. Lemay, le Dr John Hayes, de Richmond, M. l'abbé Stuart Cain, supérieur du séminaire, Mgr H.-A. Simard, principal de l'Ecole normale de Sherbrooke, Mgr E.-C. Tanguay, Mgr O.-Z. Letendre, curé de la cathédrale, M. l'abbé A. Goyette, curé de Rock Forest, M. l'abbé Dolor Biron, curé de St-Jean-Baptiste; le R. P. Gillot, rédemptoriste; M. l'abbé Maurice Vincent, directeur de l'Académie St-Pierre, MM. F.-H. Hébert, le notaire P.-H. Dubuc, le Dr T.-C. Cabana, le Dr J.-C. St-Pierre, Albert Leblanc, H.-H. Langlois, L.-N. Audette, Léon Lacombe, Arthur Joyal, le Dr V. Olivier, Théo. Monty, Redmond Hayes, le Dr H.-H. Préfontaine, de South Durham, le Dr John McCabe, Charles Cabana, Charles- MacKenzie, Arthur Sideleau, Maurice O'Bready, Edouard Hains, C.-E. Ste-Marie, C.-M. Boissonnault, Edouard Laliberté, Albert Rivard, Maurice Delorme, Charlemagne Bouchard.

Banquet des anciens

Sa Grandeur Mgr Osias Gagnon, premier président de l'Académie St-Pierre, en l'année 1879, a présidé le banquet que le séminaire a offert avant la séance aux anciens présidents de l'Académie. Monseigneur a rappelé des souvenirs touchants sur la fondation de l'Académie qui depuis cette date a continué à faire honneur à la belle institution du séminaire St-Charles.

Au nom des anciens présidents, le Dr John Hayes, qui fut président de l'Académie en 1884 a souligné en quelques mots les bienfaits que l'Académie a procurés aux jeunes gens qui sont passés dans ses rangs et qui honorent maintenant leur profession dans les Cantons de l'Est.

M. l'abbé Dolor Biron, président en 1899, a tracé un court historique de l'Académie et de l'oeuvre bienfaisante qu'elle a accomplie parmi les élèves. M. le Supérieur Cain a dit quelques mots de bienvenue aux anciens présidents.

A ces agapes du souvenir, on a remarqué la présence de S. G. Mgr A.-O .Gagnon, premier président (1879); Mgr E. Tanguay (1882); le Dr John Hayes (1884); Horace Préfontaine (1885); John McCabe (1892); Charles Cabana (1893); l'abbé Dolor Biron (1899); Charles-Emile Bachand (1903); Charles Codère (1907); Charles MacKenzie (1913); Arthur Sideleau (1918); Maurice O'Bready (1920); Edouard Hains (1921); Charles-Edouard Ste-Marie (1922); Charles-Marie Boissonnault (1923); Redmond Hayes (1924); Edouard Laliberté (1925); Albert Rivard (1926); Maurice Delorme (1927); Charlemagne Bouchard (1929).

Comme hôte d'honneur, le séminaire avait invité M. Louis St-Laurent, c.r., de Québec, bâtonnier général de la province, ainsi que M. Firmin Campbell, président des anciens élèves du séminaire. M. l'abbé Ernest Vacarest, de Manchester se trouvait au nombre des convives, ainsi que M. l'abbé Lucien L'Heureux et tous les prêtres du séminaire.

La conférence

Nous donnons ci-dessous la majeure partie de la conférence de Me Louis St-Laurent.

Lorsque Monsieur le Directeur de l'Académie St-Pierre m'a invité, il y a quelques semaines, à venir ce soir fêter avec vous le cinquantenaire de cette société, j'en ai éprouvé un grand plaisir et en même temps un certain embarras.

Un grand plaisir car pas un ancien ne saurait rester insensible à la pensée de retourner dans son collège après plus de vingt-cinq ans d'absence, de reprendre contact avec ce qui a été pour lui pendant une longue période le champ clos de son activité, de revivre pour quelques heures de ses jours d'écolier qui, s'ils n'étaient pas tous également sereins lorsqu'ils se succédaient lentement l'un à l'autre, prennent dans le souvenir des aspects de plus en plus enchanteurs à mesure qu'ils deviennent plus lointains.

Et lorsqu'il s'y ajoute la pensée d'y retourner à la suite de certains succès obtenus au dehors, grâce sans doute à un concours de circonstances heureuses, mais que les amis sympathiques et indulgents qu'on y retrouvera peuvent quand même regarder comme la juste récompense de sa fidélité aux leçons et à la formation qu'on a puisées parmi eux, il faudrait plus de modestie que vous m'en concèderiez facilement pour n'en être pas profondément remué. Je vous confesse que je l'ai été et que je le suis.

Mais l'invitation de M. le Directeur m'a aussi causé un sérieux embarras, car s'il y a certaines choses que j'ai pu faire au dehors de façon à ne pas être jugé inférieur aux autres, il y en a par contre une infinité où je n'ai jamais brillé et où je n'ai réussi à cacher mon insuffisance que par la plus stricte discrétion.

Parmi celles-là je me suis vite aperçu qu'il fallait compter la plupart des arts d'agrément et surtout l'art difficile mais si commode de tourner des phrases écrites ou parlées qui plaisent par leur forme, indépendamment de l'intérêt ou du peu d'intérêt que peut offrir par elle-même la matière qui en fait le fond.

La constatation de ma sécheresse désolante à cet égard a été un rude coup pour mon amour-propre, mais un coup qui a porté si juste que je me suis résigné irrévocablement à n'être jamais ni écrivain, ni orateur.

C'était pendant ma deuxième année à l'école de droit et M. Louis Allard, de l'Institut de France, avait inauguré un cours public de littérature à l'université. On avait demandé des inscriptions parmi les étudiants surtout parmi ceux dont les résultats aux examens de leurs facultés respectives avaient jusqu'alors été satisfaisants. Or vous n'ignorez pas que c'est l'habitude à Laval pour les étudiants de Sherbrooke de faire bonne figure aux examens; une habitude que les Roux, les Fortier, les Cabana, les Boudreau, les Letendre, les Bégin, les Picard, les Noël

(à suivre page 34)

Hôtel New Sherbrooke

Sherbrooke, Qué.

LE MEILLEUR ET LE GRAND HOTEL



200 CHAMBRES — 155 BAINS

• RADIO • GARAGE

Cuisine de grande réputation

Les quartiers généraux des clubs

• ROTARY • LIONS • KIWANIS

• RICHELIEU • CANADIEN • FRANCS

Magnifiques salles climatisées pour noces, banquets, réunions, conventions, anniversaires, etc.

Hôtel New Sherbrooke

Sherbrooke, Qué. Téléphone 2-4741

Me L. St-Laurent indique...

(suite de la page 33)

et ceux qui y sont allés après nous et ceux qui y sont encore ont contribué à établir et à maintenir et, croyez-m'en, ce n'est pas une mauvaise habitude.

J'avais donc été inscrit parmi les disciples de M. Allard. Or pour faire le triage de ceux dont il valait la peine pour lui de s'occuper spécialement, il nous demanda une composition dont la forme devait seule racheter la banalité du fond. Nous avions à lui faire une fantaisie de quelques pages sur le statuaire et le bloc de marbre.

Vous vous souvenez n'est-ce pas:

Un bloc de marbre était si beau
Qu'un statuaire en fit l'emplète
Qu'en fera-t-il, dit-il, mon ciseau?
Sera-t-il dieu, table ou cuvette?

Il sera dieu; même je veux
Qu'il ait en sa main un tonnerre.
Tremblez, humains! Faites des voeux
Voilà le maître de la terre.

J'en fis quatre pages et franchement il y avait là des tournures qui m'avaient coûté bien des ratures et dont je n'étois pas trop mécontent. Pas trop mécontent jusqu'à ce que me revint mon manuscrit avec la critique du professeur.

Cette critique fut terrible mais il me fallut reconnaître qu'elle était juste. J'avais essayé de tracer les contours splendides et sublimes d'un dieu et ma plume était plus appropriée à décrire les lignes plus simples et plus prosaïques d'une cuvette. Je dus donc renoncer au grand art et consacrer mon activité à faire du terre à terre. Mais je m'appliquai à le faire bien et si je vous ai raconté ma déception d'il y a au delà de vingt-cinq ans c'est d'abord pour m'excuser de ne pouvoir vous faire une conférence littéraire et ensuite pour avoir l'occasion de vous dire que si vous ne pouvez pas tous faire d'un bloc de marbre, si beau soit-il, un dieu qui tienne en sa main le tonnerre et qui fasse trembler les humains, n'y a pas lieu pour vous d'en être abattus. Faites-en une cuvette, mais que ce soit une bonne cuvette. Il y aura plus de mérite pour vous-mêmes et plus de profit pour vos concitoyens à faire de bonnes cuvettes qu'à tailler de mauvaises statues.

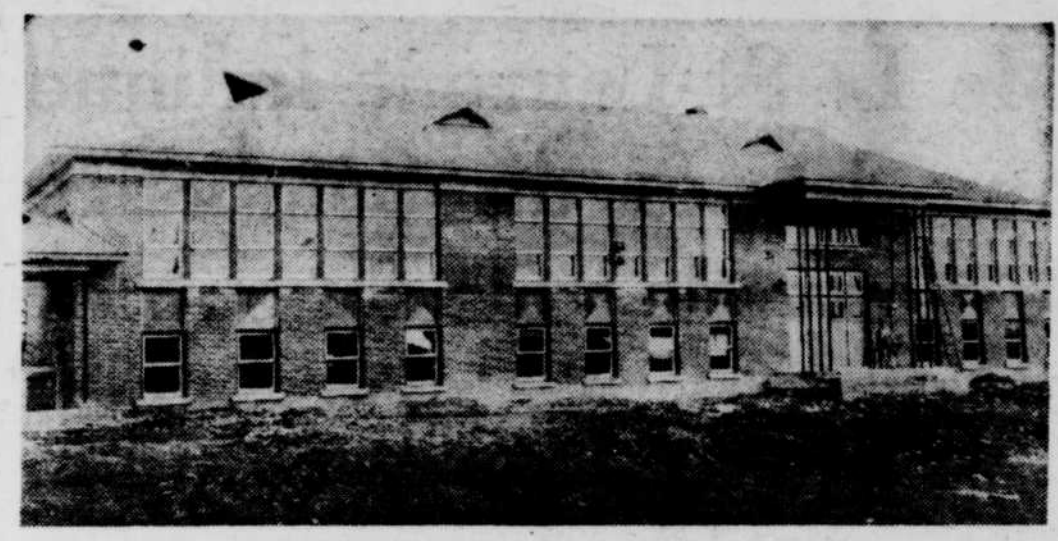
Et n'allez pas croire, mes jeunes amis, que je sois venu vous prêcher une doctrine qui cadre mal avec les leçons de vos professeurs.

Je crois comme eux à l'importance de la formation intellectuelle que nous puisons dans nos études classiques et à l'utilité générale comme aux satisfactions personnelles que procure l'art de bien penser. Je déplore comme eux la vague de matérialisme qui a déferlé sur ce continent américain et qui paraît avoir pour une de ses caractéristiques de mesurer le succès et l'importance sociale de l'individu au nombre de dollars qu'il peut ou qu'il a pu amasser.

Ce n'est pas un utilitarisme outré que je veux vous prêcher mais il ne me paraît pas inopportun de vous signalez, à côté du domaine de l'intelligence et des choses de l'esprit que nos origines, nos tendances et nos traditions nous font un devoir de continuer de développer, la quasi nécessité pour nous, si nous

(à suivre page 35)

Belle école paroissiale



A ROCK FOREST — Cette splendide et vaste école a été érigée à Rock Forest par la firme J.-M. Jeanson Limitée, d'après des plans nouveaux du Département de l'Instruction Publique de Québec.

BRIÈRE & BISSON LIMITÉE

Jacques BRISSON, gérant

★ FER ARCHITECTURAL
★ CHARRUES A NEIGE
★ SOUDURE A L'ELECTRICITE ET A L'ACETYLENE

Téléphones :
3-2244 — Rés. 2-8721

356 sud, rue Wellington
Sherbrooke

THE SUPERHEATER COMPANY, LIMITED

ELESCO

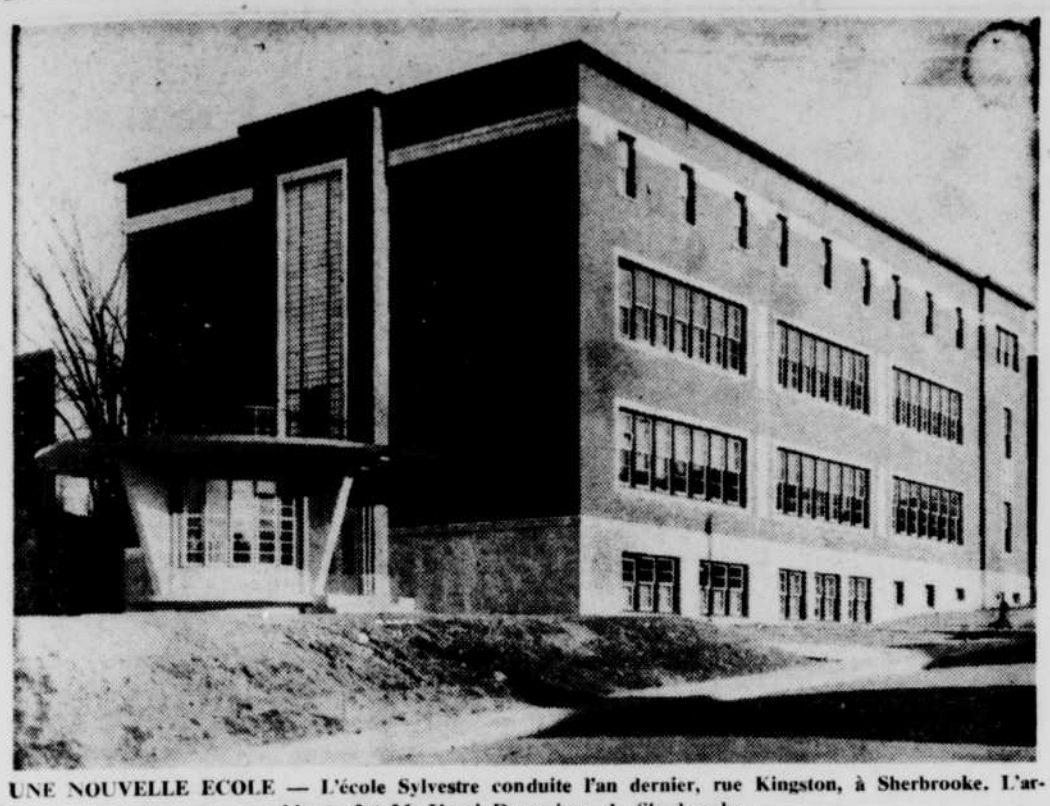
Nous manufacturons :

● PIECES DE FONTE GRISE
● PIECES DE SEMI-ACIER

Ingénieurs, dessinateurs et manufacturiers de:

● Bouilloires stationnaires et de bateaux
● Appareils à vapeur et à eau pour locomotives
● Tuyaux en spirales, pour toutes fins

SHERBROOKE, Qué.



UNE NOUVELLE ECOLE — L'école Sylvestre conduite l'an dernier, rue Kingston, à Sherbrooke. L'architecte fut M. Henri Desrosiers, de Sherbrooke.

Me L. St-Laurent indique...

(suite de la page 34)

voulons maintenir la position avantageuse que nous avons sur cette terre d'Amérique, de garder et d'accroître notre part de richesses matérielles.

Nous ne vivons plus aujourd'hui comme nos pères vivaient il y a un siècle. Je ne dis pas que nos façons de vivre sont meilleures que les leurs, mais elles sont différentes. Et que nous le voulions ou non ces différences nous sont imposées Les modifications dans les conditions matérielles de l'existence humaine se répandent jusque dans nos campagnes les plus reculées et il est incontestable qu'elles y apportent plus de confort que nos pères n'ont connu. Voilà pourquoi tous nous les acceptons, voilà pourquoi tous ou à peu près nous les recherchons. C'est un courant que nous ne pourrions pas endiguer même si nous réussissions à nous convaincre qu'il vaudrait mieux qu'il le fût.

Or, encore là il faut, si nous nous résignons à faire des cuvettes, que ce soit de bonnes cuvettes. Si nous consentons à vivre comme les autres Américains il faut que nous nous arrangions pour vivre aussi bien qu'eux. Il n'est peut-être pas nécessaire que nous accumulions des tas de dollars aussi gros que les leurs, ni que nous y attachions l'importance qu'ils y attachent, mais il convient que nous en accumulions assez pour nous procurer par nous-mêmes ces satisfactions matérielles, apparemment désirables, et pour conserver en face d'eux une indépendance économique qui seconde et soutienne notre indépendance intellectuelle et nationale.

Mes jeunes amis, pour pouvoir exercer pleinement son droit de faire ce qu'on veut faire, de dire ce qu'on veut dire, de vivre comme on veut vivre dans ce vingtième siècle et sur cette terre d'Amérique, il faut être quelqu'un dont les autres ont besoin plus qu'on n'a besoin d'eux, et pour le devenir il faut être capable de faire bien et avec une assiduité qui ne se lasse pas du travail, quel qu'il soit, qu'on a à accomplir. Ce n'est pas tant la carrière qu'a choisie l'individu qui le distingue et qui en fait un citoyen honorable et utile, que la façon dont lui-même s'acquitte des devoirs que cette carrière lui impose. Sans doute le choix de la carrière pour le jeune homme est d'une grande importance, ce choix doit être déterminé pour chacun, non pas par l'éclat plus ou moins grand de celle qu'il envisage, mais par l'examen sérieux de ses propres aptitudes et de ses propres dispositions à en bien remplir les fonctions et à se faire lui-même une situation qui ne soit pas inférieure à celle des autres qui y réussissent.

Les aptitudes et les dispositions de l'individu varient presqu'à l'infini, mais les carrières qui lui sont ouvertes dans notre pays et dans notre siècle sont aussi extrêmement variées. Je vous le dis en toute sincérité, je ne crois pas qu'il y ait un pays au monde et je ne crois pas qu'il y ait d'époque dont l'histoire fasse mention, où les chances pour un jeune homme de se faire une carrière honorable, fructueuse, utile, soient plus grandes et plus variées que celles qui s'offrent aux jeunes Canadiens français de votre génération.

D'abord il y a les vieilles carrières traditionnelles.

Les carrières

Plusieurs d'entre vous serez prêtres ou religieux; à eux j'ai peu de chose à dire car les traditions de notre clergé canadien-français sont tellement fortes et l'influence du milieu est si entrainante que très peu de ceux qui embrassent cette carrière n'y remplissent pas un rôle éminemment honorable et méritoire pour eux-mêmes et utile pour leurs concitoyens. Vous le savez comme moi, mes jeunes amis, il n'y a pas et il n'y a jamais eu dans notre pays une carrière où les déchéances et les insuccès soient si rares et où la dignité et le sens de la responsabilité morale

(à suivre page 37)



Jean-Claude GOULET, prop.
du bureau d'assurances

J. A. GOULET Enr.

Courtier d'Assurance Agréé

Edifice Sun Life—Tél.: 2-4535—Sherbrooke

WEEDON, 30 QUE.

La plus importante compagnie d'assurance-vie du Canada présente un plan de police tout nouveau:

ASSURANCE-VIE *et* **REMBOURSEMENT DE VOTRE ARGENT**

Les grandes lignes de ce plan:

1. Protection d'assurance-vie jusqu'à l'âge de 65 ans.
2. Remboursement de toutes les primes de base versées (d'après le tarif annuel), plus les dividendes, si l'assuré est en vie à l'âge de 65 ans.
3. Émise sur la vie des hommes et des femmes.
4. Émise aux âges de 15 à 50 ans inclusivement.
5. À l'âge de 65 ans, les fonds peuvent:
   (a) être touchés en espèces;
   (b) servir à l'achat d'une police libérée, d'un montant égal au capital assuré à l'origine, sans preuve d'assurabilité (si le choix est fait à l'avance), et le solde peut être touché en espèces ou sous forme de revenu garanti;
   (c) servir à l'achat d'une rente;
   (d) être laissés en dépôt à un taux d'intérêt garanti.

Il y va de votre propre intérêt de vous renseigner immédiatement sur cette police moderne et remarquable de la Sun Life. Pour plus de renseignements, consultez votre agent de la Sun Life ou communiquez avec la succursale de la Sun Life la plus rapprochée de chez vous.

SUN LIFE DU CANADA

G.-A. SAINT-PIERRE
ADJOINT DE SUCCURSALE

IMMEUBLE SUN LIFE
SHERBROOKE



L'IMMENSE MANUFACTURE DE LA JULIUS KAYSER & CO., LIMITED, A SHERBROOKE

KAYSER

DEPUIS

38 ANS

UN IMPORTANT FACTEUR DE PROGRES POUR SHERBROOKE ET LES CANTONS DE L'EST !



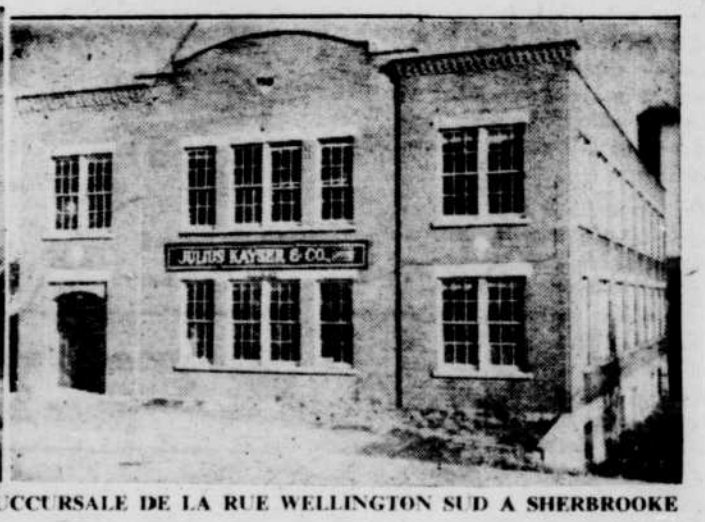
SUCCURSALE DE ROCK ISLAND



SUCCURSALE DE LAC MEGANTIC



SUCCURSALE DE DISRAELI



SUCCURSALE DE LA RUE WELLINGTON SUD A SHERBROOKE



SUCCURSALE D'EAST BROUGHTON

Lorsque la compagnie JULIUS KAYSER s'installa à Sherbrooke en 1915, elle donna du travail à quelque vingt-cinq personnes. Devant l'augmentation considérable des affaires, elle se porta acquéreur de la bâtisse sur la rue Minto, où la Compagnie Page & Sangster fabrique présentement des boîtes de carton.

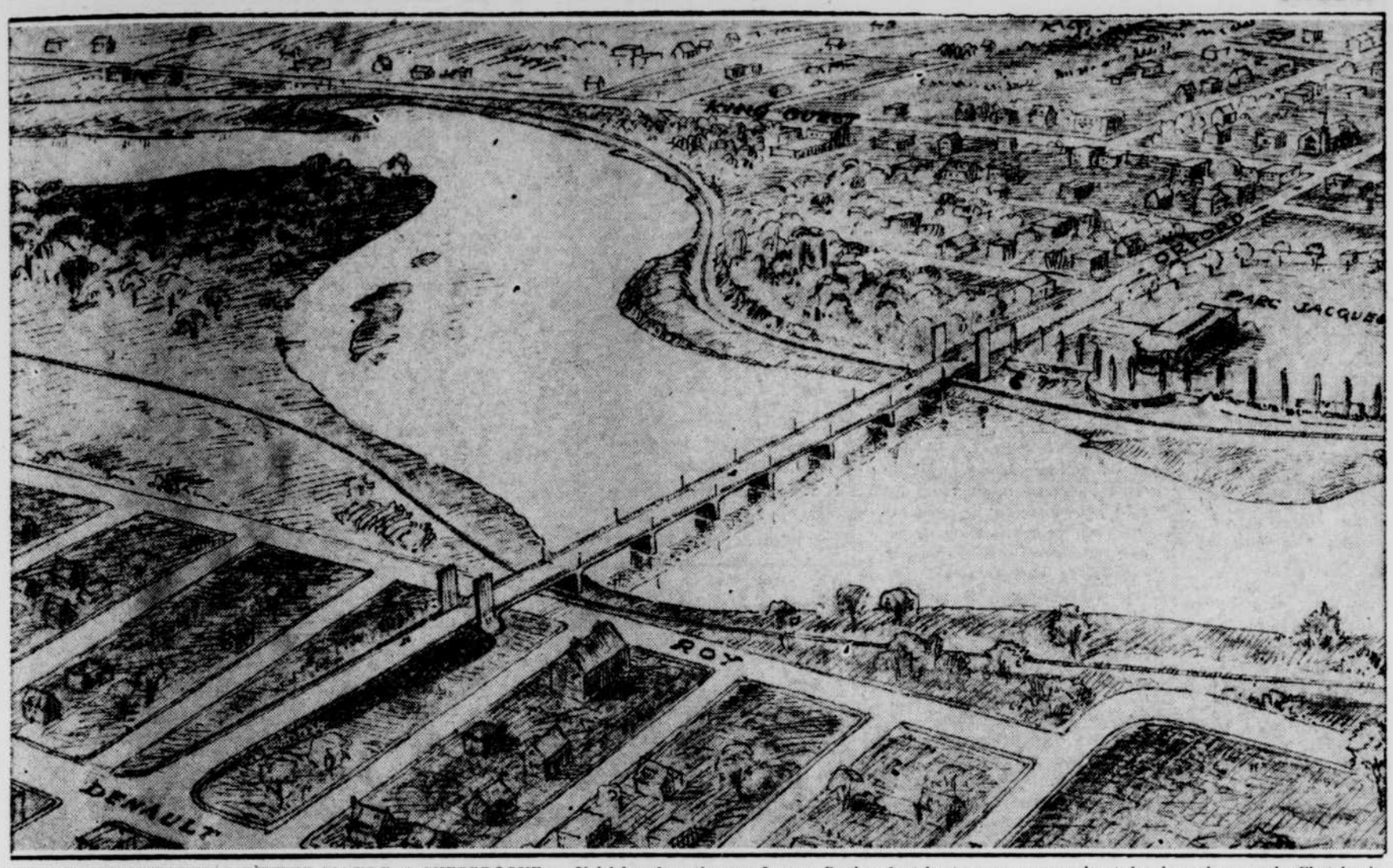
En 1919, ne pouvant plus suffire aux demandes, la Compagnie acheta un vaste terrain sur la rue Frontenac et y construisit l'imposante manufacture que nous y voyons aujourd'hui. Jusqu'à cette date, cependant, elle ne fabriquait que des gants et des sous-vêtements, et la production d'alors atteignait à peine cinquante douzaines par semaine. Aujourd'hui, grâce à une installation puissante et moderne, à des employés experts et bien entraînés, à un souci constant de la qualité, la JULIUS KAYSER & CO. LIMITED compte parmi les plus importantes du pays dans ce domaine.

Depuis quelques années, l'augmentation des affaires nécessita l'ouverture de succursales à Lac-Mégantic, à Rock Island, à East Broughton et à Disraéli, contribuant ainsi à l'expansion industrielle de ces centres des Cantons de l'Est.

GANTS — BAS — LINGERIE

JULIUS KAYSER & CO. LIMITED

BUREAU-CHEF: SHERBROOKE — Succursales à Lac Mégan. Rock Island, East Broughton et Disraéli



CINQUIEME PONT SUR LA RIVIERE MAGOG, A SHERBROOKE — Voici les plans du pont Jacques-Cartier, dont les travaux se poursuivent depuis quelques mois. C'est le cinquième érigé sur la rivière Magog, à Sherbrooke. Les autres sont le pont Montcalm, près de la manufacture Paton, le pont Wolfe, le pont Dufferin et, enfin le pont du C.N.R., aux Grandes Fourches. Le pont Jacques Cartier, comme on le voit par ce cliché, relie les quartiers Nord et Ouest et se présente comme une grande amélioration au réseau de la circulation dans tout ce secteur de Sherbrooke.

Me L. St-Laurent indique...

(suite de la page 35)

et civique soient si général que dans notre clergé. Pour ceux d'entre vous qui s'y destinent on ne saurait avoir aucune inquiétude. Ceux-là fourniront des carrières plus ou moins brillantes selon le rôle auquel chacun sera appelé, mais tous vivront des vies honnêtes, respectables et respectées, remplies d'oeuvres utiles et même nécessaires et tous, bien qu'ils s'honorent de ce que leur royaume ne soit pas de ce monde, auront contribué à l'amélioration du royaume de ce monde par la vie qu'ils y auront menée.

Les autres vocations traditionnelles qui attirent la plupart des élèves qui complètent leur cours classique sont les professions libérales du Barreau, du Notariat et de la Médecine.

Il y a déjà un grand nombre d'avocats et un grand nombre de notaires. Je ne dirai pas qu'il y en a trop car il est difficile qu'il y ait trop d'une bonne chose; mais il y a au Barreau et il y a dans le Notariat certaines personnes, même un grand nombre de personnes, qui n'auraient jamais dû être avocats et qui n'auraient jamais dû être notaires.

Nous étions au Barreau au mois de mai dernier 1,280 et il y avait à la même époque environ 930 notaires, soit 2,300 hommes de loi pour une population d'environ 2,600,000 âmes. Je groupe les avocats et les notaires ensemble car ils sont, vous le savez, proches parents. Ils suivent les mêmes cours de droit, subissent leurs examens sur les mêmes matières, exercent leur profession en appliquant aux faits de chaque jour les mêmes règles générales que le Législateur sanctionne comme étant celles qui conviennent le mieux aux relations entre eux d'êtres intelligents vivant dans une société organisée. Les notaires sont même nos frères aînés car ils sont venus ici avant nous. Ils y sont depuis les premiers jours de la colonisation tandis que le Barreau n'a été reconnu et organisé officiellement que sous la domination anglaise.

Cette proportion d'un homme de loi aujourd'hui pour chaque onze ou douze cents de population n'est pas spéciale à la province de Québec. L'Ontario en a un pour chaque 1,170, la Colombie-Britannique, un pour chaque 812; le Manitoba, un pour chaque 913; le N.-Brunswick, un pour chaque 1,939 et le Canada en général un pour chaque 1,319. Aux Etats-Unis c'est à peu près la même proportion. En Europe, la proportion est en général beaucoup moins forte. Ainsi, en France il y a un avocat pour chaque 4,500 de population; en Allemagne, un pour chaque 4,200; en Angleterre, en Belgique et Italie, un pour chaque 2,200 ou 2,300. C'est en Grèce qu'il paraît y en avoir le plus, soit, un pour chaque 1,200 de population, et en Suède qu'il paraît y en avoir le moins, soit 370 en tout pour une population de 6,000,000 ou un pour environ 16,500 de population.

Toutefois ces chiffres par eux-mêmes ne signifient pas grand chose. C'est encore aux endroits où il y a le plus d'avocats que certains avocats réussissent le mieux. A côté d'eux, cependant, un grand nombre végètent, perdent leur temps et gâchent leur vie. Mais cela n'est pas dû uniquement au fait qu'ils sont nombreux. Le fait qu'ils le sont rend à chacun la tâche de percer, de se faire une clientèle et de se créer une situation, plus difficile et plus ardue, et donne à la chance plus d'emprise sur sa destinée. Ne soyez pas scandalisés de m'entendre parler de la chance en rapport avec la destinée de l'individu; elle joue un rôle et même un rôle important, bien que secondaire et accessoire. La chance seule ne peut pas mettre et maintenir dans un rôle avantageux celui qui est tout à fait inapte à le remplir, mais entre deux, trois ou quatre individus également aptes à bien le remplir, la chance peut le procurer à l'un et le refuser aux autres. Je ne crois pas plus que vous qu'on naisse sous une bonne ou sous une mauvaise étoile, ni que ce que j'appelle chance s'attache à qui que ce soit en particulier pour aucune raison qui lui soit personnelle, mais il arrive dans la vie des concours de circonstances qui offrent des avantages particuliers et qui facilitent singulièrement certaines réussites. Je le sais pour en avoir moi-même profité. Il se présente aussi d'autres concours de circonstances qui font surgir des difficultés inattendues et qui exigent le déploiement d'efforts disproportionnés aux résultats qu'ils paraissent produire. Ce sont ces concours de circonstances sur lesquels il n'est jamais permis de compter pour réussir, mais avec lesquels il faut toujours être en état de compter pour éviter l'insuccès. Il y a du hasard, il y a de la chance, mais ne comptez pas dessus si vous voulez être un bon moment en état d'en profiter et ne vous appuyez pas dessus pour expliquer des détres se sont trouvés et d'autres ceptions ou des insuccès. D'ause trouveront en face des mêmes concours de circonstances défavorables et ils en ont triomphé et ils en triompheront; s'il en va autrement pour vous, cherchez d'abord en vous-mêmes la première raison de votre insuffisance.

Je ne dirai donc à aucun d'entre vous: ne vous faites pas avocat ou ne vous faites pas notaire parce qu'il y en a déjà beaucoup mais je vous dirai à tous: Ne choisissez pas la profession d'avocat ou la profession de notaire parce qu'elles sont en elles-mêmes des professions attrayantes et parce que ceux qui y réussissent occupent une position que vous trouvez enviable. Il se trouve dans toutes les deux des positions enviables et l'occasion d'aider par son travail au bon fonctionnement de l'organisme social; mais ces positions enviables et utiles ne sont pas aussi nombreuses que ceux qui y aspirent et il y a certainement la moitié de ceux qui se font recevoir au Barreau ou dans le Notariat qui y éprouvent des déceptions. Si vous ne vous sentez pas capables de vous classer au moins parmi la première moitié dans notre Ordre ou chez les notaires, ne venez pas chez nous; il y en aura toujours assez dans la seconde moitié et il y a d'autres carrières où vous serez à la fois plus utiles et mieux satisfaits qu'en rongeant une situation individuelle médiocre à

(à suivre page 38)

Constructions de Sherbrooke...

★ CONTRATS INDUSTRIELS
★ ÉDIFICES PUBLICS
★ CENTRALES ÉLECTRIQUES
★ DIGUES, PONTS

R. E. STEWART CONSTRUCTION CORPORATION

SHERBROOKE



Me L. St-Laurent indique...

(suite de la page 37)

l'ombre d'une enseigne d'avocat ou de notaire. César a été un des plus grands génies de l'humanité et César préférait être premier dans une bourgade gauloise que second à Rome. Allez vers le Barreau ou le Notariat pour être dans la première moitié ou allez vers autre chose et au moins soyez dans la première moitié quelque part.

Ce que je vous ai dit du Barreau et du Notoriat est également vrai de la Médecine et de l'art dentaire qui y est connexe. Avec les infirmités de notre pauvre nature il faut malheureusement beaucoup de médecins et, de nos jours, beaucoup de dentistes, car cela paraît être une des nouvelles découvertes de la médecine que beaucoup des maux dont nous souffrons ont comme point de départ rien de plus grave qu'un vulgaire mal de dents; pas toujours un de ces maux de dents dont le diagnostic pour le patient n'offre pas beaucoup de difficulté, mais quelque chose qui requiert de nombreuses visites et de fréquentes sorties lorsqu'on est au collège, pour consulter le dentiste. Il doit nécessairement y avoir beaucoup de médecins et beaucoup de dentistes, mais il y en a déjà un bon nombre. Le Dr J.-E. Bélanger, un des nôtres, qui a fini son cours ici en 1900 et qui était en 1925 et a été pendant deux ou trois termes Président général du Collège des Médecins-Chirurgiens de la province de Québec, me disait l'autre jour qu'il y avait dans la province 2,800 médecins et je suis informé qu'il y a également au delà de 600 dentistes. C'est beaucoup, mais ça n'est peut-être pas trop. Tout de même dans son dernier rapport le Régistraire du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province dit qu'il y avait congestion dans toutes les grandes villes; c'est que beaucoup de médecins d'aujourd'hui ne se soucient plus guère d'exercer leur profession à la campagne. Ils préfèrent la ville, où ils peuvent faire de la consultation au bureau, à cette pratique dure, difficile, faite de dévouement et de fatigues de toutes heures du jour et de la nuit, mais si consolante, si charitable et si humanitaire du médecin de campagne. Il n'y a probablement plus assez de médecins dans nos campagnes, mais cela ne provient pas de ce qu'il n'y aurait pas un nombre suffisant de jeunes gens qui étudient la médecine. Cela provient de ce qu'un trop grand nombre seraient fascinés par la vie plus commode et plus confortable de la ville et des hôpitaux et que trop peu auraient l'amour profond, sincère et désintéressé de tous ceux qui souffrent, sans lequel les longues courses le jour et la nuit à la campagne pour visiter des malades gisant dans des locaux peu favorables au rétablissement de leur santé, et où le médecin ne trouve pas lui-même les conditions du confort matériel auquel il est habitué, ne sauraient être supportables.

J'ai une grande admiration pour les maitres de l'art médical et de la chirurgie moderne qui accomplissent dans les hôpitaux de nos grandes villes des guérisons et des cures qui paraissent presque tenir du miracle; mais, j'ai aussi une admiration qui n'est pas moins grande pour leurs plus humbles confrères de la campagne qui, sans bruit et souvent sans rémunération appréciable veillent nuit et jour sur la santé de toute une région, courent à toutes heures de la nuit et du jour aux coins les plus reculés de la région qu'ils habitent porter une parole d'encouragement et l'aide que la science et l'art peuvent offrir à tous ceux qui naissent à tous ceux qui souffrent et à tous ceux qui meurent, quelle que soit leur condition et quelque difficile ou pénible que cela doive être pour eux-mêmes. Le médecin de campagne et le curé de campagne ont été honorés tous les deux par le Divin Maître lui-même lorsqu'il a mis dans son Evangile l'éloge du bon Samaritain.

Si vous voulez être médecins, demandez-vous si vous aimez votre prochain plus que vous-mêmes et si vous êtes réellement capables d'exceller dans cette carrière. Si non, il vaut mieux y renoncer.

De nos jours, renoncer à une de ces carrières traditionnelles n'implique pas un si grand sacrifice. Notre pays et notre société offrent bien d'autres carrières pour lesquelles rien ne saurait être une meilleure préparation qu'un bon cours d'études. Je n'ai pas la prétention de vous les indiquer toutes, mais permettez-moi de vous en signaler quelques-unes.

Il y a d'abord les différentes branches du Génie.

Votre génération verra à cet égard des développements que nous osons à peine rêver. La génération dont je suis a vu la construction des chemins de fer, l'établissement des lignes de tramways urbains, la vulgarisation du télégraphe, du téléphone, de l'éclairage électrique, l'invention du phonographe, la transformation de la lanterne magique en cinématographe, l'avènement de l'automobile, la construction de la grande voirie, qui abolissent presque les distances; les premiers vagissements des ondes hertziennes qui sont devenues la radio, le harnachement des fleuves et des rivières pour la production de l'énergie électrique, le triomphe du dirigeable et de l'avion sur les lois de la pesanteur et que d'autres merveilles encore.

Mais, cela ne paraît être que le commencement et vous qui

(à suivre page 39)

Pour votre ou vos constructions, consultez-nous !



GEO.-H. ROBERGE & FILS INC.

ENTREPRENEURS GENERAUX

• PORTES ET CHASSIS • BOIS DE FINITION

ESTIMES FOURNIS GRATUITEMENT SUR DEMANDE

73, 9ième Avenue Sud Téléphone 2-7501

1867... 1953...

Une entreprise solidement établie dont la renommée n'est plus à faire! Un magasin où vous obtiendrez service, qualité et satisfaction. Un magasin où les prix se comparent avantageusement!



M. Jean-Paul OUELLET, gérant de la succursale de Sherbrooke.

A. Bélanger Limitée sont manufacturiers du fameux poêle "BELANGER" depuis 1867

RADIOS DE MARQUES CONNUES :
• ELECTROHOME
• NORTHERN ELECTRIC
• CROSLEY





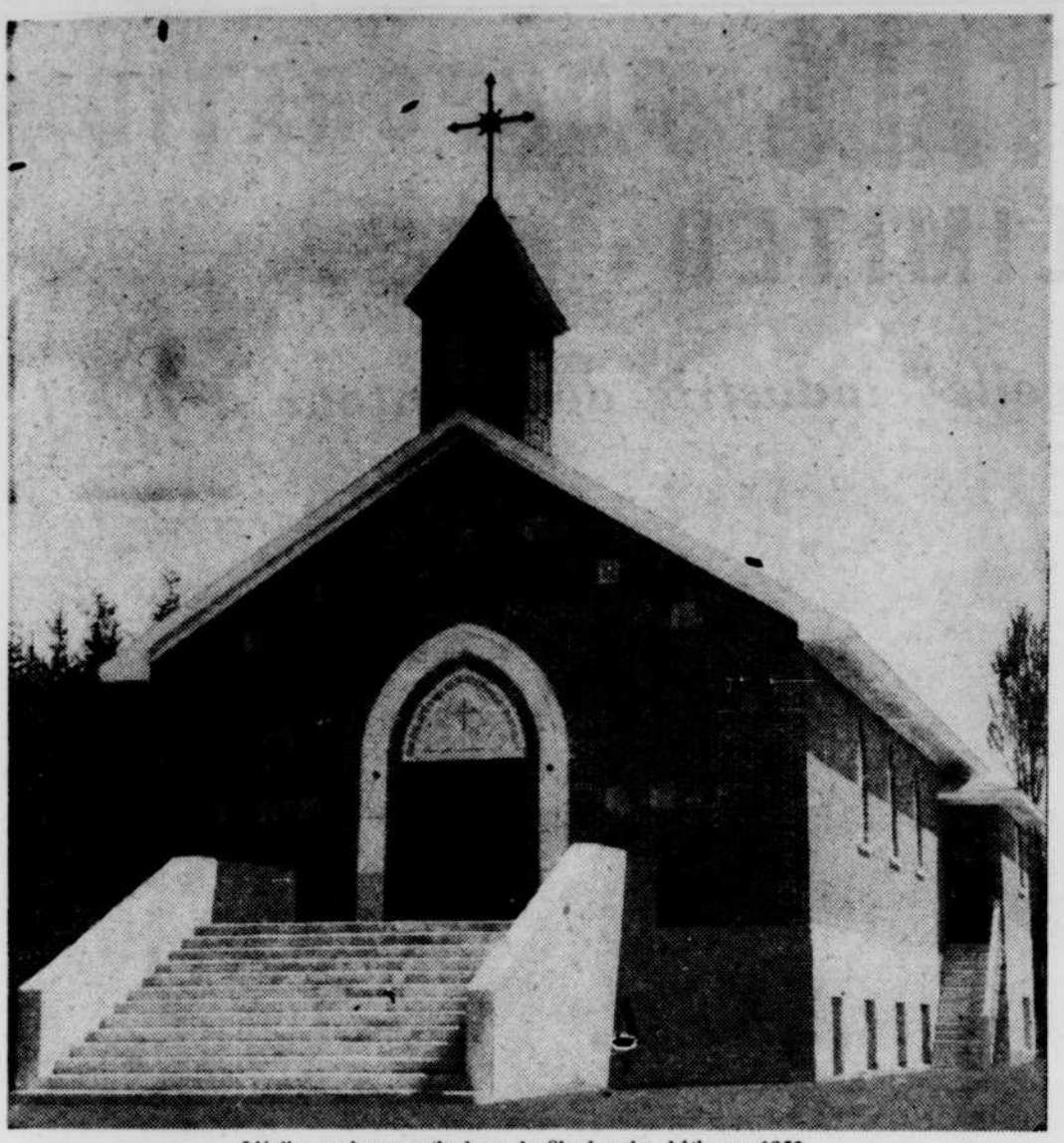
MOBILIERS DE
SALON • CUISINE
CHAMBRE A COUCHER
ainsi que nombre de petits articles pour le foyer!

• REFRIGERATEURS "LEONARD" ET "CROSLEY"
• LAVEUSES "THOR" ET "CONNOR"
• Poêles électriques "Bélanger"–"Frigidaire" et "Moffatt"

86 années de francs et loyaux services à la province de Québec

180 nord, rue WELLINGTON — Tél. 2-4014

A. BÉLANGER DÉTAIL LTÉE



L'église syrienne orthodoxe de Sherbrooke, bâtie en 1952.

Me L. St-Laurent indique...

(suite de la page 38)

avez vingt-cinq ou trente ou trente-cinq ans de moins que moi, vous verrez je n'en doute pas, après que ma génération sera disparue, des développements plus merveilleux encore que tous ceux dont ma génération aura été témoin.

Vous rendez-vous bien compte de ce que cela signifie et des chances et des concours de circonstances favorables que tout cela va faire surgir devant vous et autour de vous. On est à transformer et on va continuer à transformer la face du globe par le travail de l'homme et cela est et cela doit être le résultat d'une connaissance plus approfondie des lois de la nature et d'une application plus habile des découvertes scientifiques à l'assujettissement de la matière .

Nous avons dans la province des villes importantes, mais vous voyez vous-mêmes ce qui se passe. On a commencé depuis quelques années à les rebâtir et pendant le cours de vos vies on les aura rebâties à peu près en entier.

En 1928, il s'est fait des nouvelles constructions dans la cité de Montréal pour une valeur de $40,404,755. Je n'ai pas pu me procurer les chiffres pour 1929 mais tous ceux qui y vont de temps à autre constatent que l'activité dans la construction est toujours croissante presqu'en une proportion géométrique.

A Québec, nos chiffres sont plus modestes, car notre population est seulement un huitième de celle de Montréal, mais nous avons bâti et rebâti en 1928 pour une somme de $4,945,350 et en 1929 pour $5,684,183.

Ici à Sherbrooke vos nouvelles constructions pendant 1928 paraissent aux statistiques officielles pour une valeur de $412,500.

Et cela ne fait que commencer. Les nouvelles conditions dans lesquelles ont vit dans les grands centres et le nombre croissant des personnes qui y habitent rendent les anciens édifices insuffisants ou inaptes et il faut à la fois y ajouter et en remplacer: et les nouveaux édifices qui empilent les étages les uns sur les autres jusqu'à des hauteurs qui donnent presque le vertige et qu'on appelle assez justement "sky-scrapers" ou gratte-ciel, offrent chacun des problèmes de mathématiques et de physique que seuls une science exacte et des calculs précis peuvent résoudre avec succès. On peut construire un camp de bois rond avec une bonne hache et un oeil juste, mais les constructions qu'on est à ériger partout aujourd'hui nécessitent l'intervention, la conception, le calcul et la direction d'architectes savants et expérimentés. Nous avons de bons architectes dans la province de Québec et il n'est pas nécessaire pour s'en convaincre de regarder ailleurs que dans le palais de Monseigneur l'Evêque de Sherbrooke, de l'autre côté de la rue. Nous en avions 236 en 1929; ils ne sont certainement pas tous de la valeur de celui qui a construit ce palais, il est même très certain qu'il n'y en a pas assez qui soient de sa valeur. Il me semble aussi très certain que des architectes de valeur réelle dans la province de Québec vont avoir, pendant les cinquante, soixante ou soixante-quinze ans que vous allez vivre, beaucoup à faire. Et ce ne sont pas seulement les architectes qui vont être occupés à l'agrandissement et à la reconstruction de nos villes. L'exécution de leurs plans exigera des entrepreneurs et des directeurs de travaux, des maîtres et des contremaîtres, des artisans et même des artistes qui se feront tous d'honorables et

(à suivre page 41)

FABRIQUE A SHERBROOKE
EMPLOYE dans tout le CANADA

TISSU QUEBEC RAYON

POUR SOUS-VETEMENTS ET VETEMENTS
POUR DAMES ET MESSIEURS

Vendus exclusivement aux manufactures

La teinture et le tricot sont faits à l'usine de Sherbrooke, et toute pièce de tissus quittant la manufacture est garantie être de la plus haute qualité; aussi RAYONNE, COTON et LAINE.

Située à Sherbrooke depuis 1929

QUEBEC RAYON MILLS Ltd.

RUE FRONTENAC SHERBROOKE, Qué.

"CLASSONIT"

LA MARQUE
DE L'EXCELLENCE

Manufacturiers de
VETEMENTS DE TRICOT

CLASSON MILLS
LTD

SHERBROOKE, QUE.

Notre service complet
fait MONTER la valeur de votre auto . . .
fait BAISSER les coûts d'opération !

Nous sommes équipés pour garder votre Henry J. Kaiser, Frazer, Willys, Morris . . . ou tout autre auto en parfaite condition.

CAMIONS ET
AUTOBUS REO
GOLD COMET
POWER"

De 3 à 40 tonnes. Modèles à pouvoir sur les quatre roues et modèles pour travaux lourds.

MARQUES FAMEUSES

Henry J CORSAIR
Kaiser MANHATTAN

WILLYS "AERO"

Nouveau pour '53. Nouveau moteur révolutionnaire de six cylindres. Millage phénoménale au gallon. Une auto de grosseur ordinaire. Les sièges d'avant et d'arrière ont 61" de largeur. L'auto de l'avenir — chez Wellington Tire aujourd'hui !

FAMEUX JEEPS WILLYS

"MINOR" ET "OXFORD" PAR MORRIS

Le 'Minor" vous donne plus de 40 milles au gallon. Confort d'une grosse automobile; prix initial et coûts d'opération d'une petite auto. Un style moderne et la main-d'oeuvre britannique reconnue dans le monde entier font de la Morris, l'automobile parfaite pour la famille.

Wellington Tire Ltd.

154 sud, rue Wellington Téléphones: 3-4881—3-4882

ASCOT METALS CORPORATION LIMITED

la plus ancienne "nouvelle" industrie des Cantons de l'Est



présente à cette population quelques caractéristiques concernant sa production minière, aidant grandement tant à l'économie locale que canadienne.

Les deux photographies que nous publions nous font voir des mineurs au service de la compagnie Ascot Metals Corporation Limited, à la Mine "Moulton Hill", près de Sherbrooke. Dans la photographie du haut, nous apercevons MM. S. W. McNeil, surintendant, A. W. Grant, gérant de la mine "Moulton Hill", Georges Lacaille, ingénieur en chef, Maurice Lemyre, premier contremaître de la Mine Moulton Hill et, au centre, Mlle Claire Labrecque, infirmière de la compagnie.

Dans la photographie ci contre, on aperçoit également M. Roy Harburt, contremaître à la Mine Moulton Hill.

(Photos Studio D. Bélanger, Sherbrooke)



Broyant présentement — **650 tonnes de minerai par jour à la propriété Ascot.**

Employant présentement — **275 hommes aux propriétés Ascot et Suffield... Salaire annuel en 1952 : $1,090,000.00.**

Consommant présentement — **Une valeur de $9,000 par mois en électricité, $32,000 par mois en transport et $100,000 par mois en matériel d'opération.**

Expédiant présentement — **1,800 tonnes de minerai concentré chaque mois à la raffinnerie.**

OFFICIERS ET DIRECTEURS

ALLEN E. ROSEN,
président,
Port Credit, Ont.

L. T. PORTER,
président du Conseil d'Administration,
St-André Est, Qué.

G. D. POOLE,
directeur,
Oakville, Ont.

H. J. O'CONNELL,
directeur,
Montréal, Qué.

FREDERICK E. HALL,
vice-président et gérant général,
Sherbrooke, Qué.

J. MURRAY ANDERSON,
sec.-trésorier,
Toronto, Ont.

HARRY A. FREIDMAN,
directeur,
Burlington, Ont.

GEORGES SYLVESTRE,
directeur,
Sherbrooke, Qué.

CAPITALISATION AUTORISÉE — 3,500,000 à $1. au PAIR

BUREAU DES DIRECTEURS:
400, rue Jarvis, Toronto, Ont.

AGENTS DE TRANSPORT
Guaranty Trust Company
Toronto et Montréal, Qué.

BUREAU-CHEF ET BUREAU DE LA MINE:
Sherbrooke, Qué.

LES PARTS DE LA COMPAGNIE SONT COTES A LA BOURSE DE TORONTO ET AU CURB DE MONTREAL

Me L. St-Laurent indique...

(suite de la page 39)

d'utiles carrières s'ils font bien le travail, quel qu'il soit, auquel ils dévoueront leurs activités.

Et maintenant si nous cherchons à nous faire une idée de ce que sera le développement industriel de notre seule province pendant cette même période, nous avons peine à le concevoir. Il y a environ 1,200 ingénieurs professionnels dans la province et il faudrait être l'un des plus compétents d'entre eux et avoir fait un travail et une enquête approfondis pour en donner un tableau d'ensemble qui ne resterait pas bien en de-çà de la vérité. Aussi n'ai-je pas d'autre prétention que de vous faire voir par quelques exemples les vastes possibilités qu'offrent à la génération d'aujourd'hui les développements industriels qui sont à se réaliser.





On en trouve un exemple frappant dans la quantité d'énergie électrique produite par l'aménagement de nos cours d'eau. Il y a déjà 2,387,064 chevaux vapeur électriques aménagés dans la province. Les termes dont je me sers constituent apparemment une contradiction dans les mots, mais il faut bien employer une unité quelconque comme étalon de mesure et celle que je trouve dans les statistiques pour mesurer l'énergie électrique c'est le cheval-vapeur.

On me dit que l'énergie représentée par un cheval-vapeur est égale à celle que pourrait fournir le travail de dix esclaves. Or, comme l'aménagement actuel représente un cheval vapeur pour chaque homme, femme ou enfant dans la province, nous sommes dans la même situation que si nous pouvions commander le travail de 25,000,000 d'esclaves pour nous servir. Une autre indication de ce que représentent ces deux millions et demi de chevaux vapeur électriques, c'est le fait qu'ils sont l'équivalent d'une consommation annuelle d'un tas 000,000 de tonnes de charbon. Vous avez bien entendu, une sonsommation annuelle d'un tas de charbon qui coûterait chaque année deux cent vingt millions de dollars; et d'ici à cinq ans la quantité de force hydraulique aménagée doit être doublée par la seule réalisation des aménagements déjà entrepris. Nous aurons alors 5,000,000 de forces aménagées ou 50,000,000 d'esclaves et il nous restera à aménager de forces hydrauliques que les ingénieurs connaissent et ont mesurées et sur lesquelles ils ont fait des rapports et qu'ils ont déclaré utilisables pour fins industrielles ou commerciales au delà de 8,000,000, car d'après leur estimation, nous en avons en tout au delà de 13,000,000.

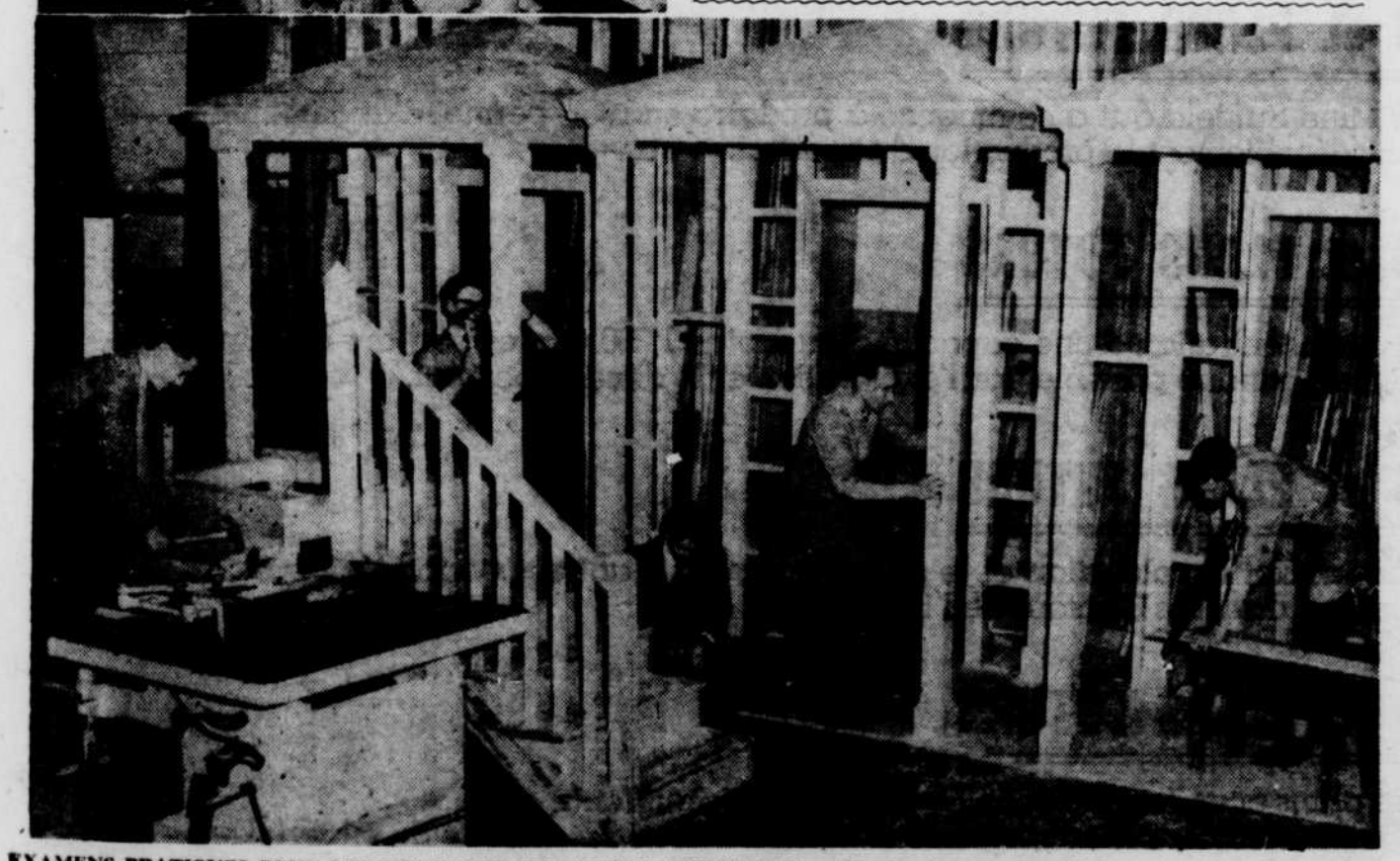
C'est là une énergie qui se renouvelle avec la régularité des saisons et le ruissellement de la pluie et la fonte de la neige qui tombe sur nos vastes étendues et que la Providence a mise à notre disposition pour qu'en la contrôlant et la dirigeant nous multiplions au centuple la capacité de nos bras et de nos muscles.

Un mot maintenant de l'usage que nous en faisons. Les derniers chiffres que j'ai pu me procurer à cet égard sont ceux de 1927. Nous en utilisions alors au delà de 840,000 dans l'industrie de la pâte du bois et du papier à journal. Les capitaux placés dans cette industrie dans notre province représentaient alors deux cent quatre-vingt-quinze millions de dollars et cette industrie distribua en gages et salaires pour la même année au delà de $35,000,000.

L'importance de cette industrie dans la province a pratiquement triplé depuis la guerre, c'est-à-dire dans l'espace de onze à douze ans et la valeur de la partie de cette production annuelle que nous avons exportée à l'étranger qui était de $96,000,000 en 1919 est passée à $192,000,000 en 1928. Cette industrie a probablement à peu près atteint son apogée et il y aurait maintenant, paraît-il, dans nos usines une capacité de production qui excéderait la demande; mais c'est là une situation temporaire et quoiqu'elle soit un peu embarrassante pour le moment, le temps y apportera son remède et, du reste, le temps apportera aussi d'autres utilisations de la pâte de bois; on en fait déjà de la soie et du cuir et quelques chimistes nous menacent d'en faire des aliments. Je n'insiste pas sur ce dernier point pour que vous ne me soupçonniez pas de faire des suggestions inopportunes à M. le Procureur.

Passons vite au règne minéral. Nous avons une province dont la richesse minière est encore insoupçonnée. Il est vrai que la valeur des produits de nos mines et carrières s'est élevée en 1928 à $37,325,287 contre $29,000,000 qu'elle était l'année précédente et moins de $20,000,000 il y a quatre ou cinq ans; mais tous les experts s'accordent à dire que nous n'avons encore commencé qu'à égratigner la surface et que les vieilles formations géologiques qui constituent la plus grande partie de notre territoire recèlent des richesses en minérais divers qui étonneraient l'imagination des plus optimistes. Pourquoi met-on tant de temps à les découvrir et à les exploiter et pourquoi y a-t-il si peu de minéralogistes de notre race? Pourtant, Mgr Laflamme était un des grands géologues du continent et du siècle et Mgr Laflamme a été toute sa vie professeur, directeur ou recteur de notre uni-

(à suivre page 56)



EXAMENS PRATIQUES POUR LES FINISSANTS DE L'ECOLE TECHNIQUE — En plus des examens théoriques, les élèves finissants en technique et en métier, à l'Ecole Technique de Sherbrooke, subissent des examens pratiques sur les différents cours qu'ils ont suivis pendant l'année. On voit, dans la photo du haut, le professeur, M. Jacques Dubé (à gauche,) donnant quelques explications à son élève, M. Réal Gilbert. Celui-ci devait faire le montage d'un moteur au complet, et en faire l'ajustement pour qu'il puisse servir dans une automobile. Sur la photo du centre, on distingue M. Marcel Gagnon, travaillant sous le regard de son professeur, M. Jean-Marie Lajeunesse, à droite, sur la fraiseuse universelle, dans le département de l'ajustage mécanique. Photo du bas: MM. Marcel Cloutier, Roland Ledoux, Charles Couture, Eugène Brodeur, et Jean-Claude Giguère, complètent le porche ouvert et l'escalier qu'ils avaient à faire l'an dernier pour les examens de la section de menuiserie.

(Photo La Tribune)

A ceux qui emploient un

APPAREIL DE SURDITÉ

ATTENTION

NOUS VOUS OFFRONS UN SERVICE

DES PLUS COMPLETS

- **BATTERIES FRAICHES — Pour toutes marques d'appareils auditifs.**
- **MOULES D'OREILLES — Invisibles ou réguliers (Fabriqués sur commande).**
- **REPARATION — Toutes marques et modèles d'appareils.**
- **APPAREILS PRETES durant la réparation (sans charge).**
- **SACS AVEC BRETELLES — Pour porter TOUTES les marques et modèles d'appareils.**
- **SECHOIRS POUR PROTEGER L'APPAREIL DE L'HUMIDITE — Pour TOUTES marques et modèles d'appareils.**
- **VERIFICATEURS DE BATTERIES — Garantis de la plus haute qualité. (Vérifieront tous genres de batteries pour appareils de surdité).**
- **SERVICE PAR LA POSTE — Prompt et efficace.**
- **VERIFICATION COMPLETE ET SCIENTIFIQUE de votre surdité. (Sans charge ni obligation, à notre bureau, 422 sud, 7ième Avenue, Sherbrooke) — ou à votre foyer, sur demande.**

C.-E. HÉON

SPECIALISTE EN APPAREILS DE SURDITE

422 sud, 7ième Avenue **Téléphone 3-2348**

SHERBROOKE

SUFFIELD METALS CORPORATION LIMITED

au service de l'économie canadienne, apporte à l'économie sherbrookoise et régionale une large part de revenus. Ses opérations minières permettent à un grand nombre de nos concitoyens d'y trouver profits et travail.





Nous reproduisons ci-haut et ci-contre, deux photographies illustrant des mineurs et employés au service de Suffield Metals Corporation Limited.

Dans la photographie du haut, on reconnait M. Lucien Cloutier, surintendant de la Mine, et Clifford Burrenell, contremaître de la Mine Suffield.

RÉALISATIONS et PLANS FUTURS

La Mine Suffield qui a commencé à produire en 1952, permet d'augmenter considérablement la production du minerai.

RÉALISATIONS et PLANS FUTURS

Une concentration d'une capacité d'au moins 1,000 tonnes par jour de minerais Suffield, rendue possible par l'exploration et le développement.

RÉALISATIONS et PLANS FUTURS

Concernant l'exploration et le développement d'autres possibilités minières dans les Cantons de l'Est.

RÉALISATIONS et PLANS FUTURS

Ces plans pour l'année écoulée et qui vient signifient:
plus d'employés, plus de salaires et une plus grande quantité de matériel.

— AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE —



ASSEMBLEE DES MEMBRES DE L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX — L'assemblée générale des membres de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Sherbrooke a eu lieu, l'an dernier, à l'hôtel New Sherbrooke, sous la présidence d'honneur de Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke. M. l'abbé Paul LeBrun, aumônier diocésain de l'organisme, a fait rapport sur les activités de l'oeuvre, l'an dernier, et tracé les grandes lignes du programme que l'on entend suivre cet été. Sur cette photo, on remarque, 1ère rangée: MM. Léo Cadorette, conseiller; Alphonse Bélanger, Mgr Cabana, Me Carrier Fortin, président de l'O.T.J., l'abbé Paul Lebrun. 2e rangée, même ordre, MM. Léo Thibault, vice-président; Pierre-Emile Couture, trésorier; J.-A. Archambault, Alphée Gauthier, Camille Dufresne, Eugène Lalonde, secrétaire; Dr Ovila Noël, Jean-Marie Grégoire et Alfred Breault.

LE 1er FESTIVAL DE L'ASS. DES FANFARES AMATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC CONNUT UN ÉCLATANT SUCCÈS À LA GRANDE EXPOSITION DE SHERBROOKE, EN AOÛT 1929

4,000 personnes assistèrent à cette fête de l'Art dont firent les frais huit fanfares, qui ont aussi brillamment paradé dans les rues. — L'Harmonie de Sherbrooke, présidée par M. Léo Laliberté, directeur de l'Exposition, à l'honneur. — L'un des principaux artisans du succès de cette exposition, nous dit M. Laliberté, fut M. Florian Fortin, directeur de l'E.T.A.A. et administrateur de la "Tribune". — L'hon. Maurice Duplessis, les députés Howard et A.-C. Crépeau, les maires Tétreault, de Sherbrooke, Ernest Boivin, de Shefford, et T. D. Bouchard, de St-Hyacinthe, au nombre des personnages invités.

Chant par la Chorale de Sherbrooke-Est à la messe

L'Exposition de Sherbrooke a, depuis les débuts, généralement connu de magnifiques succès, année après année. Nous tenons à rappeler ici l'un des événements qui rehaussèrent cette fête le 25 août 1929 et lui conférèrent un éclat tout particulier. Nous sommes heureux de trouver dans nos archives un compte rendu de la "Tribune", en date du 26 août, reproduisant fidèlement cette journée mémorable. Nous le citons ici dans le texte même.

Une fête de l'art

La journée d'hier a été pour notre population un vrai régal de musique, une fête de l'art, et pour l'Exposition de Sherbrooke, une inauguration qui laisse bien présager, car l'on estime à quatre mille le nombre des personnes qui ont franchi les barrières du terrain de l'Exposition pour assister dans l'après-midi, au concert donné par les fanfares devant la grande estrade. Il y eut aussi des flots de musique par nos rues comme les corps de musique, au nombre de huit, exécutèrent deux parades splendides, l'une pour se rendre à l'église St-Patrice, où ils entendirent la messe, l'autre après la messe, dans Sherbrooke-Est.

Le festival d'hier a remporté un succès qui a dépassé les espérances les plus optimistes grâce à la température idéale, grâce surtout aux préparatifs minutieux que n'avaient pas ménagés les directeurs de l'Harmonie de Sherbrooke qui faisait les frais de la réception avec le concours des autorités municipales et de l'xposition de Sherbrooke. C'est un triomphe non seulement pour la musique, mais encore pour notre ville puisque les fanfares qui nous ont visités comptent des citoyens influents de toutes les parties de la province et qu'ils ont été franchement impressionnés par l'hospitalité chaleureuse dont ils ont été entourés. Le banquet a fourni aussi l'occasion de célébrer les avantages de la politique de municipalisation poursuivie par la Cité de Sherbrooke et l'oeuvre splendide accomplie par l'Exposition de Sherbrooke. Somme toute, la fête a pris des proportions exceptionnelles et est susceptible de produire des résultats dont les musiciens ne seront pas les seuls à bénéficier. Sherbrooke avait la réputation d'être une fervente de l'Art sous toutes ses formes, témoin les magnifiques concerts donnés par nos organisations artistiques et elle a prouvée hier, que l'on ne pouvait mieux choisir en la prenant pour théâtre du premier festival de musique de l'Association des Fanfares Amateurs.

L'Harmonie à l'honneur

On ne s'aurait trop féliciter la direction de l'Harmonie de Sherbrooke qui s'est dépensée pour assurer le succès de la journée, qui a rendu ainsi des services vraiment signalés. Il convient de mentionner tout particulièrement le dévoué président de l'Harmonie, M. Léo Laliberté, qui a surveillé les moindres préparatifs et qui a fait, hier, les honneurs de la place avec une amabilié et un tact remarquable. Les mêmes louanges vont à l'adresse de M. le notaire Georges Sylvestre, le bras droit de M. Laliberté dans l'organisation et l'exécution du programme, de MM. Georges Duchesne et Irénée Langevin, vice-présidents de l'Harmonie, Paul Sylvestre, son secrétaire, A. Gendron, Nap. Labrecque et J. D. Blanchard, conseillers, Emile Lafontaine, bibliothécaire, L. H. Olivier, tambour-major, qui ont aussi contribué sans compter à la préparation de cette fête qui a écrit une belle page dans les annales de l'Art et de notre ville. Citons encore le concours des autorités municipales et de l'Exposition de Sherbrooke dans la réception offerte aux fanfares visiteuses qui étaient les suivantes:

L'Union Musicale des Trois-Rivières, la Société Philharmonique de St-Hyacinthe, l'Union Musicale de Joliette, le Cercle Philharmonique de St-Jean, l'Harmonie de Drummondville, l'Harmonie de Granby. Avec la fanfare de Sherbrooke Regiment et celle de l'Harmonie de Sherbrooke, c'est donc un total de huit fanfares qui ont paradé à travers nos rues et ont jeté aux échos de notre ville des flots de musique qui ont régalé notre population.

Au banquet les frais du programme musical ont été faits par la fanfare écossaise MacDonald, qui est au programme de l'Exposition pour toute la semaine.

La parade d'église

Ces 400 musiciens visiteurs ont été privilégiés, hier, quant à la température et c'est par une journée idéalement ensoleillée qu'un programme s'est déroulé avec harmonie — c'est bien le cas de le dire — pour le plus vif intérêt des spectateurs, intérêt qui se changeait vite en admiration devant la tenue martiale des fanfares dans les défilés, l'aspect resplendissant de leurs instruments, surtout devant l'ensemble et la précision qui marquaient les pièces rendues dans les parades.

La première de celles-ci, la parade d'église, commença à neuf heures après que les huit fanfares se furent réunies sur la place Lansdowne où une foule considérable assista à leur départ. En très bel ordre, avec une allure allègre les huit corps de musique défilèrent successivement par les rues King-Ouest, Wellington-Nord, Dufferin, Montréal, Wolfe, Belvédère et King-Ouest jusqu'à l'église St-Patrice, rue Gordon, où tous les musiciens assistèrent à la messe basse à laquelle officiait M. l'abbé Napoléon Codère, aumônier de l'Harmonie de Sherbrooke et procureur du Séminaire. Sous la direction de M. le maire Georges Sylvestre, le chant fut rendu avec beaucoup de succès par la Chorale St-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est avec MM. Fernand Perron, Pierre McGee, le notaire P. H. Dubuc et le notaire Léonidas Bachand comme solistes.

Après la messe, pour donner à toutes les parties de la ville l'occasion de voir les fanfares dans leur beau défilé, celles-ci se formèrent en deux groupes qui rendirent alternativement la fameuse marche "Les Cadets du Mont St-Louis", sur la place de l'église, devant un grand nombre de spectateurs qui applaudirent vigoureusement les musiciens. Reformées en rang de parade, les fanfares défilèrent ensuite par la rue King-Ouest, traversèrent le nouveau pont — qui a excité l'admiration des visiteurs — circulèrent ensuite dans les rues Bowen et Windsor pour revenir au marché Lansdowne où les instrumentistes montèrent dans des automobiles qui les emmenèrent sur le terrain de l'Exposition où les visiteurs prirent le dîner aux pavillons des hôpitaux grâce aux mesures prises par les directeurs de l'Harmonie de Sherbrooke. Le corps de musique du Sherbrooke Regiment avait été convié à ces agapes de même qu'à prendre part à tout le programme de la journée.

A une heure et demie, les fanfares, de nouveau divisées en deux groupes, se mirent en devoir d'attaquer le grand programme de l'après-midi. Chaque groupe alla se poster, l'un sur la gauche, l'autre sur la droite, à mi-chemin de la piste de course, devant l'estrade remplie de quatre mille spectateurs. A un signal donné, les deux groupes emboîtèrent le pas et se dirigèrent l'un vers l'autre en jouant ensemble le même air. Parvenues devant la grande estrade, les fanfares s'arrêtèrent pour recevoir les mots de bienvenue cordiale prononcés par Son Honneur le maire Tétreault et le président de l'Exposition, le Col. J. H. Blue. Tous deux félicitèrent chaleureusement les musiciens pour leur apparence splendide et leur jeu brillant en leur disant combien la ville de Sherbrooke et son exposition étaient honorées de leur présence qui inaugurait si heureusement la grande semaine de l'Exposition de l'Est du Canada.

Le concert

Ce fut ensuite le grand concert qui fera l'objet ici même demain d'un compte rendu qui est l'oeuvre d'un connaisseur.

Tour à tour, les fanfares montèrent sur l'estrade et rendirent

(à suivre en page 44)

La seule fonderie non ferreuse à Sherbrooke!



BRONZE et ALUMINUM

Nous manufacturons tous genres d'alliages de

• MANCHONS BRUTS ET SEMI-FACONNES EN BRONZE...

Beau choix de grosseurs en stock!

FONDERIE

P. A. DAUNCEY

LIMITED

118 Grandes Fourches Sud—Sherbrooke—Tél. 3-1554

Le 1er Festival de l,Ass...

(suite de la page 43)

chacune deux morceaux. A peine, le directeur d'un corps avait-il donné le dernier coup de baguette, à peine les instruments s'étaient-ils tus que des salves d'applaudissements éclataient dans l'estrade à l'adresse des musiciens qui ont joué tout à l'honneur de leur Association nouvellement formée.

Après le concert, tandis que les membres des fanfares prenaient le souper de nouveau aux pavillons des hôpitaux, leurs directeurs se réunissaient dans la grande salle de l'édifice de l'administration pour prendre part au banquet offert par les soins de l'Harmonie de Sherbrooke, des autorités municipales et de l'Exposition. A la table d'honneur, où présidait M. Léo Laliberté, président de l'Harmonie de Sherbrooke et directeurs de l'Exposition, il y avait Son Honneur le maire Tétreault, MM. les abbés Napoléon Codère et Nil St-Laurent, MM. T. P. Lafontaine, des Trois-Rivières, président de l'Association des Fanfares Amateurs, le Colonel J. H. Blue, président de l'Exposition, MM. C. B. Howard et Ernest Boivin, députés de Sherbrooke et de Shefford aux Communes, T. D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe et député de ce comté à la Législature, Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières à la Législature, J.-E. Prévost, de Joliette, vice-président de l'Association des Fanfares, F. X. Bordeleau, son secrétaire-trésorier.

M. Ernest Boivin

Le premier orateur fut M. Ernest Boivin, député de Shefford, qui fut invité par M. Laliberté à proposer la santé du Canada. Après avoir félicité le monde de musiciens réunis à Sherbrooke pour y régaler la population et signaler la vigueur déjà de l'Association des Fanfares Amateurs, M. Boivin fit ressortir la diversité des ressources du Canada, depuis celles qui concernent l'industrie jusqu'à celles qui ont trait aux sports et au tourisme. Ce Canada qui nous est cher, dit-il, rendons-le non seulement prospère mais gai. Pour cela, il convient que la population ouvrière soit divertie et nul mieux que la fanfare locale peut remplir cette tâche d'amuser le travailleur et sa famille, de bien le disposer pour sa semaine de travail. Aussi, les conseils municipaux se doivent-ils de porter secours aux fanfares locales qui divertissent la population et font une excellente annonce pour la localité.

M. C. B. Howard

M. C. B. Howard, en répondant à cette santé, voulut d'abord rendre un hommage à la vieillesse qui reste pleine de verdeur, d'entrain et de dévouement dans la personne de MM. Louis-H. Olivier, W. LeBaron et J.-D. Blanchard de cette ville, qui ont joué leur instrument toute la journée, malgré leur âge avancé, rivalisant d'entrain avec leurs plus jeunes camarades de l'Harmonie. L'orateur a appuyé particulièrement sur le cas de M. Olivier qui a manié avec prestesse, malgré ses 71 ans, le bâton de tambour-major pour l'Harmonie. M. Olivier, comme il le déclarait lui-même, hier soir, est le seul membre actuel de l'Harmonie qui ait été présent à la fondation de ce corps de musique il y a 48 ans.

M. Howard, en parlant des destinées brillantes réservées au Canada, a fait remarquer que son avenir promettait surtout parce qu'il s'agit d'un pays jeune, encore en train de s'édifier, qui a encore de grands cadres dans lesquels ériger l'édifice de son progrès matériel et intellectuel. "Pour arriver à ces fins le plus rapidement bénéficier de la coopération étroite de tous les citoyens pour faire marcher de pair tous les facteurs de progrès afin que notre essor en soit un bien équilibré. Parmi ces facteurs, il y a celui de la musique et il est très important puisque l'on a dit avec raison qu'une nation gaie était une nation forte".

M. A.-C. Crépeau

M. A.-C. Crépeau, député de Sherbrooke à la Législature, a proposé la santé de l'association des Fanfares amateurs en appuyant sur la nécessité pour les conseils municipaux, entre autres, de porter secours aux fanfares amateurs, de secourir ces corps de musique avec des octrois qui leur permettent de continuer leur oeuvre excellente d'éducation artistique comme de divertissement populaire. L'orateur expliqua qu'une ville trouvait toujours une publicité importante dans les gestes de sa fanfare et qu'en outre, il fallait récompenser les efforts innombrables qu'il fallait non seulement pour tenir une fanfare sur pied mais encore pour faire partie d'un corps de musique.

M. T.-P. Lafontaine

Le président de l'Association des Fanfares Amateurs, M. T.-P. Lafontaine, qui répondit à cette santé, reprit l'idée de M. Crépeau et rappela que contrairement aux autres associations ou clubs, il fallait, pour faire partie d'une fanfare, une certaine science, des aptitudes marquées. "Je maintiens, s'écria M. Lafontaine, qu'un bon joueur de fanfare ne peut être fait qu'au bout de quinze années d'efforts personnels et de direction attentive de la part du directeur. C'est dire tout le mérite qu'a un instrumentiste qui non seulement paie de sa personne et de son temps pour récréer ses concitoyens mais qui fournit souvent de son gousset pour défrayer les dépenses de son corps de musique". Pareil dévouement ne peut être que reconnu et c'est ainsi, expliqua l'orateur, que le conseil municipal des Trois-Rivières octroie annuellement la somme de $1,700 à chacune des deux fanfares de cette ville.

M. T.-D. Bouchard

Le maire de St-Hyacinthe et député de ce comté à la Législature, M. T.-D. Bouchard, en proposant la santé de la Cité de Sherbrooke, dit l'éloge "de la belle mentalité municipale et du grand esprit de progrès" qui distinguaient à Sherbrooke l'administration de nos édiles. "Votre ville, qui a aujourd'hui près de 30,000 de population, est un des plus beaux centres industriels de toute la province. Vous garderez cette position justement parce que vous avez des hommes publics qui savent protéger les intérêts de l'ouvrier comme de l'industriel.

"Sherbrooke a une politique municipale heureuse : celle de la municipalisation de ses utilités publiques. Elle contrôle ainsi ses pouvoirs d'eau et l'énergie électrique absorbée par l'industrie. Vous vous en trouvez bien aujourd'hui mais c'est dans vingt ans que ce système vous rendra particulièrement satisfaits, vous sera spécialement profitable. A St-Hyacinthe, nous ne sommes pas dans la même si-

(à suivre en page 45)

UNE ENTREPRISE DE SHERBROOKE

Au Service des Cantons de l'Est

Manufacturiers de

- Réservoirs
- Citernes pour camions
- Carrosseries de camions
- Machinerie sur commande



SOUDURE INDUSTRIELLE ET GENERALE
● Estimations sur demande

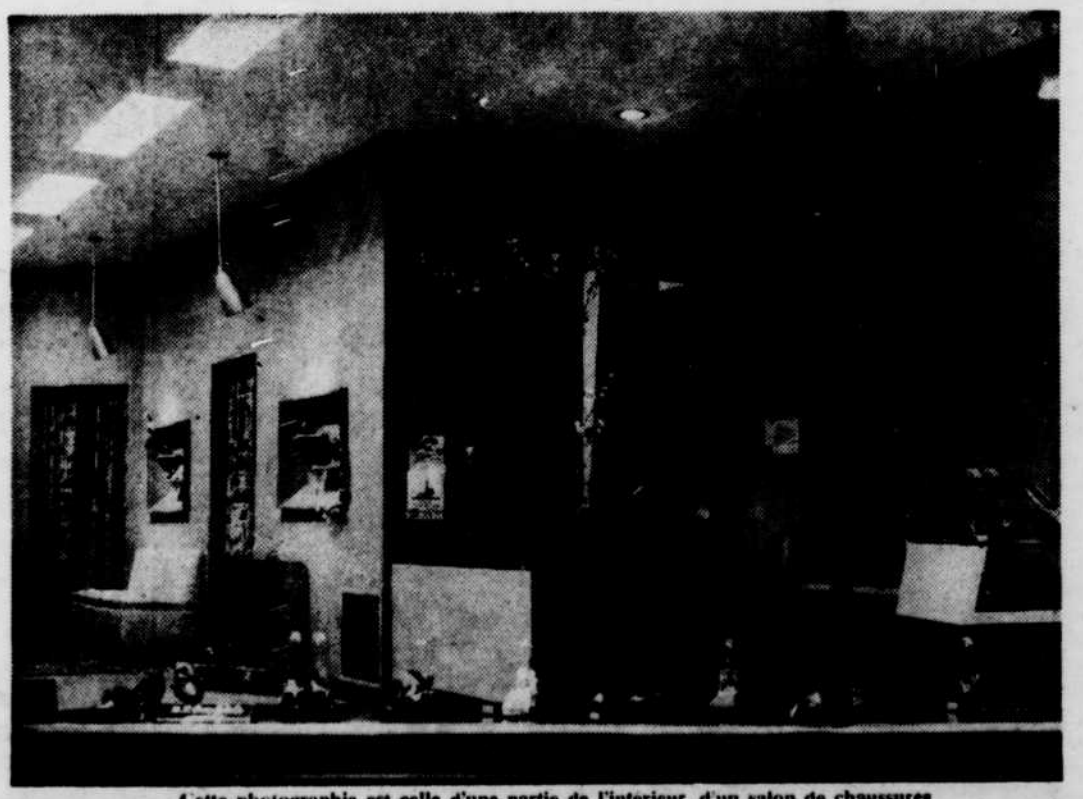
L. DeMONTIGNY ENR.

Distributeurs des bascules hydrauliques (dompeuses) "EDBRO"
Les meilleures à meilleur marché
875 est, rue King — Sherbrooke — Téléphone 2-9263

GINGRAS

MANUFACTURIERS DE MEUBLES SUR COMMANDE POUR

BUREAUX
MAGASINS
BANQUES



Cette photographie est celle d'une partie de l'intérieur d'un salon de chaussures que nous avons entièrement réalisé.

Nous sommes fiers d'avoir contribué largement à la modernisation des magasins et bureaux de Sherbrooke et des Cantons de l'Est. Nous sommes fiers aussi du fait que nos réalisations dans le domaine des magasins et bureaux s'étendent d'un océan à l'autre. Sur demande, nous serons très heureux de vous soumettre des plans et estimations. Consultez-nous avant de moderniser.

GINGRAS LIMITEE

RUE BANK, SHERBROOKE



LA PLUS ANCIENNE EPICERIE DE L'EST DISPARAIT — Cette photographie fait voir, coin Bowen Sud et King Est, l'épicerie de M. B. W. MURRAY dont le propriétaire abandonne les affaires. Cette épicerie, la plus ancienne du quartier Est, a été exploitée pendant 75 ans par trois générations de la famille Murray. Avant d'être transformé en épicerie proprement dite, le commerce en était un de marchand général exploité par le grand-père du propriétaire actuel. (Photo La Tribune)

NOTES HISTORIQUES

Une épicerie qui est exploitée à Sherbrooke depuis 75 ans par la même famille et au même endroit et qui fut le premier établissement du genre dans le quartier Est, a cessé d'exister, le propriétaire ayant abandonné les affaires. Il s'agit du commerce d'épicerie de M. B. W. Murray, 2 rue Bowen Sud, fondée en 1877 par le grand-père du propriétaire actuel, M. Bernard Murray, originaire d'Armagh, Irlande, exploitée ensuite par le père du propriétaire actuel, M. W. B. Murray de 1892 à 1939, et finalement, par M. B. W. Murray lui-même.

L'établissement de bois que l'on peut voir coin de Bowen Sud et King Est est probablement aussi l'un des plus vieux immeubles de Srebrooke. A tout événement, le premier propriétaire, chef des trois générations, qui avait été encanteur, organisa un magasin général d'abord, puis l'établissement fut transformé en épicerie proprement dite et ce fut la première dans Sherbrooke Est. A l'époque de la fondation de la maison, la population de Sherbrooke s'établissait autour de 7,000 âmes seulement. Il n'y avait alors à Sherbrooke qu'une seule paroisse, celle de la cathédrale St-Michel et le maire était M. E. Clark. Un frère du grand-père de M. B. W. Murray, M. William Murray, fut maire de Sherbrooke dans la suite. Il exploitait un commerce du même genre rue King où se trouve aujourd'hui le "King's Groceteria".

M. Murray, le troisième propriétaire de l'épicerie dans la même famille, que nous avons rencontré hier, nous a déclaré qu'au début de ce commerce, le grand-père était marchand général; c'est lui qui approvisionnait les cultivateurs des alentours et on venait jusque d'East Angus et de Stoke pour envahir le magasin général après la grand-messe du dimanche. Il exploitait en même temps une cour à bois. A cette époque, c'était le seul magasin du genre dans l'Est de la ville et l'un des plus considérables de tout Sherbrooke.

M. Murray nous a montré une vieille facture de 1879 où il apparaît que M. Murray, le grand-père avait vendu pour la somme de $10.45 une quantité de 209 livres de fromage à 5 sous la livre, plus les frais du transport et M. Murray avait payé le fret lui-même, soit 50 cents! Le fondateur de la maison écrivait dans un cahier, à longue main, toutes ses ventes.

Le grand-père était venu d'Armagh, en Irlande, et il avait épousé à Montréal, avant de venir à Sherbrooke, Mary-Ann McGraw dont il eut huit enfants parmi lesquels John E., et Mme W. H. Griffith (Mary E. Annie), qui vivent encore à Sherbrooke. Le père de M. Murray épousa Alina Weekes à Montréal également, mais elle était originaire de St-Camille de Cookshire. Il eut plusieurs enfants dont plusieurs vivent encore, M. Murray lui-même, Mme Roméo Therrien (Elena) et Mlle Barbare Evelyn Murray, qui est au magasin avec son frère. M. Murray, le propriétaire actuel, a épousé une fille de Me Firmin Campbell, avocat bien connu dans la région, décédé au printemps de 1940 et il a cinq fils, William John C., Peter W., Michaël. M. et Bernard qui sont tous aux études, dont deux à l'université d'Antigonish, N.-B.

L'établissement Murray, à ses premiers jours, abrita aussi le bureau des postes pour cette partie de la ville, et un grand nombre de cultivateurs venaient y chercher leur courrier le dimanche, avant de reprendre le chemin des rangs après la messe.

Le fondateur de l'établissement mourut en 1892 à l'âge de 68 ans; il abandonna les affaires à son fils de cette date jusqu'à la mort de M. W. B. Murray, en 1939, alors que le commerce passa au propriétaire actuel. M. John Murray, frère du deuxième propriétaire, avait également travaillé à l'épicerie jusqu'en 1920.

En arrière du comptoir de l'épicerie Murray, on remarque un perron de deux marches. Ce perron conduisait autrefois à l'entrée de la maison qui fut plus tard fondue au corps actuel de l'immeuble. Ce perron était sur la rue et c'est plus tard que le magasin fut prolongé jusqu'au trottoir actuel.

MOTOCYCLETTES ET BICYCLETTES

B.S.A.
HARLEY DAVIDSON
N.S.U.

C.C.M.
RALEIGH
de course "AUTOMOTO"

Bicyclettes de courses, 3 vitesses, à partir de $60.00

— REPARATIONS —

Evitez la ruée du printemps! Téléphonez-nous de bonne heure afin de faire remettre votre bicyclette à neuf.

H. MUNKITTRICK

35 sud, rue Belvédère — Sherbrooke — Téléphone 2-1234

Le 1er festival...

(suite de la page 44)

tuation et nous nous débattons du mieux que nous pouvons. Ici, vous gardez le contrôle du nerf de la guerre et c'est un actif que l'on ne peut estimer exactement en argent. Sherbrooke est l'une des villes où la population paie le moins pour son éclairage. En outre de ce premier avantage, il se trouve que l'argent payé par le consommateur va au trésor municipal où il contribue à baisser les taxes. C'est de l'argent qui reste dans la famille pour ainsi dire et c'est bien heureux pour une ville".

M. Bouchard, après avoir félicité l'Harmonie de Sherbrooke, fit une déclaration intéressante: "Si je comprends bien, dit-il, votre Association des Fanfares Amateurs s'organise actuellement pour mieux faire reconnaître ses services en s'adressant au gouvernement. Soyez assurés que votre cause sera championnée lorsqu'il s'agira de vous obtenir votre part de subsides et j'ai l'idée que dans un avenir très proche, l'Association n'aura pas à se plaindre sur ce rapport.

Le maire Tétreault

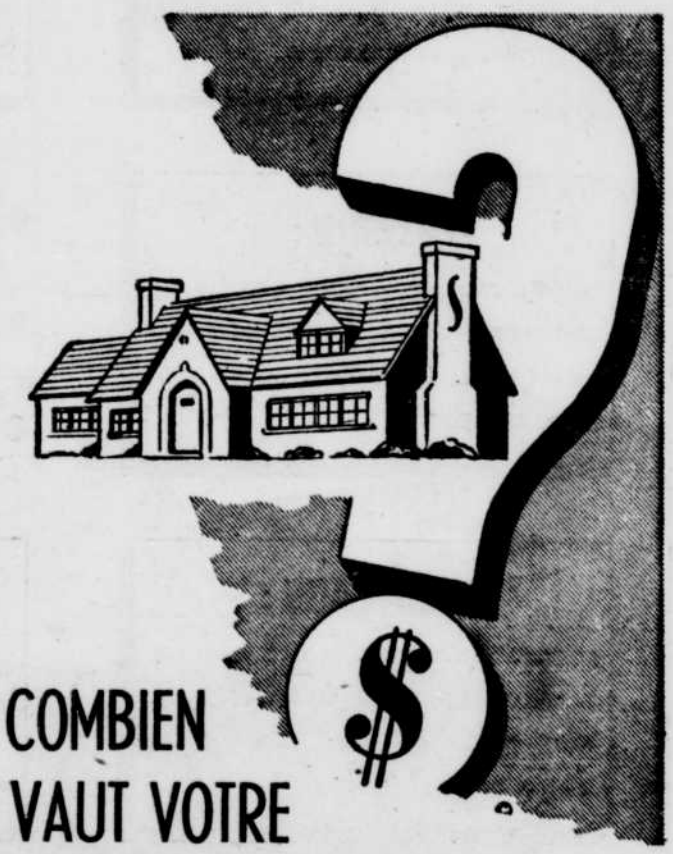
Son Honneur le maire Tétreault, en répondant à la santé de Sherbrooke, fit l'histoire du mouvement de la municipalisation à Sherbrooke, rappela aussi comment notre ville a dépensé cinq millions au cours des dernières années en améliorations civiques. "Nous nous en sommes bien trouvés de cette politique municipale puisqu'il y a deux ans, les profits de la vente de notre électricité ont déjà permis de baisser de deux millions la taxe foncière. Aujourd'hui, l'actif de nos utilités publiques dépasse aisément le chiffre de la dette. C'est dire que nous sommes dans la municipalisation pour y rester". M. le maire termina en disant combien Sherbrooke était fière de sa fanfare Harmonie et de l'oeuvre de son Exposition pour laquelle la ville avait octroyé $25,000, en vue de la construction de l'Aréna.

M. M. Duplessis

Le député de Trois-Rivières à la Législature, M. Maurice Duplessis, en proposant la santé de l'Exposition de Sherbrooke, fit l'éloge de notre ville, une pionnière, dit-il dans le domaine de l'avancement de l'agriculture par l'exposition. M. Duplessis fit ressortir ensuite le rôle des fanfares qu'il considère primordial et dit espérer qu'à la prochaine session de la Législature, l'opposition comme le gouvernement seraient d'accord pour reconnaître comme il convient le mérite de nos musiciens.

La santé des présidents des fanfares fut proposée par M. le notaire Ernest Sylvestre qui salua dans cette journée "la fête de l'art, du coeur et de l'intelligence". Il trouva dans la musique l'élément qu'il faut pour mettre l'enthousiasme dans tout travail d'organisation, qu'il s'agisse d'organiser une ville ou d'édifier le progrès d'un pays. "Nous avons eu à Sherbrooke des talents et des dévouements de premier ordre chez nos musiciens, qui ont contribué grandement à donner à Sherbrooke le lustre, la renommée qu'elle a aujourd'hui. Aussi, je crois que les Pères de la Ville pourraient faire plus encore pour l'Harmonie de Sherbrooke. Ils devraient donner un octroi suffisant pour offrir un salaire convenable au talentueux directeur de ce corps, M. Delvenne, et permettre à l'Harmonie d'avoir un local convenable".

Mentionnons en terminant l'excellence du souper préparé par les soins de M. Waller, pourvoyeur en chef de l'Exposition de Sherbrooke.



COMBIEN VAUT VOTRE MAISON AUJOURD'HUI . . .

Arrêtez-vous et considérez ce qu'il vous en coûterait pour remplacer votre foyer en cas d'incendie, aujourd'hui. Si votre assurance est basée sur le coût original de votre maison, il se pourrait qu'il vous manque quelques milliers de dollars, au coût actuel de la construction! Vous feriez bien d'examiner sérieusement la situation et de nous consulter.

VERIFIEZ VOTRE ASSURANCE SUR VOTRE MAISON ET SUR VOS EFFETS MOBILIERS

ASSURANCE O'Brien INSURANCE

EDIFICE ANSELL BUILDING • 153 FRONTENAC

Téléphone 3-2559 **Sherbrooke**

NOUS REMERCIONS SINCÈREMENT TOUS NOS CLIENTS POUR LE PRÉCIEUX PATRONAGE QU'ILS NOUS ONT ACCORDÉ DURANT LA DERNIÈRE ANNÉE.

- VOUS AUSSI POUVEZ PROFITER DE NOTRE SERVICE TECHNIQUE SPECIALISE. L'ANNEE DERNIERE, NOUS AVONS FAIT UN RELEVE D'UNE QUINZAINE DE SYSTEMES DE CHAUFFAGE DEMODES. LES MODIFICATIONS APPORTEES A CES SYSTEMES ONT DONNE AUX PROPRIETAIRES UN RENDEMENT SUPERIEUR AUX POINTS DE VUE CONFORT ET COUT D'OPERATION.

GÉNÉRATION DE VAPEUR:
CHAUFFERIES INDUSTRIELLES, BOUILLOIRES A L'HUILE ET AU CHARBON, POMPES, ECHANGEURS DE CHALEUR, RELEVES D'INSTALLATIONS.

Tuyauterie Industrielle:
TUYAUTERIE A HAUTE PRESSION POUR TOUS LES FLUIDES: GAZ, AIR, HUILE, VAPEUR; SOUDEURS LICENCIES PAR LE GOUVERNEMENT.

HUILE LOURDE:
BOUILLOIRES COMPACTES AUTOMATIQUES, INSTALLATION DE BRULEURS CHAUFFANT L'HUILE LOURDE.
RESERVOIRS D'EMMAGASINAGE.

TÔLERIE:
NOUS FABRIQUONS TOUS GENRES DE MEUBLES DE RESTAURANT, DE CUISINE ET DE LABORATOIRE. ACIER INOXYDABLE, ETC.

- FABRICANTS
- DESSINATEURS
- ENTREPRENEURS

OUVRAGES EN ACIER:
NOUS FABRIQUONS RESERVOIRS EN ACIER, CULOTTES DE CHEMINEES, BOITES DE CAMIONS A COMPARTIMENTS.
TOUS GENRES DE SOUDURE.

CHAUFFAGE:
SYSTEMES A VAPEUR, A EAU CHAUDE, A AIR CHAUD; PANNEAU RAYONNANT. NOUS NOUS SPECIALISONS DANS LES MODES DE REGLAGE.

PLOMBERIE:
FILTRATION D'EAU, POMPES, PLOMBERIE POUR RESIDENCES, EDIFICES PUBLICS ET HOPITAUX.

VENTILATION:
CLIMATISATION POUR SALLES, THEATRES, BUREAUX, VENTILATION POUR L'INDUSTRIE, SECHOIRS POUR BOIS, TEXTILES, ETC.

- Notre atelier de fabrication produit une variété croissante d'articles et d'appareils. Voici quelques-unes des pièces qu'on y a fabriquées : balançoires et trapèzes pour parcs d'amusement, boîtes de camions, réservoirs d'emmagasinage, tablettes d'entreposage, canopés de ventilation pour l'industrie, tables de travail en acier inoxydable, meubles de laboratoire, armoires de cuisine, puits de lumière ("skylights"), etc., etc.
- N'hésitez pas à nous consulter si vous avez besoin d'un appareil qu'il ne vous est pas possible d'acheter tout fait.

A. R. WILSON LIMITED

270, AVE. DUFFERIN SHERBROOKE, QUÉ.

LA RAQUETTE

Souvenirs de la convention de 1909

SHERBROOKE. — Nous reproduisons plus bas pour les amis de la raquette des notes intéressantes dues au travail de M. Napoléon-J. Belleau, président du club de raquettes le ouave, qui était ici dimanche avec ses lurons de Québec, et qui est l'auteur d'une brochurette "Souvenir de la formation de l'Union canadienne des Raquetteurs".

Nous extrayons de ce travail, cette partie qui a rapport à la deuxième convention de l'Union canadienne des Raquetteurs, laquelle fut tenue à Sherbrooke les 6, 7 et 8 février 1909.

Après les fêtes des raquetteurs qui ont eu lieu ici dimanche, nous avons cru intéresser les "vieux de la raquette" en leur rappelant des souvenirs qu'ils n'ont certes pas oubliés mais qu'ils liront avec non moins d'intérêt au lendemain d'une fête comme celle qui a eu lieu dimanche, et à laquelle plusieurs n'ont pu se joindre.

"Les dates des 6, 7 et 8 février, 1909, resteront gravées en lettres d'or dans les annales de Sherbrooke. Ce sont, en effet, celles du grand carnaval des raquetteurs qui s'est ouvert, samedi, et qui se termina le lundi suivant. Commencées dans les conditions les plus défavorables possibles, ces fêtes n'en ont pas moins remporté un éclatant succès. Certes le comité d'organisation a droit d'être fier de son travail et mérite d'être chaleureusement félicité". C'est en ces termes que débutait le compte rendu d'un journal intéressé au sport de la raquette et qui a toujours favorisé les raquetteurs dans leurs organisations.

Lorsque les trains arrivèrent à Sherbrooke, il pleuvait à torrents. L'averse dura toute la nuit, une partie de l'avant-midi. Un des visiteurs disait avec humour que le temps était plus propice à des régates qu'à des courses en raquette. Les rues étaient couvertes d'eau et les raquetteurs durent protéger leurs souliers de peau de chevreuil avec des caoutchoucs. Les marchands de chaussures firent des affaires d'or tandis que des groupes de gens vêtus de costumes d'étoffe de couleur se promenaient avec des parapluies. Beaucoup pensèrent que c'en était fait du carnaval. Il n'en fut rien, cependant.

Sherbrooke, comme nous l'avons dit, étant envahie, dans la nuit de vendredi à samedi, par des centaines de raquetteurs venus de Montréal, de Québec, de Fraserville et d'ailleurs. La parade réunit un millier d'hommes en uniforme. Le coup d'oeil présenté par cette procession renfermant une foule de costumes différents était très pittoresque.

"Le Montagnard", organisateur de l'excursion de Montréal, était le plus nombreux, ayant au moins une soixantaine de membres; "L'Union Commerciale", de Québec, en avait près de quarante, tandis que "Le Zouave", de Québec également, en comptait environ 35. La population de Sherbrooke fit de son mieux pour rendre agréable le séjour des visiteurs dans cette ville.

Le Dr Bachand, maire de Sherbrooke, fut très aimable pour les visiteurs, qu'il accueillit avec un discours de bienvenue des plus chaleureux. Des représentants des trois clubs de Sherbrooke se tinrent constamment en contact avec les raquetteurs des autres clubs afin de leur rendre tous les services possibles. Les membres du "Tuque Rouge" furent particulièrement dévoués pour les visiteurs. Ces derniers étaient admis partout gratuitement, au banquet, aux courses, etc.

Le "St-François", nouvellement organisé, étonna tout le monde par sa grande vitalité; il figura avec honneur avec ses aînés.

Malgré la pluie, les courses furent intéressantes; l'assistance n'y était pas considérable, malheureusement.

La grande parade aux flambeaux dans les rues et le feu d'artifice, au Champ de Mars, furent des spectacles inoubliables, d'une beauté et d'un pittoresque auxquels toute description ne saurait rendre justice.

Les raquetteurs, suivant leur loyale coutume, assistèrent, en groupe, à la messe, le dimanche. Un sermon très impressionnant leur fut prêché par le Rév. M. Laporte, curé de St-Jean-Baptiste.

Le banquet, le samedi soir, offert par les raquetteurs de Sherbrooke fut une belle démonstration de camaraderie et contribua à resserrer les liens d'amitié sportive qui unissent les clubs.

Les principaux organisateurs de ce carnaval et les autres personnes à qui les raquetteurs adressèrent des félécitations bien méritées furent MM. C.-L. DeLottinville, le lt-col. E. B. Worthington, le Dr F. H. Bradley, J.-S. Tétreault, B.-A. Dugal, H. A. Sampson, J.-E. Dastous, le Dr S. J. Bloomfield, M. L.-H. Olivier, J.-C. Paquette, le maire Bachand, et plusieurs autres dont la liste serait trop longue. La population de Sherbrooke a aussi mérité la reconnaissance des visiteurs.

La parade était sous la direction de M. M.-L.-H. Olivier, commissaire-ordonnateur: elle comprenait les clubs suivants: "Montagnard", qui fut le premier arrivé; "Swastika", "Château Frontenac", "Voltigeur", "St-Louis", "Old Tuque Bleue", "Champêtre", "Zouave", "Holly", "La Gaieté", "Sherbrooke", (St-Henri); "Québec", "Huron", "Ferndale", "Lévis", "Canadien" "Montagnard", "Fraserville", "Infatigable", "Tuque Rouge", "National", "Scottish Canadian", "Cercle Paroissial", "Union Commerçiale", "Lachine", "National", "Independant", "Emerald", "St-Jacques" et "St-François".

Au son des clairons, les raquetteurs se dirigèrent vers l'hôtel de ville, passant entre deux haies humaines. Sur tout le parcours, les rues étaient bordées par une foule désireuse de voir et d'applaudir les sportsmen réunis pour le carnaval à Sherbrooke. Huit à neuf cents hommes formaient le cortège qui s'étendait sur une distance de près d'un mille. Arrivés au carré Strathcona les raquetteurs se massèrent sur les degrés de l'hôtel de ville et sur le terrain adjescent. Les photographes prirent plusieurs instantanés du groupe, puis le maire Bachand souhaita la bienvenue aux visiteurs, dans les deux langues, leurs accordant les clefs de la ville. M. Gordon C. Bowie, président de l'Union canadienne des Raquetteurs, remercia le maire au nom de ses confrères; de M. Alexandre Bergevin, président du "St-Jacques" et secrétaire de l'Union; de M. G.-L. DeLottinville, président du comité du carnaval, et du lt-col. E. B. Worthington, premier vice-président. Tous ces orateurs furent chaleureusement applaudis.

Pendant le lunch, le temps se fit plus propice; la pluie cessa et quelques rayons de soleil apportèrent l'espoir que les courses auraient lieu dans de meilleures conditions, dans l'après-midi.

Cet espoir fut vain. La pluie recommença au moment où le défilé arrivait au champ des courses. Malgré ce contre-temps, l'évenement intéressa un bon nombre de personnes qui bravèrent les intempéries afin de voir les raquetteurs à l'oeuvre.

(à suivre en page 48)

UN
BOUQUET
signé
J.O.Rouillard
TRADUIRA MIEUX VOS SENTIMENTS!



Et quelle façon plus merveilleuse de manifester vos sentiments par l'envoi de fleurs ravissantes arrangées avec goût par des fleuristes experts. Depuis un grand nombre d'années, le nom ROUILLARD est devenu synonyme de qualité et bon goût auprès des gens qui savent plaire.

J.O.Rouillard
FLEURISTES FLORISTS
SPECIALITE: BOUQUETS DE MARIEES
91 ouest, rue King — Téléphone 2-4733 — Sherbrooke



SOUPER CONJOINT DES "RICHELIEU" DE DRUMMONDVILLE ET SHERBROOKE — Photo prise l'an dernier à l'hôtel New Sherbrooke, avant le dîner conjoint des clubs "Richelieu" de Drummondville et Sherbrooke. On remarque, sur la première rangée, MM. Wilfrid Stébenne, président du club local, et Dr Paul Dugal, président du club visiteur, ainsi que le conférencier, le notaire Paul Moisan, de Drummondville; dans le groupe, MM. Roméo Adam, Victor Marceau, J.-R. Brunelle, Roméo David, J.-R. DeCotret, G.-A. Fleury, A. Fradet, M. Frenette, A. Gauthier, E. Gulet, U. Guérin, R.-L. Guillemette, R. Héroux, J. W. Hogg, J. Joly, Jos Balcer, Léo Loiselle, R. Lauzon, A. Madore, J.-P. Marceau, J. Mercure, J. Ostiguy, J.-L. Paillé, A. Parent, G. Perron et G. St-Jacques, de Drummondville; Paul Drouin, de Sherbrooke, et Wilfrid Mongeau, de Montréal; J.-R. Brien, J.-E. Blais, R. Beaudoin, H. Bourgeois, A. Brault, E. Cambron, L. Clément, L. Codère, L.-G. Carignan, L. Côté, G. Côté, A. Denis, A. Dubrûle, de Windsor, A. Fabi, C. Fortin, A. Gaudreault, J.-M. Grégoire, Paul Gervais, L. Hébert, E. Hudon, R. Lafontaine, J.-A. Létourneau, G. Marchand, René Paquette, G. Pinard, P. Routhier, H. Royer, A. Royer, J. Salvail, L. Thibault, J.-P. Trudel et Yvon Boisvert.
(Photo La Tribune)

LA RAQUETTE

(suite de la page 47)

Les corps de clairons et de tambours jouèrent leurs airs les plus enlevants afin de mettre de l'entrain et d'égayer les spectateurs.

Le "National", de Montréal, remporta les honneurs de la journée, gagnant neuf prix sur vingt-deux; Roméo Laforce en eut trois, pour sa part, Henri Hébert, deux, et Vidal Robillard, Larose et Daoust, un, chacun. Le "Montréal" décrocha cinq médailles et la coupe du "Sherbrooke Record". L'"Emerald", le "Zouave" prirent deux médailles, chacun; le "Holly", le "Sherbrooke" et le "Huron" gagnèrent une médaille chacun.

A travers la tempête

Vers le soir, le froid changea la situation. Au lieu de la pluie, la neige se mit à tomber en flocons abondants, poussés par le vent, en rafales, qui aveuglaient les promeneurs. L'attaque contre la ville eut lieu quand même; les raquetteurs se mirent bravement en route. Chaudement enveloppés dans leurs vêtements de laine, le capuchon de leur tunique relevé sur la tête, tels les antiques trappeurs canadiens, ils partirent en chantant, faisant courageusement face à la tempête qui soufflait avec rage. Les clairons lançaient dans la nuit leurs notes éclatantes, et la procession avançait sans cesse, donnant l'impression d'une troupe allant surprendre l'ennemi. C'était, en quelque sorte, une vivante évocation des excursions de nos pères aux premiers temps de la colonie. Une longue randonnée conduisit les promeneurs à la salle St-Jean-Baptiste.

Choeur de la Marseillaise

Près d'un millier de raquetteurs se réunirent dans cet édifice. L'un des organisateurs du carnaval annonça sur la scène qu'avant le départ pour la parade, l'on chanterait des airs populaires, sous la direction de M. Sylvestre. Ce dernier apparut alors, tenant, en guise de bâton, un énorme gourdin et il donna le signal. Un choeur puissant entonna la Marseillaise, avec accompagnement de tambours. On eut dit que la voûte de la salle allait être soulevée par ces accents fulgurants. D'autres chants suivirent, qui se terminèrent par celui du "Dieu Sauve le Roi". On fit ensuite la distribution des chandelles romaines aux raquetteurs.

L'attaque de la ville

En sortant de la salle où on avait fait une halte de dix minutes, le cortège reprit le chemin de la ville. La tempête continuait de sévir avec violence. Le vent emportait en tous sens les étincelles innombrables qui se détachaient des chandelles romaines. La procession continua pendant près de deux heures, sillonnant la ville partout et le spectacle de ce déploiement de feux agités par la bourrasque était original et féerique. Toute la population était sur pied, malgré des circonstances aussi défavorables.

Une foule énorme attendait les raquetteurs au champ de parade. La température avait cessé d'être désagréable; on oublia la pluie, la neige et le vent qui avaient terminé leurs méfaits. La nuit était maintenant très belle.

Le feu d'artifice

Dès l'arrivée du cortège, ce fut le signal de lancer les pièces pyrotechniques. Il y en avait de toutes sortes, les unes bruyantes, terrifiantes presque par le son de leurs explosions, d'autres d'une splendeur étincelante. Les jets de feu s'entrecroisaient; le firmament s'illuminait d'astres éphémères qui allaient mourir dans un éblouissant rayonnement. Tout le plateau était illuminé par ce véritable incendie; la foule admirait en silence cette superbe féerie, lançant de temps à autre d'enthousiastes acclamations pour marquer une approbation qu'elle avait peine à contenir.

Les raquetteurs reprirent ensuite la route du Manège.

Le banquet

La salle des exercices militaires offrait un beau coup d'oeil toute décorée et pavoisée de drapeaux, lorsque les raquetteurs y firent leur entrée. "Bienvenue", telle était l'inscription dominante, redisant bien éloquemment la chaleureuse amitié avec laquelle la population de Sherbrooke recevait les visiteurs. Le banquet avait été superbement organisé; les tables étaient bien disposées; des mets succulents s'y étalaient en abondance, excitant l'appétit. Les gens de Sherbrooke avaient fait, encore ici, largement les choses et les visiteurs apprécièrent leur générosité.

M. G.-L. DeLottinville présidait, ayant à ses côtés le maire de Sherbrooke, le Dr L.-C. Bachand; M. G. C Bowie, président de l'Union canadienne des Raquetteurs; M. l'échevin C.-F. Olivier; M. C. A. L. Fisher, du "Old Tuque Bleue", le Dr P. Pelletier, M.P.P., doyen des raquetteurs; M. l'échevin J. Simoneau; M. l'échevin P. Désaulniers; la liste des autres convives serait trop longue à énumérer ici. Les président des divers clubs occupaient des places à la table d'honneur.

M. Welch, restaurateur, de Montréal, avait fourni le menu du banquet et le service était sous la direction de M. Michel Beauchamp. Au cours du goûter, les prix gagnés aux courses, dans l'après-midi, furent distribués par les présidents des clubs. Des discours furent prononcés par M. DeLottinville, le maire Bachand, M. G. C. Bowie, M. Jos. Pouliot, président de l'"Union Commerciale"; le Dr Pelletier répondit à la santé de la Législature et M. Ant. Couillard, à celle des dames.

La parade d'église

Le dimanche, les raquetteurs, remis de leurs fatigues par une

(à suivre en page 49)



TENTES et TARPAULINS à LOUER

Fabrique, service de réparation et location de tarpaulins, tentes et auvents, et de tout autres articles en canevas.

E. T. Tent & Awning Co.

A. GARNEAU, prop.

1440 ouest, rue King — Téléphone 2-5454

SHERBROOKE

UN GARAGE MODERNE ET BIEN ÉQUIPÉ!

735 est, rue King
SHERBROOKE



TELEPHONE
2-3897



Henri CYR, président

CIE CYR & ALLARD LIMITÉE



Doria ALLARD, secrétaire-trésorier

Vendeurs autorisés

PNEUS

MERCURY LINCOLN Meteor

Poste de service

SERVICE B-A PRODUITS

SEIBERLING

Départements et responsables:

HENRY CYR, président — DORIA ALLARD, secrétaire-trésorier
Marcel LAURENCELLE . . . Rendez-vous pour tous les services — Signalez 2-3897

1. SERVICE GENERAL
Gérard DUBOIS, contremaitre
Raymond CHAMBERLAND, ass.-contremaitre

2. DEBOSSAGE
Armand DUGRENIER, contremaitre

3. PEINTURE
Donat DUSSAULT, contremaitre

Vérification électrique, carburation, enlignement des roues, lubrification.

4. PIECES
Raymond CYR, gérant —
Yvan JUTRAS, voyageur

5. VENTE D'AUTOS ET DE CAMIONS
Doria ALLARD — A.-G. COTE,
Lionel SENECAL — Rénald CYR
Milford BOISVERT — Vital LEMIRE

La Tribune, 5 mars 1927

COMMENT UN CITOYEN DE SHERBROOKE INVENTA UNE COUVEUSE AUTOMATIQUE DONNANT 150,000 POULETS PAR JOUR

L'invention, due à l'initiative de M. Alphonse Bourque et de son fils, M. L.-A. Bourque, attire l'attention de tous les experts en aviculture aux Etats-Unis. — 20,000 personnes assistent à l'ouverture d'un nouvel établissement où le procédé est mis en fonctionnement à Petaluma, Californie. — 150,000 poulets furent produits en cette occasion, et le rendement quotidien est en général de 70,000. — 1,800,000 oeufs à la fois. — L'établissement expédie chaque jour en été sept wagons remplis de poulets, et fournit le cinquième du marché de la côte du Pacifique.

Energie qui dompta tous les obstacles

Le 12 février, dernier à Petaluma, Californie, environ vingt mille personnes visitaient un établissement qui fait à la ville de Petaluma un honneur dont l'éclat rejaillit en quelque sorte sur la ville de Sherbrooke puisque le propriétaire de l'établissement n'est autre que M. Léo-A. Bourque, le fils d'un ancien citoyen de la Reine des Cantons de l'Est, M. Alphonse Bourque, qui possède encore dans notre ville deux soeurs, Mmes C.-E. Therrien, et A. Dupuis, et deux frères, MM. Samuel Bourque et E.-C. Bourque, celui-ci ex-échevin de notre ville.

L'établissement en question, ai fait l'orgueil aujourd'hui de la Californie toute entière au point que les journaux américains ont consacré à sa description des pages entières, sert à l'incubation artificielle des poussins à l'aide d'une couveuse automatique qui est une telle merveille au point de vue de la précision et des proportions qu'elle peut faire éclore à chaque jour une myriade de 70,000 poussins avec un pourcentage de perte étonnamment bas.

Affluence d'experts

Cette couveuse, électrique sous rapports, pique la curiosité non seulement des profanes, mais encore des experts et scientifistes qui ont afflué de tous les points de l'Amérique pour faire l'examen et l'étude de cette machine à couver, qui, déclare M. W. Taylor, du "San Francisco Examiner", démontre que M. Léo Bourque, malgré sa jeunesse, a aujourd'hui l'honneur unique d'être parvenu le plus près "au contrôle parfait du principe scientifique de l'évolution, sur une échelle pratique, de la Vie".

Ce n'est pas là un mince éloge vu la grande autorité en matière de science avicole de celui qui le prononçait. Le mérite de la découverte revient toutefois en grande partie au père de M. Léo Bourque qui inventa le premier incubateur du genre. Son fils marcha sur ses traces et fut le vulgarisateur de l'invention, le mettant plus au point à l'aide de perfectionnements techniques ingénieux, en la rendant enfin capable d'une production intensive, et la mettant sur une base commerciale pratique.

1,800,000 oeufs à la fois

Cette couveuse gigantesque qui reçoit la chaleur nécessaire grâce à une installation électrique extrêmement sensible, peut couver à la fois un total de 1,800,000 oeufs. La production quotidienne est d'environ 70,000 poulets malgré que le 12 février, lors de la

(à suivre en page 51)

LA RAQUETTE

(suite de la page 48)

bonne nuit de sommeil, reformèrent leurs rangs pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, la plus spacieuse de Sherbrooke, tandis que les protestants assistaient à l'office à l'église St. Andrews.

Par une température idéale, cette parade fut des plus imposantes. A l'église St-Jean-Baptiste, la messe fut célébrée par le Rév. M. Goyette et les servants furent MM. Jos. Simoneau, du "St-François" et A.-R. Langis, du "Tuque Rouge". Le Rév. M. R. Laporte, de Sherbrooke-Est, prononça le sermon. Le prédicateur fit l'éloge du sport et salua son influence morale sur ceux qui s'y livrent; il parla en passant des Jeux olympiques de Londres et rappela que Sa Sainteté Pie X avait récememnt donné sa bénédiction à un groupe de gymnastes canadiens. De tous les sports la raquette doit occuper le premier rang, ajouta l'orateur religieux, parce que c'est un bon exercice, et que c'est un sport canadien, celui que pratiquaient nos ancêtres dans leurs courses aventureuses parmi les nations sauvages.

La quête fut faite par les présidents des différents clubs.

Dans l'après-midi, les trois clubs de Sherbrooke, le "Tuque Rouge", le "St-François" et le "Sherbrooke Snow Shoe Club" reçurent à leur chalet respectif, où on s'amusa gaiement et avec un entrain digne des raquetteurs.

Le soir, un concert-boucane eut lieu au Manège, où un programme improvisé remporta un grand succès. On chanta les refrains du "Montagnard" et du "Tuque Rouge", puis on imita des courses de chars romains; des courses à la brouette, sur chevalets et assis sur une chaise furent organisées et amusèrent les spectateurs.

On vit ensuite Diogène faire le tour de la salle avec sa lanterne, puis plusieurs figures de mascarade, qui furent acclamées.

Un "cake-walk" et des danses fantaisistes furent improvisés, de même qu'un excitant "tug-of-war", ce programme se terminant par un goûter.

Les visiteurs quittèrent la salle accompagnés par un grand nombre de gens de Sherbrooke qui les reconduisirent à la gare et ne les quittèrent que lorsque le train fut en marche.

Le lundi, 8 février, à dix heures, il y eut une grande promenade à travers la ville et on se rendit jusqu'à Lennoxville; les trois patinoires, le Curling Ring, les glissoires du E.T.C., les jeux de quilles du Monument National furent ouverts aux raquetteurs en costumes; à trois heures, les visiteurs étaient invités aux glissoires du Sherbrooke Toboggan Club; à huit heures, mascarade à la patinoire Dufferin; joute de hockey par des professionnels au Stadium, où les raquetteurs en costumes étaient admis gratuitement; à huit heures et demie, bal à la salle des Arts pour les officiers des clubs de raquettes.

Cette convention a laissé un souvenir profond dans le coeur de tous ceux qui y prirent part.

CHEZ RENNERT

. . . L'endroit où vous vous habillez mieux et à meilleur marché à Sherbrooke !



9 nord, rue Wellington Sherbrooke

UN GARAGE MODERNE QUI COMPTE 20 ANNEES DE SERVICE AU PUBLIC



Henri GIRARD LIMITÉE

Henri Girard, prés.
Yvan Girard, sec.-trés.

Maison établie en 1932

VENTE ET SERVICE DES CAMIONS INTERNATIONAL

Au garage Girard, on fait toutes réparations de mécanique, moteur, éclairage, pneus, batteries, freins, etc... Tout le travail est effectué par des mécaniciens compétents, vous assurant un service rapide et satisfaisant.

1470 ouest, rue King — Tél. 3-2549 — Sherbrooke

Agent distributeur des camions International ainsi que des pièces de rechange pour les comtés de Sherbrooke, Compton et Stanstead.

PICOT KNIT COMPANY

Manufacturiers
de
FINE LINGERIE EN TRICOT DE NYLON
et des
"PICKIES"
("Footlets" de Nylon)

SHERBROOKE, Qué.

L'AGRICULTURE



...souveraine du

ROYAUME QUÉBECOIS!



L'honorable Laurent BARRE,
Ministre de l'Agriculture.

Depuis les premiers jours de la colonisation, l'agriculture a occupé une place prépondérante dans notre économie. La ferme québecoise a toujours su faire face à toutes les éventualités, s'adapter à tous les changements pour demeurer forte. Le cultivateur du Québec a toujours suivi la marche du progrès. Dans ce dernier domaine, l'électrification rurale a fait beaucoup pour améliorer le système de culture et rendre plus agréable la vie rurale. C'est encore à l'honneur du cultivateur de chez nous d'avoir toujours voulu améliorer ses récoltes en se prévalant des services des agronomes que le gouvernement tient à sa disposition.

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

PROVINCE DE QUÉBEC

Honorable Laurent BARRE,
Ministre

René TREPANIER,
sous-ministre

(Publiée par l'Office Provincial de Publicité)

COMMENT UN CITOYEN...

(suite de la page 49)

visite de la population de Petaluma de cette véritable usine à couver, l'on ait poussé la production à quelque 150,000 poulets, un chiffre qui laissera rêveurs les fermiers qui en tiennent encore pour le procédé antique par la chaleur de la poule, un chiffre qui doit avertir aussi les amies de Chantecler que leur auréole comme couveuses est à la veille de disparaître complètement et que l'inventeur de cette immense machine à couver ne laissera bientôt plus à la gent gallinacée que son prestige comme pondeuse et c'est bien du moins. En effet, ce dernier domaine des activités de la poule n'est pas prêt de céder la place au procédé mécanique qui sera toujours impuissant à faire rebrousser chemins à certaines lois naturelles . . .

Une des particularités intéressantes de la couveuse artificielle de notre ancien concitoyen, particularité qui assure l'efficacité de la machine, consiste dans le fait qu'un dispositif parfaitement automatique retourne chaque oeuf six fois par jour. On peut se faire une idée de l'importance du Must Hatch Plant lorsqu'on songe qu'au milieu de l'été, au plus fort de la production, l'établissement expédie chaque jour sept wagons remplis de poulets. L'usine fournit le cinquième de tous les poulets absorbés par le marché de la côte du Pacifique et 65 pour cent des poussins qui sortent de Petaluma viennent de l'établissement de M. Léo Bourque. On estime que l'établissement mettra cette année sur le marché le joli total de 50 millions de poussins.

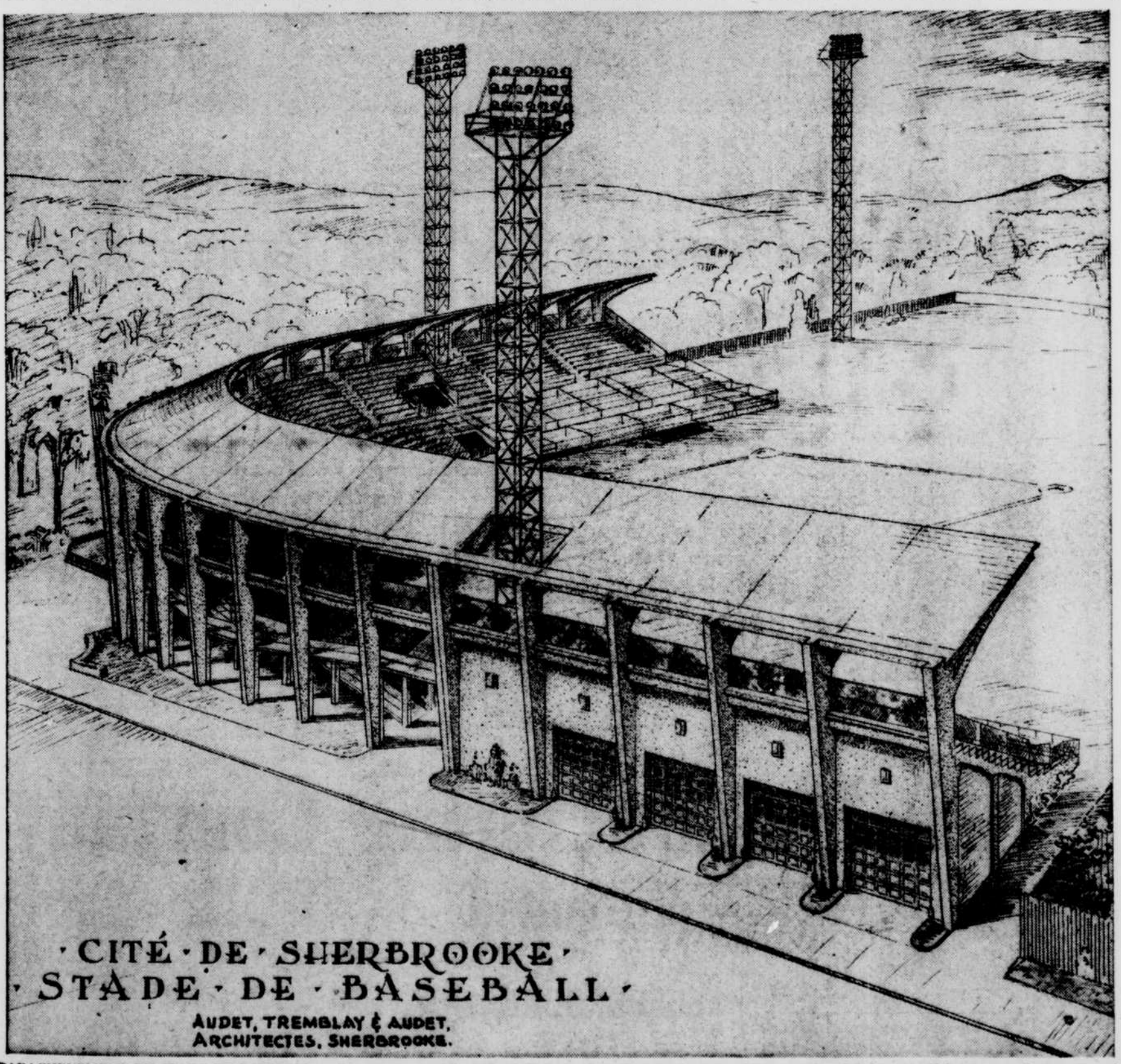
Comme nous le disions au commencement de cet article, une large portion de l'honneur de cette commercialisation si réussie du principe de l'incubation artificielle des oeufs revient à M. Alphonse Bourque qui fut le premier propriétaire de l'établissement du Must Hatch Plant qui fait aujourd'hui l'admiration à juste titre de la Californie où la science avicole est pourtant développée à un haut degré, où, la production en grand des poussins compose l'une des industries les plus remarquables de la région.

Projet ingénieux

Aussi aux pages précieuses que l'histoire de notre ville pourrait consacrer à ceux de ses anciens citoyens qui se sont signalés à l'attention publique une fois rendus sous d'autres cieux, le nom de M. Alphonse Bourque mériterait une mention spéciale. Parti de Sherbrooke à l'âge de 23 ans, M. Alphonse Bourque, qui en a maintenant 64, fut frappé, à son arrivée en Floride, par les possibilités quasi illimitées qu'offrait le pays au point de vue de la culture avicole et conçut l'idée de fabriquer un instrument, un appareil qui serait en grande demande, qui jouirait d'une grande faveur en raison même de la façon intensive dont on faisait l'élevage des volailles dans la région. Son grand talent de la mécanique et de ses annexes le porta alors à imaginer une couveuse qui fût capable à la fois de produire beaucoup avec le plus faible pourcentage possible de pertes d'oeufs. Il se mit résolument au travail et parvenait à mettre sur le marché quelque temps plus tard une couveuse artificielle qui ral-

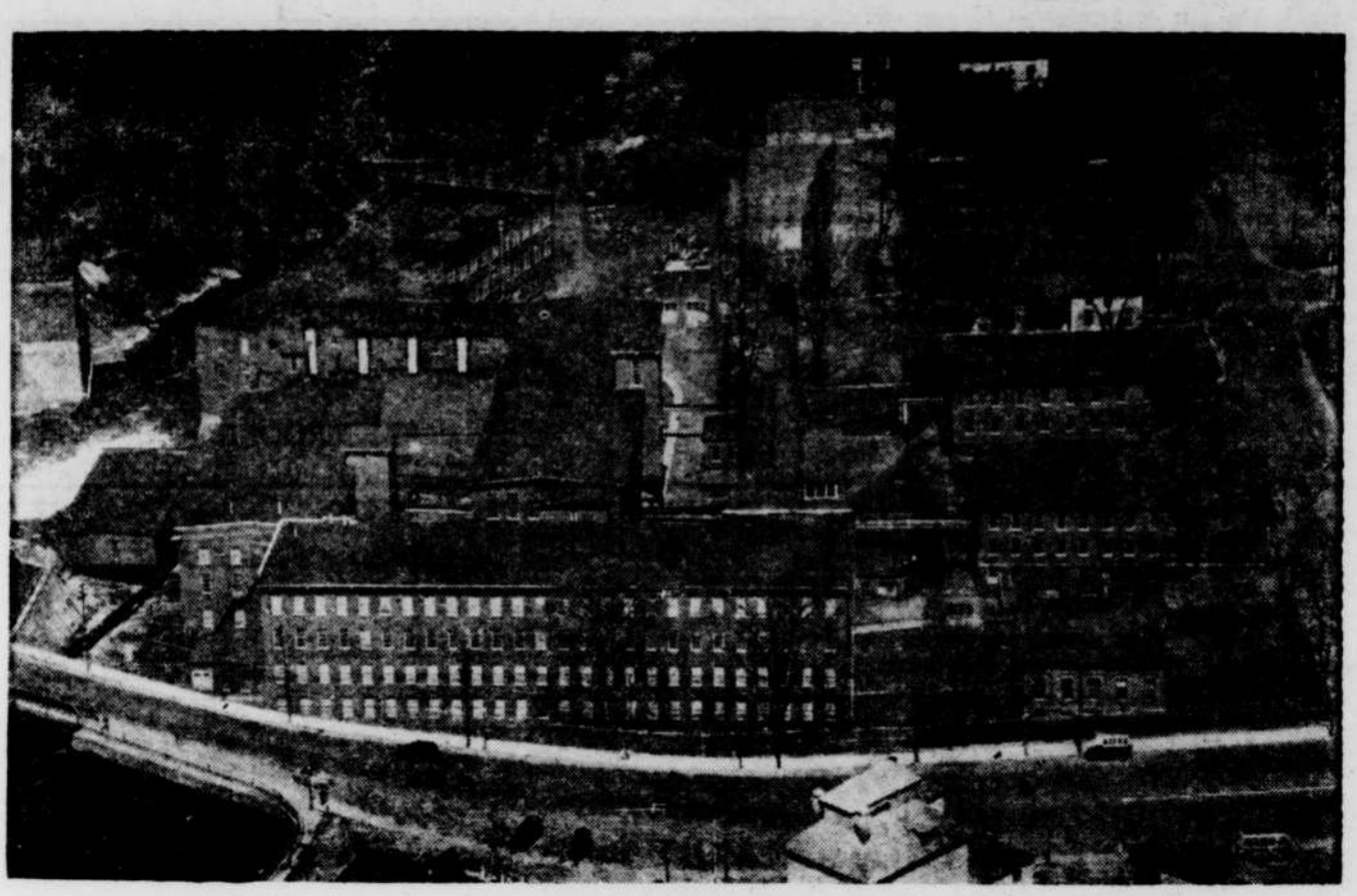
(à suivre en page 53)

CÔTÉ, LEMIEUX,
CARIGNAN ET BOURQUE
INGENIEURS PROFESSIONNELS ET
ARPENTEURS-GEOMETRES
Edifice Québec Central
SHERBROOKE
★ STRUCTURES EN BETON ARME ★ TRAVAUX MUNICIPAUX
★ AQUEDUCS, EGOUTS
★ AMENAGEMENTS HYDRO-ELECTRIQUES
★ ARPENTAGES, SUBDIVISIONS, RAPPORTS



PARACHEVEMENT DU STADE DE BASEBALL — Les travaux au stade de baseball de la rue du Parc progressent rapidement et devraient être complétés sous peu. Comme on peut le constater par cette photo, les lignes de la nouvelle construction sont des plus harmonieuses. En fait, plusieurs personnes considèrent que Sherbrooke possédera le stade le plus moderne de toute la province. Les amateurs de baseball attendent avec impatience la venue du printemps afin de se rendre au terrain de la rue du Parc où évolueront les Indiens de Sherbrooke, sous la direction d'une ancienne étoile des majeures, Merril Pinky May. (Photo La Tribune)

Nous sommes à Sherbrooke depuis déjà 87 années



Cette photo aérienne montre une partie des immeubles qui logent, à Sherbrooke, l'industrie Paton Manufacturing Company, Limited.

L'Une Des Industries Les Plus Progressives des Cantons de l'Est!

En 1866 fut fondée à Sherbrooke l'entreprise textile ***The Paton Mills.*** En 1867, le premier édifice fut achevé et aujourd'hui il loge ce qu'on appelle le Moulin No 1. Les moulins Paton se contentaient tout d'abord de la manufacture des lainages à manteaux, mais en 1891 la fabrication de fins ***worsteads*** y fut aussitôt entreprise.

Depuis ses débuts, la compagnie ***Paton Mills Limited*** a connu une expansion et un progrès constants. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'elle compte aujourd'hui parmi les plus importantes entreprises de filature et tissage de laine dans tout le Canada. La compagnie Paton est fière d'avoir contribué pendant les derniers 87 ans au développement industriel de la région de Sherbrooke.

Paton Manufacturing Company Limited

SHERBROOKE, QUÉ.

Soyez de bons Canadiens **Achetez des produits Canadiens**



FONDATION D'UNE SECTION LOCALE DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE BOIS — Quelques membres du conseil provincial de l'Association des Manufacturiers et Marchands de bois sont venus à Sherbrooke, en vue de fonder dans les Cantons de l'Est une section de l'association. Une trentaine de marchands de bois, venant de toutes les parties de la région, ont discuté de l'opportunité de s'unir. Le maire Emile Lévesque a aussi rendu une courte visite aux convives, réunis à l'hôtel New Sherbrooke. On voit sur cette photo, assis, de gauche à droite: MM. Alfred Legendre, secrétaire provincial, Rolland Boulanger, Robert Lavallée, Léopold Carrière, président du Conseil national des Détaillants, Sousa Brien, Armand Dupuis, président provincial, Gérard Dansereau, vice-président provincial, Paul Bock, ex-président, Fred Houde, ancien président, et Raymond Roberge. Dans le groupe, à l'arrière, on remarque: MM. Ernest Dion, René Pépin, Georges Lemire, Robert McMurray, R. A. Nugent, Frank C. Baker, Lawrence Filton, Gaston Côté, J.-A. Mongeau, Roger Beaulieu, D. McMahon, Jean Champagne, H. Fontaine, Jos. Mercure, E. R. Brown, H. A. Sawyer, A. Fearson, Wilfrid Genest, Théodore Langlois, Gaston Beaulieu, Alex. McLean et Rolland Benoit. (Photo La Tribune)

COMMENT UN CITOYEN...

(suite de la page 51)

lia immédiatement les suffrages des experts les plus sévères en science avicole. Il fabriquait lui-même les appareils et la faveur dont ceux-ci jouissaient fit qu'il ne put bientôt plus suffire aux demandes qui affluaient de tous côtés.

Il fit bientôt l'acquisition du terrain actuel où se trouve le Must Hatch Plant et donna immédiatement ce nom expressif aux premières constructions qu'il fit ériger. En 1912, comme une firme de l'Amérique du Sud lui offrait une position inespérée, il accepta l'offre et céda le Must Hatch Incubator à son fils Léo qui en faisait le succès que l'on sait, le perfectionnant toujours.

Dures épreuves

Il eut cependant à souffrir des revers car en 1923 u nincendie détruisait de fond en comble l'établissement. Le jeune homme, avec une hardiesse qui lui est caractéristique, ne se laissa pas abattre par ce contretemps et, comme le veut la maxime bien américaine, les décombres fumaient encore qu'il avait commencé à dresser les plans de l'établissement, plus moderne encore, qui devait remplacer le premier, ce qui prouve que la maxime susdite ne s'applique pas exclusivement à l'esprit d'entreprise.

C'est ce nouvel édifice, à l'épreuve du feu, construit de brique, qui a été inauguré officiellement le 12 février dernier et qui a été l'objet de la visite enthousiasme de quelque vingt mille curieux, sans compter les douzaines de représentants de compagnies de vues animées qui "tournèrent" des milliers de pieds de celluoide pour enregistrer les points les plus remarquables du fonctionnement de la couveuse artificielle qui porte le nom de "King Lea".

Ardeur au travail

Lors de l'inauguration du nouvel établissement, les journalistes américains se sont plu à rappeler les débuts modeste de M. Alphonse Bourque et aussi, pour avoir la note pittoresque voulue, à quel point l'inventeur s'absorbait dans ses travaux de recherche. Lorsqu'il était buté sur une difficulté technique qu'il fallait contourner avant de procéder plus loin, il en perdait, dit-on, littéralement le besoin de manger et de dormir et après avoir travaillé vingt-quatre heures d'affilée, succombait à la fatigue pour se coucher à l'endroit même où il se trouvait, sur un lit de camp.

On prêtait à M. Bourque une rondeur de caractère, une vigueur de tempérament que de longs et énervants travaux de recherches n'étaient pas précisément de nature à transformer en la vertu de patience l'idéale. On raconte qu'un jour un individu se présenta dans son établissement, en quête de travail. Comme il se trouve à rencontrer M. Bourque sur les lieux, il s'arrêta pour lui demander où se trouvait le "boss", qu'il voulait lui demander une position.

"Il est vrai, dit-il, que le "boss" passe pour être un homme fort exigeant et qu'il faut être bien dans la déveine pour travailler pour lui, mais je suis prêt à courir le risque...

—"Vous êtes engagé, mon ami, et immédiatement car c'est moi qui sui le "boss" ici", répondit M. Bourque et ne pouvant s'empêcher de sourire devant la mine déconfite de son interlocuteur.

La Tribune, 20 février 1929

DISPARITION DES POTEAUX DE NOS RUES

La pose de lampadaires d'ornement se poursuivra sur les principales artères commerciales, ce printemps.

LES FILS DANS LES COURS

Parmi les travaux d'amélioration civique qui seront entrepris ce printemps par la Cité de Sherbrooke, il convient de mentionner parmi les plus saillants la continuation de la campagne en faveur de la disparition, dans nos rues, des poteaux pour les remplacer par des lampadaires d'ornement comme ceux qui se trouvent actuellement sur toute la rue Wellington-Nord, sur la rue Wellington-Sud jusqu'à Aberdeen et sur la rue King-Est à partir du pont jusqu'à la rue Bowen.

Sherbrooke-Est sera la partie où se continueront ces travaux d'utilité et d'embellissement dans quelques semaines et l'enlèvement des poteaux sera poursuivi sur la rue King-Est, de la rue Bowen en montant jusqu'aux abords de la ville. Le contentieux municipal est actuellement à se pourvoir des servitudes nécessaires pour faire passer à l'arrière des bâtisses les fils des services qui se trouvent disposés actuellement sur ces poteaux.

Servitudes nécessaires

Quand la rue King-Est aura été pourvue de lampadaires d'ornement sur toute sa longueur, les travaux seront poursuivis ensuite sur la rue King-Ouest, de la rue Wellington jusqu'à Belvédère, puis sur la rue Belvédère jusqu'à la gare du Pacifique Canadien. On estime à 120 le nombre des servitudes qui seront nécessaires pour faire passer les poteaux à l'arrière des édifices au lieu du long des trottoirs sur le parcours des rues que nous venons de mentionner.

Cette tâche, qui entraînera des dépenses d'environ $20,000, constitue l'un des travaux d'amélioration les mieux vus de tous ceux entrepris par la Cité de Sherbrooke, comme il débarrasse à la fois nos rues et les embellit. Dans une rue où ces travaux sont finis, les fils d'éclairage sont les seuls à suivre le parcours de la rue et encore ils sont sous terre. Tous les autres fils se trouvent sur les poteaux, dans les cours, à l'arrière des édifices.

La TRIBUNE le medium d'annonce le plus effectif des des Cantons de l'Est.

PROVINCIAL ASBESTOS Company
LIMITED

(Libre de responsabilité personnelle)

Constituée conformément à la loi des Compagnies Minières de la Province de Québec.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

VICE-PRESIDENT — HENRI CREPEAU, C.R., Montréal
PRESIDENT — CYRIAQUE MARTEL, Sherbrooke
SECRETAIRE-TRESORIER — PAUL-E. FRECHETTE, Sherbrooke

ADMINISTRATEURS

J.-MARIUS LORD, St-Odilon, Cté Dorchester
JOS. ALLAIRE, Disraéli, Cté Wolfe
Dr JACQUES LANGIS, St-Coilon, Cté Dorchester
Georges PLAMONDON, Drummondville
J.-E. AYRHART, Montréal
Georges REMILLARD, Montréal

Vérificateurs: BELANGER, ST-JACQUES & SIROIS, Sherbrooke
Avocat conseil: HENRI CREPEAU, C.R., Montréal
Agent de transfert et régistraire: CHARTERED TRUST COMPANY, Montréal
Banquiers: BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, Sherbrooke

Ingénieur Conseil: J.-C.-RENE MARTIN, M.Sc., Disraéli, Qué.

SIEGE SOCIAL : Chambre 505, Edifice Continental, Sherbrooke, Qué.

Le président, les administrateurs et les directeurs de la Provincial Asbestos Co. Ltd. sont heureux de contribuer au développement des importants dépôts d'amiante du district de Coleraine.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

ACHAT — VENTE — COTES

RICHELIEU SECURITIES LTD.

427 ouest, rue St-Jacques — MONTREAL — BElair 6723

Faits et choses du passé

Le prix du beurre tombe à 20 sous sur le marché de Sherbrooke (... en 1931)

Les fermiers produisent à perte. — Il bûche du bois à 91 ans. — Compagnie formée pour construire une patinoire couverte à Sherbrooke. — La longe de boeuf à 20 cents la lb et le haut de côte à 12 cents en 1928. —Coup d'oeil sur l'hiver de 1926.

ON A COUPE 80,000 BLOCS DE GLACE

SHERBROOKE, 8 mai 1931. — Le prix du beurre sur le marché de Sherbrooke est descendu à 23 sous la livre au détail et à 20 sous dans le gros. C'est le niveau le plus bas que ce produit ait encore atteint sur le marché local depuis des années. Un cultivateur qui fréquente le marché de Sherbrooke de longue date, nous a avoué que depuis bien longtemps le beurre ne s'est vendu si bas que cette année. "Nous remontons, dit-il, aux prix d'avant-guerre, alors que le beurre se détaillait autour de 25 sous la livre, selon la saison".

"A ce bas prix, nous dit notre informateur, nous pouvons à peine suffire à rejoindre les deux bouts, et si la baisse se poursuit il vaudra mieux ne plus en fabriquer du tout, car on s'expose à produire à perte".

SHERBROOKE, 11 mars 1926. — On sait qu'après le refus formulé par le conseil municipal de Sherbrooke de présenter auprès des contribuables un règlement à l'effet de lui demander s'il approuvait que la ville s'occupât par elle-même de la construction d'une patinoire couverte à Sherbrooke, les promoteurs du mouvement ont décidé de former une compagnie et de lancer l'affaire par leurs propres moyens, avec l'aide des particuliers.

La compagnie, dont font partie MM. J. V. Ames, Geo. A. Povey, J. T. Hawkins, W. W. Foote et C.-C. Cabana, est maintenant complètement organisée et opère sous le nom de The Sherbrooke Arena Amusement Company Limited. Des parts communes à $10 chacune, vont être mises sur le marché, aussi une émission d'obligations garanties par une police d'assurance d'une façon complète.

ST-VALERE DE BULSTRODE, 12 mai, 1926. — Dimanche, le 7 mars courant, M. Exilia Arseneault, ex-citoyen de St-Valère et résidant actuellement à St-Célestin, était en visite chez son fils, M. J.-B. Arseneault. A voir et à parler avec M. Arseneault, il paraît n'avoir que 70 ans, malgré qu'il en ait 91. Cet hiver il a bûché au bois et scié près de la maison, tout le bois de chauffage nécessaire pour l'hiver prochain. Il a encore bonne mémoire et n'est aucunement sourd.

SHERBROOKE, 30 mars, 1928

Pommes, Spys, le peck	.85
Echalottes, le paquet	.10
Spys, le peck	.85
Atacas, la pinte	.85
Courges, chacune	.20 à .35

FRUITS IMPORTES

Bananes, la lb	.10
Raisin, Malaga, la lb	.35
Noix de Brésil, la lb	.22
Oranges, la douz.	.40 à .70
Pamplemousse	3 pour .25
Citrons, la douz.	.75 à .90

Ce sont là les prix de détail.

FEVES ET POIS

Fèves jaunes	$3.60
Blanches	$3.00
Pois à soupe, blancs	$3.90

MIEL

Blanc, canistre de 5 lb, la lb 15c
Canistre de 2½ lb, la lb 16c
Brun, sceau 5 lb, la lb 12c
Brun, sceau de 10 lb, la lb 11c

SHERBROOKE, 20 mars 1926. — D'après le calendrier, l'hiver prend fin ce soir; en effet, il semble qu'il va durer encore quelques semaines, puisque les dernières quinzaines ont été les plus neigeuses et presque les plus rudes de toute la saison.

Nous avons cru qu'il serait peut-être intéressant pour nos lecteurs de rappeler quelques phases de l'hiver. Aussi succintement que possible nous tâcherons de nommer les dates les plus marquantes de la saison qui s'achève.

Quantité de neige tombée

Depuis le 10 octobre, date de la première bordée jusqu'aujourd'hui, il est tombé 92 pouces de neige dans nos parages. Les plus grandes tempêtes ont eu lieu les 17 novembre, 13 décembre, 28 et 29 janvier, 1er, 19 et 20 février.

Les baisses du thermomètre

Les plus fortes baisses du thermomètre survinrent le 29 janvier et 23 février, alors qu'on enregistra 17 sous zéro. Le mois de mars fut aussi frappé par une vague de froid, alors que le mercure descendit à 15 sous zéro le 14 courant.

La moyenne de chaque mois de l'hiver s'établit comme suit: décembre, environ 20 degrés au-dessus de zéro; janvier, 12 au-dessus de zéro; février, 14 au-dessus de zéro; mars, 16 au-dessus de zéro.

Ces renseignements nous été gracieusement fournis par M. l'abbé Stanislas Gosselin, du Séminaire St-Charles, à qui nous offrons publiquement nos sincères remerciements.

Par les quelques chiffres qui précèdent, on a pu se rendre compte que l'hiver n'a pas été des plus cléments; cependant s'il a été cause de souffrances, l'hiver a fourni une bonne somme de travail à plusieurs de nos travailleurs.

Les industries de l'hiver

Car l'hiver a ses industries. Sans parler de l'enlèvement de la neige dans les rues de la cité qui a fourni du travail à plusieurs centaines d'hommes, il y a eu la coupe de la glace par les diverses glacières de la ville. On a coupé, cet hiver, au delà de 80,000 blocs de glace sur la rivière Magog et près d'une centaine d'hommes y ont gagné un salaire passant $5,000. Si l'on ajoute à ces $5,000 les salaires gagnés durant le reste de l'année par les employés des trois glacières locales, on se rendra compte que l'hiver donne à notre population un montant d'argent sinon supérieur à celui employé pour le chauffage, du moins un montant non négligeable qui contrebalance un peu pour les dépenses encourues par le froid.

Ajoutons à cela le bois de chauffage charroyé et scié dans nos limites et nous aurons un

(à suivre en page 55)

MOTEURS, GENERATEURS
TRANSFORMATEURS, COMPENSATEURS
NEUFS REMIS A NEUF
RÉPARATIONS REFILAGE
BOBINES, COMMUTATEURS
CONSEILS EN GÉNIE ÉLECTRIQUE
ÉTABLI EN 1893
THOMSON ELECTRICAL WORKS LTD.
800 sud, rue Wellington, Sherbrooke, P.Q. Tél. 3-3541
Siège social: Montréal



Une industrie de Sherbrooke qui manufacture des bas de nylon façonnés dont la réputation va toujours grandissante.
Mesdames, soyez élégantes en portant des bas de nylon et des bas de lisle mercerisé.

Elegant

ELEGANT HOSIERY MILLS Limited
SHERBROOQE — QUE.

Une entreprise de l'acier
qui progresse avec Sherbrooke!

La Métallurgie Moderne Enr.


Laurent BLAIS, co-propriétaire

MANUFACTURIERS ET ERECTEURS D'ACIER

390, 10ième Avenue Sud



Tél.: 3-2609 Sherbrooke


Lucien BLAIS, co-propriétaire

La Tribune, 26 janvier 1932

Projet d'un pont sur la rivière Magog, reliant les quartiers Nord et Ouest

Une proposition de M. C. B. Howard à la ville comme entreprise remédiatrice au chômage. — Un boulevard.

AU PROCHAIN BUDGET

PROJET D'UN PONT

Comme entreprise remédiatrice au chômage durant les mois de l'hiver, M. Charles B. Howard, député de Sherbrooke aux Communes, a proposé au conseil municipal l'ouverture d'une artère reliant les quartiers nord et ouest, avec un pont sur la rivière Magog. Il a soumis le tracé suivant cette rue :

De l'angle des rues King et Marchand à la rue Esplanade, jusqu'à la rive, sur les lots 300, 301 et 302; du côté nord, la rue s'engagera sur le pont de la rivière Magog, avec sortie près des voies du Canadien Pacific, à l'extrémité de Ville Modèle pour monter ensuite jusqu'au chemin Drummond.

"Le besoin d'un nouveau pont entre le quartier nord et le quartier ouest écrit M. Howard, devient de plus en plus pressant tous les jours, car la ville se développe sans cesse vers le nord et vers l'ouest, et il importe que ce rapide développement puisse se poursuivre. La ville possède encore le vieux pont Aylmer qui reliait autrefois le quartier Est sur le St-François, et elle pourrait l'utiliser pour le pont de la rivière Magog."

Projet de boulevard

M. Howard poursuit en fournissant plus de détails à son projet :

"Je suggère que la ville ouvre une nouvelle rue qui partirait du chemin Drummond à l'extrémité de Ville Modèle jusqu'aux voies du Canadien Pacifique, et qui s'engagerait sur le pont qui serait placé près du pont actuel du Canadien Pacifique pour venir ensuite aboutir à la rive nord de la rivière Magog, sur les lots 300, 301 et 302 pour suivre ensuite la rues Esplanade, remonter la rue Marchand et venir rejoindre la rue King.

"Les deux quartiers nord et ouest se trouveraient ainsi reliés et permettraient aux résidants du quartier Ouest qui désirent se rendre directement sur le chemin de Montréal et aller au Petit Lac Magog d'éviter le détour comme actuellement par le pont Paton; et cette artère nouvelle rendrait également service aux citoyens du quartier nord qui travaillent dans les usines du quartier ouest.

"En outre, la construction de ce pont servirait plus tard comme une section du Boulevard qui contournera l'étang de la rivière Magog et deviendra l'une des promenades pittoresques de la cité de Sherbrooke.

M. Howard estime que cette entreprise pourrait s'exécuter à un prix relativement minime, entre $15,000 à $20,000, dont la plus grande partie serait consacrée à la main-d'oeuvre.

Le comité de voirie a été saisi de ce projet et a résolu d'attendre les nouveaux estimés budgétaires qui seront soumis en février, avant de prendre une décision.

L'incinérateur fonctionnera à partir de lundi

greffier de la ville attire l'attention des citoyens sur les prescriptions du règlement adopté par le conseil.

UN CHOIX DE DECHETS

Le nouvel incinérateur de Sherbrooke, érigé sur le chemin de Brompton au coût de $50,000, est maintenant terminé et sera en opération lundi prochain, nous annonce M. Antonin Deslauriers, greffier de la ville.

A ce sujet, le greffier rappelle aux citoyens de Sherbrooke et en particulier aux ménagères deux des prescriptions du règlement des vidanges, No 457, à savoir les articles 5 et 6:

"Art. 5—Les cendres, débris de toutes sortes, faïence, bouteilles, copeaux, ferrailles, bran de scie, guénilles, paille, feuilles d'arbres et autres effets de même nature ne seront pas enlevés par les vidangeurs; seuls les déchets de cuisine, saletés, boites de conserve, écailles d'huitres et tout le reste de matière végétale ou animale qui peuvent se décomposer ou toute substance nuisible seront enlevées.

"Art. 6—Le papier, les vieux journaux pourront être enlevés par les vidangeurs, pourvu qu'ils soient roulés en paquets et attachés; ils devront être déposés à côté des boîtes à vidanges".

Instructions sévères

M. Deslauriers nous informe que les vidangeurs ont reçu des ordres sévères pour la stricte observance de ces prescriptions. Les ménagères qui ne s'y conforment pas se verront devant la nécessité de rentrer leurs déchets, car les vidangeurs ne toucheront pas aux boîtes qui renfermeront de la cendre ou les débris mentionnés plus haut. "Cependant, dit-il, nous ferons exception pour le moment pour les copeaux, le bran de scie, les guénilles et la paille, qui pourront être traités dans le nouvel incinérateur".

Le prix du beurre...

(suite de la page 54)

court aperçu des sommes que l'hiver procure à nos concitoyens.

Belle saison

La saison de coupe de glace a été idéale: elle a duré à peu près 6 semaines en tenant compte du temps employé à la préparation. La glace coupée avait une épaisseur variant de 15 à 24 pouces et était de la plus belle eau. Une nouvelle glacière fut construite au cours de l'hiver, celle de M. Napoléon Labrecque.

La construction

La construction fut assez active au cours de l'hiver, quoique le montant des permis accordés à l'hôtel de ville ne soit que de $25,000 depuis le 21 décembre. Il est bon de se rappeler toutefois que des permis pour un montant de $69,300 furent accordés au cours du mois de décembre seulement.

Montants par mois

Dans la première quinzaine de l'hiver, un seul permis de $1,000 fut demandé. En janvier, on octroya des permis de réparations pour $6,000; en février, pour $8,000; constructions: glacière Labrecque et résidence Gingras; en mars, jusqu'à date, $10,000, réparations et constructions.

Aspect général

Somme toute, l'hiver a été peut-être un peu moins dur pour la majorité de nos concitoyens que ses antécédents. Le travail a été plus abondant dans nos manufactures et cet état de chose a influencé sur les conditions générales de la vie à Sherbrooke. Le commerce, qui subit d'ordinaire une baisse durant les mois de janvier et février, a été un peu meilleur que par les années dernières.

L'immeuble a été aussi actif. On a enregistré plusieurs ventes considérables de propriétés au cours des trois derniers mois.

Nos institutions qui s'occupent de civisme ont accompli beaucoup de besogne et grâce à leurs efforts, il est à peu près sûr que nous aurons de nouvelles industries dans nos murs sous peu. Il semble que Sherbrooke soit à la veille d'un grand progrès industriel et économique. Espérons que le printemps verra le commencement de ce règne de prospérité.

HOMMAGES DE

SOUTHWOOD, CAMPBELL & HOWARD

★ COURTIERS EN ASSURANCES ★

222, rue Dufferin — Téléphone 3-3654

SHERBROOKE



L'édifice qui abrite la maison Henri Royer Inc., sur la rue Rrontenac, à Sherbrooke ainsi que les véhicules de l'entreprise.

M. HENRI ROYER

M. Henri Royer est avantageusement connu à Sherbrooke. Entrepreneur en PLOMBERIE, CHAUFFAGE, VENTILATION et AIR CLIMATISE depuis la fin de l'année 1944, il a exécuté des travaux d'envergure à l'Ecole d'Agriculture Noé-Ponton, au Mont Ste-Anne, à l'édifice du Bell Telephone, résidence des gardes-malades du Sherbrooke Hospital, High School d'Asbestos-Danville-Shipton, High School Sunnyside de Rock Island-Stanstead — High School de Magog, High School de Mansonville, High School St. Francis de Richmond, école Leblanc, école Laporte, séminaire St-Charles Borromée, église Ste-Thérèse d'Avila, agrandissement du High School de Sherbrooke, le nouvel édifice fédéral, etc...
Monsieur Royer est membre de l'exécutif de l'Association Nationale des Entrepreneurs en Plomberie et Chauffage du Canada et de la Corporation des Entrepreneurs en Plomberie et Chauffage de la Province de Québec — Membre fondateur de cette dernière Corporation — Membre des Clubs Social et Richelieu ainsi que Chevalier de Colomb.
Il est président et gérant de la firme "Henri Royer Incorporée" depuis janvier 1948 et son commerce progresse constamment. Une autre entreprise locale qui va de l'avant.

Agents exclusifs

Pour Sherbrooke et les environs des FOYERS MECANIQUES ("stokers") et BRULEURS A L'HUILE.

IRON FIREMAN

ainsi que des appareils à air climatisé. **"CARRIER"**

THE IRON FIREMAN

VENTE ET SERVICE . . . Pour vos travaux de plomberie, chauffage, ventilation et air climatisé.

HENRI ROYER INC.

167, rue Frontenac — Sherbrooke — Tél. 3-3629

Me L. St-Laurent indique...

(suite de la page 41)

versité. Comment se fait-il qu'un certain nombre d'entre nous, et je pose la question maintenant à ceux de mon âge et de ma génération, ne se soient pas épris de cet amour d'interroger la terre et les pierres dans leurs différentes couches superposées, d'y retracer l'histoire des siècles qui ont précédé la venue de l'homme et de mettre à jour les faits et les secousses dont ils sont les témoins muets pour la plupart d'entre nous, mais si éloquents et si irrécusables pour ceux qui apprennent leur langage?

C'est vraiment dommage car si vraiment le fond et le tréfond de notre sol à différents endroits recèlent des richesses minérales qui serviront un jour à accroître la fortune matérielle de notre population, ce sont les géologues qui nous les feront découvrir et qui nous indiqueront où il faut les chercher.

Ce qui a été fait jusqu'à présent suffit pour justifier la croyance que ses richesses existent et je suis convaincu que vous mes jeunes amis, vous verrez, au cours des cinquante, soixante ou soixante et quinze ans que vous allez vivre, de très grands développements miniers dans la province de Québec. Je ne sais si quelques-uns d'entre vous serez ingénieurs ou directeurs d'exploitations minières, mais il y aura certainement des jeunes Canadiens français qui s'y feront des carrières enviables.

Y aura-t-il parmi vous des agriculteurs? Je le souhaite car c'est encore l'agriculture qui est à la base de toute saine économie sociale et nous les Canadiens français nous sommes dans la province de Québec la très grande majorité, presque la totalité de la classe agricole. Les fermes et leurs bâtiments, les troupeaux et les agrès de ferme constituent une grande partie de l'avoir national de la population de la province de Québec et constituent en même temps la partie de l'avoir national qui est le mieux distribué. Il se fait depuis quelques années des efforts très louables pour mieux les mettre en valeur et quoique ce soit l'effort constant et soutenu de tous les agriculteurs qui produise et assure la récolte de chaque année, c'est, là comme ailleurs, l'application des principes scientifiques, par le petit nombre d'abord, à des méthodes nouvelles qui peut donner à la masse des exemples d'améliorations qui valent d'être suivis. L'agriculteur botaniste, biologiste et chimiste découvre et applique des méthodes et des procédés qui augmentent et facilitent le rendement des sols, des semences et des troupeaux, et l'imitation de ses succès par la masse incapable par elle-même de tenter et de réussir ces expériences, donne parce qu'elle se multiplie à des centaines et à des milliers d'endroits à la fois, des résultats qui paraissent de véritables phénomènes. Ce sont des centaines et des centaines de millions de piastres qu'ont valu à nos producteurs de blé de nos provinces de l'Ouest les recherches, les expériences et les combinaisons poursuivies par les experts en botanique et en biologie de notre département d'agriculture fédéral; et malgré les succès phénoménaux de l'industrie des E.-Unis, c'est encore le département d'Agriculture de Washington et ceux qui ont profité de ses recherches et qui se sont inspirés de ses directions qui ont contribué le plus à l'enrichissement de ce pays.

Si quelques-uns d'entre vous, et j'espère qu'il y en a, songez sérieusement à vous consacrer à la carrière agricole, j'avoue mon incompétence à vous dire comment vous devrez vous y prendre et ce que vous devrez faire pour vous rendre le plus utiles à votre province. Je ne puis que vous suggérer le désir de le faire et vous dire qu'à vous aussi s'applique cette vérité que le succès définitif n'appartient qu'à ceux qui font bien ce qu'ils ont à faire et que nul ne fait bien ce qu'il a à faire à moins qu'il n'ait la conviction intime que son travail vaut qu'il lui donne le meilleur de lui-même.

Maintenant, à côté de ces carrières productives par elles-mêmes et je ne vous en ai indiqué que quelques-unes, il y a toutes les autres où on peut s'employer utilement à aider à la distribution et à la répartition des choses nécessaires ou avantageuses produites par les autres. Il y a le grand domaine des transports et des échanges. Dans quelque vingt-cinq ou trente ans ce sont les jeunes gens qui ont l'âge que vous avez aujourd'hui qui dirigeront et qui administreront nos chemins de fer, nos compagnies de transport maritimes, nos tramways, nos compagnies d'autobus et de camions à marchandises, nos services de transport aérien, car il n'y a pas de doute qu'il en aura alors été établis entre tous les grands centres et probablement aussi à beaucoup d'endroits qui ne seront pas encore devenus des grands centres. Ce sont les jeunes gens qui ont votre âge aujourd'hui qui seront alors les présidents, les directeurs et les gérants de banques, des grandes maisons de commerce, des compagnies d'assurance et des autres organisations que les nouvelles façons de vivre auront fait naître et se développer. D'autres jeunes gens aussi qui ont aujourd'hui l'âge que vous avez occuperont des positions inférieures et fileront des jours désappointés et désappointants dans ces mêmes grandes organisations. Les premiers devront leur avancement à leurs succès, à leurs propres efforts et à leur habitude et à leur constance de faire de bonnes cuvettes, lorsque c'était des cuvettes qu'ils avaient à faire.

Et pour ne pas vous laisser sous l'impression d'un matérialisme trop intéressé permettez-moi d'ajouter car cela aussi se réalisera dans vingt, vingt-cinq, trente ou 40 ans, que d'autres jeunes gens qui ont aujourd'hui l'âge que vous avez, peut-être quelques-uns d'entre vous qui m'écoutez seront devenus des politiques acclamés et adulés par les uns et honnis et conspués par les autres, des journalistes influents si le journalisme-anonyme ne réussit pas à étouffer complètement l'autre, des écrivains célèbres, des peintres, des statuaires dont les oeuvres passeront à la postérité, des musiciens ou des poètes dont les accents auront ajouté à l'agrément du bien vivre. Ce développement artistique est plus près de se réaliser pour votre géné-

(à suivre page 59)

Consultez-nous au sujet de vos
PROBLEMES D'ASSURANCE!
Plus de 30 années d'expérience nous ont enseigné comment protéger pleinement vos intérêts.

- FEU
- RESPONSABILITE LEGALE
- AUTOMOBILE
- POLICE FLOTTANTE (Tous biens)
- ACCIDENT ET MALADIE
- VIE
- PROFITS
- VOLS
- BONS DE GARANTIE

CONWAY & CONWAY
LIMITED
Wilfrid Routhier — G.-R. Gagnon — Ben Fréchette
Aviseurs en assurance
6 sud, rue Wellington (Edifice Nicol) Tél. 2-3871 Sherbrooke

Au service de la cité de Sherbrooke et de la ville de Lennoxville!



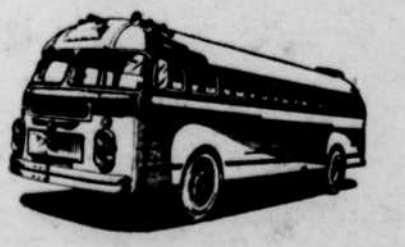
TERMINUS
RUE DES GRANDES FOURCHES SUD
TELEPHONE: 3-3624

SERVICE LARAMÉE INC.

Service interurbain
desservant les centres suivants..:
BROMPTONVILLE — WINDSOR — RICHMOND — DANVILLE
L'AVENIR — DRUMMONDVILLE — SOUTH DURHAM
ACTON VALE — ST-HYACINTHE — MONTREAL

LARAMÉE COACH LINES
LIMITED
171 nord, rue Belvédère — Téléphone 2-4761 — Sherbrooke

EXCURSION PAR AUTOBUS
Prix spéciaux pour groupes, associations, cercles, chorales, etc.
Adressez-vous à
LARAMEE COACH LINES LTEE
171 nord, rue Belvédère
Tél. 2-4761 — SHERBROOKE



La TRIBUNE, 24 mars 1926

La carte géologique du Québec

Mlle Florence Drummond, du département des sciences du High School local, a traité de façon intéressante, hier soir, devant les membres du Rotary Club, de la géologie de notre province, de nos richesses minières, etc.

LES CINQ EPOQUES

Les membres du Rotary Club local ont vu leurs souvenirs de géologie et de minéralogie agréablement rafraîchis par la causerie donnée par Mlle Florence Drummond, au cours de leur diner hebdomadaire, hier soir, au New Sherbrooke. Mlle Drummond a la direction du département des sciences au High School local et ses vastes connaissances ont été fort appréciées de l'assistance qui l'a entendue avec intérêt parler des richesses minières du Québec, spécialement des Cantons de l'Est.

Après avoir fait la grande division des quatre âges préhistoriques et avoir rappelé incidemment qu'il a dû se passer environ 7000 ans depuis que la glace a cesser de recouvrir entièrement le Canada, Mlle Drummond consacra sa causerie spécialement à la province de Québec d'abord, en général, puis à nos Cantons. Après avoir donné une idée de nos richesses minières en rappelant que la partie du Québec colonisée ne comprend que le dixième de sa surface totale, elle divise notre province en trois districts sur le rapport géologique. Et ce après avoir fait le tableau des différentes époques géologiques et de leurs principaux étages: la plus reculée, l'époque archéenne, puis par ordre, la paléozoique, la mézozoique, puis la cenozoique et enfin la quaternaire ou époque de l'homme.

Etage glaciaire

Durant cette période, on constate dans les pays septentrionaux, qu'une quantité énorme de matières minérales et terreuses fut transportée du nord vers le sud. C'étaient des argiles des sables, des graviers, des galets, quelquefois des troncs ou des branches d'arbre. Ces matières sont maintenant distribuées pêle-mêle à la surface de la province. Elles ne contiennent jamais de fossiles marins, à moins qu'elles n'aient été remaniées plus tard. La province de Québec, surtout la grande plaine qui en occupe le centre, est recouverte par une épaisseur considérable de ces matériaux de transport. La plupart des cailloux perdus des champs viennent des Laurentides.

Les surfaces rocheuses sur lesquelles s'opéraient ces mouvements ont été polies, arrondies en roches moutonnées; leur surface s'est recouverte de stries, indiquant la direction du mouvement. On trouve ces stries dans les montagnes, à plus de 5000 pieds au-dessus du niveau actuel de la mer.

La cause de tous ces effets a été une immense surface de glace, un immense glacier, recouvrant complètement les contrées septentrionales de l'hémisphère nord et coulant vers le sud. En effet, les glaciers des Alpes produisent encore aujourd'hui les mêmes résultats, et il est raisonnable d'attribuer à des causes analogues des effets de même nature. Les hauteurs auxquelles on trouve maintenant les stries glaciaires (4000 ou 5000 pieds), font donner à la masse de glace une épaisseur énorme. Or, si les glaciers actuels, qui ne dépassent guère quelques centaines de pied d'épaisseur, modifient si profondément les surfaces sur lesquelles ils coulent, que ne pouvait pas faire le poids énorme du glacier continental? Sans aucun doute, il y a là une cause suffisante pour expliquer tous les phénomènes d'érosion et de transport que l'on constate dans cet état quaternaire. Les lits antérieurs ont dû être usés, polis; leurs débris, entraînés par le courant glaciaire, se sont réposés un peu partout et on formé le sol que nous cultivons maintenant.

Les banquises d'alors ont aussi contribué à transporter une certaine quantité de terre et de pierres, du nord vers le sud, ou dans le sens des vallées envahies lorsque l'océan, à l'époque géologique, recouvrit toute la partie centrale de notre province.

Etage Champlain

Cette période a été caractérisée par une dépression des continents septentrionaux, assez considérable pour permettre la déposition des fossiles marins à des endroits maintenant élevés de près de 1000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le climat devient plus chaud, et ce fut la cause de la fusion du glacier continental. Les eaux qui en résultèrent recouvrirent une grande partie du continent, remanièrent les détritus rocheux distribués sans ordre par le courant glaciaire primitif, pour les déposer ensuite sous forme d'alluvions plus ou moins régulièrement stratifiées.

A ces eaux douces, nous devons ajouter l'océan, qui, grâce à l'affaissement de la surface continentale, envahit la terre ferme, remaniant lui aussi les détritus de l'époque glaciaire, et laissant ça et là des amas de coquillage marins. Ces coquillages se trouvent en plusieurs endroits de notre province, particulièrement à Beauport, à Montréal, aux Trois-Rivières, au lac Saint-Jean, etc. Ils sont souvent à plus de 400 ou 500 pieds au-dessus du niveau actuel du fleuve.

De ces faits on a droit de conclure qu'à l'époque Champlain, la province de Québec était en grande partie un immense bras de mer faisant communiquer l'océan avec le lac Champlain, peuplé par les baleines, les marsouins et autres animaux marins dont on a trouvé les restes sur ses rivages. Il est certain cependant que ni la région apalachienne du Canada, ni la région laurentienne, n'ont été recouvertes par les eaux de l'époque Champlain. La preuve en est que les matériaux des glaciers se rencontrent là très irrégulièrement distribués, sous forme de moraines, à peu près dans l'état où le glacier, en fondant, a dû les laisser sur le sol.

Les lits de l'étage Champlain dans l'Amérique du Nord contiennent les débris de plusieurs grands mammifères herbivores, éléphants, mammouths, boeufs,

(à suivre page 59)

Quand un pionnier peut-il cesser d'accomplir son oeuvre...?

EN 1845, Adam Lomas, un homme de Sherbrooke, incorpora le premier moulin de coton de cette ville.

The Sherbrooke Cotton Factory, nom sous lequel était connu le moulin, était une oeuvre de pionnier d'importance capitale pour Sherbrooke — et le Canada, car, bien que ce premier moulin ait failli, d'autres lui ont succédé pour former la base de l'industrie textile canadienne du coton.

Nous croyons que la naissance de la production textile canadienne à Sherbrooke a été plus qu'une coïncidence. La parfaite connaissance de l'esprit d'initiative de Sherbrooke fut un facteur important dans la décision de la Bruck de se construire ici.

A titre de pionnière dans le développement canadien et la production de plusieurs des étonnants nouveaux tissus synthétiques, la Bruck comprit qu'elle pourrait compter sur la coopération et la compréhension de Sherbrooke.

Nous n'avons pas été désappointés. Sherbrooke n'a pas démenti sa réputation.

Sherbrooke a pu atteindre sa position actuelle dans les rangs des cités en ne cessant jamais d'accomplir son oeuvre de pionnier.

Avec des remerciements sincères pour ce que ceci a pu signifier pour elle, la Bruck vous promet qu'elle continuera aussi de faire oeuvre de pionnier, en offrant, non seulement de meilleurs textiles au Canada, mais une augmentation dans la prospérité de ses concitoyens.

SHERBROOKE Bruck

BRUCK MILLS LIMITED — DIVISION DE SHERBROOKE

Grandiose manifestation au dévoilement du cénotaphe

15,000 personnes assistent à la cérémonie du dévoilement du monument aux soldats, dimanche. — Les parents des soldats, et les représentants du clergé, de la magistrature, du parlement, du conseil, de la finance, prennent place sur les deux estrades. — Le colonel Worthington préside au dévoilement. — Allocutions de Son Honneur le maire Edwards, du Rév. H. R. H. Bigg et de M. l'abbé C.-E. Chartier. — Le col. Ralston, ministre de la Défense Nationale, assiste à la cérémonie.

HOMMAGE A NOTRE PROVINCE

Malgré que les passants aient été témoins depuis un mois des travaux d'installation du monument aux soldats, rue King-Ouest, malgré qu'ils se fussent habitués déjà à la vue du granit et du bronze maniés, par l'équipe des constructeurs, malgré le spectacle de tous ces préparatifs, Sherbrooke a réellement vu pour la première fois, dimanche après-midi, à la lumière du dévoilement, ce mausolée dans toute son éloquente signification, dans toute son impressionnate beauté. Pour la première fois, lorsque la cordelette eut fait s'abattre la toile blanche qui le drapait, la foule a vraiment compris le sens complet et poignant de ces quatre personnages héroïques coulés dans le bronze: l'ange de la Victoire, penché sur la tranchée obscure pour décerner sous forme d'une couronne, la Gloire souffrante mais victorieuse à trois soldats canadiens, les yeux levés vers la récompense suprême méritée par le sacrifice suprême.

15,000 spectateurs

Il est permis sans crainte d'exagérer, d'estimer à quinze mille le nombre des personnes, de tout âge, de toute nationalité, de tout credo, qui avaient envahi les alentours de la côte King-Ouest pour assister au dévoilement de ce monument élevé sur son tertre par la reconnaissance des citoyens de Sherbrooke qui ont ainsi voulu fixer dans le bronze et le granit le souvenir impérissable de ceux de leurs concitoyens qui se sont illustrés au champ dhonneur, dans la boue des Flandres, durant la guerre mondiale. Cette cérémonie à jamais mémorable demeurera dans les annales de la Reine des Cantons de l'Est comme la plus belle, la plus émouvante des manifestations publiques qui se soient jamais déroulées dans nos murs et s'y entourera du prestige d'avoir été la fête par excellence du souvenir.

Bien avant deux heures, l'heure fixée pour la cérémonie, le courant de tout ce qui se mouvait dans nos rues, autos comme piétons, s'était établi dans un seul sens: vers l'intersection des rues Gordon et King-Ouest, le rond-point où devait avoir lieu le dévoilement. A deux heures, non seulement la rue King-Ouest, à partir de la rue Peel jusqu'à la rue Wellington, s'était remplie d'une masse compacte de spectateurs, mais ceux-ci ne trouvant plus sur cette artère pourtant très vaste l'espace où avoir un point de vue satisfaisant, avaient envahis les galeries et balcons des maisons bordant la rue. Les plus entreprenants, et ceux à qui leur agilité le leur permettait, grimpèrent dans les arbres voisins tandis que d'autres s'installaient sur les toits ou encore dans le clocher de l'église St-Patrice. La police locale, sous les ordres du chef Camirand en personne, dut se multiplier pour tenir dans les limites fixées cette foule anxieuse de voir de plus près possible l'inoubliable cérémonie.

Les vétérans

Quand aux invités spéciaux, ils prirent place sur deux grandes estrades élevées sur les côtés du monument, les notables de la ville comme les parents des soldats dont les noms apparaissent sur la tablette de bronze du mausolée. En face du monument, rangés immédiatement en avant des estrades, M. P.-D. Mathias, président de l'Association des Vétérans, avait disposé sur deux lignes ses "retours du front" qui portaient sur la poitrine pour un très grand nombre des médailles qui s'allumaient d'un rayon furtif malgré la grisaille de cet après-midi de novembre et qui disaient bien haut la valeur déployée sur la ligne de feu par nos concitoyens-soldats.

Les régiments présents

On voyait aussi de ces médailles fleurir de leur note héroïque des poitrines dans les rangs des Carabiniers de Sherbroke qui, commandés par le Col. Valmore Olivier avaient aussi pris place devant le monument et avaient fourni la garde d'honneur sous le commandement du major Johnny Bourque, un vétéran et un blessé de la guerre. Le Sherbrooke Régiment, sous les ordres du Col. McAnulty, stationnait aussi, l'arme au pied et en grand uniforme, tout comme ceux du 54e, devant le monument. En arrière de ces deux unités et du peloton de salve, se trouvaient les Cadets du Séminaire de Sherbrooke, les C.O.T.C. du Bishop's, la fanfare des Cadets et celle du Sherbrooke Régiment.

Les invités spéciaux

A deux heures et dix, tous les invités avaient pris place. On remarquait parmi eux, Sa Grandeur Mgr A.-O. Gagnon, vicaire capitulaire, Mgr P.-J.-A. Lefebvre, supérieur du Séminaire, Mgr E.-E. Tanguay, procureur de la même institution, le Col. Ralston, ministre de la milice, MM. les députés C.-B. Howard, député de Sherbroke au fédéral et député de Sherbrooke à la et A.-C. Crépeau, respectivement **Grandiose** .. .. Législature, Son Honneur le maire Edwards et les membres du Conseil municipal, MM. les curés des différentes paroisses de la ville et les pasteurs des églises protestantes, MM. les représentants du Barreau et de la magis-

(à suivre page 59)

Tél.: GIffard 2535

L.-R. VIALA

TOUT EN PHOTO ET CINÉ

GROS et DETAIL

KODAKS — CINE-CAMERAS — FILMS
PROJECTEURS ET ACCESSOIRES

EXPEDITION RAPIDE DES COMMANDES
RECUES PAR MALLE

1280 Demontigny-Est MONTREAL



Notre époque

A CONSACRÉ

LE RÈGNE DE L'ACIER

Jamais auparavant, dans toute l'histoire, l'économie des peuples s'est-elle appuyée plus fortement sur l'acier, et ceci, dans presque tous les domaines.

Nous sommes fiers du rôle que nous avons pu jouer dans le progrès de Sherbrooke et de la région. L'industrie du fer et de l'acier a forgé à Sherbrooke une garantie de progrès qui ne s'est jamais démentie jusqu'ici! Nous sommes fiers du fait que notre entreprise compte aujourd'hui parmi les plus considérables du pays et qu'elle ait répandu partout la bonne renommée de l'artisan sherbrookois.

MacKINNON STRUCTURAL STEEL

COMPANY LIMITED

Constructeurs de ponts et de structures D'ACIER

BUREAUX ET USINES A ..... *Sherbrooke, Qué.*

Grandiose manifestation...

(suite de la page 58)

trature, les directeurs de nos banques et institutions financières comme commerciales, enfin les parents des soldats.

Discours du maire

La fanfare militaire ouvrit la cérémonie en jouant "Nearer my God to Thee" puis Son Honneur le maire Edwards prononça la première allocution au cours de laquelle il fit, en ces termes, l'historique de la belle initiative qui avait élevé dans notre ville le monument aux soldats:

"Vétérans de guerre,
Distingués invités,
Concitoyens,

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour participer à l'une des plus importantes cérémonies dont notre ville ait jamais été témoin: une cérémonie attendue impatiemment depuis des années, une cérémonie à laquelle notre population n'a pas cessé de penser depuis la déclaration de l'armistice en novembre 1918, c'est à dire le dévoilement du monument érigé par les concitoyens de Sherbrooke à l'honneur de leurs concitoyens qui ont fait du service actif durant la Grande Guerre:

"Quelque temps après la fin de la guerre, on commença à discuter dans notre ville l'érection d'un monument commémoratif quelconque et un comité composé de citoyens en vue se chargea de s'occuper du mouvement. On pensa d'abord à défrayer le coût par le moyen d'une souscription publique. Ce plan initial fut abandonné bientôt et l'on demanda au Conseil de prendre l'affaire en main. Devant le grand mérite du projet, le Conseil agréa immédiatement à cette demande et passa un règlement, qui autorisait les dépenses nécessaires et qui fut approuvé par une splendide majorité des voix lorsqu'il fut présenté aux contribuables propriétaires. On organisa ensuite un concours parmi les artistes sculpteurs et le contrat fut finalement accordé à Geo. W. Hill ,artiste réputé de Montréal, et ancien citoyen des Cantons de l'Est.

Une oeuvre parachevée

"Il se mit à l'oeuvre incessamment et après plusieurs mois de travail ardu, Sherbrooke possédait enfin un des plus beaux monuments de guerre érigés au Canada et le conseil municipal de votre ville désire aujourd'hui, citoyens, vous présenter le fruit de l'initiative dont je vous ai fait l'historique.

Ce mausolée, espérons-le, montrera au monde que Sherbrooke n'a pas oublié ses nobles citoyens qui se sont battus au front durant ce grand conflit et plus spécialement ceux qui reposent aujourd'hui dans les cimetières de guerre et sur les champs de bataille lointains de la vieille Europe.

"Aussi en cette occasion, nos coeurs sont-ils remplis de sympathie pour les parents de ceux qui sont tombés. Nous sommes contents de les avoir aujourd'hui au milieu de nous et de leur assurer que leur peine est notre peine, espérant que ce monument les rapprochera des êtres chers qu'ils ont perdus. Aussi, il est donc à se rappeler que ce monument est celui de tout le monde, qu'il est permis à tous d'y venir méditer et réaliser qu'il commémorera à jamais le souvenir de ceux qui ont sauvé notre pays d'un sort malheureux".

Le col. Worthington

Le col. E. B. Worthington, désigné par le sentiment de ses concitoyens pour l'honneur de présider au développement du cénotaphe, prit la parole après Son Honneur le maire Edwards. Son discours fut employé à mettre en lumière le courage, la valeur et l'abnégation de ces braves qui quittèrent famille, parents et amis, qui quittèrent le sol qui les avait vu naître et qui avait bercé leurs espérances de jeunesse, pour aller vivre des mois, des années d'une vie épouvantable sous le feu de l'ennemi, enfoncés à mi-jambe dans la boue continuelle des tranchées de Flandres, sol argileux qui fut détrempé par une pluie qui dura sans accalmie pendant des mois.

'Si vous aviez vu, dit-il, des groupes de cinquante civils, femmes et enfants, tués par une seule bombe lancée soit des taubes allemandes ou des canons lourds, vous remercieriez Dieu d'avoir suscité des braves pour aller combattre en terre lointaine la menace allemande afin de l'éloigner de notre cher Canada. Si vous aviez vu de ces prisonniers de guerre, relâchés des infâmes prisons allemandes après la guerre, pour reprendre, d'un pas qui trahissait une santé ruinée, le chemin qui les ramenait vers leurs foyers si vous aviez vu ces malheureux constater en passant le seuil de leur maison que la barbarie allemande y avait la trace de cruauté innombles, vous remercierez la Providence de ce que notre Canada se soit vu épargner ces horreurs, grâce toujours à cette jeunesse qui n'a pas hésité à se sacrifier pour que les autres vivent."

Me L. St-Laurent...

(suite de la page 56)

ration que pour la nôtre et la génération qui vous suivra s'en approchera encore davantage car l'histoire des arts fait voir qu'on les cultive toujours avec plus d'ardeur à mesure que les soucis de se procurer ce qui est simplement utile devient moins pressant.

N'avais-je donc pas raison de vous dire que les carrières ouvertes dans notre pays et à notre époque au jeune homme qui sort de nos collèges sont extrêmement variées. J'ai pensé que sans chercher à vous détourner d'aucune, il ne serait peut-être pas inopportun de vous signaler qu'il y en a un grand nombre et qu'il n'est pas du tout nécessaire que tous vous vous engagiez dans les mêmes, mais je vous le répète encore, cette fois ce sera la dernière, quelle que soit la carrière que vous choisirez, choisissez-la non pas pour elle-même, mais parce que vous croirez que vous pourrez vous acquitter dignement des devoirs qu'elle comporte et parce que vous sentirez la volonté de lui donner le meilleur de vos efforts et de votre attention.

Maintenant il me reste à m'excuser de vous avoir retenus si longtemps et de vous avoir fait une causerie qui n'est ni dieu ni cuvette.

J'aurais mieux fait, je le sais, de rester à mon métier d'avocat et je vous prie de croire jusqu'à preuve du contraire que si on m'avait donné une cause à plaider, je m'en serais mieux acquitté. On m'a demandé de venir fêter avec vous le conquantenaire de l'Académie St-Pierre et le souvenir du plaisir qu'on m'a procuré en me permettant de revivre quelques heures d'écolier avec vous et le souvenir de l'honneur que vous avez voulu faire aux anciens en m'invitant à vous parler en leur nom ajouteront pour toujours aux liens déjà si forts et si nombreux qui m'attachent à ce cher vieux collège de Sherbrooke et à tous ceux qui y sont et à tous ceux qui y ont passé.

Tous ceux qui y ont passé! Mes jeunes amis, lorsque vous reviendrez ici vous-mêmes dans vingt-cinq ou trente ans il se mêlera à l'éclat de votre joie en reprenant contact avec ceux qui y seront alors une ombre de tristesse à la pensée des nombreux disparus. Votre souvenir évoquera tout un cortège de professeurs et de camarades respectés et aimés que vos yeux ne retrouveront plus à leurs places accoutumées. Vous serez peut-être portés à croire au premier abord que quoiqu'ils n'y sont plus tout est changé. Mais en y regardant de plus près vous constaterez que rien n'est changé. Sans amoindrir dans votre coeur ni dans votre mémoire les souvenirs pieux que vous conserverez aux disparus, vous vous rendrez compte que c'est l'institution elle-même qu'ils se trouvaient à incarner et que ceux qui continuent à l'incarner la maintiennent et la conservent telle que vous l'avez connue et telle que chacun souhaite, élèves d'il y a trente ans, comme élèves d'aujourd'hui, qu'elle se conserve toujours!

La carte géologique...

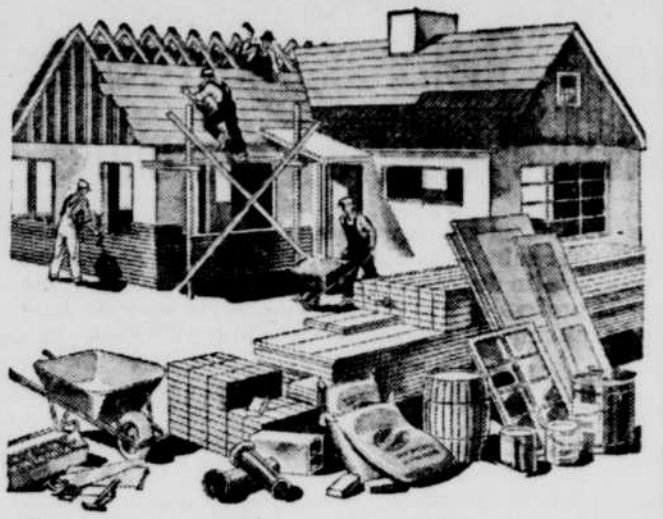
(suite de la page 57)

cerfs, castors, avec peu de carnivores.

Etage récent ou de terrasses

A la fin de l'époque Champlain, la surface continentale, régularisée par les eaux, commença à émerger lentement de la surface de l'océan qui la recouvrait. Alors, les rivières apparurent et creusèrent peu à peu leurs lits actuels dans le sol meuble et stratifié, déposé durant la période Champlain. Ces rivières, en atteignant des niveaux de plus en plus bas, formèrent de chaque côté de leurs lits des terrasses plus ou moins régulières. Ces terrasses se voient le long de tous les cours d'eau et du fleuve Saint-Laurent. Citons en particulier les terrasses si belles et si régulières qui entourent la montagne de Montréal et sur lesquelles la ville est construite.

Tél. 3-3333



CANADIAN GENERAL INSULATION
QUE. CO. LTD.
2560 ouest, rue King — Téléphone 3-3333
SHERBROOKE
G.-Gaston BEAULIEU, président et directeur-gérant
J.-EUGENE LAMONTAGNE, sec.-trésorier



SPÉCIALITÉ
ISOLATION PAR METHODE DE SOUFFLEUR "WOOLMASTER"

* BOIS DE CONSTRUCTION
* MATERIAUX DE TOUTES SORTES
* ESTIMATION gratuite sur demande
* GROS ET DETAIL

Canadian General Insulation
(Qué.) Co. Ltd.

MORISSET Ltée
Distributeurs des
AUTOMOBILES • DODGE et • DeSOTO, des
CAMIONS DODGE et des produits "CHRYCO"

Nous nous unissons à nos représentants associés pour remercier nos clients du patronage qu'ils nous ont accordé dans le passé. Nous désirons les assurer que nous serons toujours heureux de les servir dans l'avenir comme nous l'avons fait par le passé.

Morisset Ltée vous offre ce qu'il y a de mieux en fait de service. — Si vous voulez garder votre auto ou camion en parfaite condition, nous vous suggérons d'en confier les travaux mécaniques à un de nos départements spécialisés. — Voici quels sont ces départements :

• MECANIQUE • MISE AU POINT • GRAISSAGE
• ENLIGNEMENT ET BALANCEMENT DES ROUES
• CARROSSERIE • PEINTURE • REPARATIONS DE RADIATEURS
L'EQUIPEMENT LE PLUS MODERNE

Nous enlignerons votre châssis à froid avec le
"FRAME MASTER"
La seule machine du genre à l'est de Montréal.

37-43 sud, rue WELLINGTON
SHERBROOKE
TÉL.: 2-3805

Une Société de techniciens est formée à Sherbrooke pour donner un nouvel essor à l'agriculture

La constitution en est approuvée et les premiers officiers élus, hier soir. — Coordination des efforts de tous les experts afin de promouvoir l'avancement scientifique de la profession et rendre à l'industrie agricole dans les Cantons de l'Est des services plus efficaces.

ADHESIONS ENTHOUSIASTES

Sherbrooke compte depuis hier soir sa Société des Techniciens agricoles, affiliée à la Société canadienne des Techniciens agricoles. Les agronomes de la région, les experts en agriculture, les propagandistes agricoles, réunis en un dîner intime au New Sherbrooke en ont jeté les assises, en approuvant sa constitution et en élisant ses premiers officiers. Le but qu'elle se propose est de rapprocher et d'unir tous les techniciens en agriculture, de coordonner leurs efforts afin de promouvoir l'avancement scientifique de la profession et de rendre à l'industrie agricole, principalement dans les Cantons de l'Est, des services plus efficaces.

M. Eugène Boivin, inspecteur des agronomes des Cantons de l'Est, en a été choisi le premier président; et les autres officiers de la nouvelle Société sont: M. F. S. Brown, assistant surintendant de la Ferme expérimentale de Lennoxville, 1er vice-président; M. Henri Lauzière, propagandiste de la Coopérative fédérée, 2e vice-président, et M. Stéphane Boily, chef du service fédéral de l'industrie animale dans Québec, secrétaire. M. J. A. McClary, surintendant de la Ferme expérimentale de Lennoxville, occupera le haut poste de président honoraire et M. L.-C. Roy, agent agricole du Canadien National, celui de vice-président honoraire.

La naissance de ce nouvel organisme, qui ne peut qu'imprimer un bel élan au développement de l'agriculture dans nos Cantons, a donné lieu à un déploiement digne de l'événement et a groupé tous les agronomes de la région et nombre d'experts et de propagandistes des deux ministères provincial et fédéral de l'Agriculture, autour des promoteurs du mouvement, MM. Eugène Boivin et Stéphane Boily. L'atmosphère d'un banquet des mieux réussis s'est prêtée à souhait à la réalisation de cette heureuse initiative.

M. Eugène Boivin a présidé les agapes du corps professionnel des techniciens agricoles des Cantons de l'Est; il avait à ses côtés à la table d'honneur: M. F. S. Brown et P. O. Ripley, de la Ferme expérimentale de Lennoxville; M. L.-C. Roy, agent agricole du Canadien National; M. R. R. McKibbin, professeur de chimie agricole au collège McDonald; M. H.-C. Bois, chef du Service de l'Economie rurale de Québec, M. Lucien Therrien, président de la Société des Techniciens agricoles de la région de Montréal; M. Stéphane Boily, chef du Service fédéral de l'industrie animale dans Québec; M. C.-E. Rioux, agronome de Lennoxville.

Au dessert, M. Boivin a exposé en peu de mots le but de la réunion, après avoir exprimé ses vifs remerciements aux invités d'honneur. Il a déclaré que les agronomes devraient se rencontrer plus souvent avec les experts et les techniciens en agriculture, afin de poursuivre leur carrière dans un meilleur esprit de coopération; puis il a présenté le bel organisme qui s'offrait à eux pour réaliser ce but, fonder une Société de Techniciens agricoles à Sherbrooke à l'égal des autres centres comme Montréal, Québec et Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il a ajouté que le comité exécutif de la Société canadienne des Techniciens agricoles établi à Guelph, Ontario, avait approuvé leur mouvement et donné l'autorisation voulue de fonder cette nouvelle succursale.

M. Boily est invité ensuite à faire connaître la constitution de la nouvelle Société, calquée sur celle de la Société de Québec et celle de la Société générale; il a donné lecture des principaux articles de cette constitution et en a expliqué le fonctionnement.

"La ville de Sherbrooke est un centre agricole idéal, dit-il, pour fonder une nouvelle succursale de la Société au milieu des Cantons de l'Est; elle dessert une région agricole des plus prospères et renferme deux grandes institutions des plus propices, à savoir la Grande Exposition de l'Est du Canada et la Ferme expérimentale de Lennoxville, qui sont toutes deux de véritables écoles du meilleur enseignement agricole.

La constitution

Voici les principaux articles de la constitution de la nouvelle Société, qui ont reçu l'approbation unanime des membres hier soir:

BUT:

a) De rapprocher et d'unir tous les agriculteurs et technologistes, afin de coordonner leurs efforts pour promouvoir l'avancement scientifique et pratique de cette profession et rendre à l'industrie agricole, des services plus efficaces.

b) De maintenir la supériorité et la dignité de la profession.

c) D'encourager une politique nationale de recherches scientifiques agricoles.

d) D'aider à obtenir, pour tout travail scientifique, en agriculture, des subsides adéquats et aider à étendre son utilité.

e) D'aider à établir une coopération plus étroite entre les personnes exerçant une profession d'agriculteurs technologiques au Canada, et à effectuer la coordination parfaite de leurs travaux.

f) D'établir une coordination plus intime entre la profession comme société organisée, et les différentes associations agricoles du Canada.

g) De servir de médium de discussion des idées progressives se rattachant à l'amélioration de l'enseignement agricole, aux travaux de recherches, à la publicité, et aux travaux de propagande; ces idées une fois concrétisées pourraient être soumises pour adoption à qui de droit et en temps et lieu.

h) De voir à ce que les positions dans les services techniques ne soient remplies que par des technologistes.

i) D'aider à établir un maximum de coopération entre les Agriculteurs Technologistes, de la province de Québec, par l'entremise du comté exécutif provincial.

j) D'entretenir des relations coopératives avec le département provincial de l'Agriculture, par l'entremise du comité exécutif provincial.

k) D'entretenir des relations étroites avec les Sociétés provinciales qui ont ou peuvent être formées pour l'avancement de branches spéciales de l'Agriculture technique.

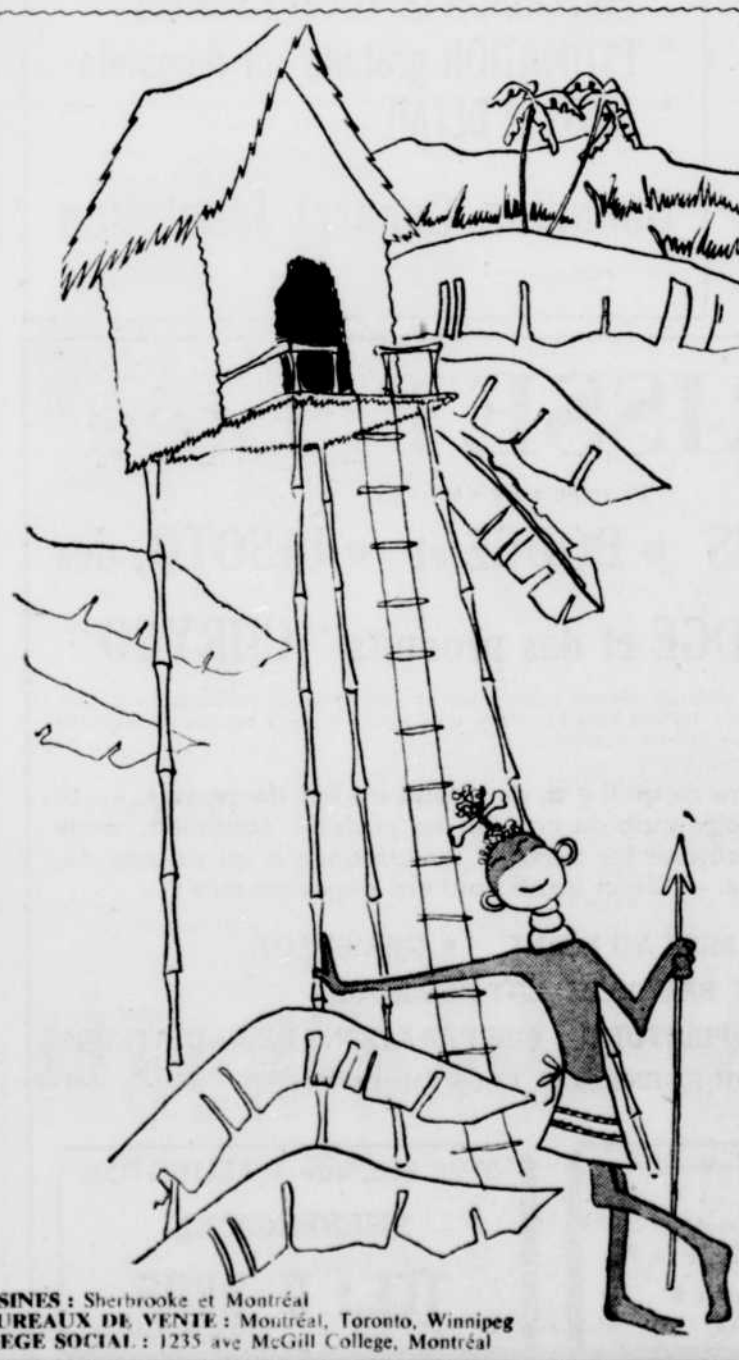
l) De protéger les membres contre toute accusation fausse ou mensongère étant de nature à nuire à leur emploi ou à leur bonne réputation.

Art. 3—Membres: Les qualifications requises pour devenir membre sont les suivantes:

a) Chaque membre doit être un gradué en agriculture d'une université ou d'un collège reconnu.

b) Gradué d'une université qui poursuit des travaux agricoles dans les sphères suivantes: administration, enseignement, propagande, publicité, expérimentation,

(à suivre page 61)



Tant valent les fondations . . . tant vaut la maison

. . . pas davantage !

Une saine philosophie ne repose que sur des principes sains, et une nation forte reflète la force morale de ses citoyens aussi bien que de son gouvernement.

De même, en affaires, une compagnie ne s'établit pas uniquement sur du capital et sur l'excellence d'un produit. Dans une large mesure, une saine entreprise repose sur tous les individus qui y participent.

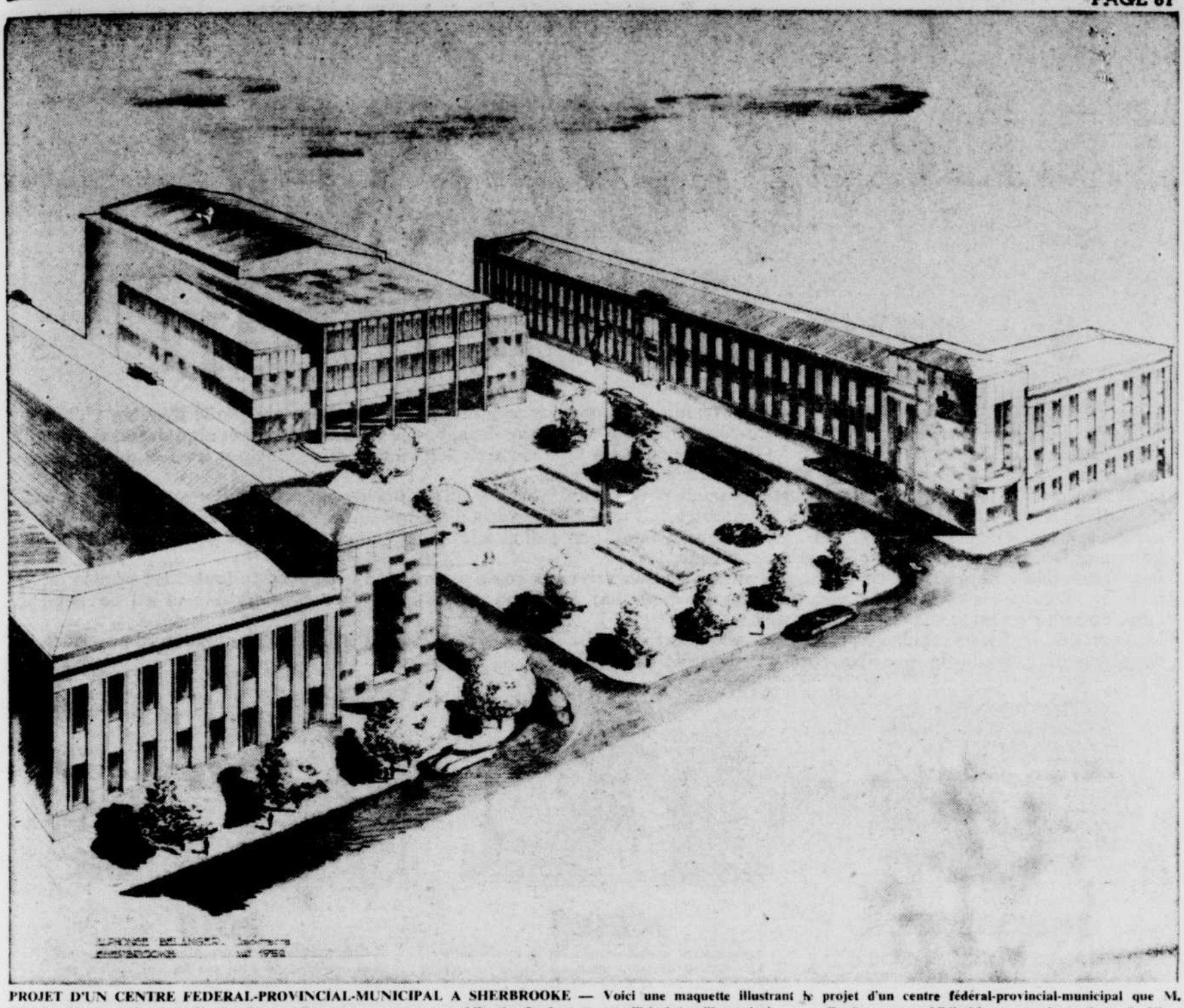
Domil s'enorgueillit de l'efficacité croissante et des progrès constants dont témoignent ses relations avec ses employés et les citoyens de cette ville.

Des réclames en couleur révèlent sans cesse aux Canadiens de tout le pays l'expansion constante de Domil et les perfectionnements continus que la maison apporte dans la conception, la réalisation et le finissage des tissus et des filés.

Aujourd'hui, Domil fait le point . . . et rend hommage à qui de droit. A une cité splendide et industrieuse, de la part d'une jeune et prometteuse entreprise — Salut à Sherbrooke.

domil

USINES : Sherbrooke et Montréal
BUREAUX DE VENTE : Montréal, Toronto, Winnipeg
SIEGE SOCIAL : 1235 ave McGill College, Montréal



PROJET D'UN CENTRE FEDERAL-PROVINCIAL-MUNICIPAL A SHERBROOKE — Voici une maquette illustrant le projet d'un centre fédéral-provincial-municipal que M. Maurice Gingues, député de Sherbrooke aux Communes, soumet au public. Au fond, se trouve l'hôtel de ville projeté, avec salle de concerts, bibliothèque, etc.; à gauche, coin King-Dugré, l'édifice provincial; à droite, coin King-St-Edouard, l'édifice fédéral. On constatera que, sur cette maquette, l'édifice n'a que deux étages. M. Gingues nous a expliqué que cette maquette a été faite d'après un dessin qu'il avait tracé il y a plusieurs années, alors que l'édifice fédéral ne devait avoir que deux étages. Depuis, les autorités fédérales ont décidé de porter le nombre des étages de cet immeuble à trois.

Une Société de techniciens...

(suite de la page 60)

ou tout autre travail connexe d'ordre scientifique ou administratif.

c) S'occuper de travaux de recherches agricoles d'expérimentation, d'administration, d'enseignement, de propagande ou de publicité; de plus, être accepté selon les prévisions des règlements.

Les autres articles concernant la tenue des assemblées, les honoraires et autres de régie interne.

La constitution approuvée, M. Boivin invite les membres présents à élire le bureau de direction de la nouvelle société; nous en donnons le résultat qui a reçu la plus entière unanimité, plus haut.

Les discours

M. Boivin remercie avec émotion ses confrères de l'honneur qu'ils lui procurent et des responsabilités nouvelles qu'ils lui imposent; il les accepte pour le bien de la classe agricole. Il fait l'éloge de la Société canadienne des Techniciens agricoles qui rendent les plus grands services par tout le pays.

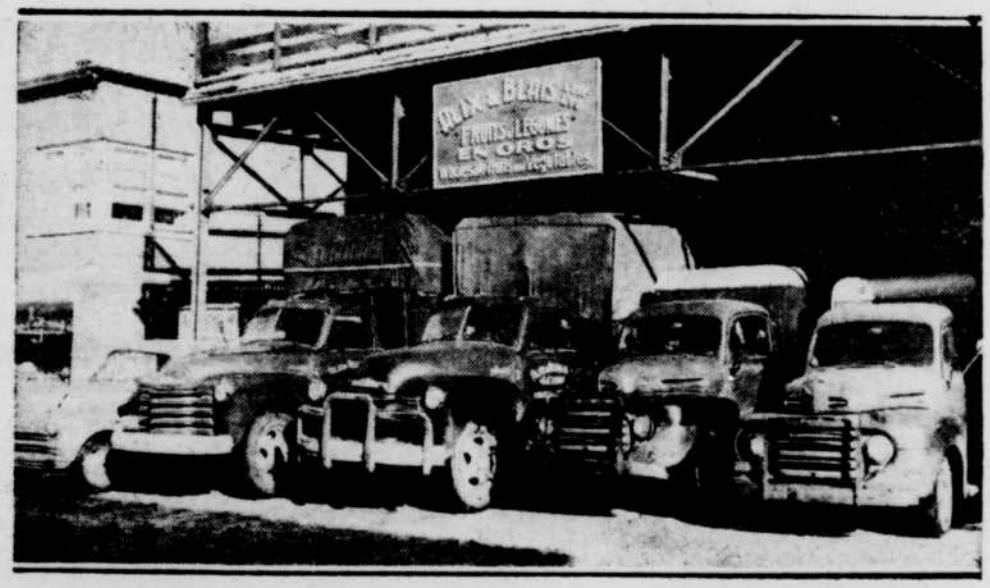
M. F. S. Brown ajoute quelques mots de remerciements et se dit heureux d'associer la Ferme expérimentale de Lennoxville au nouvel organisme.

M. H.-C. Bois, de Québec, expose ensuite que l'objet de cette Société nouvelle à Sherbrooke aura le bon effet de faire connaître davantage le travail et les efforts entrepris par les agronomes et les experts et propagandistes en agriculture, par tous les citoyens des Cantons de l'Est. Il déclare que la pensée ultime qui anime les agronomes est de servir les intérêts d'une classe importante de la province, celle des cultivateurs, et indirectement les intérêts mêmes de tous les citoyens de Québec.

"La tâche du technicien agricole, dit M. Bois, est de nourrir un bel idéal, celui de rendre service au public et plus particulièrement à la classe agricole, et par cet idéal noble et élevé, il parviendra à s'imposer et à se faire apprécier comme il le mérite pour le plus grand bien de tous. Que cet idéal nous maintienne ferme dans notre travail efficace et nous parviendrons au succès".

M. L.-C. Roy ajoute quelques mots à l'éloge des promoteurs, des directeurs et des membres de la nouvelle organisation, dont il prédit le meilleur succès. Il demande à tous de se réunir

(à suivre page 63)



Ci-dessus, la flotte de camions de l'établissement ALIX & BLAIS CIE LTEE, marchands en gros de fruits et légumes, photographiée en face de l'entrepôt de cette importante maison.

ALIX & BLAIS CIE LTÉE

MARCHANDS EN GROS & IMPORTATEURS

DE FRUITS ET LEGUMES CLASSIFIES

10 nord, rue Bowen — SHERBROOKE — Téléphone 2-3867

Le QUÉBEC de demain

La province de Québec, les yeux tournés vers l'avenir, voit pour ses générations futures une prospérité illimitée qu'elle se mérite aujourd'hui même. Conscient du rôle important qu'il joue dans l'administration saine et bien ordonnée des destinées de son peuple, le gouvernement de la Province de Québec croit fermement aux principes bien établis de la justice sociale, de l'entreprise privée et de l'initiative individuelle.

La Province de Québec est immense . . . elle possède pour l'industrie qui y est établie et pour celles qui projettent de venir s'y établir, des atouts de toute première importance . . . une abondance d'énergie électrique peu dispendieuse, des matières premières inépuisables, une main-d'oeuvre intelligente et stable — au coeur même des systèmes de transports maritimes, ferroviaires et aériens du continent.

Des routes sûres attirent chez nous chaque année un nombre sans cesse croissant de visiteurs de toutes les parties du monde. L'industrie touristique a pris, au cours des quelques dernières années, un essor considérable et est devenue l'une de nos plus importantes et profitables.

Le réseau de milliers de milles de routes qui sillonnent notre belle province bénéficie à toute la population et permet le développement facile de nos abondantes ressources naturelles.



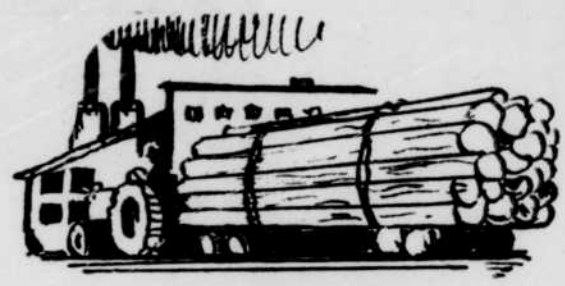
INDUSTRIE

La valeur brute des produits manufacturiers se chiffra à plus de $5 billions par année. L'industrie de la pulpe et du papier, l'une des plus importantes de Québec, fournit environ 52% de la production totale du pays. D'autres importantes industries, avec leur pourcentage de la production canadienne, sont : produits du tabac 88% ; produits de coton 76% ; vêtements pour dames 68% ; chaussures 63% ; vêtements pour hommes 56% ; matériel ferroviaire roulant 52% ; affinage de métaux non-ferreux 37%.



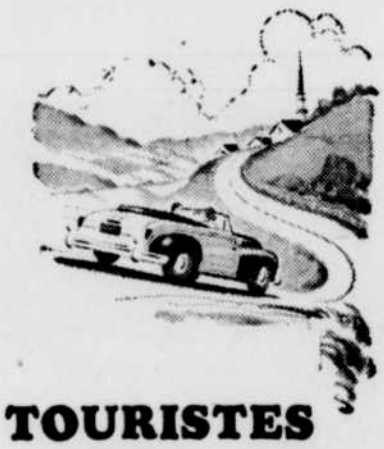
MINES

La production minière annuelle de Québec dépasse $249 millions. Les trois principaux métaux formant ce total sont l'or, le cuivre et l'amiante. L'or donne environ 24% de la valeur totale, le cuivre environ 15% et l'amiante 27%, le pourcentage le plus important pour la première fois en 30 ans.



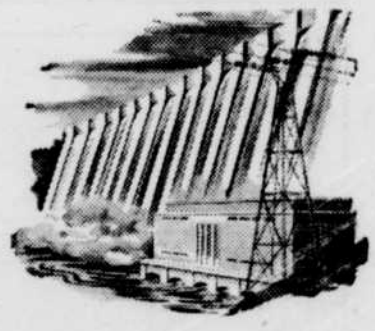
BOIS

Les chiffres les plus récents établissent la valeur du bois coupé en 1948 à au delà de $733 millions. En 1948, Québec produisit 3,880,000 tonnes de papier d'une valeur de $393 millions et ceci représentait plus que la moitié du total pour tout le Canada. Québec produisit en 1948, 1,147,000,000 de pieds cubes de bois, d'une valeur de $734 millions.



TOURISTES

En 1952, les visiteurs américains ont apporté plus de $153,000,000 dans la province de Québec — un nouveau record ! Et, bien que ce total soit très impressionnant, le développement de cette industrie ne fait que commencer car dans Québec, le touriste peut trouver de belles rivières, de beaux lacs limpides, des quantités abondantes de poisson et de gibier — et un peuple qui garde toujours la gracieuse hospitalité héritée des ancêtres.



Énergie électrique

L'énergie hydraulique disponible et développée dans Québec se chiffre à plus de 17,000,000 de chevaux-vapeur. La capacité des turbines déjà installées est de plus de 6,500,000 c.-v. Les recettes pour l'énergie vendue par les centrales électriques sont de plus de $50,000,000 par année. Les possibilités pour l'avenir sont incalculables.



AGRICULTURE

Les plus récentes statistiques indiquent que les produits agricoles avaient une valeur brute de plus de $500 millions. Les divisions les plus importantes étaient : récoltes $147 millions ; produits laitiers $121 millions ; volaille $19 millions ; produits de l'érable $10 millions.



"L'industrie en action"

La province de Québec souhaite une cordiale bienvenue aux industriels et hommes d'affaires qui désirent augmenter leurs activités. Ecrivez aujourd'hui. Demandez votre exemplaire de notre brochure ; 80 pages illustrées qui vous donnent une idée des richesses de Québec dans les domaines de l'industrie et de la main-d'oeuvre ; de l'énergie hydro-électrique ; de la pulpe et du papier ; des textiles ; produits chimiques ; communications ; mines et agriculture. Adressez votre demande à l'Office Provincial de Publicité, Edifice du Parlement, Québec, Canada ; ou 50 Rockefeller Plaza, New-York, E.-U.

LA PROVINCE DE Québec

Une Société...

(suite de la page 61)

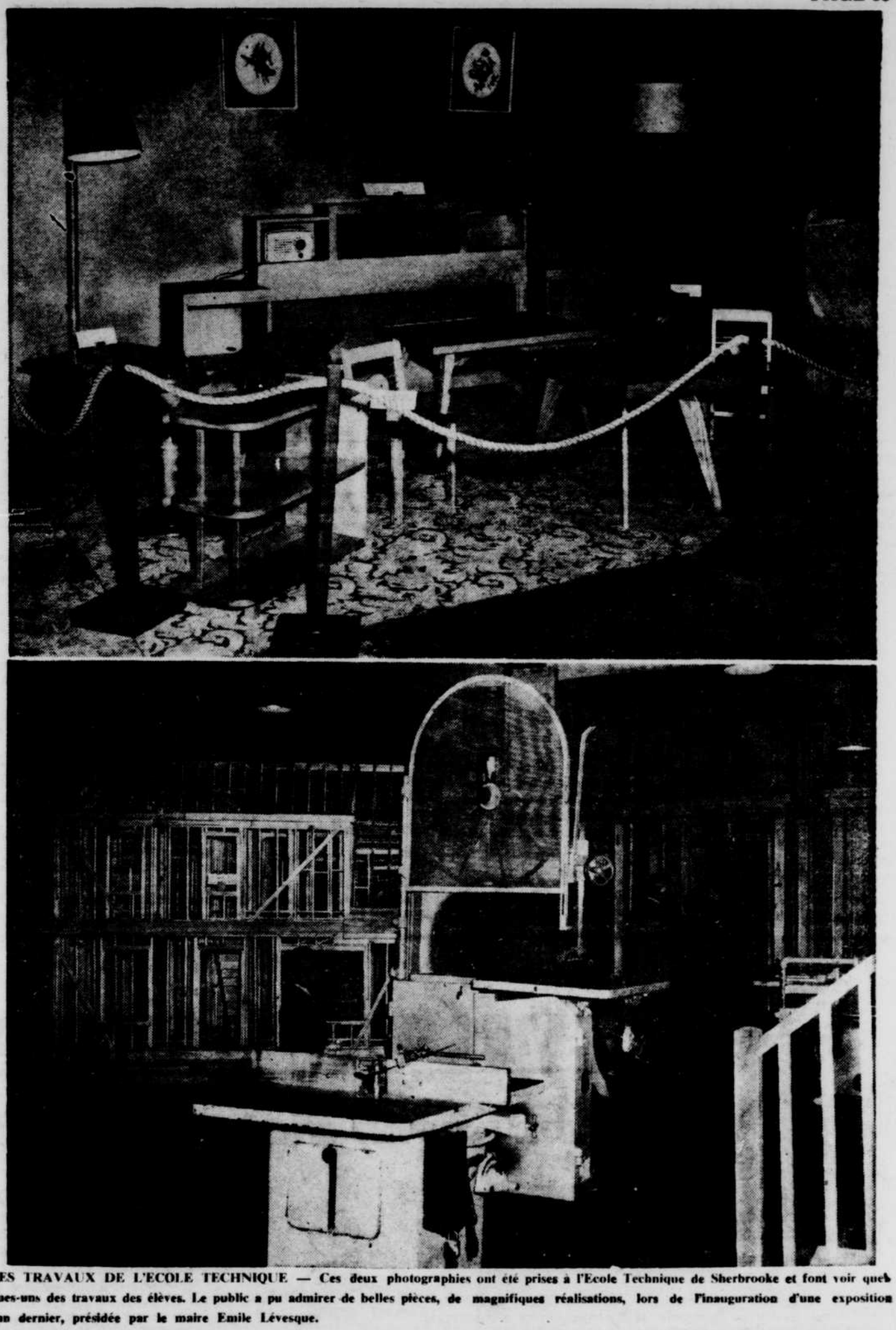
pouvent et de nourrir cette pensée d'apprendre sans cesse quelque chose dans le meilleur intérêt des cultivateurs. Il souhaite que l'exemple de la Société de Sherbrooke portera d'excellents fruits.

M. Henri Lauzière demande à ses collègues de conserver leur enthousiasme, leur ardeur au travail et leur probité professionnelle qui a fait leur succès dans le passé, et de profiter du nouvel organisme qui se présente à eux pour maintenir ce bel idéal de leur profession.

M. Lucien Therrien apporte les meilleurs souhaits de la Société-soeur de Montréal et fonde les plus grands espoirs dans le succès de la Société de Sherbrooke. Il termine par un aperçu des délibérations du dernier congrès de la Société canadienne des Techniciens agricole réuni à Guelph récemment, pour démontrer tout le bien qu'elle put apporter à la classe agricole.

M. R. R. McKibbin exprime sa vive satisfaction de se retrouver dans les Cantons de l'Est. "On respire dans votre région un air d'optimisme, une inspiration au travail, et je ne doute point que votre nouvelle Société profitera de cette heureuse ambiance".

Voici la liste complète des membres actuels de la Société des Techniciens agricoles de Sherbrooke: Stéphane Boily, Sherbrooke; P. O. Ripley, Lennoxville; L. D. McClintock, Knowlton; F. S. Browne, Lennoxville; J.-Robert Marcotte, Sherbrooke; George C. Holliday, Sawyerville; J.-Ernest Dubé, Sherbrooke; Omer Allard, Sherbrooke; Fred Pothier, Lac Mégantic; Eug. Boivin, Sherbrooke; Irénée Gervais, Sherbrooke; J.-A. Marcoux, Lennoxville; J.-A. Proulx, Richmond; J.-F. Parthenais, Sherbrooke; L.-P. Desrosiers, Drummondville; Henri Pintal, Sherbrooke; Bernard Chagnon, Victoriaville; L.-V. Parent, Lennoxville; Henri Lauzière, Victoriaville; Oscar Descostes, Waterloo; Paul Bertrand, Lennoxville; G. G. MacDougall, Lennoxville; J.-E. Lemire, Disraéli; C.-E. Rioux, Lennoxville; P. Granger, Drummondville; Raymond Langlois, Lambton; D. Salvas, Richmond; J. C. Woodward, Lennoxville; D. Fortin, Victoriaville; Alfred Rousseau, Cookshire; L. L. Gale, Waterville; S. L. Béliveau et Jules Méthod, Plessisville; Camille Bouchard, Lévis; Albert DesRosiers, Nicolet; C. R. Healy, Richmond.



LES TRAVAUX DE L'ECOLE TECHNIQUE — Ces deux photographies ont été prises à l'Ecole Technique de Sherbrooke et font voir quelques-uns des travaux des élèves. Le public a pu admirer de belles pièces, de magnifiques réalisations, lors de l'inauguration d'une exposition l'an dernier, présidée par le maire Emile Lévesque.

Les travaux que nous avons exécutés
durant l'année 1952

★ ECOLE "GAGNON", SITUEE SUR LA RUE GALT OUEST,
à Sherbrooke, dans la paroisse Saint-Esprit.

★ COUVENT A ASCOT CORNER ★ B. & T. FOUNDRY, A RICHMOND

★ DEUX USINES A RICHMOND

ADELARD JACQUES
LIMITÉE

Entrepreneurs généraux — 511, rue Short — Sherbrooke — Téléphone 2-6717



M. Adélard JACQUES



CONGRES REGIONAL DES METIERS DE LA CONSTRUCTION — Des délégués de tous les centres des Cantons de l'Est participent au congrès des patrons et ouvriers des métiers de la construction, au Centre d'Apprentissage de Sherbrooke. Dans la photo du groupe, reproduite ici, on remarque M. E.-C. Piédalue, représentant du ministre du Travail, directeur du service de l'aide à l'apprentissage, M. Charles Therrien, publiciste du service, M$_g$ l'abbé Henri Pépin, aumônier général des écoles d'apprentissage de la province, M. Denis Tremblay, architecte, de cette ville, président de la commission d'apprentissage, M. Florent Hébert, secrétaire de la même commission, M. le chanoine Hermann Morin, aumônier du Centre d'apprentissage, etc.

20 RÈGLES DE BONNE ADMINISTRATION POUR LES MUNICIPALITÉS

(Presse Canadienne).

TORONTO, 1er. — Au congrès annuel de l'Association Municipale de l'Ontario, M. Thomas Bradshaw, financier et président de la Compagnie "North Life", il y a une vingtaine d'années, soit en 1933, exposait un programme en 20 points sur la conduite des affaires municipales. Il s'abstient de critiquer la manière dont les municipalités ont dirigé leurs affaires dans le passé, mais il suggère la mise en pratique des points suivants:

Mettre un frein à l'augmentation de la dette municipale et s'efforcer de réduire la dette existante;

Faire une évaluation plus juste afin qu'elle produise 100 pour cent de revenus;

Compléter le budget au 31 janvier de chaque année ;

Que les dépenses de l'année ne dépassent pas les recettes et qu'il n'y ait aucune balance au débit à la fin de l'année;

Rendre le premier versement des taxes payable aussi de bonne heure que possible dans l'année, vers le 1er mai par exemple; le but visé est de percevoir les taxes dans l'année où elles sont dues ;

Emprunts aux banques

Les emprunts aux banques et les intérêts payés aux banques devraient être limités au minimum; ils s'imposent seulement durant la période des premiers trois ou quatre mois de l'année, en attendant la rentrée des versements sur les taxes;

Les déficits courants ne devraient jamais être consolidés avec la dette;

Les obligations émises pour les secours, si ces derniers sont justifiés, ne devraient pas dépasser une durée de 5 ans et leur montant atteindre seulement entre 25 à 50 pour cent du coût net des secours pendant l'année;

Les dépenses dans un but éducationnel doivent être réduites;

Des dettes pour améliorations locales ne devraient être encourues que lorsque les travaux sont essentiels et peuvent être supportés et payés par les contribuables qui en bénéficient;

Les services d'utilité publique doivent rapporter un profit, déduction faite de toutes les dépenses d'exploitation, des intérêts et des charges sur le capital.

Garantir des obligations ne saurait être encouragé; car ces obligations subventionnées ne sont pas une bonne méthode de finance.

Une dette sur le capital ne doit être contractée que lorsqu'un actif utile et nécessaire correspondant en est acquis.

La méthode des obligations en séries est le seul moyen sûr d'émettre des obligations pour les municipalités.

Si les obligations sont émises avec un fonds d'amortissement, les sommes requises doivent être prélevées et versées à ce fonds pour être placées immédiatement dans des valeurs de toute sécurité.

Les argents déposés au fonds d'amortissement doivent être vérifiés chaque année et certifiés par un vérificateur des comptes.

Les obligations municipales devraient être émises payables en Canada seulement.

La comptabilité municipale doit être efficace et confiée à des compétences. Il devrait y avoir une vérification tous les mois.

Les municipalités doivent s'en tenir aux conditions de leur contrat d'obligations, et éviter des équivoques techniques dans la rédaction des obligations.

LA TRIBUNE
LE MEDIUM D'ANNONCE
LE PLUS EFFECTIF
DES CANTONS DE L'EST



EMPLOYÉS DEMANDÉS :

Devront fournir chacun $68,000 d'outils

Combien connaissez-vous de salariés capables de fournir les $68,000 d'outils nécessaires pour tenir un emploi à la Southern Canada Power ?

Autant chercher une aiguille dans un tas de foin, répondrez-vous.

Pourtant, c'est bien $68,000 d'outillages et d'installations qu'il nous faut pour assurer un emploi à chacun de nos 557 employés permanents.



Autrement dit, l'employé SCP est lancé en affaires avec un capital de $68,000 qui ne lui coûte rien et lui rapporte annuellement une moyenne de $3,200 ($2,700 en salaire et plus de $500 sous forme d'assurances, fonds de pension, etc.).

En mettant à profit notre actif de $38,000,000, notre personnel assure aussi des dividendes à l'actionnaire. Ceux qui ont investi cet argent retirent, pour leur part, $2,700 des $68,000 permettant de créer un emploi. C'est là . . .



Un réel hommage aux mérites du capital et de l'entreprise privés



Et quand il s'agit du service d'électricité au consommateur, c'est $550 de placements que nous devons immobiliser en moyenne au bénéfice de chacun de nos 69,500 clients. Cette somme rapporte $21.80 d'intérêt par an à nos actionnaires.

Seule l'entreprise privée peut se vanter de fournir l'électricité à des taux aussi bas, tout en assurant à ses actionnaires un intérêt équitable sur leurs économies.

SOUTHERN CANADA POWER
COMPANY LIMITED

Le commerce, agent de progrès et de grandeur pour un pays, dit Monty

Vivante causerie prononcée en 1935 par le secrétaire de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, devant les rotariens. — Concurrence effrénée, nécessité de produire une marchandise supérieure et besoin de marchés au pays comme à l'étranger. — L'histoire du commerce.

LE DEVOIR DES CITOYENS

M. Tho. Monty, alors secrétaire de la Chambre de Commerce de Sherbrooke, faisait il y a près d'un quart de siècle, une brillante causerie sur le rôle du commerce et de l'industrie dans l'histoire, devant les rotariens sherbrookois. En voici un résumé, tel que rapporté par la "Tribune" du 10 avril 1929:

"La concurrence dans le commerce et l'industrie est devenu plus redoutable que jamais. Il ne s'agit pas aujourd'hui seulement de produire une marchandise de qualité supérieure, il faut aussi la faire connaître sur tous les marchés, dans son propre pays comme à l'étranger. C'est là une tâche de développement à laquelle tous les citoyens d'une ville doivent coopérer et c'est le cas de Sherbrooke comme de toute autre ville. On parviendra au but visé par l'entremise d'un corps organisé ad hoc et corps c'est la Chambre de Commerce qui a besoin de l'appui de toute la population".

C'est là une des intéressantes déclarations que faisait, hier sior, devant les Rotariens dont il était l'invité d'honneur, M. Théo. Monty, secrétaire de la Chambre de Commerce de Sherbrooke. L'orateur a traité de l'organisation économique des peuples à travers les âges, des principes qui reposaient à la base du fonctionnement de l'industrie et du commerce et sa causerie a été vivement goûtée par les Rotariens qui se sont intéressés toujours à la vie économique de Sherbrooke.

Le conférencier a fait débuter le mouvement du commerce dans cette Egypte des Pharaons qui se servaient du débordement du Nil pour maintenir dans la contrée une fertilité sans égale dans le temps. Le commerce garda la Phénicie qui équipa la première marine marchande dont fasse mention l'Histoire et qui fonda les premières colonies. Sous la tutelle des Phéniciens, les Grecs prirent aussi la mer pour étendre leur commerce et devinrent des rivaux des Phéniciens sur le terrain mercantile. La concurrence était née. Athènes devint bientôt un immense emporium de toutes les marchandises provenant des quatre coins du monde.

Puis la domination de Rome s'appesantit sur tout ce progrès. Les Romaiss à leur tour eurent la haute main sur le mouvement du commerce qu'ils firent fleurir chez leurs possessions en recourant au besoin à la force des armes pour subjuguer toute nation trop ambitieuse à leur gré. Ils établirent des artères pour le commerce, des débouchés dans tout le monde connu alors jusqu'en Chine, en Afrique et en Arabie. Et, le croirait-on, ils furent les fondateurs de l'assurance commerciale, etc.

Plus tard, Rome du céder le pas devant l'invasion des Barbares qui accoururent du Nord en domptant tout sur leur passage. Déjà, le commerce avait pris un élan vigoureux, Les Arabes, excellents agriculteurs, connaissaient les secrets de la bonne irrigation et les gens du Nord apprirent d'eux à rendre leurs terres fertiles. Les produits exotiques de l'Orient: parfums, fruits, etc., furent importés vers l'Occident. On apprit des Arabes les premières lois maritimes.

Effet salutaire des Croisades

Les croisades eurent un effet salutaire sur le commerce. Ces vaillants qui se précipitaient vers l'aventure vers les pays reculés créèrent de nouveaux contacts, de nouveaux débouchés. L'Italie, la France et l'Espagne édifièrent un premier essor sur les effets des Croisades. Les Croisés remportèrent d'Orient non seulement des marchandises de là-bas mais encore des goûts qui agrandirent la gamme des produits fabriqués dans leurs pays.

Après qu'Occidentaux et Orientaux eurent déposé les armes, les relations commerciales bénéficièrent d'un progrès subit. Puis vinrent les fameuses découvertes du 15e siècle qui poussèrent la roue de l'industrie. Les découvreurs comme Colomb et Cartier ne s'attachèrent pas à découvrir de nouveaux mondes dans un but d'altruisme, mais bien pour y trouver de nouvelles sources de richesses et bientôt l'échange des produits se fit entre le vieux continent et le nouveau. Le Portugal arma ses caravelles et lança ses navigateurs à la recherche de terres nouvelles où asseoir le commerce sur des bases solides. Il mettait ainsi la base, la pierre angulaire de l'édifice de l'empire colonial européen. Vers la moitié du 16e siècle, l'Espagne triomphait du Portugal et prenait la route des Indes pour en remporter des marchandises qui firent longtemps sa richesse. Les Amériques valurent à l'Espagne une richesse qui en fit longtemps le plus puissant pays du monde. Mais les Espagnols négligèrent bientôt de prêter attention aux avantages agricoles des pays qu'ils avaient découverts et Pizarre, poussé par la soif de l'or, ne recula devant rien pour se procurer les lingots dont il chargea ses galions jusqu'à ce que les peuples des pays nouveaux se révoltassent contre le joug espagnol. L'Espagne perdit le contrôle de ces contrées qui lui auraient assuré autrement un empire qui n'aurait pas d'égal aujourd'hui. L'Angleterre subit la même déconvenue avec les Etats-Unis en voulant leur imposer une taxe tyrannique.

L'Histoire prouve donc que le commerce bien compris et bien organisé est le plus grand agent de progrès et de grandeur pour un pays. C'est lui qui complète les ressources d'un pays, qui lui donne sa stabilité économique. Mais le commerce qui se fait vil

(à suivre en page 93)

Tout le monde en raffolle...

surtout depuis que notre PAIN est ENRICHI de VITAMINES



Pour du pain frais et succulent, il n'y a rien comme le bon pain GEORGES reconnu pour sa qualité et son bon goût.

LA BOULANGERIE "GEORGES"

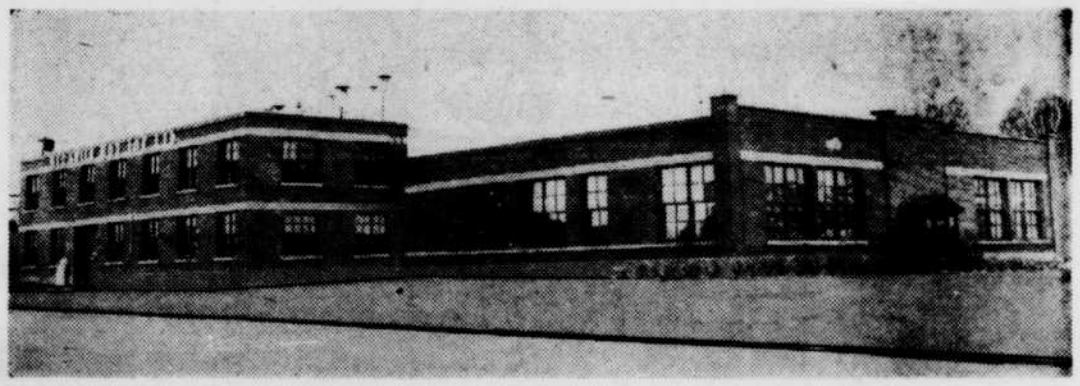
● PAIN DE HAUTE QUALITE

Distributeurs autorisés des fameuses pâtisseries

● PAINS A HOT DOGS ET A HAMBURGERS

"VAILLANCOURT"

222, rue St-Michel — Tél. 2-3044 — Sherbrooke



LE NOUVEL EDIFICE DE LA BECKWITH BOX TOE, LTD., BATIE EN 1947

BECKWITH BOX TOE LTD.

LES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS AU CANADA DE BOUTS DURS POUR CHAUSSURES

SHERBROOKE, Qué.



Ci-dessus l'édifice qui abrite les ateliers du Service de Laveuses Sherbrooke Enr.

AU SERVICE DES MENAGERES

SERVICE DE LAVEUSES SHERBROOKE Enr.

Armand Leblanc, prop.

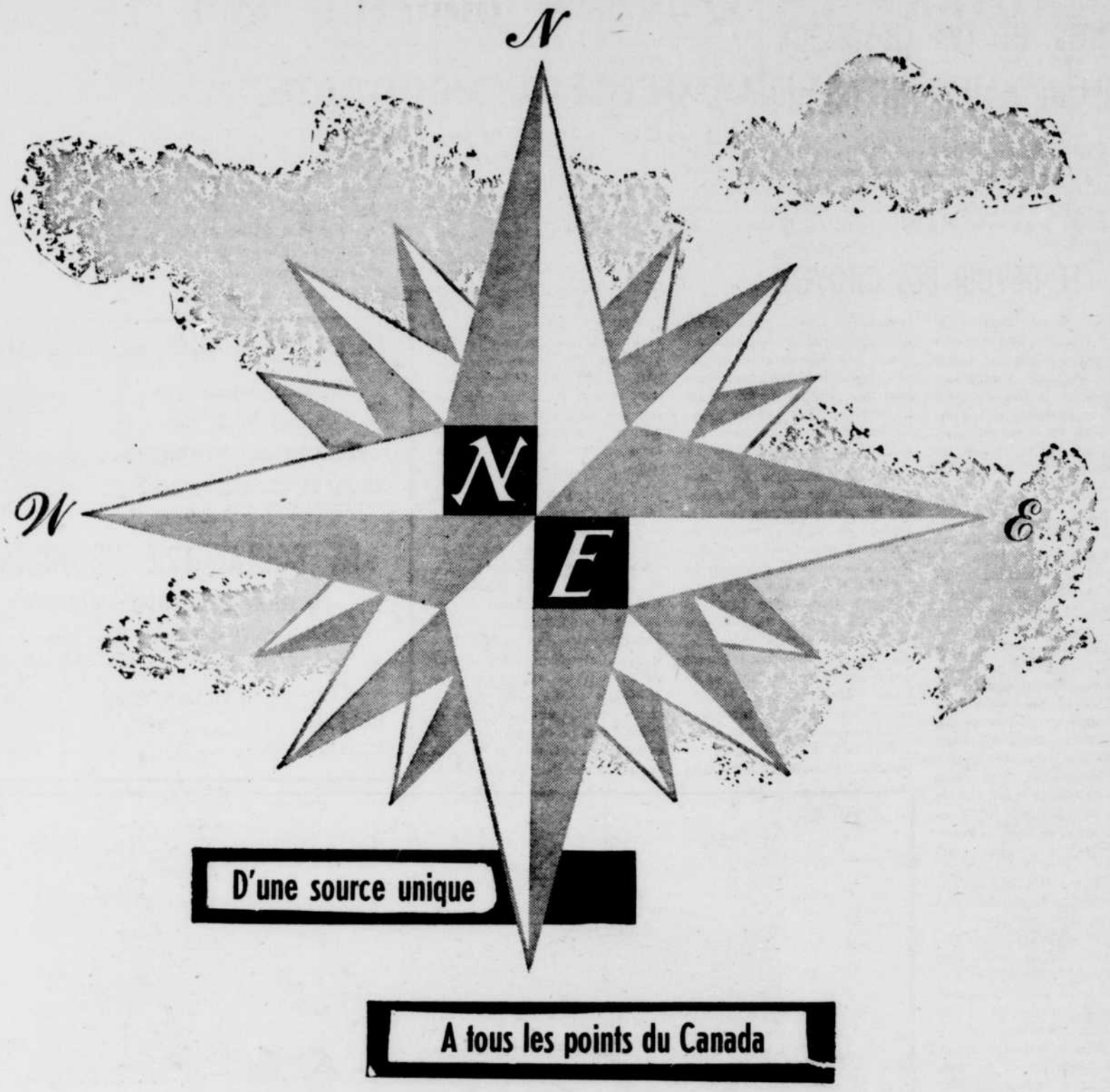
Réparations de laveuses de toutes marques

SERVICE AUTORISE

"THOR" - "SIMPLICITY" - "BENDIX"

5, Neuvième Avenue Nord — Téléphone 3-3450

SHERBROOKE



TOUT CE QUI EST ELECTRIQUE...

HALIFAX, N.E.
St-Jean, T.N.
Moncton,
Saint-Jean, N.B.
Sydney,

MONTREAL, QUE.
Chicoutimi,
Québec,
Sherbrooke,
Trois-Rivières,
Val d'Or,

MONTREAL, QUE. (Suite)
Ville St-Laurent,

OTTAWA, ONT.

TORONTO (ONT.
Rue Fleet (Toronto)
O'Connor Drive (Toronto)
Hamilton,
Kingston,
Kirkland Lake,
London,

TORONTO, ONT. (Suite)
Sudbury,
Timmins,
Windsor,
Sarnia,

WINNIPEG, MAN.
Fort William, Ont.
Brandon, Man.

REGINA, SASK.
Saskatoon,

EDMONTON, ALB.
Calgary,
Lethbridge,
Cranbrook, C.B.

VANCOUVER, C.B.
Victoria,
Vernon,
Nanaimo,
Trail,
New Westminster,
Penticton,
Prince George

Northern Electric
COMPANY LIMITED

La province de Québec poursuit son prodigieux développement économique

La valeur de la production minérale, touchant pour la cinquième année consécutive un chiffre record, a été supérieure à 255 millions de dollars en 1951 et s'est sans doute encore accrue l'an passé. — La production de l'industrie forestière, évaluée à 850 millions de dollars, alimente, entre autres, une bonne partie de l'industrie canadienne des pâtes et papiers dont la production atteint chaque année presque le demi-milliard de dollars. — Plus de la moitié des aménagements hydroélectriques du Canada, concentrés dans le Québec. — Valeur brute de la production industrielle évaluée à 7 milliards de dollars. — Un record de 540 millions de dollars, en 1951, pour le rendement de la culture et de l'élevage.

Rapport annuel de la Banque Canadienne Nationale

Nous publions ci-après un large extrait du 78ème rapport annuel de la Banque Canadienne Nationale publié en janvier. Il s'agit des considérations du Président sur la situation économique dans la province de Québec et au Canada. Nous citons :

Le prodigieux développement économique dont le Canada fait l'objet depuis la guerre s'est poursuivi à un rythme accéléré au cours de l'année dernière. La province de Québec a participé, dans une large mesure, au progrès matériel du pays. Les dernières statistiques publiées font ressortir qu'en 1951, la valeur de la production minérale de la province touchant pour la cinquième année consécutive un chiffre record, a été supérieure à 255 millions de dollars. Et il n'est pas douteux qu'elle se sera encore accrue l'an passé. Mais ces résultats si remarquables qu'ils soient, seront largement dépassés lorsque les grands gisements de minerai de fer de l'Ungava et les mines de cuivre de la Gaspésie commenceront à produire, et au fur et à mesure que se développera l'exploitation des gisements d'ilménite (fer et titane) de la côte nord du Saint-Laurent. Des travaux de prospection ont révélé la présence d'importants dépôts de divers minéraux non seulement dans le voisinage de Chibougamau et dans d'autres régions du nord, mais encore dans plusieurs autres parties de la province.

L'industrie forestière occupe une place importante dans l'économie du Québec. La production annuelle en est évaluée à quelque 850 millions de dollars. Les forêts québecoises renferment à peu près la moitié des arbres dont on tire la pâte à papier qui se trouvent au Canada. Aussi, si elles fournissent de grandes quantités de bois d'oeuvre, elles alimentent surtout l'industrie des pâtes et papiers dont la production atteint chaque année presque le demi-milliard de dollars. Cette industrie doit son remarquable développement de la matière première et aux facilités d'exploitation que lui offrent de nombreux cours d'eau flottables, mais aussi à la présence de puissantes sources naturelles de force motrice. Le Québec, où se concentre plus de la moitié des aménagements hydroélectriques du Canada, augmentera encore considérablement la production d'énergie lorsque les grands travaux d'aménagement en cours, à Beauharnois, dans l'Abitibi et sur la rivière Birsimis sur la côte nord du St-Laurent, et d'autres moins importants seront terminés.

Si le Québec a subi une profonde évolution qui a porté à près de sept milliards de dollars la valeur brute de la production industrielle, il n'en reste pas moins une grande province agricole. Les derniers relevés publiés indiquent qu'en 1951 le rendement de la culture et l'élevage dépassait 540 millions de dollars, ce qui était un record. Le nombre des fermes, dont chaque recensement décennal constate l'augmentation, est aujourd'hui d'environ 159,000. A l'exception de quelque 6,000 fermes louées, elles sont toutes mises en valeur par leurs propriétaires. C'est l'exploitation familiale qui donne à la province la grande stabilité pour laquelle elle est renommée. Malgré l'exiguité relative des terres — 115 acres en moyenne, dont 70 sont en culture — la mécanisation y fait des progrès constants et le nombre des fermes utilisant l'électricité a plus que triplé depuis dix ans.

L'Economie agricole

La dernière saison a été favorable à l'agriculture, dans l'ensemble du pays.

La moisson de blé du Canada, en 1952, est évaluée à 688 millions de boisseaux, le plus gros volume qu'elle ait encore atteint. Il est intéressant de noter aussi que le rendement à l'acre, soit 26.5 boisseaux, a été plus élevé que jamais. La moisson d'orge et de seigle a aussi établi un record, tandis que l'avoine est moins abondante qu'en 1951.

L'embargo que les Etats-Unis ont mis , en février dernier, sur le bétail canadien par suite des manifestations de la fièvre aphteuse dans l'Ouest, embargo qui ne sera levé que le 1er mars, a imposé à l'industrie de l'élevage un manque à gagner considérable.

Les revenus de la classe agricole seront sans doute importants cette année encore, mais la courbe des prix tourne à son préjudice. L'indice des prix de gros a décrit jusqu'à la fin d'octobre, un mouvement de baisse qui se poursuivait depuis quinze mois, sauf une seule interruption en juin 1952. Mais l'inégalité de la baisse crée un désiquilibre dont les conséquences commencent à se faire sentir. Ainsi, entre septembre et octobre, alors que l'indice général n'accusait qu'un recul de 0.5 pour cent, celui des produits de la ferme fléchissait de plus de 4 pour cent, ce qui le ramenait au plus bas point où il soit tombé depuis février 1950. L'indice marquait, à la fin de novembre, un changement de tendance. Il témoignait d'un raffermissement des prix d'une trentaine de produits, mais ceux des denrées agricoles n'en continuaient pas moins à décliner dans l'ensemble.

Le cultivateur, dont les produits ont subi depuis un an une diminution de prix d'environ 15 pour cent, ne paye pas beaucoup moins cher les choses qu'il est obligé de se procurer. Il en résulte un amoindrissement graduel de son pouvoir d'achat qui le contraint bien souvent de comprimer même ses dépenses utiles.

Un danger latent

Devant la longue tendance à la baisse qu'ont manifestée les prix, on a proclamé, un peu hâtivement peut-être, que l'inflation des prix est enrayée. Cependant, les derniers chiffres publiés révèlent que l'indice des prix de gros de nombreux produits a monté de trois points et demi pendant le mois de novembre. D'autre part, le nouvel indice des prix à la consommation, qui mesure le coût de la vie, s'est légèrement relevé entre octobre et novembre.

On ne doit pas oublier que plusieurs facteurs d'inflation sont encore à l'oeuvre, notamment les dépenses croissantes au titre de la Défense nationale et de la sécurité sociale et les énormes placements affectés à l'exploitation des richesses naturelles ainsi qu'à l'extension naturelles ainsi qu'à l'extension de l'équipement industriel du pays.

Le crédit à la consommation

Au mois de mai 1952, le gouvernement fédéral a supprimé les mesures restrictives dont il avait frappé le crédit à la consommation en vue de combattre l'inflation des prix. Dès que cette entrave eut disparu, les achats à terme et à tempérament prirent une rapide extension qui se poursuit encore.

Nous croyons à propos de rappeler que, si l'usage raisonné du crédit est recommandable et souvent même indispensable, l'abus en est dangereux. Des facilités de paiement offarent des avantages évidents, mais elles induisent parfois l'imprévoyant à se procurer des choses qu'il n'a pas les moyens d'acheter et à prendre des engagements qu'il sera peut-être

(A suivre en page 68)

Si vous entendez un bruit insolite dans votre moteur,
il est grand temps pour vous de
vous arrêter au

GARAGE GILBERT

— Réparations générales —
SERVICE DE REMORQUE
Soudure à l'électricité et à l'acétylène
1026 sud, rue Wellington Tél.: 2-1202
SHERBROOKE, Qué.

POUR DU PLÂTRAGE

qui dure, adressez-vous à quelqu'un qui connaît son affaire.

ESTIMATIONS GRATUITES SUR DEMANDES

Voici une liste des travaux que nous avons exécutés :
- EGLISE DE ROCK FOREST
- EGLISE DE MANSONVILLE
- RR. PP. ST-PAUL, RUE BOWEN-NORD
- CAISSE POPULAIRE, coin Drummond et Pacific
- MAGASIN RABY & FRERE, RUE BELMONT
- 32 LOGEMENTS, RUE VIMY
- COUVENT NOTRE-DAME-DES-ANGES
- ECOLE ST-FRANCIS

WILLIE ST-LAURENT

ENTREPRENEUR PLATRIER
● OUVRAGE GENERAL ● REPARATIONS "STUCCO"
802, rue Ste-Famille — Sherbrooke — Tél. 2-9107





NEW NATIONAL YARD REG'D

ANTONIO PARISI
● CHARBON ● BOIS DE CHAUFFAGE ● BOIS DE PULPE ● ARBRES DE NOEL
23 nord, rue Wellington Apt. 3 Téléphone 2-5415

La province de Québec poursuit . . . .

(Suite de la page 67)

Incapable de tenir sans compromettre l'équilibre de son budget. Il est bon d'y regarder à deux fois avant d'hypothéquer ses revenus futurs.

Le commerce extérieur

Le commerce extérieur du Canada aura pris, en 1952, une nouvelle extension. Les derniers relevés qui ont paru font ressortir à plus de trois milliards et demi de dollars la valeur des exportations pendant les dix premiers mois de l'année. Cette somme, supérieure de 1 pour cent au total de la période correspondante de 1951, constitue un record. Nos échanges se soldaient, au 31 octobre, par un excédent d'exportations de quelque 351 millions de dollars, qui contraste avec l'excédent d'importations de près de 300 millions qu'ils accusaient pendant les dix mêmes mois de l'année précédente.

Toutefois, cette progression ne se sera peut-être pas poursuivie à la même cadence jusqu'à la fin de l'année. Le mois d'octobre paraît avoir été un tournant. Les chiffres d'octobre révèlent, en effet, que les exportations du Canada à destination de l'Angleterre et des autres pays de la zone du sterling, qui avaient été en augmentation pendant les neuf premiers mois de l'année, ont soudain fléchi de près de 30 pour cent par rapport à octobre 1951.

Ce renversement de la situation, attribuable à l'insuffisance de leurs disponibilités en dollars, est d'autant plus gros de conséquences que c'est dans ces pays que le Canada trouvait un excédent d'exportations pour compenser le déficit croissant de sa balance commerciale avec les Etats-Unis.

Il est, par conséquent, plus opportun et plus urgent que jamais de diversifier nos débouchés. Il paraît à propos de féliciter, à ce sujet, le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce d'avoir pris l'initiative de déléguer une mission commerciale dans l'Amérique du Sud. Les exportations des vingt républiques de l'Amérique latine à destination du Canada, dix-sept fois plus importantes qu'à la veille de la guerre, se sont chiffrées en 1951 par 274 millions de dollars. Et les importations de ces républiques en provenance du Canada ont augmenté de 17 à 208 millions. L'an dernier, nos échanges avec cette importante région du monde nous ont laissé une balance favorable. Les républiques sud-américaines et le Canada, qui sont des pays d'avenir, ont en outre des économies complémentaires. Il y a donc lieu de prévoir et d'espérer que nos relations commerciales poursuivront leur remarquable progression.

Les prix de revient

Plusieurs pays, dont les moyens de production avaient été convertis pour les besoins de la guerre ou ravagés par les bombardements, ont reconstitué leur équipement industriel. Il réapparaissent aujourd'hui sur les marchés du monde, y compris notre propre marché, où ils offrent souvent leurs produits à des prix inférieurs à ceux auxquels ce vendent des produits similaires fabriqués au Canada.

La législation canadienne protège l'industrie nationale contre la concurrence déloyale, particulièrement contre le *dumping*, qui consiste, comme chacun sait, à vendre des marchandises à l'étranger meilleur marché qu'au pays d'origine. Sans doute, a-t-on raison de sévir contre ceux qui se livrent à cette pratique, mais l'infériorité des prix de certains articles importés n'est pas toujours le résultat du *dumping*. Elle tient, bien souvent à la différence du niveau de vie, à des conditions d'exploitation plus favorables, à des inégalités dans l'échelle des salaires, la durée du travail ou le degré de productivité de l'ouvrier et à diverses autres circonstances qui varient nécessairement d'un pays à un autre.

Quand on se trouve en présence d'exportateurs étrangers de bonne foi dont on ne peut soutenir la concurrence, devrait-on, au moyen de droits de douane, égaliser les prix ? Cette mesure de protection soulèverait sans doute des objections à l'heure où les Nations Unies sont convenues d'abaisser autant que possible leurs tarifs, en vue de favoriser la reprise du commerce international. Ce ne serait là, du reste, qu'une solution d'une faible portée, puisque les manufacturiers canadiens mis en cause auraient évidemment à faire face à ces mêmes concurrents sur les marchés extérieurs.

(A suivre en page 69)



S. E. MGR CABANA CHEZ LES CONSTRUCTEURS — Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, était l'invité en janvier dernier au Club Social, de l'Association des Constructeurs des Cantons de l'Est. La photographie ci-dessus a été prise, à l'occasion de cette réunion au cours de laquelle Mgr Hermann Morin, p.d., curé à St-Jean-Baptiste, a présenté Mgr l'archevêque, tandis que M. Carolus Marquis, de Granby, le remerciait. Première rangée, de gauche à droite, MM. Adrid Tremblay, G.-E. Tremblay, secrétaire, Gérard Laforest, président, S. E. Mgr Georges Cabana, Mgr Hermann Morin et M. Jean-Marie Jeanson. Debout, Me Carrier Fortin, aviseur légal, Dollard Marchand, A.-A. Bertrand, de Granby et Carolus Marquis, de Granby. (Photo La Tribune)

NE PRENEZ PAS DE CHANCES !

Insistez pour le meilleur service!

Vous êtes assurés de le trouver chez

O. DÉZIEL

Soudures de tout métal à l'électricité et au gaz

"Nous réparons les radiateurs"

8 est, rue King

Tél.: 2-3212

SHERBROOKE, Qué.

DOUBLE DURÉE avec

BILTRITE

talons de caoutchouc

Plus épais du côté qui s'use le plus vite



NE GLISSENT PAS — Demandez-les par leur nom

TALONS SUPER-BILTRITE

SEMELLES "NURON"

LEGERS COMME UNE PLUME —
DE PLUS LONGUE DUREE QUE LE CUIR

...PRODUITS QUI SONT FAMEUX DANS L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE!

Insistez pour les

SEMELLES "SUPER-BILTRITE"

qui ne font

PAS DE MARQUE



Les semelles et talons manufacturés par American Biltrite Rubber Co. (Canada) Ltd., ont été reconnus comme des produits supérieurs depuis les trente dernières années. La préférence dont témoigne le public vis-à-vis ces produits prouvent qu'ils sont parmi les meilleurs sur le marché.
Demandez à n'importe quel cordonnier . . . il vous dira que ces produits supérieurs qui ne font PAS DE MARQQUE donne au client un meilleur service et prolonge la durée de son travail.

AMERICAN BILTRITE RUBBER CO. (Canada) LTD.

SHERBROOKE, Qué.

La Tribune, 5 août 1933

La barrière au passage à niveau de la rue King ne pourra être enlevée

La Commission des Chemins de Fer ordonne le maintien du système actuel et renvoie la requête de la ville.

FORT TRAFIC

Dans une ordonnance dont copie a été adressée hier à Me Edouard Boisevrt, avocat de la ville, la Commission des Chemins de Fer refuse de donner ordre d'enlever les barrières au passage à niveau du Canadien National, rue King-Ouest, forçant ainsi la Cité de Sherbrooke à payer l'entretien de ces barrières dans une proportion de 50 pour cent.

Le jugement dans cette affaire, attendu depuis plusieurs semaines, arrive à la suite de la visite à Sherbrooke, de M. A.-A. Bélanger, ingénieur de la Commission des Chemins de Fer, qui s'était rendu ici le 21 juillet dernier pour faire l'inspection de la traverse à niveau. La Cité de Sherbrooke demandait la suppression des barrières, mais elle était prête à accepter le même système que celui qui existe, coin Alexandre et St-Thomas, à la traverse à niveau du Québec Central où il n'y a pas de barrières, mais deux hommes, qui, à l'approche des convois, signalent le jour, avec un drapeau rouge et le soir, avec un fanal.

Circulation active

Dans une lettre qui accompagne l'ordonnance, le procureur du Canadien National, M. J. C. Rand, fait remarquer que le système de la rue Alexandre ne serait pas du tout pratique rue King-Ouest et qu'il est préférable de maintenir les barrières, manoeuvrées par des employés du chemin de fer. Le procureur de la compagnie expose le résultat de l'enquête faite à la traverse à niveau de la rue King-Ouest pendant 48 heures, de sept heures du matin, le 11 juillet, à 7 heures du matin le 13, le trafic a été comme suit:

Trains de fret, 12.
Trains de passagers, 23.
Manipulation de convois, 9.
Convois à l'huile (scoot), 9.
Automobiles, 13,482.
Véhicules à traction animale, 583
Bicyclettes, 581.
Piétons, 30,033.

Si l'on tient compte de la population de Sherbrooke qui est d'environ 28,500 âmes, c'est dire que la moitié environ de la population de Sherbrooke traverse de l'Ouest à l'Est ou vice versa dans une seule journée.

Historique de l'affaire

Dans cette affaire, la Cité de Sherbrooke avait demandé à la Commission des Chemins de Fer d'annuler une première ordonnance établissant la barrière à niveau de la rue King-Ouest et un deuxième qui décrétait que la Cité devait payer la moitié du coût d'entretien. La ville ajoutait qu'elle n'avait jamais voulu consentir à partager le coût de l'entretien, que la barrière était parfaitement inutile et qu'elle ne pouvait servir que pour le chemin de fer.

Rappelons à ce sujet qu'en 1910, la Commission des Chemins de Fer a obligé le Canadien National (alors le Grand Tronc), à placer une barrière à cet endroit. La construction devait en être payée par le Canadien National et le coût d'installation a été partagé comme suit: 20 pour cent au chemin de fer, 20 pour cent au Sherbrooke Railway, 20 pour cent à la ville et le reste devait être payé à même le fonds des traverses à niveau.

L'entretien cependant, ne devait être payé que par le chemin de fer et le Sherbrooke Railway, la Cité de Sherbrooke n'ayant rien à payer pour cela.

L'an dernier, le Sherbrooke Railway, qui avait cessé d'exploiter son réseau de tramway, avait demandé à la Commission des chemins de fer d'être relevé de ses obligations. Le Canadien National n'avait pas d'objection à sela à la condition que la Cité de Sherbrooke contribue pour la moitié du coût de l'entretien. La Cité s'était opposée à cette demande et la Commission, sans même entendre la ville, décida que le coût serait divisé entre la Cité de Sherbrooke et le Canadien National.

Plus tard, la Cité de Sherbrooke tenta d'obtenir une réduction pouvant payer des hommes $2.50 au lieu de $4 que recevaient les employés du chemin de fer, mais le Canadien National refusa cette proposition.

C'est alors que la Cité de Sherbrooke a demandé à la Commission d'enlever les barrières.

La Cité de Sherbrooke doit donc se soumettre à l'ordonnance de la Commission à moins d'en appeler au cabinet fédéral. Me Boisvert nous dit que le conseil sera mis au courant de l'ordonnance à sa prochaine assemblée et qu'il attend du conseil, les instructions de celui-ci.

La province de Québec poursuit . . . .

(Suite de la page 68)

La revision des prix de revient est peut-être l'un des problèmes les plus difficiles et les plus urgents qui s'imposent à l'attention de tous les industriels canadiens. Elle est d'autant plus nécessaire que notre commerce d'exportation, qui est l'un des principaux facteurs de la prospérité du pays, aura besoin de débouchés de plus en plus importants au fur et à mesure que la production nationale se développera.

La formation des capitaux

On estime que les Canadiens eux-mêmes ont fourni une forte proportion des énormes capitaux engagés depuis la guerre dans la mise en valeur des richesses naturelles et le développement de l'outillage industriel du pays.

Un pays en plein développement comme le nôtre a un besoin toujours grandissant de capitaux et les principales sources du capital sont le remploi des profits des entreprises ainsi que l'épargne populaire. Il importe donc à la prospérité et à l'avenir du pays que les pouvoirs publics se gardent d'assécher ces deux sources par une ficalité excessive.

Eventualité à envisager

Nous sommes dans une période de suractivité qui dure depuis une douzaine d'années et nous ne devons pas oublier qu'elle a été entretenue par des causes anormales.

D'abord, la guerre avait créé une grande et urgente demande de denrées alimentaires et de matières premières qui abondent dans notre pays, et d'objets manufacturés que nous étions en état de fournir ou pour la fabrication desquels nous nous sommes outillés hâtivement. Pendant la période d'après-guerre, grâce au développement de nos moyens de production, nous étions en mesure de répondre aux besoins différés de notre propre marché et de nombreux marchés étrangers. Les exigences des programmes de réarmement au Canada et à l'extérieur, notamment aux Etats-Unis, ont ensuite provoqué non seulement une grande activité industrielle, mais encore une accélération extraordinaire dans la mise en valeur des richesses naturelles du pays.

Les projets en cours et les dépenses aux fins du réarmement soutiendront sans doute cette suractivité économique durant l'année qui commence. Mais, au fur et à mesure que l'influence de ces facteurs s'amoindrira, il se produira nécessairement un ralentissement graduel. L'activité économique ne peut d'ailleurs pas se maintenir au maximum indéfiniment. Il serait donc opportun en cette année 1953, de s'efforcer de mettre sa maison en ordre afin d'être en mesure de parer à toute éventualité.



ON VOUS RECONNAÎTRA PAR VOS VÊTEMENTS !

Vous porterez n'importe quel vêtement, s'il est propre et bien pressé, vous êtes assurés de vous attirer des regards d'admiration.

Pour ce faire, vous vous devez de choisir une maison d'affaires bien établie qui garantit son travail.

Vous obtiendrez ce service en consultant

LABONTÉ Enr.

Assurent SATISFACTION et SERVICE DE LIVRAISON RAPIDE. L'atelier de nettoyage du centre de la ville, à quelques pas de Wellington.

128 ouest, rue King **Téléphone 2-3760**

SHERBROOKE



NOUS OFFRONS DES NECESSAIRES COMPLETS

pour SOUDER et COUPER

● Nous pouvons faire une livraison rapide de nécessaires à prix modiques pour travaux d'automobiles, soudure de métal en feuilles, travaux de construction, et fabrication, entretien et réparations de toutes sortes.

Sherbrooke Oxygen & Welding Supplies

LIMITED

T. P. HANSON

986 sud, rue Wellington **Sherbrooke** **Téléphone 2-7303**

★ **Nous avons aussi de l'oxygène et de l'acétylène dans les nouveaux petits cylindres** ★

La PROSPÉRITÉ par la COOPÉRATION!

Succursales

★ **99, rue des Grandes Fourches Sud Tél. 2-3033**
★ **83, rue des Grandes Fourches Sud (couvoir) Tél. 3-2320**
★ **LENNOXVILLE — Tél. 2-7744**
★ **COOKSHIRE — Tél. 156**
★ **WINDSOR — Tél. 214**

Société Coopérative AGRICOLE de SHERBROOKE

M. Achille BARRIERE, président
M. Gilles THEBERGE, gérant

BUREAU-CHEF
708 ouest, rue King **Téléphone 2-3847**
SHERBROOKE

Southern Canada Power distribue de l'électricité depuis 38 ans à travers les Cantons de l'Est

En 1914, la compagnie fournissait de l'électricité à 2,250 abonnés et, en 1951, à 70,000. — Expansion constante du réseau de lignes de transmission, lequel atteignait en 1952 un total de 3,517 milles dans un territoire de 6,000 milles carrés.

IMPORTANT FACTEUR DE PROGRES PARTOUT

Les Cantons de l'Est, qui ont connu un développement remarquable depuis plusieurs années, ont vu ce progrès se continuer de façon encourageante en 1952.

Un des facteurs qui permettent le mieux d'établir le degré de prospérité de la population de cette région est certainement le progrès de la compagnie Southern Canada Power, une entreprise dont le succès est intimement lié à celui de tous, particuliers, commerces et industries, à travers tout le territoire desservi par cette compagnie dans les Cantons de l'Est.

De 1914 à 1952

Le développement général de cette région est bien illustré par exemple, par l'augmentation périodique du nombre d'abonnés de toutes les catégories auxquels la Southern Canada Power distribue l'électricité depuis 38 ans. En 1914, la compagnie fournissait l'électricité à 2,260 abonnés. Ce nombre devait passer à 10,557 en 1920, 26,594 en 1930, 31,308 en 1940, 39,975 en 1945, 63,660 en 1950, 67,215 en 1951, 70,000 en 1952 et l'augmentation continue.

On trouve également un excellent indice de prospérité dans l'expansion constante du réseau de lignes de transmission et de distribution de cette compagnie. Ce réseau, qui ne comptait que 943 milles de lignes en 1929, atteignait en 1952 un total de 3,517 milles à travers un territoire de 6,000 milles carrés.

Grâce à ce réseau, les abonnés de Southern Canada Power ont consommé en 1952 un total de 494,428,920 kilowatt-heures, soit une augmentation de près de 16 millions de kilowatt-heures sur la consommation de 1951: autre indice de prospérité générale et de progrès industriel et commercial.

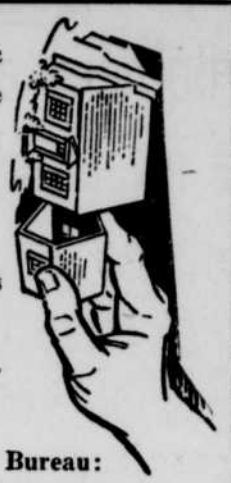
Energie en abondance

Pour répondre aux besoins de cette expansion, la compagnie a accru ses facilités de transmission et de distribution en plusieurs endroits. Ainsi, une ligne à haute tension de 22 milles relie maintenant Highwater à la station terminale d'Eastman. Neuf milles de lignes ont été érigés entre St-Césaire et Marieville. Le système desservant St-Bruno est maintenant alimenté directement de la sous-station de St-Hilaire. A la Centrale de Sherbrooke, des améliorations considérables ont été effectuées en ce qui concerne les lignes desservant Lennoxville et East Angus.

Dans plusieurs régions rurales,

(A suivre en page 72)

Allant de progrès en progrès avec Sherbrooke, l'entreprise générale de constructions



WILLIAM LAVALLEE

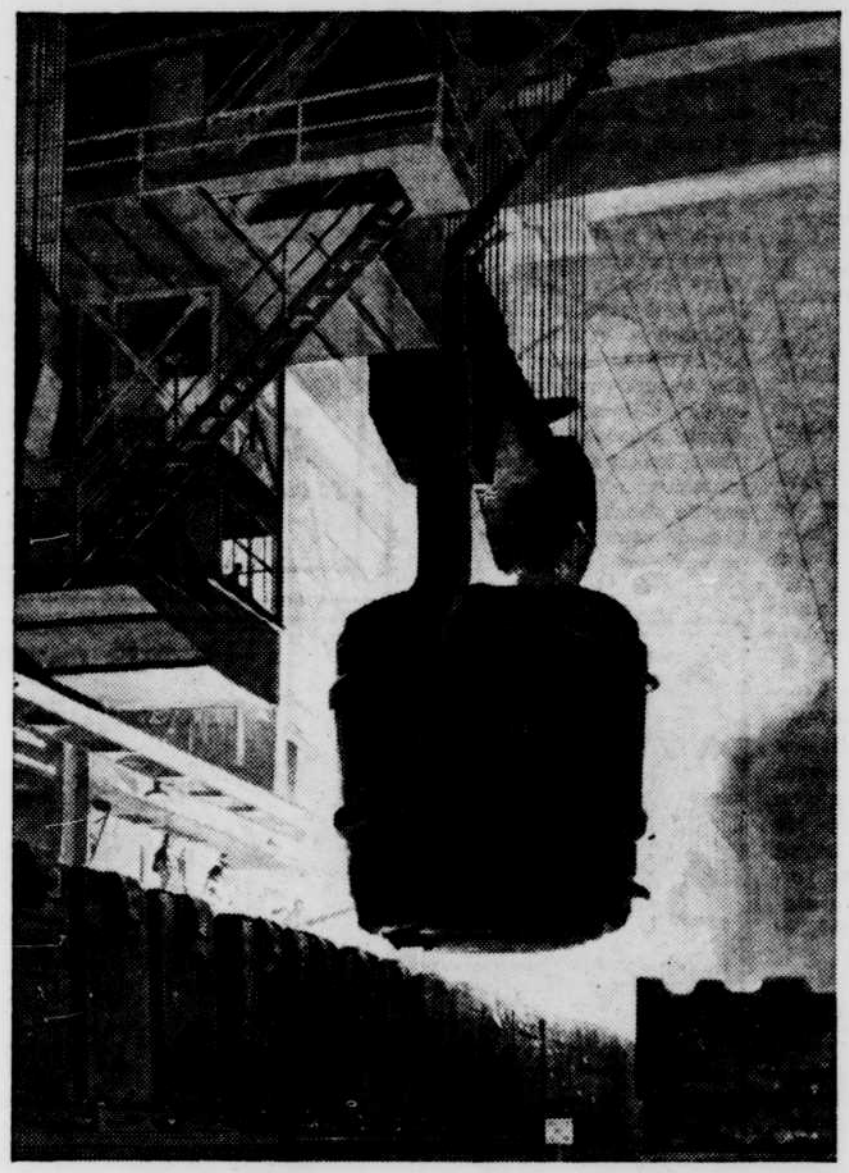
entrepreneur général pour tous les genres de constructions, à Sherbrooke et les Cantons de l'Est.

Résidence: 565, rue Montréal, Tél.: 3-1687

Bureau: 425, Cliff Road, Tél.: 3-2018

SHERBROOKE

Côté "chargement" des nouveaux fours à sole. Ici, le fourneau est chargé de fer, de riblons d'acier et de castine qui entrent dans la fabrication de l'acier.





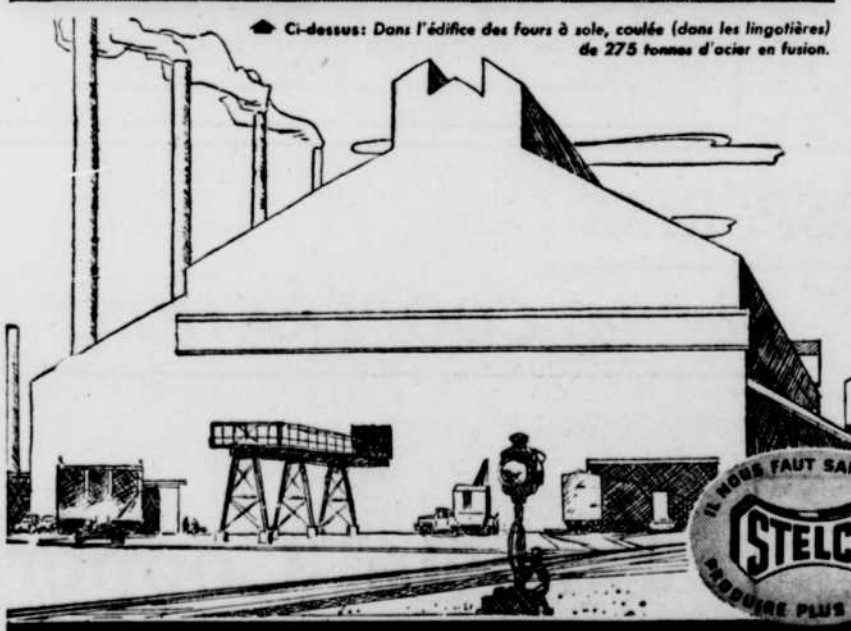
La nouvelle ère de l'acier au Canada

Quand sera écrite l'histoire du Canada industriel, le premier chapitre de 1953 traitera de l'acier, car cette année marque le début d'une ère nouvelle dans la production de l'acier au Canada. Aujourd'hui, quatre énormes fours à sole, à l'aciérie Stelco de Hamilton, ajoutent 650,000 tonnes à la production sidérurgique de notre pays, afin de répondre aux besoins actuels et aux progrès futurs.

L'installation de ces nouveaux fours à sole est une des plus importantes et des plus modernes qui soient au monde. Ils représentent la dernière étape du programme d'expansion entrepris par les aciéries Stelco. Les installations terminées en 1952 comprennent un énorme haut fourneau, des nouveaux fours à coke et des nouveaux quais pour le déchargement du minerai.

Ce nouvel acier a une profonde signification pour vous, à titre de Canadien. L'acier permet de fabriquer plus d'articles de grande utilité; il fait vivre des milliers d'industries. Plus d'acier Stelco signifie un Canada plus puissant—en 1953 comme au cours des années à venir.

Ci-dessus: Dans l'édifice des fours à sole, coulée (dans les lingotières) de 275 tonnes d'acier en fusion.



"Aciérie canadienne"—nouveau film documentaire, en couleurs, prêté volontiers aux groupes intéressés. Texte anglais ou français. Ecrivez à "Benograph," 1330 rue Sherbrooke ouest, Montréal, P.Q.

THE **Steel Company of Canada,** LIMITED

BUREAUX-CHEFS HAMILTON ET MONTREAL

SUCCURSALES HALIFAX ST JEAN N.B. MONTREAL OTTAWA TORONTO HAMILTON LONDON WINDSOR WINNIPEG EDMONTON, VANCOUVER J. C. PRATT & CO. LIMITED ST JEAN TERRENEUVE

POUR TOUS VOS



consultez

P. E. GENEST

ENR.

Accessoires de bureaux

178 nord, rue Wellington

Tél.: 3-1110

Contribution du C. N. R. à Sherbrooke

Causerie prononcée en 1935 par M. J. E. Labelle, alors régisseur du réseau national, devant les Voyageurs de Commerce. — Impulsion donnée par ce chemin de fer à toute la région.

LA COLONISATION

Il est certain que parmi les tout premiers facteurs du développement d'une région on compte les chemins de fer. On a déjà écrit maintes colonnes sur le sujet et, dans une édition comme celle-ci, il semble bien dans l'ordre de reproduire une conférence intitulée "Ce que le Canadien National a fait pour Sherbrooke", prononcée il y a plusieurs années par M. J.-E. Labelle, alors régisseur du réseau national. Nous en retrouvons le texte dans la TRIBUNE du 23 septembre 1935. Nous citons le compte rendu :

M. J.-Edouarl Labelle, C.R., régisseur du Canadien National était l'hôte d'honneur, samedi soir, au premier dîner-causerie de la saison du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce. M. Labelle parla des relations qui existent entre Sherbrooke et le Canadien National.

Le dîner était présidé par M. L. W. Dixon, président du cercle. A la table d'honneur l'on remarquait M. l'abbé Nap. Codère, procureur du Séminaire, M. le Dr F.-H. Bradley, maire de Sherbrooke, M. L.-J. Rouleau agent du service des marchandises du Canadien National pour le district de Sherbrooke et M. Claude Molançon chef des services français du Canadien National, M. Louis Codère présenta le conférencier et M. Fred Gélinas le remercia.

Historique

M. Labelle fit d'abord l'historique du premier chemin de fer de Sherbrooke, le Saint-Lawrence and Atlantic Railroad qui date de 1845 et est englobé aujourd'hui dans le Canadien National. Le Saint Lawrence and Atlantic s'étendait de Longueil à la frontière canado-américaine. De là jusqu'à Portland, Me, il portait le nom d'Atlantic and Saint Lawrence Railroad.

Fait intéressant que rapporte M. Labelle la ville de Montréal et le Séminaire de Saint-Sulpice souscrivirent, la première 125,000 louis et le second 25,000 louis à la construction de ce chemin de fer qui comptait dans son conseil d'administration des citoyens en vue comme MM. A.-N. Morin, l'ancien premier ministre, John Young, le grand industriel A. L. Galt, etc. Les principaux motifs que firent valoir les directeurs du chemin de fer pour amener MM. de Saint-Sulpice à souscrire furent qu'en employant un grand nombre d'hommes à la construction de la ligne on combattrait effectivement la crise du chômage qui sévissait alors et que de plus, on aiderait à garder dans notre province les Canadiens-français qui prenaient la route des Etats-Unis. Ces souscriptions furent remboursées plus tard par le Grand Tronc, partie constituante du Réseau National qui, en 1853, loua le Saint Lawrence and Atlantic pour 999 ans.

Premier but

La construction du St-Lawrence and Atlantic avait pour but principal de détourner au profit de Québec une grande partie du commerce de l'Ouest qui passait alors par le Canal Erié. Ce chemin de fer donnait aussi à notre province sa première grande ligne à Sherbrooke son premier chemin de fer à une époque où il y avait moins de 1000 milles de rail dass tout le Canada.

En 1854 le Grand Tronc, qui exploitait le Saint Lawrence and Atlantic depuis 1853, a transporté à Sherbrooke 9,675 voyageurs et de Sherbrooke 9,626 voyageurs, en même temps qu'il transportait à Sherbrooke 8,219 et de Sherbrooke 4,043 tonnes de marchandises. Par comparaison et montrer l'impulsion donnée à Sherbrooke par le chemin de fer M. Labelle rappelle que de 1925 à 1927, période pour laquelle il existe des statistiques précises, le Canadien National a transporté à Sherbrooke 332,509 voyageurs et 518,294 tonnes de marchandises.

"Ce que le Canadien National a fait pour Sherbrooke", dit M. Labelle il l'a fait pour de nombreuses régions de la Province de Québec. Comme question de fait ce réseau exploite plus de milles de voies dans notre province que tous les autres chemins de fer réunis, soit 2,900.

Aide à la colonisation

Après avoir démontré que le Canadien National avait été un facteur économique important dans la survivance des Canadiens-Français, le conférencier parle du rôle de pionnier de ce réseau et de l'aide qu'il a apportée à la colonisation. En 1932 le Canadien National a transporté 9,586 personnes sur les terres neuves, en 1933 il en a transporté 16,480, en 1934 9,072 et cette année, pour transporter les familles des colons déjà rendus dans la seule région de l'Abitibi il faudra deux trains spéciaux par semaine d'octobre à avril prochains.

En passant M. Labelle souligne ce rôle de pionnier du réseau dans tous les domaines économiques et les avantages qui en ont résulté pour le pays. C'est ce qu'on oublie trop souvent", "car, dit-il, "c'est mal calculer que de s'arrêter aux résultats immédiats d'une exploitation aux revenus bruts et nets. Très souvent ce que le chemin de fer ne gagne pas c'est le pays, c'est le peuple qui le gagne".

M. Labelle rappelle ensuite que le Canadien National dessert exclusivement plus de 4,000 villes et villages au Canada, qu'il em-

(à suivre en page 93)

ARRÊTEZ

d'acheter des batteries "B"

Appareil de surdité "ALL-TRANSISTOR"

- Pas de batteries "B"
- Pas de tubes à vide
- Pas de diminution de puissance

SEULEMENT

$74.50

ACOUSTICON

H. STREULI,

10 nord, rue Wellington

Sherbrooke — Téléphone 2-6787

Si vous ne pouvez venir au bureau aujourd'hui, postez le coupon maintenant !

ACOUSTICON,
H. Streuli,
10 nord, rue Wellington,
Sherbrooke.

Envoyez-moi, S.V.P. — absolument sans frais ni obligation — les informations complètes au sujet de votre appareil de surdité "All-Transistor" qui se vend seulement $74.50.

Nom .....

Adresse .....

Ville ..... Prov. .....

albert TRUDEAU

EXAMEN de la VUE
VERRES
MONTURES
AJUSTEMENTS

OPTOMETRISTE
SPECIALISTE

Edifice Continental — Coin King et Wellington nord — Sherbrooke, Qué. — Tél. 2-0517

TOUJOURS...

À VOTRE SERVICE !

Depuis au delà de 30 ans que la maison Gagné existe, elle assura toujours à sa nombreuse clientèle un service empressé et courtois.

Venez et constatez par vous-même.

Chez Gagné vous trouverez un assortiment des plus complets dans les lignes suivantes:

POUR VOTRE

NETTOYAGE DU PRINTEMPS

Nous avons tout ce dont vous pouvez avoir besoin pour redécorer votre maison, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

- FERRONNERIE
- PAPIER - TENTURES
- PEINTURES

Grand choix de
- VAISSELLE
ET
- VERRERIE

- ARTICLES DE SPORT
et
- JOUETS

J. GAGNÉ & CIE

LIMITEE

QUINCAILLERIE

360 ouest, rue King — Tél. 2-1353 — Sherbrooke

Allatt's

Un nom fameux dans le domaine de la BOULANGERIE; une renommée de 56 années n'est plus à faire...

Il n'y a que les ingrédients de première qualité, les meilleurs sur le marché qui entrent dans la fabrication du pain et des pâtisseries de la Boulanegrie Allatt's . . . et c'est la raison pour laquelle personne ne se surprend de ce que le pain et les pâtisseries Allatt's possèdent cette saveur qui plaît tant.



Lorsque le camion ou la voiture "Allatt's" passera dans le voisinage, demandez à nos commis-livreurs qu'ils vous montrent la grande variété de nos produits.

"L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER"

- PAIN ORDINAIRE ET PAIN AUX RAISINS
- PAIN DE BLE ENTIER "OLD FASHIONED"
- PAIN "CRACKED WHEAT"
- GATEAUX D'UNE SAVEUR INSURPASSABLE
- BRIOCHES, ETC...

TEL. : 2-2744 **BOULANGERIE ALLATT'S** Sherbrooke

Southern Canada . . . .

(Suite de la page 70)

la charge des lignes a été augmentée de 2,500 à 13,800 volts, notamment à Frelighsburg, Abbott Corners, St-Thomas d'Aquin, La Présentation, St-Louis de Bonsecours, dans une bonne partie de St-Bruno et de St-Marc sur Richelieu. Il serait trop long d'énumérer ainsi toutes les améliorations apportées en 1952 au réseau de Southern Canada Power pour desservir les consommateurs d'électricité dans son territoire, mais contentons-nous d'ajouter que tout en tenant compte des besoins nouveaux, cette expansion du réseau SCP prévoit les besoins qui découleront du développement futur des Cantons de l'Est.

Progrès industriel

L'an dernier et durant les premiers mois de 1953, nous avons encore vu naître plusieurs industries dans ce territoire, tandis que plusieurs autres ont dû agrandir leurs locaux. Les centres qui ont le plus bénéficié de cette expansion industrielle sont St-Jean, St-Hyacinthe, Richmond, Granby, Acton Vale, Ayer's Cliff, Bedford, Bromptonville, Bury, Cowansville, Drummondville, Derby Line, East Angus, Eastman, Farnham, Frelighsburg, Highwater, Marieville, Notre-Dame de Stanbridge, Roxton Falls, St-Bruno, St-Hilaire, Sutton, West Shefford et plusieurs autres.

L'éclairage des rues

Partout, au foyer, sur la ferme, dans les magasins, les usines, l'électricité est plus en usage que jamais. Le progrès de 1952 a aussi été marqué par l'intérêt grandissant que l'on porte au bon éclairage des rues.

Dans l'ensemble, l'éclairage des rues dans le territoire desservi par Southern Canada Power s'est amélioré de plus de 150,000 watts, soit deux fois plus qu'en 1951. Ce chiffre constitue un record et démontre que les conseils municipaux apprécient toute la valeur publicitaire des rues bien éclairées et l'attrait qu'elles ont pour les industries nouvelles et les touristes.

L'un des plus beaux exemples dans ce domaine nous a été donné par Cowansville, où tous les lampadaires de 100 watts ont été remplacés sur les artères principales par des lampadaires de 300 watts. Douze milles de rues y sont éclairées par un pied-bougie par pied linéaire de rue, ce qui fait de Cowansville une des municipalités les mieux éclairées au Canada. Farnham, St-Césaire, Granby et plusieurs autres localités ont aussi amélioré l'éclairage de leurs rues.

Le tourisme

Enfin, nouvel indice de progrès pour les Cantons de l'Est, mais dans un autre domaine: L'Estrie est en train de devenir une des plus grandes régions de villégiature et de vacances. En effet, les maisons d'été ont plus que doublé dans la région depuis 10 ans. Les lacs regorgent de poisson et le gibier abonde dans la région. Tous les sports y sont pratiqués dans des conditions idéales. L'industrie hôtelière y est bien représentée et fait des affaires excellentes.

Et comme il reste très peu à faire dans le domaine de l'électrification rurale, on peut dire que les cultivateurs et les éleveurs des Cantons de l'Est participent eux aussi au développement et à la prospérité générale de leur région.

Economie Idéale

En conclusion, on peut expliquer que le territoire desservi par Southern Canada Power bénéficie d'une situation idéale, car son économie repose sur une triple base: agriculture, industrie et tourisme.

Si les Cantons de l'Est sont aujourd'hui l'une des régions les plus progressives au pays, on doit l'attribuer surtout à la décentralisation de l'industrie. Grâce à l'impulsion des autorités

(à suivre en page 93)

AUDET TREMBLAY & AUDET

ARCHITECTES

1100, rue Prospect — Sherbrooke — Tél. 2-3242

Au service de l'électrification de Sherbrooke et la région...

YVAN CÔTÉ

Limitée

entrepreneur électricien pour tous les genres de constructions

1445, rue Leclerc Téléphone: 2-7127

SHERBROOKE

RESSORTS D'AUTOS ET DE CAMIONS

Réparés Renforcés Retrempés Ré-arqués

D'une lame à un ressort complet

SHERBROOKE AUTO SPRING LIMITED

JEAN GAUDREAU, gérant

Bureau à 115 et Atelier à 145 rue des Grandes Fourches Sud

Téléphone 3-1146

SHERBROOKE



TOUT S'EXPRIME

avec des FLEURS!

Les fleurs savent exprimer vos sentiments de la façon la plus merveilleuse . . . Un fleuriste d'expérience saura faire "parler" vos bouquets! Nous expédions par télégramme.

JOHN MILFORD & SON REG'D

MAISON DE CONFIANCE ETABLIE EN 1893

SHERBROOKE — Téléphone 2-3757



Une photo extérieure de l'atelier moderne de nettoyage Roméo. Tout le travail y est garanti, et les marchandises livrées promptement.

UN ETABLISSEMENT MODERNE DE NETTOYAGE ET PRESSAGE

Epargnez! Epargnez! Epargnez!

PROFITEZ DE NOTRE SYSTEME DE "COMPTANT ET EMPORTEZ" . . .

Apportez votre nettoyage à sec à n'importe quelle de nos deux succursales:

216, rue ALEXANDRE

1404, rue GALT-OUEST

PREPAREZ VOTRE GARDE-ROBES PRINTANIERE MAINTENANT!



Voici l'atelier de nettoyage Roméo. Toute la machinerie est ce qu'il y a de plus moderne; ce qui signifie que vos vêtements sont protégés contre toute possibilité d'être endommagés.

SERVICE PARFAIT... LIVRAISON DANS TOUTE LA VILLE

ROMÉO DRY CLEANING

Roméo Cloutier, prop.
Succursale: 216, rue Alexandre

ATELIER:
1404, rue Galt-Ouest

TÉL. 2-2900

La Tribune, 2 juin 1928

Construction de l'aqueduc à Bromptonville

Le système de distribution prendra son eau à six milles et demi pour l'amener en pente douce au village.

COUT DE $165,000



L'illustration ci-dessus nous fait voir la nouvelle usine de SHERBROOKE PAPER PRODUCTS Limited, érigée à Sherbrooke, sur le Chemin Brompton.

(Spécial à la "Tribune")

BROMPTONVILLE. — On pousse activement les travaux d'installation de l'important aqueduc de cette localité, système de distribution autorisé au coût de $165,000 par un referendum tenu en juillet dernier, qui prendra son eau à six milles et demi en rase campagne pour l'amener en pente douce, dans des tuyaux de bois, jusqu'au coeur du village où plus de 2,000 personnes en bénéficieront.

La prise d'eau se trouve à deux milles plus bas que l'embouchure du Key Brook, sur le lac Montjoie, et à un quart de mille plus bas que l'ancien moulin Fletcher ou digue de Kolback, sur la propriété de M. Louis-Ernest Blanchette. De la prise d'eau à la rue Lacroix, près de la propriété Cayouette, les tuyaux s'étendront sur une longueur de six milles et demi .

Ce système de distribution se divise pratiquement en deux parties: de la prise d'eau au réservoir, placé sur la propriété de M. Ben Paige, à deux milles du village, la deuxième partie comprenant le tuyautage courant du réservoir vers les différentes conduites distributrices à travers le village.

Sur la première partie, on se servira de tuyaux d'un pin spécial de Colombie, incorruptible, dont l'extérieur sera enduit de bitume et renforcé de fer pour résister à la pression qui atteindra 90 livres à la rue St-Jean-Baptiste, à l'entrée du village. Six chars, de ces tuyaux, dont la durée est réputée étonnante, sont déjà arrivés en gare de Bromptonville et seront transportés incessamment le long du parcours où la tranchée est creusée. Celle-ci est déjà excavée sur une longueur de plus de trois milles, en partant du village et les travaux sur les trois milles et demi qui restent seront conduits rapidement.

Réservoir de 300,000 gallons

Le réservoir, de ciment, sera du type dit jumeau et contiendra 300,000 gallons d'eau. Il sera muni d'un filtre du même type et pourra suffire même aux temps de sécheresse, aux besoins ordinaires du village grâce à sa grande capacité d'emmagasinement. Le tuyau amenant l'eau au réservoir aura huit pouces de diamètres.

Du réservoir vers les différents points de distribution, on va se servir de conduites métalliques dont la principale aura dix pouces de diamètre. On a reçu jusqu'à date cinq chars de ces tuyaux qui sont distribués incessamment. La pose de ces conduites métalliques est confiée par contrat à MM. Poudrier et Poudrier, de Black Lake, qui ont déjà exécuté une bonne partie du creusage des tranchées, spécialement sur le côté est du village, de l'autre côté de la rivière St-François. Le contrat de la pose du tuyau de bois, de la prise d'eau au réservoir, ainsi que l'installation du tunnel qui courra sur 700 pieds de longueur, dans le village est donné à Frank Walter et Compaany, de Lennoxville, qui commencera ces jours-ci le travail du tunnel.

En outre de mettre l'eau, à bonne pression à portée de tous les contribuables et de rendre inu-

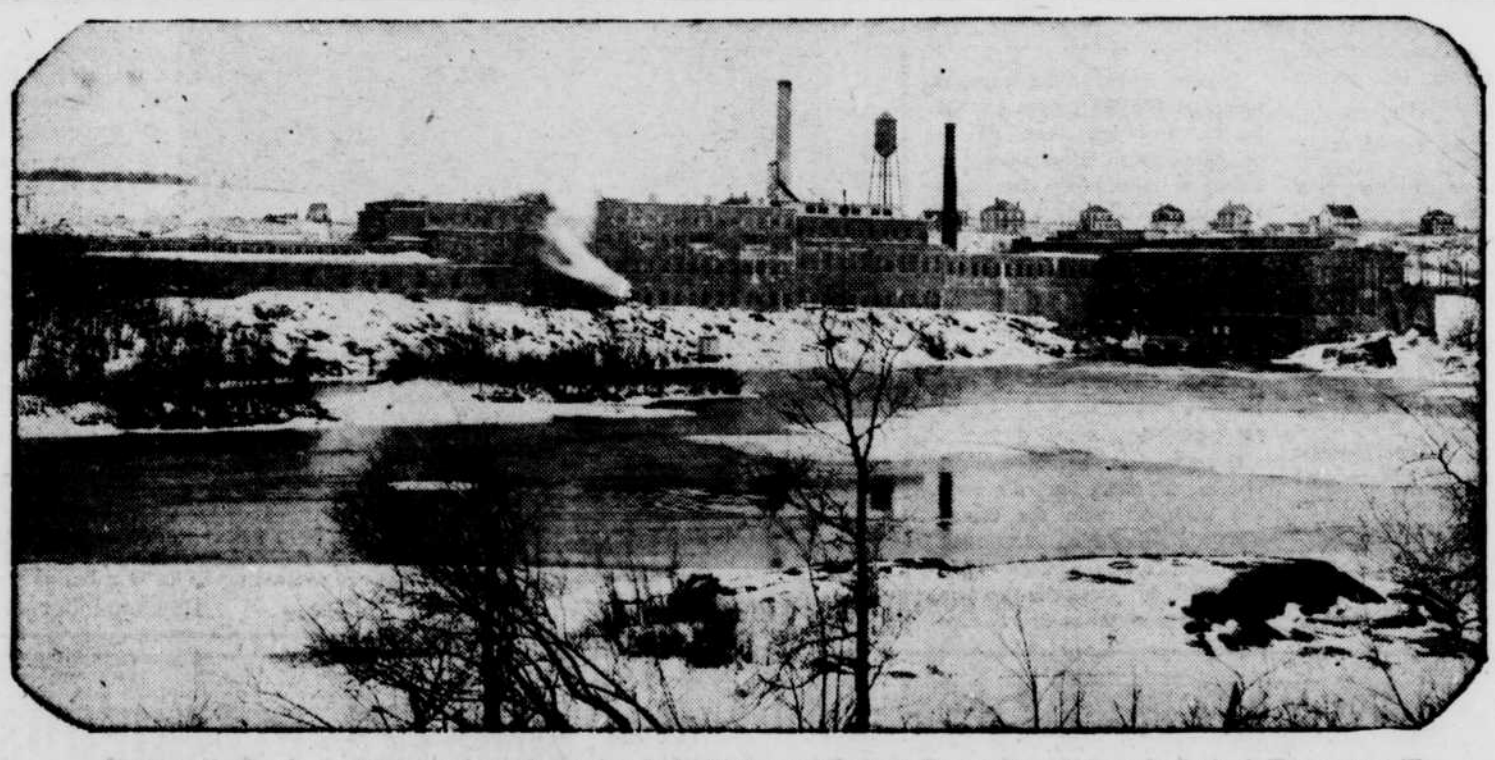
(A suivre en page 82)

Une industrie du
BAS FAÇONNÉ
qui progresse avec
Bromptonville !

MANUFACTURIERS DES
FAMEUX BAS FACONNES
"ARISTO"
en vente chez tous les marchands des provinces de l'Est du Canada.



ARISTO KNITTING
MILLS LIMITED
Téléphone 2-6166 BROMPTONVILLE, Qué.



Une partie des importantes usines de papier de la Richmond Pulp & Paper Co. of Canada Ltd., à Bromptonville.

RICHMOND PULP & PAPER
CO. OF CANADA Ltd.

MANUFACTURIERS DE PAPIER A JOURNAL ET DE PULPE

BUREAU GENERAL ET MOULIN :
BROMPTONVILLE, Qué.

BUREAU DE VENTE :
3285, Chemin Bedford, Montréal, Qué.

La Tribune, 27 septembre 1927

Bromptonville octroie les contrats pour le système d'aqueduc et des égouts

Construction de réservoirs, de barrage et d'usine de filtration, pose de conduites, et percement d'un tunnel. — Une entreprise gigantesque. — Quatre filtres d'une capacité totale de 500,000 gallons par 24 heures, recevront l'eau pour la traiter et la déverser dans trois réservoirs d'eau pure pouvant contenir ensemble 400,000 gallons. — Intéressants détails de M. Armand Crépeau, ingénieur de la ville.

AQUEDUC PAR GRAVITE

Le conseil de ville de Bromptonville, siégeant en assemblée spéciale, samedi dernier, octroya les contrats pour la construction du système d'aqueduc et d'égouts dont cette ville sera dotée prochainement.

L'ingénieur de la ville, M. Armand Crépeau, fit rapport que, des quinze entrepreneurs qui présentèrent des soumissions, les plus basses étaient celles de MM. Poudrier et Boulet, pour la construction des réservoirs, de l'usine de filtration et pour la pose des tuyaux d'égouts et d'aqueduc servant à la distribution dans la ville. Pour la construction du barrage à la prise d'eau, la pose de la conduite d'amenée et pour le percement du tunnel servant au déversement des égouts, la soumission la plus basse était celle de M. Frank Walters. Le conseil proposa donc que ces différents contrats fussent octroyés à ces entrepreneurs.

Il est intéressant de faire remarquer que des entrepreneurs de Halifax, Toronto, Montréal, Québec, Sherbrooke, etc., avaient offert des soumissions.

Fourniture des matériaux

Quant aux soumissions pour la fourniture des matériaux, elles furent distribuées comme suit: MM. Codère et Fils Limitée pour la fourniture des tuyaux en bois; la maison Lacombe et Fils obtint le contrat pour les tuyaux en fonte; J. S. Mitchell and Co. fourniront les tuyaux d'égoûts; la fonderie Wilfrid Légaré fabriquera toute la partie en fonte pour les puisards, les regards, les trappes, etc.; les vannes iront à la Cie Crane Limited et les raccordements à la Canadian Brass Co.

Comme on pourra le constater par la diversité des contrats, ces travaux représentent une entreprise considérable. Notre représentant ayant rencontré M. Crépeau, pour s'enquérir de l'étendue de ces travaux, celui-ci a bien voulu lui communiquer les détails suivants:

Barrage et filtres

L'entreprise de Bromptonville présente certaines particularités qui sont assez intéressantes. L'eau provient du ruisseau Key, qui prend sa source dans le lac Mont-Joie. Afin de profiter d'un bassin de drainage plus étendu, la prise d'eau sera installée à un endroit près du chemin du septième rang d'Orford, à environ 6 milles de Bromptonville. Un barrage en béton construit dans le ruisseau servira de premier réservoir; de là, l'eau sera conduite dans un tuyau de 8 pouces de diamètre jusqu'à l'usine de filtration située à environ 2 milles de la ville, sur une élévation de 250 pieds au-dessus du niveau de la rue principale.

Quatre filtres, d'une capacité totale de 500,000 gallons par 24 heures, recevront l'eau de la conduite pour la clarifier, la traiter et la déverser dans trois réservoirs d'eau pure pouvant contenir ensemble 400,000 gallons.

A la sortie des réservoirs, l'eau sera amenée à la ville dans une conduite de 10 pouces et sera distribuée dans les diverses rues par des tuyaux de 8 pouces et de 6 pouces.

Quarante-deux bornes-fontaines placées à intervalles d'environ 400 pieds les unes des autres, selon la disposition des rues, assureront contre l'incendie une efficacité de protection comme on en rencontre rarement dans les villes de l'importance de Bromptonville. En effet, avec des tuyaux de ce diamètre, une réserve d'eau considérable et une pression de 95 livres par pouce carré, on pourra aisément contrôler n'importe lequel incendie.

Problèmes complexes

Mais, poursuit M. Crépeau, si la dénivellation du terrain et les hauteurs qui entourent Bromptonville offrent des conditions avantageuses pour la construction d'un aqueduc fonctionnant par gravité, par contre, des problèmes assez complexes se sont présentés par l'égouttement des eaux de surface et des égouts ménagers.

(A suivre en page 82)

La Tribune, 29 mars 1926

Les forêts de St-Denis de Bromp.

On en a tiré au cours de l'hiver 2,500 cordes de bois de chauffage, 9,000 cordes de bois de pulpe, 300,000 pieds de billots et 150,000 caisses de bardeaux.

BROMPTONVILLE. — Ces jours derniers, les citoyens de la future paroisse de St-Denis de Brompton ont eu la visite de M. J.-A. Perrault, garde-forestier de la province de Québec. Sa mission était de connaître la valeur forestière de ce canton de notre paroisse, ainsi que la richesse du sol, au point de vue agricole.

Après plusieurs jours d'enquête, M. Perrault a constaté que la paroisse de St-Denis avait des richesses au point de vue forestier. Il a passé dans tous les rangs, fait l'examen de certaines contrées surchargées de sapins et de bois francs, et il a causé avec les gens en vue du canton sur la valeur des environs du Grand Lac Brompton. Le rapport qu'il présentera au ministre provincial sera complet et très encourageant pour la future paroisse.

Il a été charroyé de nos forêts du mois de décembre jusqu'à date environ 2,500 cordes de bois de chauffage vers Windsor, Bromptonville et Sherbrooke; 9,000 cordes de bois de papier, 300,000 pieds de billots, 150,000 caisses de bardeaux.

A l'heure actuelle le moulin à scie de M. Albert Bouffard est tout entouré de lots de billots. A la fonte de la neige, le moulin opérera à tous les jours, pour scier le bois de construction et autres. Il emploiera environ 20 à 25 ouvriers.

Flottage du bois

Aussitôt que le permettra le bon état du Key Brook, commencera le flottage du bois de pulpe et des billots. Environ une vingtaine d'hommes s'occuperont de ce transport peu coûteux et rapide.



RAYMOND BERGERON

MAGASIN DE MEUBLES A BROMPTONVILLE

vous offrant un assortiment complet d'articles de haute qualité...

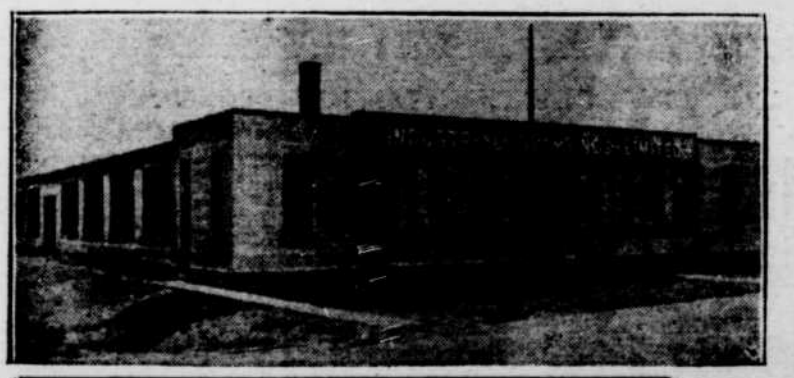
- Meubles Kroehler
- Réfrigérateurs International Philco et General Electric
- Laveuses Climax
- Laveuses Connor
- Poêles Beach (bois et gaz)
- Poêles Beach (électriques)
- Laveuses General Electric
- Petits cadeaux
- Radios Emerson

Epargnez 3% en achetant à Bromptonville

EN ACHETANT CHEZ "RAYMOND BERGERON", VOUS ECONOMISEZ GRACE AUX FRAIS D'ADMINISTRATION REDUITS

● Livraison gratuite à Sherbrooke et dans un rayon de 70 milles

Tél. 2-5052 ou Rés. 3-4574 Raymond Bergeron, prop.



MACHINISTES-PLAQUEURS

Manufacturiers:

OUTILS, POINCONS, PRODUITS EN METAL

INDUSTRIAL STAMPINGS

Limited

FOURNISSEURS:

de quincaillerie aux commerces de meubles et de literie.

●

Nous fournissons le commerce de gros de broquettes en boîtes de 30 et de 100, de marque EXCELLO, ainsi que d'anneaux d'acier.

Fournisseurs	Estampillages	Plaquages
de rondelles recouvertes de cuivre pour les compagnies de caoutchouc.	de toutes sortes sur divers métaux et produits variés.	sur cuivre, bronze, nickel, cadmium.

★ Estimations fournies gracieusement sur demande

Bromptonville

LA TRIBUNE, 29 JANVIER 1927

Le gouvernement accordera des primes pour l'abatage des ours dans nos Cantons

Une guerre à mort sera entreprise contre les ours qui ont déjà dévoré des milliers de moutons.

PAS DE RESTRICTIONS

Il sera maintenant permis de faire la chasse aux ours en tout temps de l'année dans quatre comtés.

UNE PRIME DE $15.00

Les ours qui font des ravages parmi les troupeaux de moutons dans les Cantons de l'Est, notamment dans les comtés de Compton et de Frontenac où ils ont égorgé quelque mille brebis au cours des derniers mois, n'auront qu'à bien se tenir dorénavant vu que le gouvernement de Québec, au cours d'une entrevue avec une délégation, hier après-midi, a accordé la permission de chasser impitoyablement ces plantigrades douze mois l'année, même mieux, a accepté une prime de quinze piastres pour chaque Maître Bruin qui sera abattu.

Comtés affectés

La permission aura vigueur pour les comtés de Frontenac, de Compton, de Beauce et de Wolfe où l'on s'est plaint particulièrement ces mois derniers des incursions sanglantes faites par ces fauves parmi les moutons des cultivateurs. Le gouvernement, à l'entrevue, hier après-midi, était représenté par les hon. ministres J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, et H. Mercier, ministre des Terres et Forêts, tandis que la délégation se composait des députés à la Législature pour les quatre comtés susdits, MM. Cyrille Baillargeon, pour Frontenac, le Dr J.-P.-C. Lemieux, pour Wolfe, Hugues Fortier, pour Beauce, et pour Compton, l'hon. Jacob Nicol, qui a présenté aux ministres les membres de la délégation. Celle-ci était encore appuyée par M. L.-C. Roy, inspecteur des agronomes pour la région, et par tous les agronomes des quatre comtés où la chasse à l'ours

(A suivre en page 82)

La Tribune, 22 mars 1927

ECROULEMENT D'UN PONT A WINDSOR MILLS

Heureusement, personne ne s'y trouvait au moment de la chute. — Plusieurs familles sont isolées du village.

INCONVENIENTS

(De notre correspondant)

WINDSOR EST, 22. — Le pont qui reliait Windsor au quartier communément appelé le "petit Canada", s'est écroulé dans le courant de la journée de dimanche. Ce pont, dépassant une longueur de 100 pieds, fut reconstruit, il y a à peine quelques années, au-dessus de la petite rivière Watapeka à une hauteur de 75 pieds environ. Heureusement lorsque les premiers craquements se firent entendre, entraînant la chute presque immédiate du pont entier, il ne s'y trouvait personne. Les fragments de la construction gisent encore sur les rocs, et le reste a été emporté par le courant vers la chute. La rupture du pont du "petit Canada", isole une quinzaine de famille habitant l'autre rive, de la partie commerciale de Windsor. Comme tout moyen de communication, il ne reste à ces gens, qu'un chemin de voiture, allongeant le trajet d'un mille et demi.

Des mesures seront prises sous peu pour remédier à la situation.

Réveil industriel à Windsor Mills

Formation d'un comité industriel, dont M. J.-H. Morin, ex-maire et marchand, est le président. — La manufacture Jack Pratt sera agrandie.

LOCAUX ET TERRAINS DISPONIBLES

WINDSOR MILLS (Spécial à La Tribune) — La Chambre de Commerce de Windsor Mills, soucieuse de l'expansion de cette municipalité, a formé récemment un comité industriel dont M. J.-H. Morin, ex-maire et marchand avantageusement connu, est le président et commissaire aux relations industrielles.

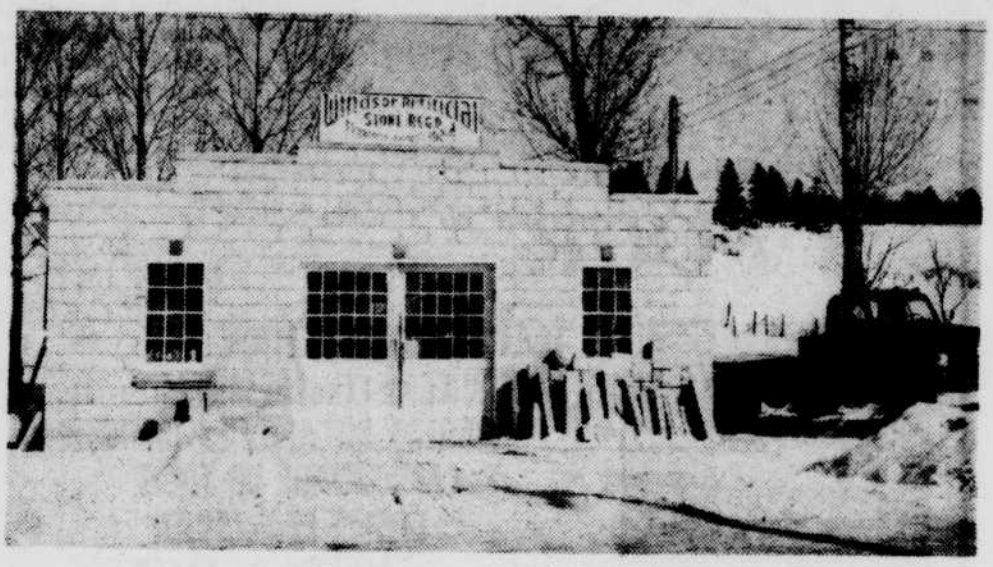
Actuellement, on se prépare en vue de l'agrandissement de la Jack Spratt, manufacturiers de vêtements. Deux locaux sont disponibles présentement pour industries légères. Toutes nouvelles industries trouveraient amplement de terrain pour se construire en cette localité.

Windsor Mills offre une foule d'avantages pour des manufacturiers désireux de s'établir dans un petit centre des Cantons de l'Est.

Les intéressés sont priés de communiquer avec la Chambre de Commerce de l'endroit, en particulier avec M. J.-H. Morin.



Mr J.-H. MORIN, président du comité industriel.



Nous sommes manufacturiers de

TOUS GENRES D'ORNEMENTS DE BASE EN PIERRES MOULEES POUR CONSTRUCTION DE MAISONS, EDIFICES PUBLICS, TROTTOIRS ET AUTRES

Nos pierres moulées ont été employées dans la construction de plusieurs églises et écoles certifiées par les architectes.

WINDSOR ARTIFICIAL STONE Enr.

Jean et Réal FRANCOEUR, props

200, RUE PRINCIPALE — WINDSOR MILLS — TEL.: 126

UNE JEUNE ET FLORISSANTE INDUSTRIE À WINDSOR!



M. Gaston GRANGER, co-propriétaire de Windsor Mills Lumber Reg'd



Matériaux de construction de première qualité.



M. Edouard DUMAIS, co-propriétaire de Windsor Mills Lumber Reg'd.

En mesure de vous aider à régler vos problèmes de construction.

- MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS
- MANUFACTURIERS DE MEUBLES
- TRAVAUX D'EBENISTERIE
- MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Représentant des peintures CANADA PAINT et des produits BRANFORD

WINDSOR MILLS LUMBER REG'D

Rue Wattopekah — Téléphone 181 — Windsor-Est





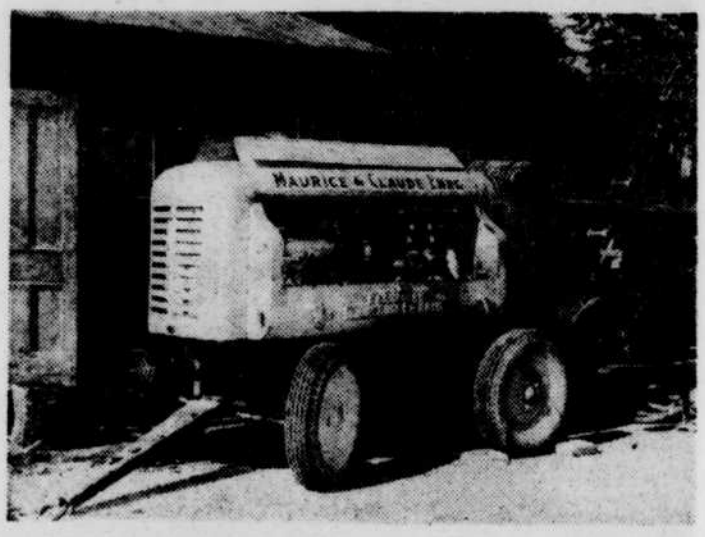
La photo de gauche nous fait voir la grue à double opération: manipulation du bois et se transformant pour la plantation des pieux. En haut: la nouvelle rue, 7ème Avenue, construite sur l'ancien Valley Road. A droite: un des camions servant à l'entretien de la route No 5 et une photo d'un des compresseurs servant à multiples usages dans les travaux exécutés par Maurice & Claude Enr. de Windsor.



POUR



* TRAVAUX D'EXCAVATION
* SERVICE DE COMPRESSEURS
* BELIERS MECANIQUES (bulldozers)
* CAMIONNAGE DE SABLE
* PIERRE ET GRAVIER
* SERVICE DE TRACTEURS
* ETC., ETC.



VOYEZ

MAURICE & CLAUDE ENR.

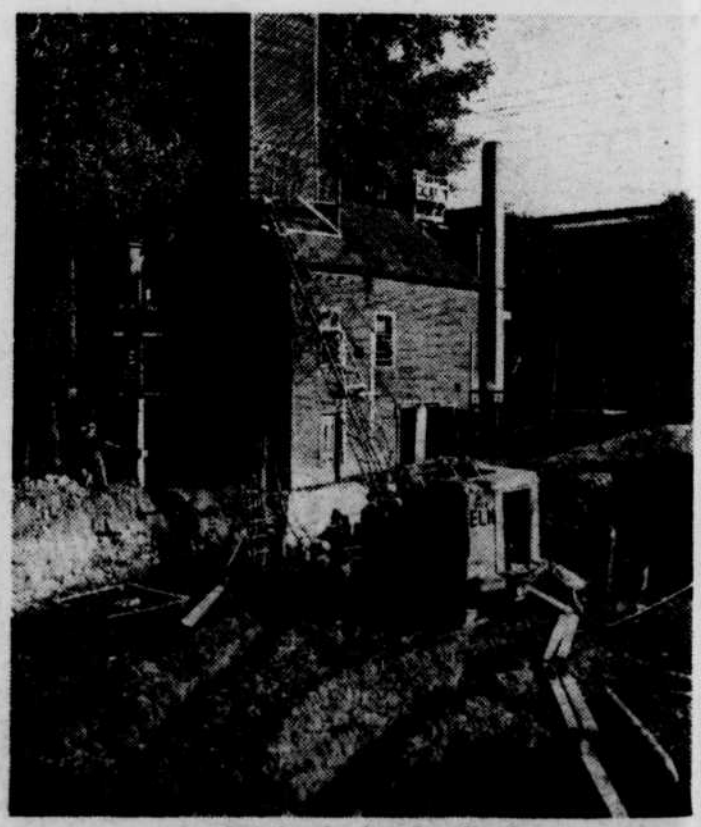
Augustin MAURICE, co-prop. **Georges CLAUDE, co-prop.**

John OAKLEY, sec.-trés.

TÉL. 125 WINDSOR



Vue des pelles mécaniques servant au creusage de fondation et de canaux d'égout.



La plantation de pieux dans le sol.

La Tribune, 28 janvier 1926

UNE CONFLAGRATION DÉVASTE WINDSOR MILLS; DIX ÉDIFICES SONT RASÉS DE FOND EN COMBLE

Les flammes qui paraissent avoir originé dans la cave de l'édifice Provencher ont réduit, cette nuit, sur la rue Principale, un pâté d'édifices de valeur en un monceau de décombres encore fumants. — Le manque de service régulier contre le feu et le manque d'eau ont donné une marche foudroyante à l'élément destructeur. — Les communications téléphoniques brisées. — Pas une seule perte de vie. — Liste des édifices incendiés. — La brigade de Sherbrooke est envoyée en partie sur les lieux.

DES PERTES POUR UN DEMI-MILLION

Un incendie qui s'est déclaré vers minuit à Windsor Mills a pris par suite du manque d'eau, d'un vent d'hiver et du manque de service régulier contre le feu, toutes les proportions d'une véritable conflagration et a dévasté de fond en comble une dizaine d'édifices situés sur la rue principale. A dix heures, ce matin, il ne restait plus qu'un monceau de décombres fumants là même où s'élevaient hier une suite d'édifices qui faisaient honneur au village coquet de Windsor Mills.

Il appert que les flammes ont pris origine dans la cave du magasin Provencher pour se communiquer ensuite rapidement aux édifices contigus où elles prirent une avance foudroyante par suite de ne pouvoir organiser sur le champ une lutte efficace contre l'élément destructeur. La seule aide fut obtenue à Sherbrooke par le maire du village sinistré qui fit demander la brigade des pompiers de Sherbrooke. Le chef Camirand envoya immédiatement par le train de trois heures la pompe et mille pieds de boyaux sous la conduite d'hommes du département. Leur travail ajouté à celui des pompiers volontaires explique que l'on ait pu contrôler au moins cet avant-midi cette désastreuse conflagration qui aurait peut-être autrement réduit tout le village en cendres.

Parmi les édifices détruits jusque dans leurs fondations, l'on compte outre l'édifice Provencher, l'édifice Perron, le bureau de poste, l'hôtel Château Windsor, l'édifice Bourassa comprenant un logement, des hangars et des écuries, l'édifice Scott Pye comportant les bureaux du téléphone, un logement, un restaurant, des hangars et des écuries. Il faut encore ajouter à la liste des bâtisses sinistrées les bureaux McCabe ainsi que la résidence de M. P. F. Dunn.

On expliquerait l'origine du feu par le surchauffage d'une fournaise dans la cave de l'édifice Provencher. Comme nous le mentionnons plus haut, le fait que les bureaux du téléphone devinrent de bonne heure, ce matin, la proie des flammes qui se propageaient avec une grande rapidité, explique que l'on n'ait pu se procurer de plus amples détails par voie téléphonique, quitte à n'enregistrer que les informations confiées de temps à autre au télégraphe.

Dans tout ce malheur qui fond sur le village de Windsor Mills qui éprouve pour plus de $500,000 de pertes, on a eu au moins la satisfaction de n'enregistrer aucune perte de vie malgré que la conflagration ait fait rage nuitamment et que ceux qui ont combattu courageusement la marche du feu aient dû souvent se jeter dans des positions fort dangereuses pour parvenir à maîtriser les flammes avec les moyens de combat plutôt sommaires dont ils disposaient.

(De notre correspondant)

WINDSOR EST, 29. — Bien pénible est l'aspect que présente actuellement le bas de la rue St-Georges et la partie de la rue Main qui constituait le quartier commercial de notre ville. Cet incendie désastreux a détruit un gros bloc à trois étages, en briques, appartenant à M. A. Provencher et comportant au premier plancher, son magasin de marchandises sèches et d'épicerie, au second et au troisième, sa résidence et son arrière-magasin; un autre bloc, également à trois étages et en brique, de M. J.-N. Biron comportant le magasin de marchandises sèches de celui-ci, le bureau de B. Quinn Co., l'orfèvrerie Viens, le bureau de poste au premier étage, les bureaux du dentiste Fréchette, des logements, l'arrière-magasin de M. Biron au deuxième, la salle de vue animée, des logements au 3e; enfin à l'angle opposé St-Georges-Main, un autre bloc à trois étages, de Mme J. Bourassa, comprenant l'échange général du téléphone Bell, le bureau Pulp and Wood Process, la sellerie de M. R. Bourassa au premier, résidence et logements au second et au troisième; les flammes attaquèrent l'hôtel Château Windsor pour le détruire de fond en comble de même que la maison voisine et le restaurant de M. Pat. Pye.

Propagation du feu

Ce furent les premiers édifices à flamber. Les flammes se communiquèrent ensuite au salon de mode de Mlle Y. Emond puis à tout ce second édifice appartenant aussi à M. Aug. Provencher. Cet édifice comportait au premier, la boucherie A. Rouillard, au deuxième et au troisième, la pension Bolduc-Hamel, puis enfin les hangars de M. Provencher, par l'arrière la boutique de forge et la résidence de M. D. Welsey appartenant à Mme Dunn.

L'alarme fut donné à l'église, puis par le sifflet au moulin à minuit et 15. En ce moment il n'y avait que la cave de M. Provencher. Ce n'est qu'à trois heures précises que l'on vit les premières flammes.

Peu de pression

Les réservoirs de la Canada Paper ouvrirent leurs tuyaux sous une pression de 120 livres mais malheureusement par suite de la rupture immédiate de l'un des tuyaux principaux à peine une pression de 50 livres était fournie aux boyaux installés sur le lieu de la conflagration. Dès ce moment les flammes se communiquèrent au pâté d'édifices avec rapidité.

Toute la ville sur pieds

Quelques minutes après qu'on eût découvert l'incendie, toute la ville était sur pieds. Tous les efforts possibles furent faits pour enrayer la conflagration. On réalisa vite qu'on aurait besoin de secours extérieurs pour gagner la bataille. Conséquemment, le maire J. W. Quinn téléphona au chef H.-O. Camirand, de Sherbrooke, et lui demanda de l'aide.

La demande fut immédiatement accordée. Le lieutenant Dubois, de Sherbrooke, arriva par le premier train du matin, à environ 1 h. 25. A son arrivée, il s'aperçut de suite que le département local du feu était incapable de faire face à la situation et il demanda immédiatement de l'aide additionnelle au chef Camirand. Après un court espace de temps, une grosse pompe à incendie arrivait avec plusieurs pompiers de Sherbrooke.

1,000 pieds de boyaux

Ils avaient 1,000 pieds de boyaux. Dès leur arrivée, les nouveaux venus se mirent au travail et eurent vite fait d'éteindre l'incendie déjà commencé à la bâtisse appartenant au Dr McCabe et comprenant au premier la Banque Provinciale, les magasins Bergman, le restaurant Harvey, la boutique de tailleur J.-U. Morin et la buanderie chinoise; au deuxième, les bureaux du Dr Descormiers et des logements.

L'incendie de la bâtisse Biron surchauffa toute la façade de la maison appartenant à M. Michael Pye et comportant la pharmacie Rouleau, le salon de barbier Faucher, le restaurant Clovis Roy, les bureaux de la ville et la Banque de Commerce. Il n'y reste aucune vitrine et la façade est sensiblement carbonisée.

Par la dynamite

Au cours de la conflagration

(A suivre en page 79)



UNE VISITE A LA MINE DE CUIVRE DE VALCOURT — Les maires de six des municipalités avoisinantes de la mine de cuivre que l'on est présentement à remettre en état à Valcourt, se sont rendus, l'an dernier, en compagnie des principaux directeurs et actionnaires de la compagnie Laurentide (Chibougamau) Mines Ltd., visiter l'emplacement de cette mine. On remarque dans le groupe: MM. et Mmes Georges Murphy, maire d'Ely-Nord, Euclide Plante, maire de Stukley-Nord, Sigf. Massé, maire d'Ely-Ouest, Jean-Maurice Lagrandeur, maire de Ste-Anne de Larochelle, le Dr André Lefebvre, maire de Roxton-Falls, et M. le Dr J.-A. Archambault, maire de Valcourt, village, ainsi que MM. Henri-R. Emond, gérant général de la compagnie, George W. Matthews, vice-président de la compagnie, le notaire Landes, Victor Roussin, Maurice Benoit, Gaston Cartier, René Juteau, Wilfrid Emond, Lionel Emond, Roger Normandin, Wallace McQuade, Joe Mann, Grand Calder, Douglas Kyle, de Montréal, etc.

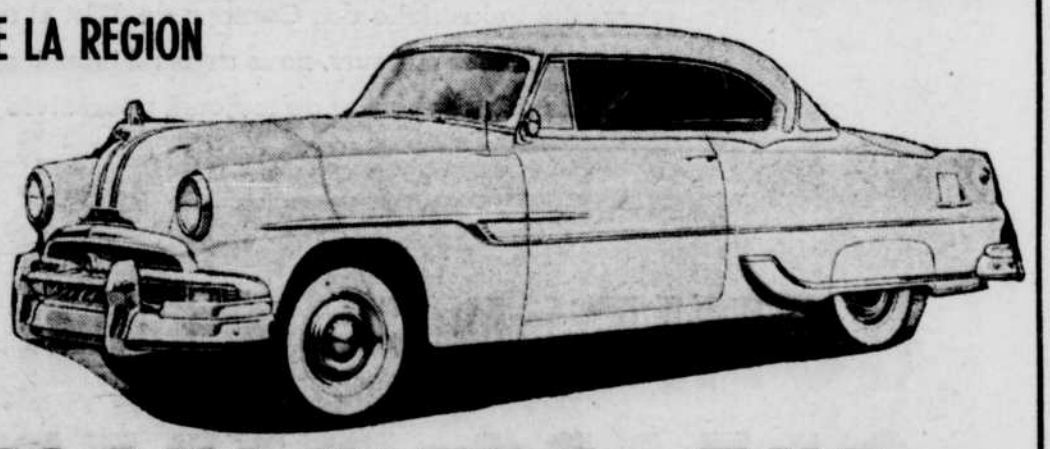
(Photo La Tribune)

L'UN DES PLUS IMPORTANTS GARAGES DE LA REGION

vous offre un service impeccable dans des départements de réparations et de service

SERVICE DE REMORQUAGE
REPARATIONS GENERALES
VENDEUR

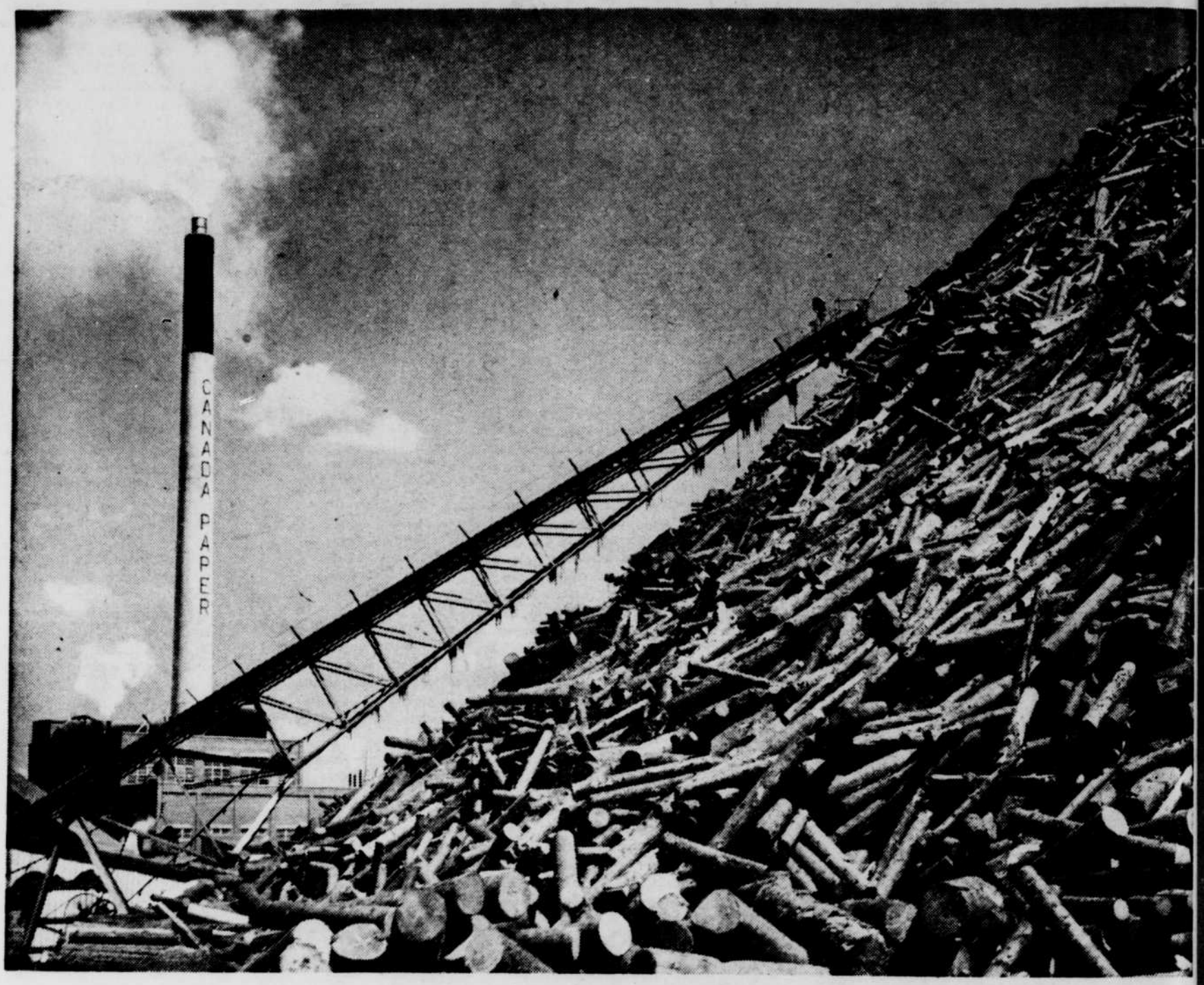
★ PONTIAC ★ BUICK ★ G.M.C.



GARAGE DESAULNIERS ENR.

RUE PRINCIPALE — TELEPHONE 69 — WINDSOR

LE BOIS ET LA CHIMIE



Le convoyeur-empileur qui forme des amoncellements de bois brut pouvant comprendre plusieurs milliers de cordes.

Le miracle moderne de la chimie appliquée transforme les produits de nos forêts en articles utiles et nécessaires. Mais, pour atteindre ces buts, la connaissance technique doit être combinée avec de prodigieuses sommes d'argent et de travail. Nous, de Canada Paper Company, sommes fiers de notre usine et de notre équipement, et fiers aussi, de l'habileté et des connaissances de notre personnel technique et de tous nos employés.

Des arbres de la forêt, nous produisons en plus grandes quantités des articles supérieurs pour les Canadiens, et par notre industrie, contribuons à la prospérité industrielle des Cantons de l'Est et du pays. En dépit de frustrations et d'échecs mineurs, nous avons l'intention bien arrêtée de nous affirmer dans notre sphère et de toujours poursuivre des objectifs plus élevés.

USINE DE WINDSOR MILLS
CANADA PAPER COMPANY

TORONTO **MONTRÉAL** **WINNIPEG**

Une conflagration dévaste...

(Suite de la page 77)

pour sauver le reste du village, l'on fit sauter avec succès un édifice à la dynamite et toute la journée par le même procédé l'ont fit tomber de hautes cheminées et les quelques pans de murs qui restaient pour prévenir tout accident. Les rues Main et St-Georges sont actuellement obstruées par les décombres à un tel point que la circulation est très difficile.

Spectacle pénible

Ce matin, au lever du soleil, l'on voyait les ameublements des familles sinistrées, disséminés sur les parties hautes du village, voire même sur la place de l'église.

30 familles sans abri

Il n'y a heureusement pas eu de pertes de vie ou de blessures graves. Cependant plusieurs l'ont échappé belle. Plus de 30 familles sont sans abri. Plusieurs d'entre elles ont perdu tous leurs biens. Les 25 pensionnaires du Château Windsor et les gens qui résidaient dans les appartements au-dessus des blocs d'affaires furent forcés de retraiter hâtivement dans l'air froid du matin, n'emportant avec eux que les plus petits rudiments de lingerie.

Grâce à l'assistance de Sherbrooke, grâce aussi à l'aide efficace fourni par tous les hommes disponibles de la localité qui firent un travail héroïque, le feu diminua en proportion peu à peu et à midi, hier, il était sous contrôle, bien que les bâtisses brûlassent encore.

Un obstacle pour les pompiers

On a déclaré, ce matin, à notre représentant qui était allé interviewé au poste de police No 1, les hommes que le chef Camirand avait envoyés pour aider les volontaires de Windsor Mills, à combattre l'incendie, que le principal contretemps essuyé par le renfort de Sherbrooke avait consisté dans le fait que les boyaux de Sherbrooke ne correspondaient pas avec les prises d'eau des bornes-fontaines de Windsor Mills. Conséquemment nos hommes, sous la conduite du lieutenant Dubois, durent descendre la pompe près du réservoir qui sert à alimenter les locomotives du Canadien National.

Les gens de cette compagnie disposèrent un réservoir sous le tuyau d'alimentation et le tinrent plein de façon à permettre à la pompe de puiser là l'eau qu'elle poussa vers les lieux du sinistre qui se trouvaient passablement plus loin. Mais toute cette installation demanda du temps et ce ne fut qu'à compter de six heures du matin que la pompe envoyée de Sherbrooke put entrer en action. Elle fonctionna sans interruption jusqu'à midi, noyant suffisamment les décombres fumants.

Les services publics

(De notre correspondant)

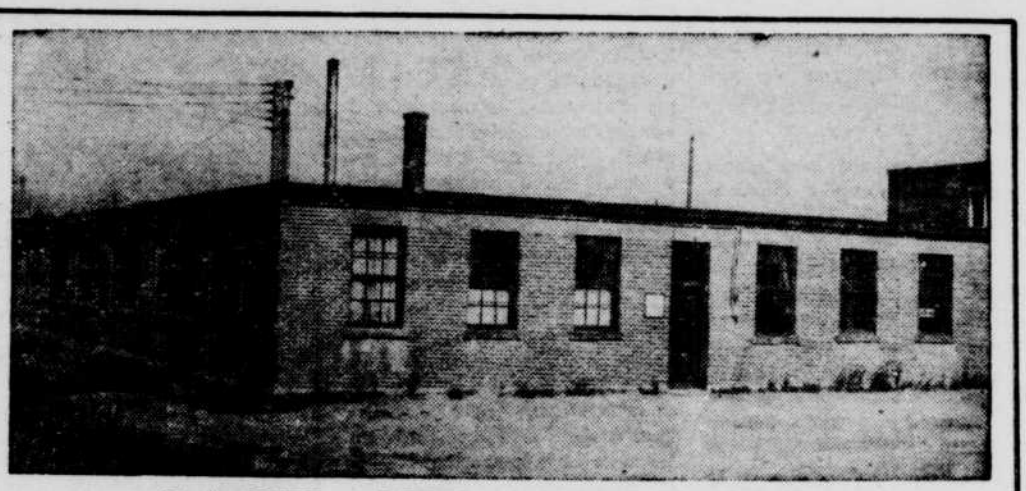
WINDSOR-EST, 30. — Les travaux de déblayage sur la scène du sinistre incendie qui a réduit une section de Windsor Mills en cendres, se continuent toujours. Les plus grosses pièces de tôles sont maintenant disparues, mais il reste encore tout un amoncellement de briques, de vitres et de ferrailles couvrant encore les trottoirs et une partie des rues. Les boyaux qui n'ont pas cessé un seul instant de fonctionner depuis la nuit de la conflagration, sont encore en action. Une forte odeur de gaz se dégage des décombres encore chauds et une foule innombrable de spectateurs nous arrivent par tous les trains, de partout.

Dans les décombres du bloc Provencher l'on voit encore la voûte de sûreté qui semble être demeurée intacte. Tout un système d'organisation temporaire a été improvisé et ce matin les malles furent toutes reçues et distribuées au bureau de poste de Windsor-Est et cela jusqu'à ce qu'un local soit trouvé. Le système d'aqueduc n'est pas encore rétabli; les quelques puits que nous avons, de même que la source du bocage, fournissent l'eau pour les besoins urgents des citoyens. Le couvent des religieuses et l'Académie des Frères sont fermés à cause de ce manque d'eau.

Sur la rue Main, toutes les ouvertures, portes et fenêtres de la Banque de Commerce, du bureau de la pharmacie Rouleau, de la Banque Provinciale, des magasins Bergman sont barricadés de tôle, de beaverboard et de planches, ce qui présente un aspect tout à fait lamentable. Les ruines sont surveillées de près pour éviter tout pillage possible. Comme les magasins du bas de la ville sont détruits, il y a encombrement dans ceux de la haute-ville qui ont dû augmenter le nombre de leurs employés.

M. l'inspecteur des postes du district de Sherbrooke était de passage en ville hier, pour conférer sur ce qu'il y a de plus urgent à faire concernant le service postal afin que celui-ci soit retardé le moins possible. Le service du téléphone n'est pas encore en fonctionnement, mais les fils électriques sont tous replacés et nous avons la lumière depuis hier midi.

La TRIBUNE
le medium d'annonce
le plus effectif
des Cantons de l'Est.



JACK SPRATT MFG.

Saül Kivenko, président — Gérard Couture, gérant
Manufacturiers de pantalons, chemises et coupe-vent pour hommes
279, rue St-Georges — WINDSOR, Qué. — Téléphone 199-2



UNE ENTREPRISE QUI SE SPECIALISE DANS LA MANUFACTURE DU

BOIS de CONSTRUCTION

BOIS BRUT ET PREPARE

WM.-G. WARD

MOULIN A SCIE ET PLANAGE DU BOIS
C. P. 53 — TELEPHONE 44 — 75, RUE MAIN — WINDSOR, Qué.

Depuis 49 ans au service du public

J.-H. MORIN & FILS LIMITÉE

... et nous n'avons que des clients satisfaits parce que nous les avons bien servis.

J.-H. MORIN, président
LIONEL MORIN, vice-président
FERNAND MORIN, sec.-trés.

- Une clientèle résidant dans un rayon de 75 milles
- Offrant en magasin le plus grand choix de meubles à prix raisonnables
- Vendant les dernières créations de meubles

MARCHANDS DE MEUBLES NEUFS ET USAGES

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILLES
79, rue St-Georges — Téléphones 175-2 et 175-3 — Windsor

Le problème de l'empoissonnement et de l'ensemencement de nos lacs

par Louis-Roch Séguin, biologiste

"L'amélioration de la pêche sportive dans les Cantons de l'Est". Tel est le titre de la causerie que prononçait récemment, devant les membres du Jeune Commerce de Magog, M. Louis-Roch Séguin, biologiste, directeur de la station piscicole de Baldwin's Mills. Voici le texte de cette intéressante conférence.

"Vous n'êtes pas sans réaliser que Magog occupe une place privilégiée au point de vue touristique. D'abord votre ville est traversée par une route nationale très achalandée, puis vous vous trouvez sur les bords enchanteurs du grand lac Memphrémagog, enfin c'est un paradis pour le pêcheur sportif, peut-être pas autant que vous le désirez, mais encore assez pour être envié par bien d'autres villes.

Vous comprenez sans doute l'importance qu'il y a d'être avantageusement favorisé au point de vue touristique, car le touriste de passage à un endroit est, j'en suis sûr, le seul qui laisse à l'épicier, au garagiste, à l'hôtellier et au marchand et à beaucoup d'autres, des dollars qui ne se font pas attendre. Achète-t-il quelque chose . . . ? il le paie comptant. En un mot l'industrie touristique est une industrie payante . . . et pour vous en convaincre davantage je n'hésite pas à vous donner quelques chiffres, très intéressants et surtout très révélateurs.

Aux Etats-Unis

Actuellement on calcule qu'aux Etats-Unis la dépense moyenne annuelle de chaque sportif se chiffre à près de $600.00 et on évalue à neuf milliards deux cents millions de dollars par année les dépenses des chasseurs et des pêcheurs, ce qui est un chiffre d'affaires sept fois supérieur à celui de toutes les bijouteries américaines ; plus de trois fois le revenu de tous les débits de boisson alcoolique ; ces dépenses dépassent celles des achats dans les magasins de meubles, de draperies, de radios et d'accessoires domestiques. La chasse et la pêche font dépenser plus de 50% de plus que le chiffre d'affaires total de tous les postes de gazoline et plus de trois fois autant que les sommes consacrées à l'achat d'instruments aratoires. Les sportifs américains dépensent pour la chasse et la pêche vingt fois plus que le montant total reçu par les producteurs de laine et la mise sur le marché des agneaux. Les pêcheurs et chasseurs ont donné pour leur sport un montant supérieur de 180% à la valeur de tout le bétail abattu en 1949.

Vous pensez peut-être — que ces données à la fois intéressantes et fabuleuses ne concernent que les Etats-Unis, et qu'il ne peut en être ainsi pour le Canada ou la province de Québec ! Alors voyons ensemble ce qu'en pense Isaac Hunter.

250,000 permis dans le Québec

Dans la province de Québec, nous savons qu'environ 250,000 permis de chasse et de pêche sont réclamés tous les ans par les sportifs, chasseurs et pêcheurs en nombre à peu près égal. Afin d'éviter le dédoublement ne tenons compte que de la moitié de ce nombre et ajoutons-y au moins 50,000 sportifs qui chassent et pêchent sans permis. Nous avons ainsi un total de 175,000 clients sportifs. Supposons que les chasseurs et pêcheurs canadiens dépenseut seulement la moitié de l'argent consacré par les Américains à leur sport favori et prenons 300 dollars comme dépense moyenne annuelle. Multiplions cette moyenne par 175,000 chasseurs et pêcheurs et nous arrivons au total nullement exagéré de $52,500,000 que la chasse et la pêche font dépenser chaque année dans cette province. Si ces revenus représentent un rendement de quatre % de l'actif immobilisé, la valeur des ressources en poisson et gibier du Québec s'élève donc à $1,312,-500,000 dollars.

De cette mine de renseignements il est donc évident que les chasseurs et pêcheurs dépensent de fortes sommes. De plus il est logique de s'attendre à ce qu'ils aillent dépenser des sommes aussi substantielles aux endroits où ils espèrent trouver du poison et du gibier. Alors n'est-il pas important de faire tout en notre pouvoir pour protéger les restes de notre héritage en ressources naturelles. Je dis bien les restes, car il ne faut pas oublier que durant le peu de temps qu'elle a mis à se coloniser, l'Amérique du Nord a remporté tous les records dans le domaine de la destruction des ressources naturelles. La civilisation a fait évoluer de vastes étendues au profit des villes et villages, des grandes fermes, des usines, des mines, des moulins à papier ou des scieries. Notre sol est maintenant devenu dénudé de ses forêts et l'érosion a rendu de vastes régions impropres à la culture ou à toutes autres fins. Un grand nombre de cours d'eau se sont desséchés ou ont été pollués au point de rendre impossible toute vie aquatique. Aujourd'hui nous nous plaignons que les conditions de pêche ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois, et cela avec raison ; mais c'est payer très cher la négligence des générations qui nous ont précédés et qui n'exploitaient pas méthodiquement les forêts ni ne les reboisaient adéquatement. Mais plus on tardera à sauvegarder nos richesses naturelles plus il en coûtera cher. C'est pourquoi j'aimerais vous dire quelques mots des efforts qu'il faut faire pour améliorer la pêche sportive dans un lac, supposons dans votre cas que c'est le lac Memphrémagog, ou encore un autre qui vous intéresse, disons l'O'Malley Pond.

Mesures nécessaires

D'abord il y a le législateur qui réagit en formulant des lois et des règlements destinés à protéger nos ressources aquatiques. Son devoir est de punir les délinquants. Il se doit de stimuler l'éducation populaire afin de sauver et de conserver d'une façon jalouse notre héritage.

Les inconvénients apportés par la facilité d'accès des meilleures régions de pêche et par le nombre accru des pêcheurs, sont rendus moins graves à la suite de règlements qui délimitent la taille minimum du poisson, la prise quotidienne maximum et la saison de pêche.

Aujourd'hui, pour prévenir l'érosion, les forêts sont de plus en plus exploitées d'une façon rationnelle et scientifique. D'ailleurs ce problème est plus compris que jamais, et cela au profit même de l'industrie du bois, de l'agriculture et de nos pêcheries.

Sans doute il faut permettre à l'industrie de progresser, mais le progrès sagement développé peut éviter la destruction des espèces qui s'efforcent de survivre. C'est pourquoi la lutte contre la pollution est engagée depuis longtemps; et ce qui est encourageant, c'est qu'elle donne des résultats, prometteurs dans plusieurs cas. C'est à la suite d'efforts d'éducation et de persua-

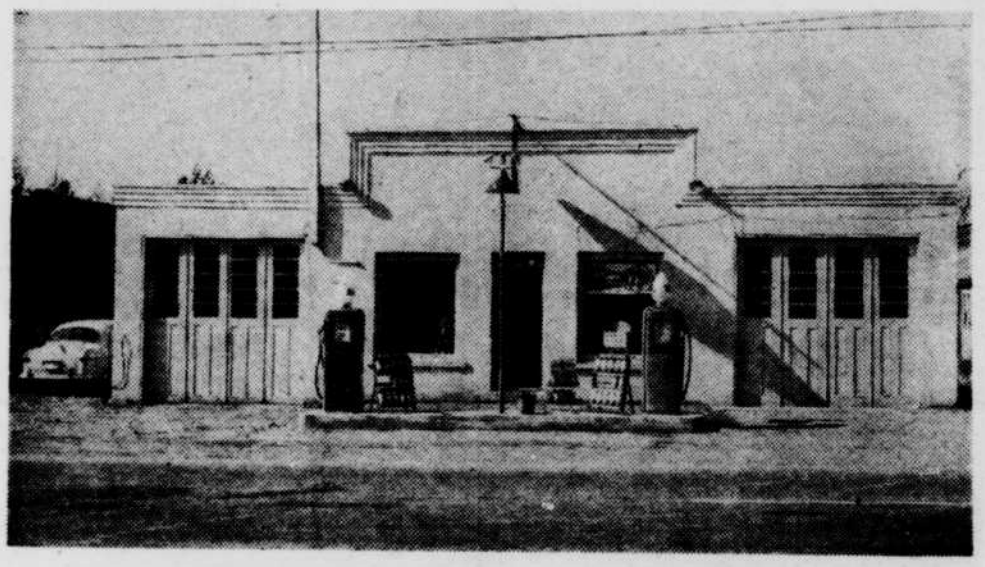
(à suivre en page 88)

Le moulin à scie Ward très prospère à Windsor Mills

M. Wm. G. Ward opère, depuis 1946, un moulin à scie où l'on fait la préparation du bois.

Après des études à Windsor en 1924, il fut commis à la Banque Canadienne de Commerce durant 12 années, puis au département de la Défense nationale à St-François-Xavier de Brompton et à l'aéroport de Windsor Mills Flying School, durant une période de 7 années.

Depuis 1943, son moulin à scie débite de 1 million à 1 million et demi de pieds de bois, vendus un peu partout dans la province. On emploie de 14 à 15 hommes pratiquement à l'année.



STATION de SERVICE

ALFRED VERTUE, Jr.

Ford MONARCH

AGENT FORD-MONARCH
POSTE D'ESSENCE SHELL

SHELL

• ESSENCE ET HUILE SHELL • LAINAGE • GRAISSAGE
• PNEUS "GOOD YEAR" • BATTERIES "EXIDE"
• ACCESSOIRES POUR AUTOMOBILES • SERVICE COMPLET

195, RUE PRINCIPALE — Le premier en entrant à Windsor venant de Richmond — TEL. 50



M. Gérard ROBERGE, actif propriétaire du magasin Roberge & Charland, avec M. Charland.

La population de Windsor...

La population de Windsor connaît très bien l'esprit d'initiative et la courtoisie qui caractérisent les deux jeunes propriétaires du magasin qui porte leurs noms . . .

MM. GERARD ROBERGE et CONRAD CHARLAND

Une maison du MEUBLE qui va de l'avant !

ROBERGE & CHARLAND

Vendeurs de meubles de haute renommée dont voici quelques exemples :

KROEHLER — WESTINGHOUSE — MARSHALL — L'ISLET

Distributeurs de GAZ PROPANE

VENTE ET SERVICE D'APPAREILS AU GAZ PROPANE

89, rue Principale — Tél. 155-s-3 — WINDSOR



M. Conrad CHARLAND, jeune homme d'initiative, co-propriétaire du Magasin Roberge & Charland, avec M. Roberge.

Plus de $2,000,000 de travaux de construction à Richmond, en 1952

Des travaux considérables ont été effectués en 1952 à Richmond, se totalisant à un coût approximatif de $2,000,000. En voici une énumération :

1— Aménagement d'un CENTRE INDUSTRIEL de Richmond dont la superficie est de plus de 60 acres est situé dans le quartier nord sur l'ancien "Valley Road", aujourd'hui la 7ième avenue. Ces constructions qui renferment le B & T Foundry Co. Ltd, la H. H. Brown Shoe Co. of Canada Ltd et un troisième local libre pour une nouvelle industrie ont été érigés par Adélard Jacques Ltée, entrepreneurs-généraux. Les plans de construction et devis sont d'Alphonse Bélanger, arcritecte de Sherbrooke. Les plans d'aménagement du site sont de Côté, Lemieux, Carignant et Bourque, Ingénieurs-Conseils.

2— La Fonderie B & T Foundry Co. Ltd.

3—Les deux imposantes usines construites sur le Centre Industriel dont l'une d'elle est occupée par H.-H. Brown Shoe Co of Canada Ltd.

4—L'extérieur de la Banque de Montréal de Richmond ainsi que l'intérieur lequel a été rénové. Situation : rue Principale à Richmond.

5—La nouvelle rue, 7ième avenue construite sur l'ancien Valley Road par Maurice & Claude Enr. de Windsor Mills, Qué.

6—L'extérieur et l'intérieur rénové de la Banque Canadienne de Commerce . . . une réalisation par Williams Construction Co. Ltd de Sherbrooke. Cette banque est situé sur la rue Principale à Richmond.

7—L'intérieur du nouveau Bureau de Poste de Richmond-Nord.

8—L'édifice Duchesne renfermant une conciergerie et la Salle de Quilles laquelle possède six allées. Situation : rue Gouin à Richmond.

9—La rue Gouin, avenue des industries laquelle a été récemment pavée grâce aux démarches de M. Albert Goudreau auprès du gouvernement provincial.

10—L'hôtel de ville de Richmond entièrement rénové à l'extérieur et à l'intérieur.

11—Une récente acquisition par la ville de Richmond . . . la nouvelle pompe à incendie "THIBAULT".

12—Le nouveau poste de service "ESSO" de Dyson & Arm-

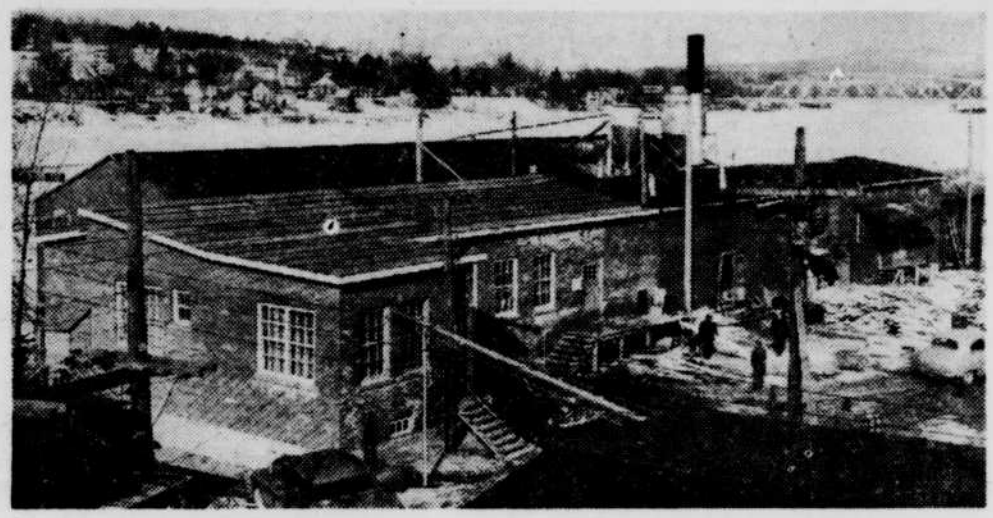
(A suivre en page 82)

Travaux de $20,000 à une église de Richmond

RICHMOND. — D'importants travaux de restauration ont été effectués à l'église-mère de Richmond, et le coût des travaux sera d'environ $20,000.

Le coût des réparations comprend également des réparations aux deux cheminées de l'église et du presbytère. M. Abel Courchesne, entrepreneur général de Drummondville, exécute les travaux. M. Olier Lacerte, de Richmond, était le décorateur, et M. Alf[illegible] Nadeau, menuisier, a réparé les planchers et les bancs. M. l'abbé Armand Gauthier est curé de la paroisse.

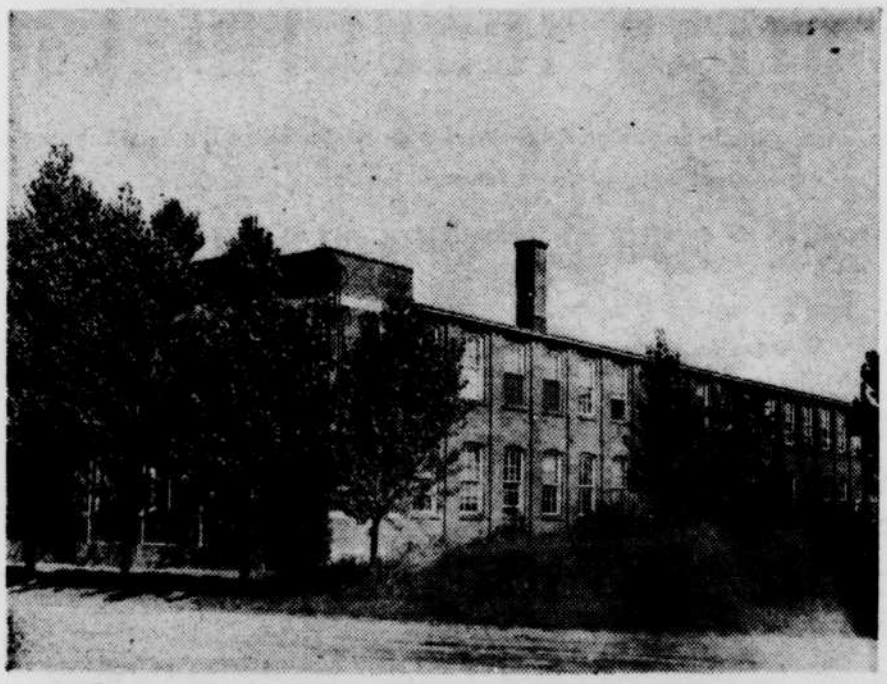
MYRA` THEATRE



SHOE SUPPLIES MANUFACTURING LIMITED

Manufacturier de talons en bois pour cha ussures de dames.

R. HOULE, gérant RICHMOND, Qué. Téléphone 64



Une industrie de la chaussure qui compte plus de 20 années de progrès continu à Richmond

LA DUCHESSE SHOE

LIMITED

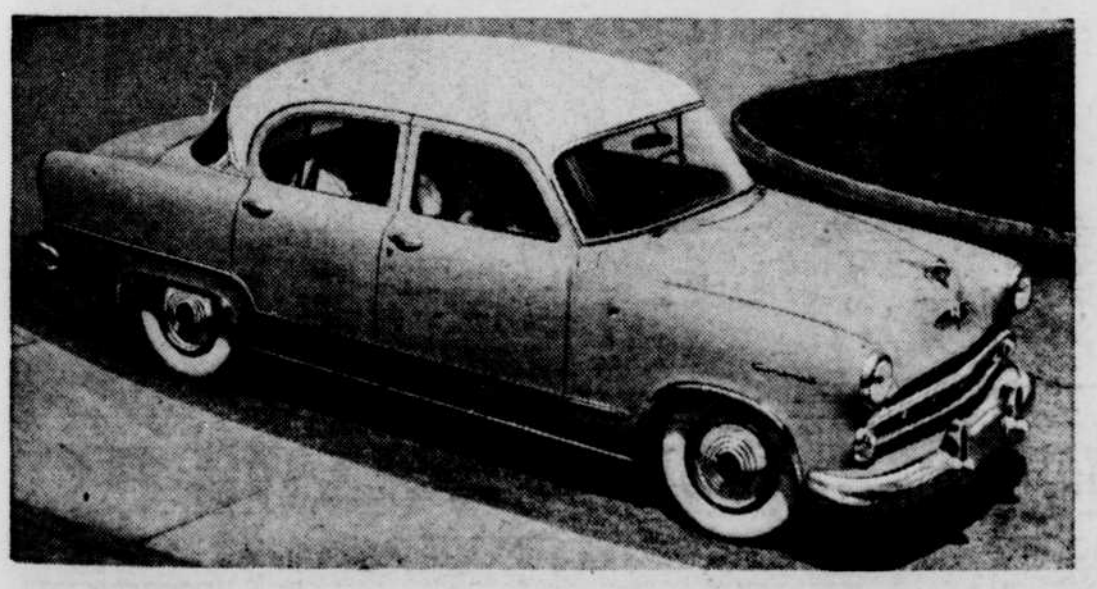
MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

J.-I. Beaubien, prés. Jacques Beaubien, vice-président

G.-C. Campbell, sec.-trés.

RICHMOND Qué.

Un garage qui compte 20 années de progrès continu depuis 1939



VENTE ET SERVICE DODGE – DESOTO ET CAMIONS DODGE

MERRILL'S GARAGE

Maintenant vendeur direct pour Dodge-DeSoto et camions Dodge pour Richmond et la région.

440, rue Collège Téléphone 3-2

RICHMOND

Plus de 2,000,000...

(Suite de la page 81)

strong Ltd. angle des rues Principale et Craig, Richmond.

13—L'intérieur récemment rénové du Bureau de Poste, situé rue Principale à Richmond.

14—Le pont de la rue Craig récemment jeté sur la voie ferrée du C.N.R., ligne Richmond-Québec, route 5 (Québec). Un travail de Kennedy Construction Co., de Montréal, Construction conjointe par le Canadien National et le département de la voirie provinciale.

15—L'édifice DAVIDSON récemment construit sur la rue Principale.

16—Une partie des nouveaux bureaux et de l'équipement modernisé de Eastern Townships Telephone Co., à Richmond.

17—Une des nombreuses nouvelles maisons modernes construites au cours de l'année.

18—Le St. Francis High School, rue Collège à Richmond, dont les travaux d'agrandissement ont été confiés à R.-E. Stewart Construction Corp. de Sherbrooke.

19—La Centrale Electrique de Southern Canada Power récemment agrandie.

20—Un autre groupe de maisons d'habitation dont les travaux sont à se compléter.

21—Le Wades Home, hospice pour vieillards, lequel a été agrandi au cours de 1952. Les travaux ont été confiés à Newton Construction Ltd, de Sherbrooke.

22—Un joli bungalow de construction récente dans le nouveau quartier résidentiel.

23—Le nouvel entrepôt "MOLSON" de P.-A. Gazaille, situé sur la rue Collège à Richmond.

24—Une partie extérieure de la manufacture Shoe Supplies Ltd, une construction récente de Richmond.

Le gouvernement...

(Suite de la page 75)

prendra désormais un intérêt plus vif.

Jusqu'à présent, la loi de la chasse ne permettait de faire la guerre aux ours que pendant onze mois de l'année. Bien que l'égorgement des moutons par ces fauves soit très peu fréquent dans les comtés peu boisés qui offrent peu de retraites aux bêtes sauvages, les comtés mentionnés plus haut renferment des forêts profondes et si les ours s'attaquent rarement aux troupeaux qui paissent à proximité des habitations, en revanche ils s'en prennent aux moutons que l'on va conduire, le printemps, pour toute la belle saison, dans des pacages situés au bout des terres et à l'orée des bois.

Bromptonville...

(Suite de la page 74)

Le barrage de la Brompton Pulp and Paper Co., situé un peu plus bas que la ville, a pour effet de refouler l'eau à un niveau plus élevé que celui des caves d'un grand nombre de maisons. Pour obvier à cette difficulté, il sera nécessaire d'abord d'empêcher complètement l'eau de la rivière de traverser la voie du chemin de fer pour atteindre le village.

Les conduites principales du système sanitaire seront amenées dans une chambre en béton qui sera construite près de la voie ferrée. A cet endroit, un tunnel de 6 pieds de hauteur par 4 pieds de largeur creusé dans le roc, et passant environ 35 pieds au-dessous du niveau du chemin de fer, de la rivière et du barrage de la compagnie Brompton Pulp and Paper, ira déverser les égouts 500 pieds plus loin que le barrage, dans le centre de la rivière. Le tunnel proprement dit aura 750 pieds de longueur.

Ce sont là, dit M. Crépeau, les grandes lignes des travaux que nous commencerons prochainement. Elles suffisent cependant pour qu'on se rende compte que la ville voisine offrira bientôt à ses habitants des conditions de vie aussi avantageuses qu'ailleurs.

Construction de...

(Suite de la page 73)

tile les puits et sources individuelles, ce système de distribution aura l'avantage d'offrir un efficace moyen de prévention contre les incendies par l'installation de 45 bornes-fontaines.

L'aqueduc, d'après le texte des contrats qui ont été accordés, est censé être terminé pour le quinze novembre prochain et son installation qui donne actuellement du travail à une trentaine d'hommes, en emploiera bientôt jusqu'à une centaine à mesure que les travaux seront poussés plus fortement grâce à la belle température.

Mes hommages à tous mes amis ainsi qu'à tous mes électeurs du comté de Richmond.



ÉMILIEN LAFRANCE

M.A.L.

député de Richmond, à l'Assemblée Législative Provinciale.

RICHMOND

QUEBEC

OFFRE PLUSIEURS MAGNIFIQUES

SITES INDUSTRIELS

Située dans la magnifique vallée de la rivière Saint-François, au centre d'une grande région agricole, la ville de Richmond offre de nombreux avantages aux manufacturiers intéressés. On y trouve une main-d'oeuvre expérimentée, hommes ou femmes.

*** EAU EN QUANTITE * POUVOIR ELECTRIQUE * POINT DE JONCTION DU C.N.R.**

Permettant des expéditions directes et rapides pour Montréal, Québec et Portland, Me.

Richmond est situé à vingt-quatre milles de Sherbrooke et à soixante-quatorze milles de Montréal. — Entente satisfaisante au sujet des taxes.

Dans le domaine des amusements, Richmond offre toutes les attractions des grandes villes : théâtre, terrains de jeux, Colisée, etc.
Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec le Maire, le Secrétaire-trésorier ou avec la Chambre de Commerce.

Me Gaston DESMARAIS, C.R., maire

MM. les échevins Philippe ROY, Robert MORIN, B.-H. GAGNON, Dr Marcel CHAPUT, H.-P. STONE, Thomas SOUTHWOOD; Marven ALEXANDER, sec.-trés.



MAISON ETABLIE EN 1920

Vendeurs GENERAL MOTORS

Détaillants des produits ESSO-IMPERIAL

Poêles et réfrigérateurs de marque FRIGIDAIRE



Un garage complet avec équipement spécialisé pour tous les domaines du service sur n'importe quelle automobile.

DYSON & ARMSTRONG LIMITED

Vendeurs CHEVROLET — OLDSMOBILE — CAMIONS CHEVROLET

434, RUE PRINCIPALE TEL 197 RICHMOND

Un vigoureux programme d'expansion industrielle entrepris à Richmond

Formation d'un centre industriel, grâce à la collaboration du maire, Me Gaston Desmarais, c.r., de son conseil et des contribuables. — La venue de compagnies nouvelles.

AUGMENTATION PREVUE DE LA POPULATION

RICHMOND. (Spécial à La TRIBUNE) — Depuis quelque temps, on note des signes hautement intéressants de progrès, d'améliorations diverses aussi bien que des projets qui permettent d'envisager la venue d'une période de prospérité pour Richmond.

Ainsi, on annonçait il y a déjà quelque temps la formation d'un centre industriel en cette ville, grâce à la collaboration des autorités civiles, industrielles et des contribuables. C'est ce qu'annonçait S. Honneur le maire, Me Gaston Desmarais, c.r., l'un des plus fervents animateurs de ce projet, au cours d'une assemblée publique à laquelle assistaient plus de 200 contribuables de notre ville.

Voici ce que rapportait notre journal, en cette circonstance:

Me Desmarais a également révélé que:

1—La ville de Richmond vient d'acquérir un emplacement de 57 acres, site d'un futur centre industriel.

2—Deux compagnies industrielles viendront s'installer à Richmond dès que des bâtisses industrielles seront à leur disposition. Ce sont: A: la B. and T. Foundry; B: une manufacture de chaussures. Une troisième firme viendra très probablement s'établir à Richmond.

3—Un referendum sera tenu à Richmond, afin que les contribuables puissent endosser ces projets et permettre à la cité de construire des bâtisses qui seront subséquemment vendues aux compagnies intéressés.

A l'assemblée, qui a été fort enthousiaste, tous les assistants ont endossé cette initiative de nos édiles, fruit de nombreuses démarches et de longs mois de travail.

Les industries

"Si l'emprunt de $150,000 nécessaire pour le financement de notre programme est endossé", a déclaré M. Desmarais, "les travaux de construction de l'usine de la B. and T. Foundry commenceront dans quelques jours. La bâtisse sera ensuite vendue à la B. and T. à des termes avantageux, répartis sur une période de 15 ans.

"Cette industrie donnera du travail à 75 hommes dès le début.

"En outre, la compagnie construira elle-même, plus tard, une seconde bâtisse où l'on emploiera 150 hommes.

"La manufacture de chaussures qui viendra s'établir chez nous était autrefois à Richmond; elle veut un local plus spacieux, afin d'augmenter sa main-d'oeuvre et sa production. Elle emploiera éventuellement une centaine d'ouvriers.

L'emprunt

"L'emprunt sera possible grâce aux dispositions d'un bill privé adopté à la session de 1950-51, à Québec, et qui permet à la ville de Richmond d'emprunter jusqu'à concurrence de $150,000 pour la construction de bâtisses industrielles.

"La ville a également l'intention d'ériger, en plus de la bâtisse de la B. and T., une seconde usine de dimensions régulières, qui sera gardée en disponibilité pour les industriels désireux de s'établir à Richmond et qui sera probablement vendue avant que sa construction ne soit complétée."

Une revue

Le maire Desmarais a ensuite fait une revue de l'essor industriel de Richmond depuis quelques années et il a fait remarquer que si sept entreprises s'y sont établies depuis 1932, ce fut surtout dû aux efforts et aux sacrifices financiers personnels de certains citoyens. La population de Richmond aura l'occasion d'accorder son appui à un projet qui, en définitive, coûtera peu à la ville et lui assurera la venue d'industries pouvant fournir du travail à des centaines de personnes. Si les projets que mûrissent les édiles de Richmond se réalisent, cette progressive ville verra, d'ici deux ans, sa population passer de 3,500 à 5,000 âmes.

"Si nous n'avions pas révélé plus tôt les noms des compagnies intéressées", a encore dit M. Desmarais, "c'est que nous voulions éviter toute spéculation et des déceptions possibles. Il est également agréable de constater que plusieurs organismes locaux, ainsi qu'un groupe imposant d'hommes d'affaires endossent ce projet, lequel, d'ailleurs, semble rencontrer l'adhésion de tout le monde."

Le maire a également tenu à souligner la coopération reçue des conseillers et le magnifique travail accompli par MM. Gérard Desmarais et C. W. Armstrong, anciens maires, tant pour ce qu'ils ont fait durant leur mandat qu'en qualité de commissaires industriels. M. Gérard Desmarais a été premier magistrat de Richmond de 1948 à 1950 et M. Armstrong de 1950 à 1952.

Le nouveau centre industriel sera situé près des limites de la ville, du côté de Danville.

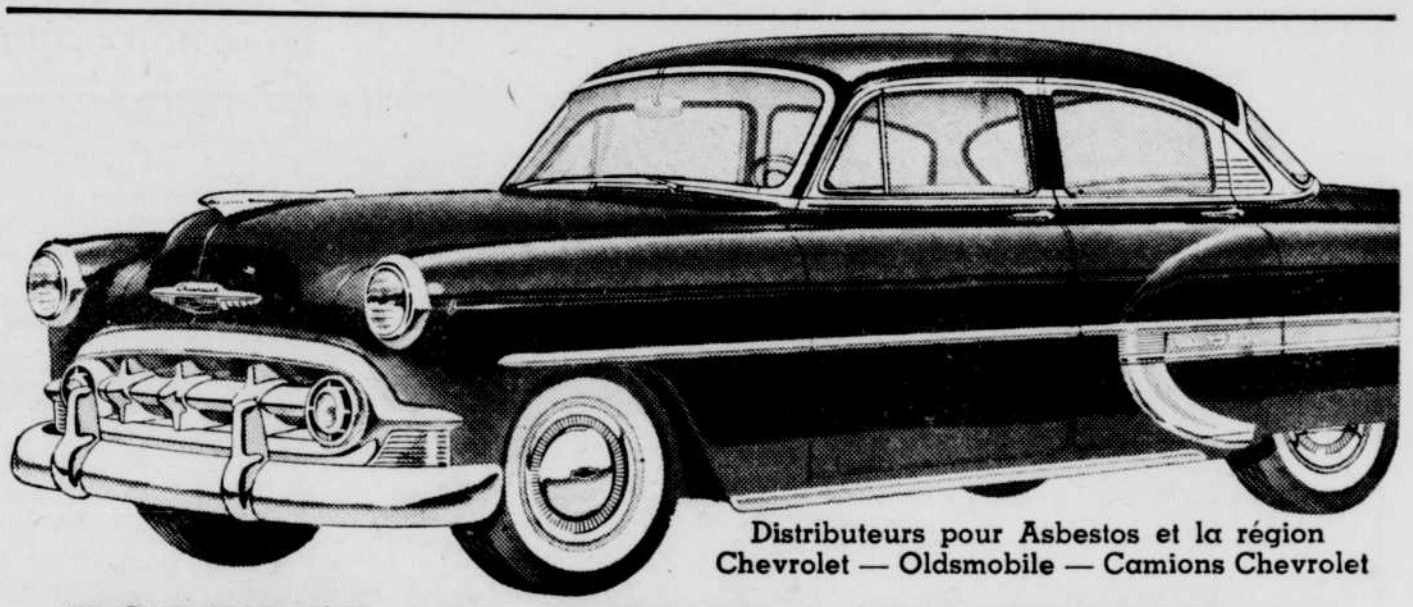
Avec un élan d'optimisme bien compréhensible, le maire de Richmond entrevoit, si ces projets se réalisent, l'accroissement de la population, le complètement de plusieurs rues (notamment les 7e, 8e et 9e avenues, de même que la rue Adam), l'augmentation de la valeur immobilière, l'amélioration du commerce, etc.

La TRIBUNE

le medium d'annonce

le plus effectif

des Cantons de l'Est.



Distributeurs pour Asbestos et la région
Chevrolet — Oldsmobile — Camions Chevrolet

ROBERGE & POIRIER AUTOMOBILES

LIMITEE

Pièces authentiques General Motors — Réparations générales — Débossage — Peinture — Remorquage

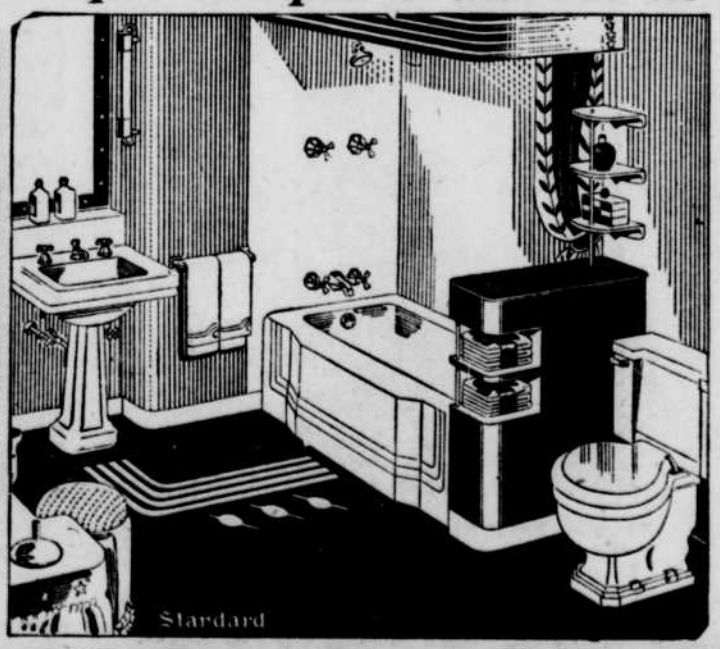
90, rue du Roi **Téléphone 88** **Asbestos**

Une entreprise spécialisée en Plomberie — Chauffage qui compte 8 années de progrès!

1945
1953

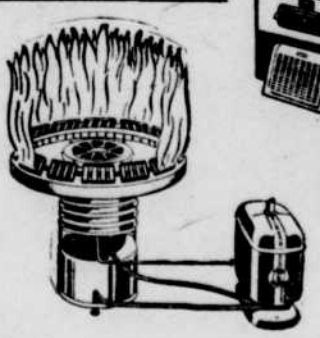


Roger PLOURDE, prop.



- TRAVAIL METALLIQUE
- ACCESSOIRES DE PLOMBERIE
- ETC.





TIMKEN

ROGER PLOURDE ENR.

139, RUE ST-JOSEPH **TELEPHONE 292** **ASBESTOS**

Une industrie qui contribue au

PROGRÈS D'ASBESTOS

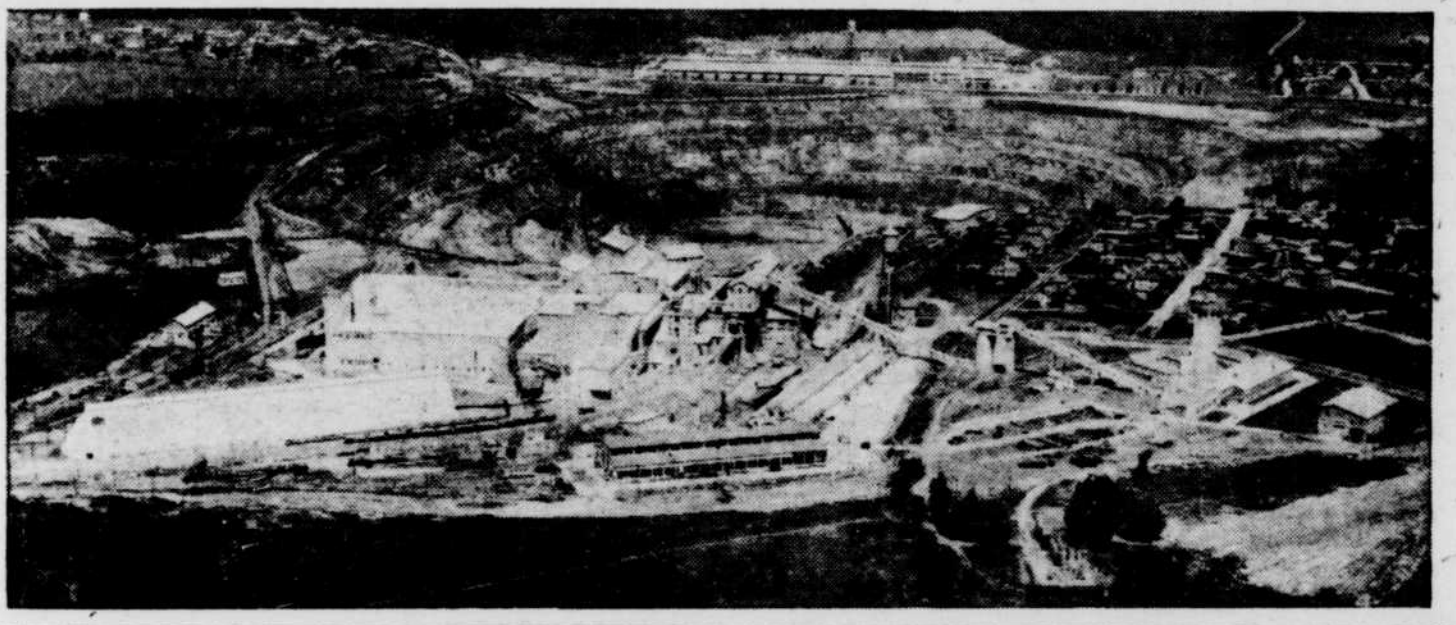
et fait connaître

LES CANTONS DE L'EST

AU MONDE ENTIER

On ne peut prononcer le nom Asbestos sans évoquer en même temps Canadian Johns-Manville Company Ltd, puisque toutes deux ont progressé simultanément et réciproquement.

Les Cantons de l'Est eux aussi, ont bénificié de la popularité mondiale de la Canadian Johns-Manville. La publicité magnifique qu'a donné à notre région le développement de l'amiante représente une valeur splendide pour notre coin du pays.



Cette photographie aérienne représente un ensemble des propriétés de la Compagnie Canadian Johns-Manville à la Mine Jeffrey, à Asbestos, P.Q.
A l'avant, on remarque de gauche à droite, l'Entrepôt du Minerai, l'Atelier Mécanique, les Magasins, le Chevalement No 1, les Edifices de Surface et la Mine Souterraine, et la Chambre des Treuils.
Au centre: les Moulins et plus à l'arrière, la Mine à Ciel Ouvert. A l'arrière plan, la Manufacture, la plus vaste du genre consacrée à la fabrication de produits d'amiante et de commodités connexes pour le marché domestique et l'exportation.



M. J.-O. EBY,
gérant de la mine Jeffrey.



M. Karl V. LINDELL, vice-président et gérant-général de la division de la fibre d'amiante.



M. J.-E.MORRISON,
gérant de la manufacture.

CANADIAN JOHNS – MANVILLE CO., LIMITED
ASBESTOS, QUEBEC

Le développement économique d'Asbestos attire l'attention des Cantons de l'Est

Vastes travaux en cours à la Canadian Johns-Manville, dont le début de construction d'un nouveau moulin de 13 étages. — $773,000.00 de permis en 1952, à comparer avec $460,000.00 en 1951. — Eglise, presbytère, habitations, salon funéraire, cinéma. — Les projets en cours comprennent 100 maisons au coût de $770,000.00, 17 autres au coût de $127,000.00, un centre civique de $400,000.00 et une ligne d e transmission reliant Victoriaville, devant coûter $664,300.00.

Les propriétaires comprennent 48% de la population

par J.-A. LEFEBVRE

L'expansion industrielle de plusieurs millions en cours à Asbestos comprend la construction de bâtisses et d'un second puits devant servir à l'extraction de la fibre d'amiante à la Canadian Johns-Manville. Les nouvelles constructions comprennent: un second chevalement en béton armé d'une hauteur de 132 pieds par 32 pieds de diamètre et le creusage du puits à une profondeur de 1,500 pieds; une bâtisse pour l'installation des treuils devant servir au fonctionnement des cages pour le transport des hommes, des matériaux et du minerai; un nouveau bureau pour abriter le personnel de la direction et les ingénieurs de la mine souterraine; agrandissement de la salle de rechange à la surface et construction d'une salle à manger sous terre pour les employés de la mine souterraine; construction d'une usine à la surface pour la fabrication du ciment en usage dans la mine souterraine; construction d'un vaste édifice pour abriter le personnel de la direction du département du moulin, les ingénieurs miniers, les ingénieurs industriels, les ingénieurs en sécurité, les dessinateurs, etc.; t le début des travaux de construction du nouveau moulin de 13 étages pour le traitement de l'amiante — ce nouveau moulin devant être construit durant les quatre prochaines années.

La production de l'amiante dans les mines Jeffrey (Asbestos) et Munro (en Ontario) de Canadian Johns-Manville ont été de 534,000 tonnes en 1952.

Essor général en construction

On note une augmentation considérable dans la construction en général, à Asbestos. Les détails suivants en font foi, de façon éloquente:

En 1951, 48 permis de construction ont été émis pour 61 logements, au coût de $460,000.00, en comparaison de 55 permis pour 64 logements, au coût de $773,000.00 en 1952. Les principales constructions ont été les suivantes:

1 — Construction de l'Ecole Mgr Castonguay, au coût de $350,000.00. Cette nouvelle école sera terminée au mois d'août cette année.

2 — Construction de l'église et du presbytère de la nouvelle paroisse St-Barnabé, au coût d'environ $75,000.00.

3 — Construction de 7 maisons par la Coopérative d'Habitation "Chez-Nous Idéal", au coût d'environ $52,500.00.

4 — Construction de 5 maisons par la Compagnie Canadian Johns-

(à suivre en page 86)



NOUVELLE ECOLE A ASBESTOS — Perspective de l'Ecole Mgr Castonguay, que la Commission scolaire catholique d'Asbestos a fait construire sur la rue Chassé, près du Boulevard Morin. Cette école, entièrement à l'épreuve du feu, contient 12 classes, avec salle de récréation et services, et une résidence séparée pour huit religieux. Les plans de cette école ont été préparés par M. J.-Berchmans Gagnon, architecte de Thetford; le contrat, pour l'exécution des travaux, a été accordé à J. Fréchette & Fils, entreneurs généraux d'Asbestos.

UN GARAGE QUI DONNE UN EXCELLENT SERVICE et DONT la RENOMMÉE VA TOUJOURS GRANDISSANTE!

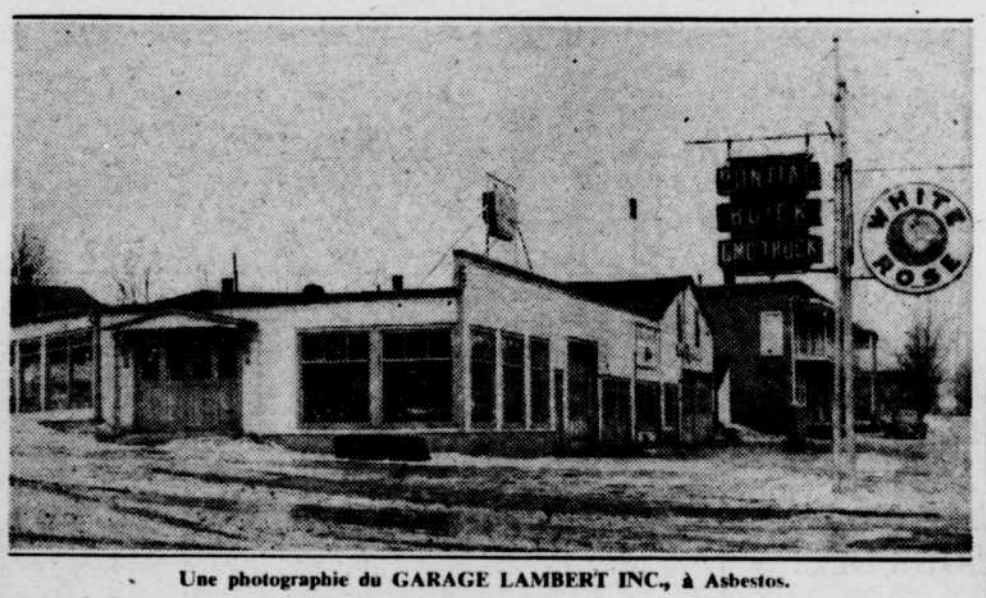
Nous sommes concessionnaires des automobiles

PONTIAC ET BUICK

pour Asbestos et la région



Guy LAMBERT, co-propriétaire



Une photographie du GARAGE LAMBERT INC., à Asbestos.

★ **POSTE DE SERVICE**

VENTE ET SERVICE "G.M."

CAMIONS G. M. C.

Pièces authentiques

GENERAL MOTORS OF CANADA LTD.



Léo-Paul LAMBERT, co-propriétaire

VENDEURS PONTIAC — BUICK — CAMIONS G.M.C.

GARAGE LAMBERT Inc.

158, RUE DU ROI — TEL. 212 — ASBESTOS

Le développement...

(suite de la page 85)

Manville pour le personnel de la direction.

5 — Construction d'un salon funéraire moderne pour la Firme "Les Frais Funéraires Dupuis Limitée", au coût de $25,000.00.

6 — Rénovation de l'intérieur du "Cinéma Asbestos" dans l'Edifice de l'A.A.A.A., au coût d'environ $10,000.00.

PROJETS EN COURS POUR L'ANNEE 1953

1 — Construction de 100 maisons, genre bungalow, par le Syndicat des Fonctionnaires Municipaux, au coût d'environ $770,000.

2 — Construction de 17 maisons par la Coopérative d'Habitation "Chez-Nous Idéal", au coût approximatif de $127,500.00.

3 — Construction d'un centre civique, comprenant un aréna pour accommoder 1700 personnes, un curling, des salles de réceptions, une bibliothèque, etc,. au coût d'environ $400,000.00.

4 — Construction d'une nouvelle ligne de transmission de 110,-000 volts, longue de plus de 20 milles, entre Victoriaville et Asbestos, par la Shawinigan Water & Power Company, au coût de $664,300.00.

STATISTIQUES ET INFORMATIONS

La population d'Asbestos est maintenant de 8,934 âmes, soit une augmentation de 3.3% sur l'année 1951 (8,649).

L'évaluation municipale était de $6,207,751.00, en 1951, en comparaison de $6,876,232.00 à la fin de l'année 1952.

L'actif immobilier en 1951 était de $1,617,727.00, en comparaison de $1,786,516.00 en 1952.

L'avoir net de la municipalité d'Asbestos était de $898,627.00 en 1951, comparé à $937,416.00 en 1952.

Les revenus de la Ville ont été de $333,763.00 en 1951, comparés à $380,504.00 en 1952.

Les dépenses ont été de $366,-377.00 en 1951, en comparaison de $393,677.00 pour l'année qui vient de s'écouler.

Asbestos compte plus de 1,100 propriétaires, soit 48% de la population. Il y a environ 1,200 locataires. La municipalité compte plus de 80,500 pieds de trottoirs, 22,250 pieds d'égouts de surface, 35,945 de rues gravelées, 64,375 pieds de rues asphaltées, 85,950 pieds d'égouts sanitaires, et 101,-590 pieds d'aqueduc.

ENTREPRISE DE LA MUNICIPALITE EN "52

1 — Lors d'un règlement d'emprunt au montant de $164,000, approuvé par les propriétaires au mois de février 1952, les travaux suivants furent exécutés durant le cours de l'année: Construction d'aqueduc et d'égouts: $26,000.00; construction de trottoirs: $18,000.-00; pavage de rues, pose de gravier, élargissement de la rue Manville ouest et ouverture de la rue St-Jacques: $89,000.00; achat d'équipement électrique: $35,00.00; achat d'équipement pour construction et entretien des rues: $6,-000.00.

2 — Rénovation de l'intérieur et de l'extérieur de l'Hôtel de Ville.

3 — Agrandissement des bureaux du secrétaire-trésorier de la municipalité et du poste de police à l'Hôtel de Ville.

4 — Installation d'un puissant transformateur de 600 K.V.A. (le troisième) pour améliorer le système électrique.

ENTREPRISES POUR CETTE ANNEE

Referendum approuvé au mois de décembre 1952, au montant de $228,000 — Les travaux suivants seront effectués au cours de l'année 1953: construction d'aqueduc et d'égouts: $36,000.00; construction de lignes électriques et achat d'équipement: $61,500.00; pavage de rues: $87,237.00; construction de trottoirs: $8,763.00; ouverture de rue: $5,000.00; achat d'un moteur diesel pour le pompage de l'eau de l'aqueduc municipal: $7,-000.00; achat d'un bélier mécanique pour travaux généraux et un tracteur pour l'entretien des trottoirs durant l'hiver: $14,000.00; construction d'un kiosque au parc municipal et achat d'uniformes pour les membres de l'Harmonie d'Asbestos: $8,500.00.

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

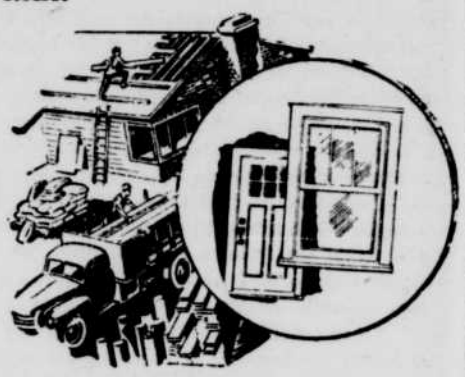
Le comité de développement industriel, sous la présidence de M. U.-Edgar Bruneau, travaille constamment à l'expansion industrielle de notre ville.

Au mois de septembre 1952, une nouvelle industrie, la Compagnie London Mfg. Ltd, vint s'établir à Asbestos dans l'édifice du marché municipal. Elle emploie présentement 25 personnes pour la confection de robes en coton pour dames.

Presque tous les genres d'industries sont désirables pour notre ville, soit dans l'industrie lourde ou légère. La situation géographique est très avantageuse, puisque Asbestos est situé entre les deux plus grandes villes de la province, soit Montréal et Québec. Il en est de même pour les centres de Sherbrooke, Trois-Rivières et Thetford Mines. Plusieurs systèmes de transport par camions existent actuellement et rendent de très grands services à l'industrie déjà existante. Ces deux avantages permettent donc aux futurs industriels qui s'établiront à Asbestos d'être assez près des marchés mondiaux et aussi des ports de mer pour l'exportation outremer et près des frontières américaines pour l'exportation aux Etats-Unis. Il y a de nombreux terrains qui seraient propices à l'industrie et que certains propriétaires céderaient à des prix raisonnables. La population est d'un genre laborieux et est prête à coopérer au développement industriel.

La TRIBUNE le medium d'annonce le plus effectif des Cantons de l'Est.

MANUFACTURIER de PORTES ET CHASSIS MATERIAUX DE CONSTRUCTION



Léonidas DION

280 Boulevard St-Luc Téléphone 61-3

ASBESTOS

Le plus moderne

MAGASIN de MEUBLES

Neufs et usagés de toute la région!

Messieurs THERRIEN dirigent à Asbestos le plus moderne magasin de meubles de toute la région. On y trouve toujours le choix splendide et moderne de:



- MOBILIERS DE SALON
- MOBILIERS DE CUISINE
- MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER
- MEUBLES POUR LE VIVOIR
- MEUBLES POUR CAMPS D'ETE ET D'HIVER
- ACCESSOIRES ELECTRIQUES FABRIQUES PAR LES MEILLEURES COMPAGNIES

Adoptez cette politique: Pour de bons services, il faut employer les produits WESTINGHOUSE. — Tous les produits de cette très importante firme sont en vente chez Therrien Frères Furniture Limited: RADIOS — REFRIGERATEURS — ACCESSOIRES ELECTRIQUES.

DU NOUVEAU A ASBESTOS

Nous avons maintenant à votre service un technicien expert dans les radios et télévisions, tourne-disques, radios de machine.

Outillage des plus complets

Service de parties en magasin

Service de lampes

Nous testons vos lampes gratuitement. Estimé de réparation sans charge.

Venez consulter notre technicien pour vos réparations. Radios prêtés au besoin si travail de laboratoire est nécessaire.



Westinghouse

THERRIEN FRERES FURNITURE LTD.

"LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 100 MILLES"

188, RUE BOURBEAU TELEPHONE 220 ASBESTOS

La prospérité d'Asbestos

Plus de 10,000,000 de dollars en salaires, en 1952, à la mine et à l'usine de la Johns-Manville

Au coeur du beau pays des Cantons de l'Est de la province de Québec s'ouvre à ciel découvert un trou immense... Ici pourtant s'élevait jadis une colline parmi tant d'autres... une colline aride et qui semblait de peu de valeur... La colline a commencé à disparaître en 1881, sous le pic des mineurs. Et de nos jours, c'est à Asbestos, qu'est située la plus grande mine d'amiante dans le monde entier, la mine Jeffrey de la Johns-Manville. C'est à Asbestos aussi qu'est située la plus grande usine au Canada fabriquant des produits d'amiante.

Pour la plupart, le nom Johns-Manville est synonyme de l'amiante dont on fait des vêtements ignifuges ou des toits jolis et incombustibles. Ce ne sont là pourtant que deux des multiples produits tirés de l'amiante, car l'écusson J-M représente à lui seul plus de 400 variétés de produits différents, issus d'un vaste réseau d'usines, d'entrepôts, de laboratoires, de bureaux de ventes et de mines, grâce au travail efficace de quelque 22,000 employés présentement au service de la compagnie, dont 2,675 à Asbestos seulement. Ajoutons que la Johns-Manville Corporation est formée de plus de 14,000 actionnaires et qu'elle possède trois mines et 22 manufactures au Canada et aux E.-Unis.

En 1952, à la mine et à l'usine de Johns-Manville, à Asbestos, le total des salaires annuels s'est élevé à plus de $10,000,000 de dollars; et les employés jouissent de plusieurs autres avantages et bénéfices.

Tout comme Asbestos a grandi et que le total des salaires s'est accru, la production d'amiante a monté. Au cours de l'année 1952, la production d'amiante des mines Jeffrey (Asbestos) et Munro (en Ontario) fut de 534,000 tonnes (plus de 18,000 wagons de chemin de fer), soit 53% de la production canadienne d'amiante. Cette fibre est expédiée à travers le monde entier pour être employée dans la fabrication de plus de 3,000 produits différents, dont nous faisons usage à notre insu souventes fois à tous les jours. Parmi ces produits il y a le bardeau rigide, le papier d'amiante, le papier à couverture et à lambris, les revêtements de tuyaux, garnitures de toutes sortes, tuyaux "transite", tuiles d'asphalte et d'amiante, etc.

La Canadian Johns-Manville dépense annuellement au Canada plus de $8,425,000 pour l'achat de matériaux bruts, de combustible, d'énergie électrique, d'explosifs, d'acier, de bois et d'autres matériels nécessaires à l'entretien et à l'exploitation de la manufacture et de la mine Jeffrey. En 1952, les chemins de fer et les services de transports ont retiré plus de $9,000,000 pour le transport de l'amiante brut et des produits expédiés par la manufacture d'Asbestos.

Tout cela contribue à créer de l'emploi dans plusieurs autres entreprises canadiennes où Johns-Manville s'approvisionne et à un plus grand nombre encore dans celles où elle écoule ses produits. C'est en estimant ainsi le nombre d'occupations créées directement et indirectement que l'on peut obtenir de plus justes proportions d'une entreprise.

Depuis les débuts de son histoire en 1853, la Johns-Manville n'a pas cessé ses travaux dans le domaine des recherches et de la découverte de nouveaux produits. A ces fins, elle a établi il y a quelques années près de Manville, N.-J., le plus vaste laboratoire de recherches au monde sur les matériaux de construction, les isolants et produits connexes. Afin de répondre à la demande toujours de plus en plus pressante de fibre d'amiante, elle entreprenait en 1944 un vaste programme d'expansion et décidait de commencer à Asbestos l'exploitation souterraine qui devait éventuellement remplacer la mine à ciel ouvert, méthode devenant impraticable avec les années. C'est ainsi que la mine souterraine fournit présentement environ 80% de la production de la mine Jeffrey.

Johns-Manville contemple encore de vastes projets pour ses usines à Asbestos. Elle vient d'entreprendre la construction d'un moulin des plus modernes, ainsi que le creusage d'un second puits souterrain. Cette expansion doit se réaliser au cours des quatre prochaines années. De son côté, la nouvelle mine Munro de Johns-Manville, ouverte en 1949, près de Matheson, Ontario, a atteint sa pleine production en 1951.

La compagnie Johns-Manville est un exemple typique des grandes réussites que permet la liberté d'initiative. D'ailleurs, il saute aux yeux que cette industrie de l'amiante est avant tout un symbole de quelque chose de plus grand et de plus fondamental encore — de notre façon de vivre et de travailler qui nous inspire et nous permet d'atteindre aux plus grandes réalisations.

Nouveau sommet

NEW-YORK. — Le volume des ventes de Johns-Manville, en 1952, a atteint un nouveau sommet, selon le rapport annuel présenté aux actionnaires par M. L. M. Cassidy, président du Conseil d'administration, à l'occasion du 94e anniversaire de la compagnie.

Les revenus nets consolidés de la corporation Johns-Manville, en 1952 furent de $22,619,951 ou $7.14 par action commune, comparés à $24,530,509 ou $7.76 par action en 1951. Les revenus en 1952 furent équivalents à 9.2 cents pour chaque dollar de ventes.

Les ventes furent de $244,707,540 en 1952, en comparaison de $238,034,399 en 1951.

Avant de déduire les taxes de toutes sortes, les revenus en 1952 furent de $45,683,344, ce qui représente $8,604,156 de moins qu'en 1951.

Les taxes se sont élevées à $23,063,393 en 1952, incluant $17,110,000 prélevés pour l'impôt américain et canadien. En 1951, les taxes furent de $29,756,991, incluant $24,150,000 pour l'impôt. Le rapport entre les taxes et les revenus s'est resserré parce que ces derniers n'étaient pas sujets à la taxe sur l'excédent des profits au montant de $580,000.

Des dividendes de $4.25 par action commune furent payés en 1952, le même montant qu'en 1951. Les dividendes payés en 1952 se sont élevés à $13,455,682. Il y avait 3,166,544 parts en action commune sur le marché à la fin de l'année 1952, en comparaison de 3,164,497 à la fin de l'année 1951.

Les salaires se sont élevés à $90,393,637 en 1952, en comparaison de $81,288,238 en 1951. La main-d'oeuvre, à la fin de l'année 1952, s'élevait à 21,000 employés, le même nombre qu'à la fin de 1951.

La construction et le remplacement des usines et les placements se sont élevés à $15,047,763, comparés à $13,103,803 en 1951.

Expansion

"Parmi les projets d'expansion importants durant l'année", M. Cassidy mentionna ce qui suit: "le début de la construction d'un nouveau moulin pour extraire la fibre d'amiante à la mine Jeffrey, à Asbestos, Québec. Eventuellement, ce moulin remplacera les moulins actuels et aug-

(à suivre en page 88)

UNE ENTREPRISE DE PIECES D'AUTOS EN GROS EXCLUSIVE A ASBESTOS



Au service des garagistes d'Asbestos et de la région !

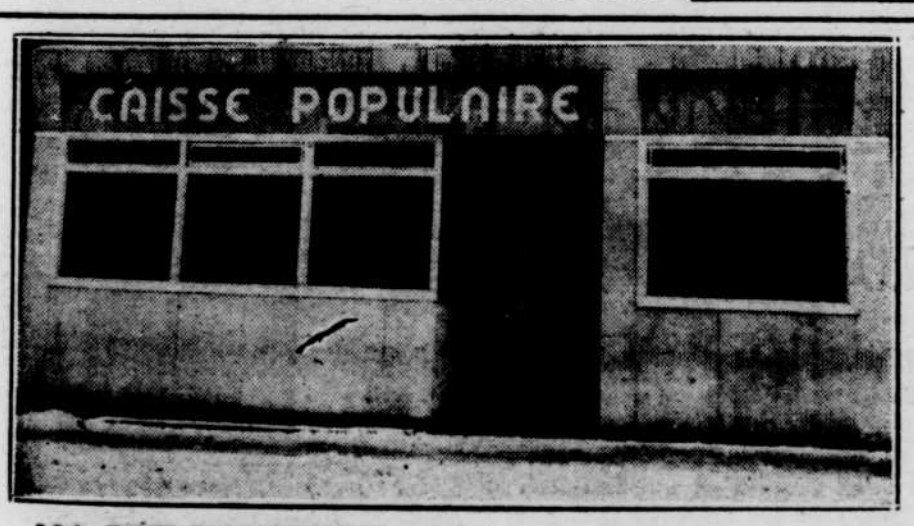
ASBESTOS AUTO SUPPLY Enr.

E. LATENDRESSE, prop.

ACCESSOIRES D'AUTOS — GROS ET DETAIL
MOTEURS RECONSTRUITS — SPECIALITE: BATTERIES

DISTRIBUTEURS "RAY-O-VAC"

94, rue Bourbeau — ASBESTOS — Casier Postal 1026



194, RUE BOURBEAU
TEL. 41
ASBESTOS

CAISSE POPULAIRE D'ASBESTOS

(Société coopérative régie par la Loi des Syndicats Coopératifs de Québec)

FONDEE LE 21 FEVRIER 1937

ACTIF AU 30 NOVEMBRE 1952 : $1,300,000.00

SOCIETAIRES : 2,950

BUREAU DE DIRECTION

François MORIN, président
B. VACHON, vice-président
J.-M. BEAUCHESNE, secrétaire-gérant
Renaud LALLIER, asst.-gérant

Administrateurs :

Julien PROULX — Antonio LEVASSEUR — Adrien MORIN — Joseph LALANCETTE
Raoul ROBERGE — Adélard SENNEVILLE — Wellie LAROCHE — Pierre LABRECQUE
J.-H.-L. OLIVIER — Alphonse BOLDUC — Etienne DEMERS — Oscar CHAMPAGNE

Plus de $10,000,000...

(suite de la page 87)

mentera sa capacité. Les facilités de la mine souterraine ont également été agrandies. Un deuxième puits a été creusé et le chevalement (headframe) est maintenant terminé.

"Une usine fabriquant du papier d'asphalte à Forth Worth, Texas, a été achetée de la compagnie Ruberoid au mois d'octobre. Le nombre d'employés à cette usine est d'environ 200.

"Un deuxième édifice servant au développement des produits a été construit au Centre de Recherches, près de Manville, N.-J.

"Les autres projets d'expansion qui furent en marche durant l'année sont l'installation d'équipement additionnel pour fabriquer des garnitures à Melville, N.-J.; de nouvelles facilités pour la fabrication du 'flexboard" à Pittsburg, Californie; l'agrandissement de l'usine pour la fabrication des tuyaux "transite" à Toronto, Ontario; et des facilités pour fabriquer de nouveaux genres d'isolants industriels à Watson, Californie.

"La compagnie fait des recherches continuelles pour découvrir de nouvelles sources de fibre d'amiante.

"Une nouvelle mine d'amiante se développe présentement à Mashaba, dans le district Victoria de la Rhodésie du Sud. Les plans actuels comprennent le développement des propriétés de Rhodesian Asbestos Limited et la construction d'un petit moulin central pour procéder au traitement des minerais amiantifères sur ces propriétés. La compagnie Rhodesian Asbestos Limited est sous la direction de Canadian Johns-Manville Co. Ltd., en société avec la British Metals Corporation Ltd., l'Anglo-Huronian Ltd., la Southern Minerals & Marketing Corp. (Pty) Ltd., et les intérêts Simon I. Patino.

"Johns-Manville participe également dans une nouvelle compagnie, connue sous le nom "d'Asbestos Colombianos, S.A.", formée pour découvrir de nouveaux dépôts d'amiante dans le département d'Antioquia, Colombie, en Amérique du Sud. Les autres participants dans cette compagnie sont les suivants: Eternit Colombiana, S.A., Sociedad Colombiana de Asbestos Ltda., et la Instituto de Fomento Industrial, une organisation gouvernementale colombienne qui s'occupe du développement industriel de ce pas. Johns-Manville procurera le personnel technique nécessaire à l'exploration des dépôts d'Antioquia pour en déterminer leur valeur économique. Si les résultats de l'exploration sont favorables, la compagnie participera, par l'entremise d'Asbestos Colombianos, S.A., dans la construction et l'opération d'un moulin et autres facilités nécessaires à la production de la fibre d'amiante.

"Un nouveau dépôt d'amiante a été acheté à quelques milles de la mine Munro, près de Matheson, en Ontario, et les possibilités de gisements d'amiante additionnels au Canada font l'objet d'une exploration continuelle.

"Les nouvelles sources de fibre d'amiante suppléeront à la fibre que l'on obtient déjà dans les mines Jeffrey et Munro, et auront pour effet de nous procurer de l'amiante en quantité suffisante pour l'avenir. La production totale de la fibre d'amiante en 1952 pour la compagnie a été de 534,000 tonnes."

Le problème de...

(Suite de la page 80)

sion pour alerter les responsables des causes polluantes qu'on obtient des municipalités, des usines d'épuration, et des industries, la récupération de leurs déchets.

Mais ces règlements ne peuvent être efficaces si les législateurs ne sont pas de temps en temps éclairés par des spécialistes, formés pour l'administration des pâturages aquatiques, qui est une tâche très compliquée et qui suppose la connaissance du pois-

(A suivre en page 99)

1903 — JUBILÉ D'OR — 1953

D'UNE INDUSTRIE DES CANTONS DE L'EST

Fondée le 3 août 1903, elle est la plus vieille du genre au pays; ses produits couvrent le Canada en entier

SPECIALITE: Fabrication d'articles en plastique par injection, dont peignes de tous genres en Styrene, en Nylon et en Caoutchouc ainsi qu'une variété d'autres objets.

Constamment ouverte au progrès et aux demandes de production d'articles en plastique, moyennant spécifications.

Bureau de Vente: 341 University Tower Bldg., Montréal, P. Qué.

Siège Social et Industrie: Warwick, P. Qué.

THE DOMINION COMB & NOVELTY CO.

WARWICK, P. QUE.



Situé à 114, rue du Roi à Asbestos, Qué.

Un des plus importants
GARAGES
de la région des
Cantons de l'Est

Visitez notre nouveau terrain d'autos usagés,

COIN

ROI, ST-AIMÉ et MANVILLE

GARAGE HINSE Ltée

VENDEURS

MERCURY — METEOR — LINCOLN

Pièces authentiques Ford Motors of Canada Ltd.

★ AUTOS USAGÉS DE TOUTES MARQUES... *Conditions exceptionnelles*

114, rue du Roi Téléphone 191 ASBESTOS

Warwick aurait bientôt une 4ième maison d'enseignement

On y compte déjà un pensionnat, une académie et une école. — 16 écoles desservent la campagne. — Des travaux de $30,000 à $40,000 se poursuivent à l'église et la construction des habitations maintient son rythme. — 10 industries dont quelques-unes des plus importantes de la région. — La magnifique Ferme des Horizons. — Le rocher de N.-D. de Fatima attire fidèles et voyageurs. — Prospère localité.

BANQUES, CAISSE, COOPERATIVE

par Mlle Jeanne d'Arc LEMAY

WARWICK — La population de la municipalité du village est actuellement de 2,079 âmes, en comparaison de 2,087 pour 1952; pour la municipalité de la campagne, elle est de 1,757, à rapprocher de 1,541 pour l'année dernière.

Quant à l'évaluation municipale, elle était, pour 1952, de $1,235,659.00; elle est montée, cette année, à $1,258,000.00. Pour la campagne, elle est passée de $448,090.00 l'année dernière à $451,280.00. C'est donc une augmentation que nous notons sous les sages administrations de MM. les maires Gingras et Laroche et de leurs conseillers.

Chaque année viennent ajouter quelques maisons nouvelles dans le village. Il y en eut 4 ou 5 en 1951 et trois ou quatre l'an dernier, représentant une valeur moyenne de plus de $5,000 chacune. L'an dernier aussi, des travaux de réparations ont été commencés à l'extérieur de l'église et ils se termineront au cours de l'année présente. Ils encourent un montant de quelque $30,000.00 à $40,000.00. Ces travaux complètent une série de réparations effectuées au cours des années dernières à l'intérieur de l'église, au presbytère et aux bâtiments, sous l'habile direction de M. le chanoine J.-A. Leblanc, V. F., curé.

Il y a au village, un pensionnat que dirige les RR. SS. de l'Assomption et fréquentée par 150 élèves; une académie, bâtie en 1950 au coût approximatif de $100,000.00, dirigée par les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne. Cette maison compte huit classes et 270 élèves y suivent des cours. Il y a encore une école de filles dirigée par les Soeurs de l'Assomption et qui compte 160 élèves.

On prévoit qu'une nouvelle école sera nécessaire très bientôt, vu le nombre toujours croissant des écoliers. A la campagne, 16 écoles, dirigées par un personnel laïc, dispensent l'enseignement à plus de 400 élèves.

Les affaires

Le village compte plus de 35 établissements d'affaires des plus variés: épiceries, boucheries, restaurants, théâtres, salles de pool, confections pour dames et messieurs, lingerie de toutes sortes, chaussures, pharmacie, ferronneries, magasins de meubles, de coupons, bijouterie, salons de coiffure, etc.

Trois hôtels accommodent les touristes et voyageurs. Deux Banques y ont des succursales: la Banque Canadienne Nationale, dont le gérant est M. Roland LaBossière; la Banque Provinciale du Canada, dont le gérant est M. Marcel Dragon. Il y a aussi la Caisse Populaire St-Ménard, dont M. J.-H. Lapointe est le gérant.

Warwick est un centre industriel remarquable, avec 10 manufactures progressives dont la Warwick Overall, la Warwick Woollen Mills Ltd, la Dominion Comb Novelty Ltd, des manufactures de portes et châssis et la plus importante manufacture de bois des Cantons de l'Est, celle de M. Roland Boulanger, ainsi qu'une filature, moulins à scie, manufacture de boîtes à fromage, meuneries. On peut signaler encore la merveilleuse Ferme des Horizons de M. Roland Kirouac, où l'on fait une remarquable

(A suivre en page 91)

UNE NOUVELLE INDUSTRIE QUI CONNAIT UNE EXPANSION CONSIDERABLE A VICTORIAVILLE

CERCUEILS ATLAS CASKETS Inc.

Manufacturiers de cercueils

26, rue Arcand
VICTORIAVILLE TELEPHONE: 2661 QUE.



La flotte de distribution d'huile à chauffage et essence 'IRVING"... La plus imposante de toute la région.

Au service de la région des Bois-Francs et des Cantons de l'Est

PRODUITS IRVING OIL PRODUCTS

DISTRIBUTEUR

PRESTO OIL CO. LTD.

ROGER KIROUAC, président

Victoriaville — Tél. 2403 Princeville — Tél. 46
Asbestos — Tél. 88-4 Plessisville — Tél. 325-2

Case Postale 279 — WARWICK — Téléphone 80

Le plus considérable garage à Warwick



J.-H. LAROCHE
GERANT

REMORQUAGE — REPARATIONS GENERALES
VENTE — SERVICES — PIECES

LAROCHE AUTOMOBILE Enr.

SHELL

422, rue ST-LOUIS
TEL. 41 — WARWICK

MERCURY LINCOLN Meteor

VENEZ VOIR LES MAGNIFIQUES

RÉFRIGÉRATEURS

INTERNATIONAL HARVESTER
MODEL G-74 REFRIGERATOR



Nous sommes les distributeurs "International Harvester"

- TRACTEURS
- EQUIPEMENT AGRICOLE
- SEPARATEURS
- TRAYEUSES
- REFRIGERATEURS et ACCESSOIRES "BEATTY", etc.

VENTE — SERVICE
PIECES

PAUL LAROCHE, gérant

UNE ENTREPRISE COOPÉRATIVE UNIQUE DANS LES CANTONS DE L'EST

INCUBATION — Capacité 230,000 oeufs
MIRAGE — Capacité de 5,000 douzaines par jour
ABATTAGE — Capacité de 4,000 volailles par jour
EVICERATION — 2,000 volailles par jour
ENTREPOSAGE — 500,000 livres
SPECIALITE — Abattage des dindes

Président: M. Armand DUBOIS — Sec.-gérant: M. Maurice MERCIER, agronome



ABATTOIR COOPERATIF AVICOLE DES BOIS FRANCS

VICTORIAVILLE — TELEPHONE 3539 — QUE.



Ci-dessus, la pharmacie ultra-moderne dont le propriétaire est M. Raymond HOULE et qui est située à 141 est, rue Notre-Dame, à Victoriaville.

PHARMACIE HOULE

Raymond Houle, L.ph., B.ph.,
propriétaire

141 EST, RUE NOTRE-DAME — VICTORIAVILLE

LA PHARMACIE
ULTRA-MODERNE
RAYMOND HOULE
(Autrefois la Pharmacie Marchand)

141 est, rue Notre-Dame — Victoriaville

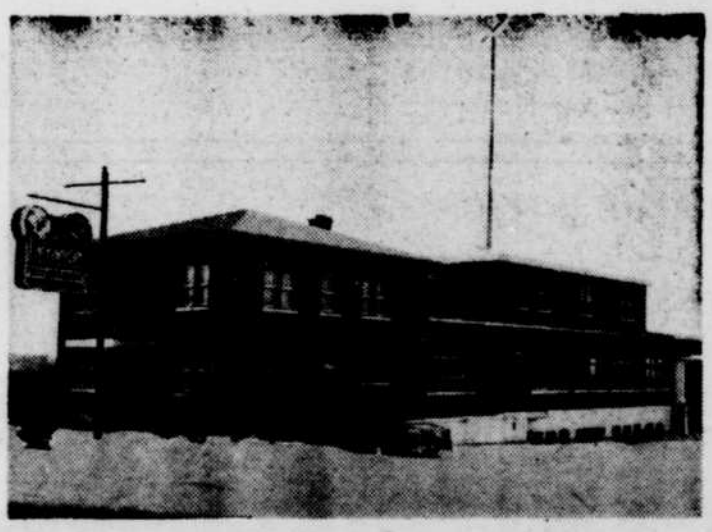
VOUS OFFRE TOUJOURS

- COURTOISIE
- RAPIDITE
- SERVICE

SPÉCIALITÉ
PRESCRIPTIONS
LIVRAISON A DOMICILE GRATUITE
de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.
SIGNALEZ: 2893



Sun Crest



7UP

Les BREUVAGES LAFRANCE

LIONEL LAFRANCE, prop.

MANUFACTURIERS ET DISTRIBUTEURS DE LIQUEURS DOUCES "SUNCREST" ET "SEVEN-UP"

TERRITOIRE: PRINCEVILLE — VICTORIAVILLE — PLESSISVILLE — ASBESTOS — DRUMMONDVILLE
WOTTONVILLE — KINGSEY-FALLS — ST-FELIX-DE-KINGSEY — DANVILLE

Rue Notre-Dame-Est — VICTORIAVILLE — Téléphone 2977

Bureaux de la "Tribune" à Victoriaville: 67a, rue du Marché - M. Gaston Bolduc, rep.

VICTORIAVILLE PROGRESSE TOUJOURS ET GARDE FIÈREMENT SON SURNOM DE REINE DE LA RÉGION DES BOIS-FRANCS

par Gaston BOLDUC

VICTORIAVILLE. — Victoriaville est une charmante ville de 15,000 de population, qui porte avec fierté son titre de REINE des Bois-Francs, car elle est située en plein coeur de cette belle région des Cantons de l'Est.

Fondée en 1863, la ville de Victoriaville n'était à ses débuts qu'une simple gare de chemin de fer, le long de la ligne du Grand Tronc, entre Québec et Richmond. Elle fut incorporée ville en 1890 seulement.

En 1900, sa population était de 3,605 âmes, en 1941 de 8,516, et en 1951, en tenant compte des municipalités environnantes, sa population dépassait 20,000. Sa population dans un rayon de 25 milles, était de 60,000.

La population de la Reine des Bois-Francs, comme toute celle de la région d'ailleurs, est presque entièrement canadienne-française et catholique, car la minorité de langue anglaise n'est que de 2 p.c.

Ce qui a fait la renommée de Victoriaville, c'est surtout son industrie du meuble et celle du vêtement, car depuis longtemps déjà, des industries telles que Victoriaville Furniture Ltd, Eastern Furniture Ltd, Victoriaville Specialties, dans le domaine du meuble, Fashion Craft Mfg Ltd, Rubin Bros. Clothiers Ltd, Utility Textile, C. M. and T. Inc., dans le vêtement, ont fait de Victoriaville, le foyer du meuble et du vêtement.

Situation géographique

Sa situation géographique est unique dans la province, car en regardant sur la carte de la province, on remarque que Victoriaville est sise en plein centre des quatre plus grandes villes, n'étant éloignée de Montréal que de 95 milles, du côté nord-ouest; Québec est à 75 milles, du côté est; Trois-Rivières à 40 milles, du côté nord; et Sherbrooke à 60 milles, au sud. Sa superficie est de 1,200 acres.

A la fin de l'année 1952, le nombre de propriétaires dans la localité était de 1,507 et le nombre de locataires de 1,554. Le coût mensuel moyen des logements est de $30 par mois.

4,242 personnes sont employées à salaires et à gages, réparties comme suit : industrie, 2,871; commerce, 887; transport, 215; ailleurs, 269. Le taux moyen des salaires chez les hommes (collets blancs) est de $40 par semaine, chez les femmes de $25. La moyenne des salaires dans le domaine de l'industrie est de 89 cents l'heure pour les hommes et de 56 cents pour les dames. Le taux moyen des journaliers est de 75 cents l'heure pour les hommes et de 60 cents pour les femmes. Le revenu annuel de la population de Victoriaville est de $8,400,000.

Les routes traversant la ville sont la route no 5, Sherbrooke-Québec; la route no 9, Montréal-Victoriaville; no 20, Québec-Montréal; no 34, Trois-Rivières-Lac Mégantic-Woburn.

La longueur totale des rues de la ville est de 28.90 milles, celle des rues pavées est de 23.00 milles; la longueur totale des trottoirs est de 54.00 milles, celle des égouts de 21 milles.

Il se consomme à Victoriaville chaque jour, un total de 1,000,000 gallons d'eau. Le nombre de téléphones dans les établissements d'affaires était l'an dernier de 436, et dans les maisons privées de 1,886.

Deux paroisses

La ville est répartie en deux paroisses, soit Ste-Victoire, qui fut érigée en 1865 et dont l'église a une capacité de 1,300 sièges, sa population étant de 7,019. Le curé de cette paroisse est M. le chanoine Origène Grenier. La deuxième paroisse est celle des SS. Martyrs-Canadiens, qui fut érigée en 1939. Le nombre de sièges de son église temporaire est de 1,300. Ses paroissiens sont au nombre de 7,275. M. l'abbé Alphonse Roux est curé de cette paroisse.

Quatre écoles sont sous le contrôle de la Commission scolaire, présidée par M. Albert Morrissette, ce sont : St-Wilfrid, primaire-supérieur, 258 garçons, 451 filles; Académie St-Louis-de-Gonzague : primaire-supérieur, 546 garçons; St-David : primaire-supérieur : 196 garçons, 523 filles; St-François : primaire-supérieur, 141 garçons, 18 filles.

Les RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame dirigent un pensionnat et externat pour jeunes filles. Celles-ci sont au nombre de 300 environ. Il y a également le Collège du Sacré-Coeur, commercial et classique fréquenté par 600 garçons, l'Ecole d'Arts et Métiers du Collège du Sacré-Coeur, 30 élèves, le Collège Commercial Desmarais, 75 élèves.

Huit excellents hôtels comprenant un total de 230 chambres, sont toujours à la disposition des touristes.

Le coût de la vie à Victoriaville comparé à celui de Montréal est le suivant : viandes, moins élevé; légumes, moins élevé; fruits, plus élevé; épicerie, plus élevé; combustible, le même; vêtement, moins élevé; logements, moins élevé.

L'accroissement naturel en 1952 a été de 18 par 1,000 âmes. Le nombre d'automobiles est de 1,284, celui des camions de 171, le nombre de radios 3,000.

Activités diverses

De nombreuses associations sont organisées à Victoriaville et fonctionnent très activement. On remarque entre autres la Chambre de Commerce des Jeunes qui compte 150 membres et qui est présidée par M. Roger Allard. La compagnie de développement, 15 membres, les Chevaliers de Colomb, conseil 1254, qui sont très nombreux et dont le grand chevalier est M. J.-G. Michaud; la Ligue des propriétaires, 650 membres, le Club de Victoriaville Ltée, golf et tennis, compte 400 membres; les Tigres de Victoriaville, champions de la Ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est depuis les trois dernières années et présidé en 1952-53 par Gaston Bolduc, représentant de La TRIBUNE à Victoriaville. Enfin il y a également le club de ski Victoria, présidé depuis plusieurs années par M. Benoît Auger. Ce club de ski compte environ 400 membres.

En 1953, au début de l'année, un club de Curling a été organisé ou était en voie d'organisation. M.

(à suivre en page 93)

Warwick aurait...

(Suite de la page 89)

culture de la pomme et dont l'aménagement ultra-moderne comprend un entrepôt des plus considérables.

En outre du chemin de fer, qui passe dans le village, le public voyageur a aussi divers services d'autobus à sa disposition.

La situation actuelle de l'emploi est satisfaisante. Après un fléchissement temporaire, elle a repris l'allure normale. L'entente la plus heureuse règne entre employeurs et employés. Notons enfin l'activité bienfaisante d'une coopérative agricole, dont la plupart des cultivateurs font partie et dont le gérant est M. Bertrand Comtois. On y vend instruments aratoires, grains et moulées. On y fabrique le beurre et on y moud du grain pour les cultivateurs.

Rocher de prière

Un endroit, entre autres, qu'il vaut la peine de visiter en passant par Warwick, c'est bien le magnifique rocher de Notre-Dame de Fatima, situé sur les terrains des RR. SS. de l'Assomption. Ce monument élevé à la Vierge est un hommage des Amicalistes du couvent dont Mme O. F. Kirouac est la dévouée présidente. La R. Soeur Marie-de-la-Réparation, supérieure, avait émis l'idée de ce projet.

Rapport de la Caisse

Le capital social de la Caisse Populaire St-Ménard de Warwick accuse une augmentation de $4,400 sur l'année précédente, mais l'épargne a subi une diminution de $4,100. Ces chiffres ont été rendus publics lors de la 32e assemblée annuelle, tenue à la salle paroissiale, sous la présidence de M. Ferdinand Laroche, administrateur.

Le rapport annuel du gérant de la Caisse révèle que des prêts ont été consentis pour une somme totale de $166,879.97 ; il y eut remise de $220,413,27, sur l'ensemble des prêts.

Les administrateurs de la Caisse ont accordé un taux d'intérêts de 2% sur les épargnes, et ont suggéré 4% de bonus sur les parts sociales, ainsi qu'une ristourne de 1% sur l'intérêt payé par les emprunteurs qui payent 5% d'intérêt sur prêts hyopthécaires, et qui ne bénéficient pas du privilège de la loi d'Habitation familiale, de même que pour les emprunteurs qui payent 6% d'intérêt sur reconnaissance de dette.

Tout en versant ce bonus et cette ristourne, les bénéfices de l'année ont été suffisants pour augmenter l'avoir-propre de la Caisse de $4,685,89, le portant à $43,669.95. Voici le bilan de l'année :

Actif

Placements-obligations	$313,251.58
Société d'Assurance des Caisses Populaires	$ 250.00
Assurance-Vie Desjardins	$ 3,500.00
Parts à l'Union Régionale	$ 5,000.00
Prêts sur Reconnaissances de dette	$ 70,816.94
Prêts sur hypothèques	$213,068.01
Prêts aux Coopératives	$ 48,800.00
Prêts aux Municipalités et Commissions Scolaires	$ 11,848.27
Immeuble	$ 7,500.00
Ameublement inventaire et accessoires de bureau	$ 1,100.00
Argent en caisse	$ 92,188.50
Total de l'actif	**$761,818.07**

Passif

Capital social	$ 54,736.76
Dépots d'Epargne	$659,916.07
Bonis et ristournes à payer	$ 3,495.29
Total du passif	**$718,148.12**
Fonds de réserve	$ 31,000.00
Fonds de Prévoyance	$ 12,000.00
Surplus	$ 669.95
Total	**$ 43,669.95**
GRAND TOTAL	**761,818.07**

Cette caisse compte maintenant 1484 sociétaires, soit 14 de plus que l'année dernière, et 236 emprunteurs. Au cours de l'année, le conseil d'administration a tenu 8 réunions ; les commissaires de crédit, 53 réunions ; les conseillers de surveillance, 4 réunions.

L'inspection de la Caisse a été faite par M. Dollard Ouzilleau, inspecteur de la Fédération des Caisses Populaires du Québec.

EXIGEZ LA MARQUE "VICTORIA"
RECONNUE POUR SA QUALITE ET SA FABRICATION SOIGNEE
ACIER GALVANISE ET ALUMINIUM
POUR
TOITURES METALLIQUES
Fabriquées par
T. GRÉGOIRE
VICTORIAVILLE
303 est, rue Notre-Dame — Téléphone 3920
CIE METALLIQUE VICTORIA LTEE
1384, rue St-Antoine — Montréal — Téléphone WI. 6500
CHAMPLAIN METAL INDUSTRIES INC.
50, rue St-André — Québec — Téléphone 3-9250

La plus grande fabrique de MEUBLES au pays
J.-E. ALAIN, président
VICTORIAVILLE FURNITURE LIMITED
Victoriaville, Qué.
1894
1953





STORES VENITIENS EN

★ FLEXALUM
★ SUNFLEX
★ DECRAFLEX

Le Nom "MARCHAND"

est votre garantie de satisfaction

● Nous assurons un service de livraison rapide à tous nos agents

UNE INDUSTRIE UNIQUE



STORE VÉNITIEN

qui fait sa marque dans les Cantons de l'Est et dans toute la province.

CHEZ VOTRE MARCHAND...
EXIGEZ LE STORE **"MARCHAND"**

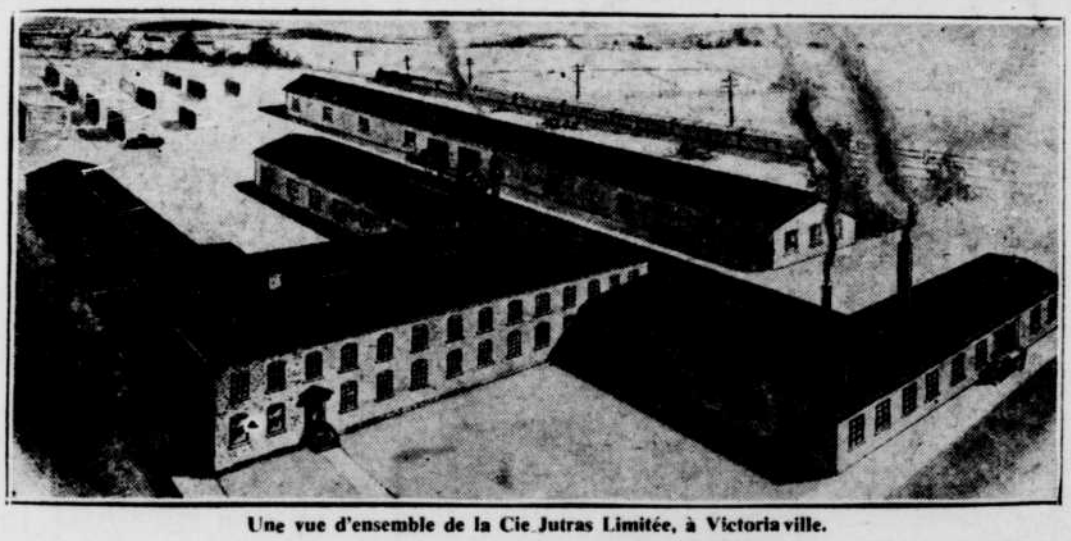
J.-E. MARCHAND

MANUFACTURIER DE STORES VÉNITIENS — *GROS SEULEMENT*

319, rue St-Jean **Téléphone 5048** **Drummondville**

1898

55 ANNEES D'EXISTENCE A VICTORIAVILLE



Une vue d'ensemble de la Cie Jutras Limitée, à Victoriaville.

1953

UNE INDUSTRIE QUI N'A CESSE DE PROSPERER

M. J.-W. JUTRAS, président

M. C.-D. JUTRAS, gérant général, secrétaire et directeur.

LA CIE JUTRAS LIMITÉE

MANUFACTURIERS



Installation d'étable



Épandeur d'engrais



Evaporateur

- **INSTALLATIONS D'ÉTABLES**
- **MACHINES AGRICOLES**
- **ÉQUIPEMENT DE SUCRERIES**

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

VICTORIAVILLE QUÉ.

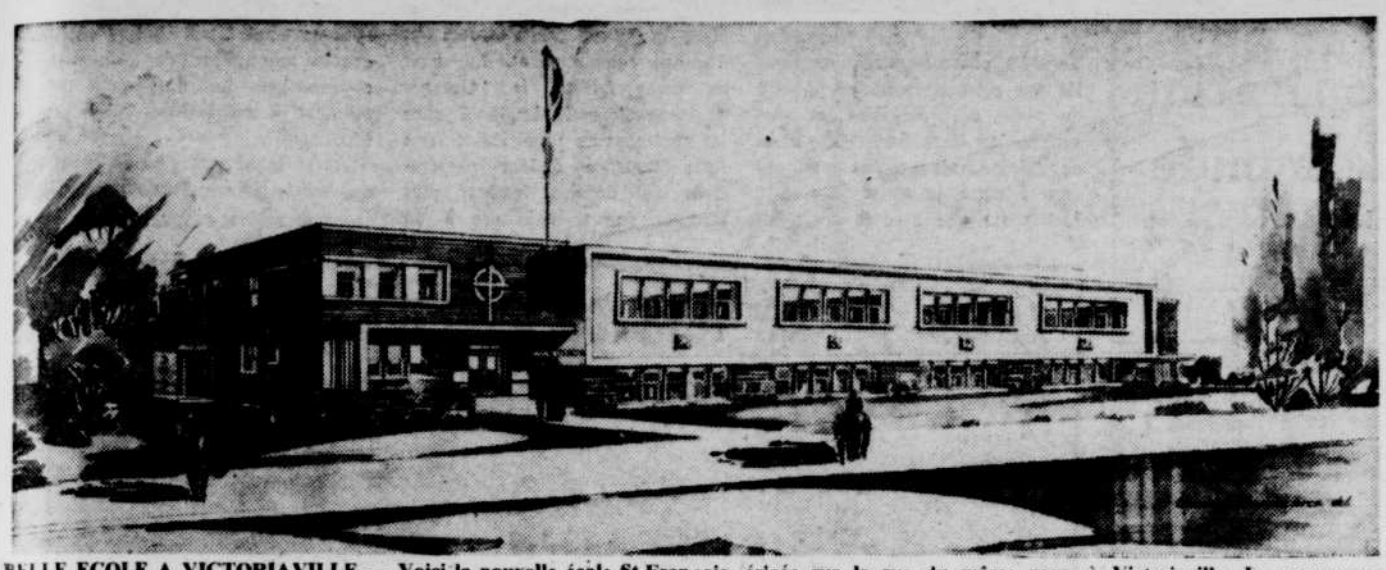


Abreuvoir automatique



Chariot à litière





BELLE ECOLE A VICTORIAVILLE — Voici la nouvelle école St-François, érigée sur la rue du même nom, à Victoriaville. Le programme d'enseignement est confié aux RR. Frères du Sacré-Coeur et à des instituteurs laïques.

Centre d'étude, Ecole d'Arts et Métiers, poste de pompiers et nouvelle industrie: étapes de progrès à Plessisville en 1952

Evaluation municipale de $4,137,560 et budget de $60,200. — Actif immobilier scolaire, après dépréciation, évalué à $289,838.22. — Importante coopérative agricole, forte production de sucre et sirop d'érable, manufactures diverses. — Population de 6,486 âmes.

Multiples réalisations du Jeune Commerce

par J.-Léo MARCOUX

PLESSISVILLE — La municipalité de Plessisville va de l'avant et elle a connu une autre année de progrès en 1952. Ainsi, elle s'est construite une magnifique station de pompiers au coût de $40,000. Les affaires suivent aussi un rythme intéressant. Aux nombreuses industries déjà existantes, il est venu s'en ajouter une autre, la "General Wooden Box Co. Ltd", qui était antérieurement à Princeville. Cette manufacture, qui opère jour et nuit et semble progresser rapidement, emploie actuellement 40 hommes.

L'évaluation municipale est de $4,137,560, avec un millin de taxation de $1.20. Le budget de cette année est de $60,200.

M. Jos.-Eudore Fournier est le maire de l'endroit. Les conseillers sont MM. Arsène Rousseau, Lionel Mercure, Léo Beaudet, J.-Marie Painchaud. M. Marcel Collin est le secrétaire-trésorier.

Centre d'étude

Plessisville a une population de 6,486 âmes et 1,262 familles. Au cours de 1952, on a enregistré le décès de M. le chanoine Alfred Boulet, en octobre. M. l'abbé Camille Morissette, ci-devant de St-Frédéric de Beauce, lui succède, ayant été intronisé le 1er novembre.

L'an dernier encore, un autre signe du développement de notre ville, un centre d'étude a été construit et aménagé au coût de $40,000. Mentionnons aussi que le cimetière a été l'objet d'améliorations considérables, en particulier par l'installation d'un beau chemin de croix. Un monument au Sacré-Coeur a encore été érigé en face du centre d'étude.

Ajoutons que Plessisville a une desserte à la station, sous le vocable de Notre-Dame de Fatima. M. l'abbé Edgar Marcoux en a la charge. Les deux autres vicaires de la paroisse sont MM. les abbés Gilles Joncas et Robert Bilodeau.

Domaine scolaire

Une Ecole d'Arts et Métiers a été ouverte en septembre dernier et inauguré officiellement en janvier, par l'hon. Tancrède Labbé, ministre d'Etat et député de Mégantic à la Législature. La commission scolaire devra songer à agrandir ses écoles au cours de la présente année ou dans un avenir rapproché.

Le budget pour 1953 est de $91,110.25 et le traitement du personnel s'élève à $61,425. L'actif immobilier, après dépréciation, s'évalue à $289,838.22, la dette obligataire est de $80,000.00 et la taxe foncière de $1.00. Le personnel enseignant comprend 45 personnes et les élèves sont au nombre de 955.

Il y a encore à Plessisville une école d'institut familial, pour la région, ainsi que l'Hôpital du Sacré-Coeur, qui a plus de 100 lits. Les Soeurs de la Charité de Québec dirigent ces deux institutions.

Le Jeune Commerce

Le 18 janvier, le Jeune Commerce a fêté le dixième anniversaire de sa fondation. Depuis les débuts, les présidents suivants se sont succédé: MM. Eloi Guillemette, président-fondateur, Albert Fournier, Ls-O. Hébert, Marcel Hébert, C. Benoît Chartier, J.-G. Boissonneault, Robert Lemay, Gilles Lacombe.

Citons, parmi les principales réalisations du Jeune Commerce de Plessisville: l'obtention de la Coopérative Centrale des Producteurs de Lin de Québec, les panneaux-réclame, un congrès régional, la continuation du service des trains du Canadien National le matin à 6 hres et le soir à 11 hres, une collecte pour les retour-du-front, un plan d'urbanisme et l'installation de signaux lumineux.

Plessisville est fière de posséder une puissante coopérative agricole qui fait un imposant chiffre d'affaires. Elle s'occupe de la fabrication de beurre et de lait en poudre ainsi que de la préparation et de la vente de moulées equilibrées. Plessisville est encore renommée pour ses producteurs de sucre et de sirop d'érable.

La localité est desservie par le C.N.R. et plusieurs lignes d'autobus, sans compter un service de camionnage régulier entre les principales villes de la province.

Contribution du CNR....

(Suite de la page 71)

ploie 77,000 employés à qui il verse une rémunération globale de $100,000,000 que dans la seule province de Québec il emploie plus de 5,000 employés de notre langue.

Parlant du tourisme M. Labelle dit que cette industrie, l'une des plus importantes au pays, dépend largement des chemins de fer, de leur service de publicité, de leurs hôtels, de leurs télégraphes et de leurs voies de communication. En terminant il dit que nous sommes tous solidaires et que la Province de Québec et le Canadien National ont des intérêts communs depuis la construction du premier chemin de fer canadien, le Champlain et Saint Lawrence Railroad, aujourd'hui englobé dans le Canadien National.

"Nous avons tous", dit-il, "le même idéal qui est de travailler à la plus grande prospérité et au plus grand bonheur de notre pays, ainsi que pour les institutions dont le but avoué est d'y contribuer. I arrive parfois que nous nous trompions sur nos véritables intérêts, que nous soyions égarés par des considérations secondaires. Ceci est vrai des chemins de fer comme de bien d'autres choses. Avant de conclure il est donc bon d'agrandir son horizon et s'il le faut, prendre du recul dans le temps pour mieux saisir l'ensemble du tableau."

Southern Canada . . .

(suite de la page 72)

municipales et aux efforts des représentants industriels de Southern Canada Power, ce mouvement décentralisateur a eu de très heureuses répercussions dans les Cantons de l'Est, où l'on trouve partout de bons moyens de transport, de l'énergie électrique en abondance, une main-d'oeuvre fiable et des réserves d'eau considérables, quatre facteurs essentiels au développement industriel.

Nombreux sont ceux qui prédisent que cette région du Québec deviendra avant longtemps une des plus développées au pays, à cause de tous ces attraits qu'on semble vraiment en voie de découvrir, depuis quelques années.

Victoriaville progresse

(suite de la page 91)

P.-Julien Falardeau en était l'instigateur et ce club semble devoir connaître beaucoup de succès.

Le badminton est un autre sport qui connaît beaucoup de popularité, on compte 5 courts en ville.

La chasse et la pêche ne sont pas délaissées non plus, le club les Mousquetaires a fait beaucoup au cours des dernières années pour faire accroître leur popularité. On chasse le chevreuil, le lièvre, la perdrix et le canard. On pêche le doré, le brochet et l'achigan.

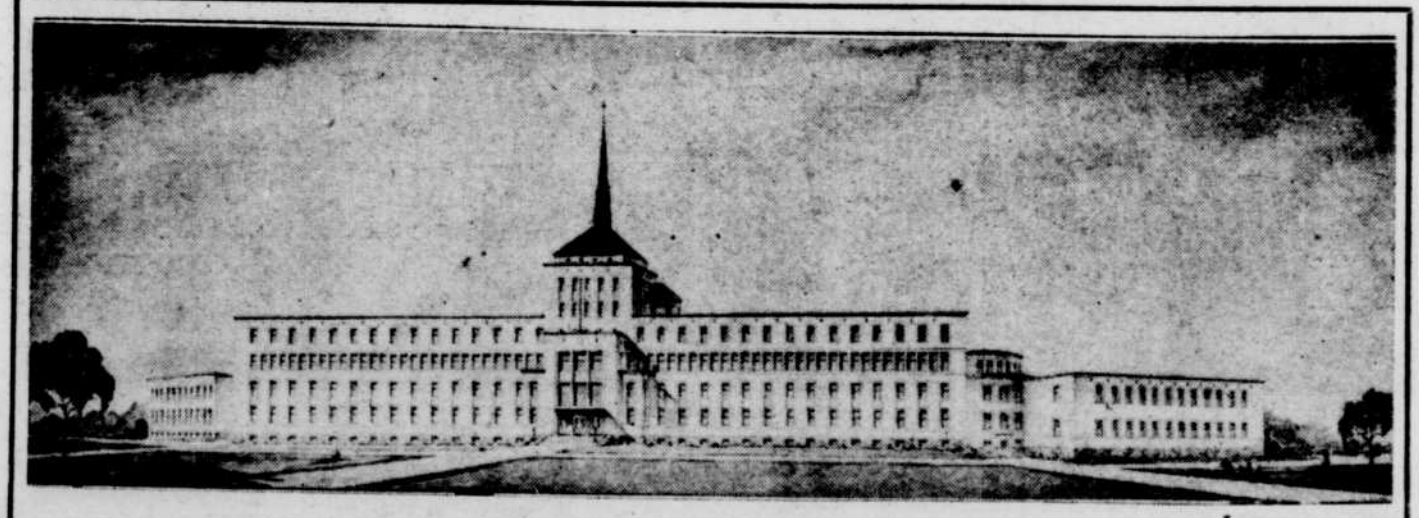
Victoriaville a 2 salles de quilles qui ont chacune 4 allées; 5 salles billards, soit 14 tables.

La jeunesse pratique ardemment la natation et le canotage sur la rivière Nicolet et sur les nombreux cours d'eau et les lacs environnants.

Le commerce, ...

(Suite de la page 65)

exploiteur forge des armes contre le pays qui le pratique, témoin les anglais des pays mentionnés plus haut. Là, comme partout, la loi inéluctable des compensations s'exerce invariablement. Il s'impose donc que le commerce doit être développé sans qu'il le soit au détriment des autres pays. Il doit être pratiqué non en vue d'obtenir la suprématie qui enchaîne et subjugue comme un pays grandit avec l'autre pays qu'il aide à prospérer. Le commerce doit être équitable et juste".



COLLÈGE SACRÉ-COEUR de Victoriaville

- COURS SECONDAIRE (Moderne)
- COURS TECHNIQUE
- COURS COMMERCIAL
- ETUDES PREPARATOIRES A L'UNIVERSITE

Prospectus fourni sur demande...

VICTORIAVILLE — Téléphone 3820

Histoire de la coopération agricole dans le monde

Il semble que la première tentative de coopération agricole ait été faite en Suisse, vers la fin du Moyen Age. — Extraordinaire développement au Danemark.

Les cultivateurs suisses, déjà réputés alors pour l'excellence de leurs fromages, se rendirent compte que la fabrication du fromage était grandement facilitée du fait qu'ils se groupaient plusieurs ensemble pour faire leur fromage. Ils s'organisèrent de telle sorte qu'à tour de rôle ils faisaient le fromage de tout le groupe obtenant ainsi un produit plus uniforme et d'une vente plus facile et avantageuse. Ils s'aperçurent également que tous n'avaient pas la même habilité et que vendu par gros lots leur fromage leur rapportait plus que lorsqu'il était vendu par petites quantités. L'idée d'une organisation permanente se fit bientôt jour, et bientôt non seulement fabriquait-on le fromage en coopération, mais encore le beurre, et par la suite nombre d'autres produits agricoles. Et la Suisse se couvrit bientôt d'organismes de coopération.

L'exemple de la Suisse eut bientôt des imitateurs en France, en Alsace, en Bavière et en Saxe et vers le début du XIXe siècle tous ces pays avaient leurs organisations coopératives déjà solidement organisées.

En Angleterre le mouvement coopératif débuta par le plan Rochdalo qui remporta un immense succès comme système de coopérative de consommation, mais qui faillit lamentablement lorsqu'on voulut l'appliquer à la production agricole. Cette faillite ralentit passablement l'élan qui avait été donné à la coopération et il s'ensuivit une période pendant laquelle la coopération ne progressa que peu, jusqu'au moment où les cultivateurs américains reprirent le système suisse et l'adoptèrent à leur pays.

Coopération en Amérique

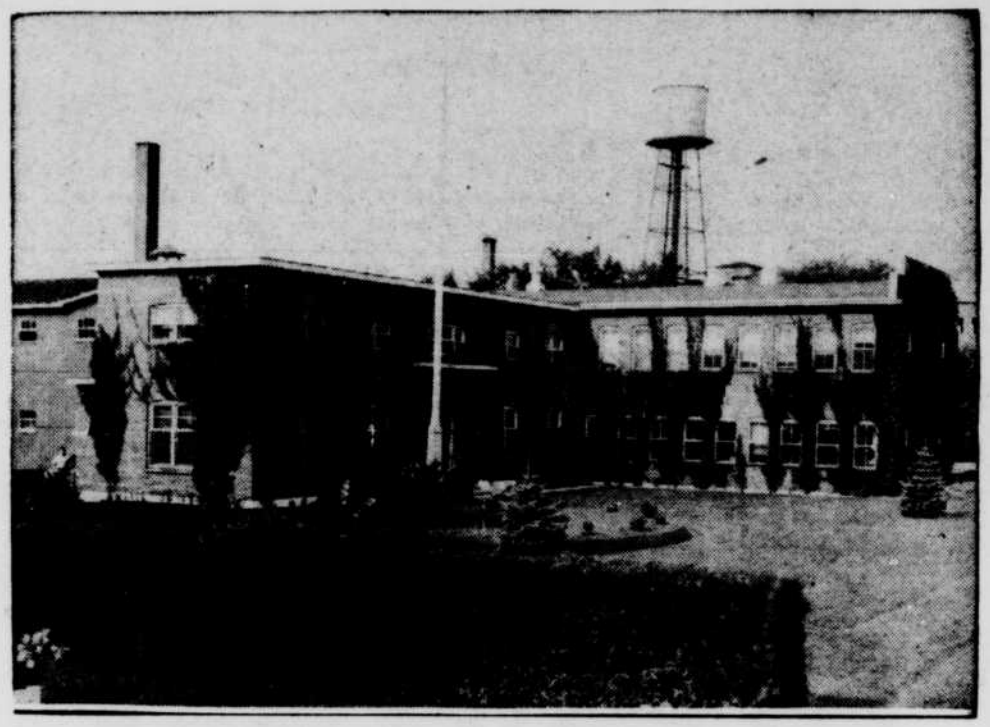
Tout comme en Suisse, les premiers essais de coopération furent tentés par les producteurs de lait cherchant à améliorer leurs méthodes de fabrication de fromage et de beurre. La première tentative fut faite vers les 1810 dans l'Etat du Connecticut; mais ce fut au Wisconsin, vers 1841, que l'on remporta des succès un peu marquants en coopération. Ce mouvement commençait déjà à donner des résultats très encourageants lorsqu'il fut à peu près complètement détruit par la guerre civile des Etats-Unis.

Vint ensuite le mouvement dit "Granger Movement" organisé en 1867 par Oliver H. Kelly. Cette organisation, à base plutôt politique qu'économique, connut en peu de temps des succès phénoménaux et dès 1872 comptait au delà de 500,00 membres. Tous les produits étaient manipulés par cette organisation et elle comptait des magasins et des succursales dans tous les Etats de l'Union. Mais après quelques années cette immense structure, fondée sur une base et des principes peu solides, s'écroula et disparut complètement. En dépit de cette faillite, le "Granger Movement" avait implanté chez les cultivateurs américains une forte semence d'idées coopératives qui devaient germer plus tard et donner naissance à un système coopératif qui compte encore aujourd'hui de puissantes organisations dont les débuts remontent à ce fameux "Granger Movement".

Après le beurre, c'est le bacon qui est le principal produit agri-

(à suivre en page 95)

1928 **25 ANS DE PROGRÈS** *1953*



L'imposante manufacture du Tricot Somerset Inc., à Plessisville, dont on célèbre cette année le 25ième anniversaire de fondation !

TRICOT SOMERSET Inc.

M. Narcisse AUBRE, président — M. Lionel AUBRE, gérant général

MANUFACTURIERS DE BAS POUR DAMES ET ENFANTS

PLESSISVILLE, Qué.

Les VIANDES *Fédérée*



L'imposant édifice qui abrite la Coopérative Fédérée de Québec, à Princeville.

SONT RECONNUES SUR NOS MARCHES POUR DES PRODUITS DE HAUTE QUALITE

L'abattoir de Princeville fut établi il y a trente-cinq ans dans la région des Bois-Francs que l'on compte aujourd'hui comme l'une des plus réputées pour la production du porc. A Princeville, on abat en une seule année, 75,000 porcs, 10,000 veaux, 4,000 moutons et 3,000 bêtes à cornes. Il convient de féliciter qui de droit d'avoir fait de l'Abattoir Coopératif de Princeville, non seulement un centre de production industriel, mais aussi une école pour les éleveurs.

LES PRODUITS "FÉDÉRÉE" SONT DE BONS PRODUITS

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Geo.-A. BEAUCHESNE, gérant — VIANDES EN GROS — PRINCEVILLE, Qué.

Histoire de la coopération agricole dans le monde

(suite de la page 94)

cole d'exportation du Danemark. Plus de 86% de la production totale du porc et du bacon est vendue par l'entremise d'organisations coopératives, 46 en nombre avec plus de 160,000 membres. La principale organisation d'exportation est la Danish Bacon qui est représentée sur le marché anglais par un bureau central avec diverses succursales à Londres.

Les Danois ont fait des progrès considérables au cours des dernières années dans la vente coopérative des oeufs. On compte présentement à peu près 550 associations coopératives locales s'occupant de la vente des oeufs et comptant au delà de 45,000 membres.

La qualité est le mot d'ordre que l'on met toujours de l'avant au Danemark. Dans le cas des oeufs on en est venu à perfectionner un système d'inspection et de classification des plus efficaces; chaque membre reçoit un numéro propre qu'il doit estampiller sur chaque oeuf avec la date de la ponte. De cette manière on a réussi à établir une surveillance très suivie sur la production et la qualité des produits. Les organisations locales expédient leurs oeufs à des entrepôts centraux où ils sont inspectés et classés définitivement avant d'être exportés. La société centrale fait des expéditions régulières sur les marchés anglais.

Au cours des dernières années, les Danois ont organisé un système coopératif pour la production et la vente des grains de semence. Des grains enregistrés sont cultivés sous la direction de leurs coopératives qui contrôlent un peu plus d'un quart de la production totale des grains de semence du pays. Tout se fait sous la surveillance des spécialistes. Les grains sont livrés à des entrepôts où l'on procède au nettoyage, aux épreuves de qualité et de germination et de pureté, et enfin à la vente.

Les Danois, en fait de coopération, ne se sont pas bornés à la vente de leurs produits. Leurs coopératives d'achat se sont acquis une belle réputation par leurs succès. Il y a tout près de 1,300 coopératives d'achat dans ce pays et il y a également de nombreux magasins qui opèrent d'après le système coopératif anglais de Rochdale. Nous aurons prochainement l'occasion de dire un mot de ce système de Rochdale.

Education coopérative au Danemark

La valeur de l'éducation coopérative n'est mieux démontrée en aucun pays au monde qu'elle ne l'est au Danemark. Il est reconnu que si la coopération a eu tant de succès dans ce pays on le doit surtout aux nombreuses écoles et maisons d'instruction agricole dont le pays est couvert.

L'extrait suivant est tiré d'un rapport de la Commission fédérale du Commerce des E.-Unis et donne une appréciation intéressante sur l'éducation coopérative et agricole au Danemark:

Le mouvement coopératif au Danemark doit ses succès aux nombreuses écoles agricoles que l'on trouve partout dans le pays. Le but que se proposent ses maisons d'éducation est de fournir une instruction pratique aux jeunes gens des centres ruraux. Ces institutions sont en partie octroyées par l'Etat. Non seulement doit-on attribuer à ces maisons la haute éducation des habitants de ce pays mais il faut encore leur donner le crédit des progrès réalisés par les organisations coopératives. On attribue également à leur influence le fait qu'au Danemark l'émigration vers les villes et les centres industriels a été enrayée dans une très large mesure. De plus c'est de ces maisons que les hommes et les femmes ont appris à surmonter leur tendance naturelle vers l'individualisme. C'est de ces écoles qu'est venue la direction par laquelle ce pays a pu développer son agriculture au point qu'elle constitue sa principale richesse et qu'elle fait vivre ses habitants dans une aisance enviée par les autres pays du monde.

Princeville s'est acquis deux autres industries en deux ans et se bâtit une école moderne

PRINCEVILLE. (Spéciale à La Tribune) — Depuis les élections de janvier, il y eut deux changements au conseil municipal. M. Emile Gagnon est devenu maire et le Dr Jean-Louis St-Hilaire a remplacé, comme conseiller, M. Roland Thibault, démissionnaire.

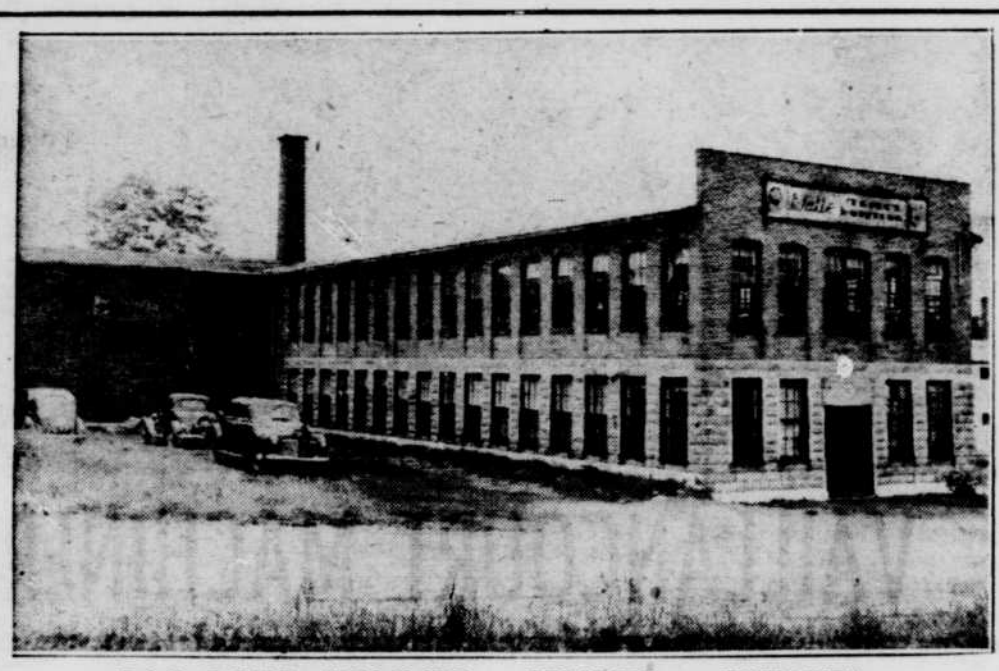
Avec deux nouvelles industries en deux ans, Princeville voit constamment sa population augmenter. Stanfold Knitting Inc., où l'on fabrique des bas de nylon, est maintenant parfaitement organisée. Actuellement, une manufacture de placage est à se construire ici. L'installation une fois complétée, l'usine devrait employer près de 120 mains, la plupart masculines. Actuellement, Paul de Villiers et Fils fabrique de nuit à Princeville Furniture, à Victoriaville Spécialités et dans une petite manufacture à Princeville même, local qui a été obtenu grâce à l'intervention du conseil municipal.

La population de Princeville, au rythme où vont les choses, va vraisemblablement passer de 2,-300 à 2,600 avant longtemps. Les autorités municipales et les notables ont d'intéressants projets d'avenir.

Dans le domaine scolaire, les deux écoles sont pleines à craquer; c'est ce qui oblige la commission scolaire à procéder sans délai à la construction d'une école moderne de 12 classes.

Dans le champ municipal, la ville présentera à l'approbation des électeurs par voie de referendum un règlement d'emprunt d'environ $50,000.00, afin de parachever la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts dans des rues nouvelles.

Le conseil municipal du village de Princeville se compose comme suit: M. Emile Gagnon, maire; MM. Donat Daigle, Auguste Fréchette, Arthur Boucher, Dr Jean-Louis St-Hilaire, Clément Poisson, Albert Bouffard, conseillers. Le secrétaire-trésorier est M. André Cloutier.



BAS POUR HOMMES, FEMMES et ENFANTS

. . . fabriqués à Plessisville et distribués dans le Canada entier!

Des machineries modernes, une installation adéquate et un personnel expert sont votre garantie de satisfaction!

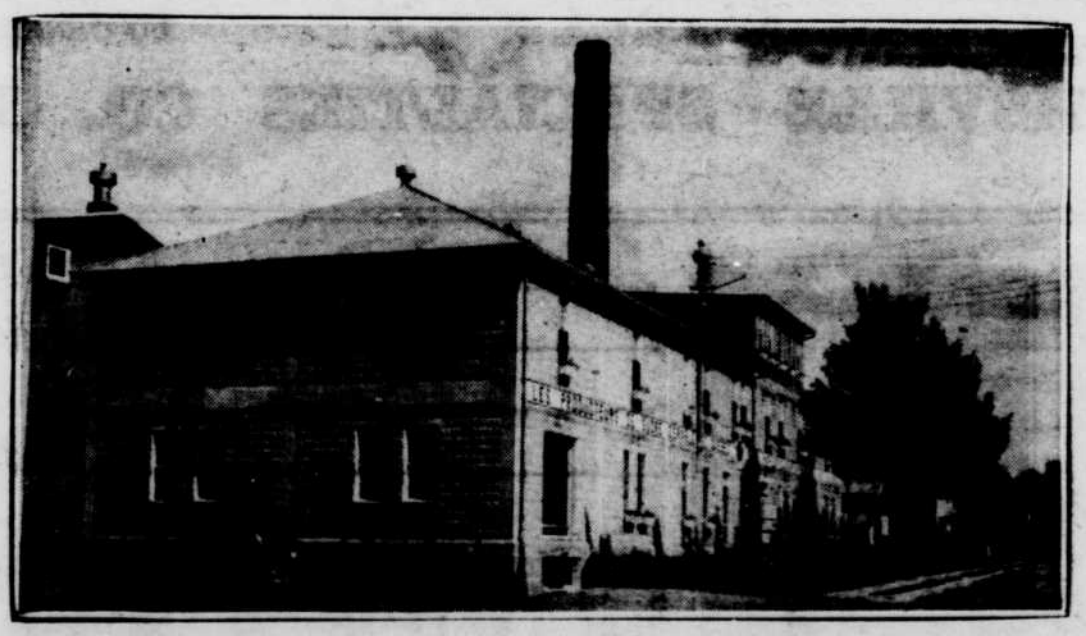
● POUR DAMES
Bas de nylon, de pure soie, de rayonne, de fil mercerisé ou de laine. Aussi, bas courts, avec jarretières à même.

● POUR HOMMES
Bas avec jarretières à même, dans un choix toujours varié de couleurs attrayantes.

● POUR ENFANTS
Bas courts, avec jarretières à même.

Le Tricot La Salle Limitée

J.-L. HEON, président — PLESSISVILLE



Siège Social: Edifice DESJARDINS. Lévis, Qué. TEL.: 2740

FABRIQUE ENTREPOTS: Plessisville, Qué. TEL.: 177

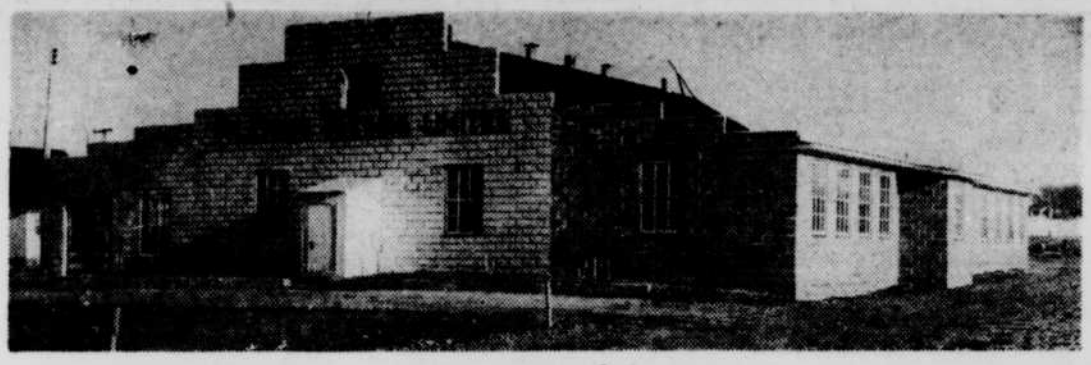
LES PRODUCTEURS de SUCRE D'ÉRABLE de QUÉBEC

MANUFACTURIERS DE PRODUITS D'ERABLE PURS DE LA MARQUE

"CITADELLE"

Nous vous
Envoyez-nous vos
vieux lainages

retournerons de
belles couvertures
finement tissées.

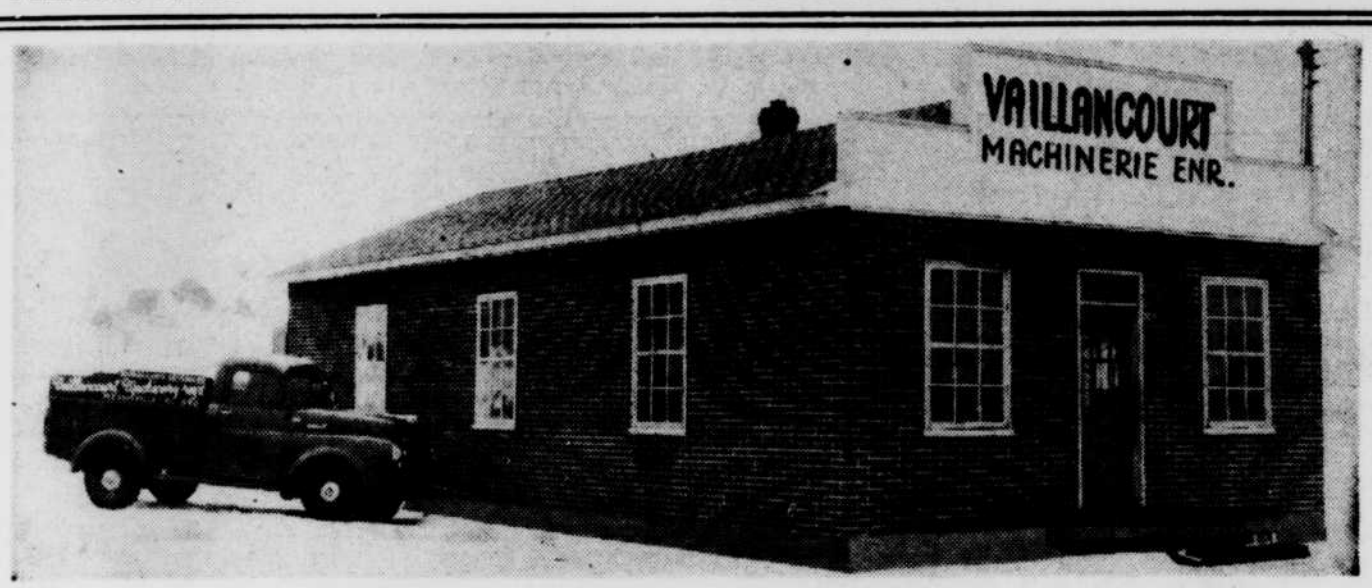


NOUS SOMMES
ACHETEURS DE
LAINE DOMESTI-
QUE AU PLUS HAUT
PRIX DU MARCHE

FILATURE PLESSIS LIMITÉE

● CARDAGE — Couvertures de laine de toutes sortes
● FILAGE
● TISSAGE DE LAINE — Couvertures avec vieux lainages

PLESSISVILLE — TELEPHONE 285 — QUE.



TOUT
en fait de
MACHINERIE

"Notre atelier
au service
de l'industrie"

TRAVAUX EXECUTES
SUR DEMANDE

VAILLANCOURT MACHINERIE ENR.

TEL.: 252
PLESSISVILLE



Un cliché qui illustre une partie des édifices de Plessisville Specialties Co. Ltd.—Les bureaux de l'entreprise, situés à gauche, n'apparaissent pas sur l'illustration.

Une industrie du meuble qui se spécialise
dans la fabrication de

MOBILIERS DE

★ *Chambre à coucher*
★ *Bibliothèques*
★ *Cuisine*

VENDUS DANS LES 10 PROVINCES
DU CANADA

PLESSISVILLE SPECIALTIES CO. LTD.

TELEPHONE 230 — PLESSISVILLE, QUE.



M. J.-Alphonse OLIVIER,
co-propriétaire



M. C. KELLY,
co-propriétaire

Un bureau
d'assurances
établi
depuis 1944

OLIVIER & KELLY Enr.

ASSURANCES GENERALES

Rue St-Louis — Téléphone 278 — Plessisville

Les industries du bois, du lainage, dú fer et de l'acier, du vêtement, ont lancé les Bois-Francs dans une rapide ère de progrès

Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Princeville, Plessisville sont devenus des centres industriels qui font la richesse des Bois-Francs. — "Il est essentiel plus que jamais que la coopération entre patrons et ouvriers soit d'une intensité de tout instant", déclare M. Fidèle-E. Alain, vice-président de Victoriaville Furniture.

LE TRAVAIL ET L'INDUSTRIE DANS LA REGION

VICTORIAVILLE (Spécial) — Le Comité d'Initiative des Bois-Francs dont M. Lionel Baril, industriel de Princeville, est le président, présentait dernièrement la huitième causerie préparées par les membres du comité en vue de mieux faire connaître et aimer notre région des Bois-Francs.

M. Fidèle-E. Alain, vice-président de Victoriaville Furniture Ltée, qui donnait la causerie sur les ondes de CFDA, traita le sujet suivant: "Le travail et l'industrie dans la région des Bois-Francs". Voici le texte de la causerie de M. Alain:

Lorsque Charles Beauchesne quitta les rives du St-Laurent pour venir fonder un établissement de colonisation dans un endroit qui est devenu depuis la ville d'Arthabaska, il était loin de penser qu'en moins d'un demi-siècle plus tard, en marge des activités agricoles et forestières, la région des Bois-Francs verrait naître une foule d'industries moyennes qui n'ont cessé depuis de se développer. C'est sans doute cette pensée qui a incité le Comité d'Initiative des Bois-Francs à m'inviter à traiter brièvement ce soir de l'Industrie et du Travail.

Les premiers établissements industriels de notre région datent de la fin du siècle dernier. Les débuts furent modestes, car il ne faut pas oublier que les capitaux investis dans ces entreprises non seulement étaient limités, mais ils étaient uniquement souscrits par des résidants de divers endroits. Ces pionniers ont dû ériger de toutes pièces leurs établissements, entraîner la main-d'oeuvre et ensuite créer des marchés pour leurs produits. Généralement, leur esprit de travail et leur enthousiasme ont apporté des résultats qui font l'étonnement des étrangers qui visitent aujourd'hui notre région.

Nos premières industries avaient comme base d'exploitation, la transformation du bois et ceci s'explique par la richesse de nos forêts à cette époque. En même temps, d'autres industries s'ajoutaient, telles que l'industrie du lainage, transformation du fer et de l'acier, confection du vêtement et autres. C'est ainsi qu'aujourd'hui les villes de Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Princeville, Plessisville, sont des centres industriels qui font la richesse de la région des Bois-Francs, "région charmante" et "peuple progressif".

VICTORIAVILLE, le centre plus important de la région des Bois-Francs compte une population de près de 15,000 habitants. Il y a 55 industries fournissant le travail à plus de 3,000 employés. Victoriaville est surtout renommé par son industrie du meuble et son industrie de vêtement qui se partagent à toutes deux, environ 70% de la main-d'oeuvre locale. Les autres genres d'industries sont: portes et châssis, scieries, supports en bois, boîtes de beurre et fromage, cabinets de radios et télévision, gourrets et skis, damiers et articles en bois, tournage du bois, veneers et placages, cercueils, chesterfields et rembourrage, chaussures pour dames, chaussette, matelas, boulangeries, imprimeries et reliures, liqueurs douces, fonderies, machines agricoles, instruments de sucreries, ateliers mécaniques, installation d'étables, tôle et aluminium gaufrées, beurre et lait en poudre, meunerie et moulées, abattoirs, tuyaux en béton et blocs de ciment, briques, tuiles terracotta, monuments, miroirs et jouets en plastic.

Victoriaville jouit d'une situation géographique unique dans la province. On s'aperçoit que Victoriaville est situé au centre des quatre plus grandes villes de la province. Placé en bordure de la rivière Nicolet, le long du chemin de fer du C.N.R., Victoriaville est traversé par les routes 5, 20 et 34 et n'est éloigné que de 95 milles de Montréal du côté nord-ouest, Québec est à 75 milles du côté est, Trois-Rivières à 40 milles au nord et Sherbrooke à 55 milles au sud.

Vient ensuite **PLESSISVILLE** qui avec une population de 6,800 âmes, compte 19 industries diverses employant au delà de 900 personnes. Plessisville, même à ses débuts, devait donner asile à des industries bien canadiennes-françaises. Les premières allumettes fabriquées dans la province furent fabriquées là, en 1875, à l'aide de petits blocs en pin. Il y eut également une fabrique de pianos, tannerie, moulin à farine, fabrique de moulins à battre, une de voitures, une de meubles, et la première industrie de toutes, datant de 1838, une perlasserie pour la fabrication de la potasse. Quelques-unes de ces industries ont disparu aujourd'hui et ont été remplacées par d'autres, dont une fonderie importante et atelier de mécanique, manufacture de chaussures et tannerie, une coopérative de producteurs de sucre et de sirop d'érable, deux fabriques de bas de soie, une fabrique de radiateurs, manufacture de portes et châssis, de meubles et trois moulins pour la préparation du bois de sciage.

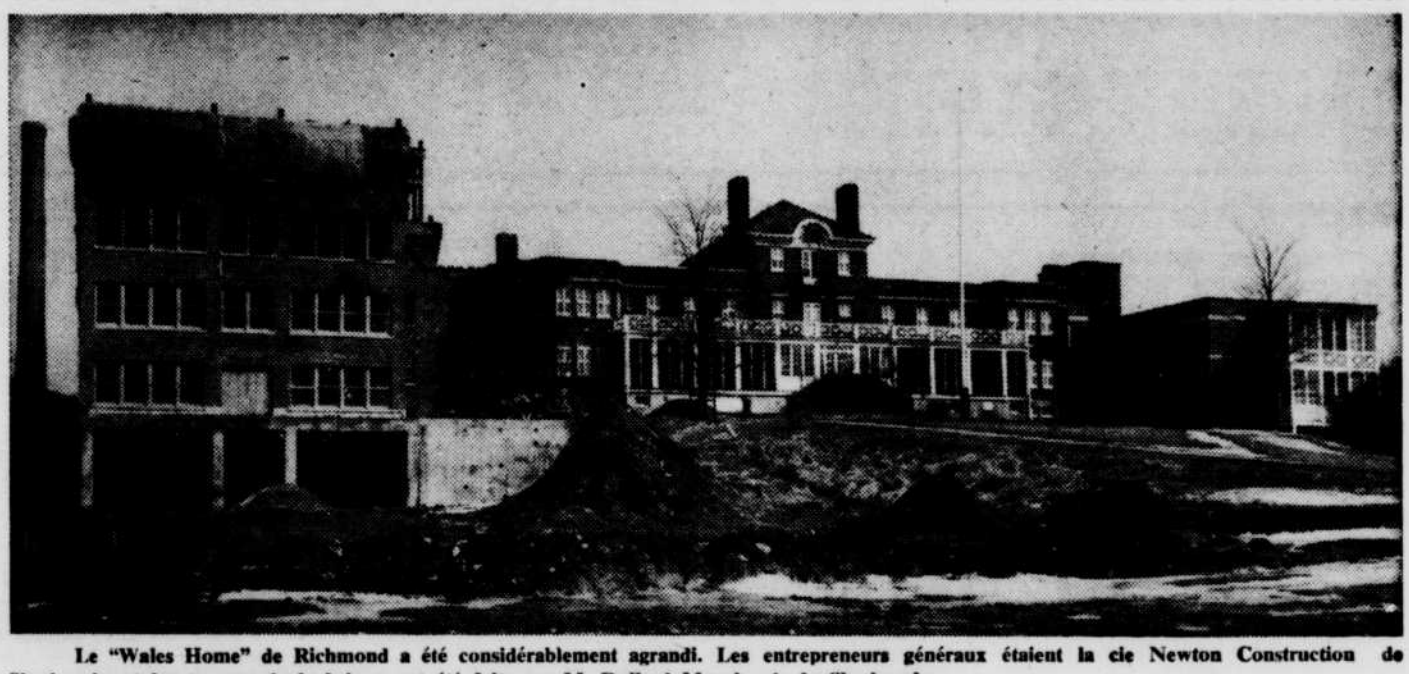


M. F.-E. ALAIN, industriel de Victoriaville, qui a présenté le mémoire de l'Association Forestière.

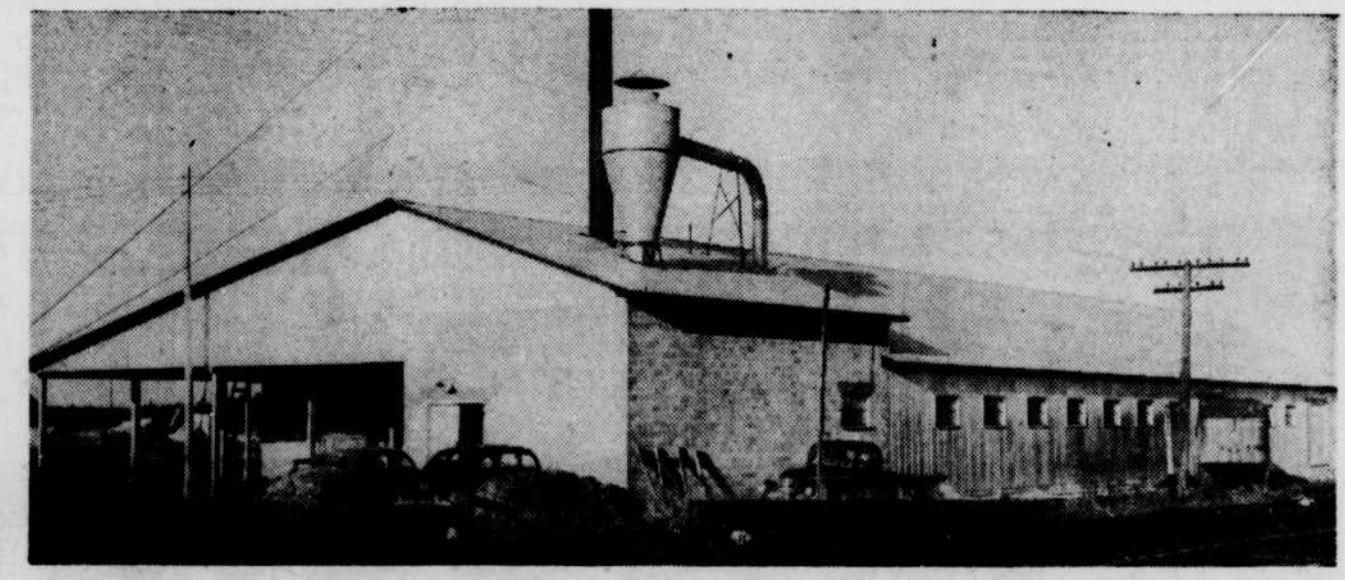
PRINCEVILLE avec une population de 4,500 âmes compte 14 industries employant au delà de 600 personnes. Princeville est surtout renommé pour ses abattoirs et son industrie du meuble. Nous y trouvons aussi des fabriques de bas pour dames, de bois à planchers, boîtes à fromage, portes et châssis, tissus de laine, bardeaux et crèmerie.

WARWICK compte une population de 4,205 âmes avec une dizaine d'industries dont la plus

(à suivre en page 99)



Le "Wales Home" de Richmond a été considérablement agrandi. Les entrepreneurs généraux étaient la cie Newton Construction de Sherbrooke et les travaux de la brique ont été faits par M. Dollard Marchand, de Sherbrooke.



M. NARCISSE AUBRE J.-A. OLIVIER, gérant Ls BLONDIN, secrétaire-trésorier J. W. L. FUNCHION, gérant des ventes

GENERAL WOODEN BOX

COMPANY LIMITED

MANUFACTURIERS DE BOITES EN BOIS DE TOUTES SORTES

TELEPHONE 460 PLESSISVILLE—QUE. BOITE POSTALE 238



Les imposants entrepôts et élévateurs à grains des "Petits Profits Enr.", situés près des voies du C.N.R., ligne transcontinentale, Montréal-Lévis.

SHUR-GAIN

ENGRAIS ALIMENTAIRES

VOUS OFFRE

Un service complet d'alimentation
des nourritures scientifiquement équilibrées
des nourritures fraiches,
des nourritures économiques
parce qu'elles sont
fabriquées localement à Laurier Station

LES PETITS PROFITS ENR.

J.-M. PETIT, prop.

GRAINS — FARINE — MOULÉES BALANCÉES

LAURIER STATION — TÉL. 21-s-3 — QUÉ.

FORANO...pour tous les genres d'industries

TRANSMISSIONS MECANIQUES

Réducteurs et Variateurs de vitesse — Engrenages droits, à chevrons, à vis — Commandes par courroies en V — Poulies — Chaines de toutes sortes — Embrayages — Accouplements — Coussinets — Paliers — Structures — Etc.

MACHINES POUR SCIERIES

Moulins à scie portatifs ou stationnaires — Scies rondes et à ruban — Bouilloires — Commandes indépendantes et à vapeur pour chariots — Déligneuses — Machines à ébouter, à refendre, à bardeaux, à lattes.

MACHINES POUR CONTRACTEURS

Usines pour le concassage et le tamisage du gravier, stationnaires ou portatives — Concasseurs à mâchoires et à rouleaux — Tamis vibrants, rotatifs — Chargeuses à godets — Alimentateurs automatiques.

MACHINES AGRICOLES

Batteuses métalliques — Epandeurs d'engrais — Wagons métalliques — Treuils de ferme — Moulanges — Cribles à grain — Nettoyeurs d'étable automatiques — Machines combinées à préparer les fourrages verts et secs — Machines à récolter et à hacher sur le champ — Machines à foin, etc.

APPAREILS DE MANUTENTION

Convoyeurs stationnaires à courroies, à vis sans fin — Convoyeurs portatifs à charbon et coke, sable et gravier, sacs et paquets — Alimentateurs — Chargeuses automatiques — Élévateurs — Treuils mécaniques.

MACHINES A BOIS

Planeurs à haute vitesse — Sableuses à courroies — Tranches et séchoirs à veneer — Mandrins de scie — Convoyeurs à bran de scie — Collecteurs à poussière — Scies circulaires et à ruban, à refendre — Moteurs.

MACHINES POUR MEUNERIES

Moulanges à marteaux — Mélangeurs à moulées — Cribles à grain — Coupeurs et classeurs à blé-d'Inde — Ebarbeuses — Distributeurs à grain — Chambres à poussière — Convoyeurs à grain, à sacs et paquets — Accessoires.

MACHINES DIVERSES ET SPECIALES

FORANO fabrique diverses machines spéciales pour les besoins courants de l'industrie canadienne: Moulins de papier, Mines, Industries chimiques — Etc.

AU SERVICE DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DEPUIS 80 ANS

BUREAU DE VENTES
Transmissions
Mécaniques et
Appareils de
Manutention

340 Edifice
Canada Cement,
Montréal,
MArquette 4296

FORANO
Fabricants de Machines de Qualité depuis 1873
BUREAU CHEF & ATELIERS - PLESSISVILLE QUE.

BUREAU DE VENTES
Machines pour
scieries et
boutiques à bois

2197 est,
rue Sherbrooke,
Montréal,
HOchelaga 2539

Les industries du bois...

(suite de la page 97)

importante est celle du lainage. Viennent ensuite, les manufactures de portes et châssis, préparation du bois, usine de plastic et peignes, confection de vêtements de travail et de chantiers, boites à fromage, imprimerie et boites de carton. Ces industries diverses fournissent de l'emploi à environ 500 personnes.

ARTHABASKA avec une population de 3,250 âmes compte plusieurs industries dont la plus importante est celle du meuble. Il y a aussi des ateliers de chemises pour hommes, portes et châssis, bardeaux, beurre et fromage, imprimerie et reliure, boulangerie, dindonnerie, mise en conserve. Ces industries fournissent de l'emploi à plus de 260 personnes.

Ces centres industriels de la région des Bois-Francs se développent rapidement et leur population s'est facilement adaptée aux méthodes nouvelles de l'industrie, et n'a qu'un désir: Voir se développer ces villes dans l'aisance, l'harmonie et la concorde.

Dans l'étude de la situation actuelle de nos industries, il est indubitable que le fait d'être éloignés des grands centres comportent à la fois des avantages et des désavantages. Le manufacturier est obligé de faire face à des dépenses plus considérables soit pour l'expédition de ses marchandises, soit pour ses approvisionnements, soit encore de temps en temps pour se procurer les experts qu'il ne peut recruter dans les petits milieux. Par ailleurs, les travailleurs sont certainement plus heureux dans les petits centres, où, règle générale, le coût de la vie est moins élevé et où les petites villes sont en somme de grandes familles.

Il y a aussi l'avantage pour les travailleurs de ne pas être à l'emploi de sociétés anonymes. Ils connaissent les patrons et leur accès est facile. D'autre part le patron ordinairement s'intéresse aux problèmes domestiques et aux difficultés occasionnelles auxquelles l'ouvrier peut avoir à faire face.

Dans les pays européens, de façon à protéger l'économie des petites industries, on s'est appliqué à maintenir un système de zonage. Ce système existe dans la province de Québec mais tend de plus en plus à disparaître avec la conséquence que le manufacturier des petits centres a à faire face aujourd'hui à des obligations à peu près égales à celles des grands centres sans en avoir les avantages. Les avantages actuels ne laissent pas de doute sur l'existence d'une manoeuvre pour faire perdre le bénéfice de ces avantages.

Le "fait syndical"

Il y a là un danger. Le journal catholique "Le Droit" d'Ottawa", organe des RR. Pères Oblats, soulignait ce danger il y a peu de temps et il mettait en garde la main-d'oeuvre contre les exigences disproportionnées qu'elle pourait faire en vue de favoriser ce qu'on appelle: "Le fait syndical". "Le fait syndical" est une chose excellente en soi, admise non seulement par les économistes mais encouragée par les encycliques. Il ne faut pas cependant qu'il domine le bien commun au point de mettre en péril tout le rouage de la vie économique de nos petits centres.

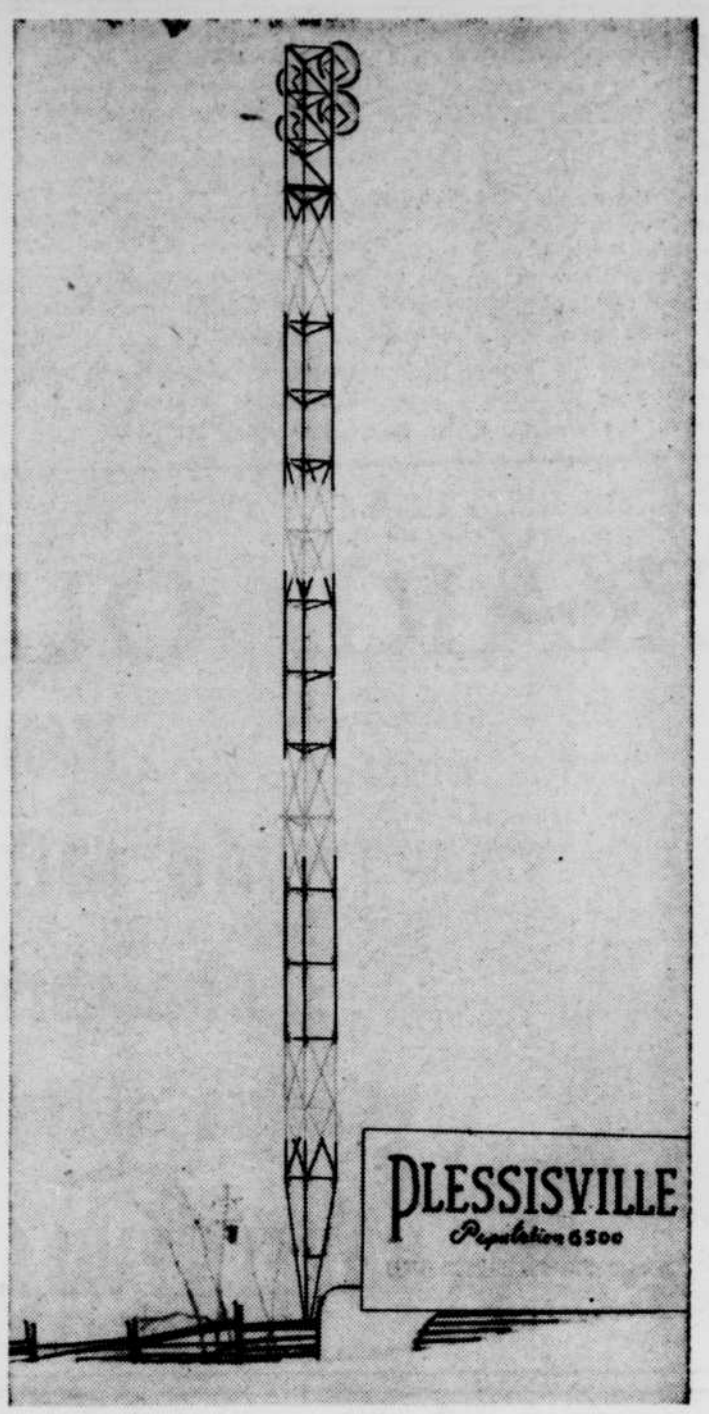
Le patron d'usine a beaucoup d'inconvénients auxquels il lui faut faire face: les surcharges et les retards dans le transport, l'obligation de maintenir loin de l'usine et avec dédoublement de frais les services commerciaux, la nécessité coûteuse et épuisante pour le patron de faire la navette entre sa localité et la métropole où se trouve tous les services commerciaux, la difficulté de trouver du personnel de direction et de surveillance qui veuille se vouer au demi-isolement des petits centres. Cette énumération qui est loin d'être complète donne déjà une idée des inconvénients qui doivent être compensés. Il faut calculer que si l'industrie trouve des avantages à venir dans ces centres, c'est que de tels avantages compensent les inconvénients.

Coopération indispensable

Il s'en suit donc que pour maintenir nos industries sur un pied de compétition, il est essentiel plus que jamais que la coopération entre patrons et ouvriers soit d'une intensité de tout instant. Et si les exigences ouvrières détruisent les avantages des petits centres, s'ils sont de nature à susciter des inconvénients, nos industries de la région des Bois-Francs deviendront bientôt en état d'infériorité et ne seront plus en mesure d'offrir une compétition victorieuse aux industries des grands centres. Un grand philosophe a dit: "Aucun succès n'est possible sans enthousiasme". Ne l'oubliez pas, l'enthousiasme ne peut vivre s'il n'est animé par la confiance. Le patron doit considérer ses ouvriers comme ses collaborateurs et ceux-ci doivent se rendre compte que leur collaboration doit consister dans l'exécution de leur devoir et un souci constant de leur responsabilité.

La centralisation étant à l'ordre du jour, nos industries des Bois-Francs doivent toujours être à toutes fins pratiques en état d'éveil contre les empiètements monopolisants des grands centres.

C'est sur cette pensée que je vous quitte en formulant le voeu que les relations industrielles dans toute la région des Bois-Francs soient et continuent d'être d'une cordialité dont tous auront à se féliciter et que l'oeuvre des pionniers se développe pour le plus grand bien de notre province et de notre race.



Le mât de radar érigé à Plessisville.

Le problème de...

(suite de la page 88)

son, du milieu et des hommes.

Et aujourd'hui, on est de plus en plus convaincu qu'on ne peut assurer une protection continue de ces pâturages sans confier leur administration à des biologistes spécialement entraînés à cette fin. C'est ainsi qu'on ne décidera de l'espèce et de la quantité de poisson à ensemencer, qu'après une enquête biologique.

Enquête biologique

Mais qu'est-ce qu'une enquête biologique?

Sans entrer dans tous les détails techniques ou encore dans la façon d'interpréter à la lumière de la science, les données recueillies, je vais vous en donner une idée générale.

Supposons qu'on veut améliorer les conditions de pêche d'un lac à truite, soit le Memphremagog, soit l'O'Malley Pond, que doit-on faire?

D'abord il faut étudier le lac pour savoir s'il peut convenir à la truite. Un lac convient à la truite lorsque déposée dans ce lac, elle peut d'abord survivre et surtout prospérer. Alors une foule de facteurs, plus complexes les uns que les autres, influencent la qualité d'un lac. La température, le pH et la concentration en oxygène de l'eau, puis la nature du fond, le renouvellement en eau, la nourriture naturelle disponible, sont autant de points essentiels qu'il ne faut pas négliger avant de déterminer si un lac est propice ou non au bon développement de la truite.

Disons à présent que vos deux lacs, le Memphremagog et l'O'Malley Pond répondent en tous points aux exigences de la truite sauf qu'il y a des espèces indésirables tels que crapets, perchaudes, barbotte et carpes. Naturellement on conclut que ce sont deux bons lacs à truites, mais à condition qu'on se débarrasse de ces espèces indésirables.

Si on tient absolument à avoir de la truite dans les deux lacs, surgit alors un autre problème non moins important. Est-il économiquement possible d'empoisonner ces lacs pour faire mourir tout le poisson qui s'y trouve afin de le remplacer par du poisson ayant une plus grande valeur sportive tel que la truite? Disons tout de suite que pour qu'il soit économiquement possible d'empoisonner un lac il faut que le coût d'empoisonnement ne soit pas trop élevé et qu'on ait la certitude que le lac empoisonné ne soit pas de nouveau contaminé. Alors un lac tel que l'O'Malley Pond peut être empoisonné avec succès parce que ce n'est pas trop coûteux et aussi parce qu'il est encore assez facile d'y exercer une bonne surveillance et de faire observer les lois de protection. Enfin si jamais quelqu'un par négligence, ou par ignorance, échappe à la surveillance, y pêche avec des menés et contamine de nouveau le lac, il peut être justifiable de l'empoisonner encore et à peu de frais quoiqu'il reste toujours que c'est quand même une grande perte.

Envisagez à présent la possibilité d'améliorer un lac tel que le Memphremagog par empoisonnement. Si l'empoisonnement d'un lac tel que l'O'Malley Pond

(à suivre en page 100)



Ci-dessus l'imposante manufacture Houde-Laporte Inc., manufacturiers de vêtements à Lyster.

UNE INDUSTRIE DU VÊTEMENT
qui fait honneur à LYSTER!
MANUFACTURIERS
de
● PANTALONS ● CHEMISES ● SALOPETTES
● COUPE-VENT ● PARKAS ● ETC.
HOUDE - LAPORTE Inc.
Manufacturiers des vêtements de sport "LYSTER"
LYSTER QUE.

Le problème de l'empoissonnement . . .

(suite de la page 99)

ac coûte que quelques cents dollars, celui du Memphremagog pourrait coûter pas moins d'un million, et les risques de contamination sont mille fois plus grands que ceux du O'Malley Pond. Sans entrer dans plus de détails, il est évident qu'il n'est pas question d'empoisonner un tel lac.

Procédé rationnel

Que reste-t-il à faire pour améliorer ces deux lacs? S'agit-il d'ensemencer des truites par million pour donner à ces lacs une plus grande valeur sportive? Non, car aujourd'hui à la suite de nombreuses recherches, on s'est rendu compte qu'il ne faut pas mettre dans un lac plus de poisson qu'il peut en contenir. Ce n'est qu'en considérant un lac comme un pâturage aquatique qu'on parviendra à l'améliorer. Par exemple, si un lac peut mettre à la disposition de la truite 100,000 livres de nourriture naturelle et que ça prend 5 livres de cette nourriture pour faire une livre de truite, que vous ensemenciez 10,000 truites ou 20,000 truites vous n'obtiendrez annuellement que 20,000 livres de poisson soit 10,000 truites de deux livres ou 20,000 truites d'une livre. Si vous ensemencez ce même lac avec 100,000 truites vous n'obtiendrez au bout d'un an que 100,00 0truites d'un poids moyen de 1-5 de livre. C'est donc dire que plus on met de poisson dans un lac, après avoir dépassé une certaine limite, moins on améliore les conditions de pêche. Il est certainement plus sage de ne mettre dans un lac que la quantité requise, après une enquête biologique.

Un lac tel que l'O'Malley Pond peut donc être amélioré par empoisonnement et par ensemencement. Mais que pensez-vous de l'amélioration d'un lac tel que le Memphremagog? On a vu qu'il était impossible d'envisager l'empoisonnement d'un tel lac, non au point de vue biologique, mais au point de vue économique. Alors nous restons en face d'un problème d'ensemencement de truites dans un lac où on rencontre des espèces compétitrices, qui réduiront la quantité de nourriture mise à la disposition de la truite, et des espèces prédatrices qui se nourriront de la truite elle-même. S'agit-il d'ensemencer ce lac avec des millions de truites par année pour obtenir plus de pois-

(à suivre en page 101)

UNE INDUSTRIE DU MEUBLE QUI COMPTE PRES DE 25 ANNEES D'EXISTENCE

GÉRARD OUELLET

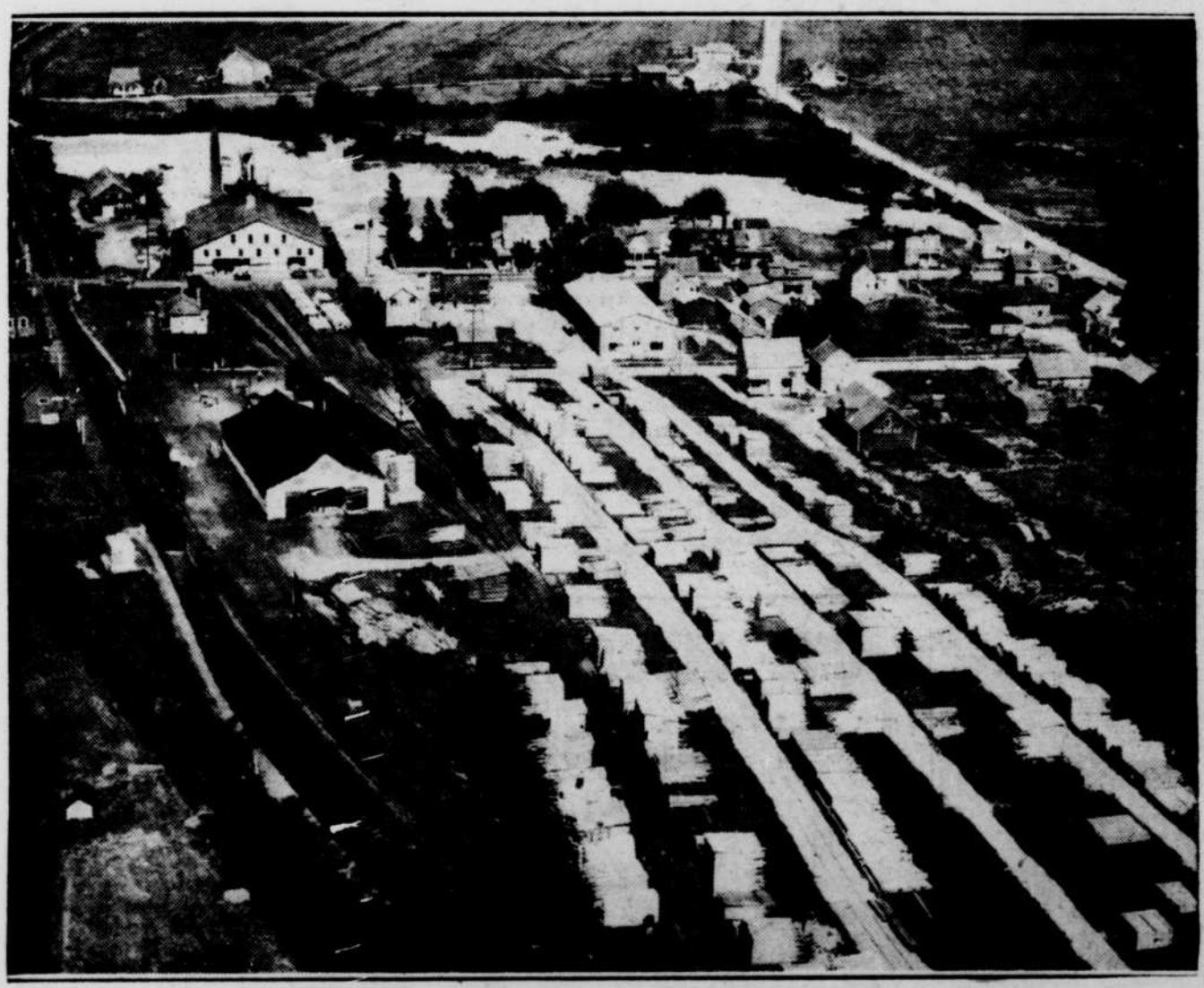


M. Gérard OUELLET, propriétaire de l'industrie qui porte son nom, qui est aussi maire et président de la Commission Scolaire de Daveluyville

MANUFACTURIER

de MOBILIERS de chambres à coucher vendus d'Halifax à Vancouver

DAVELUYVILLE, QUÉ. - TEL.: 11



PRÉPARATION EN TRANSIT



M. Alfred SAVOIE, propriétaire, président de l'Association Forestière, section des Cantons de l'Est.

J.-O. CROCHETIERE
gérant

J.-Laurent CROCHETIERE
secrétaire-trésorier

Marchands de bois

Gros et détail

Tél.: 33

MANSEAU, Qué.

SAVOIE FRERES



Nouvelle école à Princeville.

Nouveau collège moderne à Manseau; l'industrie Manseau Frères, hors de comparaison sur toute la rive sud

La nouvelle maison d'éducation comprend quatre classes, avec une vaste salle de récréation au soubassement. — La résidence des religieux enseignants, au rez-de-chaussée. — Le R. Frère Blaise, directeur. — Octroi provincial. — M. J.-M. Blanchette, président de la commission scolaire.

TRES FORT COMMERCE DE BOIS EN TRANSIT

(Spécial à la Tribune) — La municipalité de Manseau, dans le comté de Nicolet, est maintenant dotée d'un nouveau Collège moderne. Il s'agit d'une construction d'un étage, qui renferme 4 classes, avec sous-sol qui renferme une vaste salle récréative, salle de toilette dont les murs sont en tuile plastique.

Au rez-de-chaussée, en plus des 4 classes, il y a la résidence des religieux et la chapelle. Les planchers sont en marbolélum inscrusté, et celui de la salle est en beton fini collorendum.

C'est une construction en brique, semi à l'épreuve du feu, réalisée par les entrepreneurs Roy & Crépeau, de Ste-Brigitte des-Saults. Un généreux octroi a été obtenu par l'ex-député, M. Emery Fleury.

La commission scolaire de la paroisse de St-Joseph de Blantford se compose de MM. Jean-Marie Blanchette, président, Jean-Paul Cotnoir, secrétaire et MM. Joseph Nobert, Romuald Turgeon et Arthur Blouin.

Le Révérend Frère Blaise est directeur. Il est assisté des Rév. Frères Osias, Jean-Donald. Un quatrième religieux s'ajoutera au personnel en septembre prochain.

Le Rév. Frère Blaise fut professeur durant 6 années à Windsor. Il était titulaire des 8 et 9e années.

La municipalité de Manseau possède 2 industries. La principale, celle du bois en transit, la plus considérable de la rive sud de la province, est exploitée par Savoie Frères. Une manufacture de vêtements, une succursale de Houde-Laporte Inc. de Lyster, fonctionne aussi avec progrès.

Une nouvelle industrie à Victoriaville

L'Atlas Casket Inc. fut fondée le 26 juin 1952. M. Sam Boulanger en est le président-gérant, M. Benoit Gagné, le vice-président, M. Lévis Lupien, le secrétaire-trésorier. Le Dr Gérard Gagné et M. Yves Boulanger sont directeurs.

Cette industrie du bois emploie présentement 25 hommes à la fabrication de cercueils.

On se procure le bois sur le marché local, tel que chêne, orme, merisier et on importe d'Afrique, l'acajou et le noyer.

Daveluyville en progrès

Trois industries du bois et une manufacture de vêtements y fonctionnent avec succès. — M. Edouard Ouellet, maire.

(Spécial à la Tribune) — La municipalité de Daveluyville, dans le comté d'Arthabaska, compte une population de près de 2,000 âmes.

Elle compte 4 industrtes, dont 2 se spécialisent dans la fabrication du meuble. Il s'agit de la manufacture de meubles Edouard Ouellet, dont le propriétaire est le maire de cette florissante localité et le Daveluyville Furniture Ltd., dont le gérant est M. Hermann Fournier. Une industrie qui fait la fabrication du miroir, la General Glass Mfg., R. Lapierre, manufacturier de poignées de meubles, et la manufacture de vêtements de M. Caron, sont autant d'autres industries progressives de l'endroit.

Chapelle érigée à Laurier Station

Spécial à la Tribune) — Laurier Station possède depuis récemment une chapelle, desserte de St-Flavien. Deux industries du meuble: Laurier Furniture Ltd sous la direction de MM. Mercier & Fils, et la Cie de Meubles Modernes Enr. dont M. G. Houle, maire de la municipalité, est le propriétaire.

M. J.-M. Petit

(Spécial à la Tribune) — M. J.-M. Petit, propriétaire "Les Petits Profits Enr." de Laurier Station, est né le 23 mars 1913 à St-Pierre les Becquets, fils de M. Théotime Petit, cultivateur de St-Pierre les Becquets, et de Mme Petit.

Depuis 15 ans dans le commerce de grains, il avait été auparavant pendant une période de 5 ans avec P.-A. Beaudoin, négociant en gros, comme voyageur de commerce.

Au mois de janvier 1945, il acheta le commerce qu'il exploite présentement, lequel fut enrégistré sous le nom de "Les Petits Profits Enr." Ce commerce s'étend en particulier dans le comté de Lotbinière.

M. J.-M. Petit est président de la Ligue du Sacré-Coeur et membre du Conseil des Chevaliers de Colomb de Nicolet.

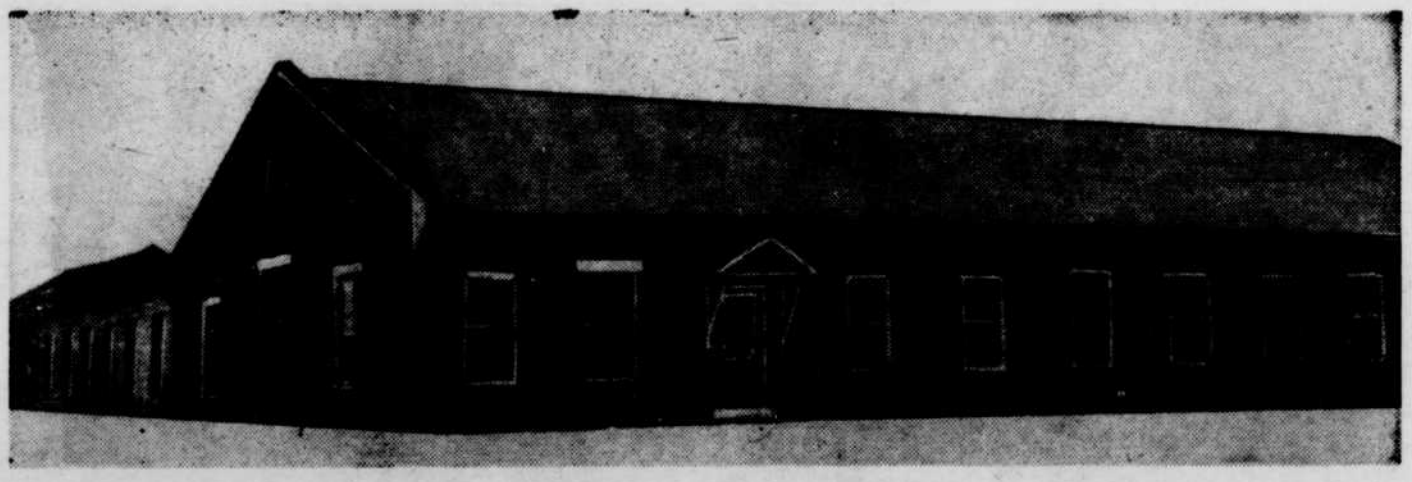
Il est marié à Adrienne Beaudoin, depuis 1938, fille de M. et Mme Georges Beaudoin, de St-Patrice de Beaurivage. Ils sont les heureux parents de 2 garçons.

Le problème de l'empoissonnement . . .

(suite de la page 100)

sons d'intérêt sportif? Non et pour les mêmes raisons déjà mentionnées. Si vous ensemencez par millions des alevins ou des fretins de truites un fort pourcentage servira à engraisser les espèces prédatrices; par contre si ces petites truites ensemencées survivent toutes elles ne feront qu'empirer la situation déjà créée par les espèces compétitrices. Comme vous le voyez ce n'est pas une chose très facile que de ranimer un lac qui présente des problèmes aussi épineux. Pourtant il faut lui garder sa réputation internationale d'être le paradis du pêcheur sportif. La seule chose qu'il reste à essayer avant de battre en retraite et avant d'être forcé de propager d'autres espèces d'ordre sportif plus résistantes mais moins populaire que la truite et le saumon, c'est d'y ensemencer des truites et du saumon d'une aussi grosse taille que possible. Une telle tentative a déjà été essayée à Mégantic. L'Association de protection du poisson et du gibier du comté de Frontenac s'est construit un étang artificiel alimenté par des sources. Cet étang est situé dans une baie du lac Mégantic. Chaque année, le département de la Chasse et de la Pêche ensemence leur étang à saumon avec 1,000 ou 2,000 fretins de l'automne. L'Association se charge de nourrir ces poissons pendant un an avant de les libérer. En résumé l'Association s'occupe d'élever le saumon de l'âge d'un an jusqu'à l'âge de deux ans; et cela dans des conditions quasi-naturelles.

(à suivre en page 102)



DAVELUYVILLE FURNITURE LTD.

Hermann Fournier, président-gérant

MANUFACTURIERS DE MOBILIERS DE CHAMBRES À COUCHER

TELEPHONE 13 DAVELUYVILLE, Qué.

Des travaux d'une immense envergure à Nicolet et près du lac St-Pierre

Une entreprise considérable de la Défense Nationale qui va prendre encore de l'ampleur sous peu. — Agrandissement du Petit Séminaire au coût d'un million et demi de dollars. — Un hôpital pour les Soeurs Grises. — La paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet, siège de l'évêché. — 326 propriétaires, 272 locataires et évaluation imposable de $2,155,845.

ORGANISATIONS MUNICIPALE ET PAROISSIALE

NICOLET. (Spécial à la TRIBUNE) — La population totale de Nicolet est de 4,200 âmes, répartie en 825 familles. On compte dans les communautés religieuses 2,270 personnes, de sorte que la population combinée de la paroisse et des communautés est de 6,470.

Nicolet est le siège de l'évêché. L'évêque est Son Exc. Mgr Albertus Martin. Le vicaire général est Mgr Emile Lauzière, v.g., p.d., le chancelier, M. l'abbé Jacques Rouillard; le secrétaire, M. l'abbé Jean-Marc Vallières; le procureur de l'évêché, le chanoine Raoul L'Allier; le curé de la cathédrale, le chanoine J.-A. Foucault; les vicaires, MM. les abbés Roland Desharnais et Bohuslav Benes.

Les organisations paroissiales de St-Jean-Baptiste de Nicolet sont les suivantes:

Ligue du Sacré-Coeur, dont le président est le Dr Brassard; le Tiers-Ordre, Fraternité des hommes, dont le président est M. Jean-Marie Charland; Fraternité des femmes, présidente, Mme Irénée Lupien; cercle Lacordaire, dont M. Gaston Charland est le président; cercle Jeanne d'Arc, dont la présidente est Mme Gaston Charland; les Dames de la Charité; le cercle de l'UCC; le cercle des Fermières; les Syndicats catholiques, avec un conseil central dont le président est M. Rodrigue Duguay; les Enfants de Marie, dont la présidente est Mlle Marielle Charland; les Chevaliers de Colomb, dont le Grand Chevalier est M. Georges Robin; la Chambre de Commerce des Jeunes; la Société St-Jean-Baptiste; le cercle des Jeunes Eleveurs; le cercle des Messagères de Marie, dont la présidente est Mlle Lucille Boisvert; les JEC et JECF, avec croisade dans les écoles; la Caisse populaire et une meunerie coopérative.

On notera qu'il y a à Nicolet trois municipalités et trois Commissions scolaires.

La ville de Nicolet

Voici une documentation supplémentaire fournie par M. R. Camirand, secrétaire-trésorier adjoint de la ville de Nicolet:

La ville de Nicolet est située sur la rive sud du fleuve, à environ deux milles du lac St-Pierre. Elle est longée par la rivière Nicolet, qui prend sa source au lac Nicolet, dans le comté de Wolfe, et se déverse dans le lac St-Pierre, près de Nicolet.

La ville est sous la régie de la Loi des Cités et Villes depuis 1910. Le conseil actuel se compose comme suit: Son Honneur le maire Jean-Baptiste Métivier et les échevins Napoléon Mercier, Henri Lahaye, Antonin Forcier, Gérard Lupien, Georges Robin et Roméo Dumoulin.

Me Armand Proulx, avocat, est le greffier du conseil; M. Charles Desrosiers est le trésorier et M. Rodrigue Camirand, le secrétaire-trésorier adjoint.

La population de la ville de Nicolet est de 4,397. Elle compte 326 propriétaires et 272 locataires. L'évaluation imposable est de $2,155,845. Le dernier budget de la ville de Nicolet fut de $76,000. Les bureaux municipaux sont situés à l'hôtel de ville. La ville a son propre service d'aqueduc qui est muni d'un moteur de 125 forces. Elle possède aussi un système de canaux d'égouts complet dans ses 33 rues. Elle a encore une pompe à incendie pouvant fournir 600 gallons à la minute. 40 bornes-fontaines sont installées.

M. Edouard Beaulac occupe les fonctions de chef de police et de chef des pompiers. Nicolet possède huit industries employant environ 400 personnes.

Actuellement, il y a en construction l'agrandissement du petit Séminaire, au coût d'environ un million et demi de dollars. Il y a aussi des travaux d'une immense envergure qui s'exécutent pour la Défense nationale sur les bords du lac St-Pierre depuis un an. On dit que ces travaux prendront encore de l'ampleur ce printemps et au cours de l'année. Au printemps également, commenceront les travaux de construction d'un hôpital considérable pour les RR. Soeurs Grises de Nicolet. Il est aussi rumeur de plusieurs autres projets de constructions pour le printemps.

Le problème de l'empoissonnement...

(suite de la page 101)

L'élevage

D'une façon ou d'une autre tous ces poissons qu'on ensemence dans les lacs impliquent l'idée de leur élevage, ce qui n'est pas le moindre problème. Pour chacune des espèces qu'on doit élever on doit donc étudier les différents facteurs pouvant influencer sa croissance, sa vitalité, sa reproduction et son coût de production. Voilà pourquoi à la Station piscicole des Cantons de l'Est, Baldwin's Mills, des expériences en alimentation se poursuivent depuis quelques années. Tout ce qui est utilisé en nutrition humaine et animale l'est également dans l'alimentation artificielle de la truite, que l'on parle de substances protéiques, de glucides, de matières grasses et minérales, de vitamines ou d'antibiotiques. D'autres travaux de recherches se continuent également; par exemple, l'influence de la température de l'eau sur la croissance du poisson; la sélection méthodique des sujets d'élevage; l'influence de la forme et de la dimension des bassins et des étangs sur le taux de croissance du poisson; le traitement ou la prévention de certaines maladies.

Il peut être également intéressant de souligner que pour répondre aux besoins piscicoles des Cantons de l'Est nous élevons actuellement cinq espèces de poissons, soit la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel, la truite brune, la truite de lac ou grise et le saumon. Tous ces poissons sont ensemencés dans les Cantons de l'Est, sans oublier le lac Memphremagog. Par exemple, l'an dernier, en 1952, on a en-

(à suivre en page 103)

La Tribune, 22 mars 1927

Un aqueduc moderne à Princeville

Trois sources de St-Norbert approvisionneront les citoyens, et contribueront à développer l'industrie. — Une offre est soumise au conseil.

POUR PROTECTION

(De notre correspondant)

PRINCEVILLE — Il nous fait plaisir d'apprendre, que dans un avenir rapproché, Princeville sera doté d'un système d'aqueduc moderne capable de suffire aux besoins de l'industrie en présentant une protection suffisante contre l'incendie. En effet la Compagnie d'Entreprises Publiques Limitée, dont le gérant est M. J.-A.

(à suivre en page 103)

Quarante années au service des agriculteurs!



L'extérieur de la Fonderie Ouellet Enr. de St-Léonard d'Aston.

● BOUILLOIRES POUR CULTIVATEURS ● MALAXEURS A CIMENT
● HACHE-LEGUMES ● POMPES A INCENDIE
● PIECES DE RECHANGE POUR CHARRUES DE TOUTES SORTES
● BOUILLOIRES DE FERME ● POELES ● FOURNAISES

Nous vous ferons parvenir des circulaires sur demande.

LA FONDERIE OUELLET ENR.

SPECIALITE:

MALAXEURS POUR BLOCS DE BETON

ST-LEONARD D'ASTON COMTE NICOLET

H.-N. BIRON & FILS
LIMITÉE
FABRICANTS DE BAS



TÉL. 109
NICOLET, Qué.

Un aqueduc...

(suite de la page 102)

Fournier, de Québec, a fait l'acquisition, ces jours derniers de l'aqueduc de M. Alcide Pépin.

Cette compagnie projette de grandes améliorations. Dans ce but elle a acheté trois sources d'eau douce, à St-Norbert, de manière à être en état de fournir une eau potable et de répondre à tous les besoins. En outre, et c'est un point important, l'eau viendra par gravité. Les sources de St-Norbert sont à une altitude de 250 pieds du point le plus élevé du village.

Cet avantage diminuera beaucoup les frais de construction et d'entretien, en évitant tout service de pompes.

Princeville est situé sur la route nationale Lévis-Sherbrooke. Il s'y trouve une manufacture de chaises prospère, un abattoir, succursale importante de la Coopérative Fédérée de Québec, où s'écoulent les produits de la ferme de la localité et des environs. Il y a aussi une manufacture de planches qui est sur un très bon pied.

Nouvelles industries

D'autres industries sont sur le point de venir s'implanter ici et ce nouveau service d'aqueduc que l'on va construire bientôt, est de nature à les inciter à venir s'établir à Princeville. Nous pourrons alors rivaliser avec nos voisins que nous suivons à distance depuis quelques années.

Le Conseil municipal est disposé à donner tout l'aménagement possible aux industriels. Il ne manque que l'eau en abondance. Nous avons l'énergie électrique. L'administration municipale actuelle veut donner un nouvel essor à l'industrie et rendre le village plus prospère.

Protection contre les incendies

Le nouvel aqueduc devra servir aussi à la protection contre l'incendie. Princeville comme beaucoup d'autres villages de la province de Québec, ne possède aucune protection contre l'incendie. C'est un malheur, car les grandes conflagrations ruineuses, dont nos villages sont si fréquemment le théâtre, sont toujours causées par le manque de protection, contre le feu. Aussi, nos gouvernants, qui comprennent l'importance capitale de ces installations pour nos villages, sont toujours disposés de contribuer à leur établissement. Ils accordent des octrois généreux à cette fin. Ce système de protection demande une installation spéciale assez dispendieuse. Il faut un aqueduc puissant, des appareils, etc. Si l'on considère l'aide généreuse du gouvernement, la protection que Princeville en obtiendra, la grande diminution des pertes en cas d'incendie et la réduction dans les primes d'assurance, que les contribuables sont maintenant obligés de payer, on en conclut immédiatement que les avantages l'emportent de beaucoup sur les sacrifices à consentir.

Que cette installation soit faite par la municipalité ou une compagnie, tous les citoyens d'une paroisse devraient aider à défrayer le coût d'une telle construction et les frais d'entretien d'un système de protection contre l'incendie en payant par exemple une contribution annuelle parce que la paroisse entière est intéressée à ce que ses édifices publics soient efficacement protégés.

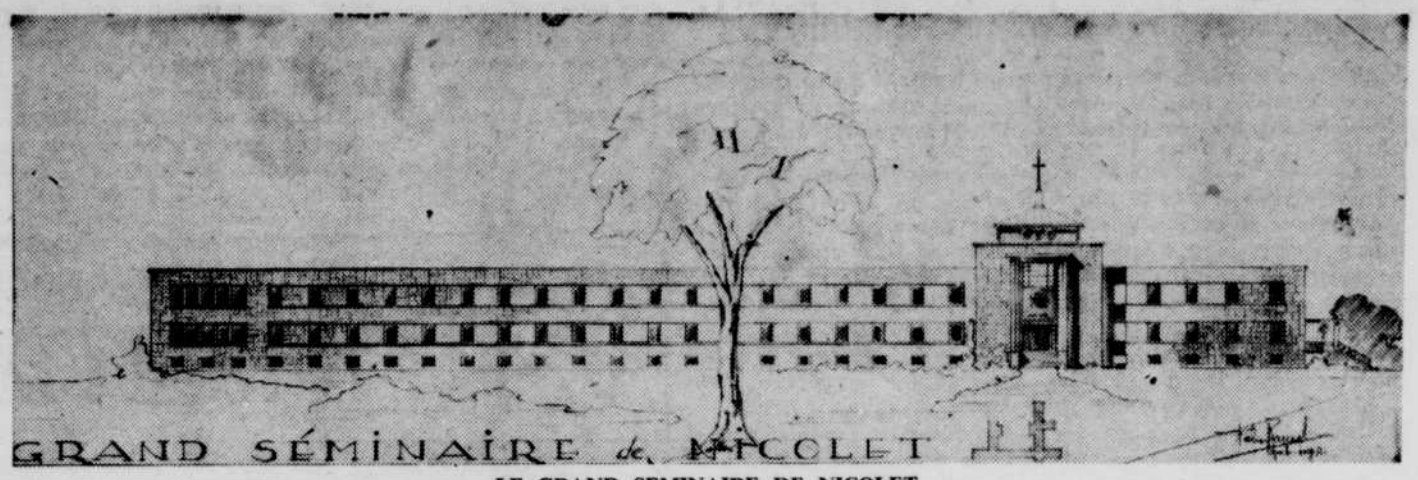
Ainsi l'incendie d'une église est une perte considérable pour une paroisse et les contribuables qui sont appelés à en payer la reconstruction constitue une charge souvent très onéreuse. De même, quand les victimes sont des particuliers, les autres citoyens ne peuvent manquer d'en souffrir indirectement. La reconstruction soit de l'église, soit du couvent est généralement plus dispendieuse que l'établissement d'un service efficace de protection contre l'incendie. Mieux vaut donc avoir le service de l'eau et tout le confort et la protection qu'il procure, que de dépenser davantage pour reconstruire ce que le feu a détruit.

Si donc le Conseil municipal, de Princeville désire un tel système de protection, et tout laisse à croire, la Compagnie d'Entreprises Publiques est disposée à en venir à une entente avec le Conseil qui bénéficiera de l'octroi du gouvernement.

Chez nous, peut-être plus qu'ailleurs, ce système de protection s'impose : le progrès, de Princeville, est intimement lié à son établissement. Nous n'avons rien à gagner et tout à perdre, à toujours en différer l'exécution.



M. Emile GAGNON, maire de Princeville.



LE GRAND SEMINAIRE DE NICOLET

Le problème...

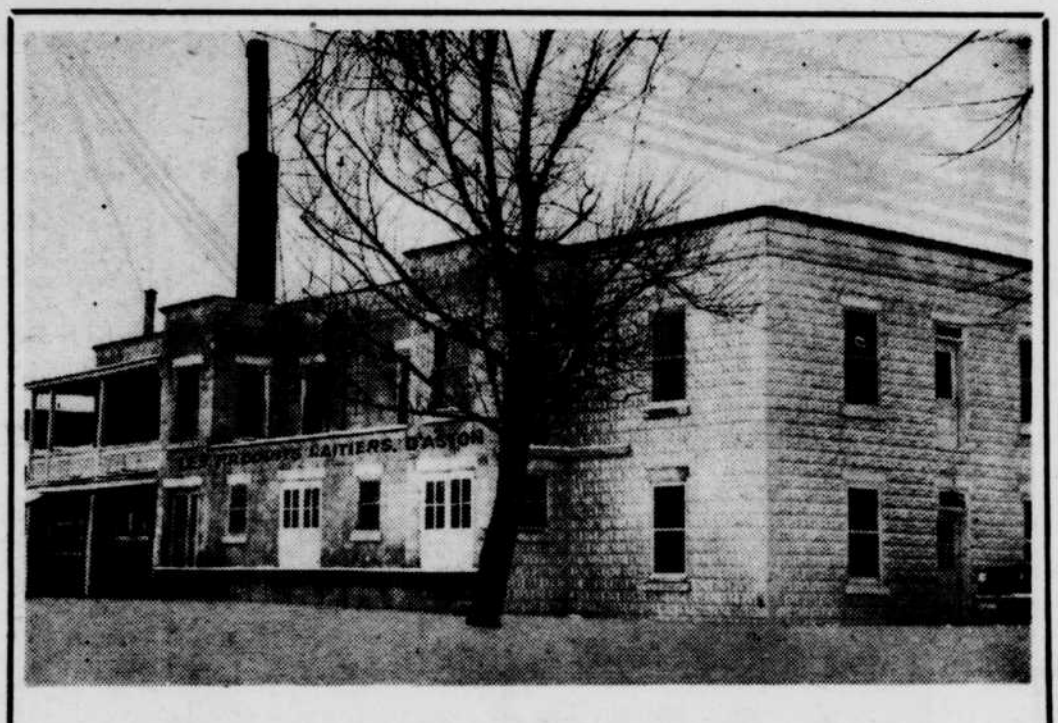
(suite de la page 102)

semencé dans les Cantons de l'Est 190,000 truites mouchetées, 25,000 truites arc-en-ciel, 85,000 truites brunes, 22,000 truites grises et 65,000 saumons d'Atlantique.

Comme le lac Memphremagog vous intéresse d'une façon toute particulière, voici la quantité de poissons ensemencés dans ce lac depuis 1950 et cela à la demande des membres du Club de Chasse et Pêche du comté de Stanstead.

Saumons	1950—	8,000 fretins
	1951—	5,000 fretins
	1952—	12,000 fretins
		1,000 d'un an
Arc-en-ciel	1951—	14,000 alevins

(A suivre en page 121)



Les Produits Laitiers Aston Enr.

MM. R. Beauregard et W. Boisvert, props

MANUFACTURIERS

BEURRE — POUDRE DE LAIT

Spécialité : FROMAGE "B.B." doux

St-Léonard d'Aston Téléphone 49 Co. Nicolet



VOTRE CESSIONNAIRE

"International Harvester"

Pièces authentiques Réparations et Services

INTERNATIONAL HARVESTER

Pour ST-LEONARD D'ASTON



Réfrigérateurs Congélateurs

GARAGE FLORIAN BRETON

VENDEUR

Machines aratoires et camions INTERNATIONAL HARVESTER

ST-LEONARD D'ASTON Cté Nicolet Téléphone 3

Supposons que vousvendez à crédit . . .

La vente à crédit comporte nécessairement un certain élément de danger, c'est pourquoi vous devez prendre toutes les précautions possibles pour éviter une perte.

La vente à crédit dans les épiceries tend de plus en plus à disparaître, c'est un fait que nous sommes tous à même de constater. Toutefois on trouve encore bon nombre de marchands qui acceptent de faire des affaires de cette façon. Notre but aujourd'hui n'est pas de faire un plaidoyer pour ou contre la vente à crédit (nous reviendrons plutôt sur ce sujet une autre fois) mais mais en supposant que vous vendiez à crédit, quelle politique devez-vous suivre?

Evidemment le premier pas à faire consiste à choisir avec soin les clients auxquels on accorde un crédit, puis il faut prendre des informations sur la solvabilité de ces clients. Il existe plusieurs façons d'obtenir ces renseignements et l'un des plus sûrs est de faire appel à un bureau de crédit qui saura vous renseigner.

Partant alors du fait que le crédit de tel client est bon, vous devez prendre les mesures nécessaires pour qu'il reste bon, c'est-à-dire qu'il paie régulièrement. Vous devez donc adopter une politique de collection vraiment efficace. La manière dont un compte est ouvert signifiera souvent la facilité ou la difficulté de collection.

Lorsque vous faites savoir à votre client que vous acceptez de lui vendre à crédit, il est alors de prime importance de lui demander à quel moment ce compte sera acquitté. Ce n'est pas une question de méfiance mais une question d'entente. Vous pouvez lui dire par exemple que vos autres clients ont l'habitude de payer leur compte le jour de la paie et que c'est probablement la même chose pour lui. Si votre client accepte cette solution, vous lui demandez alors s'il est payé à la semaine ou à la quinzaine et alors vous en prenez note.

Vous pouvez également demander à ce client s'il préfère ne jamais dépasser un certain montant et que vous l'avertissiez s'il atteint ce montant. Il est toujours préférable de spécifier ces détails dès le début afin qu'il n'y ait pas de malentendus plus tard. Très souvent, les clients n'aiment pas dépasser une certaine somme et alors ils fixeront eux-mêmes une limite et vous aurez par le fait même une bonne excuse pour bloquer le crédit si ce montant est atteint.

Bon! Une fois tous ces détails réglés, vous procédez maintenant sur une base d'affaires. Vos entrées doivent être faites régulièrement afin d'être prêt à présenter la facture le jour venu.

Presque tous les épiciers attendent toujours que leurs clients viennent au magasin pour leur présenter leur facture, mais il vous faudra compter sur la nature humaine. Supposons qu'un client ait d'autres comptes à payer le jour venu, il pensera certes à vous, mais il se dira que vous pouvez attendre et il évitera d'aller chez vous. Durant ce temps, il achètera comptant dans un autre magasin. Non seulement alors vous ne rentrez pas dans votre argent mais vous perdez aussi des ventes et cela peut durer une semaine. Il ne faut pas craindre alors de lui téléphoner ou de lui envoyer un état de compte. C'est une question, et le client ne pourra s'offusquer de cela.

Si un client se montre lent à payer sa facture, vous devez lui rappeler diplomatiquement les ententes que vous aviez faites au début. De toutes façons, vous ne devez jamais dépasser le montant de crédit sur lequel vous vous étiez entendu. Vous pouvez bien à la rigueur accorder un certain délai à votre client, mais alors vous l'avertissez que vous êtes dans l'obligation de lui vendre dorénavant au comptant du moins jusqu'à ce qu'il ait acquitté son compte.

(A suivre en page 121)

"Le magasin où l'on trouve de tout à St-Léonard d'Aston"

J.-A. TURCOTTE & CIE



Ferronnerie au complet — Matériaux de construction

EPICERIE — GRAINS — MOULEES — PEINTURES

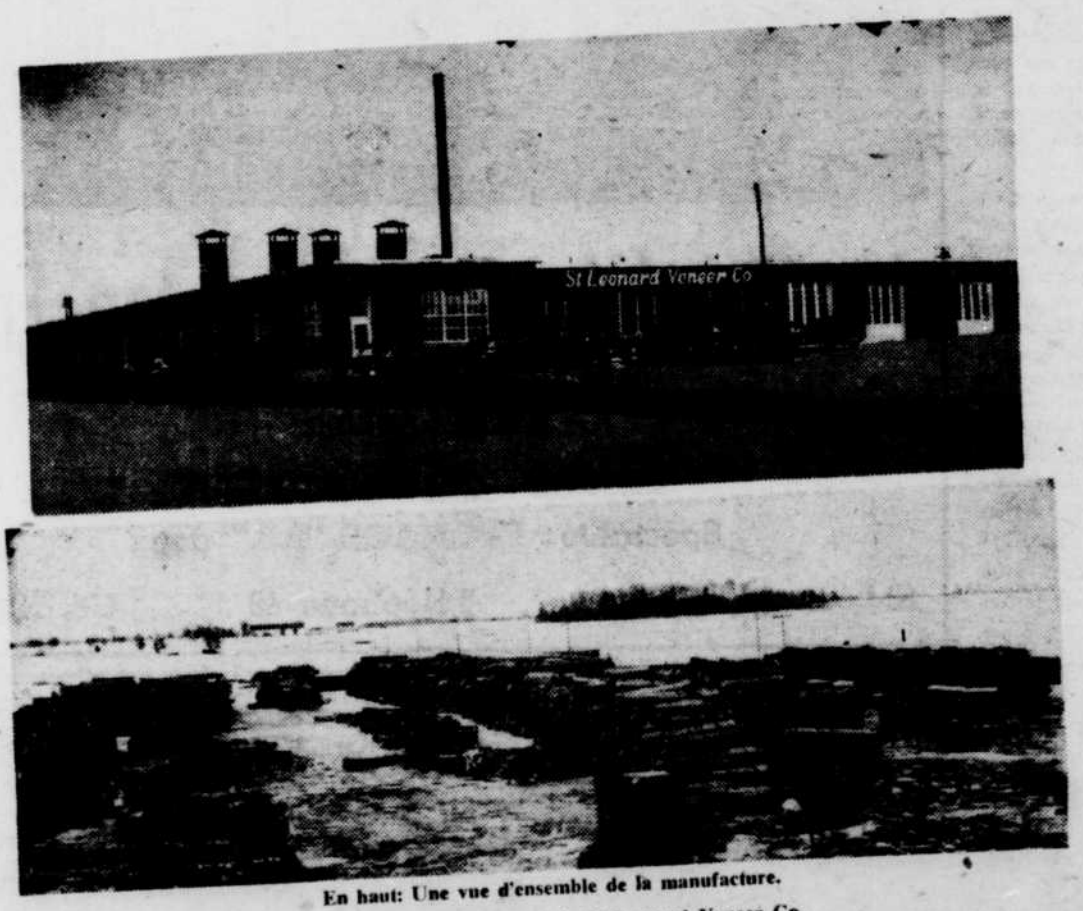
Marchandises sèches — Articles de nouveautés

ACCESSOIRES ELECTRIQUES — MACHINES A COUDRE

CANADIAN INDUSTRIES C-I-L LIMITED

NECCHI

St-Léonard d'Aston — Téléphone 33 — Cté Nicolet



En haut: Une vue d'ensemble de la manufacture.
En bas: La cour à bois de la St-Leonard Veneer Co.

MANUFACTURIERS DE PLANCHES EN CONTRE-PLAQUE POUR MEUBLES ET PORTES

ST-LEONARD VENEER CO.

TELEPHONE 87 — ST-LEONARD D'ASTON

St-Léonard d'Aston, à 20 milles de Drummondville sur la route no 13

MM. Cléophas Beaudoin et Henri Roy, maires du village et de la paroisse. — M. le notaire R. Roy est secrétaire des deux municipalités et de la commission scolaire, dont M. Daniel Ouellet est le président. — Terrain d'exposition; service du C.N.R.; embranchement de la rivière Nicolet.

DIVISION AGRONOMIQUE A DU COMTE

Le village de St-Léonard d'Aston a une population de 692 âmes, alors que la paroisse en compte 1,180. Les maires sont respectivement MM. Cléophas Beaudoin et Henri Roy.

Les conseillers du village sont MM. Jean-Marie Demers, Albert Letendre, Antonio Joyal, Jacques Béliveau, Wenceslas Mailly, Hervé René. Les conseillers de la paroisse sont: MM. Joseph Comeau, Hector Boudreau, Elphège Boudreau, Alfred Guérin, Emile Guérin, Antonio Poirier.

Le secrétaire des deux municipalités est M. le notaire R. Roy.

L'érection de la paroisse eut lieu le 1er juillet 1864 et celle du village le 7 novembre 1913. Le curé est le chanoine Antoine Mélançon, qui est assisté de M. le vicaire André Monfette.

Il se trouve à St-Léonard une Ecole Normale, qui est un pensionnat. M. l'abbé G.-Henri Laforest en est le principal. Les Soeurs de l'Assomption de Nicolet dirigent cette institution. Il y a aussi une école pour garçons et filles, dirigée par un professeur et des institutrices.

Le territoire de St-Léonard fut autrefois détaché, partie de la paroisse St-Frédéric de Drummondville, partie de Ste-Monique, soit provenant du canton d'Aston, du canton de Wendover et de la seigneurie de Nicolet. L'érection canonique eut lieu le 2 octobre 1857 et l'érection civile le 18 juillet 1862.

Puits artésiens

L'eau de consommation est excellente, provenant de quatre puits artésiens. En réalité, c'est l'une des meilleures eaux de toute la province. A une profondeur de 105 à 110 pieds, elle est douce et parfaite.

Il y a un réservoir municipal d'une capacité de 20,000 gallons. L'installation comprend aussi une pompe électrique et à gazoline ainsi que, pour la protection-feu, un camion et une pompe à incendie Thibault.

M. Alphonse Morin est le chef de police et des pompiers. Il a l'assistance d'une quinzaine de pompiers volontaires.

On y trouve encore un terrain où se tiennent les expositions agricoles de la division du comté de Nicolet. Une bonne piste de courses y est aménagée.

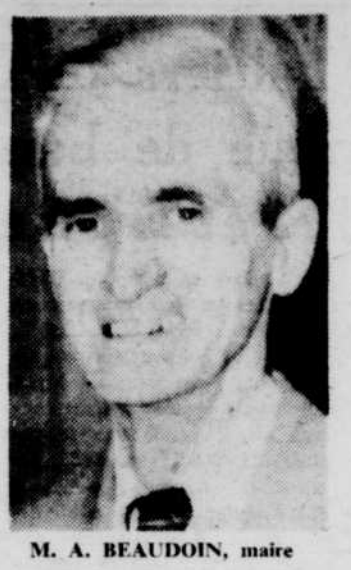
M. Daniel Ouellet est le président de la Commission scolaire, dont les membres sont MM. Adélard Martin, Henry Houle, Armand Doucet, Gédéon Comeau. Le notaire Roy en est le secrétaire-trésorier.

Comme situation géographique, St-Léonard d'Aston se trouve sur la route, No 13, à 20 milles des Trois-Rivières. Le service de chemin de fer est celui du C.N.R. Montréal-Halifax. Un embranchement de la rivière Nicolet passe par la localité. On y pêche le doré, l'achigan, la perche, le brochet, le maskinongé.

Quant au gibier de chasse, on trouve le chevreuil, la perdrix, le lièvre, le renard. On signale l'apparition du faisan.

St-Léonard d'Aston est à 85 milles de Montréal; à 80 milles de Québec; à 20 milles de Drummondville; à 28 milles de Victoriaville; à 18 milles de Nicolet; à 20 milles des Trois-Rivières.

Les entreprises manufacturières sont: St-Léonard Veneer, placage; Nash Shop, chemises; J. Allyson Ltée, salopettes; la Fonderie Ouellet; la meunerie J.-M. Dorais; Lauzière & Fils, cercueils; J.-M. Demers, boulangerie; Germain Turcotte, portes et châssis.



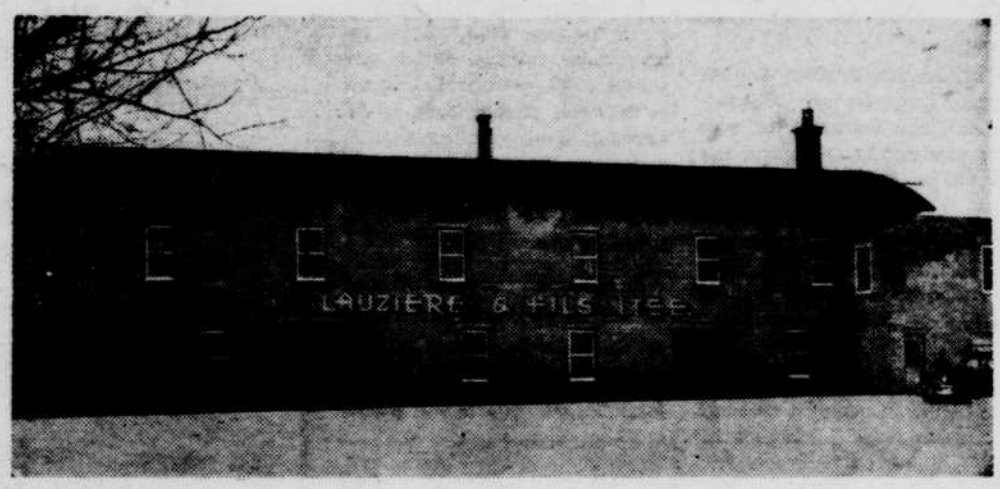
M. A. BEAUDOIN, maire de St-Léonard d'Aston.



Le pont de St-Léonard d'Aston sur la rivière Nicolet.

La TRIBUNE le medium d'annonce le plus effectif des Cantons de l'Est.

★ SERVICE ★ COURTOISIE ★ DIGNITE



LAUZIERE & FILS LIMITEE

MANUFACTURIERS de CERCUEILS

ET

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

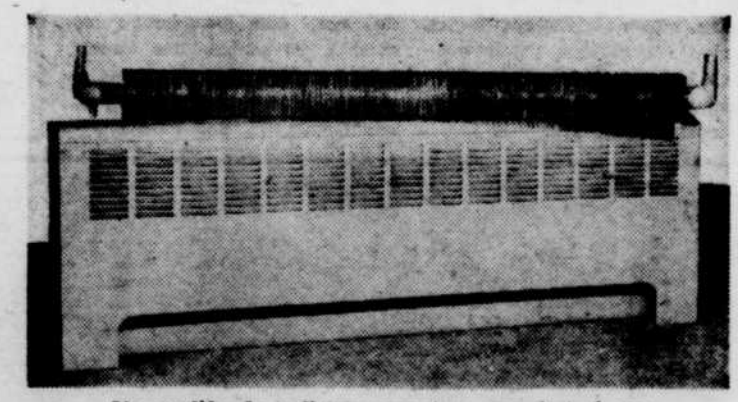
ST-LEONARD D'ASTON Cté Nicolet, Qué.

UNE INDUSTRIE UNIQUE SUR LA RIVE SUD DE LA PROVINCE



Photo démontrant l'industrie South Shore Steal Co. Ltd. de St-Léonard d'Aston.

Agent des Pompes "Southern"



Un modèle de radiateur-convecteur manufacturé par South Shore Steel Co., Ltd.

SOUTH SHORE STEEL CO., LTD.

MANUFACTURIERS DE

RADIATEURS - CONVECTEURS

ST-LEONARD D'ASTON QUE.

Les Produits Laitiers d'Aston Enr., prospère fabrique de beurre, fromage, lait en poudre et fromage en grain

Les Produits Laitiers Aston Enrg. représentent une importante industrie dont les propriétaires sont MM. Walter Boisvert, administrateur, de St-Léonard, et Roland Beauregard, de Granby. Ces derniers achetèrent l'entreprise, en 1948, de Mme Vve Philippe Hébert. Cette organisation opère depuis 40 ans et connaît des progrès continus sous la nouvelle directive.

M. Walter Boisvert est né à St-Joachim de Courval, comté de Yamaska. Diplômé de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe, il fut durant quatre ans en charge de la Société Coopératice Agricole de Pierreville, après quoi il passa un an à la Coopérative Agricole des Cantons de Granby.

L'édifice des Produits Laitiers d'Aston Enrg. est une construction en pierre à deux étages, avec murs et planchers en ciment, soit une bâtisse à l'épreuve du feu.

L'équipement, des plus modernes, comprend, entre autres, une baratte de 1,200 livres, deux pasteurisateurs de 400 gallons chacun et une bouilloire de 100 forces.

Trois grands bassins reçoivent le lait entier. Le lait est déchargé des camions et pompé à l'intérieur dans un gros réservoir de 30,000 livres de capacité. De là, il va à l'A.P.V., pour fin de pasteurisation, passe dans un tuyau en serpentin appelé "système continu" où il prend une température de 160°F. pour 32 secondes. Il retourne ensuite à l'A.P.A. pour refroidir à 80 degrés. De là, il est transféré aux bassins, où la crème est séparée du lait, pour servir à la fabrication du beurre. Le reste du lait sert à fabriquer les sous-produits du fromage et du lait en poudre.

Excellents produits

La spécialité de la compagnie est le fromage "B.B." doux, type cheddar, fabriqué de lait pasteurisé. 140 patrons fournissent la fabrique, presque tous de St-Léonard. Trois camions font le ramassage du lait. En outre, on achète tout le lait reçu à la coopérative de St-Wenceslas, paroisse voisine.

Depuis cinq ans, on produit du lait en poudre à l'année; elle est la seule dans toute la province à produire ainsi continuellement. Cette poudre est généralement servie dans les mélanges de moulées.

La production du beurre, l'an dernier, a été de 225,000 livres et celle du fromage, de 550,000 livres. En outre, il s'est vendu 150,000 livres de fromage en grain. Toute la production est placée sur le marché local, distribuée à une cinquantaine de clients de la province. Le personnel comprend 14 employés.

LA TRIBUNE
le medium d'annonce le plus effectif des Cantons de l'Est.



L'église de St-Léonard d'Aston.

Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Les registres de la paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil remontent à 1897-98, le premier baptême datant du 1er décembre 1898. M. l'abbé L.-H. Comeau fut le curé-fondateur, suivi de MM. les abbés Dubois, Morin, Houle, Mgr Paul Mayrand, MM. les abbés Philippe Ducharme, Archie Gill et Philémon Biron, curé actuel.

M. le curé Biron est né à St-Elphège d'Yamaska le 28 août 1885, le fils d'Ulphie Biron et d'Elisabeth Martel. Il fit ses études au séminaire de Nicolet et fut ordonné prêtre à Nicolet le 15 septembre 1913. Il fut tour à tour vicaire à Chester, Princeville, St-Zéphirin, Warwick, Wickham, St-Norbert, St-Léonard. Le 13 décembre 1925, il fut nommé curé à St-Nicéphore, où il demeura sept ans. Ensuite, il fut curé en sa paroisse natale pendant 18 ans, de 1933 à 1951, alors qu'il fut nommé à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

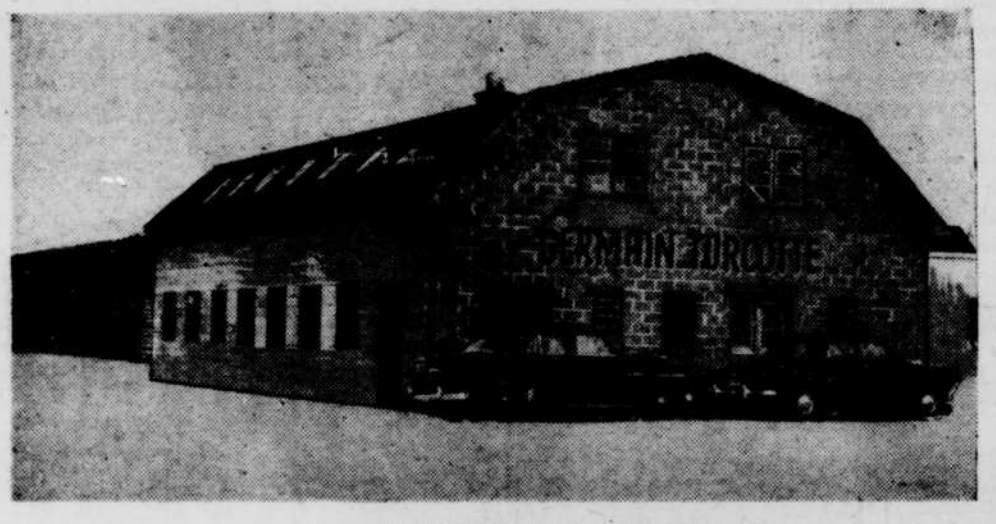
Il a l'assistance d'un vicaire, M. l'abbé Jacques Desmarais. Les marguilliers sont MM. Louis Touchette, en charge, Arthur Lafond et Napoléon Pinard.

La paroisse compte plusieurs organismes actifs: Cercle des Jeunes Eleveurs, U.C.C., Association coopérative de Lait. Il y a aussi une succursale de la Banque Provinciale et une Caisse populaire.

La population est de 1,358. On y trouve une école de 4 classes, dirigée par Mlles Alice Valois, Laurette, Yvette et Jeanne-Mance Audet.

M. Napoléon Ménard est le maire de la municipalité. L'endroit est traversé par un embranchement de la rivière Nicolet. Les industries et commerces sont: un moulin de préparation du bois, une manufacture de meubles en acajou, une importante carrière de pierre, deux garages, deux magasins généraux, une fromagerie, une banque.

UNE DES SEULES MANUFACTURES DU GENRE SUR LA RIVE SUD DE LA PROVINCE!



LA MANUFACTURE DE

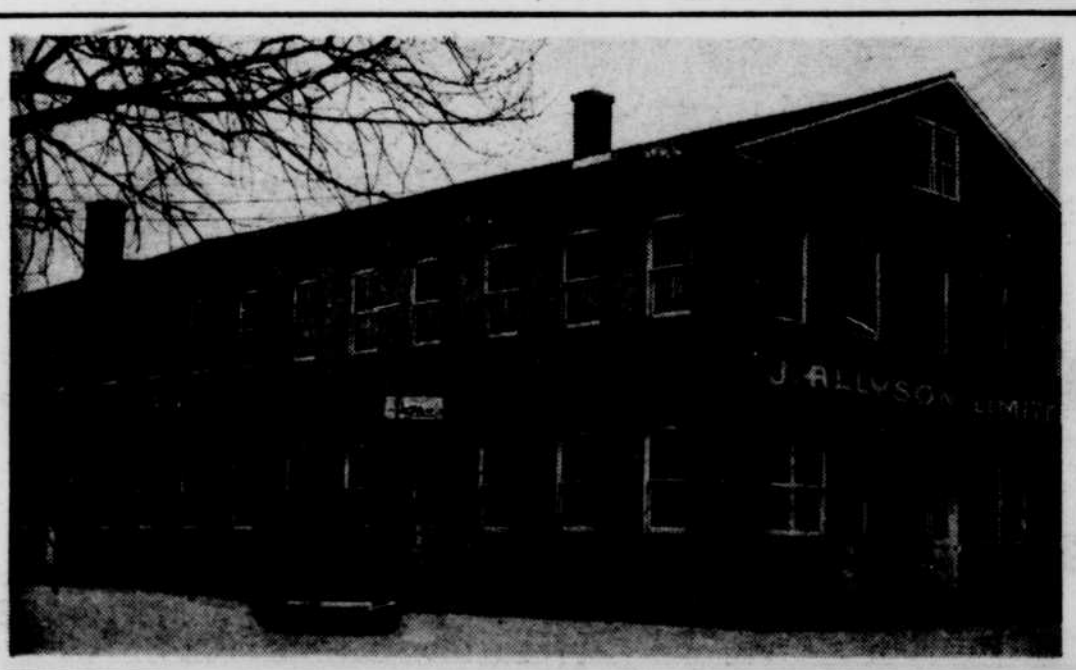


GERMAIN TURCOTTE

PORTES et PANNEAUX de CONTREPLAQUE

ST-LEONARD D'ASTON

Téls: Bureau: 95 — Résidence: 90-s-2 Cté Nicolet



Une industrie du vêtement qui contribue au progrès de St-Léonard d'Aston

Manufacturiers de

CHEMISES et SALOPETTES

J. ALLYSON LIMITEE

J. ALLYSON, prés. — Marcel ALLYSON, dir.
Gérard ALLYSON, sec.

St-Léonard d'Aston — Tél. 35 — Cté Nicolet

Evaluation foncière à la hausse de $400,000 à Drummondville et de $2,000,000 dans la région

Les placements industriels de l'ordre de $57 millions et les salaires de près de $20 millions par année. — Population de 90% ouvrière sur un total de 32,575 âmes. — Léger fléchissement dans les chiffres de la population et de la construction. — Possibilité hydro-électrique de 180,000 c.v. dans la région.

La subdivision du Canton de Grantham engendra des organismes distincts. — La "poudrière", aux débuts de St-Simon. — Zones commerciales et résidentielles, judicieuse répartition de l'industrie. — La Sylvania Electric commencerait à fonctionner sous peu. — Centre commercial le plus important dans un rayon de près de 50 milles. — Organisations syndicales largement ramifiées.

5,000 ETUDIANTS DE DRUMMONDVILLE ET DE LA REGION

par Guy BOURDON

On a déjà dit que Drummondville était le "Roi de la Plaine". Cette expression, qui ne manque pas de poésie, est au surplus rigoureusement véridique. Située au centre d'une région basse baignée par le St-François, la plus importante rivière des Cantons de l'Est, l'agglomération de municipalités connues sous le nom générique de Drummondville est le point de jonction de plusieurs comtés et jouit d'une situation avantageuse au milieu d'un vaste secteur de production et de consommation. Sa situation géographique joue un rôle important dans la vie économique de ses habitants, puisque Drummondville est un point de relais entre les deux plus importants centres de la province, Montréal et Québec.

Notre région acquiert cependant son vrai visage du fait de la présence de plusieurs industries importantes et principalement des textiles.

Une quinzaine de mille ouvriers constituent une réserve de main-d'oeuvre toujours fraîche pour l'industrie ainsi que pour plusieurs commerces locaux et étrangers. La Canadian Celanese est sans contredit le principal point d'intérêt de tous les environs, bien qu'un grand nombre d'autres industries se soient taillé une place importante dans la vie communautaire.

La Celanese

Subsidiaire d'une grande firme britannique, la Canadian Celanese opère à Drummondville depuis 25 ans et on peut dire que cette manufacture a été associée avec les débuts d'une expansion telle qu'on n'aurait osé la prévoir.

En 1927, notre ville n'était qu'un point sur la carte géographique et à peine quelques milliers d'habitants y avaient installé leurs quartiers. Au début des activités de la Celanese, cependant, on a assisté à une immigration de plus en plus imposante de familles, dont la plupart étaient ouvrières. Des développements gigantesques ont commencé à dénoter une vie municipale intéressante, et les cadres géographiques de Drummondville n'ont pu absorber le flot continu d'ouvriers, de telle sorte que des paroisses environnantes ont pu profiter d'un apport important pour leur développement. Ces installations du début ont progressé au point de former juridiquement des entités distinctes et autonomes.

La première vague d'immigrés a été complètement absorbée par la Celanese, et au moment où la densité de la population menaçait de créer des difficultés, d'autres importantes industries ont été ouvertes pour accueillir les nouveaux venus et pour faire de notre région le centre industriel que l'on connaît.

Autres industries

L'industrie textile est aujourd'hui représentée à Drummondville par quelques grands établissements, en outre de la Celanese. La Drummondville Cotton, qui est une succursale de la Dominion Textile, occupe un poste important dans la vie drummondvilloise et plusieurs centaines d'ouvriers y trouvent un emploi stable et rumunérateur. On remarque aussi la Dominion Silk, la Butterfly Hosiery et la Roessel.

Plusieurs autres industries se partagent une main-d'oeuvre hautement spécialisée et compétente pour former le centre de la plus belle région industrielle de la rive sud. Parmi ces dernières, on remarque la Dennison Mfg., qui

(à suivre en page 109)

EAGLE PENCIL COMPANY
DRUMMONDVILLE, Qué.
LE FOYER DES FAMEUX CRAYONS "MIRADO"
MANUFACTURIERS DE
• CRAYONS • PLUMES • PORTE-PLUMES • CRAYONS AUTOMATIQUES
• PLUMES-RESERVOIRS • CRAYONS "BLAISDELL"

CINQ CAMIONS-CITERNES, UN SEUL BUT...
POUR ASSUREZ A TOUS LE MEILLEUR SERVICE!
La plus grande entreprise dans le comté de Drummond...

M. George Haggerty, propriétaire de cette entreprise locale, est heureux de mettre au service de sa clientèle du grand Drummondville en général, un cinquième camion citerne destiné à répondre au nombre toujours croissant de ses clients.
S'efforçant de se mériter auprès du public la réputation de la maison "OU LE CLIENT A TOUJOURS RAISON", M. Haggerty, qui dirige personnellement les opérations de cette entreprise, n'offre à sa clientèle que des produits dont la qualité défie toute compétition. Chacun de ces camions a aussi été équipé d'un compteur enregistrant automatiquement sur chaque facture la quantité exacte d'huile livrée. M. Haggerty s'est aussi assuré les services d'un personnel compétent et courtois dont les instructions sont de "VEILLER A LA REPUTATION DE L'ENTREPRISE EN DONNANT A CHAQUE CLIENT LE MAXIMUM DE SATISFACTION"
La ligne la plus complète de produits de pétrole offerte dans le district de Drummond: Huile à fournaise, huile à brûleurs, gazoline, huile industrielle, etc...



Une vue de la flotte de camions "Les Pétroles Marchand Enr." En haut, à gauche: camion d'une capacité de 2100 gallons, à gauche, camion d'une capacité de 3200 gallons. En bas, de gauche à droite, camions de capacité respective de 1020 gallons, 860 gallons et 1020 gallons.

LES PÉTROLES MARCHAND ENR.
336, RUE ST-EDOUARD Téléphone 5428 DRUMMONDVILLE

Au SERVICE des AUTOMOBILISTES de DRUMMONDVILLE

ET DE LA RÉGION JOUR ET NUIT!

Vendeurs autorisés des pneus GOODYEAR et Firestone

GROS et DÉTAIL

Service de réparation et vulcanisation de chambres à air et pneus

VULCANISATION RAPIDE

Gougeon & Frère, props **ENR.**

195 Blvd Bernard — Téls 3118 - 4222

Drummondville



POSTE SERVICE SHELL



Manufacturier depuis 29 années

Jos.-A. Mercure, président

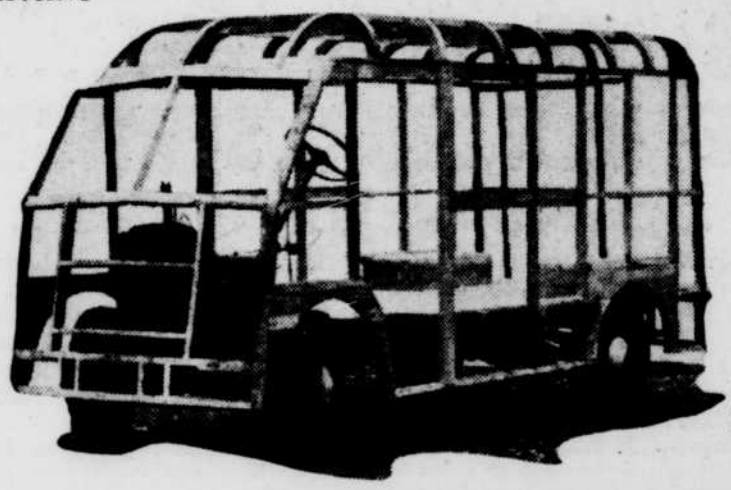
- **Portes et châssis**
- **Ferronnerie**
- **Peintures**
- **Matériaux de construction**



Jos.-A. MERCURE Ltée

COIN DES RUES DES ECOLES ET ST-JEAN — TELEPHONE: 3375 — DRUMMONDVILLE

AVANT



Une industrie unique sur la rive sud de la province

Manufacturier de CARROSSERIES DE CAMIONS DE TOUS GENRES

Notre garantie est votre satisfaction

APRES



CARROSSERIE DRUMMOND Enr.

CONSTANT DUBE, prop.

1240, rue St-Adélard — Téléphone 4821 — St-Simon, Drummondville



La boulangerie Guérin & Frère s'est taillé une réputation enviable au service de la population du grand Drummondville et des environs. Nous voyons sur cette photo quelques-unes des voitures de livraison qui chaque jour font la livraison du "pain d'un goût différent" dans un rayon de plusieurs milles de Drummondville. A l'arrière plan, la boulangerie elle-même.

POUR DU PAIN

d'un goût différent

VOYEZ

LA BOULANGERIE

GUÉRIN & FRÈRE

665, Blvd Mercure — Téléphone 3503

DRUMMONDVILLE

MM. Firmus et Urget Guérin, props
M. Roméo David, gérant

EXIGEZ TOUJOURS LE PAIN ENRICHI DE VITAMINES!

Evaluation foncière...

(suite de la page 107)

fabrique des étiquettes de toutes sortes, libelles, papier crêpé, etc.; la Drummond Engineering Works (travail des métaux); la Eagle pour l'industrie ainsi que pour voirs, etc.); la Eastern Paper Box (boîtes et tubes de papier de toutes sortes); la Fonderie J.-A. Gosselin (équipements de laiterie, beurrerie, etc.); Gustave Mercure Enrg. (portes et châssis); Sylvania Electric (lampes incandescentes et ampoules); H & R Arms (armes à feu); et Triad Creations (orfèvrerie et bijouterie).

Les progrès survenus à Drummondville dans ce domaine depuis quelques années représentent un investissement de capital de plus de $5 millions, ce qui porte le total des placements industriels à plus de $35 millions, alors que les salaires totalisent environ $20 millions par année.

Toutes ces industries sont desservies par des pouvoirs hydro-électriques importants exploités par la Southern Canada Power qui produit quelque 60,000 chevaux-vapeur, harnachant la puissance hydraulique du St-François qui transporte quelque 900,000,000 de gallons d'eau par jour aux périodes de bas niveau. Ce débit est plus que doublé aux crues du printemps et d'automne. Les possibilités hydroélectriques de cette rivière de notre région s'évaluent à plus de 180,000 c.-v.

L'eau abondante constitue une autre matière très importante pour l'industrie locale, qui profite également de grandes possibilités d'approvisionnement en matières premières, puisque 80% de l'industrie et 75% de la population totale du Canada se trouvent dans un rayon de moins de 600 milles de Drummondville.

Les environs

Contrairement à ce que l'on serait porté à croire, Drummondville n'a pas été un centre autour duquel des municipalités rurales se sont formées. Notre ville est au contraire le résultat de l'existence des campagnes environnantes. C'est à cause de sa position centrale dans un comté également favorisé géographiquement que notre ville est devenue le point de convergence des activités régionales. C'est aussi à cause de son site sur le St-François que Drummondville s'est imposée en importance et presqu'en nécessité à tous le reste de la région. Le tracé naturel des principales artères traverse nos rues pour relier Sherbrooke, Montréal et Québec.

Une grande partie de la plaine de notre comté faisait autrefois partie du Canton Grantham, qui fut par la suite subdivisé pour donner naissance à d'autres municipalités comme St-Simon, St-Joseph, St-Jean-Baptiste et Drummondville. L'ordre donné ici n'est cependant pas chronologique, puisque notre ville a été la première à se séparer du Canton, quoiqu'à St-Jean-Baptiste on réclame la paternité de Drummondville. On dit même que les premières archives de la région sont présentement à St-Jean-Baptiste. Il semblerait qu'au début, avant même l'apparition de toute activité urbaine dans la région, le Canton aurait subi une première division, pour former d'un côté, Grantham avec St-Germain comme principal centre, et St-Jean-Baptiste dans la partie est, jusqu'à la rivière St-François. Plus tard Drummondville aurait été formée à même le territoire de St-Jean-Baptiste.

D'autres morcellements ont aussi été faits alors que Ville St-Joseph est apparue sur la carte régionale. Cette nouvelle municipalité formait dès lors un corridor dans la partie restante du Canton et c'est à ce moment qu'il a fallu incorporer d'autres municipalités. C'est ainsi, par accident, que St-Simon a été formé.

Morcellement

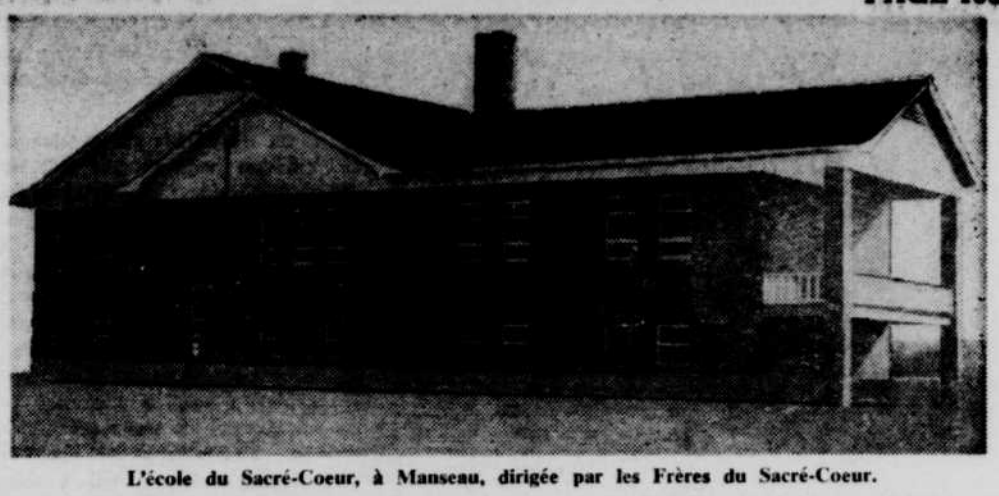
La population totale des municipalités formant le grand Drummondville est présentement de 32,575 âmes. Ces chiffres peuvent cependant être contestés, selon qu'on incluera le Village St-Charles et le Village Marcotte dans le grand tout. On pourra également trouver une différence notable avec les chiffres officiels publiés dans les organes industriels ou gouvernementaux. Ces discordances proviennent du fait d'un morcellement artificiel qu'aucun accident géographique ne saurait justifier. Officiellement, Drummondville possède 14,251 habitants dans ses limites territoriales, mais d'une façon logique il nous faut ajouter la population de St-Simon, Ville St-Joseph, St-Jean-Baptiste et Drummondville-Ouest. D'autres vont même jusqu'à inclure St-Charles et St-Philippe.

Ainsi, 55.94% de la population du grand Drummondville n'appartiennent pas, juridiquement, à Drummondville, quoiqu'en pratique on considère la région comme un tout connu sous le nom de Drummondville.

Plusieurs critiques ont déjà été faites à ce sujet et plus d'une proposition ont été enregistrées pour adapter le juridique au réel. On a prétendu, avec justesse d'ailleurs, que le morcellement de la région n'avait aucune raison d'être à quelque point de vue que l'on se place. D'abord, les résidants de l'une ou de l'autre de ces municipalités font partie de la même entité économique, culturelle et sociale, et ensuite, la région industrielle qu'est la nôtre ne fait aucune différence des ouvriers venant de Drummondville ou des municipalités environnantes. Enfin, plusieurs ont prétendu que le morcellement peut causer un tort considérable à la région, d'abord au point de vue des statistiques qui laissent supposer que Drummondville est une quantité négligeable dans la province, avec ses 14,000 habitants, quand, en réalité, il faudrait figurer à 32,000. Les industriels étrangers seraient ainsi dissuader de venir établir leurs industries dans une région officiellement si peu peuplée. De plus, on prétend que ces chiffres officiels, pratiquement faux, font passer notre ville par une situation inférieure en ce qui concerne les zones industrielles. Enfin, d'autres ont invoqué les dépenses qu'entraînent plusieurs administrations autonomes.

Tous les intéressés, dans cha-

(à suivre en page 110)



L'école du Sacré-Coeur, à Manseau, dirigée par les Frères du Sacré-Coeur.



MANUFACTURIERS DE
TISSUS DE HAUTE QUALITÉ
SOIE NATURELLE — RAYONNE — NYLON

LOUIS ROESSEL
MILL
Division de
WESLEY MASON
MILLS LTD.

DRUMMONDVILLE, QUE.

Une industrie unique
DANS LES
CANTONS de L'EST....



Dennison Manufacturing Co. of Canada Ltd.
Manufacturiers de **PAPIER CRÊPÉ, SCEAUX, ÉTIQUETTES, ETC.**
DRUMMONDVILLE, Qué.



Le presbytère St-Fulgence de South Durham, récemment rénové. M. l'abbé H. Thibault est le curé de la paroisse.

Evaluation foncière...

(suite de la page 109)

une des municipalités concernées, envisagent sérieusement la situation, mais il semblerait qu'une annexion complète serait impossible présentement, à cause du développement inégal survenu dans les agglomérations concernées. Le problème serait surtout financier. Un travail se fait cependant et les contribuables de Ville St-Joseph et de St-Jean-Baptiste semblent accepter déjà l'idée d'une union de leurs deux municipalités. Le projet a été ébauché avant la période des Fêtes et des démarches ont même été faites à Québec, en vue d'en hâter l'exécution.

Pour comprendre cependant les problèmes multiples qui confrontent notre région, il est important de connaître chacune des municipalités qui la compose. Plusieurs projets se discutent et parfois, du choc des idées ne surgit pas la lumière... mais plutôt les impasses. Il faut cependant voir dans ces difficultés les tâtonnements nécessaires dans un milieu qui veut progresser et qui est promis à un avenir brillant...

Drummondville

La Cité métropolitaine régionale de Drummondville a connu des progrès sensible depuis sa fondation, mais il semble que l'année 1950 ait été la plus brillante. Depuis cette date, quoique les projets n'aient pas manqué d'entretenir un espoir légitime, on a assisté à une baisse dans presque tous les domaines. La population a diminué de près de 500 habitants, si l'on compare les chiffres officiels de 1951 et de 1952. L'évaluation foncière, cependant, a augmenté d'environ $400,000 pendant la même période. La construction s'est maintenue à peu près au même niveau. En 1951, on avait enregistré 82 permis de construction, représentant une somme de $903,450, tandis qu'en 1952, on a compté 78 permis, pour une somme de $885,574.

Ces chiffres sont éloquents pour faire comprendre que notre ville a pratiquement atteint sa maturité et que les développements importants se feront dorénavant dans sa périphérie. L'établissement d'une nouvelle usine de la Sylvania Electric, sur la frontière de St-Jean-Baptiste semblerait être le premier pas dans ce sens qui serait impéré à plusieurs activités locales. Il est vrai que Drummondville possède encore plusieurs terrains et emplacements non encore développés, surtout dans sa partie ouest, en direction du Boulevard Bernard.

Sous l'instigation des administrations municipales progressives qui se sont succédé, le développement de Drummondville s'est fait d'une façon logique. Ainsi des zones ont été soigneusement réservées au commerce, tandis que les industries ont été distribuées dans d'autres secteurs adéquats et faciles d'accès. Les quartiers résidentiels ont été jalousement préservés de l'empiètement commercial et industriel. C'est ainsi que le visiteur prend plaisir à contempler par exemple la paroisse Ste-Thérèse qui jouit d'un site unique dans toute la région.

Le travail fait par Drummondville au point de vue industriel a porté des fruits qui profitent maintenant à toute la région. Grâce aux initiatives des dirigeants de l'époque, la Canadian Celanese a ouvert une porte sur un horizon presque illimité, tandis que les plus grands espoirs devenaient permis. C'est cette initiative qui a déclenché un mouvement de progrès dans toutes les municipalités environnantes, et l'esprit qui a animé ces grandes réalisations préside encore aujourd'hui aux destinées prometteuses de notre ville et du grand Drummondville.

Les autres municipalités

Chacun connait trop bien

(à suivre en page 111)



pour SÛRETÉ et ÉCONOMIE

EPLOYEZ LES

CAISSES DE CONTREPLAQUÉ

MANUFACTUREES PAR

WATERLOO PLYWOOD LTD.

CAISSES ET PANNEAUX

Waterloo, Qué.

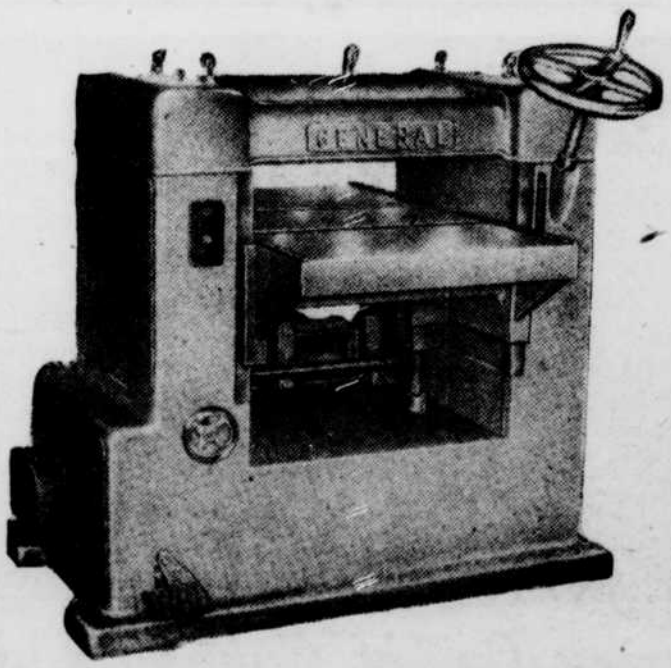
MAISON FONDEE EN 1922



LA MAISON MICHEL

"Les quartiers généraux des modes masculines et féminines à Drummondville"

485, rue Lindsay DRUMMONDVILLE Tél.: 2184



RABOTEUSE No 330 — 20''x8''

AVEC ENTRAINEMENT MODIFIABLE DONNANT UN CHOIX INFINI D'AVANCEMENT DU BOIS ENTRE 20' ET 55' R.P.M.

Nous manufacturons aussi:

- CORROYEURS DE 6" ET 8"
  - BANCS DE CORROYEURS
- SCIE A RUBAN DE 15"
  - BANCS DE SCIE
- SCIE CIRCULAIRE DE 10" A ARBRE INCLINABLE
- DEGAUCHISSEUSES de 12", No 280 (modèle léger) de 12" et 16", No 580 (modèle lourd)

GENERAL MANUFACTURING COMPANY LIMITED

26, rue LAFONTAINE DRUMMONDVILLE

Evaluation foncière...

(suite de la page 110)

l'histoire des débuts de Drummondville pour qu'il soit nécessaire de retracer les péripéties de la fondation et des premiers établissements. Qu'il nous sufisse de remonter à l'époque où la grande industrie a commencé à poser certains problèmes concernant, surtout, le développement de la ville-mère et la naissance des municipalités environnantes.

Il ne fait aucun doute et il est d'ailleurs normal que l'arrivée à Drummondville, de la grande industrie, et particulièrement de la Canadian Celanese, a entraîné toutes sortes de circonstances imprévisibles jusqu'alors, et occasionné des sacrifices jugés nécessaires et de bon aloi. Comme c'est la coutume dans les autres centres, il a fallu que Drummondville consente l'abandon temporaire de certains droits en vue d'un plus grand bien futur. Ainsi, on a dû fournir à la Celanese certains avantages territoriaux et fiscaux pour aider son établissement. Ce facteur, ajouté à celui d'un apport considérable de population, a eu pour effet de créer des villes champignons à St-Joseph, à St-Simon, et même à St-Jean-Baptiste. Les nouveaux venus s'établissaient de préférence dans ces centres qui s'avéraient moins encombrés et qui au surplus, à cause de la division juridique, n'étaient pas tenus d'aider à l'établissement industriel. D'autres, enfin, devant la perspective de taxes plus onéreuses, ont préféré quitter Drummondville pour s'établir dans des centres limitrophes.

Plus tard, comme on aurait pu le prévoir, Drummondville s'est libérée de ses obligations, est s'est trouvée dans une situation avantageuse, à cause des industries prospères qu'elle pouvait cumuler à son actif. C'est à ce moment, du moins si l'on tient compte des propos non-officiels à ce sujet, que les municipalités environnantes, et particulièrement Ville St-Joseph, auraient manifesté le désir d'être incorporées dans le grand tout drummondvillois.

Les mêmes raisons, cependant, qui avaient présidé au partage, militaient en faveur d'une annexion totale et sur l'échelle quasi-régionale, mais cette fois, les rôles étaient renversés. Les autorités municipales de Drummondville auraient sûrement été favorables à un agrandissement de territoire, mais elles n'étaient pas consentantes malgré tout à assumer les divers travaux et à payer pour l'organisation des différents services dans ces municipalités.

On a alors assisté au premier échec du projet d'annexion. Plus tard, et même tout récemment, des bruits ont transpiré concernant une nouvelle tentative. Cette fois, cependant, par un retour des choses, il semblait que le projet serait venu de Drummondville. Les autorités municipales n'ont certes pas été

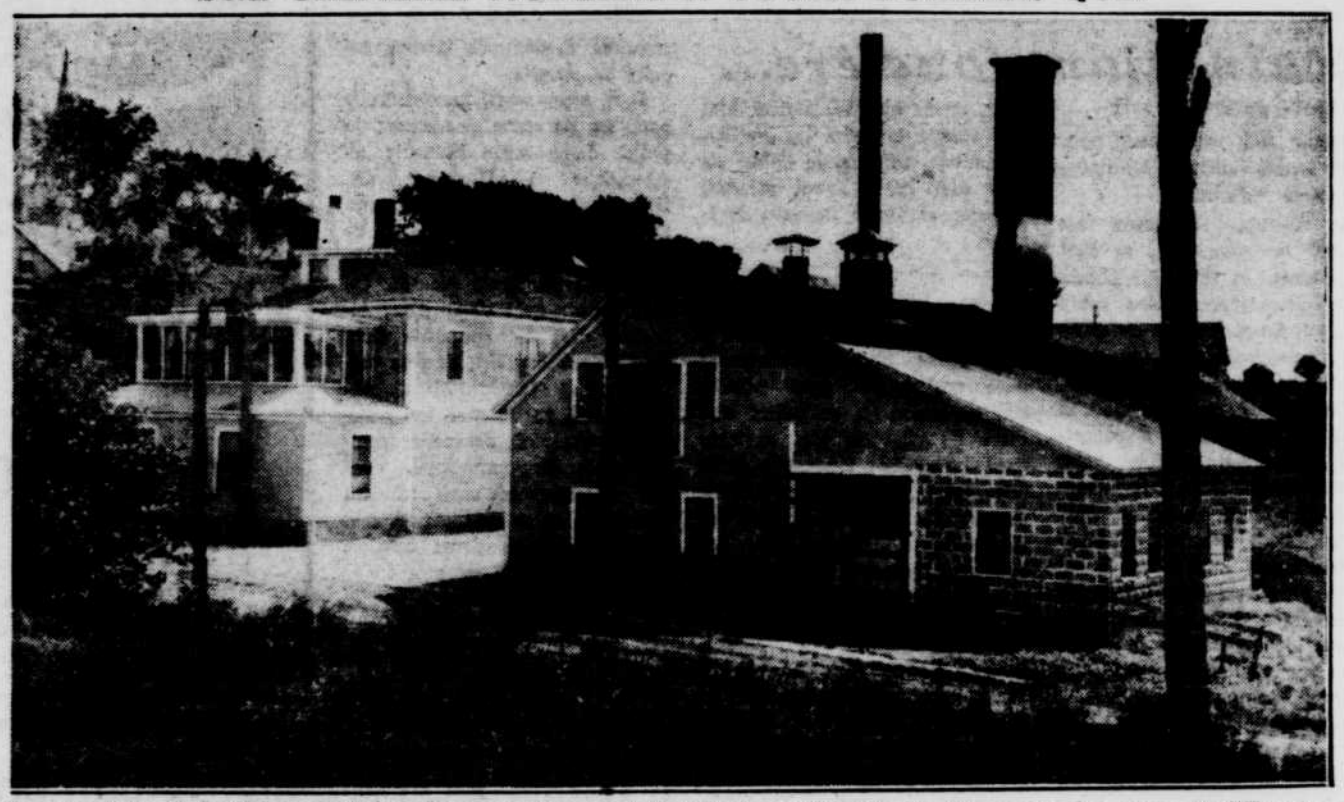


L'école St-Fulgence de South-Durham, récemment terminée.

concernées, mais d'autres groupements de citoyens, comme la Ligue des Propriétaires, auraient décidé de ramener cette idée à l'ordre du jour. Encore là, il fallait s'en douter, le projet a été abandonné devant le peu d'intérêt manifesté par les municipalités concernées. Il est vrai que pendant la période écoulée entre les deux projets, St-Joseph et ses satellites ont réussi à consolider leurs finances et à exécuter leurs travaux. Pendant le même temps, Drummondville avait cherché ailleurs des débouchés, et des dépenses ont néces-

(à suivre en page 112)

UNE CREMERIE MODERNE A SOUTH DURHAM, QUE.



Les produits de la Crèmerie South Durham Inc. sont distribués au Canada et dans tous les pays de l'Empire.

MANUFACTURIERS DE: *BEURRE PASTEURISÉ*
Vendu dans toute la région des Cantons de l'Est et sur le marché de Montréal.

MANUFACTURIERS DE: *LAIT EN POUDRE*
Distribué au Canada et exporté dans tous les pays de l'Empire.

CREMERIE SOUTH DURHAM Inc.

Pierre-Paul Deslauriers, prés.
Romuald Jodoin, vice-prés.
Lucien Trahan, gérant
Tél.: 605-3 — South Durham

L'ASSURANCE-VIE... SYMBOLE DE SÉCURITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

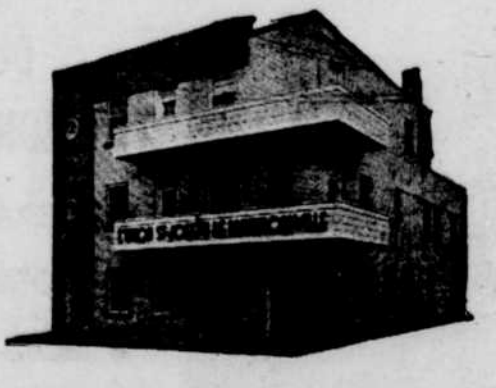
L'UNION ST-JOSEPH de DRUMMONDVILLE

SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

AU SERVICE DES CANADIENS FRANCAIS depuis 1889

★ MEMBRES ACTIFS
20,848.

★ GARANTIE DES CONTRATS:
114.5%



Pour VOUS servir...

● A DRUMMONDVILLE
Votre siège social
142, rue Hériot — Tél. 3821

● A SHERBROOKE
Votre succursale
56 nord, rue Wellington—Tél. 2-8340
Gérant: M. J.-C. PEPIN

Taux fixes

ESSENTIELLEMENT COOPÉRATIVE

"Tous les profits appartiennent aux sociétaires"

Réserves légales



L'Ecole Normale de St-Léonard d'Aston.

Evaluation foncière...

(suite de la page 111)

nairement été encourues pour rendre moins brillantes les finances de la ville-mère.

Par contre, l'évolution est ennemie du statu quo, et c'est probablement la force des choses et des circonstances qui a voulu un rapprochement entre les différentes municipalités faisant partie de notre région. Et l'on a assisté, il y a à peine quelques mois, à des discussions sérieuses concernant l'annexion possible entre Ville St-Joseph et St-Jean-Baptiste. Le projet semblait bien amorcé, mais certaines difficultés techniques ont provoqué un retard. De l'avis des milieux généralement bien informés, il semble que l'union de ces deux municipalités ne saurait se faire avant au moins six mois.

D'un autre côté, Drummondville n'en est pas à ses premières armes dans le domaine des annexions, puisque le quartier St-Pierre a été l'objet d'une semblable union il y a quelques années. On parle même que Drummondville-Ouest serait aussi annexée, sous peu.

Quoiqu'il en soit, cependant, des projets et des possibilités, la population se repose entièrement sur les autorités municipales actuelles qui ont à plusieurs reprises mérité la confiance qui leur a été faite.

Le conseil de ville actuel est présidé par Me Antoine Biron, c.r., maire, secondé des échevins Joseph Mercure, Emile Lauzière, Oscar Pélissier, J.-A. Savard, Léo Corriveau, Pierre Mathieu, Armand Thibodeau et Hormisdas Hains. Me Roger Séguin, pour sa part, agit à titre d'aviseur légal, tandis que M. Marcel Marier occupe le poste de greffier. Les autres officiers de l'hôtel de ville sont MM. Raoul Héroux, trésorier et Oscar Bessette, ingénieur.

Projets

Notre région, qui est relativement jeune, doit nécessairement faire des projets pour assurer son expansion et se tailler une place de plus en plus enviable dans la société, l'industrie et le commerce québecois. Des tentatives se font en effet tous les jours pour doter notre ville des avantages qui font le rêve légitime de chacun.

Depuis quelques années, Drummondville s'est assuré l'établissement permanent de la Sylvania Electric. Les travaux sont même presqu'achevés et on s'attend que les opérations commenceront sous peu. Cette compagnie, une importante filiale canadienne, trouve ses origines aux Etats-Unis, et elle était déjà en opération dans notre ville depuis quelques années. Les locaux temporaires se trouvaient à l'ancienne école des Arts et Métiers de la rue Hériot.

La cérémonie de la première pelletée de terre a donné lieu à une fête, l'été dernier, au Manoir Drummond, et les principales personnalités de notre ville ont pris part à cette manifestation. Comme on le sait, cette compagnie fabrique des lampes à incandescence et des ampoules électriques. La nouvelle construction donnerait de l'emploi à quelques centaines d'ouvriers de notre région, et les autorités fondent de grands espoirs de progrès.

Tout récemment, une nouvelle nous est parvenue concernant le projet d'une autre industrie sidérurgique à Drummondville. Des pourparlers ont été entamés avec la Chambre de Commerce locale et il semblerait que l'établissement se ferait bientôt. On croit savoir qu'il s'agit d'une industrie déjà en opération dans les Cantons de l'Est, et plus précisément à Thetford-Mines. On ne connaît pas encore les possibilités d'emploi de cette compagnie à Drummondville, mais nos informateurs nous assurent que cette usine pourrait donner de l'emploi à plusieurs ouvriers de notre région.

Ville St-Joseph

Ville St-Joseph puise les origines réelles de son développement aux débuts de la Canadian Celanese. C'est en effet au moment où cette compagnie établissait dans notre région l'une des premières grandes industries, que cette portion de territoire enclavée entre les parties nord et est de Drummondville a connu un essor considérable, dû en grande partie à sa situation géographique favorable, non loin du centre industriel.

Comme nous l'avons déjà dit, le flot ouvrier venu des autres parties de la province et des Cantons de l'Est, s'est établi de

(à suivre en page 115)



● MOULEES BALANCEES "WATERLOO"
● FARINE
● GRAINS

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DE WATERLOO

Jean-Baptiste DORAIS, président
Gérard ROULEAU, gérant

TELEPHONE 148 — WATERLOO, Qué.

AMEUBLEMENT D'ECOLES LE PLUS MODERNE EN AMERIQUE

Mettant en vedette

● QUALITE ● CONFORT ● BONNE POSTURE

Ecrivez pour détails

IMPERIAL UNION SCHOOL SUPPLIES LIMITED

WATERLOO — Qué.



UNE ENTREPRISE DE SCIAGE DU BOIS QUI COUPE PLUS DE 2 MILLIONS DE PIEDS DE BOIS ANNUELLEMENT !

● PREPARATION DU BOIS
● DORMANTS DE CHEMINS DE FER
● BOIS DE CHAUFFAGE DE TOUS GENRES

A. & R. RUSSELL ENR.

WARDEN, Qué. — Près des voies du C.P.R. et du C.N.R. — TELEPHONE 790

24 nouvelles industries et agrandissement d'une autre firme à Granby, en 1952-1953

La population passe de 21,989 en 1951 à 26,200 en 1952. — Superficie de 1,857 acres. — Biens imposables de $17,897,550 et non imposables de $4,297,700. — Valeur des permis de construction en 1952: $1,132,105. — Revenu annuel approximatif de $18,102,000. — 156 rues et 26 milles de rues pavées. — Eau traitée au chlore à une usine de filtration; consommation quotidienne de 2,700,000 gallons et réservoir de 2,400,000 gallons. — Nombreuses maisons d'éducation, hôpital, arena, bibliothèque municipale, 4 journaux, banques, caisses populaires, 3 cinémas, 6 hôtels, stadium, organismes divers.

JARDIN ZOOLOGIQUE QUI S'ENRICHIT CONSTAMMENT

GRANBY (Spécial à La TRIBUNE) — Située à mi-chemin entre les villes de Montréal et Sherbrooke, Granby est l'une des villes les plus prospères de la province de Québec. La superficie de la localité est de 1,857 acres. La population, qui était de 21,989 en 1951, est passée à 26,200 en 1952.

L'évaluation municipale, de $17,343,800 en 1952, est passée à $17,987,550 pour cette année, tandis que l'évaluation scolaire affichait aussi une sensible hausse, avec les chiffres comparatifs de $18,819,935 et $19,450,000. Le total des ventes à Granby en 1951 fut de $5,123,300.

La cité compte: 20 parcs publics; 156 rues, 26 milles de rues pavées; 9 milles de rues gravelées; 3 milles de rue non pavées; 11 milles de rues non cimentées; en tout, 49 milles de rues; 42 milles de trottoirs en béton; 34 milles de conduites d'eau; 32 milles de canaux d'égouts; 1,120 lumières de rues; 191 bornes-fontaines; 84 boîtes d'alarme, avec panneau central d'une capacité de 120; 31 boîtes postales; 9 facteurs.

200 permis de construction ont été émis en 1952, d'une valeur globale de $1,132,105. Les permis industriels sont au nombre de 70.

Un Jardin zoologique a été organisé en 1944, d'une superficie de 500,000 pieds carrés et une Société zoologique, formée l'an dernier, comprend aujourd'hui plus de 100 membres.

Le zoo comprend un lama, des moutons exotiques, des zèbres, des cygnes, un castor, des bisons, une civette, un lionceau, des renards argentés, des ours, singes, paons, grand nombre de canards. On y attend incessamment: un chameau, des "dingo dogs" et kangarous, une lionnesse.

Expansion industrielle

Nous reproduisons ci-après la liste complète des industries établies à Granby en 1952 et au début de cette année. Certaines doivent ouvrir leurs portes sous peu. Nous donnons aussi une liste de locaux industriels disponibles.

1—Creswell Pomery (1952), 65,000 pieds carrés, 75 employés, produits d'aluminium. Située rue Léon-Mahel. Opère aussi d'autres firmes: Acoustic Metal Ceilings Ltd., des E.-Unis, et John Thompson, Ltd., d'Angleterre.

2—Nouvelle usine de Radio Engineering (1952), 15,000 pieds carrés, 400 employés, du Canada. Rue Decelles; fabrication d'appareils de radio et de téléphone.

3—Hunt & Moscrop (Canada) Ltd. (1952), 15,000 pieds carrés, 40 employés, d'Angleterre. Rue Ste-Cécile; appareils de chauffage pour usines de textile et de papier.

4—Buisbank Furniture of Canada Ltd. (1952), 12,000 pieds carrés, 30 employés, de Hollande, Rue St-Hubert; ameublement d'écoles.

5—Angelica Uniforms of Canada Ltd. (1952), 7,500 pieds carrés, 40 employés, de St-Louis, Miss. Rue York; tous genres d'uniformes.

6—Lacquer Products Co. Ltd. (1952), 10,000 pieds carrés, 10 employés, de Boston. Avenue Sydeman; produits chimiques.

7—Utility Aircraft & Metal Products Ltd. (1952), 15,000 pieds carrés, 50 employés, de Los Angeles, Cal. Rue Cowie; parties d'avions.

8—Peelcoat Industries Reg'd (1953), 8,000 pieds carrés, usine bâtie. Emploiera au début 30 personnes; firme de Montréal, située rue Laval; fabrication de caoutchouc "foam" pour oreillers et matelas.

9—William Kenyon & Sons Ltd. (1952), 7,500 pieds carrés, 20 employés; d'Angleterre, établie rue Bérard. Câble de transmission.

10—Micanite Canada Ltd. (1953), construira 10,000 pieds carrés ce printemps, emploiera au début environ 50 personnes. Provenance américaine et anglaise; située rue St-Edouard; isolants en mica pour électricité.

11—Kurt Mutual Industries (1953), 12,000 pieds carrés, bâtie, emploiera au début environ 40 personnes. De provenance américaine, située rue St-Edouard; plastique pour avions.

12—Granby Die Casting (1953), 6,000 pieds carrés, 20 employés, originaire de Granby. Située rue centre; tous genres de moules.

13—R. F. D. of Canada Ltd. (1952), 15,000 pieds carrés, 75 employés. D'Angleterre, établie rue Court; embarcations pneumatiques.

14—Charland Industries Ltd. (1953), 4,000 pieds carrés, bâtie, 10 employés. D'origine de Granby, établie rue Hackett; moules en plastique de tous genres.

(à suivre en page 115)

Une industrie du BAS FACONNE qui a progressé avec GRANBY

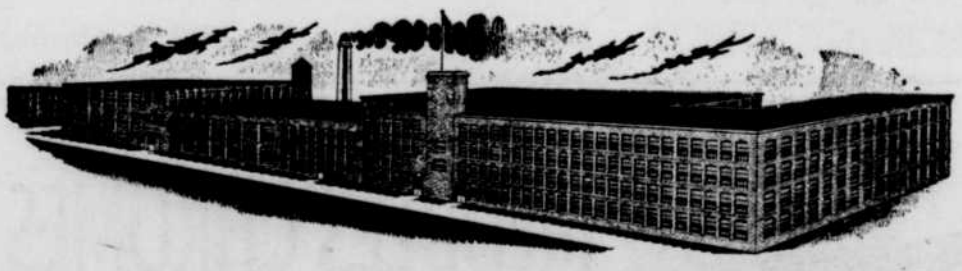


NORDIC HOSIERY LIMITED

MANUFACTURIERS DE
BAS FACONNES REPUTES "NORDIC"

GRANBY — — QUÉ.

UNE INDUSTRIE QUI FAIT HONNEUR A NOS CANTONS DE L'EST!



FABRICANTS de toutes DESCRIPTIONS
D'ELASTIQUES ET TEXTILES
DEPUIS 1910

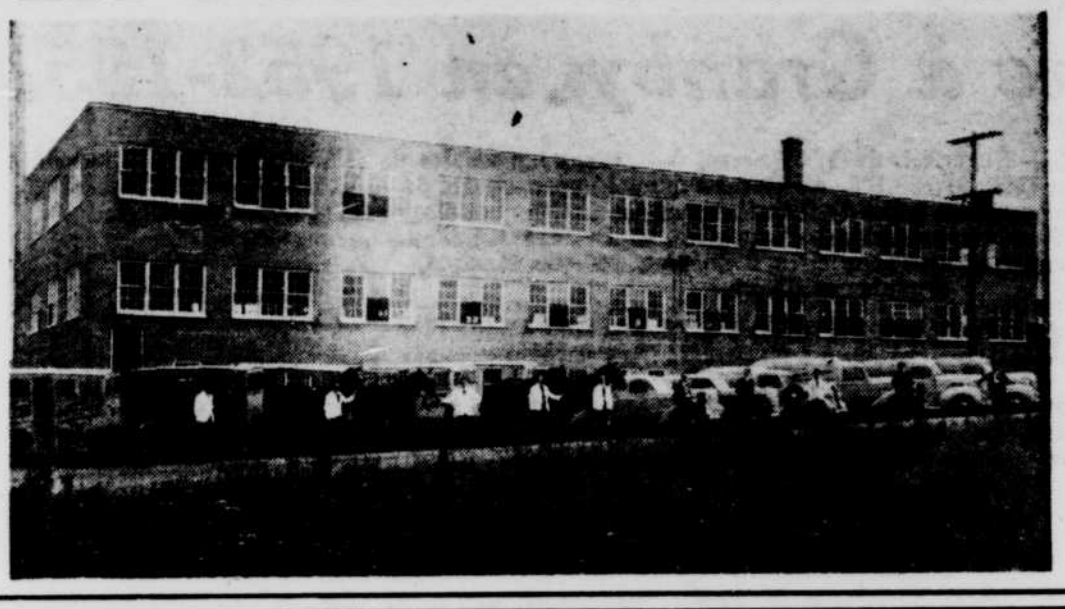
GRANBY ELASTIC & TEXTILES LIMITED

USINE et BUREAUX à
GRANBY, Qué.

P.-Horace BOIVIN,
président

Granby Textile

LA BOULANGERIE RACINE Limitée



PAIN et PÂTISSERIES

NOUS RECOMMANDONS LE FAMEUX PAIN

"COEUR DE BLÉ"

PATISSERIES pour RECEPTIONS
GATEAUX DE NOCES

209, rue York — Téls 3315 et 3316

GRANBY



Un garage qui compte cinq années de progrès continu à Granby.

18 employés spécialistes dans chacun des départements de réparation.

- APPAREIL POUR REPERER les troubles de moteurs et du système électrique.
- ATELIER DE MECANIQUE avec outillage moderne et précis.
- DEPARTEMENT de peinture et débossage de carrosserie.
- DEPARTEMENT de graissage et recouvrement de caoutchouc du châssis.
- DEPARTEMENT de pièces de rechange.

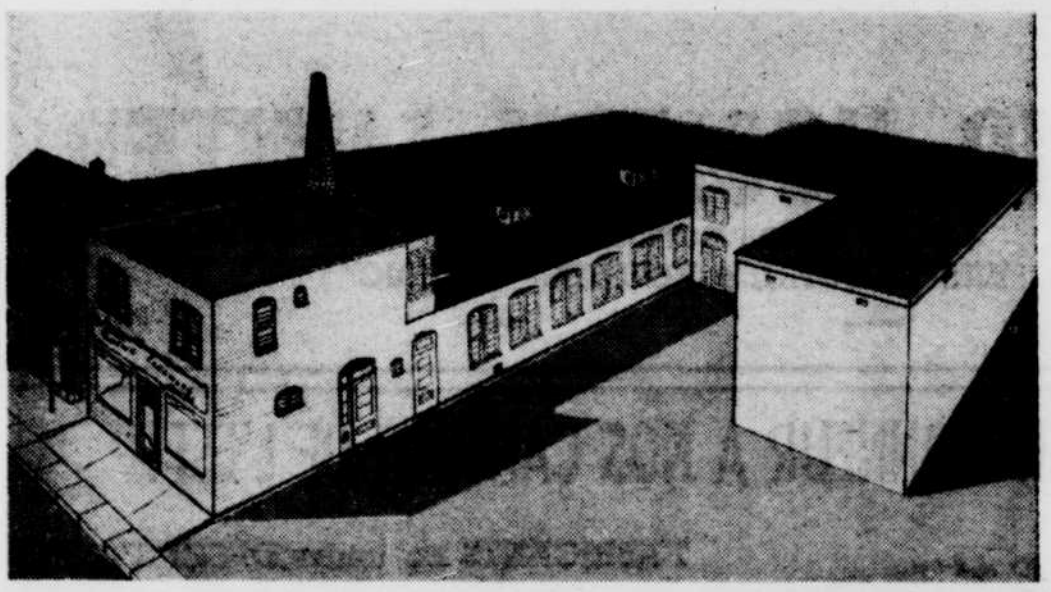


Onil ROUX, gérant

GRANBY MOTOR SALES LTD.

574, rue Principale — Téléphone 3496 — Granby

UNE ENTREPRISE DE NETTOYAGE QUI COMPTE 21 ANNEES DE PROGRES



Nous desservons les centres suivants:

ACTON VALE — UPTON — WATERLOO — ROXTON FALLS — VALCOURT — KNOWLTON — SUTTON — ST-CESAIRE — MARIEVILLE — ROUGEMONT — MAGOG.

Shefford Cleaning

INC.

Armand Lapointe, prés. — Roger Lapointe, sec.-trés.
Normand Lapointe, directeur

26, rue St-Joseph — Tél. 3343 — Granby



Granby Metal Tubing Co Ltd

MANUFACTURIERS DE

MEUBLES CHROMES

POUR

★ FOYERS ★ HÔTELS

★ RESTAURANTS

Aussi : PLACAGE
SUR COMMANDE

Un catalogue sera envoyé sur demande

114, rue ROBINSON—Tél. 2835—GRANBY



Il existe plusieurs Sociétés Coopératives d'Habitations à Granby. Cette photo donne une idée des splendides résultats de ces intéressantes initiatives.

24 nouvelles industries...

(suite de la page 113)

15—Beatrice Pines Inc. (1952), 3,000 pieds carrés, 20 employés, de Montréal. Rue Paré; costumes de bain et de sport.

16—Canadian Westinghouse Co. Ltd. (1952), 28.000 pieds carrés, 75 employés. De Hamilton, Ont., située rue St-Vincent; division d'éclairage.

17—Danis Frères (1952), 2,000 pieds carrés, 5 employés; de Granby; ameublement de cuisine.

18—Granby Sanitation Products (1953), 5,000 pieds carrés, dans l'édifice Giddings, rue Principale; 15 employés. Provenance de Toronto; produits sanitaires.

19—Granby Steel Works (1952), 20,000 pieds carrés, 15 employés. De Granby; terrain pour usine de munitions; feuilles de métal, tanks.

20—Lapierre Mfg (1952), 200 pieds carrés, 7 employés; de Granby, boîtes de placage.

21—Mecalec (1952), 2,000 pieds carrés, 4 employés; de Granby; toutes sortes de moules.

22—Sauquoit Ltd. (1952), 15,000 pieds carrés, 100 employés. soie et rayonne.

23—Thisdale Mfg (1952), 2,000 pieds carrés, 5 employés. De Granby; valises.

24—Universal Safe Reg'd (1952), 3,000 pieds carrés, 10 employés. De Granby; portes de voûtes, coffres-forts.

26—Granby Elastic & Textiles Ltd. (1953), annexe de 15,000 pieds carrés.

Locaux disponibles

United Maple Products, rue Principale, 15,000 pieds carrés, 3 étages, bon ascenseur; pas de voie d'évitement; espace à louer ou à vendre.

L'édifice Fortin, rue Principale, 8,000 pieds carrés; 2 étages, 1 ascenseur. Pas de voie d'évitement.

De Philadelphie. Rue St-Hubert;

Usine Giddings, rue Principale, environ 50,000 pieds carrés; disponible sur 5 étages; deux forts ascenseurs complètement rénovés; espace à louer, avec service de concierge et de gardien; chauffée et protégée contre le feu. Prix: 50c le pied carré. Près d'une voie d'évitement.

Boulangerie Racine, rue York; 3e étage, environ 7,500 pieds carrés; chauffé et protégé contre le feu. Peut se louer à environ 40c le pied carré. Pas de voie d'évitement.

Granby Steel Works (espace pour entreposage non chauffé), environ 15,000 pieds carrés; à approximativement 30c le pied carré. Sur voie d'évitement.

La cité de Granby a une propriété industrielle près du chemin de fer, sur une voie d'évitement, à la disposition de nouvelles industries. Des usines de 15,000 pieds carrés ou plus peuvent être construites par des entrepreneurs locaux.

Revenu annuel

Le revenu annuel de la population est approximativement de $18,102,000.

Deux routes traversent la municipalité: la route No 1 Montréal-Sherbrooke-Québec et la route No 13 Trois-Rivières-Granby-Frontière du Vermont. Distances: 47 milles de Montréal; 155 milles de Québec; 50 milles de Sherbrooke; 25 milles de St-Hyacinthe; 40 milles de St-Jean.

Il y a 3 points, à Granby, sur la rivière Yamaska. Plusieurs services de camions assurent le transport routier et 12 services quotidiens d'autobus interurbains. On y trouve un poste de radio, CHEF, d'une puissance de 250 watts.

La Southern Canada Power fournit l'énergie électrique et possède le service de distribution. L'eau de consommation provient du Mont Shefford et de la rivière Yamaska. La capacité quotidienne est de 6,300,000 gallons, alors que la consommation quotidienne est de 2,700,000 gallons. La capacité du réservoir est de 1,400,000 gallons. L'eau est traitée au chlore à l'usine de filtration.

La taxe foncière est de $1.55 dans le $100; la taxe scolaire catholique, de $1.40 dans le $100 et la taxe scolaire protestante, de $1.70.

Eglises, écoles

L'église St-Eugène a été bâtie en 1941; Ste-Famille en 1930; Notre-Dame en 1859; St-Benoît en 1948; St-Joseph en 1948; l'Assomption en 1948; St. George Church en 1843; United Church of Canada en 1881.

Les institutions d'enseignement se divisent en deux catégories: celles qui sont sous le contrôle des Commissions scolaires et les autres, indépendantes.

Se classent dans la première catégorie: le collège Sacré-Coeur, les écoles Christ-Roi, St-Eugène, Ste-Famille, Notre-Dame, Supérieur No 10, Assomptions, SS.-Anges, Ste-Marie, St-Joseph. Dans la seconde: le couvent de la Présentation de Marie, l'Externat classique, le Mont Sacré-Coeur (juvénat, école normale, maison provinciale), l'Ecole Commerciale Létourneux, l'Ecole d'Arts et Métiers, le Granby High School.

Il y a encore un hôpital, six succursales de banques, trois Caisses populaires, un bureau de poste central avec sous-agences, 7 hôtels, un journal quotidien et trois hebdos, une bibliothèque municipale, une exposition permanente du Musée des Arts de Granby, une galerie industrielle dans l'hôtel de ville, trois salles de cinéma, un terrain d'exposition, 3 salles paroissiales.

Les associations d'affaires, sociales et clubs suivants y fonctionnent: Chambre de Commerce jr; Chambre de Commerce sr; Chevaliers de Colomb; Kiwanis Club of Granby Inc.; Richelieu; Catholic Women's League; Club des Francs; Filles d'Isabelle; Société Historique de Granby; Légion canadienne; Granby Curling Club; Société St-Jean-Baptiste.

Granby possède un stadium avec éclairage moderne d'une capacité de 4,000 sièges, et un aréna avec glace artificielle, d'une capacité de 2,500.

Le remarquable progrès de la "Princesse" des Cantons de l'Est est largement dû à la clairvoyance de son conseil municipal dirigé par M. P.-Horace Boivin, maire, depuis bon nombre d'années déjà.

Evaluation...

(suite de la page 112)

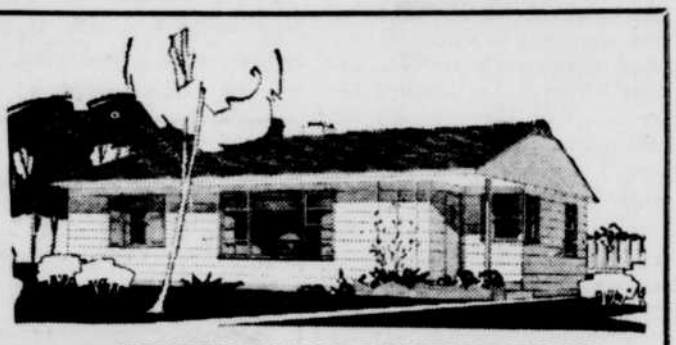
préférence à St-Joseph, pour des raisons diverses.

Sous l'instigation de quelques administrations municipales très progressives, cette ville s'est développée logiquement. Le maire Gérard Perron, qui a présidé aux destinées municipales pendant 8 ans, a aidé considérablement à faire de Ville St-Joseph, ce qu'elle est aujourd'hui. M. Perron a abandonné sa charge récemment, pour céder sa place à Me Thomas-Louis Gauthier, qui a été élu par acclamation, au mois de janvier dernier.

Les échevins qui le secondent dans sa tâche sont MM. Armand Gauthier, Gérard Tardif, Elphège Lalancette, Oliva Boisjoli, Paul Levasseur et Denis Crépeau. Le secrétaire-trésorier de Ville St-Joseph est Me Paul Rousseau, c.r., qui occupe aussi la charge de juge municipal à Drummondville depuis quelques années.

Les services publics de la police et des pompiers ont été confiés au chef Adrien Larrivée, aidé de sept hommes de brigade régulière. Plusieurs pompiers volontaires complètent le personnel de ces départements. M. Larrivée occupe ces fonctions depuis environ un an, et il peut

(à suivre en page 119)



● MATERIAUX DE CONSTRUCTION
DE TOUTES SORTES
● PORTES ET CHASSIS
● MENUISERIE GENERALE

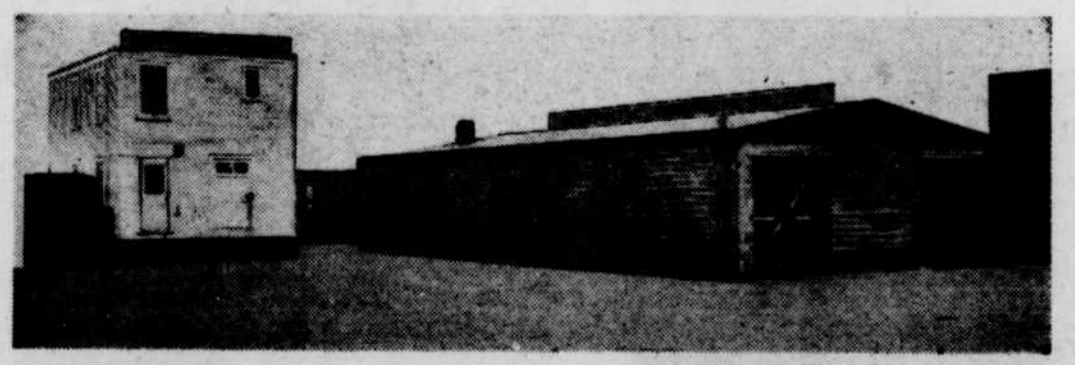
"Clapboards" de cèdre
EN DECLIN

NOUS VENDONS EN GROS ET DETAIL

THE KENT LUMBER
CO. LIMITED

16, rue Elgin — Téléphone 3349 — Granby, Qué.
"71 ANS AU SERVICE DE NOTRE REGION"

PRODUITS CHIMIQUES POUR L'INDUSTRIE DU TEXTILE



METRO-ATLANTIC (CANADA) LTD.

Manufacturiers d'excellents produits chimiques et couleurs

GRANBY, QUÉ.

Mettant en vedette la fameuse marque

"ATCO"

Une marque éprouvée de produits chimiques et de résine pour le textile.

Un personnel de laboratoire expérimenté et des techniciens de vente à votre service!

Grandes facilités de production dans manufacture entièrement équipée.

● TEINTURES ● METROVATS
● METROGENE ● METROTONES

Une ligne de couleurs de qualité éprouvées: couleurs "vat" — couleurs à base d'azote (azoic) — couleurs à base de pigment et couleurs claires.

BUREAUX-CHEFS:

METRO-ATLANTIC, INC.
CENTREDALE — R.I.

Les casiers frigorifiques: une aide au budget familial

Intéressante visite à la Granby Co. Ltd.

Depuis quelques années, la conservation des aliments par la congélation jouit d'une popularité toujours grandissante. Cette popularité résulte du fait que les aliments congelés offerts en vente ou simplement entreposés pour les locataires de casiers, sont de meilleure qualité qu'ils ne l'étaient auparavant, grâce aux améliorations apportées dans la technique de la congélation, dans la congélation, dans l'emballage, en somme aux soins apportés à préparer un produit aussi attrayant que possible, et à en conserver la qualité et la saveur que le produit avait avant la congélation.

L'avènement des casiers frigorifiques loués au public pour un montant à la portée de toutes les bourses, et la mise sur le marché des congélateurs domestiques ont aussi contribué grandement à cet essor de popularité des produits congelés.

La ville de Granby est desservie par une industrie du genre, qui opère sous le nom de Granby Locker Co. Ltd. Cette compagnie, fondée au cours de l'année 1947, par un groupe d'hommes soucieux des avantages qu'un tel établissement pouvait apporter à la population citadine et rurale des environs, débuta lentement. Les pionniers ont eu à essuyer les difficultés du début, soit la période d'adaptation à un nouveau système de conservation des aliments.

En 1953, la compagnie en est arrivée au véritable développement anticipé par ses fondateurs. Nous y trouvons un service de 450 cases frigorifiques, service de débitage des viandes, d'emballage, service de congélation des viandes, fruits et légumes, tant pour les locataires de casiers que pour ceux qui ont des congélateurs domestiques, service d'achat au prix du gros, et enfin un service d'entreposage de tout genre d'une quantité aussi minime que 5 livres jusqu'aux grandes quantités, beurre, dindes, poulets, etc...

L'établissement de la compagnie Granby Locker Co. Ltd. est situé au centre de la ville de Granby au No 191 rue Empire, à quelques pas de la rue St-Joseph, et à environ 1,000 pieds de la rue Principale. Les rues Johnson et St-Joseph y conduisent. De construction solide, cette place d'affaires possède l'outillage et tout l'équipement nécessaire pour bien servir une nombreuse clientèle. La direction est confiée depuis quelques années à M. Sylvio Lussier, qui assume les fonctions de gérant avec grand succès.

Si l'occasion vous est fournie de visiter cet établissement, vous verrez une salle d'attente proprement aménagée et un bureau moderne. Dans ce bureau, sur un pan de mur il y a un grand tableau de clés. Nous y voyons le numéro 1 jusqu'au numéro 450. Juste au-dessus du crochet où est suspendu chaque clé correspondante à un casier du même numéro, il y a une petite affiche portant le nom du locataire du casier. Ainsi, pas de mélange possible. Il y a une filière où chaque client est enregistré, avec nom, adresse, numéro de téléphone, et autres détails nécessaires à la bonne administration de ce commerce.

En sortant du bureau du gérant, vous passez à la chambre de réception des viandes appelée "Chill Room", spacieuse chambre, très propre, maintenue à la température de 32 degré Farenheight. C'est ce que l'on appelle la chambre de vieillissement des viandes. Elles y sont gardées jusqu'au moment venu du dépeçage.

Chaque morceau de viande passe ensuite à la salle de préparation, pour y être débité selon les recommandations du client par un boucher d'expérience. Chaque morceau est ensuite emballé avec soin en vue de la congélation qui va suivre et de l'entreposage qui sera pour une période de quelques semaines à un an environ. Une liste d'inventaire du travail fait pour chaque commande est remise au client, de façon à éviter toute erreur possible, et à permettre au client de connaître le contenu de son casier. Sur cette liste d'inventaire, chaque paquet est numéroté, et marqué de façon à démontrer le contenu et la pe-

(à suivre en page 117)



Le convent des Soeurs Auxiliatrices des Ames du Purgatoire, à Granby.

Nous sommes distributeurs de

FAISCEAUX DE RADIATEURS POUR AUTOMOBILES ET CAMIONS

LAWRENCE RADIATOR REPAIR REG'D

H.-B. Lawrence, prop.

GRANBY

414, rue Ste-Cécile — Téléphone 3998

STEDFAST RUBBER CO. CANADA LIMITED



GRANBY, Qué.

MANUFACTURIERS D'ARTICLES EN

CAOUTCHOUC SYNTHETIQUE, CUIRETTE et PLASTIQUE

Deux noms fameux... Kafsted et Stedfast



Ci-dessus, l'imposant entrepôt à cases frigorifiques le plus considérable de toute la région des Cantons de l'Est.

Plus de 400 cases frigorifiques au service de la population de Granby et de toute la région.



Granby Locker Co., Ltd.

S. LUSSIER, gérant

Cases frigorifiques — Entreposage à froid

191, rue Empire — Tél. 2186 — GRANBY

Les casiers frigorifiques...

(suite de la page 116)

santeur, ainsi que la date où le travail a été fait. Lorsque la commande a été complétée, le tout est déposé dans une chambre à basse température, soit 10 à 15°F. sous zéro.

Actuellement l'espace réservé aux casiers frigorifiques est assez spacieux pour y loger 450 casiers frigorifiques d'une grandeur de 6 pieds cubes, avec une capacité de 200 lb de viande environ pour chacun. Cependant, cet espace n'est que le tiers de l'établissement maintenu à la température de 0 degré F. La compagnie prévoit pour Granby et les environs qu'il y aura bientôt 1,200 casiers occupés.

Le quatrième appartement que vous visiterez vous laissera voir l'entreposage en gros qui s'y fait, ainsi que les nombreux petits colis... Au nombre des marchandises lourdes, vous en verrez de provenance locale pour une partie, et d'autres de maisons d'affaires de St-Hyacinthe, St-Damase, Marieville, St-Césaire, West-Shefford, St-Paul, St-Pie, Montréal, Magog, Sherbrooke.

La compagnie Granby Locker est devenue membre de l'Association canadienne des Entrepreneurs, et est aussi membre fondateur de l'Association des Propriétaires de Casiers frigorifiques du Québec. Le bureau de direction est dirigé par M. J.-H. Leroux, président, pour un troisième terme.

Sylvio Lussier en est le gérant depuis près de 3 ans, et M. Jean David, de Montréal, docteur en conservation des aliments au service du gouvernement provincial et professeur au McDonald College, en est le conseiller technique.

La liste des aliments qu'on y congèle est impressionnante. Parmi les légumes, il faut mentionner le pois, le haricot, l'asperge, le blé-d'Inde en épis et en grains, le chou-fleur, le brocoli, le chou de Bruxelles, l'épinard, la carotte, la betterave, le panais. Chez les fruits, la fraise jouit d'une très grande popularité, puis viennent la framboise, le bleuet, la pomme, la pêche, l'abricot, la cerise, la prune, les jus de fruits.

On y congèle presque toutes les viandes et plusieurs produits animaux, tels le lait, la crème, le beurre, les oeufs, et bien entendu la crème glacée. Le poisson congelé jouit maintenant d'une très grande popularité. A cette longue liste il faut ajouter les pâtisseries, les soupes, les sauces, les ragoûts, et de nombreux desserts.

Avantages de la congélation: La congélation des aliments offre beaucoup d'avantages. C'est une méthode qui conserve d'une excellente façon la couleur, le goût et la texture des aliments et la plus grande partie de leur valeur alimentaire, donnant ainsi des produits qui ont presque l'apparence des aliments frais. En plein hiver on peut donc servir des petits pois, du blé-d'Inde en épis, et des fraises qui ont autant de goût que lorsqu'ils ont été cueillis au cours de l'été.

La congélation permet aussi de réaliser des économies assez considérables dans l'achat des viandes. En effet, le consommateur peut acheter un quartier de boeuf, par exemple au prix du gros, le faire dépecer et congeler pour quelques sous la livre dans cet établissement de cases frigorifiques, et réaliser ainsi une économie de $25 à $40 par 150 livres de viande environ. Comme les Canadiens consomment en moyenne 150 livres de viande par personne par année, un simple calcul suffit pour démontrer l'économie qu'une famille peut réaliser.

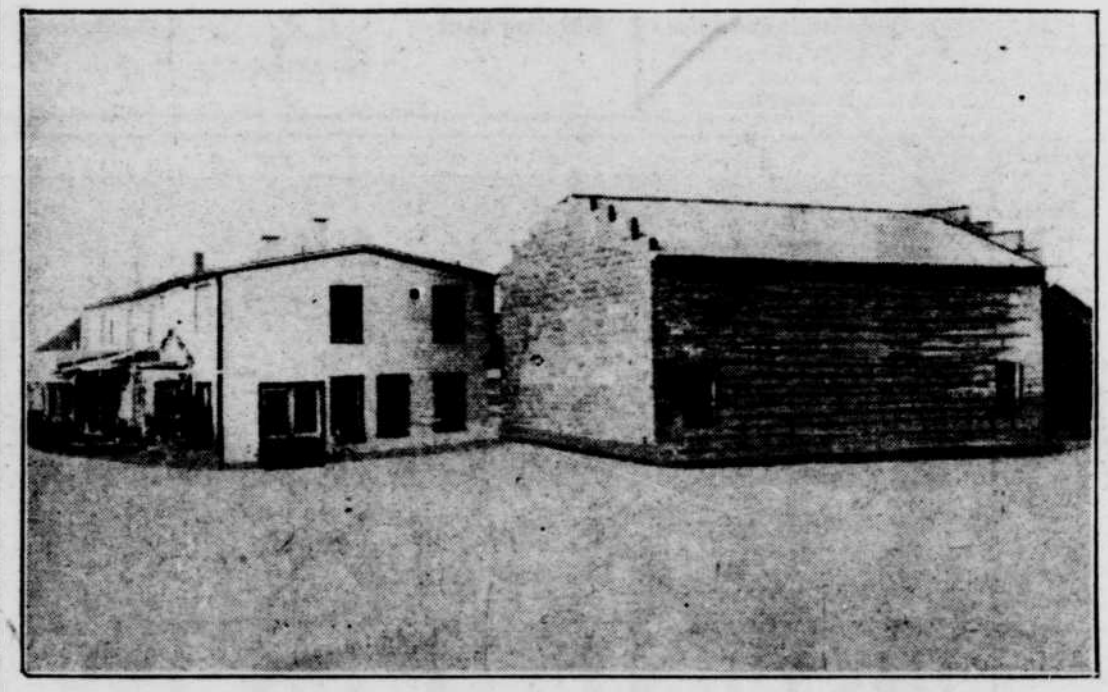
En conclusion, on peut dire que l'apport des produits congelés de toutes sortes dans nos menus nous permet de plus en plus d'apporter une plus grande variété dans notre alimentation.

Les produits congelés sont sains, riches en vitamines et minéraux, attrayants et faciles à préparer pour la consommation. Ils nous permettent d'avoir sur nos tables, en hiver, des produits d'été ayant la même saveur délicieuse qu'ils avaient lorsqu'ils furent cueillis. L'emploi de la congélation et des casiers frigorifiques permettent de réaliser des économies de temps et d'argent assez appréciables à ceux qui savent les utiliser.

Les Cantons de l'Est comptent actuellement au moins cinq entrepôts frigorifiques:

L.-B. Brault, Casiers Frigorifiques, Cowansville; Granby Locker Co. Ltd., Granby; Waterloo Locker Plant Co., Waterloo; H.-N. Nolin, Casiers Frigorifiques, Victoriaville; L. R. Thompson, Ayer's Cliff.

UNE ENTREPRISE DE PRODUITS LAITIERS QUI CONTRIBUE AU PROGRES ET A L'AVANCEMENT DE LA MUNICIPALITE DE LAWRENCEVILLE



HIER

AUJOURD'HUI



M. Gilles Dandenault, directeur et gérant général de cette importante entreprise. M. Dandenault est également maire de Lawrenceville.

La photo ci-dessus, prise en 1946, représente la Laiterie Shefford lors de la fondation de la manufacture de produits laitiers pasteurisés.

Cette laiterie est l'une des plus importantes fabriques de beurre et de lait en poudre dans la province de Québec. Elle a largement contribué au progrès agricole de la région en offrant un excellent marché aux cultivateurs pour leurs produits laitiers.



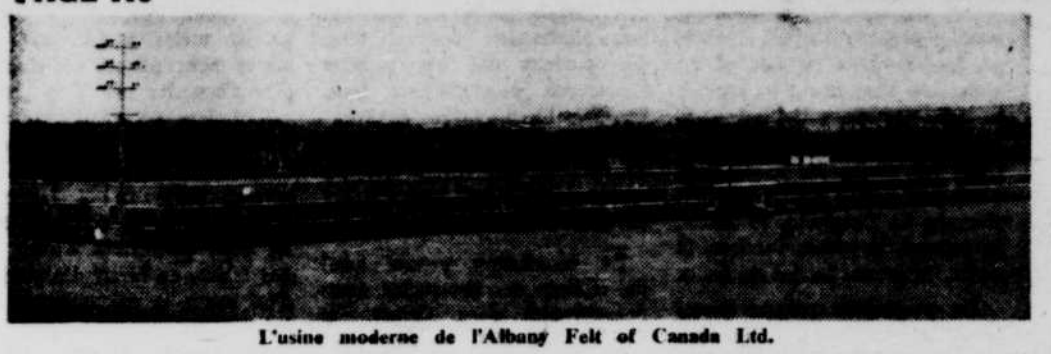
Cette photo démontre le changement progressif de cet établissement depuis sa fondation.

La Laiterie Shefford Limitée

MANUFACTURIERS DE

LAIT EN POUDRE BEURRE FROMAGE

Tél. 9-s-2 — LAWRENCEVILLE — QUÉ.



L'usine moderne de l'Albany Felt of Canada Ltd.

Cowansville s'est enrichie d'une importante manufacture de feutre

On prévoit que cette firme américaine va employer plusieurs centaines de personnes. — Hausse de $400,000.00 dans l'évaluation, de 1951 à 1952. — Projet de construction d'une aréna.

PLUSIEURS INDUSTRIES FLORISSANTES

par Jean-Jacques LANGLOIS

COWANSVILLE — Cowansville, coquette ville située à 56 milles au sud de Montréal, est le chef-lieu des comtés de Brome et Missisquoi. C'est une ville qui depuis quelques années a prospéré beaucoup. Aujourd'hui on y compte plusieurs industries florissantes.

L'Albany Felt Co., dont le siège social est situé à Albany, N.Y., est venue se construire ici l'année dernière; c'est une manufacture de feutre qui d'ici trois ans devrait employer environ 1,000 ouvriers.

En 1951, l'évaluation totale de cette ville était de $5,053,890.00 tandis qu'en 1952 elle fut de 5,420,397.00.

Le touriste américain est très attiré à Cowansville. En effet, cette ville est à 6 milles seulement du lac Lelby et à 12 milles des bords enchanteurs du lac Brome. En hiver, le Club de Ski de Cowansville, muni d'un monte-pente, attire des centaines de visiteurs.

Le bureau de poste de Cowansville, construit en 1951, est le plus moderne de ce côté-ci de l'île de Montréal, Henri-L. Boucher est le maître de poste depuis 15 ans. Le premier maître de poste de Cowansville fut un nommé Cowan; il a donné son nom à la localité.

On trouve ici plusieurs organisations qui intéressent tous les membres de notre société. Mentionnons: la Chambre de Commerce des Jeunes, la Chambre de Commerce Senior, les Chevaliers de Colomb, les Filles d'Isabelle, les Scouts, les Girl Guides, les Lions, la Légion Canadienne, les Dames Auxiliatrices, le Club des raquetteurs, le Mess des Officiers, The 75 Bty A.A.C., l'Harmonie de Cowansville, The St. Patrick Society, The Eastern Stars, The Women's Institute, la Croix-Rouge, et autres.

Cowansville est une ville des plus sportives et le projet de la construction prochaine d'un aréna est à l'étude.

Cette petite ville prospère, dont la population dépasse les 6,000, compte environ 25 industries diversifiées, dont voici les principales:

Bruck Mills Ltd.; Vilas Furniture Ltd; The Albany Felt of Canada Ltd; Footwear Findings of Canada Ltd; J. J. Barker Co. Ltd; Cowansville Potteries Ltd; Cowansville Building Supplies Ltd; Desourdy Construction Ltd; René Pépin, portes et châssis; Breault Locket Plant; Edmond Choinière, atelier de mécanique; Cowansville Venitian Blinds; Raymond Fontaine, manufacturier de boîtes de camions; Studio Gilles, manufacturier d'ornements religieux; Gravel Machine Shop; Laiterie Cowansville Ltée; Menuiserie Moderne Enr., ameublements de magasins; Realmont Limited; Printed Paper Products Ltd; Rioux et Frère, blocs et tuyaux de ciment.

St-Cyrille de Wendover

L'église de St-Cyrille de Wendover a été bâtie en 1903, mais une nouvelle école a été construite en 1951. L'enseignement y est donné sous la direction du professeur Claude Tousignant, assisté de Mlles Jeanne Lauzière, Bernadette Janelle et Aline Janelle. On y trouve aussi un couvent dirigé par les Soeurs de l'Assomption de Nicolet. C'est un externat pour filles, tandis que l'école est destinée aux garçons.

Le curé de la paroisse est M. l'abbé J.-A. Beaudet, assisté de M. le vicaire Paul Thibodeau.

M. Ulric Vallière est président de la Commission scolaire du village et M. Walter Fleurant, pour la campagne. Le maire de la campagne est M. Eugène Janelle, tandis que le notaire Joyal est le secrétaire de la ville et de la campagne. Les marguilliers sont MM. Henri Comtois, en exercice, le notaire Ernest Joyal et Elphège Généreux.

St-Cyrille est situé à quatre milles de Drummondville. Il y a un aqueduc appartenant à un particulier et le reste de l'eau provient de puits artésiens. La rivière la plus proche, la St-François, passe à quatre milles de là. La population du village est de 1,075 et celle de la campagne de 1,560.

Tout ce dont vous aurez besoin pour la construction vous le trouverez ici même à

COWANSVILLE

Pour vos boiseries, murs, planchers, exigez les peintures et vernis

"RAMSAY"

Nous avons la ligne complète de matériaux de construction tels que:

● PLANCHES ● MOULURES ● LATTES ● MASONITE
● BARDEAUX DE CEDRE ET D'ASPHALTE ● "GYPROC"
● PAPIERS A LAMBRIS ● PLANCHE ISOLANTE "DONNACONA" ● BRIQUES ● CHAUX ● TUYAUX
● FERRONNERIE

COWANSVILLE BUILDING SUPPLIES LTD.

906, rue Sud Téléphone 176

COWANSVILLE



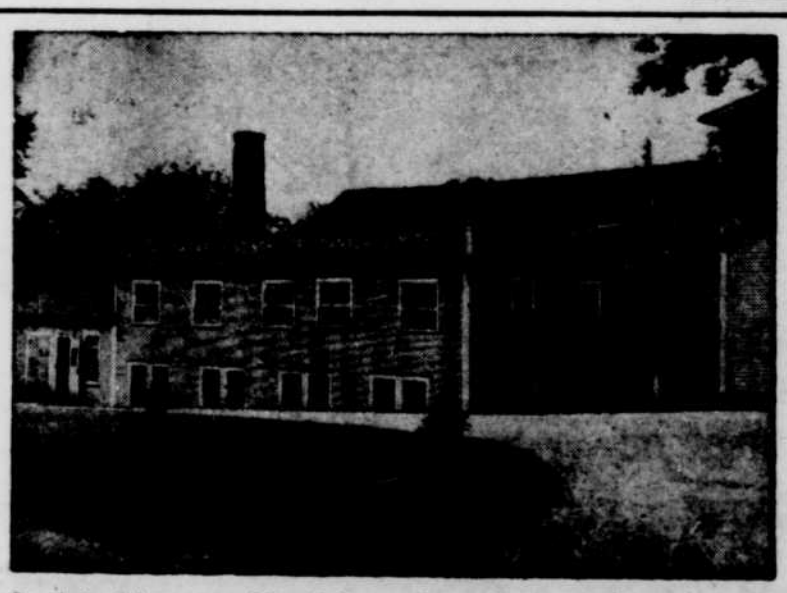
Ci-dessus, les bureaux, la manufacture, de même que la Cour à Bois de l'entreprise René Pépin de Cowansville.

RENÉ PEPIN

MANUFACTURIER DE

PORTES ET CHASSIS — MOULURES
MENUISERIE GENERALE — BOIS DE CONSTRUCTION
BOIS DE CHAUFFAGE

148, rue Nord Téléphone 328 Cowansville



La photo ci-dessus nous fait voir la manufacture Footwear Findings of Canada Limited, à Cowansville, Qué.

FOOTWEAR FINDINGS
OF CANADA LIMITED

Cowansville, Qué.

Manufacturiers de

LACETS DE BOTTINES DE RAYON, COTON ET NYLON
FAUSSES-SEMELLES EN FEUTRE DE LAINE ET EN LIEGE

BUREAUX DES VENTES:

● MONTREAL ● QUEBEC ● TORONTO

MAGASINS — ENTREPOTS

MONTREAL — TORONTO — WINNIPEG — VANCOUVER

Evaluation foncière...

(suite de la page 115)

compter sur la franche collaboration d'un sous-chef de police et de pompiers ainsi que de sept policiers permanents.

Projets

Ville St-Joseph, étant développée jusqu'à sa périphérie géographique et possible, il semblerait que l'époque des projets soit révolue, du moins si l'on tient compte des développements territoriaux. Dans les autres domaines on entretient encore l'espoir d'améliorer la situation, mais comme il est présentement à peu près impossible d'attirer les activités nouvelles à cause du manque d'espace disponible, on a songé à conjuguer les efforts de cette municipalité à ceux de St-Jean-Baptiste pour réaliser les rêves qu'on ne cesse d'entretenir. Pour le moment les projets se résument à l'établissement d'industries nouvelles, mais il est à prévoir qu'une annexion projetée de St-Jean-Baptiste serait le prélude à un développement plus diversifié.

St-Joseph offre les garanties d'une organisation municipale à peu près normalement développé, ainsi qu'un état financier enviable. Même si St-Jean-Baptiste souffre de certaines lacunes en ce sens, on peut y trouver des avantages appréciables pour la promotion industrielle, particulièrement. Les instigateurs d'un projet d'annexion ont envisagé ces faits et ces possibilités avant d'en venir à la conclusion que l'on chercherait dans cette affaire. Il serait question d'unir Ville St-Joseph et St-Jean-Baptiste dans un tout qui serait connu sous le nom de Drummondville-Centre. C'est du moins la rumeur qui a circulé librement à ce sujet il y a quelque temps.

Une difficulté cependant semblerait surgir avant qu'il soit possible de réaliser le projet. Il s'agirait, en effet, d'obtenir l'autorisation des autorités gouvernementales. Des démarches ont déjà été entreprises à ce sujet, mais les milieux autorisés semblent d'avis qu'on ne pourra procéder à l'annexion définitive avant au moins six mois.

Ville St-Joseph est la deuxième municipalité de notre région, en importance et en population. On y compte en effet 6,751 habitants, soit une augmentation d'une centaine sur les chiffres officiels de 1951 qui donnaient 6,607. L'évaluation municipale a elle-même accusé une hausse de plus de $200,000. En 1951, en effet, elle était de $2,651,635, tandis qu'en 1952 on enregistrait $2,889,515.

Le développement dans le domaine de la construction a cependant accusé une baisse sur l'année précédente. En 1951, on a accordé 84 permis de construction, dont 48 étaient pour des logements, tandis qu'en 1952, on en a accordé seulement 53, dont 7 pour des logements. Le coût de ces constructions accuse nécessairement une baisse. En 1951, les montants investis totalisaient $210,827, tandis qu'en 1952, ils ont été réduits à $150,830.

St-Jean-Baptiste

La municipalité rurale de St-Jean-Baptiste est fière à juste titre de ses origines réelles qui se perdent dans le lointain passé historique du Canton Grantham. St-Jean-Baptiste jouit d'un statut municipal de campagne, mais le développement méthodique et progressif de cette municipalité en fait le prolongement naturel de Drummondville, ou mieux, de Ville St-Joseph.

Plusieurs personnalités de l'endroit, cependant, insistent pour ajouter à ces lettres de noblesse l'honneur d'avoir été le berceau de Drummondville. On va même jusqu'à dire que les premières archives de la cité métropolitaine reposent encore à St-Jean-Baptiste. Cette allégation, que nous n'avons pas eu le loisir de contrôler, pourrait se soutenir en portant créance à des explications fort plausibles que le maire, M. Albert Bessette, donnait il y a quelques mois.

Au moment où notre région n'était pas encore développée civilement, et quand Drummondville n'existait pas, toute la partie de territoire située entre le village actuel de St-Germain et la rivière St-François, faisait partie intégrante du Canton Grantham. Le déplacement du centre de population a, à un certain moment, nécessité la forma-

(à suivre en page 130)

SUCCURSALES À

• MONCTON • MONTREAL • TORONTO

• WINNIPEG • SASKATOON • EDMONTON

by Vilas

SIEGE SOCIAL ET FABRIQUE

COWANSVILLE, Qué.

VILAS FURNITURE Co. Limited

MANUFACTURIERS DE

MEUBLES de MAISONS et d'ÉCOLES

DEPUIS 1884

BIRDS EYE LES PRODUITS CONGELÉS "BIRD'S EYES" BIRDS EYE

SONT LES MEILLEURS... ILS SONT VENDUS DANS LA PLUPART DES EPICERIES DES CANTONS DE L'EST

POUR VOTRE DEJEUNER
FAITES L'ESSAI DES MARMELADES

"HOWE MADE" et "AUNT CARRIE"

"REDDI WIP"

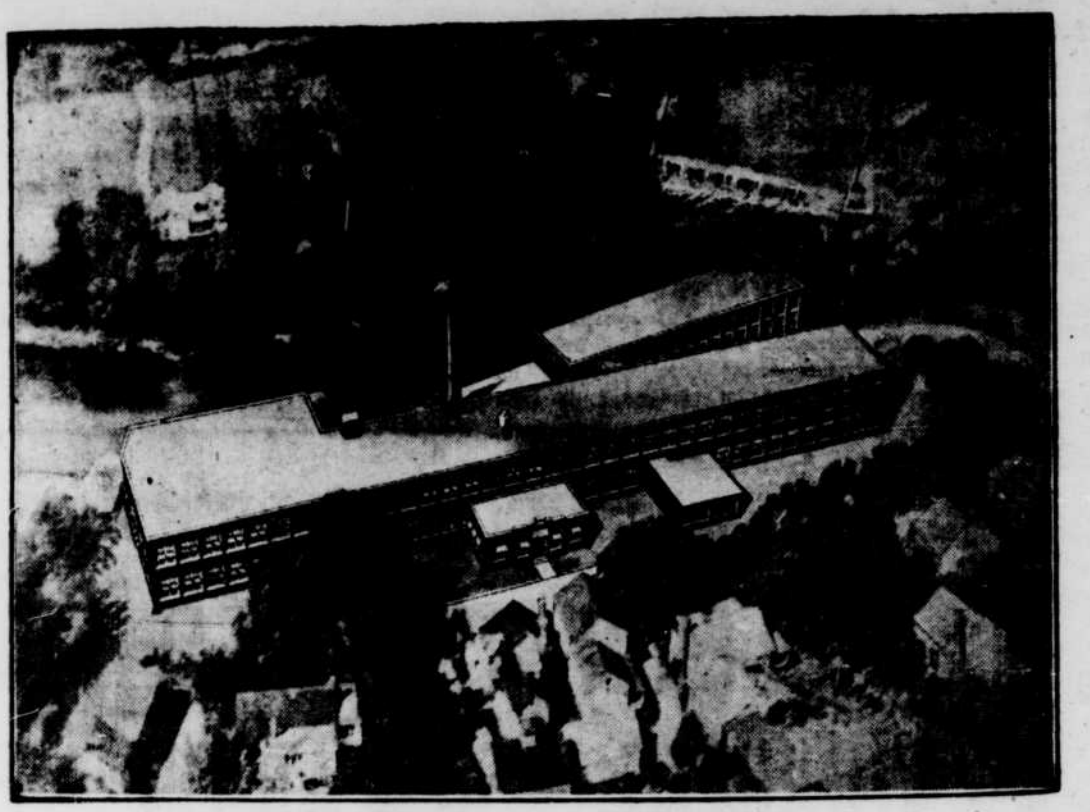
VOUS RESERVE DE GRANDES SURPRISES... BIENTOT !

L.-B. BRAULT Distributeur

702, rue South COWANSVILLE Téléphone 131

MAISON FONDEE EN 1866

Expédie ses produits aux quatre coins du globe



L'USINE TORRINGTON, A UPPER BEDFORD, P. Q.

Toronto
Philadelphie
New-York
Chicago
Boston
Londres
Coventry

A Bedford, les employés expérimentés de la Compagnie Torrington, travaillent jour et nuit à la fabrication d'aiguilles qui serviront à faire le tissu dont se vêtira la population de l'Empire.

C'est là une contribution importante du développement industriel toujours grandissant des Cantons de l'Est, par les

MANUFACTURIERS D'AIGUILLES POUR MACHINES A TRICOT

THE TORRINGTON COMPANY LIMITED

BEDFORD, *QUÉBEC*

118 ANNÉES DE SERVICE

Assurez-vous avec la

La Compagnie d'Assurance Missisquoi & Rouville

FRELIGHSBURG — QUÉ.

L'une des plus anciennes compagnies d'assurance contre l'incendie au Canada.

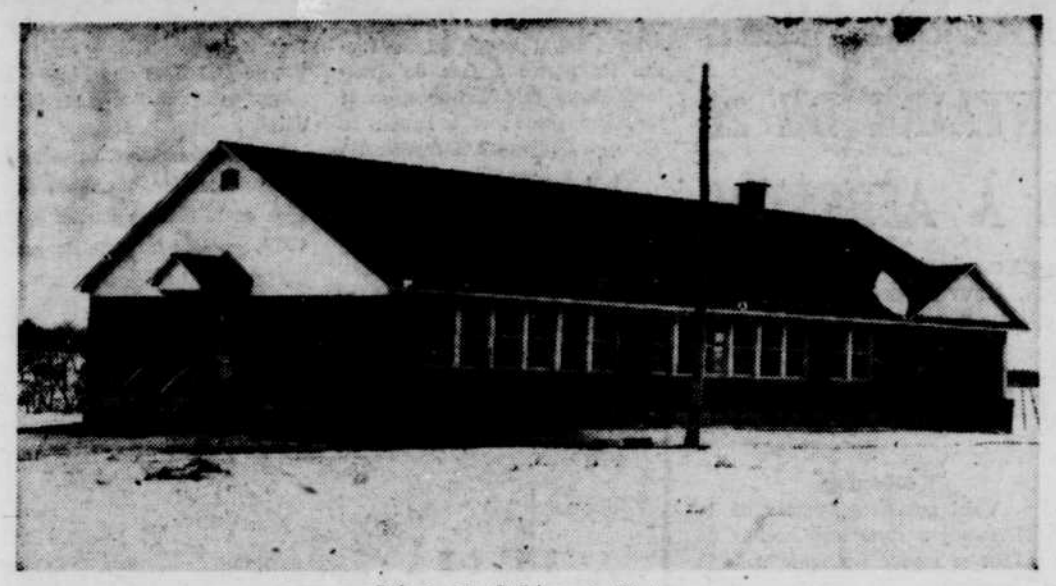
PROTECTION AUX DÉTENTEURS DE POLICE: $1,685,334.00

Président, Hon. sénateur Jacob NICOL — Vice-président H. C. BEATTY
Directeur-gérant, H. HOPKINS — Secrétaire-trésorier, E. H. SPENCER
Surintendant des agences, Victor HOULE.

AGENTS À SHERBROOKE:

C. W. DUNN — — — ÉDIFICE ANSELL
SOUTHWOOD, CAMPBELL & HOWARD 222, rue DUFFERIN

AGENTS DANS TOUS LES PRINCIPAUX ENDROITS DE LA PROVINCE DE QUEBEC



L'école de St-Léonard d'Aston.



Nouvel édifice de pompes à incendie à Daveluyville.

Un marché mondial

Tout le confort pour les ABEILLES

75ième anniversaire de la maison F. W. Jones & Son, Ltd., de Belford.—Manufacture de matériel d'apiculture; traitement de la cire et fabrication des boites servant au commerce des pommes.

Vers la fin d'un après-midi de juin, en 1878, deux hommes finissaient de travailler dans un champ de foin lorsque, tout à coup, un gros essaim d'abeilles, volant à quelque vingt à trente pieds au-dessus du sol, s'approcha.

Les insectes, tournoyant comme un nuage sous la tempête, cherchaient visiblement un endroit où passer la nuit... Le plus âgé des deux hommes comprit immédiatement leur plan et suggéra à son compagnon de tenter de prendre tout l'essaim et de l'emmener à la maison. Avec mille précautions, l'entreprise fut menée à bonne fin, mais, pour le jeune homme, ce fut là le début d'une carrière qui allait le passionner sa vie durant.

Les débuts

Frank W. Jones, se rendit bientôt compte que la possession de cet essaim n'était pas chose aussi simple qu'il se l'était imaginé. Il fallut leur procurer une habitation, s'occuper d'en tirer autant de bon miel que possible, et, finalement, il y avait le gros problème de leur hivernage.

Le sucre était rare

En ce temps là, la plupart des fermiers gardaient des abeilles car le miel et le sucre d'érable constituaient, aux années 1870, la principale source de douceurs. Le sucre manufacturé — appelé Muscava ou sucre brun — et, plus tard, le sucre blanc n'étaient pas encore très répandus. Malheureusement, le procédé d'extraction du miel était encore fort primitif. On faisait un trou dans le sol, on y jetait un chaudron de charbons ardents et quelques poignées de soufre et on plaçait l'essaim au-dessus. Les fumées sulfureuses tuaient les abeilles et le propriétaire retirait sa "récolte" de miel.

Des méthodes modernes

M. Jones se rendit compte qu'il fallait suivre des méthodes plus modernes et il se mit en quête de renseignements sur l'apiculture. En lisant toutes les publications instructives qu'il put dénicher et en se renseignant auprès des meilleurs apiculteurs de l'Ontario et des Etats-Unis notre homme revint à Bedford, confiant de pouvoir entreprendre une manufacture de matériel d'apiculture.

Traitement de la cire

Cette entreprise, moderne à tous points de vue, cherche constamment à améliorer ses méthodes de production. On y raffine et blanchit aussi la cire d'abeilles. La cire jaune ordinaire est blanchie pour servir à diverses fins dans un grand nombre d'industries et on la rend blanche comme neige lorsqu'elle est destinée à des fins de médecine, de cosmétique, ou encore artistiques et à la fabrication des chandelles.

Boites d'emballage

F. M. Jones & Son, Ltd fabrique aussi toutes sortes de contenants servant à l'expédition et au commerce des pommes, boites de vergers, boîtes à pommes de type standard ou de grandeurs diverses. Elles sont solidement construites, d'un fini doux, soigneusement rassemblées par lots pour fins de vente. Ce sont les meilleures qu'on trouve sur le marché.

Cette firme, établie en 1878, marque donc cette année son 75ième anniversaire d'entreprise progressive et un splendide record dans le domaine industriel et commercial.

Supposons que...

(Suite de la page 104)

A lire ces lignes, vous vous direz peut-être qu'un tel comportement incitera le client à penser que vous n'avez point confiance en lui et qu'il est aussi bien de s'adresser ailleurs. Du tout, cela semble pire que ce ne l'est en réalité. Votre client comprendra facilement que vous êtes en affaires pour réussir et il ne vous en tiendra pas rigueur. Il sait fort bien que vous avez besoin de votre capital comme tout le monde. L'important c'est de bien établir les conditions de crédit et de vous tenir à celles-ci.

(Le Détaillant)

Le problème...

(Suite de la page 103)

		1,000 fretins
	1952—	2,000 fretins
Brunes	1950—	9,000 fretins
	1951—	55,000 alevins
		14,000 fretins
	1952—	30,000 alevins
		50 fretins
		500 d'un an
Grises	1951—	1,000 fretins
	1952—	500 d'un an

Comme vous pouvez le constater ce n'est pas sans y dépenser beaucoup d'énergie et de dollars qu'on parvient à améliorer un lac. Mais tout cela portera cent pour cent ses fruits le jour où il existera plus de gens pour réaliser l'importance de nos problèmes d'améliorations ou de protection de la pêche sportive. On doit se réjouir de la précieuse collaboration de notre public où de nombreux sportmen se groupent en associations, en clubs et en sociétés pour assurer de meilleures conditions sportives. Ces belles organisations font un travail des plus méritoires. Leurs membres se font les divulgateurs des connaissances de la faune aquatique. Avant de terminer, je me dois donc également de féliciter la Chambre de Commerce des Jeunes de Magog pour le vif intérêt qu'elle porte aux problèmes d'aménagement piscicoles et pour sa belle initiative de ce soir".

Pour tout ce qui concerne vos travaux de

● TUILES
● MARBRE
● TERRAZZO



ATTENTION CULTIVATEURS
Nous vendons de la pierre de chaux

South Stukely Marble & Terrazzo

TELEPHONE 555-W-31

South Stukely, Qué. Co. Shefford

1888 1953
65 ANNÉES DE PROGRÈS CONTINU

EVAPORATEURS Lightning EVAPORATORS



ILS BATTENT LA MARCHE

A TRAVERS LES CANTONS DE L'EST

Les appareils à bouillir les plus rapides sur le marché.

● D'un fonctionnement très simple, ils permettent une économie considérable de bois.

● L'évaporateur "Lightning" ne compte que des usagers SATISFAITS.

Bons territoires pour représentants actifs.

MANUFACTURES PAR

SMALL BROTHERS REG'D

Manufacturiers des évaporateurs "LIGHTNING" et d'accessoires de fabrication de sucre d'érable

DUNHAM, Qué.

LA SHAWINIGAN VA CONSTRUIRE UNE LIGNE DE TRANSMISSION SUPPLÉMENTAIRE DE 20 MILLES DE VICTORIAVILLE À ASBESTOS

Cette ligne aura une capacité de 110,000 volts et répondra aux exigences de l'expansion industrielle à Asbestos, Bromptonville, East Angus, Sherbrooke, etc. — Une autre ligne de 60,000 volts et d'une longueur de sept milles vient d'être terminée entre Tingwick et Asbestos.

L'APPORT DE SHAWINIGAN DEPUIS 1906

L'énergie électrique produite par les centrales du St-Maurice continue de participer au développement industriel et au progrès général des Cantons de l'Est, où elle joue un rôle important depuis près d'un demi-siècle.

La compagnie Shawinigan Water and Power, qui fut fondée en 1898 pour harnacher les chutes de Shawinigan Falls et qui fit sa première livraison d'électricité dans les Cantons de l'Est en 1906, va construire cette année une ligne de transmission supplémentaire de 110,000 volts et longue de plus de 20 milles de Victoriaville à Asbestos.

La construction de cette ligne a été rendue nécessaire par l'établissement de nouvelles industries, l'agrandissement d'industries existantes et par une augmentation générale des besoins d'électricité dans la partie des Cantons de l'Est que dessert la compagnie Shawinigan.

Elle permettra de répondre à l'augmentation de la charge dans des centres progressifs comme Asbestos, Bromptonville, East Angus et Sherbrooke. La nouvelle ligne, portée par des structures de bois en forme de "H", sera commencée vers le début de juin et sera mise en service à la fin de l'année.

La compagnie Shawinigan vient de terminer dans les Cantons de l'Est une autre ligne de transmission, de 60,000 volts et longue de plus de sept milles, entre la sous-station de Tingwick, près de Norbestos, et l'usine de la Dominion Asbestos Company.

La Shawinigan vient aussi de procéder à l'installation d'un groupe de condensateurs statiques à Bromptonville, près des usines de la Richmond Pulp and Paper Company afin de maintenir le voltage sur la présente ligne de transmission au delà de Windsor Mills lorsque cette dernière compagnie aura augmenté sa charge. Ces appareils monteront le voltage d'environ six pour cent à Bromptonville et réduiront les pertes de transmission.

La nouvelle ligne de transmission entre Victoriaville et Asbestos nécessitera la mise en place d'un important matériel de manoeuvre aux deux extrémités. Ces ouvrages s'ajoutant aux nouveaux condensateurs de Bromptonville et à un nouveau groupe de jonction qui sera construit à Asbestos, portent à environ $1,500,000 les dépenses que la compagnie Shawinigan devra faire au cours des prochains mois dans les Cantons de l'Est pour satisfaire les besoins croissants de cette région.

La compagnie Shawinigan commença à desservir les Cantons de l'Est huit ans après sa fondation et seulement cinq ans après la mise en marche de sa première usine électrique à Shawinigan Falls.

Historique

Voici comment l'entrée de la Shawinigan dans les Cantons de l'Est se trouve soncignée dans le rapport de la compagnie pour l'année 1906 :

"Au cours de l'année 1906, le projet de transmettre de l'énergie électrique dans un district entièrement nouveau pour la compagnie, c'est-à-dire le district situé au sud du fleuve St-Laurent où se trouvent Thetford Mines, Black Lake, Danville et les différents autres centres miniers et manufacturiers créés par l'industrie de l'amiante, a été mis à exécution.

"Ce travail a comporté la construction d'environ 120 milles de lignes de transmission depuis Shawinigan Falls jusqu'à Victoriaville... Il a été terminé en novembre et le courant est sur la ligne depuis".

En 1908, l'énergie du St-Maurice fut portée à l'est de Thetford Mines jusqu'à Robertson et East Broughton ; et à l'ouest de Victoriaville jusqu'à Danville. En 1909, une ligne de transmission de la Shawinigan fut prolongée jusqu'à Windsor Mills pour alimenter les usines de papier.

A cette époque, l'électricité de la Shawinigan était distribuée dans les Cantons de l'Est par une filiale en propriété exclusive, la Continental Heat and Light Company, qui n'existe plus aujourd'hui.

Sherbrooke même, la reine des Cantons de l'Est, fut reliée au réseau de la Shawinigan en janvier 1917, pendant la première grande guerre.

(Asuivre en page 123)

Une telle scie vous FERA FAIRE beaucoup d'ARGENT!



PUISSANTE SCIE A CHAINE

S.v.p. me faire parvenir plus de détails.

NOM .....

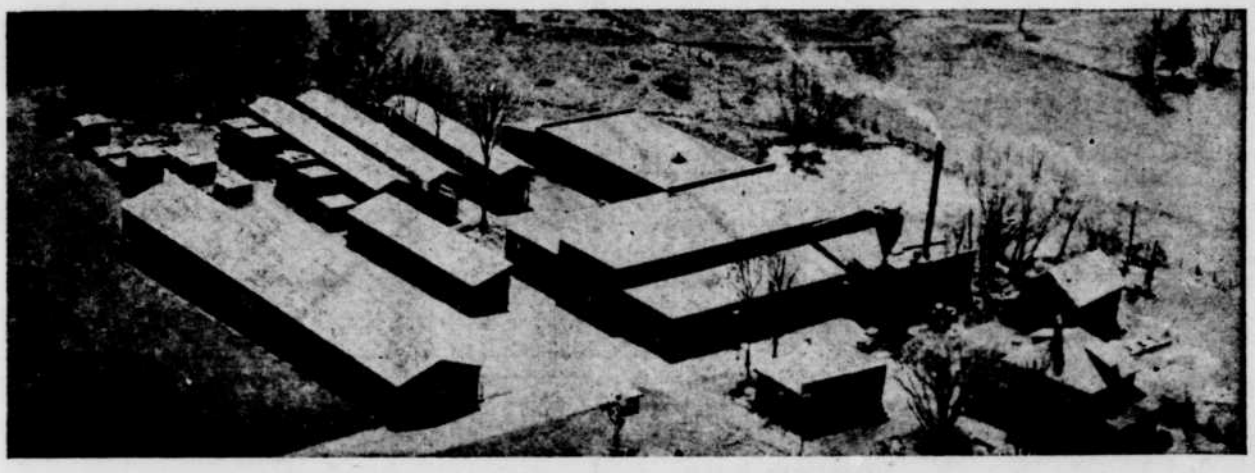
ADRESSE .....

VILLE ..... PROV. .....

POWER CHAIN SAW SALES

BEDFORD — TELEPHONE 2345 — QUE.

1878 — 75 ANS AU SERVICE DE L'INDUSTRIE APICOLE — 1953



Manufacturiers de RUCHES et ACCESSOIRES. — Fournisseurs d'ABEILLES EN PAQUETS.

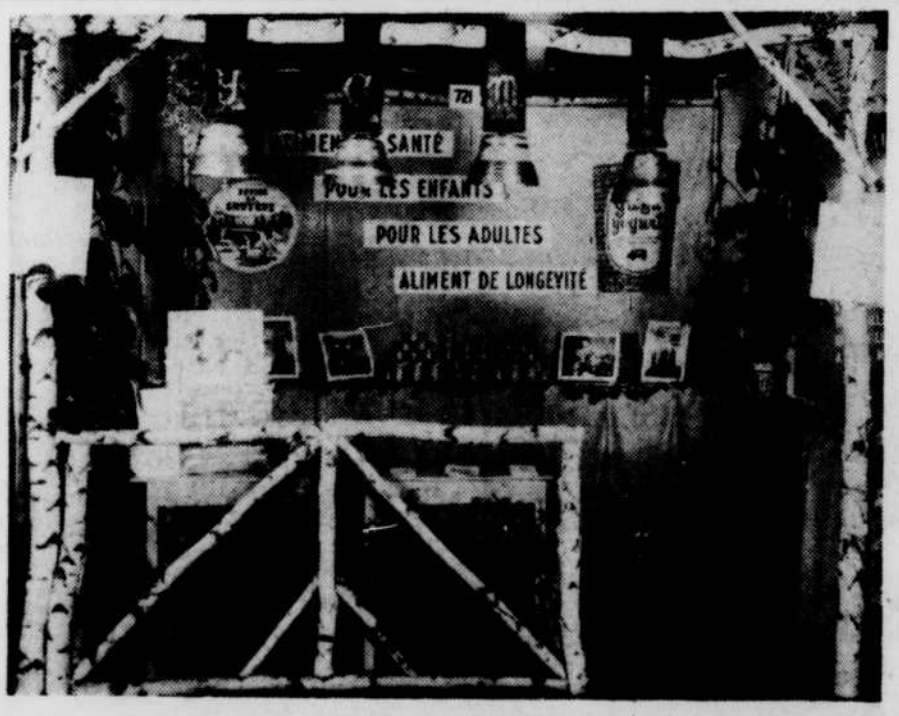
Fabricants de CONTENANTS POUR LES POMMES, BOITES DE VERGERS ET CAISSES D'EMBALLAGE DE TOUTES SORTES, EN BOIS.

Demandez le catalogue "T" des articles pour l'apiculteur.

Demandez la liste de prix "A" pour les contenants à pommes.

F. W. JONES & SON LIMITED

BEDFORD, Qué.



Ci-dessus, le bel exhibit de la Ferme La Gruyère, fabricant de l'aliment de santé "YAMI YOGURT", au 1er salon national de l'Agriculture 1953, au Palais du Commerce.

UNE ENTREPRISE DE PRODUITS LAITIERS UNIQUE DANS LES CANTONS DE L'EST

FERME La Gruyère

MERIDA CIE

fabricant du

Fameux

"YAMI YOGURT"

Aliment de santé et de longévité



STANBRIDGE EST — TEL. BEDFORD 2281, Qué.

Magog a attiré chez elle trois industries nouvelles en une année

Deux autres industries avaient antérieurement fermé leurs portes et la population a quelque peu diminué.— Cependant, les autorités municipales sont en pourparlers avec des industriels et entrevoient des perspectives intéressantes.

FIRMES EN OPERATION A MAGOG

MAGOG. — La Cité de Magog, à part d'être un centre estival et hivernal jouissant d'une grande popularité tant au Canada qu'aux E.-Unis, est l'un des plus importants centres textiles du pays.

Sise sur les bords du lac Memphremagog, qui s'étend jusqu'à Newport dans l'Etat du Vermont, desservie par un excellent réseau routier et le chemin de fer Pacifique Canadien, Magog est entourée de montagnes, dont la plus élevée est le mont Orford.

Aujourd'hui, elle compte un peu plus de 11,000 âmes. Au cours des années 1949-50 et 1950-51, sa population a décliné sensiblement, contrairement aux autres villes de la région. Cette situation anormale s'explique du fait que deux industries ont fermé leurs portes, que l'industrie textile a traversé une crise assez forte et qu'une entreprise, qui exécutait des travaux dans la plus importante manufacture de la ville, les ayant terminés, a quitté la ville.

Toutefois, au cours de l'année qui vient de s'écouler la cité de Magog a admis dans ses murs trois nouvelles industries, la "Top Grade Pants", la "Rose Tex Fabrics" et une manufacture de robes devant commencer ses opérations sous peu. Ces industries, qui donneront du travail à quelque 300 personnes, sont venues s'établir à Magog grâce aux démarches faites par la Commission industrielle de la cié de Magog et les membres du conseil municipal.

M. Ovila Bergeron, maire de la cité de Magog, et les membres de son conseil, sont confiants en l'avenir de Magog. Ils sont présentement en pourparlers avec des industriels qui songent sérieusement à établir de nouvelles industries à Magog.

Des usines de tissage de la Cie Dominion Textile, qui donnent du travail à près de deux mille personnes, la population de Magog tire sa principale source de revenus.

Si la filature et l'atelier d'outillage de la compagnie Dominion Textile Limitée constituent la principale source d'emploi de Magog, la petite ville n'en compte pas moins plusieurs autres entreprises qui, même si elles n'ont point l'envergure de ce grand employeur, n'en sont pas moins florissantes.

La "Fonderie de Magog", qui a été fondée en 1939 par MM. E. Côté, A. Chabot et W. Laroche, emploie maintenant une trentaine de personnes. Cette entreprise fut incorporée en 1945. M. Wilfrid Laroche en est le président. Les autres administrateurs sont MM. A. Côté, vice-président; J.-P. Laroche, secrétaire-trésorier, et Fernand Côté, directeur. Le chiffre de production annuelle de la fonderie est estimé à $150,000.

Il existe une autre entreprise qui s'intéresse aux textiles. Il s'agit de la "Rose Tex Fabrics", située au coin des rues Brassard et St-Luc. Elle fabrique de la gabardine, du nylon et de la rayonne.

Magog peut aussi se vanter de posséder plusieurs fabriques de matériaux de construction, dont deux ont été fondées au siècle dernier. Les "MacPherson's Mills", dont les propriétaires actuels sont MM. Lorne et Alexander MacPherson, descendants du fondateur de la maison, John Taylor, emploient trente personnes, tandis que la maison "Théodore Langlois" compte quinze employés. Le premier propriétaire de cette manufacture de portes et châssis fut M. Martin, qui l'ouvrit en 1884. Il eut pour successeur M. E.-A. Martin. L'entreprise fut ensuite connue sous le nom de Martin et Wallace. Puis, elle fut successivement administrée par MM. Olivier Langlois et Théodore Langlois, lequel en dirige les destinées depuis 1938 sous le nom Théodore Langlois.

Une autre fabrique de construction a été fondée en 1905 par M. Didace Audet, qui en est encore le propriétaire et emploie une dizaine d'hommes. M. Raphaël Beaudry dirige lui aussi une fabrique de matériaux de construction qu'il a acquise en 1950 de M. Emilio Charland, lequel l'avait fondée cinq ans auparavant. Cette manufacture emploie elle aussi une dizaine d'hommes.

La "Magog Excelsior Pad Company", fondée en 1933 par M. Omer Boisvert et acquise par le propriétaire actuel, M. Jean-Paul Boisvert en 1950, emploie également dix hommes. Une fabrique d'objets divers en bois, fondée en 1942 par le propriétaire actuel, M. Félix Lacaille, emploie régulièrement deux hommes. Une fabrique de pompes, valves, chauffe-eau et "convertor", fondée en 1945 par des citoyens de Magog, sous la raison sociale de "Stoker Ltée", et passée en d'autres mains en 1947, emploie onze hommes. Son chiffre annuel de production, qui était de $40,000 en 1945, s'est élevé à $125,000 en 1950.

M. Gérard Blanchard, qui a fondé, en 1948, une fabrique d'articles de plâtre (statuettes, maquettes, etc.) sous la raison sociale de "Nouveautés Bosco", emploie 26 personnes.

En outre des magasins, hôtels et restaurants, il faut signaler da maison "Quick Flame Gaz", qui vend du gaz propane. Fondée en 1947, cette entreprise compte douze employés et 34 distributeurs. Son conseil d'administration est formé de MM. Donat Martin, président; A. Martel et J.-A. Comeau, vice-présidents; Lucien Lavigne, secrétaire-trésorier, et Albert Landreville, gérant. Mentionnons également les tourneurs "Millette et Frères" (MM. Valmore et Clovis Millette), dont l'usine fonctionne depuis 1922 et emploie dix personnes. Quant à la "Meunerie Alphonse Lavallée", fondée en 1931, elle a douze employés.

Une nouvelle industrie dont l'établissement ne remonte qu'à l'automne dernier, la "Top Grade Pants" donne du travail à une cinquantaine de personnes. Déjà les propriétaires songent sérieusement à agrandir.

Cependant, il faut admettre que l'histoire de Magog, au cours des récentes années, est étroitement liée aux progrès accomplis par la compagnie Dominion Textile Limitée. En sa qualité de membre responsable de la communauté des citoyens, cette compagnie a toujours encouragé ses employés à servir dans les conseils municipaux, les Commissions scolaires et les organisations religieuses. Le développement du bien-être religieux, éducationnel, social et physique de Magog se voit rarement refuser le bienveillant appui de la compagnie Dominion Textile Limitée.

La Shawinigan...

(Suite de la page 122)

Le rapport de la compagnie cette année là signalait ainsi l'événement:

"Un contrat a été conclu avec la Southern Canada Power Company pour la livraison d'énergie électrique dans la région au sud du fleuve St-Laurent qui n'est pas comprise dans le territoire desservi par la filiale de cette compagnie, la Continental Heat and Light Company. Comme résultat, votre compagnie a construit une ligne de Windsor Mills à Sherbrooke. Cette ligne fonctionne depuis janvier 1917 et, maintenant qu'elle est en service, votre compagnie se trouve à livrer de l'énergie à toutes les plus grandes villes de la province de Québec".



Voici une photo de la Fonderie Magog Limitée, une importante entreprise qui depuis sa fondation connait des progrès continuels.

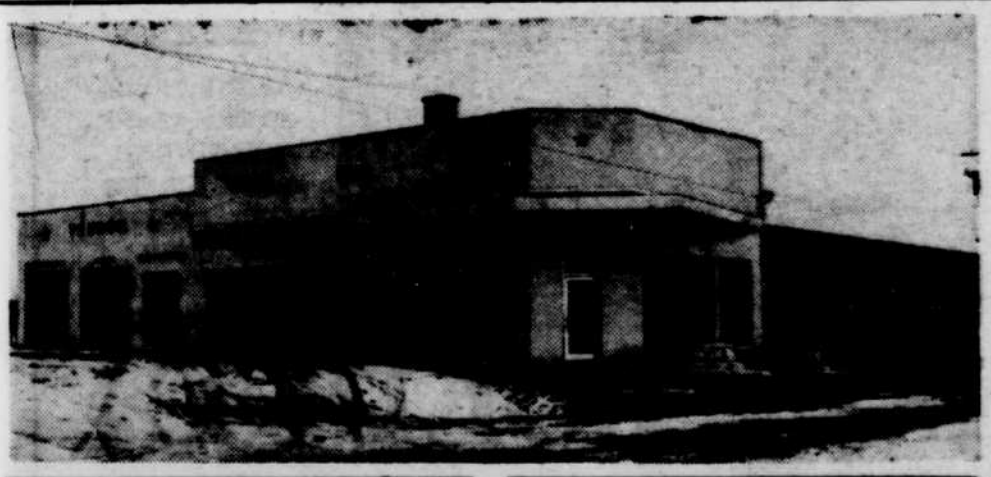
ALLIAGES DE MÉTAUX

TELS QUE:

• *FONTE GRISE* • *FONTE D'ACIER*
• *FONTE de NICKEL*
• *ALUMINIUM, ETC.*

FONDERIE MAGOG LTÉE

M. Adalbert Côté, gérant
601, RUE CHAMPLAIN — TELEPHONE 3125
MAGOG



Nous avons un assortiment complet d'accessoires et de pièces de rechange pour les autos Buick et Pontiac et les camions GMC.

POSTE DE SERVICE
TEXACO

NOUS VOUS OFFRONS UN **Service complet**

POUR VOTRE AUTO

Laissez-nous donner à votre auto toute l'attention qu'elle mérite. Notre personnel compétent fera la vérification de toutes les parties de votre voiture. Qu'il s'agisse du moteur, de la carrosserie ou de toute autre partie de votre automobile, vous serez toujours assurés d'obtenir satisfaction en nous la confiant.

LARIVIÈRE & CHARLAND AUTOMOBILE LTÉE

P.-E. Larivière, président — Onil Charland, secrétaire

VENTES ET SERVICE
DES AUTOS BUICK et PONTIAC et des CAMIONS G.M.C.
1,000, rue Sherbrooke-Nord — MAGOG
Téls: service 2603 — ventes: 2675 — Rés. 2811

TOUT EN MATERIAUX DE CONSTRUCTION . . .

Point n'est besoin d'aller ailleurs, nous pouvons vous fournir tout ce qui est nécessaire pour la construction d'une maison.

BRIQUE — BOIS — PLANCHE
MURALE — CIMENT — PORTES
CHASSIS — ETC.

SIGNALEZ 3616

THÉODORE
LANGLOIS
ET CIE ENR.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

435 ouest, rue Principale
MAGOG



Une vue du moulin à scie Théodore Langlois et des vastes entrepôts. C'est l'une des vieilles entreprises du genre à Magog.

12 ANS AU SERVICE DU PUBLIC - SERVICE JOUR ET NUIT



Notre succursale de Magog, située à 150, rue Sherbrooke



M. Léo-Paul LEDOUX



Notre succursale de Waterloo située à 454, rue Principale

LÉO-PAUL LEDOUX

DIRECTEUR
DE FUNERAILLES

3 ambulances munis de systèmes à oxygène des plus modernes

NOS BUREAUX:

MAGOG — 150, rue Sherbrooke — Tél. 44 73 — Clément Lecours, gérant.
WATERLOO — 454, rue Principale — Tél. 384.
Succursale à SUTTON — Armand Laplante, gérant — Tél. 143-W.

ASSOCIATED FUNERAL DIRECTORS SERVICE Inc.

Nous annonçons que nous avons été gratifié du titre de représentant exclusif de la "Associated Funeral Directors Service Inc." pour ce district. Grâce à notre affiliation internationale, nous sommes en mesures d'accepter tout appel quelle que soit la distance en Amérique, d'organiser des funérailles n'importe où en Amérique !



UNE
BOULANGERIE

au service
des ménagères
des
Cantons de l'Est

SHERBROOKE
AYER'S CLIFF
STANSTEAD
ROCK ISLAND
BEEBE, FITCHBAY
TOMIFOBIA
GEORGEVILLE
LAC ORFORD

BOULANGERIE BOLDUC

ROMEO BOLDUC, prop.

PAIN ORDINAIRE — PAIN DE BLE ENTIER "VIEUX MOULIN", PATISSERIE, ETC.
PAINS "ROLLS" et SPECIAUX

120, RUE DOLLARD — Téléphone 3541 — MAGOG

La Tribune, 3 octobre 1929

UN PARC NATIONAL AU MONT ORFORD

Un sanctuaire pour les oiseaux et un attrait pour les touristes

Une option a déjà été prise à cette fin et les députés de la région seront appelés à appuyer le projet. — Approbation des Chambres de Commerce Fédérées.— La disparition des passages à niveau et de la courbe de Lennoxville. — Dénonciation des chauffards. — Félicitations à l'hon. J.-E. Perrault.

L'ÉLECTRICITÉ sur la FERME

(De notre envoyé spécial)

AYER'S CLIFF. — La transformation probable et prochaine de quelque dix mille acres au mont Orford en un parc national pour la conservation du gibier et comme point d'intérêt pour les touristes, tel a été le sujet le plus saillant peut-être discuté, hier, ici, à la réunion trimestrielle conjointe des Chambres de Commerce fédérées, de la Société d'Immigration et du Women's Institute des Cantons de l'Est. Le promoteur principal de la création de ce parc, le Dr G. A. Bowen, de Magog, a annoncé à l'assemblée que le gouvernement provincial voyait la chose d'un bon oeil, qu'une option avait déjà été prise sur 12,000 acres de terrain et que l'on ferait appel aux députés de la région intéressée pour mener le projet à bon port.

Sur la proposition de M. P. C. Duboyce, de Richmond, appuyé par M. E. G. Pierce, de Sherbrooke, il a encore été résolu d'insister auprès du gouvernement de Québec pour faire hâter la disparition des passages à niveau qui existent dans les Cantons de l'Est, notamment la traverse Prouty et celle qui coupe, à Lennoxville, le chemin Massawippi.

Quant à l'élargissement du viaduc du Pacifique Canadien, entre Lennoxville et Sherbrooke, une double courbe redoutée de tous les automobilistes, le secrétaire des Chambres de Commerce de nos Cantons, M. C. E. Soles, a rapporté avoir reçu des autorités du Pacifique Canadien l'invitation de rencontrer les délégués des Chambres de Commerce pour discuter avec eux le redressement désiré à cet endroit par les Chambres qui avaient passé une résolution à ce sujet lors de leur réunion d'été à Magog en juin dernier.

Sur la proposition de M. H. I. McFadden, d'Ayer's Cliff, appuyé par M. J. O. Donigan, de Magog, il a encore été résolu de s'adresser aux conseils de comté pour qu'ils voient à faire améliorer le système des poteaux indicateurs sur les routes de nos Cantons, à en ériger d'autres où le besoin s'en fait sentir tout en veillant à donner au système l'uniformité et la clarté désirées.

Félicitations au gouvernement

Sur la proposition de M. E. J. Page, de Sherbrooke, appuyé par D. Neveu, de Rock Island, l'assemblée a encore résolu d'envoyer au ministre provincial de la Voirie, l'hon. J.-E. Perrault, une lettre pour lui offrir les félicitations des Chambres quant au travail magnifique qui a complètement transformé la route entre Sherbrooke et Magog et pour attirer son attention sur les besoins de mettre aussi une surface permanente sur les routes entre Magog et Granby et entre Sherbrooke et Stanstead.

Dans le domaine de l'automobilisme encore, les délégués en convention ont addopté aussi, sur la proposition de M. E. G. Pierce, appuyé par M. P. C. Duboyce, une résolution dans le but d'offrir à la voirie provinciale les renseignements nécessaires quant aux chauffeurs qui conduisent imprudemment dans nos Cantons, les Chambres étant d'opinion, suivant M. Pierce, que le gouvernement pourrait mettre à profit des informations complétant celles fournies par les agents motocyclistes. La résolution insistera auprès des autorités provinciales pour que l'on use de plus de rigueur contre les chauffards qui mettent en danger la vie du public.

Les Chambres ont encore manifesté le désir d'étudier à leur prochaine réunion trimestrielle la question de l'alimentation de l'énergie électrique sur les fermes de nos Cantons et, sur la proposition de M. Pierce, appuyé par M. Duboyce, les compagnies fournissant cette énergie seront priées d'envoyer leurs représentants à la séance d'hiver.

Requêtes aux députés

Les séances d'hier étaient sous la présidence conjointe de MM. J. K. Edwards, de Sherbrooke, et B. N. Robinson, de Richmond, respectivement présidents des Chambres de Commerce fédérées et de la Société d'Immigration de nos Cantons. La bienvenue à Ayer's Cliff a été souhaitée aux délégués par M. E. L. Colt, du conseil municipal d'Ayer's Cliff, en l'absence du maire Rexford.

Au sujet de la création d'un parc national dans la région boisée du mont Orford, il a été décidé, sur la proposition du Dr Bowen appuyé par M. J. W. McKee, de Sherbrooke, que les Chambres de Commerce des Cantons de l'Est feront des représentations auprès des députés provinciaux des cinq comtés auxquels appartient la région du Mont Orford: les comtés de Shefford, Brome, Stanstead, Richmond et Sherbrooke. On demandera à ces députés d'appuyer auprès du gouvernement provincial ce projet qui activerait le mouvement touristique dans les Cantons de l'Est et permettrait à la province de s'organiser un endroit idéal où assurer la conservation du gibier et conduire des expériences en reboisement. Le Dr Bowen, qui a déclaré hier que le premier ministre de la province, l'hon. M. Taschereau, favorisait franchement le projet, a estimé à un peu plus de $100,000 seulement l'achat de ce vaste terrain absolument idéal, selon lui, pour être transformé en parc national. Il a expliqué que la configu-

(A suivre en page 126)



L'imposante meunerie J.-A. Lavallée, à Magog. Une voie d'évitement permet d'y faire le déchargement directement. La machinerie moderne dont l'entreprise est équipée permet à la direction d'offrir un service impeccable aux nombreux cultivateurs qui composent sa clientèle.



M. J.-Alphonse LAVALLEE, propriétaire de l'importante meunerie qui porte son nom, à Magog.

AUGMENTEZ VOS PROFITS!

- RATIONS EQUILIBREES "ORFORD"
- GRAINS

Pour tirer plein rendement de vos animaux . . . Pour qu'ils vous rapportent tout ce que vous êtes en droit d'attendre d'eux, nourrissez-les avec nos fameuses rations équilibrées. Vous constaterez une augmentation sensible dans vos revenus et profits.

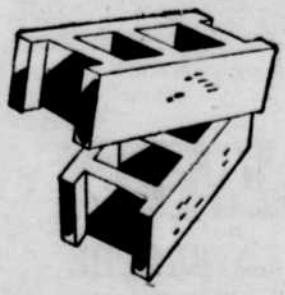
MEUNERIE

J.-A. LAVALLÉE

MAGOG

Signalez 3662 . . . —Livraison partout

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DES MUNICIPALITES ET ENTREPRENEURS



BLOCS DE CIMENT

.PRODUITS DE CIMENT

" BOSCO "

Adrien BELISLE, prop.

MANUFACTURIER DES

PRODUITS BOSCO



TUYAUX EN CIMENT

pour Egouts — Ponceaux

Réservoirs — Puits

CHEMIN SHERBROOKE — TELEPHONE 4122 — MAGOG

Les travaux à la mine de cuivre d'Eastman connaîtraient bientôt une notable reprise d'activité

Eastman est une petite paroisse d'environ 168 familles catholiques et une trentaine de non-catholiques.

On sait qu'une mine de cuivre s'est ouverte à quelques milles du village d'Eastman, en 1950. Plusieurs travaux ont été faits déjà depuis l'ouverture de cette mine, et l'on apprend que prochainement, un grand nombre d'hommes et de jeunes gens seront employés afin de continuer ces travaux.

On compte dans le village plusieurs établissements commerciaux, dont 4 magasins, épiceries-restaurants, 2 boucheries-épiceries, 1 boulangerie, 2 garages, 2 magasins de ferme, 1 meunerie, 1 cordonnerie, 2 manufactures de portes et châssis, 1 salon de billard, 2 salons de barbiers et 1 hôtel. La paroisse jouit aussi d'un service de plusieurs taxis et camionneurs.

Dans notre paroisse il y a la Ligue du Sacré-Coeur, dont M. Alphonse Jasmin est le président; M. H.-Georges Normand, vice-président; M. Roma Brouillette, secrétaire et MM. Alexis Normand, Joseph Bélanger, J.-Antoine Beaudry, J.-Claude Marc-Aurèle et Bernard Lecours, chefs de groupe.

Le cercle Lacordaire: M. Alphonse Jasmin, président; M. Robert Normand, vice-président; M. Fernand Berger, secrétaire et M. Rolland Bouchard, trésorier.

Le cercle Jeanne d'Arc: Mlle Alice Normand, présidente; Mlle Ruth Desmarais, vice-présidente; Mlle Yolande Berger, secrétaire, et Mlle Yvette Normand, trésorière.

La Congrégation des Dames de Ste-Anne: Mme Wilfrid Berger, présidente; Mme François Normand, vice-présidente; Mme Adelbert Beauregard, secrétaire; Mmes Raymond Desmarais, A. Laramée, Antoine Simard et Oscard Blanchard, conseillères.

La Congrégation des Enfants de Marie: Mlle Flore Simard, présidente; Mlle Ruth Desmarais, vice-présidente; Mlle Claire Lavoie, secrétaire.

L'Union Catholique des Cultivateurs: M. Edouard Bourbonnais, président; M. Raymond Desmarais, vice-président; M. Louis Desmarais, secrétaire; MM. Wilfrid Berger, J.-Claude Marc-Aurèle, Alexis Normand, Emmanuel Bouchard et Edgar Leclerc, directeurs.

L'Union Catholique des Fermières: Mme H.-Georges Normand, présidente; Mme Wilfrid Berger, vice-présidente; Mme R. Normand, secrétaire; Mmes Arthur Bouchard, Adelbert Beauregard, Oscar Blanchard, Emmanuel Bouchard et Mlle Huguette Bolduc, directrices.

La Jeunesse Agricole Catholique: M. Fernand Berger, président; M. Louis Desmarais, secrétaire.

La Jeunesse Agricole Catholique (féminine): Mlle Blanche Bouchard, présidente; Mlle Yolande Berger, secrétaire; Mlle Alice Normand, propagandiste.

Le curé de la paroisse est M. l'abbé Paul Tourigny et le vicaire dominical est M. l'abbé Gabriel Morin, professeur au Séminaire St-Charles-Borromée.

Le maire de la municipalité est M. Jean-Louis Fortin. Les Lambert et Henri Beaudry. Les conseillers sont: MM. Joseph Bélanger, Edgar Leclerc, Antonl Laramée, H.-Georges Normand, N. Ewins et P. Dingman. Le secrétaire est M. Alexandre Stébenne.

Le président de la Commission scolaire est M. Félix Lefebvre. Les commissaires sont: MM. J.-

(A suivre en page 127)

Un parc national...

(Suite de la page 125)

ration du mont Orford, qui est l'un des endroits les plus élevés de la province, se prêtait d'ailleurs très bien à la construction d'une route en lacis qui atteindrait le sommet de la montagne et ferait de cet endroit un lieu favori pour les visiteurs. Ce projet a été appuyé aussi avec enthousiasme par le col. E. B. Morrill, d'Ayer's Cliff, qui a fait remarquer que la province avait besoin entre autres d'un sanctuaire des oiseaux où protéger les espèces utiles à l'agriculture.

La décision au sujet de la disparition des traverses à niveau dans les Cantons de l'Est a été prise après que le secrétaire, M. Soles, eût annoncé que le ministre provincial de la Voirie, l'hon. J.-E. Perrault, lui avait écrit récemment que l'enlèvement des passages à niveau dans nos Cantons faisait partie du programme général projeté par la Voirie provinciale. Comme les membres des Chambres de Commerce ont été unanimes à déclarer que nos Cantons contenaient les traverses les plus dangereuses de la province, l'on a jugé bon de faire appel au gouvernement pour que la campagne d'élimination s'attaque d'abord aux traverses comme celles de Waterville, de Lennoxville, de Richmond. A ce sujet, le secrétaire Soles a signalé qu'il avait rapporté aux autorités provinciales la satisfaction des Chambres de Commerce des Cantons de l'Est au sujet des bienfaits réalisés déjà par la loi provinciale obligeant les automobilistes à un arrêt complet aux traverses à niveau.

Au sujet de la réfection des planches indicatrices sur les routes on a expliqué que la population de notre région s'en était désintéressée depuis trop longtemps parce que sa connaissance des routes lui rendait précisément inutile la consultation de ces poteaux indicateurs, mais qu'il en était autrement avec les touristes qui apprécient fort une planche indicatrice bien visible et distincte.

MAGOG ENTERPRISE PRINT



G. Laurendeau, prop.

TEL.: BUREAU

3311

58 ANNÉES DE PROGRÈS

58 années de progrès continu est un record que nombre d'établissements d'affaires aimeraient posséder.

Considérée comme la plus ancienne de la ville de Magog, notre imprimerie est outillée de la façon la plus moderne, et peut rivaliser avec n'importe quelle imprimerie des Cantons de l'Est. De fait, elle est la plus complète de la région.

Pour tous vos travaux d'imprimerie, que ce soit pour les municipalités, les commerces et industries, adressez-vous en toute confiance à la MAGOG ENTERPRISE PRINT.

ARTICLES DE BUREAUX

MACHINES A ECRIRE "REMINGTON" et "ROYAL"
MACHINES A ADDITIONNER "REMINGTON"

VENTE ET LOUAGE

MAGOG ENTERPRISE PRINT

65 est, rue PRINCIPALE MAGOG



Une photographie de l'imposante usine de l'Industrial Specialty Mfg. Co. Limited, à Magog.

MANUFACTURIERS DE

TOUS GENRES DE BOBINES ET FUSEAUX

EMPLOYÉS DANS LES INDUSTRIES DU TEXTILE ET DE LA BROCHE

INDUSTRIAL SPECIALTY MFG. CO. LIMITED

MAGOG, Qué.

La TRIBUNE, 18 octobre 1933

L'Association des Fanfares Amateurs des Cantons de l'Est est formée à Magog

Magog, Victoriaville, Windsor Mills, Asbestos, Beebe et autres ont déjà donné leur adhésion au mouvement. —Siège social à Sherbrooke. — Festival prochain.

ELECTION D'OFFICIERS; REGLEMENTS

(De notre correspondant)

MAGOG. — Dans le sous-sol de l'église St-Patrice a eu lieu une réunion de musiciens dans le but de former une Association de fanfares amateurs dans nos Cantons de l'Est. Le nouveau comité de la fanfare de Magog avait, au préalable, invité les directeurs des fanfares dans les diverses localités avoisinant Sherbrooke à se réunir ici, afin de discuter le projet. Des fanfares invitées à cette réunion, six étaient représentées, à savoir: MM. Lambert et Rousseau, Victoriaville; M. Delisle, Windsor Mills; M. Philippe Lecours, de Beebe; M. Kirouac, Warwick; M. Armand Champagne, Asbestos; MM. Edgar Pothier, Earny Hooper et Oscar Pothier, Magog. Les fanfares d'East Angus, Richmond ne purent, pour raisons plausibles, envoyer des délégués mais font partie du groupe. Celles de Waterloo et Cookshire s'y joindront aussi probablement.

Le but de l'Association, tel qu'expliqué par M. E. Hooper, secrétaire de la fanfare de Magog, est l'avancement de la musique, chez la classe amateur par l'esprit de stimulation qui existera nécessairement entre chaque fanfare, et les indications précieuses que tout directeur, si renseigné soit-il, découvrira dans un festival de fanfares, et ce premier festival, aura lieu dans quelques mois. Il n'y aura aucun argent à faire; ce sera pour l'amour de la musique et l'honneur, dit M. Kirouac, directeur propriétaire de la fanfare de Warwick.

M. Lecours propose l'élection d'un bureau de direction; M. Kirouac fait la même proposition mais avec l'approbation de tous les délégués et demande à Magog d'émettre ses idées. M. E. Hooper lut le programme préparé à l'avance, et après quelques petits redressements, l'on en vint à l'élection des officiers, un président dans la personne de M. Lambert, de Victoriaville; un vice-président, M. Delisle, de Windsor Mills, et un secrétaire-trésorier, M. E. Hooper, de Magog. Le bureau de régie est composé d'un représentant de chaque fanfare. Beebe: M. Russel Woodard; Magog, M. Edgar Pothier; East Angus, M. Tousignant; Richmond, M. McKee; Warwick, M. Kirouac; Windsor Mills, M. St-Pierre; Victoriaville, M. Rousseau; Asbestos, M. Armand Champagne. Il est compris que toute motion, demande d'admission, etc., sera soumise aux officiers et décidée par le bureau de régie. En cas d'égalité seulement, le président, ou à défaut, le vice-président aura le droit de vote. La fonction de secrétaire-trésorier, sera de prendre les minutes des assemblées, rédiger la correspondance, et prendre charge des fonds de l'Association.

Après un débat amical, mais très approfondi, l'on en vint aux décisions suivantes quant aux règlements auxquels devront se conformer les fanfares qui en font partie actuellement, ou qui en feront partie dans l'avenir:

1—Que chaque ville, appartenant à l'Association n'ait qu'une seule fanfare représentée.

2—Le siège social sera probablement à Sherbrooke.

3—L'Association portera le nom de "Association des fanfares amateurs des Cantons de l'Est".

4—La question du nombre des musiciens est absolument secondaire. M. Lambert est content de ses 25 musiciens; Beebe en a déjà 33. En tout cas, 40 seront considérés comme un nombre maximum.

5—Une élection des officiers aura lieu annuellement.

6—Seulement les membres réguliers d'une fanfare seront admissibles au festival, et ils devront demeurer dans la même localité, restriction faite pour la fanfare de Beebe, où M. Lecours a dû, lors de ses récents débuts amalgamer les musiciens de Stanstead, Rock Island, Derby Line et Beebe son cas est considéré comme exceptionnel. Chaque musicien, dès son admission dans la dite association recevra une carte de membre de la direction.

7—La contribution pour appartenir à l'association, très minime, sera fixée plus tard, après que les représentants des différentes fanfares auront consulté leurs membres; elle dépendra du local que l'on choisira pour la réunion. Les dépenses encourues jusqu'à date où cette question sera définitivement résolue, seront divisées également entre chaque fanfare appartenant actuellement à l'association. La question des fonds est remise à la prochaine assemblée.

8—Il y aura une assemblée générale quatre semaines avant le festival pour savoir le nombre des musiciens qui y prendront part.

9—Actuellement, le nombre des fanfares appartenant à l'association est limité. Pour ce qui concerne l'avenir, les demandes d'admission seront faites aux officiers, qui à leur tour les soumettront au bureau de régie. La demande devra être faite et acceptée 3 mois avant le festival.

10—Chaque fanfare s'engage à payer ses frais de transport et la fanfare recevante encourra les frais de la pension, pour le présent.

L'on a décidé que les pièces exécutées pendant la parade seront d'auteurs canadiens. Choix libre pour le concours.

Le premier festival aura lieu à Magog, probablement au mois d'août en 1934. La prochaine réunion des représentants aura lieu à Sherbrooke, le 19 novembre.

Comme nous l'avons dit plus haut, aucun prix à la fanfare gagnante, tout pour l'honneur, et les recettes qu'on pourra retirer d'un festival formeront un fonds dont l'usage sera discuté plus tard.

Leur but est certainement louable, et nous sommes sûrs à l'avance qu'ils réussiront dans une entreprise d'une telle envergure. Nous les avons vus au travail pendant la réunion de dimanche, et leur esprit d'initiative, aussi bien que l'ensemble avec lequel ils donnent du collier semblent un gage anticipé du succès le plus complet.

Les travaux...

(Suite de la page 126)

Emile Belval, Louis Côté, Luc-R. secrétaire est M. Alexandre Stébenne.

La Caisse Populaire est sous la présidence de M. Raymond Desmarais. Les directeurs sont: MM. J.-Claude Marc-Aurèle, W. Berger, Joseph Bélanger, M. Bouchard, Joseph Lavoie et Alexis Normand. Le secrétaire est M. Alexandre Stébenne.

Les institutrices de la paroisse sont: Mme Marie-Reine Fauteux, Mlles Anne Bournival et Raymonde Bouchard à l'école St-Edouard; Mlle Martin à l'école Ste-Anne; Mlle Claire Lavoie à l'école Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus; Mlle Alice Normand à l'école St-Antoine et Mlle Jeanson à l'école du Sacré-Coeur.

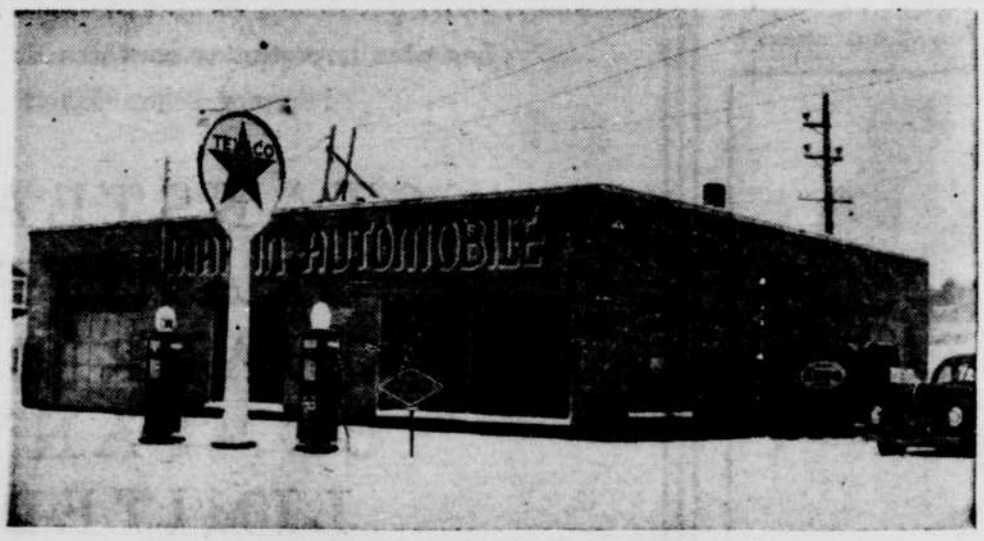
REFRIGERATEURS ET CONGELATEURS
INSTRUMENTS ARATOIRES
INTERNATIONAL
Matériaux de construction
Poêles au bois, gaz et charbon



Vendeur des scies mécaniques "SUPER PIONEER"

JOHN W. HUNTER
représentant International Harvester et Beatty
Téléphone 64 — AYER'S CLIFF, Qué.

SERVICE DE FUNÉRAILLES ET D'AMBULANCE
Notre nouveau salon funéraire est à votre service.
— Complètement équipé pour tous les besoins —
NOUS OFFRONS UN SERVICE DE 24 HEURES . . .
N'HESITEZ PAS A NOUS TELEPHONEZ EN CAS DE BESOIN
Téléphone: 278
L. O. CASS & SON
ROCK ISLAND, Qué.



Ci-dessus, le garage MARTIN AUTOMOBILE, situé à Rock Island, Qué.

UN GARAGE MODERNE et COMPLET
Débossage et peinturage faits par des experts.
Service de pièces authentiques
"CHRYSLER"
Réparations générales.
Travail mécanique.
Equipement moderne pour le graissage et le lavage.
POSTE de SERVICE
"TEXACO"
Gazoline et huile

MARTIN AUTOMOBILE
DONAT BELIVEAU, prop.



VENDEUR DES AUTOMOBILES "PLYMOUTH" ET "CHRYSLER" ET DES CAMIONS "FARGO"
SERVICE DE REMORQUE JOUR ET NUIT



Vente et service des instruments aratoires
Massey-Harris

TELEPHONE 432 ROCK ISLAND (chemin Beebe) QUE.

Maisons à cheval sur la frontière

Curieuse situation à Rock-Island, P.Q., et à Derby-Line, Vermont.

A plusieurs endroits de la frontière internationale qui sépare les Etats-Unis et le Canada se trouvent des "maisons de lignes" qui sont à cheval sur la frontière, pour employer un terme familier.

Dans ce bref article j'essaierai de présenter la situation existant dans cette ville réellement internationale nommée Rock Island P. Q. et à Derby Line, Vermont. Une collectivité moyenne s'y est développée pêle-mêle à travers la ligne séparant les deux pays. On doute que beaucoup des pionniers de ce district puissent dire exactement où passe la frontière. Ainsi, si quelqu'un désirait faire l'étude des immeubles internationaux et des biais qu'ils impriment à l'administration des lois de douane et d'immigration, on ne pourrait choisir un meilleur endroit que la ville internationale mentionnée.

Il s'y trouve plusieurs maisons construites à des angles divers à travers la ligne-frontière, tels que les familles qui les habitent mènent une sorte d'existence internationale, avec une partie de leur vie se passant au Canada et le reste aux Etats-Unis. Naturellement, ces situations sont souvent la cause d'incidents amusants. Dans certaines circonstances, il serait tout à fait permis de servir des breuvages plus forts que le thé ou le café, dans la partie canadienne de ces demeures, tandis qu'il serait strictement contraire à la loi de le faire dans la partie américaine. De même les cigarettes fabriquées aux Etats-Unis, et non acquittées au Canada, peuvent être offertes dans une partie de l'une de ces maisons, mais deviendraient de la contrebande dans l'autre partie. Même le titre de citoyen, des enfants nés dans ces "maisons de lignes" repose sur le certificat du médecin présent, car celui-ci, en plus de ses qualifications médicales, doit avoir quelque chose d'un arpenteur pour pouvoir certifier où passe la ligne.

Curieuses questions

Aussi les agents de douane et d'immigration du Canada et des Etats-Unis, postés à cet endroit, se voient souvent poser des questions vraiment embarrassantes. L'une qu'on a souvent demandée aux douaniers canadiens, c'était si des personnes demeurant dans des maisons s'étendant de chaque côté de la ligne pouvaient conduire des automobiles américains. On résolut finalement ce problème en prenant en considération le domicile légal d'une personne ainsi logée, comme l'interprète le service d'Immigration. Ainsi, une famille canadienne déménageant d'un endroit du Canada dans "une maison des lignes" ne sera pas censée avoir perdu son domicile canadien, tant qu'elle n'aura pas payé la taxe directe et ne se sera pas inscrite formellement au bureau de l'Immigration des Etats-Unis. Pareillement, un citoyen des Etats-Unis ne sera pas censé demeurer au Canada, tant qu'il n'aura pas déménagé dans une "maison des lignes" et ne se sera pas inscrit régulièrement au bureau de l'Immigration canadienne.

Et il n'y a pas que les demeures qui sont construites exactement sur la ligne à cet endroit, car on y trouve de nombreux autres édifices ainsi situés, y compris une grande usine, une bibliothèque publique et un opéra, un bureau de la compagnie des messageries, une boutique pour réparer les meubles et une couple de magasins. Un autre édifice sur la frontière présente une situation intéressante, car son rez-de-chaussée est occupé par une boutique de forge avec une porte d'entrée du côté américain, tandis que précisément au-dessous, dans le sous-sol de l'immeuble, se trouve une boutique de charron avec une seule entrée du côté canadien. Dans ces circonstances un homme peut faire ferrer son cheval dans la boutique des Etats-Unis, pendant que sa voiture subit une mise au point dans la boutique canadienne immédiatement au-dessous.

La vie des villes est nécessairement internationale dans une grande mesure. L'approvisionnement d'eau vient des Etats-Unis, le courant électrique du Canada, et une station commune du chemin de fer, au Canada, dessert les deux villes. Le temple franc-maçon repose sur le sol canadien, l'immeuble des Odd Fellows pare le côté américain, et ces organisations, ainsi que la Chambre de Commerce de l'endroit, recrutent leurs membres dans les deux pays. On peut dire la même chose des personnes fréquentant les églises, et l'on déploie avec évidence les drapeaux des deux pays à la plupart des fonctions publiques. Dans les rares cas où il se produit un incendie dans l'une des villes, le service des incendies de la ville voisine, quoique même dans un pays différent, aide ou se tient prêt à le faire si nécessaire.

Inutile de dire que les relations étroites et quotidiennes entre les gens de ces deux villes de Rock-Island, Canada, et Derby Line, Etats-Unis, ont produit réellement un esprit international fondé sur le respect mutuel et la coopération.

Votre magasin de confiance à Rock Island et les villes-frontières...

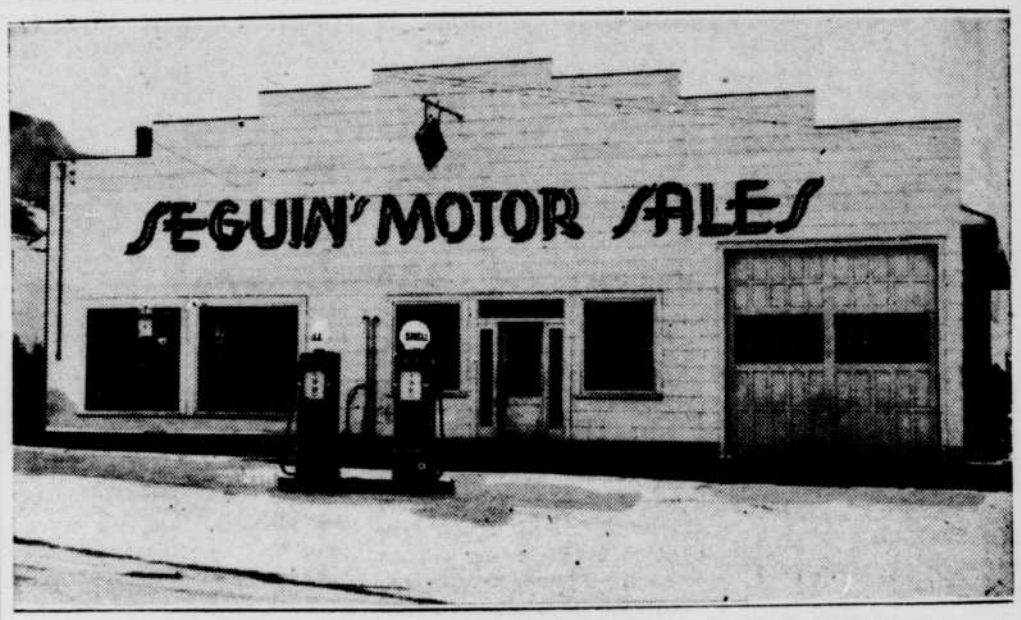
ROCK ISLAND HARDWARE & PLUMBING SUPPLIES

● QUINCAILLERIE — PLOMBERIE
● TAPISSERIE

CANADIAN INDUSTRIES C-I-L LIMITED **PEINTURES**

● ACCESSOIRES ELECTRIQUES
● ARTICLES DE SPORT

ROCK ISLAND, Qué. — Téléphone 288



SEGUIN MOTOR SALES
REPARATIONS GENERALES — HUILE ET ESSENCE SHELL
Pneus et batteries Goodyear — Pièces d'autos — Accessoires
APPAREIL POUR ENLIGNEMENT DES ROUES
Agent des voitures "Hillman-Minx"
TELEPHONE 254-4 BEEBE, QUE.

Nos camions...



Oesservent les endroits suivants :

Rock Island, Stanstead, Beebe, Derby Line, Massawippi, East Hatley, North Hatley, Waterville, Ayer's Cliff, Barnston, Coaticook, Magog, Lac Orford, Eastman.

● Nettoyage à sec de toutes sortes
● Teinture
● Entrepôt frigorifique pour fourrures
● Service de buanderie et repassage
● Equipement des plus modernes et personnel d'expérience

ROCK ISLAND LAUNDRY & DRY CLEANERS REG'D
R. Paradis, prop.

Pour un nettoyage plus clair, pour des lavages plus blancs, signalez 357 Rock Island. Notre camionneur ira cueillir votre linge et vous le retournera dans trois jours.

Service spécial pour les villes-frontières : Si vous nous apportez votre linge à 9 heures le matin, nous pouvons vous le retourner, nettoyé et pressé, à 5 heures de l'après-midi, si vous nous en faites la demande.

"La seule entreprise du genre dans tout le comté de Stanstead, à posséder l'atelier de nettoyage, pressage, buanderie et un entrepôt frigorifique pour fourrures.

Rock Island, Qué. Téléphone 357

Les plus importantes carrières de granit de l'Empire Britannique !

STANSTEAD GRANITE QUARRIES COMPANY LIMITED

BEEBE, QUÉ.

Granit pour tout usage, directement de la carrière au client.

Nous extrayons et travaillons tout, "des monuments aux édifices".

Bureau général : BEEBE — DANS LES CANTONS DE L'EST — Carrières : GRANITEVILLE

La santé par le "yogurt"

Parmi les aliments appropriés à la consommation humaine, il y en a un qui occupe la toute première place par sa valeur nutritive et par ses propriétés hygiéniques et curatives: c'est le "Yami Yogurt".

C'est un lait fermenté, légèrement acide, produit par l'action des bactéries lactiques les plus puissantes: celles du véritable yogurt. Les cultures employées dans la préparation du "Yami Yogurt" sont préparées par les laboratoires de l'Institut Rosell de Bactériologie Laitière Inc, abrités dans les murs de l'Institut Agricole d'Oka, La Trappe, P.Q.

Le "Yami Yogurt" est fait avec aliments les plus complets. Il est riche en calories, très nutritif et facilement assimilable. Sa saveur délicieuse et son arome délicat en font un dessert fort apprécié. Le yogurt est bien adapté aux estomacs délicats. On le recommande spécialement pour les personnes souffrant de désordres gastriques ou intestinaux et d'intoxication générale. Il possède une remarquable puissance de rajeunissement et de longévité.

Cet aliment, servi en quantité déterminée, est aussi essentiel à la santé et à la croissance normale des enfants. On peut le leur servir avec profit dès l'âge de dix jours. On a obtenu de très bons résultats chez les femmes enceintes qui ont consommé ce produit régulièrement.

Un aliment

Le "Yami Yogurt est fait avec du lait concentré. Il a ainsi plus de valeur nutritive que le lait, le meilleur et le plus complet des aliments. Il est riche en protéines, en lactose, en gras, en matières minérales et en vitamines.

Le "Yami Yogurt" est un aliment préférable au lait, parce qu'il est plus facile à digérer. Les bactéries contenues dans ce produit possèdent des diastases qui divisent les protéines du lait en composés plus simples. Ces composés stimulent la sécrétion intestinale et facilitent le travail des sucs digestifs. La fine division du caillé produite par la fermentation du lait rend la caséine plus digestible que le caillé compact de la caséine du lait naturel formé par la présure de l'estomac. Le sucre du lait est transformé en acide lactique, qui possède une action stimulante, digestive et antiputride. Les sels calciques sont dissouts. Ces sels précieux sont précipités avec la caséine ordinaire du lait, mais dans le "Yami Yogurt", ils sont déjà dissouts dans la proportion de 70% et, conséquemment, ils

(à suivre en page 131)

Au service de la population de Lennoxville et la région...

WHARRAM BROS.

Viandes de choix et épiceries

BIRDS EYE BRAND FROSTED FOODS

Aliments congelés Birds Eye

Téléphones 2-5311 et 3-2282

LENNOXVILLE, Qué.

LENNOXVILLE BUILDING SUPPLIES LTD.



Distributeurs en gros

Peintures Benjamin-Moore—Produits "Carey"

Ferronnerie — Accessoires de plomberie

Gyproc.

Employez les peintures "MOORE"

147, rue Main Téléphone 2-9915

LENNOXVILLE, Qué.

AUTOMOBILISTES !

SHELL

Sur la route No 5

SHERBROOKE - NEWPORT

arrêtez à l'enseigne

"SHELL"

MORIN SERVICE STATION

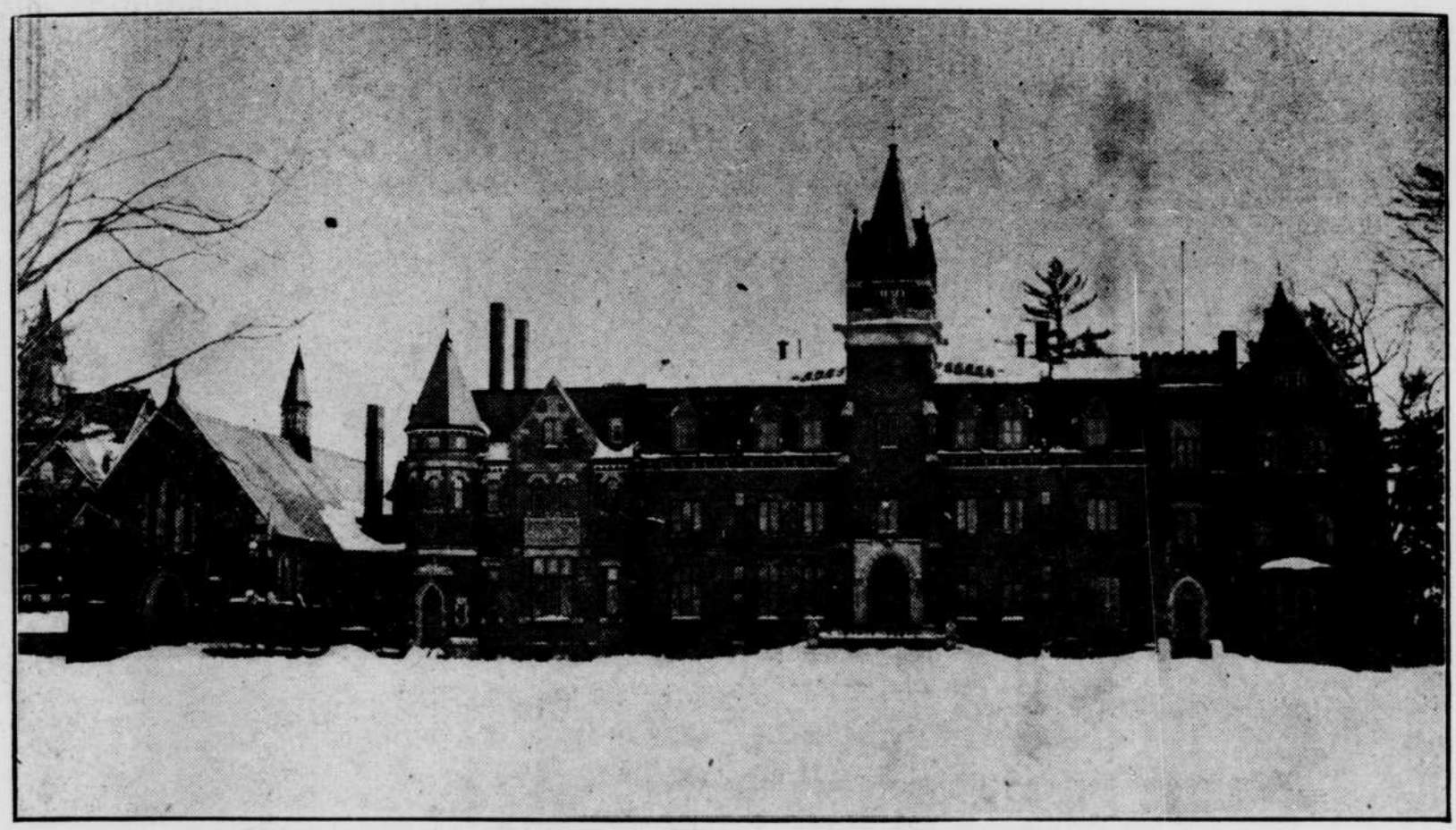
ARTHUR MORIN

Gazoline — Huile — Graissage — Lavage

Spécialité: "Tune-Up" électrique

56, rue Principale Téléphone 2-6605

LENNOXVILLE, Qué.



UNIVERSITÉ BISHOP

LENNOXVILLE, QUÉ.

CHANCELIER — John BASSETT, D.C.L., LL.D.

RECTEUR — A. R. JEWITT, M.A., Ph.D., D.C.L

Une université résidentielle pour hommes et femmes. Facultés des Arts et Sciences, et Théologie.

Les cours durent trois ans dans la section générale et quatre ans dans la section spécialisée. Ils donnent droit aux grades suivants:

Bachelier ès Arts — B.A.

Bachelier ès Sciences — B.Sc.

Les gradués de l'université en Arts ou Sciences sont admis aux cours post-graduation à Laval, Montréal et dans les autres universités.

Un travail d'après-graduation est fourni pour les grades suivants:

Maitre ès Arts — M.A.

Maitre ès Education — M. Ed.

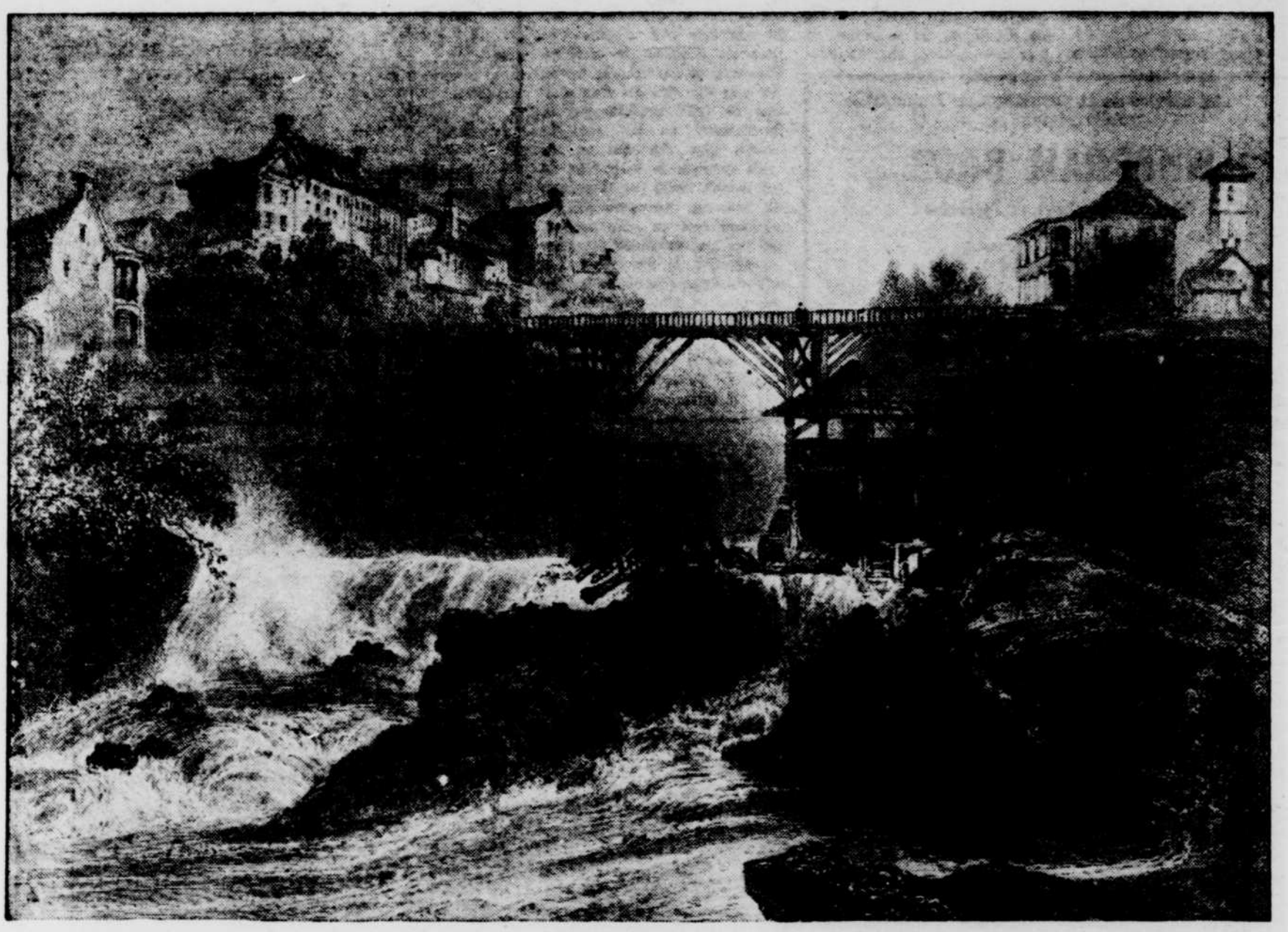
Certificats de professeurs d'Ecole Supérieure (High School)

Pour prospectus et informations concernant les honoraires, les qualifications et les cours, s'adresser à:

W. L. TOMKINS, B.A., régistraire, Lennoxville, Qué.

LE PONT SUR LA RIVIÈRE MAGOG À SHERBROOKE, QUÉ.

Sherbrooke est située au confluent des rivières St-François et Magog. Le pont illustré dans cette vignette a été remplacé par une structure plus moderne.



— Par W. H. Bartlett, 1839-41 *Courtoisie de la collection J. Ross Robertson*

Nous sommes fiers de notre longue association avec Sherbrooke, qui remonte à 1859, à l'ouverture de la Eastern Townships Bank. Nous anticipons de nombreuses années de participation intégrante à la vie de cette ville progressive.

La Banque Canadienne de Commerce

SUCCURSALE PRINCIPALE
F. L. Pearson, gérant

SUCCURSALE DE LA HAUTE-VILLE
P. C. Geddes, gérant

SUCCURSALE DE LA RUE WELLINGTON
G.-S. Bédard, gérant

La santé par le yogurt

(suite de la page 129)

ont directement absorbés par l'organisme.

Le yogourt possède toutes les vitamines du lait. En outre, de récentes recherches scientifiques aux E.-Unis ont jeté une lumière nouvelle sur ce merveilleux produit laitier. On a découvert que certaines bactéries, semblables à celles que l'on rencontre dans le yogurt, ont le pouvoir de former dans l'intestin d'importantes vitamines, particulièrement celles du complexe B.

Une grande valeur nutritive, une digestibilité facile, une puissante action antiseptique contre les microbes de la putréfaction, un merveilleux stimulant de l'appétit et de la digestion, un effet bienfaisant sur la digestion des autres aliments, voilà les attributs du yogurt, qui en font une nourriture insurpassable, presque essentielle à l'alimentation normale des humains.

Propriétés hygiéniques et curatives

Deux savants américains, le professeur Irving Fisher, de l'Université de Yale, et le professeur Haven Emerson, de l'Université Columbia, dans leur récent traité sur les bases de la santé, disent ceci: "A l'heure actuelle, on peut affirmer, avec la majorité des meilleurs médecins, que les micro-organismes présents dans notre intestin y ont établi une fabrique de toxines qui raccourcissent notre vie en pénétrant dans tous nos tissus et en altérant nos organes les plus précieux, nos artères, le cerveau, le foie et les reins".

L'emploi des laits fermentés et acidifiés comme agent hygiénique et curatif est très ancien. Le yogurt, le meilleur des laits fermentés, par son acide lactique et ses innombrables bactéries, combat efficacement les bactéries de la putréfaction et la plupart des microbes pathogènes.

Selon le Dr Vincent, "l'acide lactique est l'un des seuls produits susceptibles d'améliorer la flore intestinale, de régulariser les conditions anormales du système gastro-intestinal et de modifier les phénomènes de la putréfaction, particulièrement ceux qui sont dûs aux colibacilles et aux agents de la thyphoïde et de la dysenterie. Mais, pour être efficace, l'acide lactique doit atteindre le gros intestin sans altération de la part des sucs gastriques. Il n'y a qu'un moyen d'obtenir ce résultat, c'est l'emploi des bactéries lactiques produisant de l'acide lactique directement dans l'intestin".

"Avec chaque gramme de yogurt consommé, on introduit des centaines de millions de bactéries vivantes dans l'organisme, où elles constituent un moyen efficace de combattre les infections et la putréfaction intestinales et d'arrêter la croissance des microbes pathogènes".

Le tube intestinal est un réservoir de microbes sécrétant des toxines qui passent dans le système sanguin et atteignent les divers organes où elles produisent des désordres variés. Il en résulte particulièrement l'empoisonnement cellulaire et l'auto-intoxication de l'organisme.

De nombreuses études et expériences cliniques ont prouvé que les bactéries lactiques ingérées par la consommation du yogurt constituent un élément prophylactique et thérapeutique contre plusieurs désordres, spécialement ceux du tube digestif, comme les infections endo-intestinales des enfants et des adultes, le catarrhe intestinal, de la dysenterie, l'entérite, la constipation chronique et les dyspepsies. Par sa valeur nutritive et son action stimulante, le yogurt est bien approprié aux patients et aux convalescents. C'est la véritable nourriture des estomacs délicats, l'aliment idéal pour les malades. Le yogurt serait de la plus grande valeur pour promouvoir l'amélioration et la longévité de l'humanité.

Le "Yami Yogurt" et les enfants

Le "Yami Yogurt" est un aliment idéal pour les enfants. Ils l'aiment beaucoup plus que les adultes. Cet aliment leur procure toute la valeur du lait frais sous forme plus digestible. Des

(à suivre en page 132)

TUYAU DE METAL ONDULE
TUYAUX ET ARCHES DE STRUCTURE
TUYAUX D'ACIER SOUDES
GARDE-FOUS FLEX-BEAM
VANNES POUR LE CONTROLE DE L'EAU
MURS DE SOUTENEMENT

ARMCO
FER INGOT

EDIFICES STEELOX
ACIER EN FEUILLES
DOUBLURE DE TUNNEL
TUYAU DE DRAINAGE SOUTERRAIN
TREILLIS D'ALUMINIUM ET D'ACIER IRVING — pour planchers, escaliers, promenades, ponts, ponts de navires, etc.

Armco Drainage & Metal Products
OF CANADA LTD.
Lennoxville, Qué. Téléphone: 2-5244

UNION

Une industrie des Cantons de l'Est
servant le Canada d'un océan à l'autre

EQUIPEMENT MODERNE
CONTROLE DE LABORATOIRE COMPLET
MAIN-D'OEUVRE EXPERTE
INSPECTION MECANIQUE MINUTIEUSE

La direction et le personnel "UNION", avec les méthodes de production les plus modernes, rendent des services destinés à demeurer de pair avec les demandes toujours grandissantes de l'industrie canadienne.

Une compagnie entièrement canadienne, "Union" continuera de satisfaire les besoins de l'industrie canadienne, servant ainsi la localité dans laquelle elle est située.

Bureaux de ventes:
MONTREAL et TORONTO
Usines:
LENNOXVILLE et MONTREAL

avec
PLAQUES INDUSTRIELLES
pour l'industrie de la pulpe et du papier

●

MANCHONS DE BRONZE
Grandeurs régulières disponibles, ou manufacturés sur spécifications.

●

MOULAGES DE CUIVRE
MOULAGES DE BRONZE
MOULAGES D'ALUMINIUM

●

PLACAGE DE CHROME
PLACAGE DE CUIVRE
PLACAGE DE NICKEL
PLACAGE D'ETAIN
PLACAGE DE CADMIUM
PLACAGE DE ZINC

UNION SCREEN PLATE CO. OF CANADA LIMITED
Bureau-chef: Lennoxville, Qué.

Evaluation foncière...

(suite de la page 119)

tion d'une autre paroisse qu'on a nommée St-Jean-Baptiste, et comprenant, à peu de choses près, le territoire actuel de cette municipalité. Cette nouvelle paroisse qu'on venait de fonder, avait naturellement ses avant-postes en direction du St-François, et c'est à cause de la situation géographique favorable de ces derniers lieux qu'ils sont devenus plus densément peuplés au point de nécessiter un nouveau morcellement. Drummondville aurait donc été formé par le partage de St-Jean-Baptiste. Le même processus se serait produit pour former Ville St-Joseph, alors que St-Simon continuait de faire partie du Canton. A cause de l'établissement d'une ville-champignon à St-Joseph, une rupture a été nécessaire en faveur de St-Simon qui a dès lors vogué de ses propres ailes et s'est donné une administration propre.

Après cette série de bouleversements, St-Jean-Baptiste a pu se recueillir avant de reprendre la voie des développements d'envergure. A ce moment, cependant, Drummondville jouissant de conditions spéciales et privilégiées à cause de la venue de quelques industries, la poussée vers l'est s'est continuée. Les vagues de nouveaux arrivants ont déferlé sur St-Jean-Baptiste, mais aucunement pour s'y fixer. Seuls les sédentaires ont élu domicile dans cette partie de la région, pour former le noyau de la population actuelle de St-Jean-Baptiste.

Le développement municipal s'est effectué avec sagesse et logique, alors qu'une population stable assurait la survivance de la paroisse. Pendant ce temps, les municipalités environnantes connaissaient d'heureux moments et leur évolution exigeait bientôt une collaboration plus étroite de St-Jean-Baptiste. Et la roue tournait toujours jusqu'au moment où les voisines ont jugé bon de demander une coopération très étroite, qui se traduit, en termes juridiques municipaux, par **annexion.**

Ce projet hantait plusieurs cerveaux depuis longtemps, mais c'est au cours de l'automne dernier qu'il a pris forme plus concrète. A cause de sa situation, devant les grands espaces libres du Canton Grantham, cette municipalité permettait un développement territorial important que Ville St-Joseph ne pouvait compter à son crédit. Par contre, l'organisation municipale plus complète de St-Joseph devenait un gage de meilleure sécurité pour St-Jean-Baptiste. De ces convictions aux actes, il n'y avait qu'un pas. Les deux maires concernés ont fait connaître à la population leurs désirs et tous ont semblé fortement intéressés à cette union.

Le travail se fait présentement avec persévérance, à travers tous les dédales légaux et juridiques provinciaux, tandis que les milieux généralement bien informés attendent le grand événement dans quelque six mois.

Projets

L'annonce d'une annexion possible à Ville St-Joseph a eu l'effet d'une bombe. Les projets mirobolants qui n'osaient s'avouer ont, comme par miracle surgi à la surface, et les rêves les plus fantastiques prenaient la forme de prophéties. Depuis cette date, cependant, les esprits se sont calmés et l'enthousiasme des premiers moments a fait place aux projets les plus sérieux.

Une importante industrie lourde américaine aurait même manifesté le désir de s'établir dans cette région, et nous croyons savoir qu'il s'agit de la St-Pierre Chain Corporation, de Manchester. Quelques centaines d'ouvriers au moins pourraient trouver de l'emploi à cette usine et les développements futurs seraient très prometteurs.

L'administration actuelle de St-Jean-Baptiste favorise d'ailleurs une ère de progrès encore jamais connue dans la région, sous l'instigation du maire Albert Bessette, qui a commencé récemment son troisième terme à la direction de cette municipalité. Les élections du mois de janvier dernier donnaient à M. Bessette une très forte majorité ainsi qu'à tous les conseillers qui appuyaient sa politique. Le maire est présentement secondé dans sa tâche par MM. Gérard Lacerte, Charles-Edouard Brunelle, Gérard Fillion, Achille Forcier, Joseph Bibeau et Raymond Lagueux. Le notaire Jacques Beaudoin assume encore la responsabilité de secrétaire-trésorier, alors que les services de protection sont assurés par les bons offices du chef Charles-

(à suivre en page 133)

La santé par...

(suite de la page 131)

savants de l'Université de Pennsylvanie, après avoir étudié pendant de nombreuses années la digestibilité des différents laits, ont établi que les laits acides, types yogurt et lait de beurre cultivé, étaient beaucoup plus digestibles que le lait cru et le lait pasteurisé et se comparaient favorablement au lait humain.

Le yogurt est assimilable dans la proportion d'environ 95.5% après trois heures de digestion, tandis que le lait n'est digéré que dans la proportion de 44% après le même laps de temps.

En outre, le yogurt peut sauver la vie de bien des enfants. On l'utilise principalement chez les enfants qui souffrent d'émaciation, d'atrophie, d'un manque d'appétit, de dyspepsie, de diarrhée, d'entérite, de dysenterie et de constipation. Pour prévenir chez les enfants les désordres gastriques ou intestinaux, on devrait leur servir du yogurt quotidiennement; il en raffolent et cela les maintiendrait en santé. Dès que les bébés ont atteint l'âge de dix jours, on peut déjà leur servir une cuillerée à thé de yogurt par cinq onces de lait. A trois mois, ils peuvent consommer au moins cinq onces de yogurt par jour.

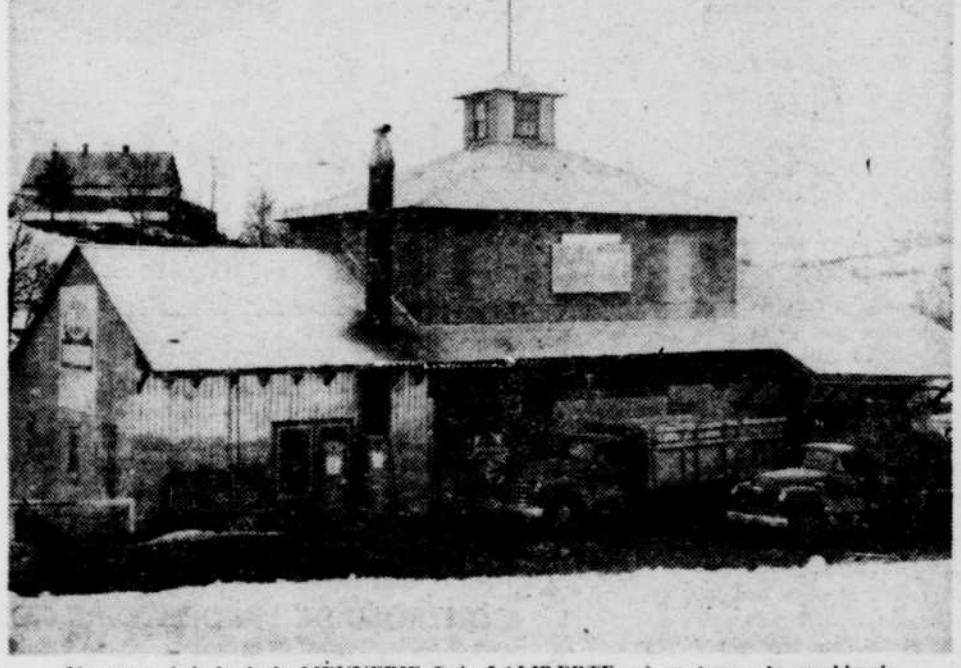
RECHERCHEZ LA MARQUE

SPONGEX

CANADIAN SPONGE RUBBER PRODUCTS, LIMITED

Waterville, Qué. Téléphone 86

UNE ENTREPRISE FLORISSANTE A DIXVILLE...



Une vue générale de la MEUNERIE J.-A. LALIBERTE, où se trouve la machinerie servant à la mouture et à la préparation des grains.

SHUR-GAIN

ENGRAIS ALIMENTAIRES

VOUS OFFRE

un service complet d'alimentation, des nourritures scientifiquement équilibrées, des nourritures fraiches, des nourritures économiques, parce qu'elles sont fabriquées localement à Dixville, par

J.-A. LALIBERTE

sous la surveillance de

CANADA PACKERS LTD.

les plus grands manufacturiers de concentrés protéiques au Canada.

★ GRAINS
★ FARINES
★ MOULEES
★ Rations balancées "SHUR-GAIN"
★ Moulées balancées "DIXVILLE"

CIMENT

CANADIEN VENDU A DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

MEUNERIE J.-A. LALIBERTE

Téléphone 608-41 (Coaticook) DIXVILLE, Qué.

Population de Lennoxville et Sherbrooke !

Profitez du service de nettoyage

rapide et sûr

offert par

ROY'S CLEANERS

LENNOXVILLE

Le travail est fait par des hommes compétents dans le domaine du nettoyage

Signalez 2-8151

● SERVICE DE BUANDERIE
● NETTOYAGE DE QUALITE
● ENTREPOSAGE DE FOURRURES

ROY'S CLEANERS

Numéro de téléphone à retenir : 2-8151

"Nous faisons la cueillette des vêtements et les livrons à domicile, à Sherbrooke et Lennoxville".

Evaluation foncière...

(suite de la page 132)

Edouard Tardif, de la police et des pompiers. Le contremaître des travaux publics est M. Gérard St-Cyr, alors qu'un constable régulier et deux constables supplémentaires complètent le personnel de la municipalité.

L'indice de population de St-Jean-Baptiste poursuit sa courbe ascendante, puisqu'en 1952 on comptait quelques 520 résidants de plus que l'année précédente, soit 5,182 contre 4,662, respectivement. L'évaluation municipale s'est trouvé augmentée à peu près dans les mêmes proportions, soit: $2 millions, contre $1 million 825,000, pour 1951. La construction a cependant accusé une baisse sensible. Alors qu'en 1951 on rapportait 100 permis, dont 94 pour des logements domiciliaires, en 1952 on en comptait 73 dont 57 pour des logements. Les capitaux investis ont également subi une baisse, soit $364,575 en 1951 et $241,050 pour 1952.

St-Simon

Le principal point de repère pour retracer l'histoire de St-Simon nous a semblé être la "poudrière", l'une des seules, sinon la seule industrie de poudre à fusil au Canada, au cours de la guerre de 1914-18. Il est vrai qu'à ce moment la portion de terrain qui nous intéresse manifestait déjà une vie, sinon très active, du moins turbulente. Aucune organisation municipale ne freinait les fantaisies des quelques habitants et le domaine religieux se résumait à une mission.

Comme la "poudrière" était à cette époque l'unique raison d'être et la seule industrie de la place, on avait pris l'habitude de donner le nom très peu poétique mais bien caractéristique de "La Poudrière" à la partie de territoire que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de St-Simon.

Ce n'est qu'à l'arrivée du premier curé, qui fut d'ailleurs le seul jusqu'à maintenant, qu'on a christianisé le nom et les moeurs de l'endroit. En 1914, et pendant plusieurs années subséquentes, La Poudrière était un Eldorado où les gens des villes venaient tenter fortune. Les mesures de sécurité sociale n'existant pas, et l'organisation municipale étant réduite à son état embryonnaire, il était considéré comme fort imprudent de sortir le soir après une certaine heure. Les enfants, particulièrement, faisaient l'objet d'une scrupuleuse attention à ce point de vue. D'autre part, le manque de facilités pour le transport et les approvisionnements, surtout en hiver, faisaient de La Poudrière un pays lointain et presqu'inaccessible, perdu dans la vaste campagne du Canton Grantham. Même Drummondville, à cette époque, était tout au plus une agglomération de quelque 2,000 habitants occupés à poser les fondements d'une Cité qui devait vivre. La Poudrière n'était qu'un camp de passage et n'était aucunement destinée à survivre à son industrie. Ce n'est que plus tard, quand il fallut faire le partage du Canton Grantham qu'on a songé à faire de ce territoire un habitacle permanent.

A ce moment, la situation avait quelque peu changé à plusieurs points de vue. D'abord les premières vagues d'aventuriers avaient passé, la poudrière était devenue un souvenir plus qu'une réalité, le curé Edgar Laforest avait mis un peu d'ordre dans toute l'affaire et seuls les citoyens stables et progressistes avaient commencé à civiliser leur patelin pour en faire la municipalité modèle qu'on connait aujourd'hui sous le nom très chrétien de St-Simon.

Comme partout ailleurs, les débuts ont été témoins de tâtonnements et de semblante inertie, qui ont eux-mêmes été suivis de plusieurs périodes de grandes activités. Pendant qu'on taillait ainsi la civilisation dans les broussailles du canton, l'organisation municipale et sociale s'élaborait sur des bases solides qui ont permis la plus remarquable transformation de toute la région. En parcourant aujourd'hui les rues de cette municipalité on ne saurait croire que les débuts aient été aussi humbles.

Malgré le petit nombre d'années écoulées depuis la fondation de St-Simon, on assiste présentement à une activité remarquable dans tous les domaines: social, économique et commercial.

Plusieurs personnages ont contribué à cette oeuvre progressive, et nous ne saurions ignorer M. Esdras Dumaine, qui fut l'un des pionniers de St-Simon. Il a occupé pendant de nombreuses années la mairie de cette municipalité, et l'exemple qu'il a su donner a été scrupuleusement observé par ses successeurs. M. Robert Roux préside présentement aux destinées de St-Simon, et il s'inspire sérieusement des vertus qui ont animé les premiers responsables du succès. M. Roux vient d'être réélu à la direction

(à suivre en page 134)

CENTURY MOTORS REG'D

Téléphone: 21-s-2 F. W. Ayer, prop. Waterville



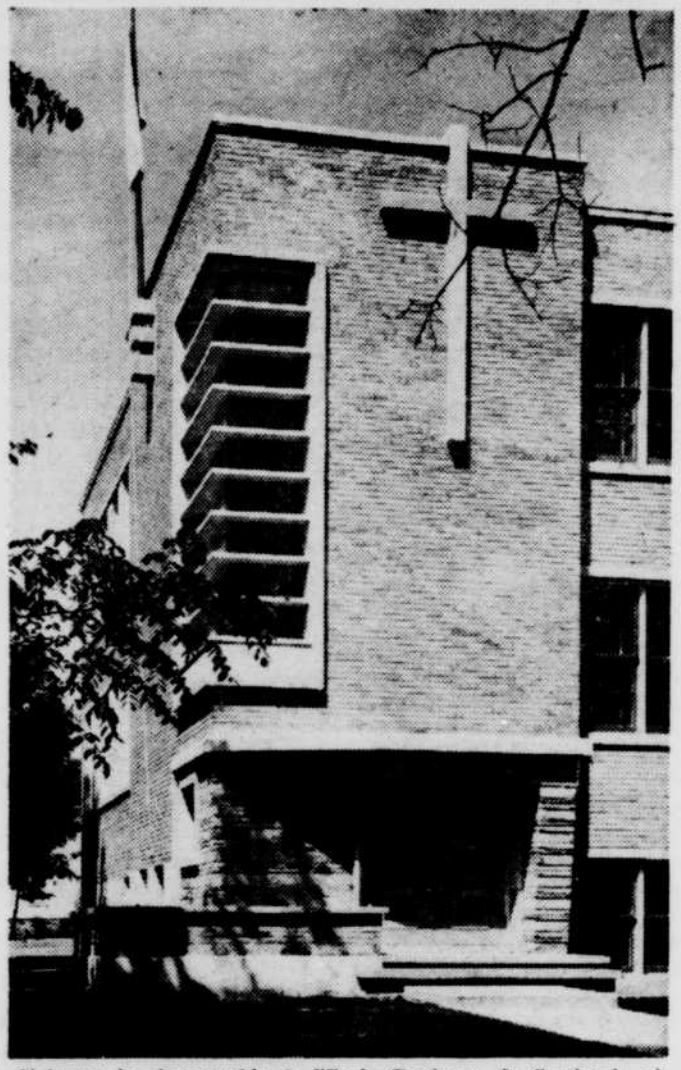
Huile et essence Shell — Pneus Goodyear — Service de touage et de réparations générales d'autos.

Camionnage général — 5 camions de charroyage
2 tracteurs et remorques — 1 camion de transport

WATERVILLE — NORTH HATLEY — LENNOXVILLE — MONTREAL

—Aussi dans un rayon de 60 milles de Waterville—

WATERVILLE, Qué. TELEPHONE: 21-s-2



Pour vos
TRAVAUX
DE
* **BRIQUES**
* **CIMENT**
* **PIERRE**
etc., etc.
ou vos
CONSTRUCTIONS RESIDENTIELLES
il
est
TOUJOURS
AVANTAGEUX DE
CONSULTER
LES
ENTREPRENEURS
GENERAUX

Ci-dessus, la photographie de l'Ecole Gendreau, de Coaticook, où nous avons effectué la pose de la brique et de la pierre artificielle. Notre travail est connu dans toute la province de Québec et notre réputation est excellente.

RAYMOND & FRERE ENR.

ENTREPRENEURS GENERAUX

— Soumissions et estimés sur demande —

WATERVILLE TELEPHONE 80-3

WATERVILLE, QUÉ.

AVANTAGES INDUSTRIELS

- Eau en quantité
- Remporte le 2ième prix dans les concours de prévention des incendies de la province
- Pouvoir électrique illimité
- Voie ferrée C.N.R. Montréal, Portland
- Le foyer de: Canadian Sponge Rubber Products Ltd., Dominion Snath Co., Waterville Mattress Co., Dominion Glove Co.
- L'une des municipalités dont les taxes sont les moins élevées

BIENVENUE À WATERVILLE

Une ville progressive
Ecrivez pour de plus amples détails.

AVANTAGES POUR LES CONSTRUCTEURS DE MAISON

- Nouvelle subdivision de 200 lots à bâtir
- Belles églises catholiques et protestantes
- Ecoles catholiques et protestantes
- Banque Canadienne de Commerce et Caisse populaire
- Autobus à toutes les heures pour Sherbrooke
- Le plus ancien terrain de golf des Cantons de l'Est

HERTEL BUREAU, MAIRE

Conseillers: S.-A. Hopper; J.-Ovide Brun; Benoit Pouliot; Paul Bergeron; A.-S. Blier; Edouard Sarrazin.

Secrétaire-trésorier: F.-W. Bean.

Hôtel de ville en construction, 2 usines et presbytère nouveaux montrent l'essor de Waterville

Le nouvel édifice abritera, outre les bureaux municipaux, la Banque de Commerce et le Bureau de Poste. — Les évaluations en hausse de plus de $200,000.00 depuis 1950. — Deuxième de la province dans la classe F, pour la protection-feu. — M. Hertel Bureau, premier maire canadien-français.

MAISONS D'EDUCATION, CAISSE POPULAIRE, etc.

par madame Jos. NADEAU

WATERVILLE. — La municipalité du village de Waterville, sise à une dizaine de milles au sud de Sherbrooke, a connu une ère de progrès depuis 3 ans.

En 1950, ce village comptait 1,286 habitants, aujourd'hui, il en a 1,620. Ses évaluations étaient de $511,080 en 1950 et aujourd'hui elles sont de $725,760.

Pour la première fois dans l'histoire de Waterville, un maire canadien-français a été élu, en la personne de M. Hertel Bureau, au cours des élections de janvier 1953.

En 1950, une nouvelle industrie, la première du genre au Canada, la Canadian Sponge Rubber, vint s'installer. Son gérant est M. F. M. Daley, jr.

La "Dominion Snath" et la "Waterville Mattress" fonctionnent depuis de nombreuses années et sont très actives. La "Dominion Gloves" emploie 35 mains féminines. Cependant, une transaction vient de se produire: l'ancien propriétaire, M. H. S. Beane, a vendu à M. A. J. Pocock. Mlle Jacqueline Nadeau en est la contremaîtresse depuis 4 ans.

En août 1950, une famille venant de Dosquet, Cté de Lotbinière, est venue construire et s'établir dans ce village; c'est la famille de M. Cyrille Beaudoin. Ce père de famille fabrique des crochets de bois de pulpe. A lui seul il fournit 14 compagnies différentes, canadiennes et internationales. Il fabrique en moyenne 150 crochets par semaine.

Une boutique de menuiserie, de portes et châssis a aussi débuté. M. Joseph Nadeau, menuisier compétent, en est le propriétaire.

Constructions nouvelles

Waterville, ce coquet village, possède aussi de nombreux magasins, même une excellente bijouterie. Au printemps, les habitants pourront jouir et profiter d'un nouvel hôtel de ville, actuellement en construction. Cet édifice contiendra la Banque de Commerce, le bureau de poste, les bureaux de la municipalité ainsi qu'une salle publique au sous-sol.

En 1951, un pont de ciment a été construit pour remplacer l'ancien pont de bois.

Plusieurs constructions nouvelles ont été aménagées depuis 5 ans.

Le couvent du Sacré-Coeur, construit en 1949, compte 7 classes et les appartements de 10 religieuses des Filles de la Charité du Sacré-Coeur. 175 enfants y fréquentent les classes.

Le presbytère, qui date de 1952, est spacieux et très moderne. M. le curé Joseph Archambault en est le premier occupant.

Mentionnons que Waterville s'est classé 2e de la province de Québec dans la classe "F", pendant la semaine de prévention des incendies. M. A. S. Bleir est le chef-pompier.

L'école protestante anglaise qui a été rénovée et agrandie, comprend 7 classes actuellement, mais peut en avoir 9, si nécessaire. 167 élèves de la place et des localités environnantes y suivent des cours.

La Caisse Populaire est aussi très active; elle fêtera son 25e anniversaire au cours de l'été. Son actif est de $97,000. Elle comprend 350 sociétaires et 45 emprunteurs. M. Hilaire Picard est gérant et Mme H. Picard, assistante-gérante. Ils détiennent ce poste depuis bientôt 14 ans. Le président est M. J.-H. Bergeron, avec M. Oram Paré comme vice-président. MM. Désiré Audet et Théodore Perron composent aussi le bureau de direction. A la commission de surveillance: M. l'abbé J. Archambault, MM. Jules Perron et Arsène Perron. A la commission de crédit: MM. Philippe Roy, Victorin Hallée et Wilfrid Cadieux.

Quelques-uns occupent des postes aux différents bureaux de direction depuis 18 ans.

La Commission scolaire catholique qui avait $337,569.50 d'évaluations en 1950 a maintenant une évaluation de $358,624.50. Le président en est M. Victorin Hallée et le secrétaire M. Adelbert Duplessis. 217 enfants se sont inscrits aux différentes écoles de la campagne et du village.

Evaluation...

(suite de la page 133)

de St-Simon, et il est secondé par la coopération de ses conseillers. Trois de ces derniers ont été élus au mois de janvier dernier, lors des élections régulières. Ce sont: MM. Théodore Dubé, Emilien Côté et Léonty Semco. Le conseil se compose aussi de MM. Lucien Morissette, Jean-Maurice Luneau et Amédée Croteau.

Un nouveau secrétaire-trésorier vient d'entrer en fonctions, dans la personne du notaire Paul-Emile Bordeleau. Il succède à M. Edgar Lemaire, qui occupait ces fonctions à titre temporaire, depuis déjà quelques années. Les services de protection tombent sous la responsabilité du chef Agénor Lefebvre de la police et des pompiers, tandis que les travaux publics sont du ressort de M. Olier Pétrin qui vient de succéder à M. Philippe Lévesque. Enfin, un constable régulier et cinq constables supplémentaires complètent le personnel de l'hôtel de ville. Jusqu'à récemment M. Léo Gouin agissait comme chef de police et des pompiers volontaires.

L'ère de progrès et de développement que cette municipalité a connue dans ses débuts se poursuit encore et des projets sont continuellement mis de l'avant. Le quartier résidentiel de St-Simon promet de faire l'orgueil de toute la région dans quelques années, grâce à la bonne collabo-

(à suivre en page 137)

AVEZ-VOUS ESSAYE NOTRE NOUVELLE METHODE DE NETTOYAGE A SEC ?

Si vous l'essayez, vous serez étonnés des résultats merveilleux. Votre complet, Monsieur; votre costume, Madame; tout devient comme neuf après avoir été nettoyé par notre procédé.

Nous allons cueillir les vêtements et faisons la livraison à domicile aux endroits suivants:

Barnston	Bury	Dixville
Ayer's Cliff	St-Isidore	La Patrie
North Hatley	Ste-Edwidge	Chartierville
Waterville	Massawippi	St-Mathias
Compton	Scotstown	Randboro
St-Elie	Island Brook	Sawyerville
Ste-Catherine	Ascot	St-Malo
Cookshire	St-Denis	Rock Forest

TÉLÉPHONE 339

Nettoyage à sec Premier

Pat. Gagné, prop.

66, rue Main-Ouest — Coaticook — Tél. 339



GILLES PICARD, prop.

WATERVILLE — **TEL.: 805 ou Rés.: 99-2**

Réparations générales — Soudure à l'électricité et à l'acétylène — Débossage et peinture — Service de remorque jour et nuit — Graissage — Pneus Dominion—Produits Esso—Batteries Atlas

Au service de l'économie locale . . . régionale . . . provinciale et nationale.

1937 — PROGRÈS DE GÉANT — 1953

Aujourd'hui l'une des mieux établies du genre, dans la province, Coaticook Textile Limited a grandi avec la collaboration de ses employés . . .

C'est un hommage chaleureux, de la part des autorités de la compagnie, à toute la population de Coaticook et à leurs employés.

COATICOOK TEXTILE Ltd.

M. J.-A. PINATIE, président

COATICOOK, Qué. — MANUFACTURIERS DE TISSUS DE SOIE

La Tribune, 30 juin 1928

Importantes transactions à Coaticook

M. Bachand se porte acquéreur du magasin de MM. Gérin et Boulay qui deviennent propriétaires de la crémerie.

25EME ANNIVERSAIRE

(Spécial à la "Tribune")

COATICOOK. — L'une des plus importantes transactions commerciales jamais faites à Coaticook vient de s'opérer, alors que M. D.-S. Bachand, le principal marchand de la rue Main et l'un des plus importants des Cantons de l'Est, s'est porté acquéreur du magasin Gérin et Boulay, de la rue Saint-Jean-Baptiste, l'un des plus grands aussi des magasins généraux des Cantons de l'Est.

En retour, les propriétaires du magasin Gérin et Boulay acquièrent la crèmerie modèle que M. Bachand opérait sur la rue Main, en face de la rue Wellington.

Ces deux transactions marquent le point culminant de deux carrières commerciales quasi parallèles qui se poursuivaient depuis plus d'un quart de siècle et qui ont grandement contribué à faire de Coaticook et de la région le centre actif qu'il est aujourd'hui.

Le magasin Gérin et Boulay fut fondé par M. Gérin, frère de M. Léon Gérin, de la Société Royale du Canada et chef du service de traductions officielles des débats aux Communes, il y a quelque 25 ans. Au fait le magasin célébrait son 25e anniversaire, ces semaines dernières. Sous l'administration de M. Gérin, père, qui mourut subitement à l'église St-Jean l'Evangéliste, il y a une couple d'années, et sous celle de son fils, Denis, ce magasin prospéra d'une façon continue, et contribua, comme nous l'avons dit plus haut, à la prospérité générale de la région par le service qu'il donna à la population.

En même temps que le magasin, MM. Gérin et Boulay conduisaient une crèmerie modèle dont la réputation s'était étendue depuis de nombreuses années à travers tous les Cantons de l'Est.

Le magasin D.-S. Bachand fut fondé il y a plus de 35 ans par M. Stanislas Bachand, père du propriétaire actuel. Rasé par le grand feu qui dévasta le centre de la ville à la fin du siècle dernier, le magasin Bachand se remit promptement sur pied et sous la conduite de ses deux propriétaires, atteint une importance à nulle autre seconde dans les Cantons de l'Est.

Esprit entreprenant, M. D.-S. Bachand s'intéressa à toutes les entreprises dont pouvait bénéficier sa ville et en 1913, il fondait avec un de ses employés, le garage Bachand et Dionne, qui fait l'orgueil de Coaticook.

Crèmerie modèle

Un groupe de cultivateurs des environs de Coaticook, formé en syndicat, avaient fondé une crèmerie modèle sur la rue Main, vers le temps où la Grande Guerre éclata. Cette crèmerie fonctionna très bien durant quelque temps, puis, quand vint la crise économique d'après-guerre, péréclita au point qu'elle ne comptait pratiquement plus. C'est alors que M. Bachand en fit l'acquisition. Au bout d'une couple d'années, il la remit sur pied avec efficacité et quand la loi Lenroot-Taber fut votée aux E.-Unis, M. Bachand fut l'un des premiers des Cantons de l'Est à poser dans sa crèmerie une installation conforme aux stipulations de cet acte.

Cette année, la crèmerie Bachand était l'une des plus prospères des Cantons de l'Est. La transaction intervenue entre MM. Bachand et Gérin et Boulay fait donc passer le contrôle des crèmeries de Coaticook sous une seule direction, tandis qu'elle retire du commerce actif un magasin important et bien connu.

On ne sait pas quel est le montant de la transaction, mais on comprend qu'il est très important. Les propriétaires des deux commerces n'ont pas voulu faire d'autres déclarations que celle-ci: "Ils ont conclu cette transaction pour se conformer aux exigences des affaires modernes qui veulent de plus en plus une spécialisation des entreprises".

Pour atteindre directement votre clientèle faites votre publicité dans La Tribune !

Depuis 67 ans, au service de la population de Coaticook et des environs . . .

UNE ENTREPRISE DE DETAIL DES PLUS IMPORTANTES ET DES PLUS COMPLETES DES CANTONS DE L'EST . . . OFFRANT

• *QUALITÉ*
• *VARIÉTÉ et*
• *NOUVEAUTÉ!*

LA MAISON

D. S. BACHAND

Mlle Madeleine Dupuis, gérante générale

● Quincaillerie — Epiceries ● Grains, moulées et charbon
● Viandes fraîches, cuites ou fumées ● Matériaux de construction

15-23, Main COATICOOK Téléphone 81



Marcoux & Frère

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS

SPECIALITE :

• PRÉPARATION du BOIS

Rue queen Téléphone 16 COATICOOK-NORD, Qué.

Un garage complet offrant un service de

Réparations Générales

● DEBOSSAGE
● PEINTURE
● STATION DE SERVICE

VENDEUR DES

Automobiles CHRYSLER et PLYMOUTH
et des camions FARGO

GARAGE MOÏSE CRÊTE

VENTE ET SERVICE — PIECES AUTHENTIQUES

SERVICE DE REMORQUE JOUR ET NUIT

Téléphones: 25 (jour)—36-4 (pour remorque la nuit)

38, rue Principale-Est COATICOOK

ACHETEZ A MEILLEUR MARCHE CHEZ

ALLAIRE & FILS



Ci-dessus, une vue extérieure de la ferronnerie ALLAIRE & FILS, de Coaticook, dont M. ALDEI ALLAIRE est le propriétaire actuel.

● ACCESSOIRES ELECTRIQUES ● VAISSELLE ● VERRERIE ● ETC., ETC.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Ciment — Gyproc — Laine isolante — Bardeaux d'asphalte de toutes les couleurs — Chambres de bain complètes, éviers émaillés blanc

ALLAIRE & FILS

FERRONNERIE - QUINCAILLERIE

89, rue Child Téléphone 195 COATICOOK, Qué.

Avec la construction prochaine de vastes entrepôts douaniers à Stanhope, le progrès de Coaticook va s'affirmer davantage

par Lucien BOUCHARD

COATICOOK. — Coaticook marche d'un pas allègre sur le chemin du progrès et du développement économique. Sa population, qui à la fin de l'année 1950 était de 6,197, a atteint le total de 6,636, à la fin de l'année 1952, soit une augmentation de 439 citoyens.

Le nombre des immeubles imposables est de 1,162, comparativement à 1,157 en 1951.

La rivière Coaticook, qui coule au fond des gorges profondes de quelques centaines de pieds, fait l'admiration des touristes qui ne peuvent s'empêcher d'arrêter quelques instants pour en admirer la sauvage beauté.

Cette même rivière, qui est pour l'étranger un objet de curiosité et d'admiration, constitue pour la ville un avantage économique inégalable. Son harnachement fait fonctionner une usine municipale de houille blanche qui a produit 5,763,810 kilowatts-heures, en 1952. Un total de 2,694,195 a été acheté de la Southern Canada Power Co., pour satisfaire à toutes demandes des 1,856 consommateurs que le service municipal d'électricité a desservis en 1952. Ces consommateurs sont repartis comme suit: 1,590 consommateurs commerciaux, 46 consommateurs industriels et 30 pour utilités publiques, telles que: éclairage des rues, force motrice, etc.

L'état financier de la ville de Coaticook est bon, en général. Les revenus de toutes provenances, à l'exclusion des taxes scolaires, se sont chiffrés par $259,411.09.

Les dépenses, y compris les dépenses à compte capital, se sont totalisées à $268,372.51 par comparaison à $250,012.06 en 1950. Les taxes municipales sont demeurées relativement basses, malgré la hausse constante du coût de la vie et on peut même ajouter sans exagération que le taux perçu est le plus bas de toutes les municipalités environnantes, soit 11 millins.

La construction d'un réservoir de 2,000,000 de gallons d'eau, qui fut effectuée, au cours des deux dernières années, constitue aussi un avantage considérable pour la ville. En plus d'avoir amélioré son service d'aqueduc et d'avoir assuré une réserve d'eau capable de répondre à un accroissement considérable de la population, il assure aux industriels, aux commerçants et aux propriétaires de la ville, une protection sûre et efficace contre les incendies.

Le directeur des services, M. Romuald Dumont, déclarait lui-même dans le rapport financier 1952: "La construction d'un réservoir d'aqueduc, le prolongement et l'amélioration du service d'eau dans plusieurs parties de la ville, notamment à Coaticook-Nord, la pose d'égouts à des endroits où ils étaient insuffisants ou manquaient totalement, représentent la plus grande partie des travaux exécutés depuis quelques années. Ils peuvent suffire pour la population actuelle et même pour un bon nombre de constructions nouvelles".

Plusieurs constructions nouvelles ont été érigées depuis les dix dernières années, représentant une valeur totale de $1,771,905.50. Parmi les plus importantes, mentionnons l'Ecole Gendreau, située rue Cutting, et que le département de l'Instruction publique a surnommée l'Ecole modèle de la province de Québec; l'église St-Jean l'Evangéliste; les édifices commerciaux suivants: Hôtel Child, l'édifice Dionne, etc.; le presbytère de la paroisse St-Edmond et autres.

La construction de l'hôpital Ste-Catherine-Labourée, qui va va bon train, sera aussi pour Coaticook, une acquisition avantageuse. Elle fut réalisée, grâce

(à suivre en page 145)

● REMEDES BREVETES
● JOURNAUX et MAGAZINES
● CREME GLACEE
● ARTICLES DE TOILETTE
● CHOCOLATS MOIRS — PAGE & SHAW — WILLARD'S



BEERWORTH'S REG'D

H. G. Edwards, prop.

11 est, rue Principale — Tél. 278-2 — COATICOOK

Au service de l'économie locale et régionale...

COOPERATIVE D'ELECTRICITE DE STANSTEAD

JULES THIBAULT, gérant

● Construction et exploitation de réseaux électriques
● Electrification rurale

57, rue Child — Téléphone: 528

COATICOOK

Depuis 18 ans en affaires . . .

et

reconnu comme étant le plus beau magasin des Cantons de l'Est

et

unique à offrir à sa nombreuse clientèle de l'exclusivité dans tous les domaines de la confection pour dames et ce, aux prix les plus bas . . .

Il est temps de vous rendre compte du grand choix, de la variété et de la qualité des

● CHAPEAUX
● MANTEAUX
● COSTUMES
● ROBES
● ACCESSOIRES FEMININS
● SOUS-VETEMENTS

que vous offre . . .



Ci-dessus, photographie de l'extérieur du magasin d'exclusivités Silhouette Shoppe, à Coaticook

SILHOUETTE SHOPPE

Mlle Aldéa Lanciaux, prop.

"Le magasin de l'élégance et de la délicatesse féminine"

12, rue Main-Ouest — Téléphone 104 — COATICOOK

NOUS BATTONS LA MARCHE DEPUIS 85 ANS

Une haute qualité, une main-d'oeuvre et une bonne confection toujours maintenues ont fermement établi PENMANS à la tête dans le domaine des vêtements de tricot.

● SOUS-VETEMENTS
● BAS
● MERCERIE

Penmans LIMITED

COATICOOK

En affaires depuis 21 ans...

Le magasin entièrement rénové et moderne de

Mme E.-R. NOREAU

Nouveautés pour dames

offre ce qu'il y a de plus nouveau et de plus chic à l'élégance féminine :

Robes — Manteaux — Tailleurs

Costumes — Blouses — Chapeaux

Gants — Sacoches — Bas — Sous-vêtements

41, rue Child **Téléphone 219-2**

COATICOOK

Meilleurs voeux aux autorités scolaires et à la population de Barnston...

Le linoléum employé à la nouvelle école St-Luc de Barnston a été fourni par

"votre magasin"

J.-A. LEBEL & FILS

Marchands de meubles neufs et usagés

— TOUT POUR LE FOYER —

— LIVRAISON A DOMICILE —

101-105, rue Child **Téléphone 331**

COATICOOK, Qué.

LOUIS LESTAGE & FILS

QUINCAILLERIE - PLOMBERIE

Matériaux de construction

Agent de la Cie de Gaz Propane

Vendeurs des Réfrigérateurs Gibson

Laveuses Easy et Climax

Tapisseries — Papier tentures

Peintures: Martin Senour et Almatex

7, rue CHILD — Tél. 227 — COATICOOK

Pour un service parfait,

rendez-vous au

SHELL SERVICE STATION

situé à

l'angle des rues CHILD et PRINCIPALE

- **LAVAGE**
- **GRAISSAGE**
- **PNEUS ET BATTERIES**

SHELL SERVICE STATION

J.-G. Lessard, prop.

3 est, rue Main **Téléphone 179**

COATICOOK

Evaluation...

(suite de la page 134)

ration de M. Esdras Dumaine et de Me Antoine Fradet, gérant de la Caisse Populaire. Des travaux importants d'aménagement sont en cours dans toute la municipalité, alors que plusieurs petites industries ont trouvé avantage à s'établir dans les vastes espaces vacants.

Les statistiques de population accusent une augmentation de quelques âmes depuis 1951, soit 4,972 à comparer avec 5,023 en 1952. L'évaluation foncière accuse aussi une légère hausse, pour avoir passé de $2,234,455 en 1951 à $3,280,220 en 1952. L'indice de la construction accuse cependant un léger fléchissement. On avait en effet accordé 40 permis en 1951, et on n'en a accordé que 28 en 1952. Les montants investis ont subi normalement la courbe pour passer de $269,700 à $114,950 entre les années 1951 et 1952.

Drummondville-Ouest

La plus jeune des municipalités de notre région compte déjà cependant plusieurs réalisations à son crédit. Drummondville-Ouest (connue aussi sous le nom de paroisse de l'Immaculée-Conception) est en quelque sorte le quartier résidentiel de Drummondville, et les développements ont été entrepris en relation avec des projets dans ce sens. Les divisions municipales se prêtent mieux à la construction domiciliaire qu'à l'industrie.

On peut dire que l'ancien maire Georges Plamondon a présidé aux destinées de cette municipalité pendant qu'elle posait ses fondements. Le travail consiste aujourd'hui dans une plus large part, à doter Drummondville-Ouest d'améliorations esthétiques et de confort. Le maire Georges Lebel, qui a été élu récemment pour succéder à M. Plamondon a proposé d'aménager des parcs et des endroits publics. Il veut ainsi conserver à cette municipalité son caractère résidentiel.

Dans le domaine administratif, Drummondville-Ouest est un autre prolongement naturel de la cité métropolitaine. On parle aussi d'annexion dans cette partie de notre région, mais on se limite à entrevoir des possibilités lointaines.

La population a tendance à augmenter aussi à Drummondville-Ouest. On remarque en effet un accroissement d'environ deux cents âmes, au cours des deux dernières années. En 1951, en effet, les chiffres officiels donnaient 1,176, tandis qu'en 1952, on donnait 1,368. L'évaluation et la construction sont également à la hausse. Les chiffres officiels donnaient pour 1952 une évaluation foncière de $973,000,000, soit une augmentation de $70,000 sur l'année précédente. On a aussi accordé pendant l'année 1952, trois permis de construction de plus qu'en 1951, alors que les montants investis dépassent de $50,000 ceux de l'année précédente, pour donner $195,000 comme chiffres officiels.

M. Lebel est présentement secondé dans sa tâche administrative par les conseillers: Roméo David, Jean-Paul Boisclair, Gérard Desjardins, Frank Goujeon, Roger Prince et Joseph Lavigne. M. Henri Bergeron agit à titre de constable temporaire, tandis que M. Laurian Houle occupe le poste de contremaître des travaux municipaux.

(à suivre en page 138)

W.-W. VINCENT

Cordonnier - Sellier

VALISES — HARNAIS — ETC.

160, rue Child — Téléphone 231 — COATICOOK

Avec nos compliments !

GEO. SHEARD & CO. Limited

Manufacturiers de tissus de laine

COATICOOK, Qué.

VOTRE MAGASIN DE CONFIANCE...

dont la fondation remonte à 1928...

— Un magasin tout à fait moderne où vous trouverez tous les vêtements nécessaires pour habiller tous les membres de votre famille.

KAY & SON

Confections pour dames, hommes et enfants

22-24, ouest, rue Principale

COATICOOK

Pour vos matériaux de construction, votre bois de finissage intérieur, ou autres, il est avantageux d'acheter chez

LEONARD ARNOLD

MARCHAND DE BOIS

Peintures, vernis et émaux: PRATT & LAMBERT

Arborite — Masonite — Gyproc — Donnacona

Moulures de chrome — Fini intérieur

Bois de plancher

Estimés fournis gratuitement

Rue Principale — Tél. 325 — COATICOOK

Evaluation foncière à la hausse...

(suite de la page 137)

L'eau

La question de l'eau a déjà posé de sérieux problèmes dans notre région, mais l'effort conjugué de chacun a permis une solution avantageuse pour tous. Le morcellement des municipalités multipliait les inconvénients dans le domaine de l'approvisionnement d'eau et de l'écoulement des égouts, mais grâce à des travaux d'envergure, ces deux questions ont trouvé une réponse adéquate. On a d'abord construit un filtre pour alimenter Drummondville ainsi que les municipalités environnantes. Des contrats ont été signés par chacun des intéressés, de telle sorte que l'amortissement, le service de la dette et le coût annuel d'entretien sont répartis au prorata de la population de tout le grand Drummondville. En conséquence, tous les groupes intéressés sont copropriétaires du filtre, jusqu'à l'échéance de la dette et des intérêts. C'est à ce moment que Drummondville acquerrera la propriété complète des installations.

Quelques malins pourraient y voir une anomalie du fait que la propriété sera particulière tandis que l'achat a été collectif. Une précision cependant s'impose. On calcule qu'il faudra vingt années pour éteindre la dette contractée au moment de l'installation, et on prévoit qu'à cette époque il sera nécessaire de construire un nouveau filtre et d'autres installations.

Il est donc probable qu'à ce moment des arrangements seront conclus à nouveau, pour le meilleur avantage de tous.

Entre temps, quelques problèmes secondaires se posent concernant les égouts. Les projets d'annexion, qui sont à l'ordre du jour, ont fait surgir une question délicate, qu'il était nécessaire de discuter immédiatement. Si, en effet, St-Joseph et St-Jean-Baptiste unissaient leurs territoires pour faire une ville plus importante, les industries qui viendraient s'y établir auraient nécessairement besoin d'un service d'égouts adéquat. Nous savons, par contre, que St-Jean-Baptiste, qui serait le centre normal de l'industrie dans ce nouveau patelin, n'offre pas présentement de facilités à cet effet. La réponse semble toutefois avoir été donnée, quand on a parlé d'aménager la Rivière Noire pour en faire le déversoir des égouts jusqu'au St-François. On profiterait du lit de cette rivière, pratiquement asséchée pour y construire les canaux d'égouts nécessaires.

Ecoles

Les quelque 5,000 étudiants de Drummondville et de la région trouvent présentement plusieurs écoles primaires et spécialisées pour les aider dans leur instruction. Chacune des paroisses est en effet dotée d'une école pour les plus jeunes, tandis que Drummondville offre les services de maisons d'enseignement plus élevé, comme les Arts et Métiers, l'Externat classique de la rue des Frères, le Juvénat des Frères de la Charité, le Couvent de la Présentation, ainsi que quelques écoles commerciales. La population de langue anglaise possède au moins deux institutions, le High School et le Collège Ellis.

Théâtres

Quatre salles de cinéma et un auditorium sont à la disposition de la population de toute la région, pour assurer les divertissements intellectuels. Trois théâtres sont à Drummondville, tandis qu'un quatrième a été construit à Ville St-Joseph depuis quelques années. La salle d'auditorium du High School se partage avec le théâtre Drummond les concerts ainsi que les autres événements artistiques dont la région se glorifie.

La bibliothèque municipale constitue un autre point d'intérêt intellectuel. Quelques milliers de volumes sont à la disposition du public pour les recherches ou simplement pour la culture et le divertissement.

Les Arts

Quoique notre population soit presqu'exclusivement ouvrière, les arts dramatiques et musicaux se sont taillés une enviable réputation chez nous. Quelques troupes de musiciens donnent une note d'harmonie dans la vie de tous les jours. L'armonie de Drummondville, le mouvement des Jeunesses Musicales et la troupe de l'Ordre de Bon Temps donnent périodiquement des spectacles et concerts très goûtés. Sous la direction respective de MM. Ralph Nolet, Albert Glass et Marcel Barbe ces trois groupes donnent à notre population des concerts de choix qui n'ont rien à envier à ceux des autres régions.

Le syndicalisme

Les problèmes ouvriers que notre région ne manque pas de créer à cause de ses grandes activités industrielles sont généralement solutionnés dans la paix, grâce à des unions et des conventions ouvrières inspirées aux meilleures sources du syndicalisme. La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada a effectué jusqu'à maintenant un travail de géant chez les différents groupes ouvriers, alors que d'autres organisations ont commencé depuis plusieurs mois des activités dans ce sens.

Les Syndicats Catholiques ont uni sous leur bannière une grande partie des ouvriers de Drummondville et des autres municipalités, tandis que le C.O.I. tente présentement d'être reconnu par les autorités gouvernementales et par la Canadian Celanese comme agent négociateur des ouvriers auprès de la Compagnie.

D'une façon générale, notre région jouit d'une paix industrielle relativement florissante. Les ententes patronales-ouvrières sont généralement conclues dans un esprit de coopération, pour le meilleur avantage de tous les intéressés.

Oeuvres sociales

Plusieurs organisations de la région se partagent la responsabilité des oeuvres sociales et charitables. Le club Richelieu et la Société St-Jean-Baptiste se sont avérés les champions de l'élément canadien-français, tandis que les Chevaliers de Colomb dénotent une activité grandissante.

Dans le domaine sportif, les Aramis viennent de donner à leur mouvement un essor nouveau. Un travail énorme a été entrepris depuis quelques semaines et il semble que les résultats se-

(à suivre en page 139)

Pour l'achat de vos accessoires électriques, voyez

JULES LANCIAUX

Vente et service
Accessoires électriques
Radios — Appareils de télévision

59, rue CHILD — Tél. 343 — COATICOOK

De Sherbrooke à Newport, Vt, via Coaticook et Norton, Vt, il faut vous arrêter chez

PAUL-S. MOLLOY

Restaurant — Epicerie
MAGASIN GENERAL

Au magasin général Paul Molloy, on trouve de tout:

- EPICERIE
- RESTAURANT
- LINGERIE
- VIANDES NATURELLES — FUMEES ET CUITES
- REVUES — MAGAZINES
- ARTICLES POUR CADEAUX

Vendeur des produits FIRESTONE: Réfrigérateurs
poêles — Accessoires électriques

NORTON, Vermont

Route 114 Téléphone: 98-s-31



M. Denis Gérin, de Coaticook.

Avec mes hommages les plus sincères à toute la population de Coaticook, ainsi qu'à mes amis et électeurs du Comté de Stanstead.

DENIS GÉRIN

député de l'Union Nationale, du comté de Stanstead, à l'Assemblée Législative Provinciale.



M. Fernand Riendeau, propriétaire

17, RUE WELLINGTON

"UNE ENTREPRISE PUREMENT LOCALE"

Cette maison, sous la direction de M. Fernand Riendeau, offre aux personnes éprouvées par le malheur, ses services et ses

2 SALONS MORTUAIRES

des plus modernes

Aussi, des SUCCURSALES à:
Ste-EDWIDGE: M. Guy Scalabrini
ST-MALO D'AUCKLAND: M. Edmond Crête
EAST-HEREFORD: M. Freddy Beloin
Nous desservons aussi: COMPTON — PAQUETTEVILLE — ST-HERMENEGILDE et DIXVILLE

Consultez-nous à propos du rachat de vos polices funéraires de tous genres.



Ci-dessus, l'ambulance de la maison de frais funéraires Fernand Riendeau. Le service d'ambulance est jour et nuit.

FERNAND RIENDEAU Enr.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

COATICOOK

TELEPHONE 210

Evaluation foncière à la hausse...

(suite de la page 138)

ront appréciables d'ici peu, au cours des prochaines saisons de baseball et de hockey.

Les deux Chambres de Commerce de la région sont également très actives. Les réunions régulières sont suivies avec intérêt et les bienfaits rendus à Drummondville par ces deux groupements sont nombreux et sans équivoque.

Parmi les oeuvres sociales il faut mentionner l'Institut National Canadien pour les Aveugles qui entretient une succursale dans notre ville sous l'habile direction de M. Jacques Cimon. Une centaine d'aveugles trouvent à cette institution l'encouragement, les conseils et l'instruction nécessaire pour pallier dans la plus grande mesure à leur infirmité.

Enfin, la brigade ambulancière St-Jean de la région constitue un actif auxiliaire important pour la sécurité publique. Le travail des ambulanciers s'effectue sans tapage dans le domaine des premiers soins et de la protection civile. M. Philippe Gazaille s'est fait le mécène de cet organisme de sécurité qui a déjà rendu des services signalés.

Sports

Tous les sports connaissent une grande vogue à Drummondville, et l'esprit qui y règne ne cède en rien à celui des plus grands centres. Le baseball et le hockey sont naturellement très fréquentés, quoique les autres domaines connaissent aussi des saisons très fructueuses. Plusieurs ligues de petites quilles ont opéré cet hiver, tandis que le tennis sur table et le ski ont connu des succès sans précédents.

Depuis plusieurs années, Drummondville est représenté dans la Ligue Provinciale de baseball, ainsi que dans le circuit de hockey intermédiaire des Cantons de l'Est. Les fins de saison sont généralement très enthousiastes et la population entière partage les honneurs et les humiliations de leurs porte-couleurs.

Dans le domaine du baseball, de grandes nouvelles ont été annoncées pour la prochaine saison, alors que Gerry Gosselin sera le pilier autour duquel évolueront certainement plusieurs commentaires après le début des activités dans ce domaine. A ce sujet, tous se souviennent de la piètre figure que nos équipiers ont fait en fin de saison dernière et ils en conservent presque la honte. Les meilleurs espoirs d'un retour vengeur apparaissent présentement à l'horizon alors que Gosselin semble obtenir plusieurs succès dans l'élaboration d'une équipe que chacun espère invincible.

Un autre sport très suivi à Drummondville apporte souvent des sensations. Il s'agit de la boxe que les promoteurs Romer Gauthier et Paul Lemire ont remis à l'honneur l'été dernier. Frisé Chassé complète en quelque sorte le trio organisateur. Plusieurs combats fameux ont été disputés dans l'arène locale, alors que nos pugilistes sèment souvent la terreur dans les centres étrangers, et particulièrement à Québec et à Montréal.

Quelques boxeurs locaux se sont taillés des réputations enviables à l'étranger. Tony Percy est sans contredit l'idole locale, tandis que d'autres espoirs locaux, promis aux grandes arènes ont dû accrocher leurs gants, pour des raisons diverses. Nous faisons allusion aux Chabot et aux Smith qui ont déjà fourni des combats sensationnels.

La pêche et la chasse sont aussi très populaires dans la région, sous les auspices de l'Association des Pêcheurs et Chasseurs du St-François Inc. Plusieurs concours ont été organisés et des succès ont toujours couronné les efforts tentés.

Le golf, la balle-molle, le curling et le badminton sont aussi des sports très en vogue chez nous.

Le commerce

La situation géographique de notre région en a fait en quelque sorte le centre commercial le plus important dans un rayon de près de cinquante milles. Presque toutes les transactions importantes du comté de Drummond et même des alentours apportent à nos municipalités régionales un flot continu d'affaires commerciales de toutes sortes. On remarque en effet chez nous les genres de commerce les plus divers et l'activité qui y règne ne cède en rien à celle des plus grands centres.

Dans certaines lignes commerciales nous pouvons compter des établissements qui rivalisent avantageusement avec les entreprises semblables dans tous les Cantons de l'Est et même sur la rive sud du St-Laurent.

Finances

Notre région compte de plus quelques institutions financières solidement établies et florissantes. Le bureau des douanes contrôles la presque totalité du commerce étranger de Drummondville, alors que les banques à charte et les Caisses Populaires rivalisent de bons offices pour maintenir dans toute la région un équilibre financier enviable. Les marchands et les commerçants de nos municipalités trouvent à ces institutions les crédits nécessaires aux meilleures transactions, tandis que tous trouvent avantage à échanger des services de premier plan.

L'épargne trouve chez les banquiers et particulièrement aux Caisses Populaires un champ de développement intense. Toutes les paroisses de la région abritent une caisse, tandis que les différentes banques à charte rayonnent d'activités, grâce à leurs nombreuses succursales.

Ordre et surveillance

Plusieurs corps de police assurent le maintien de l'ordre et exercent une surveillance de tous les moments dans leurs différents champs d'action, partout dans le comté, et particulièrement dans la région urbaine de Drummondville.

La Gendarmerie Royale du Canada maintient continuellement une équipe à Drummondville sous la direction du caporal Dubord, tandis que la Sûreté provinciale est très active dans tous les domaines de sa juridiction. La sécurité de la route est une de ses principales prérogatives, alors qu'une équipe d'enquêteurs et de moralité se tient continuellement à l'affût pour aider les citoyens à se sentir en sécurité dans tous les domaines.

Chaque municipalité possède aussi son propre corps de police pour assurer la stricte observance des lois et des règlements municipaux. Le chef Maurice Vincent, de la police et des pompiers de Drummondville a su

(à suivre en page 143)

Une crémerie en opération depuis 45 ans

et dont le nom n'est plus à faire...

RABOIN & RABOIN

Beurriers d'expérience

● Beurre pasteurisé

Compton — Téléphone : 11

POPULATION DE :

● COMPTON ● WATERVILLE

● STE-EDWIDGE ● MARTINVILLE

● JOHNVILLE ● COATICOOK

Pour du pain délicieux — appétissant et nourrissant, enrichi de vitamines "B",

Adoptez le pain fabriqué par

Jean-Paul PAQUETTE

BOULANGER

● pain au lait et à l'eau

● pain sur la sole

● pain au lait tranché

— LIVRAISON A DOMICILE —

Téléphone : 41 — COMPTON, Qué.

Toujours à votre service,

pour votre satisfaction

avec des produits de qualité...

J.-B. ST-LAURENT & FILS ENR.

MARCHANDS GENERAUX

COMPTON, Qué. — Téléphone 20-2



COMPTON — TELEPHONE 36 — QUE.

SHUR-GAIN

RATIONS BALANCÉES

Une meunerie dont la réputation n'est plus à faire.

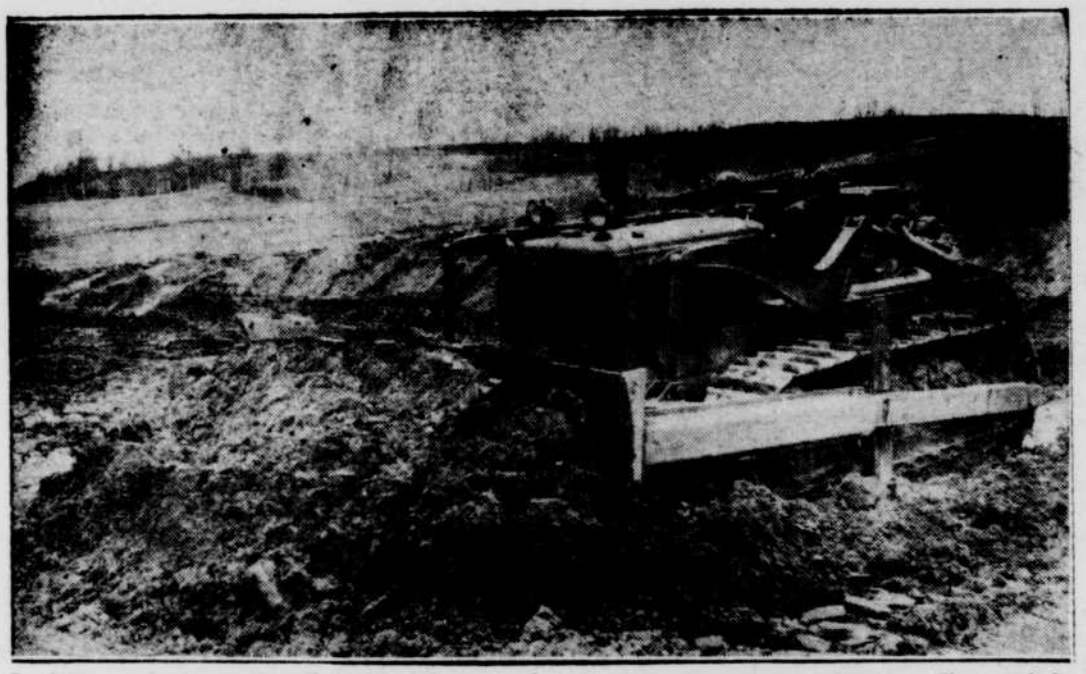
VICTOR PREVOST

Farine, grains, moulées, etc...



M. Gérard Couillard, homme d'affaires en vue de Coaticook et ex-président de la Chambre de Commerce, est propriétaire et administrateur de l'entreprise qui porte son nom.

Au service de la population de COATICOOK



Le bélier mécanique que l'on voit ici est moderne et extrêmement puissant. Il sert à la construction de routes, nivellement, terrassement, creusage, etc.



Cette machine à creuser les fossés assure un travail rapide et parfait. A noter que, contrairement à la pelle mécanique, elle creuse à sens inverse.

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

Municipalités, industries, particuliers, sont cordialement invités à nous demander des soumissions sur les travaux que nous sommes en mesure d'exécuter. Quelle que soit l'importance du travail, nous nous efforcerons de donner les prix les plus intéressants et d'accomplir la tâche confiée dans le minimum de temps et pour donner le maximum de satisfaction.

CONSTRUCTION DE ROUTES
SABLE — GRAVIER — PIERRE
(VENTE ET CHARROYAGE)
TRANSPORT lourd (machineries, etc.)
TRAVAUX DE NIVELLEMENT
ET DE TERRASSEMENT
CREUSAGE DE CAVES — FOSSES
EGOUTS — AQUEDUCS — ETC.

L'entreprise générale GERARD COUILLARD, de Coaticook, est en mesure de donner le meilleur service qui soit à tous ceux qui ont des travaux de quelqu'importance à faire exécuter, dans le domaine de la construction de routes, de rues, de nivellement, de creusage ou de terrassement. L'entreprise GERARD COUILLARD possède un outillage perfectionné et moderne et un personnel des plus compétents. Ces caractéristiques de la firme GERARD COUILLARD font que ceux qui réservent ses services profitent avantageusement des bas prix et du travail excellent effectué par cette entreprise entièrement canadienne-française, apportant sa large part à l'économie locale et canadienne.

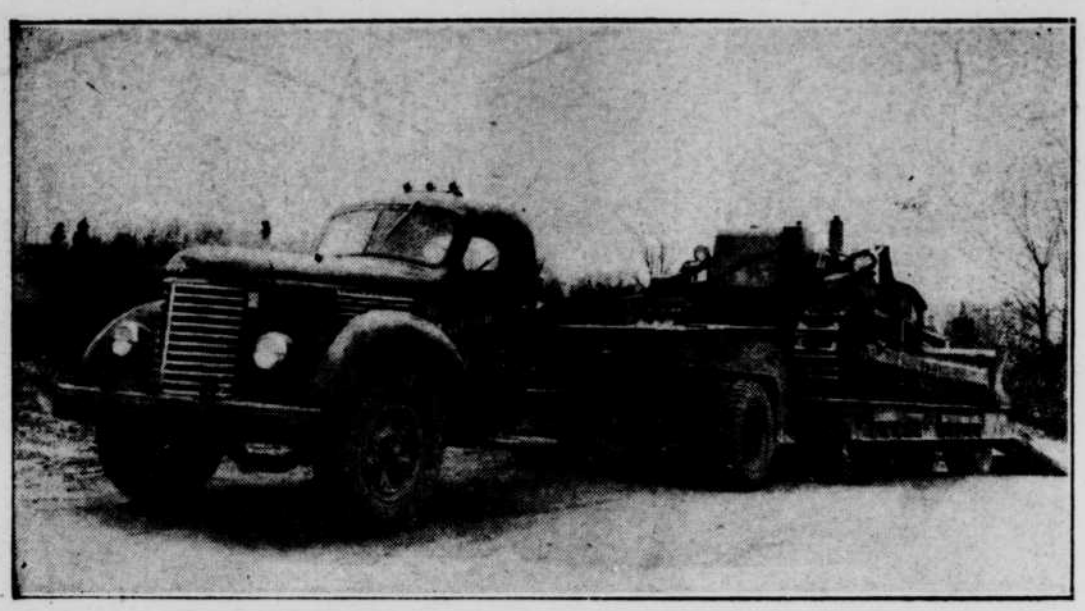
G. COUILLARD

Entrepreneur général

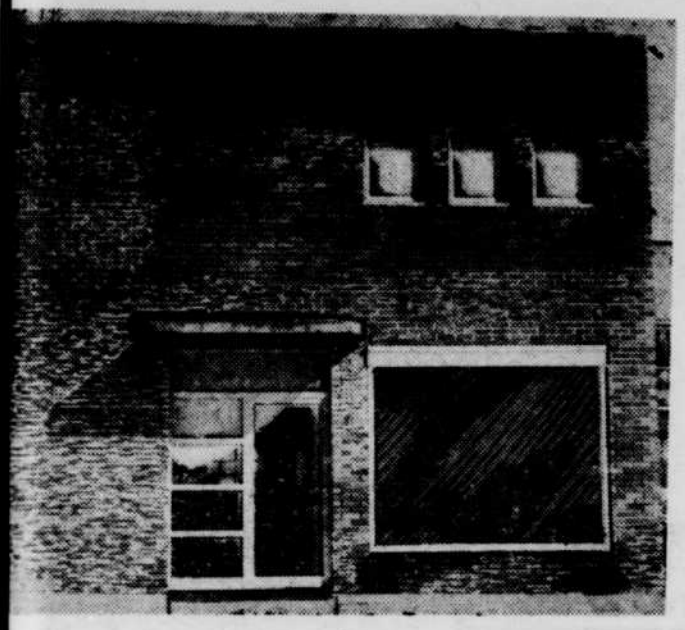
Rue Principale Est — Téls.: Rés. 164 — Bureau 71

et des

CANTONS DE L'EST



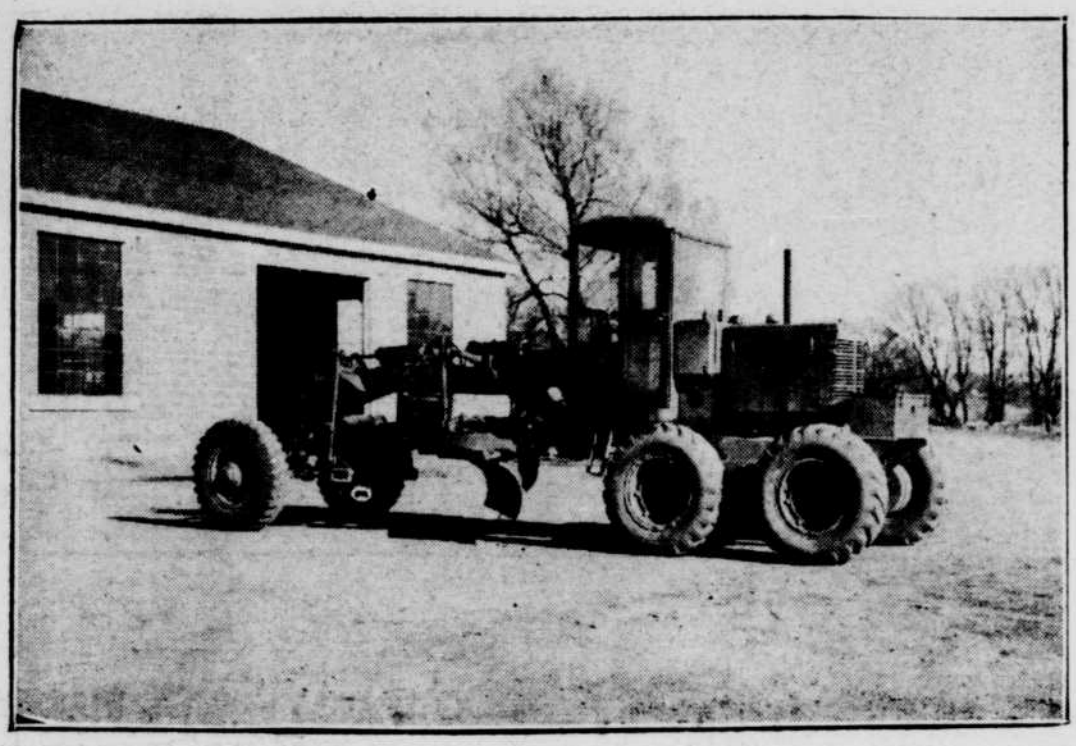
Un des camions "semi-trailer" préposés au transport des machineries lourdes.



dessus, nous apercevons la nouvelle salle de ntre pour automobile construite par M. Gérard uillard. Cette nouvelle construction comprendra lement les bureaux de même que d'autres lo- ux qui, en tout, feront de ce garage un édifice de pieds de longueur 90 pieds de largeur.

ce garage, M. Couil- d a quatre mécani- ns permanents et un sonnel régulier de employés.

ant les saisons de ntemps, d'été et d'au- ne, son personnel eint le nombre de employés.



Voici le gigantesque "Grader" servant au nivellement des terrains.

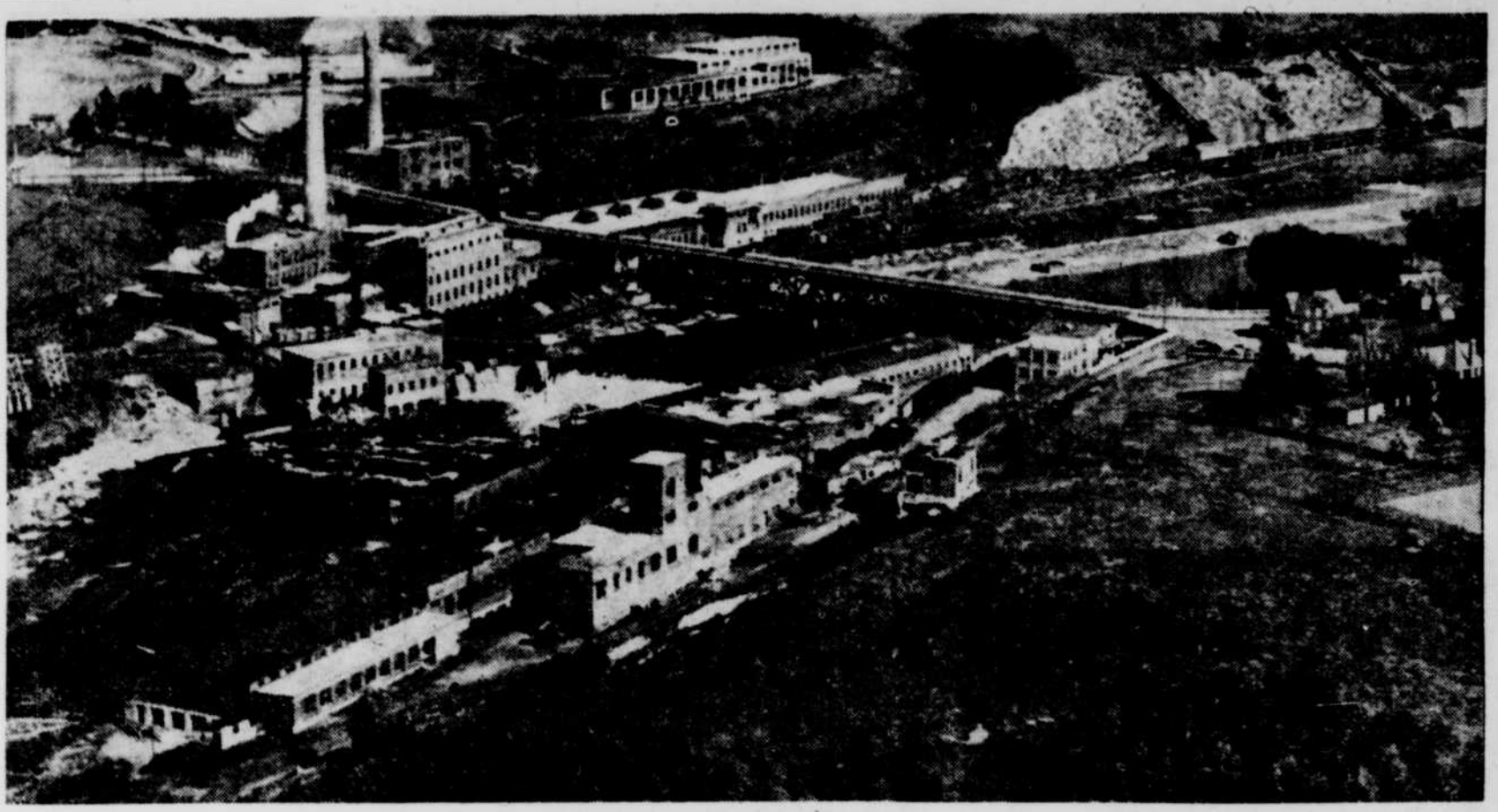


Voici la flotte de camions de l'entreprise de M. Gérard COUILLARD. A l'arrière-plan, on aperçoit le garage de cette même entreprise. N'apparait pas sur cette photographie, le magnifique bureau construit et servant maintenant de façade à ce garage. Les camions que l'on voit sur la photographie ci-haut, servent également au transport général entre Sherbrooke et Coaticook et les environs. Transport de gravier — sable — pierre — etc.

G. COUILLARD

Transport général

entre Coaticook — Sherbrooke et les environs



MOULIN A EAST ANGUS

Une industrie des Cantons de l'Est...

DISTRIBUANT DES PRODUITS DANS TOUT LE CANADA ET AUX ETATS-UNIS!

L'Industrie du Papier est une des plus importantes dans la Province de Québec; elle fournit un travail abondant et rémunérateur à des milliers et des milliers de gens; aux bûcherons, employés de moulin, de chemins de fer, et aux camionneurs. Le Moulin d'East Angus, autrefois Brompton Pulp & Paper Company Limited) manufacture Papier d'emballage, Papier à serviettes, Matériaux pour caisses d'emballage, Boîtes de carton et Pulpe. Les envois sont faits dans plusieurs endroits dans l'Est du Canada et exportation de pulpe aux Etats-Unis. Le moulin d'East Angus fournit du travail direct et indirect à un grand nombre de personnes dans les Cantons de l'Est répandant ainsi la renommée de ses travailleurs.

MANUFACTURIERS DE:

- PAPIER A JOURNAL
- PATE DE PULPE
- CARTON A BOITES
- PAPIER A BASE DE SULPHITE
- PAPIER "KRAFT" POUR EMBALLAGE ET FINS DIVERSES

ST. LAWRENCE CORPORATION LTD.

Bureau-chef: 820, Edifice Sun Life, Montréal, Qué.

Moulins à EAST ANGUS, TROIS-RIVIERES, DOLBEAU, province de Québec, RED ROCK et NIPIGON, province d'Ontario

Evaluation foncière à la hausse...

(suite de la page 139)

former des cadres compétents dans la police locale qui assure un service hautement spécialisé et apprécié. Le chef est aidé de trois capitaines de police et de pompiers, ainsi que de treize hommes qui se relaient 24 heures par jour et pendant toute l'année.

A St-Joseph, les mêmes services sont rendus par l'équipe du chef Adrien Larivée qui, peut compter sur la collaboration franche d'un sous-chef et de six constables, qui assurent également la protection contre l'incendie. A Drummondville et à Ville St-Joseph le département des incendies est doté de machineries modernes et efficaces. Ces deux principaux centres de la région ont souvent été appelés à porter main-forte aux équipes étrangères pour maîtriser des incendies. Les services ainsi rendus ne peuvent s'évaluer. Toute la population apprécie d'ailleurs la politique établie concernant ce domaine, et malgré quelques discussions parfois violentes dans l'une ou l'autre des municipalités, on sait toujours reconnaître l'utilité d'une bonne administration dans le secteur de la police et des pompiers.

Le chef Charles-Edouard Tardif de St-Jean-Baptiste, a su depuis quelques années doter cette municipalité d'un service de protection adéquat. Il est secondé par le constable Roy, qui partage plusieurs responsabilités.

A St-Simon, le nouveau chef Agénor Lefebvre vient de prendre en main le département de la police et des pompiers. Il est secondé par le constable Ivanhoe Lemay. M. Lefebvre succède au chef Léo Gouin qui a offert sa démission récemment. L'organisation progressive des deux domaines de sécurité à St-Simon a été l'oeuvre de M. Gouin, qui avait su s'entourer de coopérateurs sincères dans la personne du constable Antoine Lévesque et dans celles des pompiers volontaires qu'il avait recrutés, au nombre de 25.

La jeune municipalité de Drummondville-Ouest possède aussi son constable temporaire dans la personne de M. Henri Bergeron. Le service des incendies tombe sous la responsabilité de Drummondville, tandis que M. Bergeron se tient continuellement à la disposition des autorités municipales pour les cas d'urgence.

Le corps des Frontiersmen du capitaine Paul Bouchard constitue un contingent policier auxiliaire important, surtout à l'occasion des manifestations publiques de toutes sortes que connaît notre région. Comme on le sait il s'agit d'un Ordre impérial qui a conquis ses titres de noblesse au cours des différentes guerres de l'Empire britannique a dû soutenir à plusieurs endroits de la terre, et principalement en Afrique du Sud contre les Boers.

Les anciens combattants des corps armés anglais ont décidé à la fin des hostilités de s'unir pour former une association de protection supplémentaire. Les services rendus depuis cette date ont été reconnus et des compagnies coloniales ont été fondées dans plusieurs compagnies du Commonwealth et particulièrement au Canada. La section de Drummondville des Frontiersmen fait preuve de grandes activités et le capitaine Paul Bouchard peut compter sur la franche collaboration de ses hommes pour aider considérablement les différents corps de police locale dans l'exécution des tâches de maintien de l'ordre à diverses occasions.

Les principales industries de notre région possèdent aussi leur corps personnel de protection et de garde. La Canadian Celanese a recruté un important contingent de policiers pour garder les entrées de la compagnie et veiller à la sécurité des bâtisses. La Drummondville Cotton et la Sylvania Electric ont suivi l'exemple de la principale industrie de notre ville, et des policiers font un travail important que l'on reconnaît comme très compétent. A certaines occasions, les corps de police des compagnies prennent part à des déploiements publics. Ils font un tout avec les policiers des municipalités et forment une association collective avec un aumônier commun.

On ne saurait ignorer l'Ambulance St-Jean quand on fait allusion aux organismes de protection civile dans notre région. En plus d'assurer les premiers soins quand ils sont requis à l'occasion des différentes manifestations publiques, les ambulanciers assurent le maintien de l'ordre. Une section a même été formée il y a quelques mois pour la protection civile en cas de guerre ou de cataclysme. Comme on le sait, c'est M. Philippe Gazaille qui est l'âme de ce mouvement dans notre région et l'Association ambulancière lui doit beaucoup pour son dévouement lors de son élaboration.

Hôpitaux

Comme dans toutes les régions progressistes de notre pays les services hospitaliers ont connu un essor vraiment remarquable dans notre ville depuis quelques années. L'hôpital Ste-Croix est devenu un centre-clinique im-

(à suivre en page 144)

Voulez-vous du bon beurre et du bon fromage ?

Communiquez immédiatement avec le propriétaire de la

CRÉMERIE ASCOT



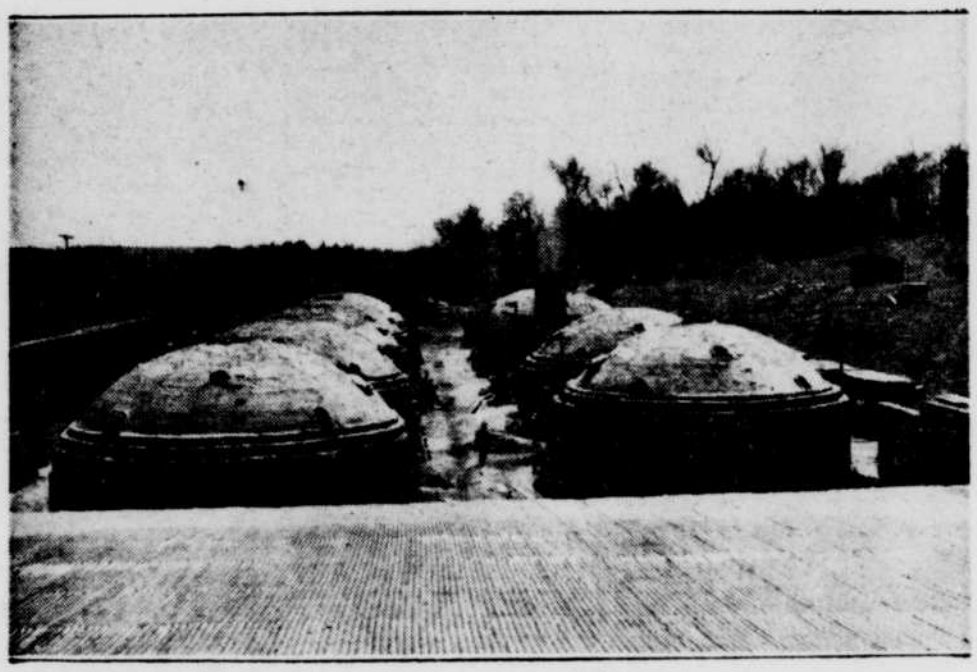
J.-Bertrand Couture, prop.

Manufacturier de beurre de marque "COOKSHIRE"

Acheteur et vendeur de beurre et fromage

— Livraison chez les détaillants dans tous les Cantons de l'Est —

Ascot Corner — Tél. (Sherbrooke) 2-1720 — Qué.



Cette photo nous fait voir les fourneaux de la East Angus Brick and Tile Reg'd, à East Angus.

EAST ANGUS BRICK & TILE REG'D

MANUFACTURIERS DE BRIQUE ET "TERRA-COTTA"

EAST ANGUS, QUE.

BISHOP CASKET CO. LTD.

COLIN PASHLEY, gérant résidentiel

Manufacturiers et importateurs d'accessoires pour entreprises funéraires

SALLE D'ECHANTILLONS ET ENTREPOTS :

1227, RUE PARC LAFONTAINE, FR. 8610—MONTREAL

BISHOPTON, Qué. — Tél.: 59

14 constructions nouvelles en 1952 dans le prospère village de Weedon

Le montant global de ces permis est de $52,000. — Evaluation municipale de $302,800 au village et de $502,100 pour la paroisse. — La "Troy Reg'd" emploie plus de 200 personnes. — Unité Sanitaire, usine de charbon, coopérative agricole.

36 familles de plus que l'année précédente

par Mlle Thérèse TARDIF

WEEDON devient un centre industriel de plus en plus actif avec ses manufactures, usines, moulins, chemin de fer, hôtels, industrie minière la Weedon Pyrite and Copper. Weedon a aussi deux réservoirs d'eau de sources et un excellent système de protection contre les incendies.

Mgr H.-J. Carlos, curé de St-Janvier de Weedon, est né à l'Ile Verte, Rivière-du-Loup, le fils de François-Xavier Carlos et de Geneviève Devost. Il fit ses études au séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke. Il fut ordonné en 1913, il fut ensuite vicaire à St-Malo d'Auckland, puis à Windsor Mills de 1913 à 1921. Il fut nommé curé, de cette date jusqu'en 1929 à St-Venant de Paquetteville, aumônier au Précieux-Sang à Sherbrooke jusqu'en 1936 et curé à Ste-Edwidge jusqu'en 1939 alors qu'il fut désigné pour la cure de St-Janvier de Weedon. Le 22 mai 1952, il fut élevé à la dignité de Prélat Domestique. Il a comme assistant M. l'abbé Lionel Joyal, vicaire.

Les marguilliers sont MM. Dorvenie Grégoire, en charge; François Baillargeon et Joseph Cournoyer. Plusieurs organisations paroissiales fonctionnent avec succès. M. Paul-Emile Fontaine est le président de l'U.C.C. et Mme Renaud Fontaine, président de l'U.C.F. La J.A.C. a pour président M. Rosaire Fontaine et Mlle Hélène Drouin, comme présidente. Le président du Cercle Lacordaire est M. Joseph Denis, tandis que Mme P.-E. Fontaine remplit la même fonction pour le Cercle des Jeanne d'Arc.

L'enseignement

Les Soeurs de la Présentation de Marie dirigent depuis 1909 à Weedon l'Académie Notre-Dame du Sacré-Coeur qui comprend 7 classes pour garçons et filles. Une classe a été ouverte en septembre 1952 pour garçons de 5ième à 9ième; M. Hervé Binette enseigne à ces élèves.

Il y a en campagne 8 écoles. En tout, 450 enfants vont actuellement aux écoles à Weedon et, en plus, cette paroisse fournit un imposant contingent d'étudiants en dehors, pas moins de 53, soit 37 garçons et 16 filles. La population de Weedon est de 393 familles totalisant 1983 âmes, soit 36 familles de plus que l'an passé.

Les affaires

On y trouve une coopérative agricole, une assurance mutuelle du Canton de Weedon, une Unité Sanitaire, deux hôtels, une progressive industrie de vêtements pour hommes, la "Troy Regd" qui emploie au-dessus de 200 personnes, hommes et femmes, deux manufactures de portes et châssis, un moulin à scie moderne donnant de l'emploi à une vingtaine d'hommes, une beurrerie, une manufacture de lait en poudre, une usine de fabrication de charbon de bois dans de gros fours, une florissante caisse populaire, une agence de théâtre, banque, une gare de chemin de fer Québec Central, un sous-conseil de Chevaliers de Colomb qui compte 80 membres et dont le président est M. Eugène Bernard et le secrétaire-archiviste, M. Jean Tardif.

Le président de la commission scolaire du village est M. Wellie Wellard; les autres commissaires sont M. Dieudonné Cliche, Hervé Duchesneau, Raoul Bolduc, Paul-Emile Breton.

Pour le canton, M. Pierre Patry est le président de la commission scolaire assisté des commissaires H. P. Fontaine, Marcel Breton, Omer Palardy, Armand Magnan.

Le maire de Weedon est M. Narcisse Dumais et les conseillers sont: MM. Léo Morin, Euclide Boucher, Eugène Bernard, Henri Rousseau, Eugène Lemay, Rosaire Gagnon. M. Ernest Lacroix est le maire de la municipalité de la paroisse; les conseillers sont: MM. Edmond Deschamps, Roland Grégoire, Philippe Gravel, Hector Goudreau, Renaud-F. Fontaine, Armand Magnan, M. Edgar Tardif est le secrétaire des deux commissions scolaires et des deux municipalités et aussi secrétaire des syndics de la paroisse de Weedon.

Le village de Weedon compte 14 constructions nouvelles. L'évaluation municipale du village est de $302,800, plus l'évaluation des constructions nouvelles qui n'est pas comprise, puisque l'évaluation se fera qu'en mars. L'évaluation du Canton est de $502,400, la même que l'an passé. Les budgets municipaux sont pour le village $12,500 et pour le Canton $9,500. Il y a eu 14 permis de construction. Le montant global de ces permis est de $52,000.

La première église fut bâtie à l'endroit occupé maintenant par le cimetière et c'est en 1914 qu'on la déménagea ainsi que le presbytère sur le site actuel, après le feu qui les a détruits tous les deux en 1924. On les a reconstruits tel qu'ils sont; il y eut restauration à l'église au mois de janvier 1952.

Evaluation...

(suite de la page 143)

portant dans les Cantons de l'Est depuis 1948. Tous les services de thérapie ont été organisés d'une façon méthodique et adéquate. Les malades trouvent à cette institution des soins compétents, alors que les RR. Soeurs de la Charité assument la direction de cette importante institution. Plusieurs médecins de notre ville sont à la disposition des malades qui peuvent trouver à l'hôpital Ste-Sroix une atmosphère sympathique et quasi familiale.

L'hôpital Michaud, pour sa part, a été la première institution hospitalière de notre région, et, sous la direction des deux Drs Michaud, elle poursuit patiemment son oeuvre pour le maintien de la santé chez nous. Même avec la construction de l'hôpital Ste-Croix, l'institution Michaud s'est avérée indispensable pour la région.

Petite industrie

Malgré la présence de la grande industrie dans notre région, les entreprises moins imposantes et d'envergure moins grande sont florissantes. Ces petites industries sont disséminées aux quatre coins de l'arrondissement pour ajouter une autre garantie de stabilité à tout le grand Drummondville. Dans plusieurs cahiers historiques de la "Tribune", les lecteurs ont pu se familiariser avec quelques-unes des petites industries de la région.

Quelques centaines d'ouvriers trouvent dans ces entreprises un emploi stable et prometteur.

(à suivre en page 145)

Le printemps est arrivé...

Il vous faudra maintenant refaire votre ménage printanier et vous aurez besoin de toutes sortes d'articles, plus ou moins dispendieux pour cette nécessité.

Si vous voulez économiser, tout en achetant des matériaux de première qualité, achetez en toute confiance à la

FERRONNERIE MARTINEAU

Auguste Martineau, prop.

Matériaux de construction — Charbon

Peinture — Tapisserie

Articles pour cadeaux, etc.

46, rue Angus Téléphone 151

EAST ANGUS, Qué.



Automobilistes! De passage à Weedon, arrêtez-vous au

POSTE DE SERVICE CLICHE

D. CLICHE, prop.

pour vos réparations générales où des mécaniciens experts sont toujours à votre service.

Nous sommes aussi vendeurs des batteries "Prest-O-Lite" et des pneus "Dominion".

WEEDON, Qué. — Téléphone 83-2



LE SEUL MAGASIN DE MEUBLES A WEEDON

VOYEZ TOUTE LA LIGNE

D'APPAREILS ELECTRIQUES

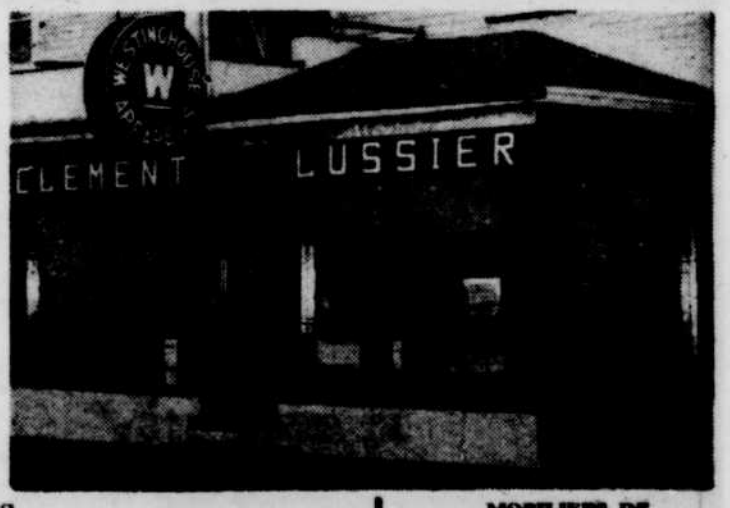
Westinghouse

AUSSI AUTRES ACCESSOIRES ELECTRIQUES DE MARQUES CONNUES

Depuis $274.50

Agent MASSEY HARRIS

poêles "BELANGER"



CLÉMENT LUSSIER

MARCHAND DE MEUBLES

Au service des populations suivantes: Fontainebleau, Ste-Marguerite de Lingwick, Haut-Sud, Marbleton, St-Adolphe, Bishopton et St-Gérard.

TELEPHONE 58 WEEDON

MOBILIERS DE

CUISINE

CHAMBRE A COUCHER

VIVOIR

Dû à la mine Weedon Pyrite, Fontainebleau enregistre un progrès sur toute la ligne

Le nombre des familles passe de 57 à 68 en peu de temps. — Permis de construction pour un restaurant et trois maisons privées. — L'entreprise embauche une centaine d'hommes. — Imposante installation, réservoir de 40,000 gallons provenant du Lac à la Truite.

Moulin de 300 tonnes par jour

par Mme Albert PRINCE

FONTAINEBLEAU. — Grâce au fonctionnement de la mine locale, la municipalité connaît depuis un an une intéressante activité. La Norando Engineering Co. Ltd. s'est vu confier la construction et l'installation des bâtisses et du gros équipement, tels que concentrateur, concasseur, chevalement, bouilloire, etc.

Plus tard, la même firme dut ensuite ériger un barrage, à la décharge du lac à la Truite, aux fins d'emmagasiner un approvisionnement d'eau pouvant fournir en tout temps un réservoir d'une capacité de 40,000 gallons. Aussi dut-on aménager une ligne d'eau d'un mille et demi de longueur, du lac au réservoir.

L'ouverture officielle du moulin eut lieu en novembre. M. l'abbé François Olivier, curé de Fontainebleau, se rendit sur les lieux pour faire la bénédiction.

Assistaient à la cérémonie: l'hon. C. D. French, ministre des Mines; l'hon. A.-A. Dufresne, sous-ministre des Mines; MM. Roy Robertson, président de la Weedon Pyrite; Gordon MacDonnell, gérant; A. Avenden, secrétaire-trésorier; le major Beaupré; A. Cockeran; R. Corbert, directeur; M. Stevens, ex-gérant local; G. A. Runge, gérant local actuel; Dr Gérard Lemieux, député de Wolfe à la Législature; des représentants de maisons de courtage de Toronto et Montréal; M. Henri Vachon, ex-M.A.L.; des journalistes de Sherbrooke et de New-York. Le soir, un banquet servi à l'hôtel LaSalle à Weedon, groupait environ 110 invités.

Le moulin, qui fonctionne depuis novembre, est d'une capacité de 300 tonnes par jour. Actuellement, au moulin et sous terre, la Weedon Pyrite a une centaine d'employés à son service. Mentionnons, entre autres: M. G. A. Runge, gérant; Roger Beaudet, ingénieur; E. Lamoureux, comptable; François Deveau, en charge du magasin; le capitaine Jean Boulet; John Keely, surintendant du moulin; Robert Bowley, chimiste; Marchal Smith, maître de la machinerie; Lorne Anderson, électricien.

Un autobus, propriété de M. Raoul Lapointe, transporte les travailleurs de Weedon à la mine.

La population de Fontainebleau est actuellement de 68 familles comparativement avec 57 pour l'année dernière.

Avec la construction...

(suite de la page 136)

à la collaboration de tous: autorités fédérales, provinciales et municipales, qui ont accordé de généreux octrois, citoyens de Coaticook et de la région qui ont ouvert toute grande leur bourse dans une souscription monstre, comité de l'hôpital qui n'a pas ménagé son temps ni ses efforts pour mener à bien ce projet d'envergure.

Enfin grâce aux démarches de la Chambre de Commerce des Jeunes et du dévoué maire, le Dr Raoul Laurence, le gouvernement fédéral construira, à Stanhope, de vastes entrepôts douaniers faisant de Coaticook une des principales portes d'entrée du Canada.

Evaluation foncière à la hausse...

(suite de la page 144)

Toutes les municipalités peuvent en compter quelques-unes à leur actif et dans plusieurs cas les progrès accomplis depuis quelques années sont impressionnantes.

Religion

La presque totalité de la population de Drummondville et des environs professe la religion catholique romaine, quoique la foi protestante ait quelques adeptes répartis en quelques sectes.

Sept paroisses catholiques se partagent le territoire du grand Drummondville. Dans plusieurs cas les limites municipales se confondent avec le territoire paroissial. A Drummondville même on compte trois églises dont la plus ancienne et la plus importante est St-Frédéric. Ste-Thérèse est aussi une grande paroisse, tandis que SS.-Pierre-et-Paul correspond au quartier du même nom.

Au point de vue paroissial, le territoire de Drummondville-Ouest est connu sous le nom de l'Immaculée-Conception, tandis que St-Joseph, St-Jean-Baptiste et St-Simon confondent leurs indicatifs municipaux et paroissiaux.

Les activités paroissiales sont nombreuses et importantes et les curés jouissent de la considération de tous leurs fidèles. Mgr Paul Mayrand, p.a., v.g., assume la responsabilité de la principale paroisse: St-Frédéric, tandis que le chanoine Joseph Beauchemin est le chef spirituel de Ste-Thérèse. La paroisse St-Joseph pour sa part, se félicite d'avoir à sa direction une personnalité telle que celle de Mgr Adolphe Demers, p.d., v.f., qui vient de recevoir une décoration insigne du Souverain Pontife, par l'entremise de l'évêque du diocèse, Mgr Albertus Martin, de Nicolet. A St-Jean-Baptiste, c'est M. l'abbé Georges Lauzière qui assume la responsabilité religieuse tandis que l'abbé Georges Désilets occupe la charge de directeur spirituel de la paroisse SS.-Pierre-et-Paul. Les abbés J.-F. Tétreault et Edgar Laforest sont les curés des paroisses de l'Immaculée-Conception et de St-Simon.

Chacune des paroisses compte aussi sur la collaboration de vicaires dévoués qui secondent les curés dans toutes leurs tâches.

Chez les protestants, le pasteur Church est sans contredit l'âme dominante de sa religion à Drummondville. Quelques centaines de citoyens de langue anglaise forment les cadres de la religion protestante chez nous.

Particularités

En esquissant, même à larges traits, l'histoire intéressante de la région de Drummondville, on ne peut s'empêcher de découvrir certaines particularités propres à ce coin de terre riche en promesses et en réalisations.

Sans qu'il soit nécessaire de faire une étude approfondie des moeurs et coutumes des habitants, il nous est possible d'apercevoir les principaux traits sociaux de cette agglomération. Sachant, d'abord, que plus de 90% de la population du grand Drummondville est ouvrière et qu'au surplus on retrace les origines des différentes familles dans les coins les plus divers de notre province, on conçoit facilement l'attachement aux nombreuses convictions et conceptions de leurs lieux d'origine. Plusieurs mentalités différentes semblent s'affronter dans la vie de tous les jours et des frictions sont souvent le résultat normal et logique de la tenacité aux principes de leurs premières années. Les convictions religieuses, cependant, constituent un lien et une garantie de paix entre les divers groupes de mentalité différente.

Le temps, cependant, tente d'aplanir bien des difficultés et

(à suivre en page 149)



La résidence du Dr Gérard Lemieux, et adjacent, on aperçoit la pharmacie du même nom, la seule pharmacie licenciée du comté de Wolfe.

Dr GÉRARD LEMIEUX

MEDECIN - CHIRURGIEN

— Produits pharmaceutiques —

PRESCRIPTIONS

WEEDON, Qué.

TROY

Reg'd



MANUFACTURIERS DE

PANTALONS et VÊTEMENTS DE SPORT

WEEDON, Qué.

WEEDON PYRITE & COPPER
CORPORATION LIMITED

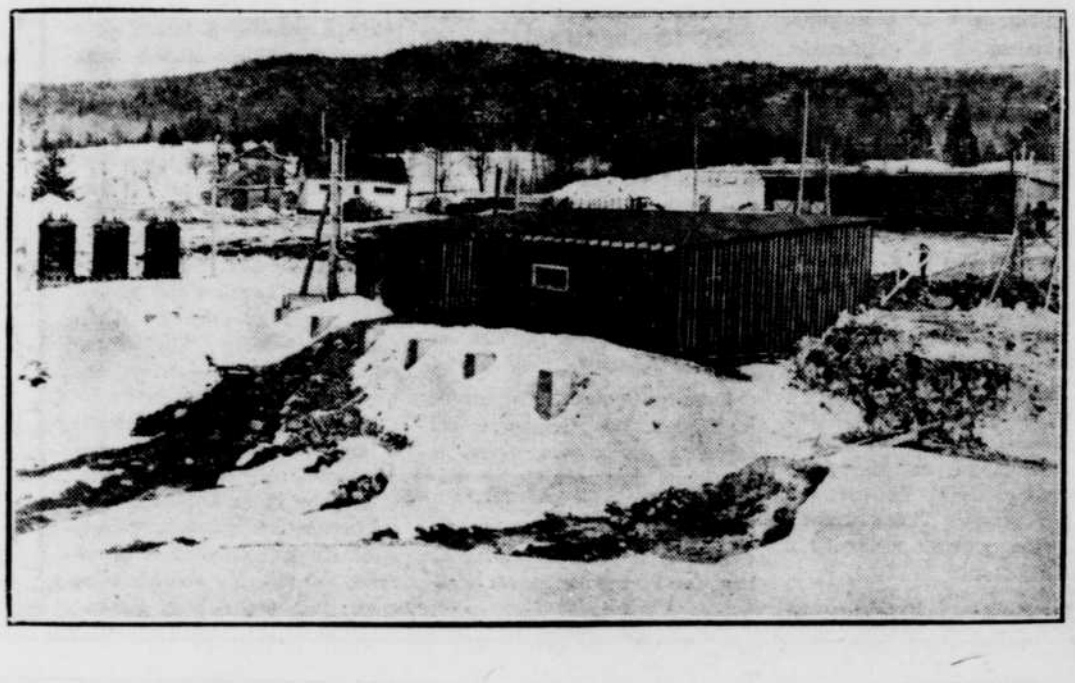
(Libre de responsabilité personnelle)

WEEDON, Qué.



Photographies démontrant les propriétés minières de la compagnie, à

WEEDON, Qué.





La nouvelle entreprise commença les premiers travaux en avril 1951. Depuis ce temps, un progrès énorme a été accompli dans tous les domaines. La compagnie a construit un concentrateur de plus de $600,000 et d'une capacité quotidienne de 300 tonnes.

Déjà près d'une centaine d'hommes sont à l'oeuvre sur ses propriétés. Weedon Pyrite & Copper Corporation possède de bons avantages, vu qu'elle remet en exploitation une mine qui le fut déjà vers le début du siècle. La majorité des travaux qui avaient été accomplis à cette époque ont été mis à profit, réduisant d'autant les frais d'installation. D'abondantes réserves de minerai avaient d'ailleurs été laissées dans le fond des galeries. Tout ceci laisse entrevoir une nouvelle ère de prospérité pour toute la région environnante

WEEDON PYRITE & COPPER
CORPORATION LIMITED
WEEDON, Que.

ANCIEN BARRAGE, À REMPLACER ET CONSTRUCTION D'UN PONT, AU COÛT DE UN QUART DE MILLION, À SAINT-GÉRARD

Un barrage moderne, surmonté d'un pont, sera édifié au coût total de $¼ de million, à la tête du lac Aylmer, à St-Gérard de Wolfe, à une quarantaine de milles de Sherbrooke. La nouvelle a été annoncée par la Commission des eaux courantes de la province de Québec.

Les travaux de construction débuteront dans le courant de l'année et seront terminés en moins de quatre mois. Plusieurs soumissions ont été reçues à date pour cet important projet et le contrat sera octroyé sous peu.

Ce barrage de contrôle est d'une importance capitale pour les différents pouvoirs hydrauliques échelonnés le long de la rivière St-François, entre autres celui de Weedon et East-Angus. Le contrôle des eaux du lac Aylmer et du lac St-François est également nécessaire pour la "drave".

Le flottage du bois sur ces eaux permet d'approvisionner le moulin de pulpe et de papier d'East-Angus.

Travaux délicats

Un barrage qui fut construit en 1945 existait déjà à St-Gérard, mais par suite du volume beaucoup plus considérable de la circulation lourde, le pont surmontant ce barrage ne pouvait plus suffire aux exigences actuelles et était devenu dangereux.

Les travaux de construction du nouveau projet seront des plus délicats, étant donné qu'il faudra fermer une partie du lac Aylmer durant les travaux. Immédiatement après que le projet sera terminé, le vieux barrage sera démoli.

Sur la route 39

Le pont qui surmontera le barrage aura une voie carrosable de 30 pieds de largeur et un trottoir de cinq pieds. La longueur du pont lui-même sera de 137 pieds avec des approches en asphaltes de 200 pieds.

Le barrage comprendra six pelles de contrôle, dont l'une sera chauffée à l'électricité afin d'éviter qu'elle devienne inutilisable, durant les froids de l'hiver.

Une glissoire de 15 pieds de largeur, tout en béton, permettra aux billots de traverser le barrage, durant la "drave".

Situé à 50 pieds en avant du vieux mur, le nouveau permettra d'éviter lie courbe dangereuse de la route, ce qui améliorera d'autant la circulation.

Les plans du barrage ont été exécutés par la société des ingénieurs Côté, Lemieux, Carignan et Bourque, de Sherbrooke.

Le projet a été approuvé à la demande de M. Henri Vachon, ancien député de Wolfe à la Législature, et après la recommandation de la Commission des eaux courantes.

Les dirigeants du conseil de Wottonville depuis 1919

WOTTONVILLE. (DNC) — Voici, telle que fournie par M. J.-R. Morel, secrétaire de la municipalité, la liste de tous les membres du conseil qui se sont succédé depuis 1919:

A la mairie :

Dr Alphonse Thibault, M.R. (1919); Elzéar Côté, (1921); J.-A. Plourde, (1922); Elie O'Bready, (1923); J.-E. Michel, (1925); Victor Michel, (1935); Fernand Vaillancourt, (1939); Arthur Gosselin, (1947.

Au secrétariat :

Télesphore Gervais 1919, Etienne Desmanches 1927, René Boucher, N.P. 1928, Albert Jacques, 1947, Arthur Gervais 1947, J.-R. Morel 1948.

Conseillers :

1919 — MM. Joseph Laliberté, Sinaï Goulet, fils, Joseph Gendron, Casimir Corbeil, J.-A. Plourde, Ephrem Vigeant. 1920 — MM. Sinaï Goulet père, Félix Francoeur, Amédée Perreault. 1921 — MM. Henri Mathieu, L.-D. Breault et Joseph Drouin. 1922 — MM. Albéric Plamondon, Médar Paquin, P.J. O'Bready. 1923 — MM. Alcide Nault, Félix Francoeur, Hilarion Charland. 1924 — MM. Arthur Gendreau, Médar Paquin, Napoléon Charland. 1925 — MM. Joseph Drouin, L. D. Breault, Théophile Gaumond. 1926 — MM. Ephrem Picard, Napoléon Charland, Médor Paquin. 1927 — MM. Laurent Breault, Joseph Drouin, Théophile Gaumond. 1928 — MM. Albéric Plamondon, Ephrem Vigeant, Ephrem Charland. 1929 — MM. L.D. Breault, Joseph Drouin, Ephrem Picard. 1930 — M. Albéric Plamondon, J.-A. Plourde, Emile Dion. 1931 — MM. Joseph Laliberté, Lucien Goulet, Siméon Laurin. 1932 — MM. Albéric Plamondon, Ephrem Vigeant, Etienne Desmanches. 1933 — MM. Joseph Laliberté, L.D. Breault, Théophile Gaumond. 1934 — MM. Médor Paquin, Ephrem Vigeant, Joseph Gendron. 1935 — MM. Victor Michel, T. H. Gaumond, L. D. Breault. 1936 — MM. Fernand Vaillancourt, Ephrem Vigeant, Ephrem Charland. 1937 — MM. Sylvio Tessier, Damasse Marcotte, David Charland. 1938 — MM. Fernand Vaillancourt, Ephrem Vigeant, Léandre Desharnais. 1939 — MM. Damasse Marcotte, Sylvio Tessier, David Charland. 1940 — MM. René Breault, Ephrem Vigeant, Lucien Goulet. 1941 — MM. Damasse Marcotte, Onil Raîche, David Charland. 1942 — MM. J.-A. Plourde, Joseph Panneton, Lucien Goulet. 1943 — MM. Onil Raîche, Emile Dion, Eddy Gagné. 1944 — MM. Oscar Goudreau, Joseph Panneton, Lucien Goulet. 1945 — MM. Onil Raîche, Eddy Gagné, Emile Dion. 1946 — MM. Eugène Isabelle, Emile Perreault, Oscar Couture. 1947 — MM. Ulric Nault, Carolus Bellerose, Jules Couture. 1948 — MM. Eugène Isabelle, Emile Perreault, Jules Turgeon. 1949 — MM. Carolus Bellerose, Jean-Marie Bélisle, Ulric Nault. 1950 — MM. Philippe Breault, Odilon Turgeon, Lionel Dion. 1951 — MM. Elphège Deshaies, Ulric Nault, J.-M. Bélisle. 1952 — MM. Lionel Dion, Odilon Turgeon, Philippe Breault.



M. Fernand VAILLANCOURT



M. Guy VAILLANCOURT

Au service de la population de Wottonville et de la région environnante, dans le domaine de l'assurance.

FERNAND et GUY VAILLANCOURT

COURTIERS EN ASSURANCES GENERALES

TELEPHONE 34 — WOTTONVILLE, Qué.



LA CIE D'EXPANSION ST-GERARD LIMITÉE

● Paul FONTAINE, président ● Léon LUSSIER, secrétaire-gérant

● W. GOULET, contremaître

MANUFACTURIERS DE LATTES POUR FINS INDUSTRIELLES

CONSTRUCTION DE CLOTURES A NEIGE

Téléphone 2 — St-Gérard, Co. Wolfe, Qué.



L'attrayante bâtisse qui abrite la CREMERIE DE WEEDON LTEE, à Weedon.

La plus importante industrie laitière du comté de Wolfe et de la région !

BEURRE — FROMAGE — CASEINE
POUDRE DE LAIT
LAIT ET CREME PASTEURISES
LAIT CHOCOLATE PASTEURISE

LA CRÉMERIE DE WEEDON LTÉE

Léo GIRARD, président

TELEPHONE 36-2 — WEEDON, Qué.

Une nouvelle ère de prospérité se dessine pour le centre minier de Thetford Mines

La cité, appelée à changer d'aspect en quelques années

Au printemps, on entreprendra le déplacement de la voie ferrée sur une longueur de 8 milles, ainsi que de la gare et de l'entrepôt de fret du Québec Central. — Les trois compagnies minières locales ont en vue une plus grande production et expansion. — Déménagement d'une fonderie. — Disparition éventuelle d'un quartier. — Plan d'urbanisme.

Le taux imposable le plus bas de toute la province

De $1.25 par $100 qu'il était l'an dernier, il est réduit à .80. — Une évaluation technique fixe le montant de la propriété à $23,728,685, soit une augmentation de 59% sur le rôle d'évaluation précédent. — Réduction de la taxe de $1.75 à $1.20 à la commission scolaire.

4 paroisses; 18,538 âmes

par Mme J.-A. BAILLARGEON

La cité de Thetford, qui jouit depuis un demi-siècle d'une belle renommée à cause de ses riches mines d'amiante, est appelée à changer d'aspect d'ici quelques années. Le développement intense de l'industrie de l'amiante sera cause de ce changement et personne ne peut prédire ce que nous apporteront les travaux préliminaires à ce chambardement des vieilles habitudes des Thetfordois.

Dès le printemps, on procédera au déplacement de la voie ferrée ainsi que de la gare de chemin de fer et de l'entrepôt de fret. L'on sait que le chemin de fer traverse actuellement toutes les exploitations minières de la ville; par conséquent, il nuit à l'extension de l'industrie, tout en constituant une menace à la sécurité des voyageurs.

Le Québec Central

Le chemin de fer Québec-Central fut construit vers 1870. L'un des promoteurs de cette entreprise fut sir Alexander T. Galt, membre du Parlement pour le comté de Sherbrooke en 1867. Ce projet de chemin de fer devait relier Sherbrooke-Nord à Valley Jct. en passant par Thetford-Mines. Le service régulier des trains fut établi entre Sherbrooke et Lévis, le 12 mai 1881. Notons, en passant, que les premières locomotives du Québec Central étaient chauffées au bois et que les cultivateurs vendaient leur bois à la Compagnie à raison de $1.00 la corde de deux pieds de longueur; on livrait ce bois le long de la voie ferrée. La construction du chemin de fer fut le point de départ de l'expansion de l'agriculture et du commerce de bois dans la région.

La gare actuelle fut construite en 1907 par les entrepreneurs Simoneau et Dion, avec MM. Grégoire et Audet, comme architectes. M. James Lipsey était à cette date agent en charge. L'entrepôt de fret fut construit quatre ans plus tard.

Nouveau plan

La nouvelle voie ferrée passera au nord-ouest de la voie actuelle et traversera les 10ième et 4ième rangs pour aller rejoindre l'ancien tracé en dehors de la ville près de Robertsonville. Le chemin de fer sera déplacé sur une longueur de huit milles et comportera cinq traverses à niveau. La nouvelle gare sera située à environ 1,300 pieds au nord-est de l'hôpital St-Joseph.

Nouvelle artère

De son côté, la cité de Thetford prépare un plan d'urbanisme et profitera du nouveau tracé de la voie ferrée pour ouvrir une nouvelle artère qui reliera Québec à Sherbrooke et fera partie de la route Nationale No 1, il est probable qu'on se servira du tracé fait il y a une couple d'années entre le 10ième et le 4ième rangs. Les terrains avaient été généreusement donnés par MM. J.-L. Monfette, Jos Roberge E. Carreau, N.-P. et Alcide Nadeau. Ce chemin était devenu indispensable parce qu'une bonne partie de la population n'était desservie que par une seule voie carrossable, on avait abandonné ce projet pour attendre que les travaux projetés pour le déplacement de la gare et du chemin de fer soient définitifs.

Tous ces travaux de déplacement se font à la demande de nos trois compagnies minières: Asbestos Corporation Ltd, Bell Asbestos Mines Ltd et Johnson's Co. Les opérations qui en découlent affecteront pendant longtemps la situation commerciale et économique des citoyens de Thetford.

Prévisions

Les réserves d'amiante actuellement disponibles sont limitées par suite de la proximité des opérations minières, du chemin de fer et d'autres utilités publiques à la surface, tels que lignes de transmission, ainsi que certaines rues et bâtisses. Si les travaux prévus ne pouvaient s'exécuter, il en résulterait une diminution d'emploi qui pourrait atteindre 800 employés ou plus et affecterait plus de 5000 résidents de la ville.

D'après les prévisions, l'expansion de notre industrie d'amiante fera disparaître tout le quartier de la Station s'étendant de la rue Labranche jusqu'à la côte Bennett. La fonderie Lynn MacLeod Metallurgy devra également transporter ses bâtisses dans un nouvel endroit; cependant tous ces changements s'opèreront graduel-

(à suivre en page 149)

Voyez les dernières créations du printemps 1953
et comparez nos prix

Chez H. ST-ONGE

Disraéli, Qué.

POUR MESSIEURS

- Paletots
- Complets
- Chapeaux
- Souliers, etc.

Pour dames et demoiselles

- Jolis manteaux
- costumes — robes
- lingerie — etc.



H. ST-ONGE

Confection pour DAMES — HOMMES et ENFANTS
Rue Laurier — DISRAELI — Téléphone 142

NOUS SOMMES TOUJOURS A VOTRE SERVICE...

Consultez-nous pour:

* BOIS DE PULPE * BOIS DE SCIAGE

ADÉLARD LEHOUX

Commerçant de bois

DISRAELI, Qué. TELEPHONE 16

LAURENT PAQUIN

PROPRIETAIRE DE CARRIERES

Stratford, Co. Wolfe	St-Boniface, Co. St-Maurice	St-Marc, Deschambault,	Guenette, Mont-Laurier,
"GRANIT NATUREL GRIS"	"GRANIT NOIR"	"PIERRE A CHAUX"	"GRANIT ROUGE"

- PIERRE A CONSTRUCTION POUR EDIFICES PUBLICS ET COMMERCIAUX
- PIERRE ARTIFICIELLE "MARMIX"
- MONUMENTS EN GROS ET DETAIL

1043, BLVD DES FORGES
Ateliers: Tél.: 4-2077

TROIS-RIVIERES
Bureau: Tél.: 4-2893

Une nouvelle ère...

(suite de la page 148)

lement sur une période de quelques années.

Tous ces travaux en perspective amèneront une ère de prospérité pour notre ville, qui s'agrandit et se développe à vue d'oeil.

Quatre paroisses

Thetford Mines, avec ses quatre paroisses: St-Alphonse, St-Maurice, Notre-Dame de la Présentation et St-Noel Chabanel compte une population de 18,538 âmes et 4,801 familles, dont 125 de langue anglaise. L'année précédente la population était de 17,894 âmes.

La paroisse St-Noel sera desservie dans quelques semaines par les Pères de Ste-Croix. Ces derniers ont l'intention de construire un séminaire dans cette paroisse afin de faire connaître leur Ordre religieux dans le diocèse de Québec.

A part quelques petites industries secondaires, la population de Thetford dépend de l'industrie minière; les employés de l'amiante sont maintenant fiers de gagner leur pain dans ces mines où les conditions de travail ont été grandement améliorées en ces dernières années. L'élimination de la poussière est une des plus importantes améliorations réalisées par les Compagnies, au bénéfice, non seulement des ouvriers, mais de toute la population de Thetford, et l'on touche des salaires très intéressants que l'on ne rencontre nulle part ailleurs.

Evaluation

La ville de Thetford a une évaluation totale de $23,728,685. à la suite d'une évaluation technique faite l'an dernier. C'est une augmentation de 59% sur le rôle d'évaluation précédent qui se chiffrait à $12,344,300. De cette somme, il faut soustraire $4,045,035. qui ne sont pas imposables représentant la valeur des édifices publics, propriétés des gouvernements fédéral et provincial, des corporations municipale, scolaire et religieuse.

L'évaluation imposable se chiffre à $19,683,650; les contribuables paieront en taxe .80 par $100. de leur évaluation; l'an dernier le taux de la taxe était de $1.25 par $100 d'évaluation; le nouveau tarif est le plus bas de toute la province.

Les compagnies minières ont subi avec l'évaluation technique une augmentation de 15%, la compagnie Shawinigan Water Paper Co. 26%, Québec Central Ry 67% Bell Telephone Co. 8% Lynn McLeod Metallurgy 15%.

La Commission scolaire jouit également d'un revenu très intéressant par suite de la nouvelle évaluation, même si le taux de la taxe a été réduit de $1.75 à $1.20; la taxe d'éducation de 1% qui rapporte la jolie somme de $82,000. Par contre, d'après le budget établi, chaque élève inscrit coûte à la commission scolaire $122.50 par année. En 1947, un élève coûtait $61.43; en l'espace de cinq ans, les obligations ont doublé.

Actuellement, 3072 élèves fréquentent les classes contrôlées par la Commission, soit 1,507 garçons et 1,505 filles. Il leur faut, par conséquent, entretenir 14 écoles et 117 classes. 78 institutrices sont requises ainsi que 30 religieuses, 25 frères 4 professeurs de dicton, 2 professeurs laïcs masculins, 1 directeur des études, 14 régisseurs, faisant un total de 156 employés.

Les revenus de la Commission se chiffrent à $368,098; les contribuables paient 57.7% de ce montant, les compagnies minières 34.6% les autres compagnies limitées 7.7%.

Evaluation...

(suite de la page 145)

l'adaptation se fait progressivement, au point que les divergences d'hier ont souvent produit plusieurs liens amicaux et de coopération.

L'esprit de soumission aux directives religieuses semble être un autre point caractéristique de la région. Le clergé dans notre secteur ouvrier et industriel joue un rôle important de conciliation pour le meilleur intérêt des parties intéressées et ne serait-ce qu'à ce seul point de vue, nous devons reconnaître que nos institutions religieuses constituent un fort élément de stabilité chez nous.

Dans le domaine social, Drummondville est une des trois villes de la province à avoir une ligue de moralité. Nous ne saurions ignorer l'influence bienfaisante de ce groupement dans les activités sociales. La ligue est en quelque sorte un service auxiliaire de surveillance pour assurer le respect de la morale dans tous les domaines.

Au point de vue statistique, on remarque que Drummondville vient immédiatement après Montréal et Québec dans le domaine industriel. Notre ville est en effet le troisième centre industriel de la province, du moins si l'on porte créance à l'annuaire statistique du gouvernement provincial. La population ouvrière est de plus de 9,000, tandis que les investissements industriels sont dans l'ordre de $57 millions. Les salaires atteignent presque $17 millions par année alors que l'évaluation des industries se traduit par des chiffres impressionnants.

Les progrès réalisés au cours de la dernière année se traduisent par une hausse de l'évaluation foncière de la région. L'indice accuse près de $2 millions de plus en 1952 qu'en 1951, concernant l'évaluation réelle. En effet, les chiffres sont passés d'environs $25 millions à $27 millions. L'augmentation serait donc d'environ 8%.

Dans le domaine de la construction, cependant, on accuse une diminution de 71 permis, en compilant les chiffres du grand Drummondville. Les montants ainsi investis accusent nécessairement une diminution de l'ordre de $306,000 entre 1951 et 1952.

Ces faits et ces chiffres démontrent que notre région a atteint une période adulte dans son développement. La croissance rapide semble céder de plus en plus de terrain à l'établissement en profondeur, signe avant-coureur d'une ère sereine dans une atmosphère également sereine et où il fait bon rester...

Guy BOURDON

Au service de la population du Québec
et de l'économie nationale . . .

IDEAL RULER MFG. REG'D.

H. Levesque et Martial Martel, co-props.

Manufacturiers de règles de tous genres et de palettes à peintures.

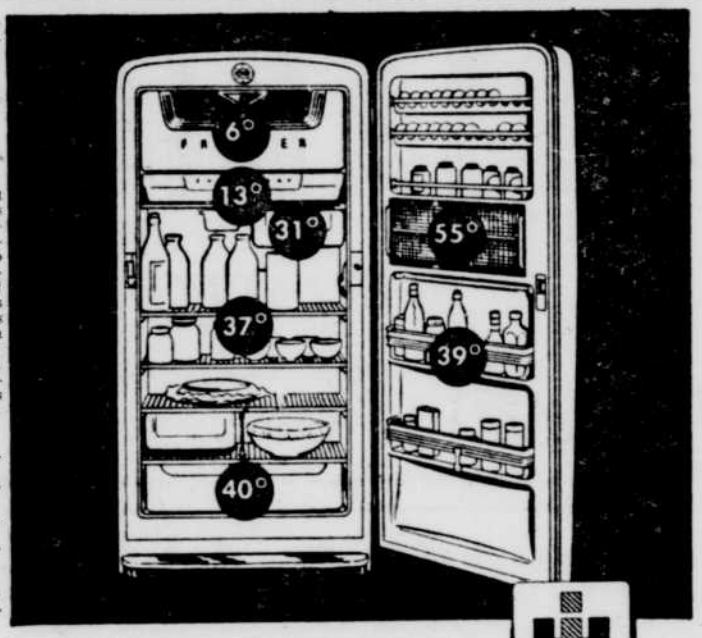
Onil Labrie, comptable

Téléphone 115-s-3 — DISRAELI, Qué.

VOYEZ LES FAMEUX REFRIGERATEURS
INTERNATIONAL HARVESTER
à 7 climats . . .

60 pour les aliments congelés et la crème glacée . . . 13o pour les desserts gelés et un refroidissement rapide . . . 31o pour conserver vos viandes fraiches . . . 37o pour le lait et l'entreposage général des aliments . . . 40o froid humide pour les fruits et légumes frais . . . 39o pour les oeufs, les condiments et les breuvages en bouteille . . . 55o pour conserver le beurre facile à étendre . . . (Ces degrés de température illustrés sont pour les conditions moyennes et fonctionnent tout en même temps).

- Nouveau dégivreur automatique.
- Magnifique intérieur vert printanier.
- Spacieux congélateur pleine largeur.
- Porte munie de tablettes additionnelles.
- Humidificateur géant.
- Avec fameuse unité "Tight-Wad" de 5 années de garantie.



Modèle L-105-D, 10 pi. cu.

GARAGE E. LABBÉ

Agent "International Harvester"

Vendeur autorisé "VANGUARD" — Poste de service

● Réparations générales — ● Débossage — Peinture

● Soudures à l'électricité et à l'acétylène

TELEPHONE 60 DISRAELI, Qué.

DISRAÉLI TRANSPORT Enr.



Ci-dessus, la flotte de camions de DISRAELI TRANSPORT ENR., dont M. Patrick Grimard est le propriétaire. En plus de s'occuper de transport général, cette entreprise de Disraéli est aussi préposée à l'entretien des routes d'hiver de la région, dans un rayon de 40 milles

★ TRANSPORT GENERAL ★

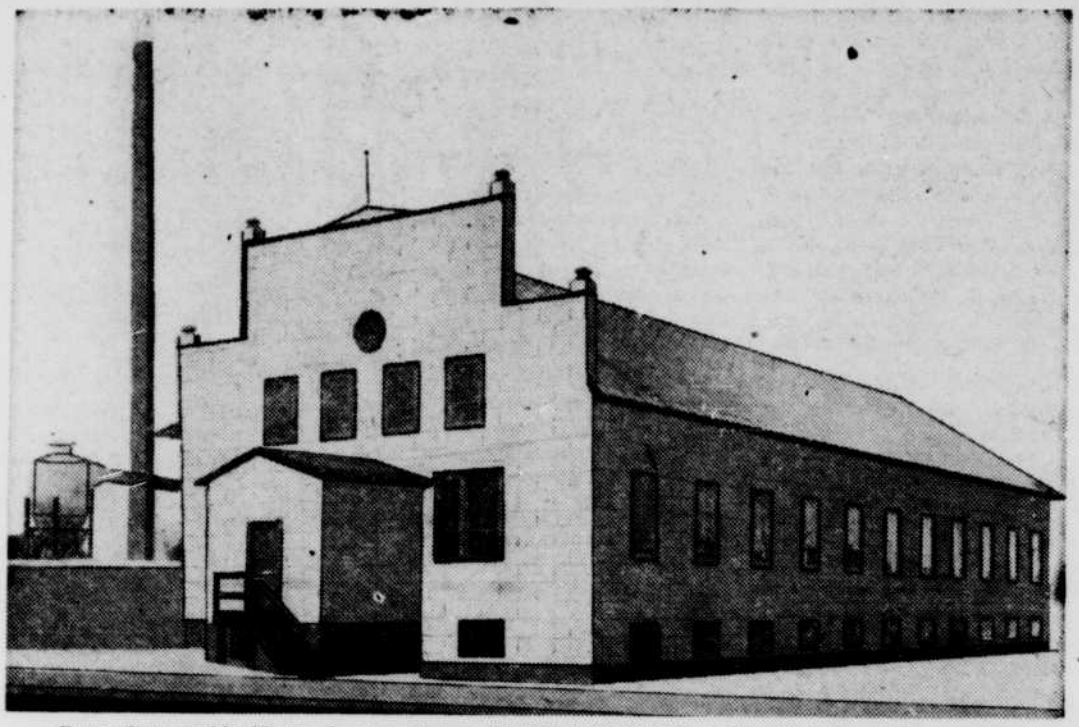
LOCAL ET LONGUE DISTANCE

TELEPHONE 48 DISRAELI, Qué.



M. PATRICK GRIMARD

Au service de l'économie locale et des Cantons de l'Est...



Cette photographie illustre la manufacture MARIUS OUELLET, à Disraéli, telle qu'elle apparaitra une fois les travaux de rénovation terminés.

MARIUS OUELLET

MANUFACTURIER DE MEUBLES

SPÉCIALITÉ: MOBILIERS DE CHAMBRES

— PRIX POPULAIRES —

DISRAÉLI, Qué. **Tél.: 72**

LE GARAGE LE PLUS RÉCENT DE LA RÉGION DE DISRAÉLI



NOUS VENDONS LES FAMEUX
AUTOS ET CAMIONS

MERCURY
LINCOLN
Meteor

PIECES AUTHENTIQUES

ACCESSOIRES
PNEUS — BATTERIES
VENTE ET SERVICE
AUTOS USAGES

Ford

NOS SPÉCIALITÉS...

Ecoutez tous les samedis soirs, de 8h.30 à 9h.30 p.m. au poste C.K.L.D., 1230 kc, Thetford-Mines...

Une présentation du

GARAGE
LIONEL PRINCE
de Disraéli

* REPARATIONS GENERALES
* DEBOSSAGE * PEINTURE
* MECANIQUE
* SERVICE DE REMORQUE



M. LIONEL PRINCE

GARAGE LIONEL PRINCE

AVENUE CHAMPLAIN TELEPHONE 45 DISRAELI, Qué.

D'ici deux ans, de nouvelles usines seraient construites à Thetford Mines au coût approximatif de $25 millions

Voici ce que rapportait notre journal, le 15 janvier dernier, en marge du débat soulevé par le bill de Thetford au comité des bills privés, à Québec:

QUEBEC, 15. (Par Amédée Gaudreault, courriériste parlementaire de "La Tribune") — L'étude du bill de la ville de Thetford, hier, au comité des bills privés de l'Assemblée législative, a provoqué de violents échanges et d'intéressantes révélations.

Ainsi, un avocat parlant au nom des 3 compagnies qui exploitent des mines d'amiante à Thetford, a révélé que "d'ici 2 ans, de nouvelles usines seront construites dans la banlieue de la ville, au coût de $20 à $25 millions".

De fréquentes allusions ont été faites à la grève de l'amiante de 1949, ce qui a notamment permis à l'hon. Tancrède Labbé d'affirmer que "personne des gens de Thetford qui sont demeurés chez eux n'ont été blessés" et que seuls l'ont été ceux "qui ont pris des risques" sur les conseils de "saboteurs", ajoutant qu'il "n'y a pas à rougir de la conduite de la police provinciale dans la grève de l'amiante".

"Mais à Thetford, il n'y avait pas de police provinciale!" a lancé le Dr Gérard Lemieux, député libéral de Wolfe.

En vertu d'un article du bill, le conseil municipal de Thtford a été autorisé à accorder, à partir du 1er juin 1953, un salaire de $1,000 par année au maire, et de $500 aux échevins.

En outre, pour être désormais éligibles à ces fonctions municipales, il faudra être propriétaire de biens évalués à au moins $1,000 au lieu de $600 jusqu'ici.

La ville de Thetford voulait augmenter sa taxe sur les loyers de 8 à 12 cents, ce qui lui a été refusé; elle s'est également vu refuser le droit d'imposer une taxe additionnelle de un demi pour cent sur les propriétés minières, après un intéressant débat au cours duquel MM. Duplessis et Marler ont différé d'opinion sur la question.

Zone de ceinture

La Cité de Thetford voulait d'abord obtenir une "juridiction dans un rayon de 5 milles de ses limites", afin de contrôler l'ouverture des rues, la construction des bâtisses, etc.

Me Drolet: "En vertu de certains développements miniers, il faudra sous peu déplacer la voie du "Québec Central", qui traverse la ville. Il faudra aussi ouvrir de nouvelles rues et la ville veut avoir un contrôle".

L'hon. Tancrède Labbé: "Les municipalités environnantes s'opposent toutes à une extension de 5 milles. Si l'on s'en rapporte aux développements survenus au cours des dernières années, un demi-mille pourrait suffire, sans nuire aux paroisses voisines".

M. Duplessis: "Même un demi-mille, je suis contre ça."

Les locataires

L'article suivant avait pour but de porter à 12 centins la taxe de 8 cents. Il ne faut pas oublier que les locataires, à Thetford, paient d'autres taxes: ils éprouvent des craintes de voir leurs loyers augmentés, à la suite de récentes évaluations techniques".

Et l'article fut retranché.

Taxe sur les mines

Un autre article visait à accorder à la Cité de Thetford le droit d'imposer une taxe additionnelle de ½% sur les propriétés des compagnies minières. Dans les cas de "terrains miniers non exploités, cette taxe annuelle "devait être de $500."

Me Drolet: "Depuis 1905, la taxe d'affaires des compagnies minières est basée sur les salaires annuels payés sur chaque terrain, mais en fixant un maximum de $500 par terrain. Depuis ce temps, l'évaluation des compagnies et leurs affaires ont augmenté. En vertu de la nouvelle évaluation, à l'avenir, elles paieront de $18 à $19,000 de moins pour la taxe foncière. Les compagnies sont prospères et il nous semble juste qu'elles paient des taxes plus considérables. Actuellement, les trois compagnies ne paient que $2,500 en taxes d'affaires".

M. Duplessis: "A part ça, elles paient des taxes immobilières".

M. Drolet: "Oui, mais certains marchands paient aussi des taxes d'affaires encore plus élevées".

M. Duplessis: "Avez-vous considéré que les salaires payés par les compagnies sont plus considérables que ceux payés par les marchands! Que sous l'Union nationale, les salaires des mineurs de Thetford sont les plus élevés dans la province?"

M. Drolet: "Je ne voudrais pas dire le contraire".

M. Marler, riant: "Ce serait au moins prudent".

La grève

M. Duplessis: "Savez-vous combien de millions la grève a fait perdre aux employés et aux compagnies?"

Une voix: "$4,500,000.

Une autre voix: "A Thetford, $3 millions".

M. René Hamel (St-Maurice): "Et combien de blessés?"

L'hon. T. Labbé: "Pas un seul de Thetford resté chez lui. Ceux qui ont fait certains voyages l'ont fait à leurs risques. Il y a des saboteurs qui ont organisé des charges humaines vers Asbestos, où il y avait 40 policiers; ils ont dit, nous allons nous grouper 2,500 à 3,000 et nous allons aller les déloger. Nous allons barricader les routes. Est-ce que l'Opposition approuve ça? Mais leurs espoirs ont été trompés; ils ont d'abord eu le dessus sur un petit nombre, mais avec l'arrivée de renforts, l'ordre a été rétabli. Il n'y a pas à rougir de la conduite de la police provinciale durant la grève de l'amiante!"

"Je le répète: Ceux qui sont demeurés chez eux n'ont rien eu. Il y en a, cependant, comme ce pauvre Bermatchez, qui a été attrapper des coups à 45 milles de chez lui".

Le Dr Gérard Lemieux (Wolfe): "Oui, mais à Thetford, il n'y avait pas de police provinciale".

M. Duplessis: "Il n'y a rien que la canaille qui a peur de la police".

M. Hamel: "Ca dépend de quelle police".

M. Duplessis: "Ceux qui critiquent la police font le jeu des communistes."

M. Dumontier: "Les 3 compagnies minières s'opposent carrément à cette nouvelle taxe".

M. Duplessis: "Pouvez-vous nous dire de combien les salaires des mineurs ont été augmentés depuis 1945?"

M. Dumontier: "Ca me fait plaisir de dire que le salaire le plus bas est de $1.51 de l'heure pour 40 heures, soit le plus élevé dans la province. Les 3 compagnies paient $15 millions en salaires en un an".

M. Duplessis: "N'y a-t-il pas d'autres avantages?"

M. Jules Savard (Québec-Ouest): "N'oubliez pas, toujours grâce à l'Union nationale..."

M. Dumontier: "Oh! oui, les compagnies accomplissent un beau travail social. Elles ont notamment 200 maisons qu'elles louent de $6 à $15 par mois. Elles ont établi une clinique qui a coûté plus de $100,000.

M. Duplessis: "Quand?"

M. Dumontier: "Sous l'Union nationale, ça coûte $20,000 par an."

M. Jules Savard: "Toujours grâce à l'Union nationale, n'oubliez pas."

M. Duplessis: "Et il y a eu l'assurance-groupe à part ça?"

M. Savard: "A cause de l'Union nationale, voyons".

M. Hamel: "Mais avant la grève?"

M. Dumontier: "En 1946, le salaire minimum était de 43 cents, et il est maintenant de $1.51."

M. Savard: "Tous les indus-

(à suivre en page 153)



Voici le printemps . . .



MESDAMES! Il vous faut maintenant songer à renouveler votre garde-robe du printemps! Cependant, cette période vous occasionne toujours de nombreuses dépenses, si vous voulez être à la page.

Par contre, si vous êtes sages et avisées, vous suivrez la foule nombreuse et continuelle qui fréquente toujours le

PLUS IMPORTANT MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES POUR DAMES

WEINSTEIN'S REG'D

CONFECTIONS POUR DAMES

— TOUT CE QU'IL VOUS FAUT POUR ETRE BELLE ET ELEGANTE —

163 sud, rue Notre-Dame (en haut) **Téléphone 3-6870**

THETFORD MINES, Qué.



Pour un plaisir plus grand, sur la route, roulez dans une merveilleuse FORD 1953 !

Comparez ses avantages avec tout autre véhicule et vous en noterez aussitôt les qualités supérieures!

VOYEZ-LA et achetez-la chez votre vendeur...

Garage EDGAR NAULT Enr.

PIECES AUTHENTIQUES "FORD OF CANADA"

750 nord, rue Notre-Dame **THETFORD MINES, Qué.** **Téléphone 3-5755**

La Cité de l'avenir

THETFORD MINES

19,000 ÂMES

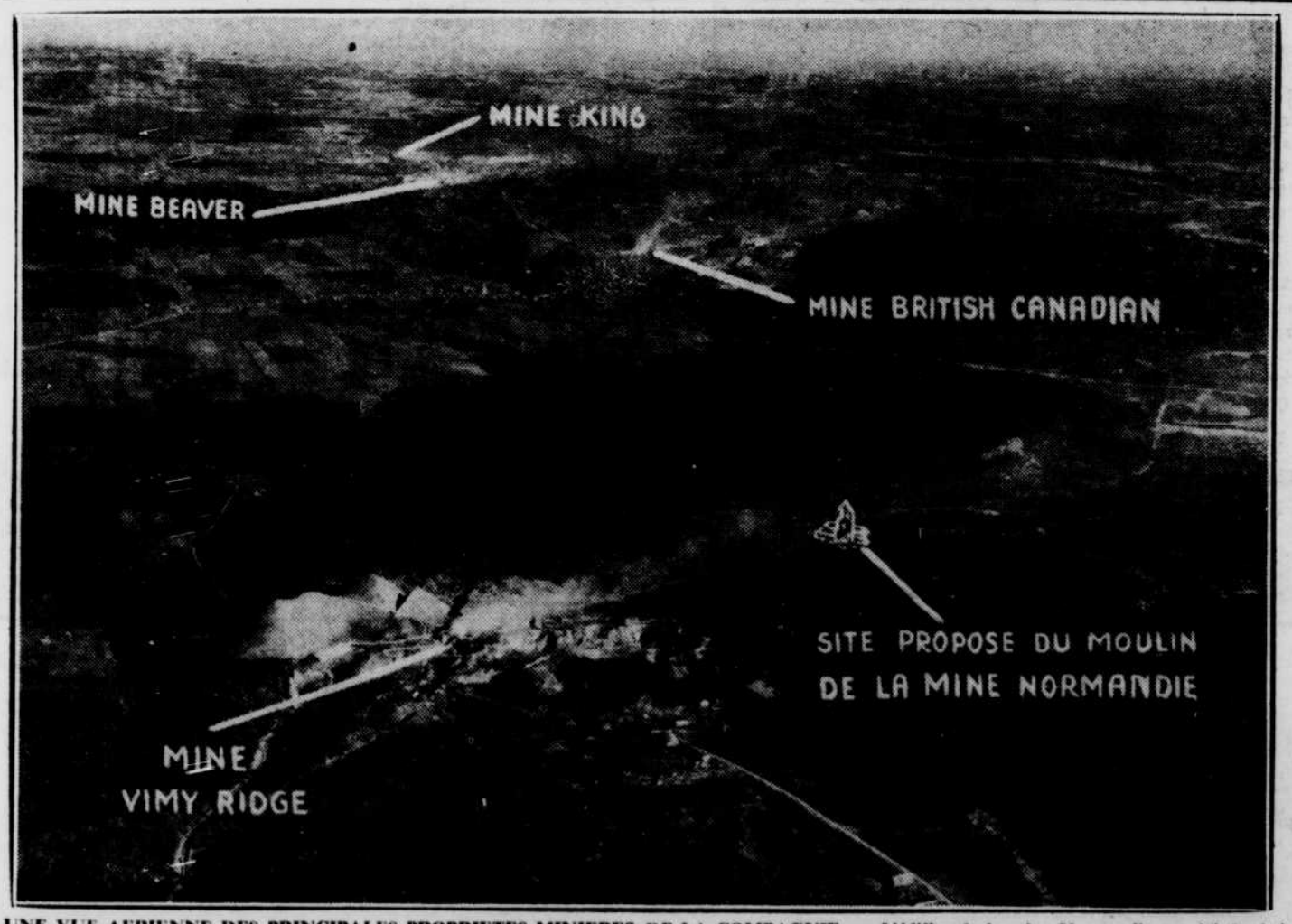
Remerciements et félicitations à nos exploitations amiantifères, à notre digne clergé, aux autorités provinciales, à nos industriels, à nos hommes d'affaires, à nos nombreuses associations et à tous les citoyens, pour l'appui généreux donné en ces dernières années au mouvement qui a modernisé et fait grandir notre ville et enrichi ses habitants.

LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE: M. ARTHUR OUELLET

ECHEVINS:

MM. Napoléon CLAVET, Irénée LEMAY, Amédée LAFLAMME, Henri ROY, Aimé MORENCY, Léo GREGOIRE, Placide TURCOTTE et Charles DUBUC



UNE VUE AERIENNE DES PRINCIPALES PROPRIETES MINIERES DE LA COMPAGNIE. — L'édifice de la mine Normandie y a été dessiné afin d'en indiquer la position géographique proposée en rapport avec les autres mines opérées par la Compagnie.

Hommages de

ASBESTOS CORPORATION LIMITED

THETFORD MINES, Qué.

La TRIBUNE, 1930

Thetford Mines et le C. N. R. en pourparlers

Local gratuit pour le télégraphe à l'hôtel de ville. — Demande d'un embranchement devant relier ce centre par Lyster au réseau Montréal-Québec. — Une nouvelle industrie.

LA "SHAWINIGAN POWER"

(De notre correspondant)

THETFORD MINES, 22. — Une séance spéciale du Conseil de ville a eu lieu le 17 du courant dans le but tout-à-fait spécial de reconsidérer le vote pris antérieurement, à l'effet de donner un local gratuit, dans l'Hôtel de Ville pour que le Canadien National puisse y installer son télégraphe. Cette séance, fut fort orageuse et plusieurs gros mots ont été échangés entre divers échevins aux prises, mais par le vote final, la décision antérieure fut maintenue. Ainsi, avant longtemps, le tic-tac du télégraphe résonnera dans les murs de notre Htôel de Ville. C'est une amélioration, sans doute, et cette décision de nos échevins a tout l'appui des contribuables. Il est au reste question fortement, et il y a une résolution en ce sens, croyons-nous, qu'une délégation se rende auprès des autorités à Ottawa, dans le but de leur demander que le Canadien National construise un nouvel embranchement à partir de Lyster jusqu'à Thetford Mines, en passant par le comté de Mégantic et relie ainsi cette dernière ville à son réseau principal qui va de Québec à Montréal par l'ancien Grand Tronc. Ce bout de chemin de fer serait très utile à notre cité naissante et serait de nature à lui procurer nombre d'avantages qu'elle ne possède pas présentement et dont elle souffre à coup sûr.

INDUSTRIE

Il est rumeur que M. Jos. Poulin, manufacturier de freins d'urgence pour automobiles, actuellement installé à St-Lambert de Chambly, abandonnerait ce dernier endroit pour venir ouvrir sa manufacture à Thetford Mines. M. Poulin, qui est du reste un homme bien connu à Thetford, puisqu'il habite lui-même à East-Broughton, devrait trouver parmi nous beaucoup d'avantages à cause de nos mines d'amiante, produit dont il se sert beaucoup dans la confection de ses freins. Espérons que M. Poulin mettra à exécution sans trop de retard l'idée qu'il a de s'en venir ici.

DEPART

On nous apprend de source semi-officielle que la Shawinigan Power allait transporter sous peu, pour ne laisser ici qu'un simple bureau de perception, son principal personnel et ainsi ses principales affaires, soit à Sorel, soit à Valleyfield ou ailleurs, sous prétexte que ceci ferait beaucoup mieux son affaire, attendu que tout le travail ici et dans les environs est complètement terminé. Il n'y a cependant rien d'officiel et il est impossible d'avoir la confirmation de ce fait des officiers mêmes de la Compagnie.

Le comité de Citoyens formé ici pour promouvoir l'industrie à Thetford a passé une résolution de bienvenue dans le but d'inviter cette compagnie à rester ici, avec toute son organisation actuelle, et une lettre a même été envoyée aux officiers dans le but de savoir le pour ou le contre de cette nouvelle de départ, mais on n'a pas encore eu de réponse.

D'ici deux ans...

(suite de la page 151)

triels sérieux traitent ainsi leurs employés".

M. Duplessis: "Il y a eu autre chose?"

M. Dumontier: "Oui, des systèmes ont été construits au coût de $750,000, pour éliminer les poussières. En outre, les compagnies aident les hôpitaux et participent aux oeuvres sociales".

M. Hamel: "En somme, ce sont des compagnies à but lucratif?"

M. Dumontier: "Certainement. (Rires). Pour obtenir un bon rendement, il faut bien traiter les ouvriers. En outre, les compagnies aident aux loisirs, fournissant une contribution de $6,000 au baseball."

Nouvelles usines

"D'ici deux ans, de nouvelles usines seront construites dans la banlieue de Thetford, au coût de $20 à $25 millions. C'est pourquoi nous croyons que cette nouvelle taxe dirigée contre les compagnies est inopportune; le chômage est pire que la grève."

M. Duplessis: "Je crois en effet que ce principe est faux. Il est évident qu'à l'heure actuelle, le problème fiscal revêt une importance considérable; en 1939, le Fédéral percevait 51 pour cent des taxes, les municipalités 20, et les provinces le reste; aujourd'hui, Ottawa perçoit 77, Québec moins de 13, et les municipalités moins de 10. Le cas de Thetford est une autre preuve qu'il va falloir établir une autre répartition des impôts, de façon à permettre aux divers gouvernements de faire face à leurs obligations. Parce qu'un homme est à la tête d'une industrie, ça ne veut pas dire qu'il doit payer des taxes pour les autres. On vient de voir toutes les améliorations qui ont été faites sous l'Union nationale. Les améliorations se réalisent par la coopération et non par le désordre, l'anarchie et le bolchévisme.

"Les compagnies de Thetford ont démontré de façon tangible leur désir de coopérer. Je me permets une suggestion: Que l'on porte la taxe d'affaires à un maximum de $1,500 au lieu de $500, que les parties s'entendent et incluent ça dans le bill quand il viendra au Conseil législatif."

Me Dumontier: "Les compagnies paient déjà des taxes foncières, mais elles acceptent cette suggestion. Lorsque le rôle d'évaluation a été revisé, presque à chaque année, elles ne l'ont jamais contesté. On vient de reviser de nouveau l'évaluation municipale à Thetford; la valeur des résidences privées a été majorée de 56 pour cent et celle des propriétés des 3 compagnies de 16 pour cent, ce qui démontre que, dans le passé, les compagnies étaient trop évaluées.

"La taxe foncière a rapporté, en 1951, $148,000, dont $71,703 payés par les compagnies. Le budget total est de $600,000. Si la nouvelle taxe était acceptée, les compagnies paieraient une somme additionnelle de $97,000".

M. Duplessis: "Je propose que l'article soit biffé et que vous vous entendiez au sujet de ma suggestion".

M. Marler: "Comme je l'ai fait ce matin, dans le cas de Sept-Iles, je dois dire que je ne favorise pas les commutations de taxes. Tout le monde doit être traité sur le même pied, les compagnies incluses. Il faut penser aux petits propriétaires qui ont aussi des droits."

Bâtisse industrielle

L'article suivant a pour but de porter de $100,000 à $200,000 le maximum que la ville de Thetford pourra emprunter pour la construction ou l'achat de bâtisses industrielles qu'elle pourra ensuite revendre ou louer".

M. Labbé: "Il y a 6 mois, un industriel qui aurait probablement été intéressé nous a signalé que $100,000 était un montant insuffisant."

M. Marler: "Là encore, je crois que c'est un mauvais principe. C'est permettre des commutations de taxes déguisées et encourager la concurrence entre municipalités; si des mauvais jours viennent, on le regrettera. Les compagnies quitteront les lieux et les municipalités resteront avec les bâtisses sur les bras."

M. Duplessis: "Nous allons l'accorder, mais sujet à l'approbation des contribuables et à ratification de la Commission des Affaires municipales."

Le maire Arthur Ouellette, de Thetford: "Même si nous n'avons pas obtenu tout ce que nous demandions, nous remercions le comité de la bienveillance qu'il a apportée dans l'étude de notre bill."

M. Dumontier: "Au nom des compagnies, je désire vous remercier, M. le premier ministre, de l'accueil favorable fait à nos suggestions, et je vous dis aussi que nous acceptons d'emblée votre proposition. Mes clients veulent coopérer entièrement pour la solution des problèmes ouvriers."

Un couvent de $75,000 construit à South Durham l'année dernière

Eau de sources servant à la consommation, service de protection contre l'incendie. — Grand local disponible pour fins industrielles.

SOUTH DURHAM (Spécial à La TRIBUNE) — Au cours de l'année 1952, South Durham a connu une expansion remarquable. Un des principaux points de ce progrès fut la construction d'une grande école par l'entrepreneur A. Fortin, de Drummondville, au coût de $75,000.

Il s'agit du couvent St-Fulgence, qui comprend huit classes et une vaste salle. En outre, elle abrite la résidence des religieuses. C'est une bâtisse de briques, aux lignes modernes.

South Durham a une population de plus de 1,700 âmes et possède tous les services d'une municipalité bien organisée. La population a l'avantage de consommer une eau pure provenant de sources. Un service de protection contre l'incendie est aussi organisé.

La localité est située sur le parcours Montréal-Richmond du chemin de fer Canadien National.

Un vaste local d'un étage, actuellement libre, pourrait fort bien convenir à l'installation d'une industrie.

Six entreprises à Lambton

par Lucille ST-PIERRE

La population actuelle de Lambton est de 1,770 âmes, dont 1720 communiants, comprenant 586 personnes dans le village et 1,134 dans la paroisse. Elle est à peu près la même que celle de l'an dernier.

L'évaluation municipale du village est de $280,955, à peu près celle de l'an dernier. Pour la paroisse, elle est de $559,650, environ $100,000 de plus. L'évaluation scolaire du village : $394,405 ; de la paroisse : $455,115.

On compte 6 entreprises : Lambton Mfg. Ltd., M. Bertrand Bellegarde, prop. ; une menuiserie, M. Fernand Blais, prop. ; un moulin à scie, M. Adjutor Bernier, prop. ; Lambton Packings, M. Roméo Baillargeon, prop. ; Société Coop. Agricole ; Boulangerie Lambton, M. Aimé Robert, prop.

Lambton n'accorde aucun permis de construction. Cette municipalité située sur le beau lac St-François, est ouverte à toutes les industries qui voudraient s'y établir.

Pour tout vos imprimés consultez La Tribune

CHAUSSURES N. POIRIER
CONFORTABLES - ELEGANTES - DURABLES
THETFORD MINES
200 sud, rue Notre-Dame — Téléphone: 3-4211

J.-L. MONFETTE



Embouteilleur autorisé
Coca-Cola
Sous contrat avec Coca Cola Limitée

NOUS DESSERVONS LES CENTRES SUIVANTS:
Thetford Mines — Black Lake — Disraéli — Garthby — Weedon — St-Ferdinand — Plessisville — Lyster — East Broughton — Tring Jonction — St-Patrice — Leeds — Ste-Agathe — St-Sylvestre.

131, RUE D'AUTEUIL THETFORD MINES Tél. 3-6033



M. François Beaudoin, industriel et inventeur de la machinerie la plus rapide au monde pour le cardage des laines de cultivateurs. M. Beaudoin est également propriétaire de la Manufacture François Beaudoin et Le Moulin Blanc, à La Guadeloupe, comté Frontenac. L'invention de M. Beaudoin fut brevetée au Canada, le 10 février 1942 et le brevet de patente est matriculé 402716. Le 30 octobre 1945, les Etats-Unis lui accordaient son brevet de patente, No. 2388030.

POUR VOTRE SATISFACTION...

CULTIVATEURS et GENS des VILLES...

DES



COUVERTURES

OU DES

PIÈCES de LAINAGE

NEUFS

(TELS QU'ILLUSTRES)

en échange de vos vieux lainages . . . que vous pouvez également vendre, à des prix très intéressants . . .

A LA

MANUFACTURE FRANÇOIS BEAUDOIN

OU AU

MOULIN BLANC

— deux usines dont le propriétaire et gérant est

FRANCOIS BEAUDOIN

MANUFACTURIER DE

** Couvertures de lit * Flanelle * "MacKinaws"*

** Laine à tricot * Couvertures pour Automobiles*

** Tissus à la verge ou à la pièce...*

AUSSI . . . A VOTRE SERVICE POUR

** CARDAGE * FILAGE * ÉCHIFFAGE * TISSAGE*

POUR DES PRODUITS DE LA PLUS HAUTE QUALITE, EXIGEZ TOUJOURS LES PRODUITS FRANCOIS BEAUDOIN.

LA GUADELOUPE, (autrefois St-Evariste Station), comté Frontenac, Qué. – TEL.: 53-2

Construction d'un barrage à Drummondville

La "Southern Canada Power" demande au gouvernement de convertir en énergie électrique le rapide Spicer.

SUR LE ST-FRANCOIS

DRUMMONDVILLE. — Une nouvelle qui ne manque pas d'importance pour notre ville et toute la région vient de parvenir ici à l'effet que la Southern Canada Power a soumis des plans au gouvernement provincial et lui demande la permission de construire un barrage lui permettant de convertir en énergie électrique les forces hydrauliques du rapide Spicer, situé sur le St-François, à six milles de Drummondville, dans la direction de St-Joachim de Courval.

Nous savons que la compagnie Southern Canada Power a fait l'achat de pratiquement tous les terrains situés sur les rives de la rivière à cet endroit et il lui sera maintenant loisible d'effectuer les travaux qu'elle projette, aussitôt qu'elle aura reçu du gouvernement l'autorisation de le faire.

Il est encore impossible de prévoir la date exacte à laquelle commenceront ces importants travaux, mais, sommes-nous officieusement informés il y a lieu de croire que ce sera dans le cours de 1930, et peut-être l'été prochain.

Le barrage que cette compagnie se propose de construire aura trente pieds de hauteur par plusieurs centaines de pieds de longueur. Il sera divisé en deux sections: la première section commencera sur le lot 83 du canton de Wendover, paroisse de St-Joachim de Courval, pour se terminer à l'île Jersey, située au milieu de la rivière; la deuxième section, beaucoup plus courte, reliera l'île Jersey à la rive gauche de la rivière, se terminant au lot 53 du canton de Grantham, paroisse de St-Majorique. Ce barrage, qui élèvera le niveau de la rivière de trente pieds, formera un lac immense qui s'étendra jusqu'aux limites de notre ville.

Usine électrique

L'usine électrique sera construite à environ un mille du barrage, sur le côté droit de la rivière, soit du côté de St-Majorique, et sera à environ un quart de mille plus bas que St-Joachim. L'eau sera conduite du barrage à l'usine au moyen d'un canal artificiel qui passera à travers quelques arpents de la rivière.

On procédera, en plus, à la construction d'un embranchement de chemin de fer reliant Drummondville avec l'endroit où seront affectués ces travaux, de même qu'une excellente route pour voitures et camions, des murs en bétons qui longeront la rivière en certains endroit afin de parer aux dommages que causeraient les innondations lors de la crue des eaux, etc.

L'usine électrique nouvelle aura une capacité de 50,000 h.p. et, d'après les plans et devis soumis au gouvernement, on estime que le coût complet des travaux sera d'au moins six millions de dollars.

De la TRIBUNE, 1930

Un projet qui est combattu à Thetford Mines

Le déplacement de la voie du Québec Central rencontre de l'opposition.

UN PONT LAPIERRE

La ville de Thetford Mines, tel que mentionné dans un autre article publié dans la présente édition, est en voie de progrès. Tel projet qui était combattu il y a quelque vingt-deux ans, est aujourd'hui poussé de l'avant, car cet important centre minier des Cantons de l'Est constate que le temps est venu d'entreprendre certains travaux d'une grande portée en vue de l'agrandissement de la ville et d'une plus forte production minière. Aussi, croyons-nous intéresser les lecteurs en reproduisant un extrait de la "Tribune" en date du 16 novembre 1930:

(De notre correspondant)

THETFORD-MINES, 15. — A la dernière séance régulière mensuelle du Conseil Municipal, Son Honneur le maire et les échevins Cookson, Vermette, Beaudoin, Baillargeon, Landry et Turcotte étaient présents.

Il fut proposé que des soumissions soient demandées aux charretiers de la cité pour faire l'enlèvement de la neige sur la grand'rue à partir du garage Bégin jusqu'à la rue Martin après que la charrue à neige sera passée.

Lu, lettre de l'hon. G. D. Robertson, ministre du Travail, Johnson's Co. Asbestos Corporation, n'étant pas favorable au projet du déplacement du chemin de fer Québec Central.

Proposé et appuyé: Que ce conseil accepte les travaux de construction du pont de la Fonderie fait par M. Louis Simoneau, au montant total de $21,649 et qu'à l'avenir le Conseil de la cité s'engage à entretenir le dit pont en bon ordre et exempt de péage.

Proposé et appuyé: Que le nouveau pont de la Fonderie sur la rivière Thetford soit nommé pont Lapierre et qu'une plaque en bronze soit achetée et posée sur le dit pont, portant l'inscription suivante: "Pont Lapierre, érigé en 1930". L'échevin Beaudoin vote contre.

PIECES ET
EQUIPEMENTS MECANIQUES
pour
MINES et
MOULINS à PAPIER
LYNN, MacLEOD
ENGINEERING SUPPLIES
LIMITED
W.-K. MacLEOD, président
Bureaux à Thetford Mines, Trois-Rivières,
Montréal, Sherbrooke et New Carlisle



Une vue à vol d'oiseau de la mine Johnson's Co. Ltd. de Thetford Mines. On voit, au premier plan, les moulins de la compagnie, et, au fond, une partie de la ville minière du comté de Mégantic.

(Courtoisie de Canadian Pacific Air Lines)

Nous sommes fiers

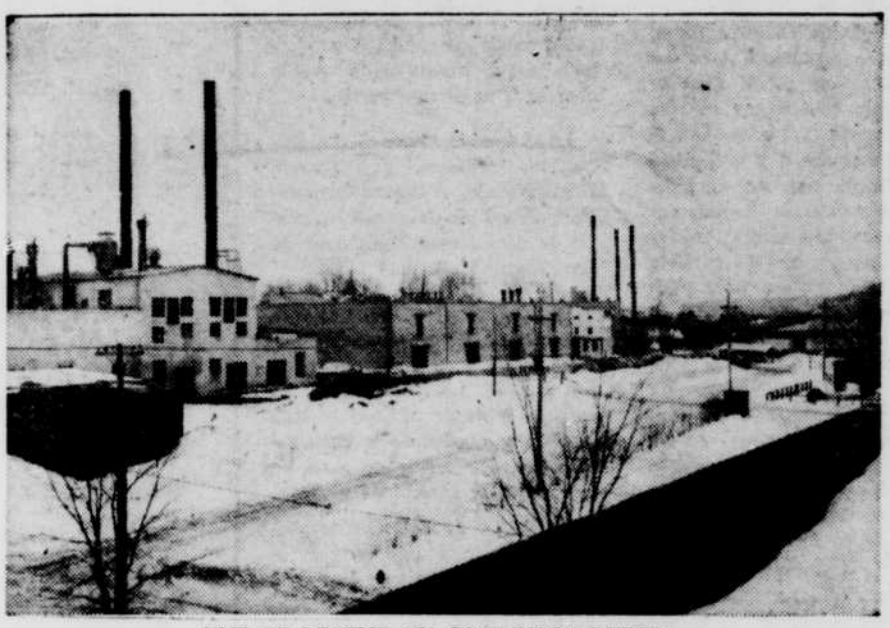
D'AVOIR PU CONTRIBUER A L'IMMENSE DEVELOPPEMENT
DE CETTE RICHE REGION MINIERE DES CANTONS DE L'EST !

JOHNSON'S COMPANY Ltd.

THETFORD MINES, Qué.

MEGANTIC MANUFACTURING CO.

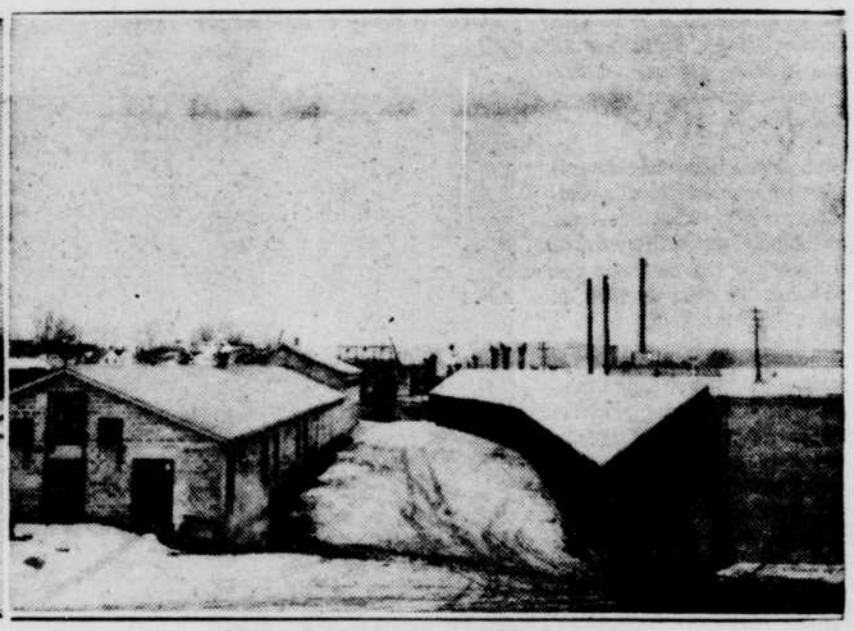
LAC MÉGANTIC, Qué.



VUE DE L'USINE DU COTE NORD-OUEST.



VUE PARTIELLE DE LA COUR A BILLOTS.



VUE DE L'USINE DU COTE SUD-EST.

MANUFACTURIERS DE:

Epingles à linge rondes et à ressorts
Chevilles pour chemins de fer
"Shims" pour chemins de fer
Boites à beurre
Boites à fromage
Caisses pour les oeufs
Casseaux à fraises (1 pinte et 1 chopine)
Paniers à tomates (6 et 11 pintes)
Matériels de paniers (6, 11 et 20 pintes)
Paniers à pommes (1 et ½ minot)
Clôture à neige

Contreplaqué ("veneer") à meubles
Contreplaqué pour emballage
Contreplaqué épais pour meubles
Planches murales "MEGANTIC"
Panneaux ½" x 4x6', 7', 8', 9', 10', 12' et 1 pce d'épaisseur
Tuiles à plafond 16" et 12"
Lattes 16" x 48"
Moulures, etc., etc.
Bois de commerce
Bois de pulpe
"Scaleboards"



VUE DE LA PEPINIERE A L'ARRIERE DE L'USINE.



VUE D'UN REBOISEMENT DE PINS DE 25 ANS.

Lac-Mégantic, remarquable centre historique, industriel, touristique

par Henri LACOURCIERE

La ville de Lac Mégantic, située dans le comté de Frontenac, apparaît comme un joyau déposé sur la grève du beau lac auquel elle doit son nom. Mégantic vient de "Namesokanjick", mot abénakis qui signifie "lieu où se tiennent les poissons".

Quel que soit le côté d'où on le regarde, ce lac, de 9 milles de long et de 3 milles de large, possède des charmes irrésistibles. Se déchargeant dans la rivière Chaudière, qui arrose la vallée fertile de la Beauce, ce lac, contrairement aux peuples heureux, a une histoire et non la moindre!

Pendant longtemps, seul moyen de communication aux missionnaires qui vers 1640 s'aventurèrent dans la forêt solitaire, à la conquête des âmes, les bords enchanteurs de ce lac furent de 1700 à 1708 le site d'une bourgade d'Abénakis; enfin Arnold, en 1775, lors de l'invasion du Canada par les Américains, campa avec ses troupes près de là.

A la suite des Abénakis, établis les premiers sur ses rives, le premier blanc qui visita le lac Mégantic, en 1611, fut le R.P. Briard, S.J.; en 1646, le père Drouillettes navigua sur ses eaux et, ayant atteint la terre ferme, il fonda sa mission à laquelle il donna le nom de l'Assomption. Retourné à Québec en 1647, il revint hiverner avec les enfants des bois; de nouveau à Québec durant l'été de 1651, il revint, après un voyage pénible sur la Chaudière, passer l'hiver à sa mission. Ce fut sa dernière saison.

D'autres jésuites continuèrent la mission jusqu'en 1660. Les Abénakis vivant sur les bords du lac Mégantic, jusqu'en 1708, transportèrent alors leurs pénates à Bécancourt, mais ne furent pas heureux dans leur nouveau domaine. Même s'ils changèrent de site à maintes reprises, ils furent cependant les seuls à conserver leur sang pur de toute alliance.

Guerre de l'Indépendance

Voyons maintenant comment le lac Mégantic et la rivière Chaudière ont été des postes stratégiques durant la guerre de l'Indépendance. A cette époque, deux armées américaines se dirigèrent vers le Canada, l'une à destination de Montréal, sous le commandement du général Montgomery, et l'autre vers Québec, sous les ordres du général Arnold. Pendant que Montgomery, en empruntant le lac Champlain et la rivière Richelieu, s'emparait des forts Ticondéra, St-Jean, Chambly et de la ville de Montréal, et se dirigeait vers Québec, Arnold se disposait à aller le rejoindre en traversant d'abord le lac Mégantic pour suivre, toujours avec ses troupes montées sur 200 canots, la Kénébec et la Chaudière; après maintes difficultés, il atteignit Québec à la fin de novembre et, le 1er décembre, il y fut rejoint par Montgomery.

Dans la nuitl du 30 au 31 décembre 1775, les Américains attaquèrent Québec, mais le colonel Chabot, un Canadien, fit une si vigoureuse résistance avec ses volontaires que Montgomery fut tué. Arnold, ayant passé l'hiver à Québec, reçut au printemps des renforts commandés par le général Thomas.

Malheureusement, au premier de mai, une flottille anglaise forte de 9,000 hommes parut dans la rade de Québec et vainquit Arnold. Ayant subi de nombreuses pertes en hommes tués, blessés ou faits prisonniers, il retourna dans son pays par la vallée du St-Laurent jusqu'à St-Jean, puis de là par le Richelieu. N'importe! Le souvenir du passage d'Arnold dans la Beauce n'est pas complètement effacé puisqu'il y a une rivière qui porte son nom.

Progrès

Pour attirer les "loyalistes" restés fidèles à la couronne, l'Angleterre donna des noms anglais aux divers cantons situés dans la région de Sherbrooke et du lac Mégantic. Aussi, rien de surprenant si les cantons Clinton, Marston, Whitton, Spaulding, Ditchfield et Winslow, situés dans le voisinage du lac, furent concédés à des colons anglais.

Pour ce qui est du territoire dans lequel rayonne la ville de Mégantic, disons qu'il a été ouvert vers 1850, par des Ecossais. L'un d'eux, John-Boston MacDonald, se rapprocha du lac et construisit son "campe" en bois rond au coin des routes de Piopolis et de Springhill, là où nous voyons encore un cimetière. Mais les premiers Canadiens français à s'établir dans les parages étaient 14 zouaves. Ils fondèrent Piopolis. Quelques années plus tard, d'autres Canadiens ayant pris des lots dans les cantons de Ditchfield, Spaulding et Whitton, une chapelle fut construite sur les bords du lac.

La colonie naissante grandit tellement qu'en 1877 elle était dotée d'un bureau de poste. Morinville était son nom. C'était aussi celui du village. En 1878, le village prit le nom d'Agnès, en l'honneur de Suzanne-Agnès Bernard, qui avait visité ce patelin avec son mari, sir John-A. Macdonald, ancien premier ministre du Canada.

Incorporé ville en 1907, Lac Mégantic comptait déjà à cette époque plusieurs industries importantes, savoir: la Compagnie de Pulpe du lac Mégantic, la Lake Mégantik Furniture Co., la Ferronnerie des frères Mercier et plusieurs scieries actives. Ayant eu son premier curé résidant en 1886, cette ville possède un temple religieux digne de sa grande et généreuse population. De style gothique avec hauts clochers et tourelles, il fut achevé en 1913; il renferme de nombreuses richesses. Ont exercé leur ministère à titre de curés à Ste-Agnès du Lac Mégantic, depuis la fondation: les abbés J.-B.-A. Cousineau (1886-89), J.-E.-E. Choquette (1896-1918), J.-N. Bernier (1918-1929), Mgr J.-A. Bonin (1929-1944). Le curé actuel est l'abbé Eustache Brault. Il a comme vicaires MM. Ls Bouffard, L. Leroux et Chs-Henri Doyle. Depuis 1946 existe une nouvelle paroisse, Notre-Dame de Fatima. Elle a pour curé M. Paul-Emile Morin et pour vicaire l'abbé Albert Plante.

Dans cette ville, l'éducation est fort en honneur. Le couvent, confié aux RR. SS. de la Congrégation de Notre-Dame, reçoit un très grand nombre de pensionnaires. L'académie, dirigée par les RR. FF. du Sacré-Coeur, donne l'instruction à 360 élèves. Enfin il convient d'ajouter qu'outre la magnifique église catholique il y a au Lac Mégantic trois églises protestantes.

Industries

Depuis 20 ans, Lac Mégantic a connu un plus grand essor, grâce aux autres industries qui y ont pris naissance, savoir: Lake Megantic Pulps; Megantig Mfg "Co" Cliche, la Cie Duclos Elodien (préparation de bois en transit), la Cie Duquette Alfred & Filf (manufacturiers de portes et châssis), la Cie Cliche Jos & Fils (Machine shop) la Mégantic Auto Electric, la Cie Torpédo de Mégantic, la Papeterie de Mégantic, etc., etc. D'autre part, l'ouverture des magasins très modernes et l'installation de garages et autres boutiques ont contribué à la prospérité de cette ville; les gens des paroisses environnantes viennent s'approvisionner. Chef-lieu du comté de Frontenac, Lac Mégantic est renommé par ses nombreux professionnels, qui ont des bureaux achalandés. Les disciples de Thémis sont représentés par MM. Gérard Lacourcière, J.-Armand Drouin, Barthélemy Durand; les tabellions, par MM. D.-L. Lippé, J.-W. Bourque et Paul Veilleux; les disciples d'Esculape, par les docteurs Jacques Huard, T. Fiset, J. Aubut, Viateur Bolduc, Chs Boisvert, P. Frescyprêt; et les dentistes, par les docteurs J.-Edouard Laflèche et Raymond Couture. De plus, un hôpital des plus modernes, fondé en 1944 et confié aux soeurs Marianites de Ste-Croix, reçoit les malades de toute la région.

Mentionnons aussi qu'à Mégantic il y a un imposant bureau de poste, avec office des douanes et de l'accise, un bureau d'enregistrement, deux agronomes: MM. Eloi Guillemette et Rosaire Corriveau, un bureau de l'Unité sanitaire, une caisse populaire, une coopérative agricole, le terminus du Québec Central venant de Québec via Tring Jonction Mégantic, la gare du C.P.R., cette dernière étant un point divisionnaire entre Farnham et Brownville. Il y a aussi un aérodrome à Mégantic et un journal: **l'Echo de Frontenac**, dont le directeur est M. Ls-Philippe Poulin.

Si la ville doit sa beauté à la largeur de ses rues, à son lac insurpassable et à ses maisons coquettes, elle doit sa prospérité aux quelques 20 maires qui ont présidé à ses destinées depuis sa fondation. Nommons entre autres: MM. J.-Aristide Roberge, J.-E. Letellier, Gérard Lacourcière, G. Fournier, Henri Nadeau, Louis-P. Cliche.

Le maire actuel est M. Conrad Brassard, qui marche sur les traces de ses devanciers. Avec l'aide des échevins, de M. Hervé Fecteau, assistant greffier, et de M. J. Patrick Harguin, trésorier, il veut faire de sa ville la plus belle et la plus florissante de cette région admirable par ses paysages féeriques.

La Tribune, 23 janvier 1926

On croit que les administrateurs d'une aréna à Sherbrooke pourraient présenter un profit net annuel d'au moins $1855

Les recettes totales, d'après un tableau fictif, étant de $9,120 pour des dépenses se chiffrant à $7,355.

— On estime la saison du hockey à 13 semaines, avec deux joutes par semaine, comportant une moyenne de 1,000 spectateurs à 50 sous de droits d'entrée.

$6500 AUX CLUBS

Au cours de l'assemblée de mardi soir à l'Hôtel de Ville, durant laquelle un bon nombre de sportifs et de notables de notre ville discutèrent des démarches à prendre pour promouvoir rapidement la question de l'érection d'une Aréna à Sherbrooke, discussion qui a abouti, comme on l'a vu dans notre journal de mercredi, à la décision de présenter une requête au Conseil pour lui demander de passer un règlement, on a pris connaissance des chiffres du bilan des recettes et dépenses probables que cette patinoire entraînerait. Ainsi le bilan annuel fictif fourni par M. Corbin, un des principaux promoteurs du mouvement, comporte un revenu annuel net de $1,855, auquel on parvient après les items suivants.

26 joutes

On a calculé la saison de hockey d'une durée d'environ 13 semaines, chaque semaine pouvait être témoin de deux joutes avec une moyenne de 1,000 spectateurs qui paierait un billet d'entrée 50 sous, ce qui formerait le total de $13,-000. De ce chiffre, l'on doit soustraire environ $6,500, la moitié, pour la part des clubs.

Recettes de $9,210

A cette recette annuelle de $6,-500 l'on ajoute $210, soit le loyer de six équipes pour une saison de pratique à $35, une autre de $2,-000, qui représente elle 40 séances de patinage comportant 200 personnes à un droit d'entrée de 25 sous, un montant additionnel de $500 pour louage de patins, annonces, recettes de restaurant sur place, etc., ce qui forme un total de recettes de $9,210.

Dépenses de $7,355

Les dépenses, pour laisser un profit net de $1,855, doivent donc être chiffrées à $7,355, se divisant comme suit: intérêt à 6 p. c. sur $40,000 de débentures, soit $2,400, fonds d'amortissement à 5 p. c., soit $2,000, dépréciation à 2 1-2 p. c., soit $1,000, divers comportant l'assurance, la lumière, l'eau, la main-d'oeuvre, les salaires du caissier, soit $1,955.

La Tribune le medium d'annonce le plus effectif des Cantons de l'Est

L'Hôtel Jacques Cartier



L'endroit le plus central à Lac Mégantic...

- CHAMBRES AVEC BAIN
- EXCELLENTE CUISINE
- EAU CHAUDE ET FROIDE
- TAVERNE ET GRILL
- BIERE ET VIN

L'HÔTEL JACQUES CARTIER

Henri BLAIS et Paul LEBLANC, propriétaires

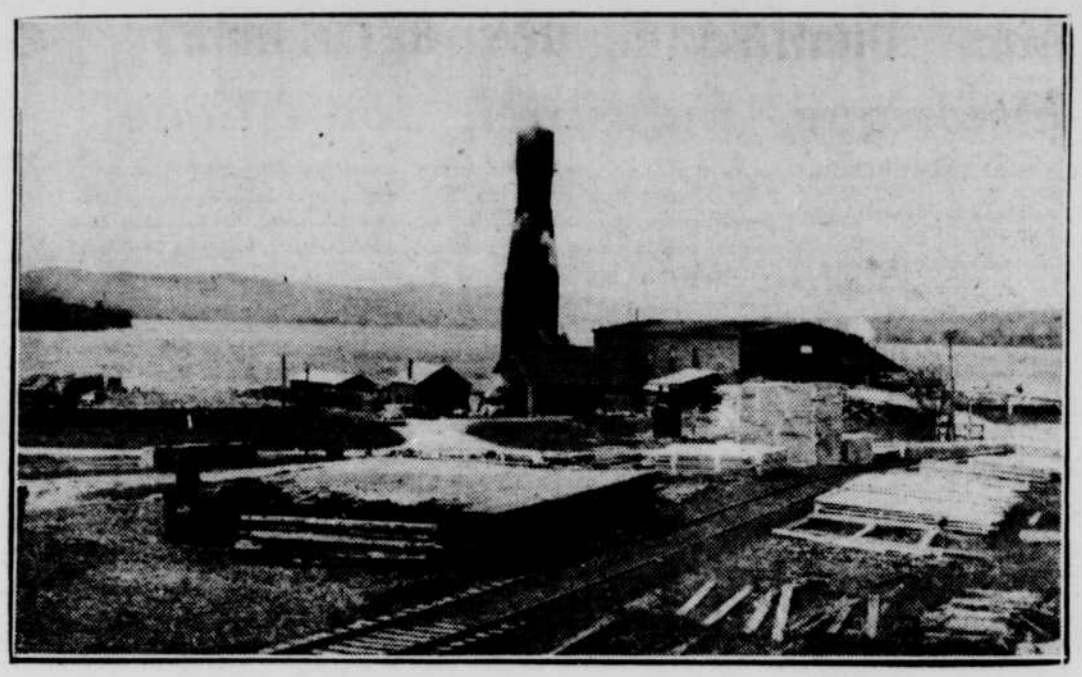
Téléphones 196 - 875 - 752

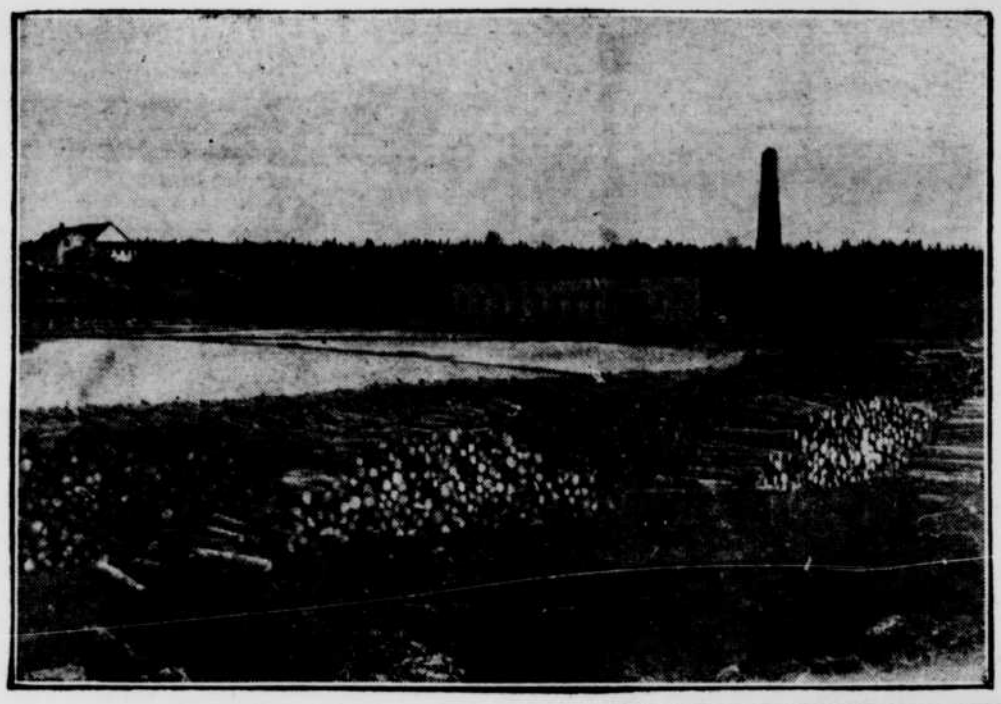
LAC MEGANTIC

MOULIN A SCIE

DE LA

LAKE MEGANTIC PULP CO.





USINE DE PÂTE à PAPIER

DE LA

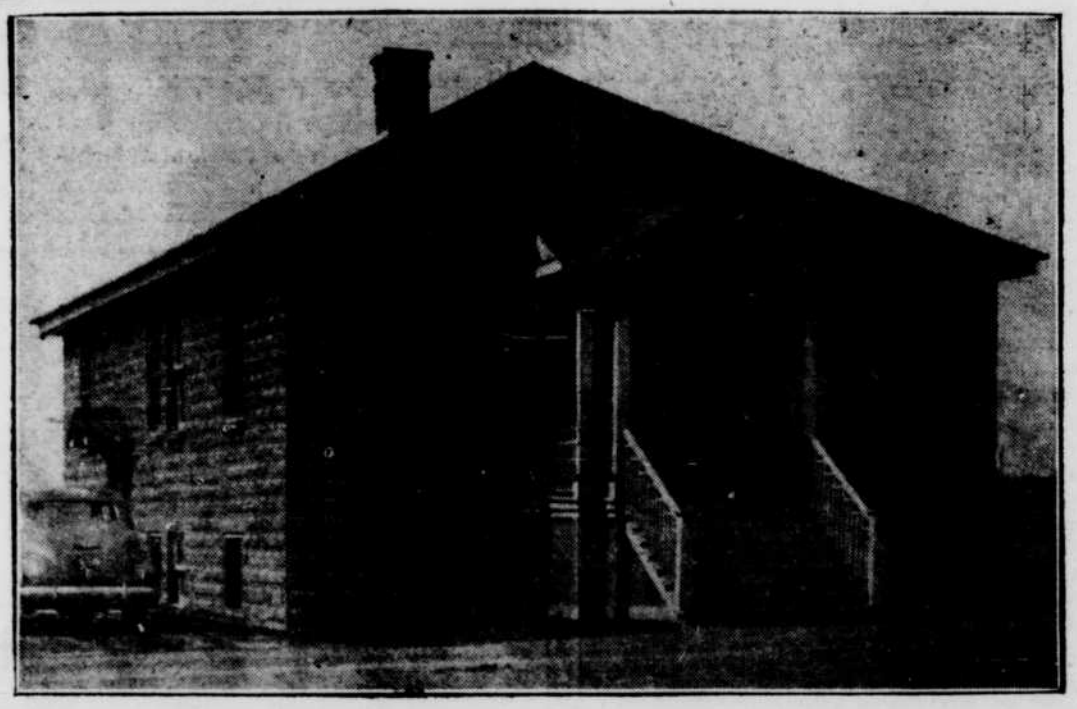
LAKE MEGANTIC PULP CO.

SUR LA RIVIERE CHAUDIERE
A UN MILLE DE LAC MEGANTIC

BUREAU

DE LA

LAKE MEGANTIC PULP CO.



LAKE MEGANTIC PULP CO.

MANUFACTURIERS DE:

* BILLOTS D'EPINETTE ET DE MERISIER * BOIS DE CONSTRUCTION
* BOIS MOULU POUR PATE A PAPIER * BARDEAUX * LATTES

Moulins à Lac Mégantic, Qué.

Rôle bienfaisant des agronomes

Ce qu'en disait M. Narcisse Savoie il y a vingt-quatre ans n'en est pas moins vrai aujourd'hui. — Magnifique banquet d'adieu à M. L.-C. Roy, de Cookshire, à l'Exposition de Sherbrooke, à l'occasion de sa nomination au Canadien National. — Nouveau champ d'action.

PERSONNALITES AGRICOLES

Ce qui était vrai hier de nos agronomes et de leur travail éminemment bienfaisant ne l'est pas moins aujourd'hui. Aussi nous trouvons encore de mise de citer ici ce que disait il y a vingt-quatre ans de nos agronomes M. Narcisse Savoie, secondé par d'autres orateurs, à l'occasion d'une fête spéciale. Vu que l'un des principaux buts de ces Cahiers est aussi de glaner dans le passer et d'en faire revivre les multiples facettes, nous reproduisons ici intégralement le compte-rendu publié par la "Tribune" en date du 2 août 1929. On y verra un hommage bien mérité à M. L.-C. Roy ainsi que la présence de plusieurs personnalités intéressées à la chose agricole réunies sur les terrains de l'Exposition de Sherbrooke. Voici le compte-rendu :

L'édifice de l'administration, sur le terrain de l'Exposition, a été témoin, hier soir, d'une fête charmante où, au milieu de la plus vive gaieté, l'on n'en a pas moins signalé éloquemment le travail excellent accompli par l'enseignement agricole technique tel que dispensé par le corps agronomique provincial, où l'on a donné des aperçus concluants sur l'étape parcourue et sur la tâche qu'il reste à accomplir.

Il s'agissait du banquet d'adieu offert par les agronomes et propagandistes de la région à M. L.-C. Roy, de Cookshire, à l'occasion de sa nomination comme agent agricole au département de colonisation, d'agriculture et des ressources naturelles du Canadien National. M. Roy, qui était jusqu'ici inspecteur des agronomes pour les Cantons de l'Est, s'est fait de nombreux amis au cours des années qu'il a occupé ce poste et ils se réunissaient, hier soir, pour offrir à leur chef et camarade un témoignage de leur amitié et de leur estime.

Plusieurs discours très brefs ont été prononcés pour faire l'éloge bien senti de celui que le corps agronomique provincial perd, mais qui ne quitte pas cependant le domaine de l'expansion agricole. Le plus saillant de ces discours a été celui du chef des agronomes, M. Narcisse Savoie, qui a profité de l'occasion pour faire l'exposé de la situation actuelle de l'enseignement agronomique dans la province, pour signaler les qualités que doit montrer le technicien agricole dans son comté, qualités qu'il a trouvées réunies dans le travail accompli par M. L.-C. Roy au cours de 13 années qu'il a fait de l'agronomie dans notre région. En réponse à certains bruits sur l'efficacité de l'enseignement agricole technique, M. Savoie a affirmé que les divers services accomplissaient actuellement un travail plus fructueux que jamais, que la coopération entre eux n'avait jamais été meilleure, que le corps agronomique provincial, entre autres, était déjà entré dans de nouveaux champs d'activité sous la haute direction d'un chef éclairé et vigoureux comme l'hon. M. Perron, ministre de l'agriculture.

Il y avait à la table d'honneur, outre M. Roy, le héros de la fête, MM. Narcisse Savoie, qui présidait, le Col. J. H. Blue, président de l'Exposition, J. A. McClary, son vice-président, Son Honneur le maire Tétreault, J. A. Godbout, professeur à Ste-Anne de la Pocatière et député de l'Islet à la Législature, J. A. Bothwell, directeur de l'E.T.A.A. J.-H. Crépeau, de St-Camille, président de la Société d'Industrie laitière de la province, H. Hamer, chef de l'industrie animale au ministère fédéral de l'agriculture, Waldo Walsh, du département d'agriculture du Canadien National et nouveau compagnon de travail de M. Roy.

Des allocutions ont été prononcées par MM. Josaphat Joyal, agronome de Nicolet, Son Honneur le maire Tétreault, S. Boily, directeur des Cercles de Jeunes Eleveurs, le Col. J. H. Blue, H. Lauzière, agronome d'Arthabaska, Waldo Walsh, J. H. Crépeau, John French, de Cookshire, J. A. Godbout, J. A. McClary et Florian Champagne, agronome du nord de la province. Tous ont été unanimes à faire l'éloge des qualités de travailleur de M. Roy, de sa compétence au travail comme de son commerce aimable avec les camarades et le public, de la grande autorité qu'il possédait auprès des fermiers qui avaient confiance en lui.

Dans sa réponse à ces éloges, M. Roy a déclaré regretter quitter autant de camarades qui furent pour lui des amis et des collaborateurs dévoués. Tout en remerciant vivement les camarades présents et les organisateurs de la fête qui étaient MM. J. R. Belzile, W. G. MacDougall, S. Boily et R. Dionne, le héros de ces agapes a ajouté que ces regrets étaient tempérés par la pensée qu'il allait continuer de travailler en coopération avec les agronomes et propagandistes comme son travail allait le mettre en relation directe avec eux. En terminant, il a déclaré qu'il allait se faire un devoir de prêter spécialement son concours à l'organisation et au soutien des expositions agricoles et qu'il comptait la-dessus sur l'appel de tous les camarades présents.

Nous publions textuellement ci-dessous le discours de M. Narcisse Savoie :

"La fête qui nous réunit ce soir autour de ces tables est un témoignage d'estime et d'amitié que nous voulons donner à notre compagnon de travail, Louis-C. Roy, à l'occasion de sa nomination au poste d'agent agricole du Canadien National.

M. Roy quitte le service des agronomes de la province de Québec après s'être dépensé au service de la classe agricole, sous la direction du ministère provincial d'agriculture, depuis au-delà de 13 ans.

C'est en effet le 30 mai 1917 qu'il débutait parmi nous en qualité de sous-agronome dans les comtés de Mégantic et d'Arthabaska. Il n'est pas resté longtemps dans cet emploi. Ses qualités naturelles et les bonnes dispositions qu'il montrait déjà l'ont fait choisir au mois de novembre de la même année pour occuper la charge d'agronome des comtés de Frontenac et Compton avec résidence à Lac Mégantic. Seize mois plus tard, le 1er mars 1919, Compton était séparé de Frontenac. M. Roy opta pour Compton et vint résider à Cookshire.

Lorsqu'il fut décidé d'organiser les Cantons de l'Est en district agronomique, le choix d'un inspecteur tomba naturellement sur L. C. Roy. Jamais nomination ne fut plus facile, le sentiment unanime le désignant à cette charge importante. Il commença à exercer ses nouvelles fonctions le 1er janvier 1925.

Hommages à M. L. C. Roy

C'est dans cette nouvelle sphère d'activité que M. Roy a révélé les hautes qualités qui le caractérisent. Toujours actif à travailler au bien de son grand district et des agronomes confiés à sa charge, il a su conserver l'estime générale et s'attacher des amis sincères. Sa droiture, sa loyauté et son esprit de justice ne se sont jamais démentis. Prudent et avisé dans les circonstances officielles, il a su naviguer sans heurt et se faire une réputation enviable dans tous les milieux de la société. C'est ce qui explique qu'il lui ait été offert bien des positions enviables avant qu'il accepte celle qui l'éloigne de nous aujourd'hui. Mais il reste attaché au domaine agricole et cela est une compensation qui nous console un peu.

C'est au temps de la nomination de M. Roy comme agronome que nous avons préparé au service une brochure résumant les qualités et instructions d'un agronome de district.

En feuilletant cette brochure ces jours-ci, je me suis arrêté sur le chapitre des "Qualifications et aptitudes de l'agronome de district". Ses agronomes ici présents seront peut-être intéressés de se les rémémorer. Voici ce que dit ce chapitre :

"Pour être nommé agronome, l'aspirant doit avoir fait un cours complet en agriculture et avoir obtenu d'une institution autorisée un diplôme de Bachelier ès sciences agricoles (B.S.A.)"

Sa position d'agronome est l'une des plus difficiles et des plus délicates à remplir. Outre ses connaissances pratiques et étendues en agriculture, il faut que l'aspirant soit doué d'un jugement solide et éclairé ; qu'il soit honnête, franc, organisateur, méthodique et diplomate dans le bon sens du mot. Il doit avoir des dispositions pour la parole, afin de pouvoir s'exprimer facilement et clairement en public, mais sans affectation et forfanterie. Un langage simple, clair et précis renseigne mieux les auditeurs que les phrases ronflantes, les périodes ambigues et les grands gestes vides des hâbleurs de "husting". Ses enseignements persuasifs, basés sur des connaissances approfondies et des exemples d'expérience dûment prouvée sont ceux qui convainquent le mieux les cultivateurs. En un mot il faut bien connaître ce que l'on enseigne afin de le mieux communiquer aux autres.

Ce que l'on conçoit bien s'énonce (clairement,
Et les mots pour le dire arrivent (aisément.

a dit le vieux Boileau.

Ce que doit être l'agronome

L'agronome doit distribuer son enseignement avec tact et jugement. Il doit avoir suffisamment confiance en lui, mais sans prétention, ne pas heurter de front les principes et préjugés qui existent chez certains cultivateurs ; c'est le moyen le plus sûr de se faire apprécier d'eux et de gagner leur confiance et leur estime.

Il doit se tenir en dehors de toute lutte municipale, politique ou autre et lorsqu'il est contraint de prendre part à un débat ou de donner son opinion sur une difficulté ayant rapport à l'agriculture, il doit le faire franchement et sans parti pris, pour le bien général des cultivateurs.

Enfin, l'agronome est un employé public et comme tel, sujet à la critique, aux jalousies même. Il doit avoir une conduite et une tenue parfaites, afin de ne pas provoquer sur son compte des remarques qui peuvent lui causer du préjudice auprès des cultivateurs et des personnes dirigeantes de son district".

Voilà, messieurs, ce que l'on pensait il y a 10 ans des qualifications d'un aspirant à la fonction d'agronome, les aptitudes sont encore exigées aujourd'hui et c'est ce qui explique pourquoi le corps d'agronomes de la province de Québec est l'un des plus parfaits des groupes du genre en ce pays. Les agronomes ont été critiqués, ils le sont encore et le seront dans l'avenir. On ne critique que les exécuteurs d'oeuvres. Ceux qui demeurent paisiblement et égoïstement dans leur province ne soulèvent de critique nulle part mais ils ne font rien pour le bien de leurs concitoyens ; ils demeurent dans l'oubli et finissent leur carrière sans laisser de regrets, n'ayant rien accompli durant leur vie qui puisse perpétuer leur mémoire.

La critique ne s'attaque qu'à ceux qui se remuent qui accomplissent quelque chose qui font du bien à leurs semblables. Si elle est bienveillante et constructive elle le stimule les ardeurs et corrige les imperfections.

Sa critique malveillante, mal saine, jalouse, peut causer du tort temporairement mais le bien et le bon finissent toujours par triompher.

Le concours fédéral

Ces remarques que je fais en ce moment s'appliquent également à nos camarades des autres services fédéral et provincial qui nous aident à relever le niveau agricole en cette province.

Tous ces ardents travailleurs, ces compagnons, ces témoins de nos joies et de nos peines, nous les saluons toujours avec gratitude lorsqu'ils viennent nous apporter leur précieux concours. Ils font partie de la grande famille agricole qui s'emploie au bien de l'agriculture. Il règne entre eux et les agronomes une généreuse émulation, une entente cordiale et sympathique dont l'effort commun tend vers le même but : "organiser les forces agricoles pour en faire retirer le plus grand bénéfice aux cultivateurs". Ces compagnons d'armes ont aussi leurs luttes à soutenir, leurs combats à livrer pour la bonne cause. Ils sont parfois l'objet d'attaques injustifiées. Messieurs, élevons donc nos esprits et nos sentiments au-dessus de ces luttes mesquines. Inspirons-nous donc de cette pensée d'un grand ministre anglais, D'Israéli. Il a eu à lutter contre les attaques sournoises ; il a été l'ob-

(A suivre en page 163)

"TOUT LE MONDE LE DIT . . . CA, C'EST DU SERVICE . . ."



KOMERY SERVICE STATION

George-A. KOMERY, prop.

LAVAGE — GRAISSAGE — ACCESSOIRES

REPARATION DE PNEUS

5, rue Agnès — LAC MEGANTIC — Téléphone 175

Cri d'alarme de l'Association Forestière des Cantons de l'Est

Le bois franc est en train de disparaitre dans la région. — Dans 4 comtés seulement — Arthabaska, Wolfe, Mégantic et Nicolet — 45 industries utilisent le bois dur, consommant au delà de 40,000,000 p.m.p. de bois, dont 75% de merisier; elles procurent du travail à 1,200 ouvriers et des salaires de $2,400,000.00, avec une valeur de production annuelle de $40,000,000.00. — Valeur brute de la production dans la Province: $53,858,475.00. — Données du problème énumérées dans un mémoire présenté en janvier à l'hon. ministre J.-S. Bourque par une délégation dirigée par M. Edouard Alain, vice-président de l'Association et vice-président de la "Victoriaville Furniture".

POUR LA FORMATION D'UNE COMMISSION D'ENQUETE

Le sujet dont il est ici question est d'une vitalité primondiale dans l'économie des Bois Francs et, par le fait même, de toute la région des Cantons de l'Est. Il a trait à la menace de disparition du bois franc chez nous. Dans ce présent Cahier Historique, qui vise au double but de revue économique et de documentaire historique, nous reproduirons "in extenso" un compte-rendu de la "Tribune" en date du 29 janvier 1953 et le "mémoire sur la situation des bois francs", signé par M. Lucien Bédard, i.f., gérant de l'Association Forestière des Cantons de l'Est, et présenté par M. Edouard Allain, vice-président de cet organisme et vice-président de la 'Victoriaville Furniture".

Voici d'abord le compte-rendu de notre journal:

QUEBEC. — Les Bois Francs (merisier, érable, etc.), qui alimentent un grand nombre d'industries dans les Cantons de l'Est, notamment celle du meuble, deviennent de plus en plus rares dans la province de Québec.

Ce fait est dû: 1— A une maladie dont on n'a pas encore trouvé le remède et qui est générale à travers la province; 2— A une coupe abondante dans le passé; 3— Au fait que les compagnies de papier peuvent maintenant utiliser le bois franc dans la fabrication de leur produit.

Il y a une nécessité absolue de reboiser.

C'est ce qu'une délégation de l'Association forestière des Cantons de l'Est, à laquelle s'étaient joints des représentants de l'Association des Manufacturiers de meubles de la province, a représenté, hier, à Québec, à l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques. Plusieurs autres ministres et députés des Cantons de l'Est, dont on trouvera plus loin les noms, étaient présents et ont pris part à la discussion.

Dans son mémoire, l'Association demandait un inventaire de nos Bois Francs; M. Bourque a répondu que cet inventaire est déjà fait et que les chiffres sont à la disposition des intéressés, au service de l'économie forestière.

Le point saillant de l'entrevue, qui a été amicale et on ne peut plus constructive, a été une déclaration de M. Bourque; celui-ci a promis qu'une importante partie de la pépinière de Victoriaville sera désormais consacrée aux Bois Francs; afin de favoriser davantage le reboisement dans ce domaine dans les Cantons de l'Est.

Les délégués

La délégation avait à sa tête, M. Edouard Allain, vice-président de l'Association forestière des Cantons de l'Est et vice- président de "Victoriaville Furniture", qui a lu le mémoire; on remarquait également la présence de l'hon. C. D. French, ministre des Mines et député de Compton; l'hon. Wilfrid Labbé, ministre d'Etat et député d'Arthabaska; Dr Gérard Noël, député de Frontenac; Dr Géard Lemieux, député de Wolfe; M. J.-A. Plourde, député de Kamouraska; M. Lucien Bédard, i.f., administrateur-adjoint de l'Association forestière des Cantons de l'Est; R. B. Call, président de l'Association des Manufacturiers de meubles de la province; R. B. Calhourn, de Beauharnois (Kilgour Chair Co.); J.-Charles Labranche, de Mansonville; P. Dodier, de St-Isidore d'Auckland; Antoine Dubuc, de Chicoutimi; Lionel Baril, de Princeville; Arsène Rousseau, de Princeville; J.-Alfred Fortin, de St-Pascal de Kamouraska; Omer Pelletier, de St-Eleuthère de Kamouraska; J.-D. Brûlé, de Val Brillant; Jules Breton, de Québec; Hermann Fournier, de Daveluyville; Maurice Ducharme, de Victoriaville; Jean-Paul Martel, de Victoriaville; MM. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts et Edouard Guay, sous-ministre adjoint, assistaient également à l'entrevue, de même que M. J.-L. Morin, de Drummondville, surintendant forestier de la "Southern Canada Power", Gordon Bullard, de Granby, Aimé Bellemare, de Baie-des-Sables, Matane.

Le mémoire

M. Allain, après avoir remercié M. Bourque de son accueil, a signalé que la délégation comprenait, outre des représentants de l'Association forestière des Cantons de l'Est, des porte-parole de l'Association des manufacturiers de meubles de la province.

Le mémoire de l'Association portait particulièrement sur la rareté croissante du bois franc et signalait que dans les seuls comtés de Wolfe, Arthabaska, Mégantic et Nicolet, il y a 45 industries qui utilisent ce bois dont 23 pour la fabrication de meubles.

M. Bourque: Je vous félicite d'être venus en aussi grand nombre. Votre mémoire est sérieux. La situation du bois franc est difficile, surtout à cause du fait que nos bois franc, sont atteints, partout, d'une maladie à laquelle on n'a pas encore trouvé de remède. C'est pourquoi l'exportation du bois franc, à l'exception du tremble, qui est malade et dont personne ne veut, est interdite dans la province.

"Nous avons encouragé le reboisement, mais celui-ci s'est surtout fait dans le bois mou."

Un inventaire

M. Allain: N'y aurait-il pas moyen de faire l'inventaire de tout le bois franc qui se trouve dans la province?

M. Bourque: C'est déjà fait et vous aurez toutes les informations désirées en vous adressant à M. Bellefeuille, au service de l'économie forestière.

M. Allain: Les forêts, surtout à cause de la maladie, disparaissent plus vite que l'on peut ysuppléer par le reboisement; la situation est sombre. La maladie va plus vite que la coupe.

M. Bourque: Oui, et de plus, au cours de la dernière guerre, quand il y a eu pénurie de charbon, on a coupé du beau bois franc pour en faire du bois de chauffage. Ca c'est produit notamment au Lac des Neiges.

Hon. W. Labbé: N'y aurait-il pas moyen de reboiser nos terres en bois franc? Après tout, notre région ne s'appelle pas celle des "Bois Francs" pour rien.

M. Bourque: Il y aurait possibilité, si l'on voulait en prendre soin. C'est comme pour les épinettes; dans les Cantons de l'Est depuis 5 ans, nous avons planté de 3 à 4 millions d'épinettes Nous ne demandons au cultivateur que le transport et la valeur de l'arbre; le montant versé lui est remis au bout de 5 ans si l'arbre a été conservé. Mais il y a des gens qui abusent; par exemple, certains vendent ensuite ces plants comme arbres de Noël. On devrait aller chercher les arbres de Noël dans les savanes, mais pas dans des centres de reboisement.

M. Labbé: Oui, mais dans le cas du merisier et de l'érable, nous avons des terres abandonnées où l'on pourrait faire de la plantation. Je connais un endroit où l'on a fait des plantations il y a 30 ans et où l'on peut couper maintenant.

M. Bourque: Oui, mais le gouvernement n'a aucun contrôle sur des terrains privés et il ne saurait être question de nous immiscer dans les affaires de chacun.

Les pépinières

M. Lucien Bédard: Il y a

(A suivre en page 161)



MORRISON'S GARAGE

CAMIONS ET AUTOMOBILES

MERCURY LINCOLN Meteor Vendeur

Station de service

VENDEUR ESSO IMPERIAL

● Réparations générales

● Service de remorque

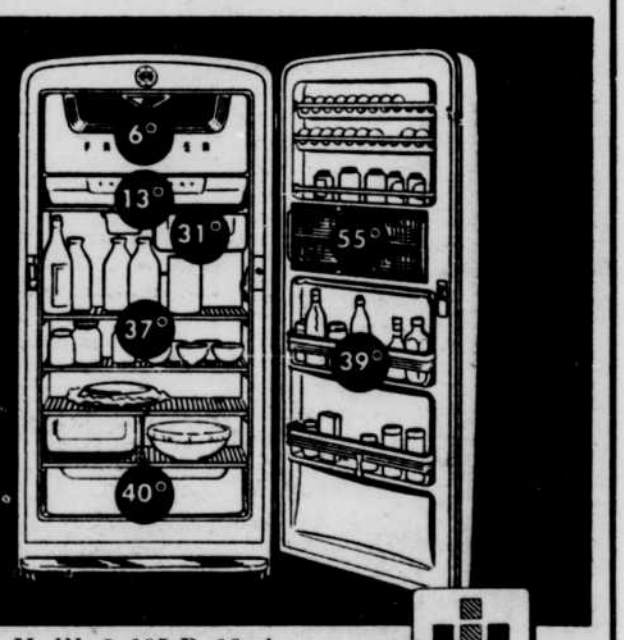
Scotstown — Téléphone 7 — Qué.

Sur la route la plus directe Sherbrooke-Lac Mégantic.

VOYEZ LES FAMEUX REFRIGERATEURS INTERNATIONAL HARVESTER à 7 climats...

60 pour les aliments congelés et la crème glacée...130 pour les desserts gelés et un refroidissement rapide...310 pour conserver vos viandes fraiches...370 pour le lait et l'entreposage général des aliments...400 froid humide pour les fruits et légumes frais...390 pour les oeufs, les condiments et les breuvages en bouteille...550 pour conserver le beurre facile à étendre... (Ces degrés de température illustrés sont pour les conditions moyennes et fonctionnent tous en même temps).

- Nouveau dégivreur automatique.
- Magnifique intérieur vert printanier.
- Spacieux congélateur pleine largeur.
- Porte munie de tablettes additionnelles.
- Humidificateur géant.
- Avec fameuse unité "Tight-Wad" de 5 années de garantie.



Modèle L-105-D, 10 pi. cu.

CHEZ

ROBERT JETTÉ

COMMERCANT DE

Machines agricoles "International Harvester" et "Forano Limitée".

Equipements d'étables "BEATTY".

Poêles et fournaises "L'ISLET".

TELEPHONE 5 LA PATRIE, Qué.

Cri d'alarme de l'Association...

(Suite de la page 160)

une pépinière de reboisement à St-Hyacinthe et une autre à Victoriaville; à St-Hyacinthe, où l'on devait avoir du bois franc, pour l'industrie, on nous a révélé qu'on s'en servait plutôt pour la décoration, ce qui est excellent, mais ce qui n'est pas le but principal visé.

M. Bourque: Oui, mais nous donnons nos arbres. Ce sont vos Chambre de Commerce qui ont fait une bonne part dans ce domaine.

M. Bédard: C'est vrai et vous avez ainsi contribué à embellir Sherbrooke.

M. Bourque: A la pépinière de Berthier, on aide aussi à l'embellissement.

M. Labbé: Nous sommes en faveur de l'embellissement, mais il nous faut aussi du bois franc pour l'industrie. A Victoriaville, où il y a une pépinière, ne pourrait-on pas consacrer une bonne partie de ce terrain au bois franc au lieu du bois mou?

M. Bourque: Nous pouvons faire ça; ça ne coûte pas plus cher, c'est la même administration. Oui, nous allons le faire, surtout pour le merisier et l'érable.

Dr Gérard Noël (Frontenac): Je crois que ce serait une excellente idée et mon comté est l'un de ceux qui sont les plus propices aux bois francs. Il faudrait aussi éviter le gaspillage dans la coupe, quand on laisse les têtes trop longues.

M. Bourque: Ceci ne se fait pas sur les concessions de la couronne, mais sur le terrain privé, il n'y a pas d'intervention possible.

Quelqu'un suggère alors de permettre à deux compagnies, l'une intéressée au bois mou et l'autre intéressée au bois franc, de couper en même temps le bois de certains lots.

M. Bourque: Ce n'est pas pratique et ça deviendrait un véritable nid à chicanes, à cause des chemins surtout. De plus, les compagnies de papier peuvent maintenant utiliser le bois franc.

M. Allain: C'est justement ce qui inquiète ceux qui ont besoin de bois franc, parce que jusqu'ici, une bonne partie de notre approvisionnement venait des concessions de compagnies intéressées dans la fabrication du papier.

M. Dubuc (Chicoutimi): La coupe double se fait dans les limites de "Price".

M. Bourque: Oui, mais c'est la même compagnie qui opère les deux.

Dr Lemieux (Wolfe): Dans mon comté, à certains endroits, on coupe le bois mou et on laisse le bois franc; 3 ans plus tard, celui-ci est mort, sans avoir servi.

M. J.-A. Plourde (Kamouraska): C'est à cause de la maladie qui fait encore plus de ravage quand le bois est moins dense.

Dr Lemieux: (Ham Sud): Il y aurait plusieurs endroits propices au reboisement.

M. Bourque: Il est certain que dans Wolfe on a donné des lots pour la colonisation alors qu'on n'aurait pas dû le faire. Le bois a été coupé et les colons sont partis.

M. Lemieux: Oui, les ¾ de ces lots.

M. Bourque: Il faut aussi que les manufacturiers donnent l'exemple en employant absolument tout le bois coupé, à divers usages.

Une expérience

M. Baril, de Princeville: Il y a des endroits où le jeune bois pousse trop fort, trop dense; n'y aurait-il pas moyen de donner des octrois pour la plantation de merisiers et d'érable de 2 ou 3 pouces ailleurs. J'ai fait une expérience: sur 100 de 2 à 4 pouces, seulement 2 sont morts et ils avaient 4 pouces.

M. Bourque: Mais qui contrôlera ensuite la coupe de bois sur les terrains privés? ....

M. Allain: Ca se fait dans certains pays, comme à Cuba. ....M. Bourque: Nous ne sommes pas pour aller sur les terrains privés, ça n'aurait pas de bon sens. (Tous les députés présents approuvent).

M. Allain: Les compagnies de papier se servent du bois franc maintenant; la chimie s'empare du bois.

M. Bourque: On va bientôt faire des meubles en plastique; il y a déjà beaucoup de meubles en métal, particulièrement dans les hôtels.

M. Allain: Oui, mais les gens reviennent toujours au bois. On a déjà tenté l'expérience avec le chrome et l'on est revenu au bois.

M. Bédard (sous-ministre): Vous aurez tous les renseignements désirés au bureau d'extension et d'économie forestière. M. Roch Delisle s'occupe aussi, depuis quelques années, de propagande dans les Cantons de l'Est, afin d'inciter les cultivateurs à reboiser leurs terres.

M Bédard dit ensuite que pour qu'un "sauvageon" de merisier ou d'érable atteigne 2 pouces, à partir de la semence par une graine, ça prend de 7 à 8 ans.

M. W. Labbé: Et ça dépend du terrain.

M. Savoie (Manseau): Oui et ça dépend de l'entretien. A Plessisville, chez M. Sylvain, on a, au bout de 20 ans, des érables de 6 à 7 pouces; le voisin, qui ne s'en est pas occupé n'a pratiquement rien.

M. Bourque: Une coupe rationnelle et un bon entretien sont indispensables. Ainsi, la Canada Paper, chez nous, a une réserve de 50 milles carrés; ce qui ne l'empêche pas de couper 10,000 cordes de bois par année depuis 50 ans. Mais elle prend soin de son territoire.

Ce fut la fin de l'entrevue.

Texte du mémoire

Respectueusement soumis à l'hon. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques du gouvernement provincial, mercredi le 28 janvier 1953, par une délégation de membres de l'Association forestière des Cantons de l'Est Inc. et d'industriels.

Introduction

Au dernier congrès de l'Association forestière des Cantons de l'Est Inc. tenu à Plessisville le 8 octobre 1952, les 250 délégués comprenant des industriels, des commerçants de bois, des cultivateurs, des maires de 35 municipalités ont adopté à l'unanimité la résolution qui fait l'objet de ce mémoire. Cette résolution découle de l'exposé de la situation difficile dans laquelle se trouve l'industrie utilisant le bois franc, à l'heure actuelle.

Les congressistes ont reconnu la nécessité d'organiser une délégation pour exposer, aux autorités gouvernementales, l'urgence du problème et leur soumettre

(A suivre en page 162)

L'hôtellerie à la plus grande renommée de la route la plus directe de Sherbrooke à Mégantic est

L'HÔTEL SCOTSTOWN

Yvon et Claude Dumoulin, co-propriétaires

- Cuisine canadienne-française
- 30 chambres modernes
- Service de taxi
- Arrêt d'autobus Provincial Transport

RECHERCHE PAR LES VOYAGEURS ET LES TOURISTES AMERICAINS

Téléphone 45 SCOTSTOWN, Qué.

Au service de l'économie locale, régionale et provinciale . . .

TESSIER & FRÈRES

marchands de bois

Georges et Léopold Tessier,

Téléphones: Bureau: 36; Résidence: 1 — Scotstown, Qué.



1910 Vue générale du moulin et des dépendances de la Guelph Cask Veneer & Plywood Co. Ltd. 1953

L'une des plus importantes industries au Canada pour le travail du bois

Fabrication de diverses sortes de placages et de contre-placages de bois pour l'industrie du meuble et pour le commerce de la construction.

●

C'est la plus importante et la plus grande industrie de Scotstown où elle emploie 200 ouvriers.

●

The Guelph Cask Veneer & Plywood Co. Ltd.

Bureau-chef : LONDRES, Angleterre ; Principal bureau canadien et moulin : SCOTSTOWN, QUE. ; Moulin subsidiaire : MATTAWA, Ont.

Cri d'alarme de l'Association...

(Suite de la page 161

cette résolution du congrès.

Honorable ministre, nous vous remercions d'avoir bien voulu nous accorder cette entrevue. Nous profitons de l'occasion pour vous féliciter de l'intérêt que vous avez manifesté dans le passé pour la cause de la conservation de nos forêts. Nous avons raison de croire qu'à la suite de la présente entrevue vous ferez tout en votre possible pour essayer d'aider les industries utilisant le bois franc, à résoudre leur problème.

Situation forestièret

La province de Québec compte une superficie de 160,000 milles carrés, au sud du 52e degré de latitude nord.

Sette superficie se repartit de la façon suivante:

a) Forêts vacantes de l'Etat: 122,000 milles carrés;

b) Forêts sous régime de concessions: 77,000 milles carrés;

c) Forêts privées (grands propriétaires) 10,000 milles carrés;

d) Forêts privées (petits propriétaires): 36,000 milles carrés.

A la lumière de ces chiffres, nous devons reconnaître que la plus grande proportion de la superficie boisée de la province appartient à l'Etat, qu'elle est sous le contrôle direct de l'administration publique.

Dans notre région, celle qui nous intéresse tout particulièrement, les Cantons de l'Est, nous ne comptons pratiquement pas de forêts de la Couronne. De fait, plus de 95% de la superficie boisée appartiennent aux particuliers.

Contribution de l'industrie utilisant le bois franc à l'économie provinciale et régionale

Si l'industrie de la pulpe et du papier et l'industrie du bois de sciage jouent un rôle très important dans notre économie, il n'en reste pas moins vrai que les industries utilisant les feuillus, et tout particulièrement celle du meuble, jouent aussi un rôle dont les bons effets se font grandement sentir sur notre économie, à tel point que sa disparition paralyserait sensiblement notre situation économique.

De toutes les industries secondaires qui emploient le bois franc comme matière première, celle du meuble dans notre province vient au premier rang pour la main-d'oeuvre et la valeur des produits manufacturés. De petite industrie jusqu'en 1940, elle est devenue au cours des dix dernières années une industrie majeure. Dans le Québec, elle a pris une expansion beaucoup plus rapide que dans tout le reste du pays.

a) Nombre d'industries:

A la suite d'une enquête faite dans les seuls comtés d'Arthabaska, Wolfe, Mégantic et Nicolet, nous avons compté 45 industries qui utilisent les bois durs, soit:

(1) manufactures de meubles 23;

(2) cercueils et bières 4;

(3) placage 3;

(4) bois de plancher 2;

(5) autres industries 13.

Ces 45 industries se trouvent situées dans les comtés qui forment le noyau de l'industrie du meuble, et des différentes industries utilisant le bois franc, non dans seulement notre province, mais même au pays.

A travers la province en 1952, nous comptions plus de 240 industries fabriquant uniquement du meuble.

b) Consommation du bois franc:

Les industries localisées dans les comtés mentionnés précédemment consomment au delà de 40,000,000 p.m.p. de bois, dont 75% de merisier.

Si nous ajoutions à ces statistiques la consommation annuelle des autres industries du même genre situées dans les autres sections de la province, nous arriverions à des chiffres extrêmement plus élevés.

c) Salaires annuels, production:

L'importance de l'industrie utilisant les feuillus dans notre province doit être reconnue. En effet, dans les 4 comtés seulement où l'enquête a été poursuivie, nous nous devons d'admettre que les industries utilisant le bois franc procurent du travail à l'année à 1,200 ouvriers, que des salaires sont payés pour un montant de $2,400,000 et que la valeur de production annuelle est de $20,000,000. Nous n'avons pas tenu compte dans ces chiffres de l'exploitation des bois et du sciage. Dans l'industrie du meuble, en 1950, pour la province seulement, le montant total de la production s'est élevé à $53,858,475 (valeur brute); le nombre d'ouvriers en 1952 était au nombre de 4,100; et la même année les salaires payés s'élevaient au montant de $7,200,000.

Difficultés d'approvisionnement:

Avec le développement d'un grand nombre de nouvelles industries de meubles, de placage, de bois de plancher à travers la province et avec une production organisée pour fournir aux besoins de la consommation; les industries utilisant le bois franc sont aux prises, plus que jamais, avec de nombreuses difficultés qu'il faut tenter de résoudre; le plus tôt possible si nous voulons assurer l'approvisionnement nécessaire à leur maintien.

a) Sur les terrains privés:

Dans la région des Cantons de l'Est, nous ne pouvons plus trouver la matière première suffisante (le bois franc) pour alimenter les industries existantes. Une très faible partie de leur approvisionnement peut être assurée par les boisés de ferme des cultivateurs. Nous ne craignons pas d'affirmer qu'au rythme où se poursuit cette exploitation, cette faible source d'alimentation sur les terrains privés diminuera davantage.

b) Pas de réserves forestières:

A la vérité, très rares sont les industries employant les feuillus, qui possèdent leurs propres réserves forestières. Certaines de ces industries peuvent s'assurer leur approvisionnement, mais on sait au prix de combien de difficultés, sur les limites de certaines industries de bois à pâte où un double droit de coupe est exigé en plus des autres dépenses très élevées nécessitées pour l'exploitation du bois franc.

c) Inaccessibilité:

Certaines étendues boisées de bois franc appartenant ou affermées à des industries de pulpe et papier pourraient être exploitées, mais le coût serait prohibitif vu leur éloignement ou leur inaccessibilité présente.

d) Maladie

Une autre difficulté à laquelle ont à faire face les industries de bois franc, c'est la perte considérable de matière première due à cette maladie nommée "le dépérissement du merisier et du bouleau". Au dire de certains experts, cette maladie mystérieuse semble vouloir maintenant s'introduire dans nos peuplements d'érable et de hêtre.

e) Pulpe et fois franc:

De plus en plus, on prétend que l'industrie de la pulpe emploiera du bois franc dans la fabrication de son produit. Présentement il est employé à un faible pourcentage peut-être, mais avec les découvertes de la science moderne ce pourcentage augmentera. De ce nouvel usage du bois franc, les industries de meubles, de placage et autres verront diminuer leurs sources d'approvisionnement.

f) Déficience de statistiques:

Les industries utilisant le bois franc connaissent-elles réellement les quantités disponibles de cette matière première? Nous ne le croyons pas. Nous n'avons pas de statistiques, d'idée exacte de la contenance de nos forêts de feuillus, ni même de leur localisation dans certains milieux de notre province. De plus nous ne sommes pas en mesure de dire, actuellement, si les coupes de bois franc sont supérieures ou inférieures à la possibilité.

Solution urgente du problème:

Honorable ministre, nous croyons vous avoir suffisamment exposé la situation critique dans laquelle se trouvent les usagers du bois franc, tout particulièrement dans notre région. Quant au reste de la province, il y a aussi des industries du même genre qui ont à affronter les mêmes difficultés. La survivance, le développement de ces industries, facteur important de notre économie, doivent être assurés, et nous avons raison de croire, honorable ministre, que vous ferez tout en votre possible pour aider à trouver une solution urgente à ce problème.

Les propriétaires des industries concernées, s'ils sont laissés à leur seule initiative, ne voient pas de possibilité de résoudre leur problème. Cependant avec votre collaboration, nous avons espoir de solutionner les difficultés dont nous venons de vous faire un bref exposé.

(A suivre en page 163)



Ci-dessus, l'Hôtel Bury, dont M. Jean-Paul Lapointe est le propriétaire.

HÔTEL BURY

Jean-Paul Lapointe, propriétaire

BIENVENUE AUX TOURISTES ET AUX VOYAGEURS

★ ★ ★

Licence d'Hôtel

★ ★ ★

Chambres
Repas
Taverne
Bière et vin

BURY, Qué. TELEPHONES : 1 et 26



Une belle résidence de Bury qui renferme également les bureaux de l'entreprise A. J. Hunt. Autrefois fut la résidence de feu le député A. B. Hunt, qui fut maire de Bury de 1917 à 1920. Cette maison est présentement occupée par A. J. Hunt, qui fut maire de 1931 à 1949.

A. J. HUNT

Commerçant de bois de sciage, bois de pulpe et chevaux

TELEPHONE 20 BURY, Qué.

Reconstruction projetée sur un plan moderne du bureau d'enregistrement et de la salle de comté à Cookshire

Ouverture de deux nouvelles rues et construction d'une dizaine de maisons dans le quartier Nord, où furent installés l'eau et les égouts.—Nouveaux collège et presbytère font l'orgueil des citoyens. — 170 employés à la Wallace & Son et agrandissement envisagé pour la prospère manufacture de laine de M. Louis Beaudoin.

Excellente eau de sources, protection-feu

par Mme J.-A. BOURGAULT

Cookshire est une coquette petite ville située à environ 16 milles de Sherbrooke desservie par le chemin de fer, C.P.R. Montréal-St-Jean, et deux services d'autobus. C'est aussi le chef-lieu du comté de Compton. En plus, le gouvernement provincial a une bâtisse qui loge les bureaux du ministère de l'Agriculture, de la Voirie et de l'Unité Sanitaire du comté de Compton.

La ville a pris une certaine expansion industrielle depuis quelques années, grâce à la Wallace & Son, manufacture de coutellerie en argent, etc., qui, de quinze mains qu'elle employait au début, en embauche maintenant 170. Il y a aussi la manufacture de laine, dont les propriétaires sont M. Louis Beaudoin et ses deux fils. Cette manufacture, quoique très jeune, a un équipement des plus modernes et elle emploie environ 50 personnes. M. Beaudoin entrevoit le jour prochain où il lui faudra agrandir pour répondre à sa clientèle toujours croissante. On compte aussi la Frasier, Thornton, manufacture de remèdes brevetés; Lake & Son Reg., moulin à scie et préparation du bois; "L. Mackie", manufacturier de lattes; Eastern Township Farm Supply, moulin à farine.

La ville compte aussi 3 églises. Une catholique, une Anglicane et une Unie. Elle a un couvent pour les filles sous la direction des religieuses des Saints Noms de Jésus et Marie; un collège pour garçons, construit en 1951-52 et qui est dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiens; une Académie anglaise, laquelle fut renovée en 1951-52.

Nombreux travaux

La ville a ouvert deux nouvelles rues dans le quartier nord, y posant l'eau et les égouts, pour voir construire 10 à 12 nouvelles maisons dans cette seule section. En plus, la ville s'est enrichie d'un nouveau collège, ainsi que du presbytère, lesquels font l'orgueil des citoyens.

La ville a présentement une population d'environ 1200 âmes; une évaluation municipale de $711,300, taxable, comparativement à $702,900, l'année précédente.

La ville possède un système d'aqueduc, alimenté par des sources et un réservoir, un système d'égouts, un système de protection contre les incendies.

Le pouvoir électrique est fourni par Southern Canada Power.

La ville entrevoit la possibilité d'expansion de quelques-unes de ses présentes industries et la venue de nouvelles.

Le comté projette de démolir la bâtisse qui est présentement occupée par le bureau d'enregistrement et la salle de comté et d'y construire en collaboration avec le gouvernement provincial une nouvelle bâtisse des plus modernes.

Cookshire est très confiant dans l'avenir de sa petite ville.

Rôle bienfaisant...

(Suite de la page 159

jet des persécutions injustes et a répondu à ses adversaires par cette parole pleine de sens et de vérité : "La vie est trop courte pour être petite".

Oui, Messieurs, la vie est trop courte pour l'employeur à des luttes étroites, à des controverses sans issues où souvent le droit finit par sombrer. La vie est trop courte pour l'empoisonner avec des menées sournoises et hypocrites ; pour chercher à faire du tort à son semblable. Ne soyons petits en rien ; ne prêtons pas une oreille sympathique aux racontars que l'on peut nous faire sur tel ou tel de nos camarades. Soyons charitables les uns envers les autres. Si l'on a raison de croire que les remarques faites peuvent avoir certain fondement, avertissons l'intéressé ou faisons-le avertir par un confrère qui a chance d'être écouté.

Cri d'alarme de l'Association...

(Suite de la page 162)

Objet du mémoire:

Les membres de l'Association forestière des Cantons de l'Est Inc. reconnaissent l'importance de l'industrie du bois franc dans notre région et dans notre province. De plus, étant au courant de la situation qu'elle doit affronter actuellement, ils ont jugé nécessaire de vous soumettre la recommandation suivante:

"Que soit sollicitée de notre gouvernement provincial la nomination d'une commission composées d'hommes pratiques et de nos meilleurs forestiers, qui seraient chargés de faire une enquête approfondie de toutes nos forêts de bois franc situées dans les régions d'accès économique de la province, pour l'exploitation, et d'apporter à la situation du bois franc toute leur attention, afin de formuler une politique et d'élaborer un plan susceptible de résoudre ce grave problème de l'heure, et par là, garantir la stabilisation permanente de l'industrie qui dépend du bois franc pour sa matière première".

Honorable ministre, l'exécutif, les membres de notre association, et de cette délégation, ont cru de leur devoir de vous soumettre cette recommandation. Nous avons l'espoir que vous y consacrerez toute votre attention.

Respectueusement soumis,
L'Association forestière des Cantons de l'Est Inc.
Par: Lucien BEDARD,
i.f., gérant.

Sherbrooke, 28 janvier 1953.

La Tribune le medium d'annonce le plus effectif des Cantons de l'Est

Deux commerces sous un même toit
CORDONNIER et SELLIER
Travail de réparation de chaussures et harnais
Ouvrage garanti — Service complet et rapide
S. LAPIERRE
GANTS ET MITAINES DE TRAVAIL
"Chaussures pour toute la famille"
COOKSHIRE TELEPHONE 105

Une entreprise importante à Cookshire...
EASTERN TOWNSHIP FARM SUPPLIES LTD.
Roméo Foisy, propriétaire
Grains — Moulées — Engrais chimiques
Insecticides — Grains de semence
Equipement d'étables
Spécialité: Rations balancées
Instruments aratoires COCKSHUTT
COOKSHIRE, Qué. TELEPHONE 18-2

Vous êtes cordialement invités à visiter . . .
LA BIJOUTERIE CANUEL
Dépositaire des montres: BULOVA, MERCURY, HOOVER, LANCO, etc.
Diamants véritables :
"Blue Blossom" et "Siffari"
Spécialité : **Porcelaine anglaise**
Vous trouverez le cadeau voulu pour toute occasion et vous y ferez de réelles économies.
Rue Craig Tél.: 184
COOKSHIRE

Lors de votre prochain passage, à Cookshire, arrêtez-vous au
RESTAURANT LANTERNE VERTE
R.-J. Ross, prop.
pour déguster un :
- délicieux repas
- des sandwiches bien apprêtés
- des liqueurs rafraichissantes

Aussi — BONBONS — CHOCOLATS — CIGARETTES
— Sur la route la plus directe de Sherbrooke à Mégantic —
(En face de la filature Cookshire Woolen Mills)
COOKSHIRE, Qué. Téléphone: 162

Le plus important distributeur d'équipement de fermes du comté de Compton

Distributeurs des tracteurs International, équipements de grange Beatty Bros, réfrigérateurs, congélateurs, laveuses et systèmes à pression International. — Matériaux de construction Johns-Manville.



VOYEZ-NOUS POUR AMELIORER VOTRE FOYER
Ligne complète d'articles de plomberie pour les besoins de la construction ou de la réparation.
STANDISH BROS. RED'D
COOKSHIRE TELEPHONE 16

Les divers rouages d'une municipalité

Origine du régime municipal au Canada. — Premier code municipal en 1870. — Les responsabilités des conseillers.

ABUS A SUPPRIMER

Le nom de municipalité dérive du mot **municipe** qui désignait certaines villes, dans l'ancienne Italie, dont les habitants jouissaient du titre de citoyens libres de Rome alors maîtresse du monde ou de l'univers.

Un grand nombre de nos lois, basées sur le principe de la liberté civile, sont inspirées du Droit **romain.**

Le régime municipal, au Canada, toutefois, ne remonte guère à plus de trois quarts de siècle, sous la domination anglaise.

Pendant la nomination française, depuis la découverte du Canada en 1534 jusqu'à 1763, date du traité de Paris, en vertu duquel, la France cédait notre pays à l'Angleterre, après le sort malheureux des armes qui avait donné la victoire à cette dernière, aucune forme municipale n'apparaît, si ce n'est le régime **féodal** permettant aux habitants de s'établir sur des terres moyennant une rente payée aux seigneurs propriétaires de fiefs ou de vastes concessions de terrain.

Cette **tenue seigneuriale** où l'on vivait, pour ainsi dire, en commun, de moeurs patriarcales, d'après les us et coutumes de France, suffisait d'ailleurs à la population peu nombreuse du temps, dans une colonie dont les groupements épars ne faisaient que commencer.

Mais à la suite des luttes constitutionnelles de nos ancêtres, des patriotes de 1837-38, revendiquaient aux vainqueurs la jouissance de la religion catholique, de la langue française, le contrôle des finances et la participation aux charges administratives, la situation changea avec l'augmentation de la population et des affaires.

C'est en 1840-45, sous le régime de l'Union et du Bas-Canada, que l'un de nos chefs politiques, l'hon. M. N.-A. Morin, fit adopter la loi dite des **municipalités.** Celles-ci devaient être autant de petites administrations modelées sur le gouvernement représentatif et **responsable** qu'on venait d'inaugurer.

En 1867, lors de l'établissement de la Confédération du Canada, les municipalités passèrent sous la juridiction des Législatures provinciales et en 1870, le gouvernement de Québec promulgua le premier code **municipal** dont diverses éditions ont été publiées subséquemment.

II

Au point de vue de l'organisation, les municipalités diffèrent de noms, selon l'étendue de leur territoire érigé en corporation et selon leurs attributions respectives.

Ainsi, il y a des municipalités de **cantons-unis,** de **cantons,** de **comté,** de **paroisse,** de **village,** de **ville** et de **cité.**

Elles sont toutes appelées **locales** à part de celle de **comté** qui se compose des municipalités comprises dans ses limites; elles sont nommées **rurales** (du latin **rus, ruris**) pour celles de la campagne, et urbaines (du latin **urbs, urbis**) pour celles des villes et cités.

Toute municipalité est représentée par un **conseil** ayant à sa tête un maire (**major,** plus grand) avec d'autres **conseillers** portant le noms d'**échevins** dans les villes et cités et d'ordinaire plus nombreux que les **conseillers** dont le chiffre est fixé à sept y compris le maire et les autres municipalités rurales. (**Echevin** est tiré du mot germain désignant, au moyen-âge, un magistrat de commune).

Le conseil de comté a pour membres tous les maires des municipalités locales de ce comté, sous la présidence d'un **préfet** choisi entre eux, chaque année.

Notre municipalité de comté semble correspondre, en France, au **département** présidé par un préfet et notre municipalité rurale à la **commune** présidée par un maire.

Sous le rapport des pouvoirs qui leur sont attribués, les municipalités n'ont pas toutes, aussi, la même constitution.

Celle de village, ville et cité sont incorporées par acte spécial au **charte** (latin **charta** et du grec **Kartès, papier, parchemin, lettre-patentes.**)

Les autres municipalités sont constituées et régies d'après les disposition du **code municipal.**

Les conseils municipaux siègent dans leur localité à différents intervallles fixes plus ou moins rapprochés, selon l'urgence des affaires; en campagne, c'est le premier lundi juridique de chaque mois.

On donne le nom de **chef-lieu** à la localité où siège le conseil du comté. De plus, au **chef-lieu,** il y a une cour de justice, ordinairement.

Ces réunions des conseils municipaux prennent le nom de **sessions** soit générale lorsqu'elles ont lieu aux dates régulières fixées par le code, soit **spéciales,** lorsque le conseil fixe lui-même une date à laquelle, il doit prendre en considération un sujet particulier.

Ces délibérations sont assimilées aux sessions parlementaires.

Comme on le voit, les municipalités possèdent un parlement en miniature où sont discutées les affaires publiques avec pouvoir de légiférer, de faire des règlements sur les matières d'intérêt local et commun: chemins, ponts, cours d'eau, clôtures, secours aux indigents, licences contre le feu, aqueduc, maintien de l'ordre et de la paix, hygiène, emprunts, imposition de taxes, etc.

III

Ici se place le rôle de conseiller, de quelques parvenus, **d'arrivistes** ainsi qualifiés pour ceux qui aspirent sans cesse d'arriver aux charges, aux honneurs! Pourvu qu'on ait les qualités voulues, il peut être permis de prétendre aux emplois, lorsque c'est justifié par la confiance publique et par l'intérêt général. Malheureusement les circonstances nous prouvent que cette ambition légitime de servir les intérêts d'une municipalité n'est pas toujours le mobile de bien des gens.

D'abord, aussitôt la lutte électorale ouverte, une cabale insidieuse se poursuit pour faire épouser à un candidat les haines, les rancunes de coteries. Le pauvre candidat se laisse approcher, circonvenir, influencer. Des agitateurs, brandons de discorde, toujours prêts à faire la division dans une paroisse, vont et viennent, tiennent des conciliabules où se concerte un programme arrêté contre une mesure, contre une personne sous prétexte de se venger de prétendus griefs.

Avec de l'esprit d'**alcool,** à défaut de leur esprit naturel, ces têtes échauffées réussissent à gagner l'assentiment de leurs candidats prédisposés en leur faveur par la flatterie, l'appât de la victoire.

Sans crainte de se tromper, bien peu de ceux qui briguent les suffrages populaires, se rendent compte auparavant des fonctions à remplir, des responsabilités à assumer! Combien d'entre eux, compromis pendant l'élection par un pacte fait avec leurs voteurs, ont réfléchi au **serment d'office** qu'ils seraient ensuite obligés de prêter, sous peine de parjure, pour accomplir leur devoir avec une intention pure, libre de passions, de préjugés? N'est-ce pas occuper, là, une fausse position, après avoir capté la confiance d'autres électeurs indépendants de petits complots et réprouvant d'avance les manoeuvres louches pratiquées à la sourdine dans les élections?

Sous de tels auspices, on se croit faire ainsi une entrée honorable au conseil!

Et dans l'assermentation, n'y a-t-il qu'une cérémonie banale, qu'une vulgaire routine, de jurer sur les évangiles, à la face du monde, de ses concitoyens, de ceux qui ont eu connaissance de faits relatifs à l'élection, en prenant Dieu à témoin de déclarer qu'on agit sous les dictées d'une conscience droite, sans parti pris, sans animosité, sans favoritisme? En morale, en justice, il y aurait une faute grave de cacher, sous le serment d'office, de sanctionner la satisfaction de motifs de rancune ou la vengeance.

Quelle garantie d'impartialité, de sécurité dans des conseillers qui, par exemple, n'oseraient sévir contre les débits clandestins de boissons alcooliques, plaie sociale que le gouvernement et le clergé s'accordent à guérir? Que dire de ces conseillers à la mode de Pilate se lavant les mains, en guise d'éviter toute responsabilité dans une mesure, une démarche louable, par crainte de perdre un peu de considération et quelques chances de faire un peu d'argent auprès d'amis, de patrons?

Afin de ménager la chèvre et le chou, sur certaines questions au conseil, **on fait le mort, on est sourd et muet!!!!** On se réveille ensuite pour paraître du côté du plus fort, de ceux qui **tiennent le manche à balai,** en cédant trop facilement aux criailleries du dehors, aux critiques, aux menaces, contre des projets d'utilité, de nécessité publique.

Par l'expérience des incendies si fréquents, dans la province, une municipalité, par l'organe de conseillers incompétents, négligera d'année en année, d'adopter de moyens préventifs contre le feu. Arrive-t-il une conflagration qui détruit une partie du village, on se fie sur le gouvernemet pour réparer les dommages lorsqu'on aurait pu avec une avance de quelques milliers de piastres, épargner des pertes dix fois plus grandes.

Si un aqueduc s'impose dans une municipalité, un village privé d'eau potable, on s'épouvantera des dépenses à faire, sans songer au remboursement qu'on en retirera par des revenus bien administrés. A force de tâtonnements, ce sera peut-être le cas de dire que le projet **tombera à l'eau,** sinon qu'on s'adonnera pour l'exécution entre plusieurs soumissionnaires, à ceux qui auront le plus d'intérêt à **pomper** la corporation, en attirant de l'eau à leur moulin.

J.-H. CHARLAND
(La Revue Municipale)

Pour atteindre directement votre clientèle faites votre publicité dans La Tribune !



Au service de la population de Sawyerville et de la région.

SAWYERVILLE UNDERTAKING PARLOR

T.-C. French, prop.

- Service d'ambulance JOUR et NUIT
- SALON MORTUAIRE

Téléphone 34 SAWYERVILLE, Qué.



Si vous projetez l'achat d'une nouvelle voiture en 1953, n'hésitez pas dans le choix de la marque . . .

VOYEZ L'ETONNANTE ET MERVEILLEUSE FORD 1953

Elle est gracieuse, elle est robuste, elle est rapide. — En somme, elle possède tous les avantages que vous pouvez désirer d'une automobile.

Voyez-la dès demain, chez votre vendeur : FORD

TEXACO

GARAGE MacKAY

Ford

Réparations générales — Service de remorque jour et nuit.
● Vendeur TEXACO ● Automobiles FORD et MONARCH
● Tracteurs FORD

Téléphone : 45 SAWYERVILLE, Qué.

Richard Frost, venu du New Hampshire vers 1818, reçut en concession les 500 acres où devait grandir Granby

La ville de Granby, située à 50 milles de Montréal, sur la ligne du Canadien National et sur la route Nationale No. 1, est une des villes les plus prospères et les plus progressives de la Province de Québec.

Avec une population de 26,000 âmes, on estime que 1-5 de sa population trouve de l'emploi dans l'une au l'autre des nombreuses manufactures établies ici.

Le premier acte authentique qui fasse mention de Granby est un ordre émis par Georges III en 1801 déterminant les limites des cantons de Milton et Granby, dans lequel acte on lit ce qui suit :

"Ce canton sera dorénavant et pour toujours désigné et connu sous le nom de Granby".

Parmi les premiers colons qui peuvent être appelés les fondateurs de Granby et dont plusieurs des descendants prennent une part active dans sa vie commerciale, on mentionne : Miner, Cowie, Samuel, J. Wartherby, H. Lyman, S. Frost, P. McLean, J. Carish, W. Vipond, M. Cummings.

Au premier temps de la fondation, la principale source de revenu fut la fabrication de la potasse, que l'on allait vendre à Abbotsford, qui était alors une petite localité florissante. Pendant un certain temps, il se fit à Granby un commerce important de bois ; on vendait surtout du pin blanc et de l'épinette rouge. Il ne reste rien aujourd'hui des forêts qui fournissaient ce bois. Le mode de transport était coûteux et rudimentaire. On transportait le bois par chemin à West Shefford, Adamsville et même jusqu'à St-Pie d'où on le flottait sur la rivière Yamaska et sur le St-Laurent jusqu'à Québec.

Les pionniers

Revenons aux pionniers de Granby. En 1809, Roswall Spalding, fils de John Spalding, lequel était établi près de la montagne de Shefford, vint se fixer à Granby à environ deux milles à l'est de la ville. Les Horner, comprenant plusieurs familles, émigrèrent du Vermont en même temps que Jonathan Herrisk, en 1812.

Vers 1818, Richard Frost, qui venait du New Hampshire, s'établit dans Shefford. Auparavant il était employé du gouvernement et vivait à Sorel. Pendant son séjour à Frost Village, il ouvrit une maison publique et un magasin. Et, à cette époque, il reçut une concession de cinq cents acres de terre qu'il obtint de l'argent du propriétaire absent, du nom de McWaters. Cette concession comprenait toute l'étendue du terrain sur lequel est bâtie Granby. En 1825 il venait s'établir dans Granby.

Les archives mentionnent, qu'en 1818, Granby consistait en trois maisons de bois rond, un moulin à farine et un moulin à scie. C'était le noyau de la ville de Granby d'aujourd'hui. En 1829, il n'y avait que quatre bonnes maisons dans le village. Il y avait cependant plusieurs résidences temporaires. Cette année là, John Horner ayant érigé un moulin à scie, on commença à construire des maisons plus confortables et de meilleure apparence. La même année, Peter McLean commençait à moudre du grain dans le vieux moulin qui existe encore aujourd'hui. Ce moulin fut construit avec des pierres de champs, prises à même le côteau où il s'élève, et la solidité de ses murs nous prouve que les pionniers de notre ville étaient des hommes adroits.

Cette même année, le premier hôtel fut bâti par John Westherby sur l'emplacement de l'Hôtel Granby aujourd'hui. Cette vieille bâtisse fut déménagée en arrière et fait partie de la manufacture qui fut plusieurs années la propriété de M. J. Bruce Payne, manufacturier de cigares, et aujourd'hui occupée par M. R.-L. Vendal, Pour revenir à nos pionniers, les premiers marchands de Granby furent : Francis Gilmour, qui avait un moulin à farine, James Irwin, établi sur la rue Drummond, John Lorimier, à l'endroit où est maintenant le magasin de MM. Bradford and Patrick Hackett sur le coin occupé par le Leader Mail.

Fondateurs insignes

Harlow Miner de même que son fils et son petit-fils, seront toujours regardés comme fondateurs insignes de Granby. Lorsque Harlow Miner vint s'établir à Granby, il fonda une tannerie où il préparait le cuir pour faire les chaussures qu'il revendait aux gens du village. Les affaires de la tannerie devinrent prospères et, entre 1867 et 1875, il y avait trois scieries et deux tanneries le long de la rivière Yamaska à l'endroit où passe maintenant la rue Dennison, il y avait des cordées d'écorces s'étendant à partir du pont jusqu'à l'endroit où est maintenant la manufacture Miner. L'une des tanneries fut démolie et l'autre détruite par le feu.

Harlow Miner, qui était le père de S. Miner, fut tué accidentellement en démontant les échafaudages de l'église anglicane, que l'on venait de construire. Il demeurait au coin des rues Mountain et Dennison, dans la maison qu'occupait Mme Minier, dans les dernières années de sa vie.

Stephen Henderson Campbell Miner, fils de Harlow Miner, naquit à Granby le 22 mars 1835. Encore tout jeune, il s'associa à son père dans l'industrie du tannage et le commerce du bois. Il n'y avait qu'une seule tannerie, pourvue de machines très rudimentaires, lorsqu'il commença à s'affirmer. Une seconde tannerie fut construite sur le site de la Miner Rubber Co. et alors commença le commerce de l'écorce de pruche. Ces premières luttes dans le commerce du bois lui fournirent l'entraînement nécessaire aux oeuvres d'une plus grande envergure qu'il devait entreprendre plus tard. C'est lui qui mit en opération la première manufacture de la Granby Rubber Co., qui fai-

(A suivre en page 166)

Votre magasin par excellence...



Ci-dessus le magasin général de M. D. Chapdelaine, à Martinville. M. Chapdelaine dirige également le bureau de poste à cet endroit.

D. CHAPDELAINE

Marchand général

Ferronnerie — Tapisserie — Peintures — Farine
Grain — Moulées balancées "Excel"
— BUREAU DE POSTE —

MARTINVILLE, Qué. Téléphone 16-s-32



Ci-dessus, M. OSCAR LESSARD, propriétaire des importantes entreprises du même nom, situées à Martinville, Qué.

MAGASIN GENERAL

GRAINS — FARINE

RATIONS EQUILIBREES "SHUR-GAIN"

PREPARATION DU BOIS — PLANCHES

DORMANTS DE CHEMIN DE FER

RATIONS BALANCÉES

SHUR-GAIN

VOUS OFFRENT

Un service complet d'alimentation,
des nourritures scientifiquement équilibrées,
des nourritures fraîches,
des nourritures économiques,
parce qu'elles sont
fabriquées localement
à Martinville par

OSCAR LESSARD

sous la surveillance de

CANADA PACKERS Limited

les plus grands manufacturiers de concentrés protéiques au Canada.



Ci-dessus, la meunerie Oscar Lessard, de Martinville, fabricant des moulées SHUR-GAIN. Cette meunerie est actionnée par les eaux de la rivière Saumon et elle est situé près du pont Duffy.



Ci-dessus, le magasin OSCAR LESSARD où l'on trouve à peu près de tout, à Martinville. M. Lessard possède également un moulin où l'on fait le sciage du bois et billots.

LES ENTREPRISES

OSCAR LESSARD

Téléphones: Rés.: 16-s-21; Bureau: 16-s-25; Magasin: 16-s-41 MARTINVILLE, Qué.

Richard Frost, venu du New Hampshire...

(Suite de la page 165)
sait partie de la Canadian Consolidated Rubber Co.

En 1910, il rompit ses engagements avec la Consolidated Rubber Co., et construisit la manufacture Miner sur le site de ses anciennes tanneries. Durant vingt-trois ans, il fut le premier magistrat de Granby et travailla ferme et dur au progrès de notre Cité.

Première église

La première église méthodiste, connue sous le nom de Little White Church, fut bâtie sur le site de l'église méthodiste actuelle dans les premières années de la fondation de Granby. En 1857, grâce à l'activité et au dévouement du Rév. R. A. Flanders, une église fut érigée.

L'église "Congrégation" fut établie en mai 1833 et le Rév. J. Bougherty en fut le premier pasteur.

La première mission anglicane fut établie en 1833 et une église fut érigée dans le même temps. Le premier missionnaire fut le Révérend Slack.

La première mission catholique fut fondée en 1852. Le 3 décembre 1859, la paroisse Notre-Dame était fondée. Cette première église, une construction de bois contenant cinquante-cinq bancs, fut démolie en 1874 et remplacée par une église en briques, érigée la même année, sur l'emplacement, qui se trouve actuellement entre l'église et le presbytère Notre-Dame. Cette église fut démolie en 1905 et remplacée par la construction imposante qui s'élève aujourd'hui. Les premiers marguilliers furent P. Hackett, Lisit et M. Doherty.

La mission fut desservie par les missionnaires de St-Hyacinthe jusqu'en 1859 lorsque le Rév. P. Kertson fut nommé curé. Au début des missions, la majorité des fidèles étaient irlandais. Le célèbre Père Dandurant vint très souvent en mission à Granby. En 1887, M. l'abbé Marcel Gill devint le curé de la paroisse. Les différents noms des curés qui eurent la direction de la paroisse Notre-Dame et la date de leur administration suivent: H. Kertson, 1859-60; Charles St-Georges, 1860; Michael McAulay, 1860-68; J. Balthazard, 1868-71; Henri Balthazard, 1871-77; J. Nadeau, 1877-87; Marcel Gill 1887-1916; R. T. Lamoureux, 1916-26; E. E. Pelletier, chanoine, 1926-1949 et E. Bouvier, P.O., V. F. curé actuel.

Le 11 février 1930, par mandement de l'évêque de St-Hyacinthe, une deuxième paroisse était fondée à Granby, celle de la Ste-Famille avec ses sept cents familles et sa magnifique église gothique, M. l'abbé D.-H. Breton en fut le curé fondateur et L.-P. Nadeau, curé actuel.

Vu l'expansion de la ville et le nombre toujours croissant des fidèles à peine onze ans après la fondation de la paroisse Ste-Famille, l'évêque de St-Hyacinthe se voyait de nouveau obligé de fonder une nouvelle paroisse et le 10 mai 1941, M. l'abbé E.-E. Pelletier informait officiellement les fidèles que la paroisse St-Eugène était fondée. M. l'abbé Télesphore Dubuc en est le curé-fondateur et la construction de l'église et du presbytère est terminée depuis 1943. Enfin, en 1948, Granby s'enrichissait de trois nouvelles paroisses. La paroisse St-Joseph, ayant pour curé M. l'abbé Joseph Poitevin; la paroisse St-Benoît, dont M. l'abbé Léon Paul Hus est le pasteur et la paroisse de l'Assomption, confiée à la direction du Rév. Père Berlinguette, O.M.I.

En 1931, la communauté des Frères du Sacré-Coeur bâtissait aux limites même de la ville sa maison-mère. Magnifique et imposante, cette bâtisse qui domine la ville entière et héberge, en plus des religieux, plusieurs centaines d'élèves à son noviciat.

En 1940, la municipalité de Granby incorpora une partie du canton de Granby, qui, depuis, porte le nom de "Cité Modèle". Au printemps de 1946, à la demande de deux coopératives d'habitation, les limites nord-est de Granby furent de nouveau reculées. En 1948, la ville de Granby annexa une assez grande étendue de terrain.

L'hôpital St-Joseph, dont l'administration a été confiée aux RR. Soeurs de la Charité, admettait ses premiers patients au début de l'année 1945. Le nouvel hôpital loge 165 lits et est un édifice extrêmement moderne et muni d'un équipement médical des plus à point. Cet hôpital serait agrandi prochainement.

Une école d'arts et métiers est à la disposition des jeunes. Elle est située rue St-Antoine sud.

La ferme moderne "La Gruyère" à Stanbridge-Est

"La Gruyère" est une exploitation agricole de 1,000 acres environ, comprenant quatre fermes sises sur le territoire du village de Stanbridge-Est.

Le terrain, un peu accidenté, est de nature plutôt graveleuse. Dans sa plus grande partie, le sol est fertile et propice à l'élevage et à la production laitière. C'est vers ces deux branches de l'agriculture que la ferme "La Gruyère" dirige ses efforts.

Le troupeau laitier de plus de 00 vaches Holstein de race pure, alimenté suivant des données éprouvées, jouit de riches pâturages en été. Il hiverne dans une étable claire et spacieuse où l'aération est parfaite. Un exercice quotidien au grand air contribue grandement à maintenir la santé des animaux qui fait l'objet des soins assidus et constants.

Afin de produire un lait de haute qualité, un "salon de traite" des plus modernes a été installé. En cinq minutes, douze vaches sont traites dans les meilleures conditions de propreté et d'hygiène. De la vache, le lait s'en va directement dans le pasteurisateur et le refroidisseur, ceci toujours à l'abri de l'air. Tous les locaux, celui de la traite, de la laiterie, du frigorifique, etc, ont les murs et les prafonds recouverts de plaques émaillées, blanches. Grâce à des ventilateurs électriques, l'air des locaux peut être renouvelé à volonté, en quelques minutes. Les préposés à la traite et à la laiterie ont subi un examen sanitaire. Ils sont vêtus de blanc et une grande propreté est de rigueur, sur eux-mêmes comme partout.

Le lait se contamine facilement s'il n'est pas l'objet des soins les plus minutieux. C'est pourquoi aucun sacrifice n'a été épargné afin d'obtenir un excellent lait qui assure la qualité supérieure des produits préparés et plus spécialement du YAMI yoghourt, aliment par excellence tant pour les enfants que pour les adultes. YAMI est un vrai lait de jouvence.

Vos
IMPRIMÉS...

De beaux imprimés constituent pour votre commerce ou votre industrie un excellent moyen de publicité. Nos experts sont à votre disposition et se feront un plaisir de vous aider.

Consultez

LA TRIBUNE

IMPRIMEURS - EDITEURS
PHOTOGRAVEURS

TEL. 3-2525
SHERBROOKE



DOMINION ASBESTOS MINES LTD.

Les opérations d'extraction et de traitement du minerai seront en pleine activité le mois prochain.

La capacité quotidienne est de 2,200 tonnes avec une possibilité éventuelle de 4,000 tonnes par jour.

OFFICIERS ET DIRECTEURS

M. S. McGEE, président — R. A. DENOVAN, vice-président — CAPITAL AUTORISE 3,500,000 — Monroe ABBEY, sec.-trés. — J.-O.-C. BELISLE, directeur

BUREAU DE DIRECTION
Edifice University Tower
Montréal

AGENTS DE CHANGE
Chartered Trust Company, Montréal, Qué.

BUREAU-CHEF et BUREAU DE LA MINE
St-Adrien de Ham

Index alphabétique des annonceurs

	PAGES
Abattoir Coop. Avicole des B.-Francs, Victoriaville	90
Acousticon, Sherbrooke,	13-71
Aeroxon Fly Catcher of Canada Limited, Sherbrooke	29
Alix & Blais Cie Limited, Sherbrooke	61
Allaire & Fils, Coaticook,	135
Allatt's, Sherbrooke,	71
J. Allyson Limitée, St-Léonard d'Aston,	106
American Biltrite Rubber Co. (Canada) Limited, Sherb.	29-68
Aristo Knitting Mills Limited, Bromptonville	73
Armco Drainage & Metal Products, Lennoxville	131
Arnold, Léonard, Coaticook,	137
Asbestos Automobile, Asbestos,	167
Asbestos Auto Supply Enr., Asbestos,	87
Asbestos Corporation Limited, Thetford Mines	152
Ascot Metals Corporation Limited, Sherbrooke	40
Audet, Tremblay & Audet, Sherbrooke,	72
D.-S Bachand, Coaticook,	135
Banque Canadienne de Commerce, Sherbrooke	130
Banque Canadienne Nationale, Sherbrooke	10
Banque Provinciale du Canada, Sherbrooke,	29
Banque Royale du Canada, Sherbrooke	9
François Beaudoin, La Guadeloupe,	154
Beckwith Box Toe Limited, Sherbrooke,	65
Beerworth's Reg'd, Coaticook,	136
A. Bélanger, (Détail) Limitée, Sherbrooke	38
Raymond Bergeron, Bromptonville,	74
Bijouterie Canuel, Cookshire,	163
H.-N. Biron & Fils, Limitée, Nicolet,	102
Bishop Casket Co., Limited, Bishopton,	143
Boulangerie Allatt's, Sherbrooke,	71
Boulangerie Bolduc, Magog,	124
Boulangerie Racine Limitée, Granby,	114
L.-B. Brault, Cowansville,	119
Breuvages Lafrance, Victoriaville,	90
Brière & Bisson Limitée, Sherbrooke,	34
Bruck Mills Limited, Sherbrooke,	57
Caisse Populaire d'Asbestos, Asbestos,	87
Canada Paper Company, Windsor,	78
Canadian General Insulation (Qué), Co., Limited, Sherb.	59
Canadian Ingersoll-Rand Company, Limited, Sherbrooke	24
Canadien Johns-Manville Co., Limited, Asbestos	84
Canadian Sponge Rubber Products Limited, Waterville	132
Carnation Company Limited, Sherbrooke,	25
Carrosserie Drummond Enr., St-Simon, Drummondville	108
L.-O. Cass & Son, Rock Island,	127
Century Motors Reg'd, Waterville,	133
Cercueils Atlas Cashets Inc., Victoriaville,	89
D. Chapdeleine, Martinville,	165
Chez Yvette, Enr., Sherbrooke,	3
Cie Cyr & Allard Limitée, Sherbrooke,	48
Cie d'Assurance Missisquoi & Rouville, Frilighsburg,	120
Cie d'Assurance Stanstead & Sherbrooke, Sherbrooke,	4
Cie d'Expansion St-Gérard Limitée, St-Gérard,	147
Cie de Frais Funéraires des Cantons de l'Est, Sherbrooke	32
Cie de Galvanoplastic, Sherbrooke,	31
Cie Jutras Limitée, Victoriaville,	92
Cie de Transport Provincial, Sherbrooke,	5
Cité de Thetford Mines,	152
Cité de Sherbrooke,	2
Classon Mills Limited, Sherbrooke,	39
Coaticook Textile Limited, Coaticook,	134
Codère Limitée, Sherbrooke,	12
Collège Sacré-Coeur de Victoriaville,	93
Coopération d'Electricité de Stanstead, Coaticook,	136
Coopérative Fédérée de Québec, Princeville,	94
Conway & Conway Limited, Sherbrooke,	56
Côté, Lemieux, Carignan & Bourque, Sherbrooke,	61
Yvan Côté, Limitée, Sherbrooke,	72
G. Couillard, Coaticook,	140-141
Gilles Couture, Limitée, Sherbrooke, couverture	2
Cowansville Building Supplies Ltd., Cowansville,	118
Crémerie Ascot, Ascot Corner,	143
Crémerie South Durham Inc., South Durham,	111
Crémerie de Weedon Limitée, Weedon,	147
P.-A. Dauncey Limited, Sherbrooke,	43
Daveluyville Furniture Limited, Daveluyville,	101
H.-J Delisle, Enr., Sherbrooke,	25
L. DeMontigny Enr., Sherbrooke,	44
Dennison Manufacturing Co. of Canada, Ltd., Drum'ville	109
O. Déziel, Sherbrooke,	68
Léonidas Dion, Asbestos,	86
Disraëli Transport Inc., Disraëli,	149
Dômil, Sherbrooke,	60
Dominion Asbestos, St-Adrien de Ham,	166
Dominion Comb & Novelty Co., Warwick,	88
Dominion Textile, couverture,	4
J.-A. Dufresne Enr., Sherbrooke'	7
C.-W. Dunn, Sherbrooke,	45
Dyson & Armstrong Limited, Richmond,	82
Eagle Pencil Company, Drummondville,	107
East Angus Brick & Tile Reg'd, East Angus,	143
Eastern Metals Corporation Limited, Sherbrooke,	28
Elegant Hosiery Mills Limited, Sherbrooke,	54
E. T. Farm Supply, Cookshire,	163
E. T. Tent & Awning Co., Sherbrooke,	48
Export (cigarettes),	18
Ferme La Gruyère Merida Cie, Stanbridge-Est,	122
Ferronnerie Bernier, Sherbrooke,	21
Ferronnerie Martineau, East Angus,	144
Filature Plessis Limitée, Plessisville,	96
Fonderie Magog Limitée, Magog,	123
Fonderie Ouellet Enr., St-Léonard d'Aston,	102
Footwear Findings of Canada Limited, Cowansville,	118
Forano, Plessisville,	98
J. Gagné & Cie Limitée, Sherbrooke,	71
Garage Florian Breton, St-Léonard d'Aston,	103
Garage Coombs, Sherbrooke,	7
Garage Moise Crete, Coaticook,	135
Garage Desaulniers Enr., Windsor,	77
Garage Gilbert, Sherbrooke,	67
Garage Hinse Limitée, Asbestos,	88
Garage E. Labbé, Disraëli,	149
Garage Lambert Inc., Asbestos,	85
Garage Edgar Nault Enr., Thetford Mines,	151
Garage McKay, Sawyerville,	164
Garage Picard, Waterville,	134
Garage Lionel Prince, Disraëli,	150
Garage Henri Girard Limitée, Sherbrooke,	49
P.-E. Genest Enr., Sherbrooke,	70
General Manufacturing Co., Ltée., Drummondville,	110
General Wooden Box, Plessisville,	97
Denis Gérin, Coaticook,	138

	PAGES
Gingras Limitée, Sherbrooke,	44
J.-A. Goulet Enr., Sherbrooke et Weedon,	35
Granby Elastic & Textile Limited, Granby,	113
Granby Locker Co., Limited, Granby,	116
Granby Metal Tubing Co., Limited, Granby,	114
Granby Motor Sales, Limited, Granby,	114
T. Grégoire, Victoriaville,	91
S. Grondin, Sherbrooke	21
Guelph Cash, Veneer, Scotstown,	161
Guérin & Frère, Drummondville,	108
Hall Machinery of Canada, Limited, Sherbrooke,	18
C.-E. Héon, Sherbrooke,	41
Hôtel Bury, Bury,	162
Hôtel Jacques-Cartier, Lac Mégantic,	157
Hôtel New Sherbrooke, Sherbrooke,	33
Hôtel Scotstown, Scotstown,	161
Houde-Laporte Inc., Lyster,	99
A.-J. Hunt, Bury,	162
John-W. Hunter, Ayer's Cliff,	127
Ideal Ruler Mfg. Reg'd, Disraëli,	149
Imperial Union School Supplies Limited, Waterloo,	112
Industrial Specialty Mfg. Co. Limited, Magog,	128
Industrial Stampings Limited, Bromptonville,	74
Adélard Jacques, Limitée, Sherbrooke,	63
J.-M. Jeanson Limitée, Sherbrooke,	14
Robert Jetté, La Patrie,	160
Johnson Co., Limited, Thetford Mines,	155
F. W. Jones & Son, Limited, Bedford,	122
Kay & Son, Coaticook,	137
Julius Kayser & Co., Limited, Sherbrooke,	36
Kent Lumber Co., Limited, Granby,	115
King-Ouest Automobile Enr., Sherbrooke,	30
Komery Service Station, Lac Mégantic,	159
La Banque Canadienne de Commerce, Sherbrooke,	130
La Banque Provinciale du Canada, Sherbrooke,	29
La Banque Royale du Canada, Sherbrooke,	9
Labonté Enr., Sherbrooke,	69
La Boulangerie "Georges", Sherbrooke,	65
La Boulangerie Racine, Limitée, Granby,	114
La Cie d'Assurance Missisquoi & Rouville, Frilighsburg	120
La Cie d'Assurance Stanstead & Sherbrooke, Sherbrooke,	4
La Cie d'Expansion St-Gérard Limitée, St-Gérard,	147
La Cie de Frais Funéraires des Cantons de l'Est, Sherb.	32
La Cie de Gayanoplastic, Sherbrooke,	31
La Cie Jutras Limitée, Victoriaville,	92
La Cie de Transport Provincial, Sherbrooke,	5
La Crémerie de Weedon Limitée, Weedon,	147
La Duchesse Shoe, Limited, Richmond,	81
La Fonderie Ouellet Enr., St-Léonard d'Aston	102
Emilien Lafrance, M. AL., Danville	82
Laiterie de Sherbrooke, Limitée, Sherbrooke	23
Laiterie Shefford Limitée, Lawrenceville,	117
Lake Megantic Pulp Co., Lac Mégantic,	158
La Maison D.-S. Bachand, Coaticook,	135
La Maison Michel, Drummondville,	110
La Métallurgie Moderne Enr., Sherbrooke,	54
Jules Lanciaux, Coaticook,	138
Théodore Langlois, Magog,	124
S. Lapierre, Cookshire,	163
La Province de Québec,	62
Laramée Coach Lines, Limited, Sherbrooke,	56
Laroche Automobile Enr., Warwick,	89
Larivière & Charland Automobile Limitée, Magog,	123
Lauzière & Fils Limitée, St-Léonard d'Aston,	105
J.-A. Lavallée, Magog,	125
William Lavallée, Sherbrooke,	70
Lawrence Radiator Repair Reg'd, Granby,	116
J.-A. Lebel & Fils, Coaticook,	137
Léo-Paul Ledoux, Magog,	124
Adélard Lehoux, Disraëli,	148
Dr Gérard Lemieux, Weedon,	145
Le Ministère des Terres et Forêts de la P. de Québec	8
Lennoxville Building Supplies Limited, Lennoxville,	129
Les Breuvages Lafrance, Victoriaville,	90
Les Magasins Nault, Sherbrooke,	22
Les Petits Profits Enr., Laurier Station,	98
Les Pétroles Marchand Enr., Drummondville,	107
Les Producteurs de Sucre d'Erable de Québec, Plessisville	95
Les Produits Laitiers Aston Enr., St-Léonard d'Aston,	103
Lessard Shell Service Station, Coaticook,	137
Oscar Lessard, Martinville,	165
Louis Lestage & Fils, Coaticook,	137
Le Tricot La Salle Limitée, Plessisville	95
Lévesque Limitée, Sherbrooke,	27
L'Union St-Joseph de Drummondville, Drum'ville,	111
Clément Lussier, Weedon,	144
Lynn McLeod Engeneering Co., Limited,	155
MacKinnon Structural Steel Co., Limited, Sherbrooke,	58
Magog Enterprise Print, Magog,	126
Maison Michel, Drummondville,	110
Dollard Marchand, Sherbrooke	16-17
J.-E. Marchand, Drummondville,	92
Marcoux & Frère, Coaticook,	135
Marquis Tire Shop Reg'd, Sherbrooke,	26
Martin Automobile, Rock Island,	127
L.-P. Martineau, Sherbrooke,	23
Maurice & Claude Enr., Windsor,	76
Megantic Manufacturing Co., Lac Mégantic,	156
Jos.-A. Mercure Limitée, Drummondville,	108
Merrill's Garage, Richmond,	81
Metro-Atlantic (Canada) Limited, Granby,	115
Meunerie J.-A. Laliberté, Dixville,	132
John Milford & Son Reg'd, Sherbrooke,	72
Ministère de l'Agriculture, Province de Québec,	50
Ministère des Terres et Forêts, Province de Québec,	8
J.-S. Mitchell & Co., Limited, Sherbrooke,	20
Paul S. Molloy, Norton, Vt,	138
J.-L. Monfette, Thetford Mines,	153
E. Morin & Fils Inc., Sherbrooke,	31
J.-H. Morin & Fils, Limitée, Windsor,	79
Morin Service Station, Lennoxville,	129
Morrison's Garage Scotstown,	160
Morisset Limitée, Sherbrooke,	59
H. Munkittrick, Sherbrooke,	45
Nault, les magasins, Sherbrooke,	22
Nettoyage à Sec Premier, Coaticook,	134
New National Yard Reg'd, Sherbrooke,	67
Nordic Hosiery Limited, Granby,	113
Mme E.-R. Noreau, Coaticook,	137
Northern Electric Company,	66
Olivier & Kelly Enr., Plessisville,	96
Gérard Ouellet, Daveluyville,	100

	PAGES
Marius Ouellet, Disraëli,	150
Papeterie Pigeon Limitée, Sherbrooke,	19
Jean-Paul Paquette, Compton,	139
John E. Paquette, Sherbrooke,	7
Laurent Paquin, Stratford,	148
Paton Manufacturing Co., Limited, Sherbrooke,	52
Penmans Limited, Coaticook,	136
René Pepin, Cowansville,	118
Pétroles Marchand Enr., Drummondville,	107
Pharmacie Houle, Victoriaville,	90
Pharmacie Lavoie Enr., Sherbrooke,	13
Picot Knit Company, Sherbrooke,	49
J.-A Pigeon, Sherbrooke,	3
Plessisville Specialities Co., Limited, Plessisville	96
Roger Plourde Enr., Asbestos,	83
N. Poirier, Thetford Mines,	153
Poste de Service Cliche, Weedon,	144
Power Chain Saw Sales, Bedford,	122
Presto Oil Co., Limited, Warwick,	89
Victor Prévost, Compton,	139
Producteurs de Sucre d'Erable de Québec, Plessisville,	95
Produits de Ciment "Bosco", Magog,	125
Produits Laitiers Aston Enr., St-Léonard d'Aston,	103
Provincial Asbestos Company, Limitée, Sherbrooke,	53
Québec Rayon Mills, Limited, Sherbrooke,	39
Raboin & Raboin, Compton,	139
Raymond & Frère Enr., Waterville,	133
Rennert's Inc., Sherbrooke,	49
Restaurant La Lanterne Verte, Cookshire,	163
Richelieu Securities Limited, Montréal,	53
Richmond Pulp & Paper Co. of Canada Ltd, Bromptonville	73
Fernand Riendeau Enr., Coaticook,	138
Geo.-H. Roberge & Fils Inc., Sherbrooke,	38
Roberge & Charland, Windsor,	80
Roberge & Poirier Automobiles Limitée, Asbestos,	83
Rock Island Hardware & Plumbing Supplies, Rock Island	128
Rock Island Laundry & Dry Cleaners Reg'd Rock Island,	128
Louis Roessil Mill, Drummondville,	109
Romeo Dry Cleaning, Sherbrooke,	72
J.-O. Rouillard, Sherbrooke,	47
André Royer, Sherbrooke,	31
Henri Royer Inc., Sherbrooke,	55
Roy's Cleaners, Lennoxville,	132
A. & R. Russell Enr., Warden,	112
Savoie & Frères, Manseau,	100
Sawyerville Undertaking Parlor, Sawyerville,	164
Séguin Motor Sales, Beebe,	128
Service de Laveuses Sherbrooke Enr., Sherbrooke,	65
Service Laramée Inc., Sherbrooke,	56
Shawinigan Water & Power	168
Geo. Sheard & Co., Limited,	137
Shefford Cleaning Inc., Granby,	114
Shell Service Station Lessard, Coaticook,	137
Sherbrooke Auto Spring Limited, Sherbrooke,	72
Sherbrooke Electro-Plating Company, Sherbrooke,	15
Sherbrooke Oxygen & Welding Supplies Ltd, Sherbrooke	69
Sherbrooke Trust Company, Sherbrooke,	19
Shoe Supplies Manufacturing Limited, Richmond,	81
Silhouette Shoppe Coaticook,	136
Small Brothers Reg'd, Dunham,	121
Société Coopérative Agricole de Sherbrocke, Sherbrooke,	69
Société Coopérative Agricole de Waterloo, Waterloo,	112
Southern Canada Power, Company Limited,	64
South Shore Steel Co., Limited, St-Léonard d'Aston	105
South Stukely Marble & Terrazzo, South Stukely,	121
Southwood, Campbell & Howard, Sherbrooke,	55
Jack Spratt Mfg., Windsor,	79
Standish Bros., Cookshire,	163
Stanstead Granite Quarries Co., Limited, Beebe,	128
Stedfast Rubber Co., Canada Limited, Granby,	116
Steel Company of Canada,	70
R. E. Stewart Construction, Corporation, Sherbrooke,	37
Suffield Metals Corporation, Limited, Sherbrooke,	42
Sun Life du Canada, Sherbrooke,	35
Superheater Co., Limited, Sherbrooke,	34
J.-B. St-Laurent & Fils Enr., Compton,	139
Willie St-Laurent, Sherbrooke,	67
St. Lawrence Corporation, Limited, East Angus,	142
St-Léonard Veneer Co., St-Léonard d'Aston,	104
H. St-Onge, Disraëli,	148
Tessier & Frère, Scotstown,	161
Théâtre Myra, Richmond,	81
The Dominion Comb & Novelty Co., Warwick,	88
The Kent Lumber Co., Limited, Granby,	115
The Steel Company of Canada,	70
The Superheater Co., Limited,	34
The Torrington Co., Limited, Bedford,	120
Therrien & Frères Furniture Limited, Asbestos,	86
Thompson & Alix Limited, Sherbrooke, couverture,	3
Thomson Electrical Works Limited, Sherbrooke,	54
Tricot La Salle Limitée, Plessisville,	95
Tricot Somerset Inc., Plessisville,	94
Troy Reg'd, Weedon,	145
Albert Trudeau, Sherbrooke,	71
Trust General du Canada, Montréal,	11
Germain Turcotte, St-Léonard d'Aston,	106
J.-A. Turcotte & Cie, St-Léonard d'Aston,	104
Union Screen Plate Co. of Canada, Lennoxville,	131
Union St-Joseph de Drummondville,	111
Université Bishop, Lennoxville,	129
Fernand & Guy Vaillancourt, Wottonville,	147
Vaillancourt Machinerie Enr., Plessisville,	96
Alfred Vertue, Jr., Windsor,	80
L.-R. Viala, Montréal,	58
Victoriaville Furniture Limited, Victoriaville,	91
Vilas Furniture Co., Limited, Cowansville,	119
Ville de Richmond,	82
Ville de Waterville,	133
W. W. Vincent, Coaticook,	137
Vulcanisation Rapide Enr., Drummondville,	108
Wm.-G. Ward, Windsor,	79
Waterloo Plywood Limited, Waterloo,	110
Waterville, Qué.,	133
Weedon Pyrite & Copper Corporation, Limited, Weedon,	146
Weinstein Reg'd, Thetford Mines,	151
Wellington Tire Limited, Sherbrooke,	39
Wharram Bros., Lennoxville,	129
Wiggett Electric, Sherbrooke,	11
A. R. Wilson Limited, Sherbrooke,	46
H. C. Wilson & Sons, Limited, Sherbrooke,	6
Windsor Artificial Stone Enr., Windsor,	75
Windsor Mills Lumber Reg'd, Windsor,	75
Zeller's Limited, Sherbrooke,	15



Voyez la nouvelle Dodge 1953 à notre salle de montre.
M. Richard Bergeron est maintenant au Service des Ventes.

UN GARAGE MODERNE

QUI VOUS OFFRE UN SERVICE DE MECANICIENS EXPERTS

• DÉBOSSAGE • PEINTURE

Distributeurs des pneus

POSTE DE SERVICE

GOODYEAR

SERVICE B-A PRODUITS

ASBESTOS AUTOMOBILES Inc.

Gaston LIZEE, co-prop. VENDEURS DIRECTS Jean LALLIER, co-prop.

Autos DODGE et DeSOTO et des camions DODGE — Pièces authentiques "CHRYSLER" et "CHRYCO"

Boulevard St-Luc (coin St-Joseph) Téléphone 15 ASBESTOS



L'AVENIR

L'énergie électrique produite et distribuée par la Shawinigan a contribué au progrès industriel, commercial et agricole de la province de Québec.

La croissance de la Shawinigan a créé, directement et indirectement, des emilpois rémunérateurs pour les travailleurs du Québec. L'électricité qu'elle produit aide à transformer les matériaux bruts du Québec en une source d'avantages bien concrets pour le public. Par la mise en valeur des ressources naturelles du Québec, elle favorise, dans la province, l'établissement d'industries et de maisons d'affaires de toutes sortes. Enfin, toute son histoire témoigne de la coopération amicale et féconde que notre civilisation permet d'établir entre le gouvernement, la direction des compagnies et leurs employés.

Fidèle à son passé, la Shawinigan—compagnie de la province de Québec—garde pour l'avenir cette même ligne de conduite qui consiste à servir les intérêts de la province et de son peuple aussi activement qu'elle l'a fait dans le passé.

PRODUITS CHIMIQUES — GENIE

The Shawinigan WATER AND POWER CO.

ENERGIE ELECTRIQUE

compagnies associées et filiales

L'établissement le plus moderne et le plus considérable du genre dans la province de Québec



L'EDIFICE THOMPSON & ALIX LTD, 430 sud, rue Wellington, Sherbrooke

La marque de commerce TAL pour les fruits et légumes frais est synonyme de qualité supérieure, garantie par plus de soixante années d'expérience dans l'importation, le traitement, l'empaquetage et la distribution. Quand vous faites vos emplettes, assurez-vous que la marque

TAL

apparaît sur le contenant ou l'étiquette avant de faire l'achat de fruits et légumes frais et assurez-vous ainsi qu'à votre famille, des bananes, des pommes, des tomates, des carottes, de belles pommes de terre, etc... etc. qui ont conservé toute leur fraîcheur et toute leur valeur nutritive. Les fruits et légumes frais de la marque TAL sont des produits dont la saveur n'a pas d'égal.

1890 **Thompson & Alix Ltd.** 1953

TAL

MONTREAL **SHERBROOKE** **THETFORD MINES**

C'EST IMPORTÉ ...ET APRÈS?

Côte à côte, sur les rayons des magasins, s'alignent les produits canadiens et les "importés". Y gagnez-vous vraiment à choisir un produit importé ?

S'il s'agit de textiles, tout au moins, la réponse est bien simple. Les filatures canadiennes fabriquent des étoffes et des filés de qualité égale, sinon supérieure, *à ceux de n'importe quel autre pays*.

Ils sont fabriqués par des Canadiens, qui sont payés de bons gages canadiens ; ils sont créés selon les goûts et les besoins des Canadiens.

Nous ne voulons pas vous empêcher d'acheter des articles importés, mais nous vous conseillons de les considérer en regard des produits canadiens, *strictement du point de vue pécunier*.

A prix égal, exigez les textiles *canadiens* . . . ils sont meilleurs.

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

Fabricants de produits canadiens de 1ère qualité,

et portant la marque renommée

Tex-made
T.M. REG'D.